

# Sommaire

Sigles et abréviations .....	7
Table des illustrations (figures, tableaux, et planches photographiques).....	8
<b>0 Introduction.....</b>	<b>15</b>
0.1 Le développement agricole de l'Afrique : une nécessité toujours d'actualité.....	15
0.2 Une accumulation en capital indispensable mais difficile.....	16
0.3 Les plantations cacaoyères : un indicateur précieux des stratégies d'accumulation. ...	18
0.4 Des surfaces cacaoyères par planteur qui n'évoluent guère.....	24
0.5 Problématique et hypothèses.....	30
<b>1<sup>ère</sup> Partie. Modèle d'analyse et méthodes.....</b>	<b>35</b>
1.1 Définition des termes « planteur » et « stratégie ».....	36
1.1.1 De la notion d'exploitation familiale agricole à celle de planteur. ....	36
1.1.2 La stratégie. ....	41
1.2 Modèles d'analyse des stratégies d'accumulation. ....	46
1.2.1 Les modèles de référence.....	46
1.2.2 Définition des différents types de capitaux. ....	49
1.2.2.1 Ressources, moyens de production et capitaux.....	49
1.2.2.2 Les différents types de capitaux.....	51
1.2.2.3 Le capital naturel.....	51
1.2.2.4 Le capital humain. ....	53
1.2.2.5 Le capital social et institutionnel.....	55
1.2.2.6 Le capital physique.....	58
1.2.2.7 Le capital financier. ....	59
1.2.3 Modèle d'analyse utilisé. ....	59
1.2.4 Spécificités du modèle d'analyse utilisé.....	62
1.2.4.1 Un modèle centré sur l'évolution des capitaux.....	62
1.2.4.2 Robustesse de l'indicateur « surfaces cacaoyères ». ....	63
1.2.4.3 L'accumulation de surfaces cacaoyères n'est pas le seul objectif des planteurs.....	64
1.2.4.4 Une vision systémique des capitaux. ....	66
1.3 Démarches et méthodes mobilisées pour renseigner le modèle d'analyse.....	68
1.3.1 Une démarche systémique à différentes échelles de la réalité agraire. ....	68
1.3.2 Une démarche constructiviste attentive aux discours des acteurs locaux.....	69
1.3.3 Les principales étapes de notre démarche de recherche. ....	73
1.3.4 Méthodes de recueil et de traitement des données. ....	76
1.3.4.1 Le contexte national.....	76
1.3.4.2 Dynamiques locales et typologie à « dire d'experts ».....	78
1.3.4.3 Stratégies des planteurs. ....	79
1.3.4.4 Réalisation des enquêtes.....	81
1.3.4.5 Traitement des données d'enquête.....	92

## **2<sup>ème</sup> partie. Les Bétis, la cacaoculture et la ville : histoire d'un siècle d'interactions....97**

2.1	Des conditions naturelles propices pour le développement des cacaoyères.....	98
2.1.1	La pluviométrie.....	98
2.1.2	Les températures.....	101
2.1.3	Les sols.....	102
2.1.4	Le couvert végétal.....	103
2.2	Des densités de population très contrastées.....	105
2.2.1	L'histoire du peuplement du Grand Sud Cameroun.....	105
2.2.2	Composition ethnique de notre zone d'étude.....	107
2.2.3	Les variations de densité de population.....	110
2.3	Un siècle de mutations culturelles et économiques.....	112
2.3.1	Sociétés hiérarchisées à l'Ouest et acéphales au Centre.....	112
2.3.2	L'ethos Béti : « il n'y a de richesses que d'hommes ».....	113
2.3.3	Le « Mvog » ou « Nda-Bot ».....	113
2.3.4	L'ethos économique.....	114
2.3.5	Le « Bilaba ».....	116
2.3.6	La colonisation : cultures de rente et échanges marchands.....	117
2.3.6.1	Eclatement de la Nda-Bot mais maintien de la prééminence de l'homme.....	117
2.3.6.2	La terre : nouvelle richesse, nouveaux acteurs, nouvelles règles.....	119
2.3.7	Les systèmes d'exploitation du milieu.....	122
2.3.7.1	Les origines.....	122
2.3.7.2	La grande homogénéité du monde Béti.....	123
2.3.7.3	Les systèmes agroforestiers à base de cacao.....	124
2.3.7.4	Le cacao : une source de revenu encore importante mais.....	129
2.3.8	A la ville, on a longtemps mieux gagné sa vie.....	131
2.3.8.1	Trente ans d'expansion et de tertiarisation de l'économie camerounaise.....	131
2.3.8.2	La crise des années 1987-1994 : la fin des « trente glorieuses ».....	132
2.3.8.3	Le recul de l'importance économique de la production cacaoyère.....	133
2.3.8.4	Les répercussions de ces évolutions sur les stratégies des planteurs.....	134
2.3.9	Camerounais des villes, camerounais des champs.....	137
2.3.9.1	Un exode rural important mais qui n'a pas vidé les campagnes.....	137
2.3.9.2	Depuis la crise, la ville est moins attractive.....	139
2.4	Les caractéristiques des zones d'étude.....	141
2.4.1	Les critères de choix des zones d'Obala et de Talba.....	141
2.4.2	Obala : une zone cacaoyère ancienne qui diversifie ses activités et ses productions agricoles.....	144
2.4.2.1	Localisation, limites et population.....	144
2.4.2.2	Les dynamiques locales.....	146
2.4.3	Talba : une zone de front pionnier très dynamique.....	152
2.4.3.1	Localisation et limites.....	152
2.4.3.2	Les dynamiques locales.....	154
2.4.3.3	Une diversité d'ethnies, dominée aujourd'hui par les Eton et les Manguissa.....	164

<b>3<sup>ème</sup> Partie. Des trajectoires conditionnées par l'accès aux capitaux financiers. ....</b>	<b>167</b>
3.1 Typologie des planteurs et définition de l'échantillon étudié. ....	168
3.2 Evolution des modalités d'accès à la terre, à la force de travail et des formes de production agricole. ....	177
3.2.1 De la terre comme patrimoine familial à la terre comme marchandise.....	177
3.2.2 De la force de travail familiale à la main d'œuvre payée.....	193
3.2.3 De l'agriculture familiale aux formes patronales et capitalistes de la production agricole. ....	207
3.2.4 Plantations cacaoyères : voici venu le temps des investisseurs. ....	209
3.2.4.1 Plus que de la terre, il faut de la force de travail pour planter du cacao.....	209
3.2.4.2 Investir dans le cacao : une opération rentable.....	215
3.3 Les principales trajectoires d'accumulation en plantation cacao. ....	221
3.3.1 Construction et signification des cinétiques d'accumulation en surfaces cacaoyères.....	222
3.3.2 Obala : des trajectoires d'accumulation modestes.....	225
3.3.2.1 Les plantations des chefferies de l'époque coloniale. ....	227
3.3.2.2 Les petits, moyens, grands et très grands planteurs.....	230
3.3.3 Importantes fonctions identitaires, patrimoniales et anti-risques du capital cacaoyer. ....	238
3.3.4 Talba : de hauts niveaux d'accumulation en cacao. ....	246
3.3.4.1 Les petits, moyens et grands planteurs.....	247
3.3.4.2 Les très grands planteurs. ....	259
3.4 La mobilité professionnelle et spatiale : stratégie gagnante ?.....	262
3.4.1 Une mobilité sans impact sur l'accumulation du capital planté. ....	263
3.4.2 Une mobilité pour se lancer dans la cacaoculture. ....	267
3.4.3 Une mobilité qui permet d'accumuler plus et plus vite que les autres. ....	268
3.4.4 Une mobilité qui permet d'améliorer les rendements en cacao.....	278
3.4.4.1 Des rendements qui varient en fonction de la zone considérée. ....	280
3.4.4.2 Des rendements qui varient en fonction du type de planteur.....	281
3.4.5 La mobilité : une stratégie, aussi ancienne que l'humanité, qui s'affirme au Cameroun comme ailleurs.....	288
3.5 Evolution des capitaux mobilisés et accumulés. ....	290
3.5.1 Une lecture historique. ....	290
3.5.2 Une lecture fonctionnelle.....	295
<b>4<sup>ème</sup> Partie. Recompositions socio-spatiales, production de cacao, et politiques de développement.....</b>	<b>301</b>
4.1 Analyser la recomposition des rapports sociaux et des territoires.....	302
4.1.1 Recomposition des rapports à l'intérieur de l'unité familiale.....	302
4.1.2 Vers l'émergence de nouvelles catégories sociales, de nouveaux rapports interethniques et l'aggravation des tensions foncières.....	306
4.1.2.1 Vers la prolétarianisation d'une partie des actifs ruraux.....	306
4.1.2.2 Les prémices d'une transition capitaliste.....	307

4.1.2.3	Vers l'aggravation des tensions foncières : rapports de classes et relations inter-ethniques.....	311
4.1.3	Situation et structuration spatiale du front pionnier de Talba. ....	322
4.1.4	La construction de deux territoires agraires distincts. ....	325
4.2	Porter un nouveau regard sur les évolutions de la production cacaoyère camerounaise.....	334
4.2.1	Les évolutions de la production cacaoyère camerounaise.....	334
4.2.2	Les déterminants classiques des évolutions de la production.....	335
4.2.3	Les déterminants et mécanismes de l'évolution de la production cacaoyère camerounaise.....	337
4.3	Questionner la pertinence des politiques publiques agricoles camerounaises et des modèles de développement. ....	348
4.3.1	Questionner la pertinence des politiques agricoles camerounaises.....	348
4.3.1.1	La sécurisation foncière de la propriété privée ne règlera pas tout. ....	348
4.3.1.2	La modernisation des exploitations agricoles est-elle vraiment la priorité ? .....	350
4.3.1.3	Promouvoir des politiques publiques plus attentives aux dynamiques d'accroissement des surfaces cultivées et aux migrations agricoles. ....	356
4.3.1.4	Bien peser les avantages et inconvénients concernant « la promotion de la grande exploitation agricole ».....	361
4.3.1.5	Etre attentif au maintien des équilibres sociaux et à l'intégration des plus démunis. ....	367
4.3.1.6	L'extension des surfaces cultivées : une dynamique incontournable qu'il vaut mieux accompagner que laisser au seul « jeu » du marché. ....	368
4.3.1.7	Vers un réinvestissement du secteur agricole. ....	371
4.3.2	Réinterroger les modèles de développement. ....	373
4.3.2.1	Un développement agricole qui ne s'est guère appuyé sur l'amélioration des techniques, des rendements et de la productivité du travail agricole.....	374
4.3.2.2	Un exode rural qui n'est pas lié à l'amélioration des performances de l'appareil de production agricole et qui n'a pas entraîné de concentration foncière. ....	374
4.3.2.3	Une forte mobilité des actifs entre secteurs de l'économie.....	375
4.3.2.4	Des capitaux privés qui retournent vers le secteur agricole : une tendance durable ? .....	377
<b>5</b>	<b>Conclusions.....</b>	<b>379</b>
5.1	Les limites de notre étude. ....	379
5.2	Apports méthodologiques.....	380
5.3	Les stratégies d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun. ....	382
5.4	Perspectives de recherche.....	384
	<b>Bibliographie.....</b>	<b>387</b>
	<b>Annexes .....</b>	<b>405</b>

## Sigles et abréviations

ACEFA	: Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales
BM	: Banque Mondiale
EFA	: Exploitation Familiale Agricole
CIRAD	: Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement.
DFID	: Department for International Development (Coopération anglaise)
DNRA	: Direction Nationale du Recensement Agricole
DSCN	: Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
EFA	: Exploitation Familiale Agricole
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'Agriculture
FCFA	: Franc de la Communauté Financière Africaine
FONADER	: Fonds National de Développement Rural
GIC	: Groupe d'Initiative Commune
GPS	: Géo-Positionnement par Satellite
INC	: Institut National de la Cartographie
INS	: Institut National de la Statistique
IRAD	: Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IRD	: Institut de Recherche pour le Développement
ISH	: Institut des Sciences Humaines
MED	: Moyens d'Existence Durables
MINADER	: Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPIA	: Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales
MINEPAT	: Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire.
MINPAT	: Ministère de la Programmation et de l'Administration
MINRESI	: Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
OSISCA	: Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
ORSTOM	: Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre Mer.
PASE	: Programme d'Appui au Secteur Engrais
PIB	: Produit Intérieur Brut
PIBA	: Produit Intérieur Brut Agricole
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PSCC	: Projet de Soutien aux filières Café et Cacao
REPARAC	: Renforcement des Partenariats dans la Recherche Agricole au Cameroun
SODECAO	: Société de Développement du Cacao
SL	: Sustainable livelihood
SRL	: Sustainable Rural Livelihood
UPC	: Union des Populations du Cameroun
UPF	: Unité de Production Familiale

## Table des illustrations.

### **Figures.**

<i>Figure 1 : Carte des provinces du Cameroun et délimitation du Grand-Sud Cameroun<sup>2</sup>.....</i>	<i>20</i>
<i>Figure 2 : Provinces du Grand Sud Cameroun et principaux bassins de production de cacao. .....</i>	<i>21</i>
<i>Figure 3 : Carte des départements de la province du Centre Cameroun et densité de population.....</i>	<i>27</i>
<i>Figure 4 : Localisation des deux sites d'étude, Obala et Talba, dans la province du Centre Cameroun. ....</i>	<i>32</i>
<i>Figure 5 : Environnement, structure et fonctionnement de l'exploitation agricole. ....</i>	<i>39</i>
<i>Figure 6 : Processus d'accumulation de capitaux dans une exploitation agricole. ....</i>	<i>47</i>
<i>Figure 7 : Modèle d'analyse issu du concept SRL. ....</i>	<i>49</i>
<i>Figure 8 : Modèle d'analyse utilisé. ....</i>	<i>61</i>
<i>Figure 9 : Représentation schématique de l'encastrement des capitaux. ....</i>	<i>66</i>
<i>Figure 10 : Le triangle de Wuppertal.....</i>	<i>67</i>
<i>Figure 11 : Niveaux d'analyse ....</i>	<i>68</i>
<i>Figure 12 : Le caractère itératif des recherches en sciences sociales. ....</i>	<i>71</i>
<i>Figure 13 : Les trois formes de raisonnement de la production de connaissances. ....</i>	<i>72</i>
<i>Figure 14 : Les principales étapes de notre démarche de recherche.....</i>	<i>74</i>
<i>Figure 15 : Climatologie du Cameroun. ....</i>	<i>99</i>
<i>Figure 16 : Climatologie de notre zone d'étude (voir légende figure n°17). ....</i>	<i>100</i>
<i>Figure 17 : Légende de la carte Climatologique de notre zone d'étude (voir figure n°16) ...</i>	<i>101</i>
<i>Figure 18 : Situation des deux principaux bassins de production cacaoyère par rapport à la topographie du grand Sud Cameroun.....</i>	<i>102</i>
<i>Figure 19 : Carte de végétation du Grand Sud Cameroun.....</i>	<i>103</i>
<i>Figure 20 : Mouvements migratoires des XVIIème et XVIIIème siècle au Cameroun. ....</i>	<i>106</i>
<i>Figure 21 : Groupes socioculturels de notre zone d'étude (Province du Centre).....</i>	<i>109</i>
<i>Figure 22 : Timbre sur le thème de la cacaoculture.....</i>	<i>131</i>
<i>Figure 23 : Evolution de l'indice général des prix à la consommation, de l'indice du prix du cacao au planteur et de l'indice des salaires de la fonction publique entre 1960 et 2008....</i>	<i>134</i>
<i>Figure 24 : Evolution de la population rurale et urbaine du Cameroun de 1900 à 2005.....</i>	<i>138</i>
<i>Figure 25 : Localisation des deux sites d'études : Obala et Talba. ....</i>	<i>143</i>
<i>Figure 26 : Localisation de l'arrondissement d'Obala dans le département de La Lékié. ....</i>	<i>144</i>
<i>Figure 27 : Carte des limites de l'arrondissement d'Obala.....</i>	<i>145</i>

Figure 28 : Relation entre la date de naissance et le temps de vie consacré à l'activité agricole. ....	149
Figure 29 : Localisation de la zone de Talba dans le département du Mbam et Kim.....	152
Figure 30 : Carte des limites de la zone de Talba.....	153
Figure 31 : Réseau routier de desserte de la zone de Talba .....	154
Figure 32 : La « langue forestière » de Talba .....	157
Figure 33 : Localisation des nouveaux villages et pistes créés après 1973 dans la zone de Talba.....	159
Figure 34 : Localisation des dynamiques cacaoyères dans le Sud Est du Mbam et Kim. ...	163
Figure 35 : Mouvement du marché foncier vers le Nord de la zone de Talba. ....	187
Figure 36 : Migration des ouvriers agricoles en provenance du Nord Ouest (Bamenda).....	202
Figure 37 : Importance relative des différentes formes de production agricole. ....	208
Figure 38 : Importance relative des différents coûts d'installation d'un hectare de cacao. ...	212
Figure 39 : Comparaison des coûts d'installation d'un hectare de cacao avec la Valeur Ajoutée Brute et avec la Valeur Ajoutée Nette obtenues. ....	213
Figure 40 : Comparaison de l'évolution entre 1960 et 2010 des indices du coût de la vie, du prix du foncier, des coûts de la main d'œuvre et du prix de vente du cacao (base 100 en 1960).....	216
Figure 41 : Accroissement du différentiel entre les prix de la terre et de la main d'œuvre et l'indice des prix à la consommation. ....	219
Figure 42 : Accroissement du différentiel entre les prix de la terre et de la main d'œuvre et le prix du cacao au planteur. ....	220
Figure 43 : Trajectoire d'accumulation en surfaces cacaoyères des grands planteurs d'Obala. ....	223
Figure 44 : Trajectoires d'accumulation en surfaces cacaoyères des planteurs de la zone d'Obala.....	225
Figure 45 : Trajectoires d'accumulation des petits, moyens, grands et très grands planteurs de la zone d'Obala. ....	230
Figure 46 : Relation entre les surfaces cacaoyères moyennes héritées en 1990 par la troisième génération de planteurs (1960-20--) et leur niveau d'accumulation actuel (2010). Zone d'Obala.....	236
Figure 47 : Trajectoires d'accumulation des planteurs de la zone de Talba. ....	246
Figure 48 : Trajectoires d'accumulation des petits, moyens et grands planteurs de la zone de Talba.....	248
Figure 49 : Trajectoires d'accumulation en cacao des très grands planteurs de la zone de Talba.....	259

<i>Figure 50 : Relation entre l'importance des revenus d'origine non agricole et les surfaces possédées en cacao.....</i>	<i>273</i>
<i>Figure 51 : Rendements moyens obtenus par les différents types de planteurs. ....</i>	<i>281</i>
<i>Figure 52 : Rendements moyens des différents types de planteurs pour les zones d'Obala et de Talba. ....</i>	<i>282</i>
<i>Figure 53 : Exemple de profil de dotation en capitaux (diagramme « en camembert »). ....</i>	<i>290</i>
<i>Figure 54 : Stratégies de mobilisation et d'accumulation des divers types de capitaux. ....</i>	<i>292</i>
<i>Figure 55 : Conflits fonciers au Nord Est de la zone de Talba. ....</i>	<i>320</i>
<i>Figure 56 : Situation et structuration spatiale du front pionnier de Talba.....</i>	<i>324</i>
<i>Figure 57 : Importance relative des différents types de planteurs pour les zones d'Obala et de Talba. ....</i>	<i>325</i>
<i>Figure 58 : La construction de systèmes agro-forestiers aux fonctions différentes.....</i>	<i>326</i>
<i>Figure 59 : Evolution de la production cacaoyère du Cameroun de 1918 à 2009. ....</i>	<i>334</i>
<i>Figure 60 : Evolution de la production nationale de cacao et de ses composantes de 1910 à 2009. ....</i>	<i>338</i>

## Tableaux

<i>Tableau 1 : Analyse des stratégies : points importants et implications méthodologiques.....</i>	<i>79</i>
<i>Tableau 2 : Les différentes formes d'entretien et leurs objectifs. ....</i>	<i>81</i>
<i>Tableau 3 : Taille de l'échantillon en fonction de la précision de l'estimation. ....</i>	<i>83</i>
<i>Tableau 4 : Types d'entretiens et composition des échantillons mobilisés pour notre étude. ....</i>	<i>89</i>
<i>Tableau 5 : Evolution des taux d'accroissement de la population entre 1976-1987 et 1987-2005. ....</i>	<i>139</i>
<i>Tableau 6 : Stratégies des membres des EFA pour l'arrondissement d'Obala. ....</i>	<i>146</i>
<i>Tableau 7 : Importance relative des différentes origines des revenus des EFA.....</i>	<i>148</i>
<i>Tableau 8: Population des cinq arrondissements du département du Mbam et Kim en 1995. ....</i>	<i>160</i>
<i>Tableau 9: Importance relative des différents groupes ethniques pour la zone de Talba en 2010. ....</i>	<i>165</i>
<i>Tableau 10 : Nomenclature des différentes classes de planteurs pour Obala et Talba.....</i>	<i>168</i>
<i>Tableau 11 : Nomenclature et signification socio-économique des classes de planteurs....</i>	<i>169</i>
<i>Tableau 12 : Importance relative des différents types de planteurs pour les zones d'Obala et de Talba. ....</i>	<i>171</i>
<i>Tableau 13 : Importance relative des différents types de planteurs pour la zone de Talba (Jagoret 2006).....</i>	<i>172</i>
<i>Tableau 14 : Comparaison des données de Jagoret et al 2006 et des nôtres.....</i>	<i>172</i>
<i>Tableau 15 : Importance relative des différents types de planteurs en fonction de leur nombre et de leurs surfaces cacaoyères. ....</i>	<i>173</i>
<i>Tableau 16 : Composition de l'échantillon des planteurs interrogés.....</i>	<i>174</i>
<i>Tableau 17 : Modes d'accès à la terre pour les trois générations de planteurs de la zone d'Obala.....</i>	<i>177</i>
<i>Tableau 18 : Prix d'un hectare de forêt dans la zone de Talba, en FCFA. ....</i>	<i>186</i>
<i>Tableau 19 : Importance relative de la main d'œuvre familiale et non-familiale en pourcentage des surfaces cacaoyères de la zone d'Obala et de celle de Talba. ....</i>	<i>194</i>
<i>Tableau 20 : Importance relative de la main d'œuvre familiale et non-familiale pour chaque type de planteurs, pour la zone d'Obala. ....</i>	<i>196</i>
<i>Tableau 21 : Importance relative de la main d'œuvre familiale et non-familiale pour chaque type de planteurs, pour la zone de Talba.....</i>	<i>196</i>
<i>Tableau 22 : Importance relative des différents types de main d'œuvre en % des surfaces cacaoyères pour Obala et Talba.....</i>	<i>198</i>
<i>Tableau 23 : Coûts des différentes tâches en FCFA/ha.....</i>	<i>201</i>

<i>Tableau 24 : Evolution du coût de la main d'œuvre pour le désherbage en FCFA courants par hectare.....</i>	<i>201</i>
<i>Tableau 25 : Importance relative des différentes formes de production agricole pour les zones d'Obala et de Talba.....</i>	<i>207</i>
<i>Tableau 26 : Coûts, Produit Brut et Valeurs Ajoutées pour un hectare de plantation cacaoyère.....</i>	<i>211</i>
<i>Tableau 27 : Importance relative des différentes trajectoires d'accumulation en % du capital cacaoyer actuel de la zone d'Obala.....</i>	<i>226</i>
<i>Tableau 28 : Importance relative des différentes trajectoires d'accumulation en % du capital cacaoyer de la zone de Talba.....</i>	<i>247</i>
<i>Tableau 29 : Importance relative du nombre de planteurs bénéficiant de revenus non agricoles.....</i>	<i>270</i>
<i>Tableau 30 : Surfaces moyennes possédées en cacao pour les différentes situations de pluriactivité.....</i>	<i>271</i>
<i>Tableau 31 : Rendements cacao des planteurs de la zone d'Obala et de Talba.....</i>	<i>280</i>
<i>Tableau 32 : Rendements cacao des différents types de planteurs de l'ensemble de nos deux zones d'étude.....</i>	<i>281</i>
<i>Tableau n°33 : Rendements cacao des différents types de planteurs pour les zones d'Obala et de Talba.....</i>	<i>282</i>
<i>Tableau 34 : Caractérisation des différents types de planteurs selon la grille proposée par Castex (1977).....</i>	<i>309</i>

## Planches photographiques

<i>Planche photographique 1 : Feuille et cabosses de cacao. ....</i>	<i>22</i>
<i>Planche photographique 2 : Un « planteur » fier de montrer sa médaille du mérite agricole.</i>	<i>23</i>
<i>Planche photographique 3 : La récolte, le séchage et la mise en sac du cacao mobilisent tous les membres de la famille du planteur ; c'est un temps fort de l'année agricole. ....</i>	<i>37</i>
<i>Planche photographique 4 : « Planteur et chauffeur de taxi », ou « planteur et commerçant », la combinaison d'activités agricoles et non agricoles est très fréquente au Cameroun. ....</i>	<i>38</i>
<i>Planche photographique 5 : Installation de cultures vivrières (arachide, bananier plantain...) après défriche et brulis de la forêt.....</i>	<i>123</i>
<i>Planche photographique 6 : Aspects d'agroforêts à base de cacao dans la zone d'Obala. .</i>	<i>124</i>
<i>Planche photographique 7 : Aspects d'agroforêts à base de cacao dans la zone de Talba. ....</i>	<i>125</i>
<i>Planche photographique 8 : Cabosses de cacao attaquées par la pourriture brune. ....</i>	<i>126</i>
<i>Planche photographique 9 : Opération de réduction de l'ombrage de la cacaoyère.....</i>	<i>126</i>
<i>Planche photographique 10 : Un petit planteur écabosse sa récolte de cacao. ....</i>	<i>127</i>
<i>Planche photographique 11 : Aspects des cabosses une fois ouvertes.....</i>	<i>128</i>
<i>Planche photographique 12 : Extraction des fèves de cacao entourées de leur mucilage. .</i>	<i>128</i>
<i>Planche photographique 13 : La ville de Yaoundé, principal pôle d'attraction du Centre Cameroun. ....</i>	<i>137</i>
<i>Planche photographique 14 : Des pistes ouvertes à l'origine pour le transport des billes de bois. ....</i>	<i>155</i>
<i>Planche photographique 15 : Aspects des pistes qui traversent la zone de Talba. ....</i>	<i>156</i>
<i>Planche photographique 16 : L'aire de séchage du cacao d'un grand planteur de la zone de Talba. ....</i>	<i>170</i>
<i>Planche photographique 17 : L'aire de séchage du cacao d'un petit planteur de la zone d'Obala.....</i>	<i>170</i>
<i>Planche photographique 18 : Planteurs et ouvriers agricoles des zones enquêtées d'Obala et de Talba. ....</i>	<i>176</i>
<i>Planche photographique 19 : Certificat de vente d'une parcelle située à Mont-Tama, zone de Talba. ....</i>	<i>185</i>
<i>Planche photographique 20 : Grandeur et décadence des grandes chefferies du Centre Cameroun. ....</i>	<i>228</i>
<i>Planche photographique 21 : Ema collecte le Djansang dans la cacaoyère de son père....</i>	<i>244</i>
<i>Planche photographique 22 : Les planteurs abattent toujours des arbres pour faire des ponts de fortune pour accéder aux plantations les plus isolées.....</i>	<i>254</i>

<i>Planche photographique 23 : Un jeune homme de La Lékié prélève du sable dans le lit de la Sanaga pour le vendre. ....</i>	<i>255</i>
<i>Planche photographique 24 : Jeunes fils de planteurs gagnant quelque argent en confectionnant des briques en terre crue pour la construction des cases. ....</i>	<i>264</i>
<i>Planche photographique 25 : Collecte du vin de palme. Ici le prélèvement de la sève du palmier se fait après abattage de l'arbre. ....</i>	<i>264</i>
<i>Planche photographique 26 : Chantier « clandestin » d'abattage et de sciage de bois dans une agroforêt à base de cacao d'Obala. ....</i>	<i>265</i>
<i>Planche photographique 27 : Jeune couturier ambulant et jeune colporteur, qui vont de village en village pour offrir leurs services. ....</i>	<i>266</i>
<i>Planche photographique 28 : Vendeur à la sauvette. ....</i>	<i>266</i>
<i>Planche photographique 29 : Un petit planteur, mais homme d'affaires avisé, qui investit dans le coxage du cacao. ....</i>	<i>278</i>
<i>Planche photographique 30 : Cabosses de cacao avant et après récolte. ....</i>	<i>279</i>
<i>Planche photographique 31 : Des casemates de gardiens et des écriteaux éloignent les intrus de cette très grande plantation cacaoyère du nord de la zone de Talba appartenant à un important homme d'affaires originaire de l'Ouest (anglophone). ....</i>	<i>312</i>
<i>Planche photographique 32 : L'habitat des petits et moyens planteurs. ....</i>	<i>328</i>
<i>Planche photographique 33 : Sous la véranda de la maison d'un grand planteur. ....</i>	<i>328</i>
<i>Planche photographique 34 : Aspect des abords d'une piste cacaoyère dans la zone de Talba. ....</i>	<i>329</i>
<i>Planche photographique 35 : Plantations de cacao installées sous un ombrage peu dense dans la zone de Talba. ....</i>	<i>330</i>
<i>Planche photographique 36 : Un jeune planteur travaillant aussi comme « moto taxi man », photographié ici dans le salon de son habitation, au village. ....</i>	<i>332</i>
<i>Planche photographique 37 : La case de santé communautaire de la mission catholique de Talba. ....</i>	<i>359</i>
<i>Planche photographique 38 : Les Bayam Selam collectent la banane plantain dans la zone de Talba. ....</i>	<i>363</i>
<i>Planche photographique 39 : Les camions évacuent la production de bananier plantain de la zone de Talba vers les villes du Cameroun ou de la sous-région (Gabon, Guinée Equatoriale). ....</i>	<i>364</i>

## 0 Introduction.

### 0.1 Le développement agricole de l'Afrique : une nécessité toujours d'actualité.

Le rapport sur le développement du monde publié en 2008 par la Banque Mondiale (2008) indique que « l'agriculture est un instrument de développement crucial pour la réalisation de l'objectif de développement pour le Millénaire qui consiste à réduire de moitié d'ici 2015 la proportion de la population vivant dans l'extrême pauvreté et souffrant de faim chronique ». Selon ce même rapport les trois quarts des habitants pauvres des pays en développement vivent dans les espaces ruraux et dépendent directement ou indirectement de l'agriculture pour leur subsistance. Ces ruraux pauvres représentent 2,1 milliards d'individus ayant moins de deux dollars par jour pour vivre et 880 millions d'individus ayant moins d'un dollar par jour. En ce début de vingt et unième siècle, le développement reste donc un objectif d'actualité et celui du secteur agricole est appelé à jouer une place centrale dans l'amélioration des conditions de vie de près de la moitié des habitants de notre planète. Cet objectif concerne en particulier l'Afrique de l'ouest et du centre où les problèmes de développement agricole et de pauvreté restent prégnants (FIDA, 2001). Au Cameroun, le taux de pauvreté<sup>1</sup> des ménages ruraux a augmenté de 52,1 à 55% entre 2001 et 2007 et le taux d'autosuffisance alimentaire national s'est dégradé (MINEPAT/CTSE, 2009). Ces difficultés ne sont pas récentes. L'amélioration des revenus des agriculteurs et le développement du secteur agricole constituent depuis plusieurs décennies deux des priorités affichées par les différents gouvernements et organismes de recherche et de développement camerounais (Direction de l'Agriculture, 1969; Ministère de l'Agriculture, 1981, 2002; MINEPAT/CTSE, 2009).

---

<sup>1</sup> Au Cameroun, le seuil de pauvreté en 2007 est de 269 443 FCFA par équivalent-adulte et par an contre 232 547 en 2001, soit un accroissement en valeur nominale de 15,8%. Ainsi, un ménage est pauvre en 2007 si en moyenne un équivalent-adulte de ce ménage vit avec moins de 269 443 FCFA par an (soit 738 FCFA par jour ou 22 454 FCFA par mois). Ce montant correspond au minimum nécessaire pour satisfaire les besoins essentiels d'un individu (MINAT/CTSE 2009)

Le calcul du seuil de pauvreté prend en compte les dépenses monétaires, l'autoconsommation des produits agricoles et forestiers, les transferts en nature reçus d'autres ménages et le loyer imputé des ménages propriétaires de leur logement ou logés gratuitement (DSCN 2002)

La parité du FCFA par rapport à l'euro est la suivante : 1 euro = 655 FCFA

## 0.2 Une accumulation en capital indispensable mais difficile.

Comme le rappelle Timmer (2002), la question du rôle de l'agriculture dans le développement économique des peuples et des nations « *is an old and honorable question* ». Mais que recouvre donc cette notion de « développement » qui mobilise chercheurs, développeurs, responsables politiques et organisations internationales depuis plusieurs décennies, et quelles sont les voies pour y parvenir ?

Ce terme, apparu au lendemain de la seconde guerre mondiale, repose à sa façon la question déjà abordée par Adam Smith presque deux siècles auparavant sur « la nature et les causes de la richesse des nations » (Assidon, 1992). Ce terme a été durant les années 50 et 60 étroitement associé à celui de « croissance » et en particulier aux aspects économiques de la croissance. L'indicateur le plus couramment utilisé pour mesurer le niveau de richesse créé dans un pays donné est le Produit Intérieur Brut ou PIB. Il est défini comme la valeur totale de la production interne de biens et services dans un pays donné au cours d'une année donnée par les agents résidant à l'intérieur du territoire national. Cet indicateur permettait de comparer les niveaux de développement atteint par les différentes nations. Il a été à l'origine de la classification en nations « développées » ou « sous-développées » et a contribué à diffuser la vision d'une planète divisée entre pays du Nord (développés) et pays du Sud (sous-développés ou en voie de développement). Rapporté au nombre d'habitants de la nation considérée, cet indicateur permet également d'évaluer le niveau de richesse moyen des individus de chaque nation. A partir des années 70, et face à la croissance des disparités de revenus dans de nombreux pays du Sud, cette vision du niveau moyen de la richesse des individus d'une nation est remise en cause et l'on s'intéresse également à la répartition de la richesse nationale et à l'évolution des écarts de revenus entre les différents groupes socio-économiques (Chenery et al., 1974). Des auteurs, comme Amartya Sen (2000), vont, à partir des années 90, progressivement compléter cette vision économico-centrée du développement par des considérations plus attentives aux autres dimensions du développement et en particulier à ses dimensions socio-politiques et humaines. L'état de santé, le niveau d'éducation, les capacités à agir et à faire valoir ses opinions, dont disposent les habitants d'une nation feront désormais partis des indicateurs de développement retenus par des organisations internationales telles que le PNUD. Un second élargissement de cette vision économico-centrée du développement va émerger suite au rapport Brundtland (Brundtland, 1987) qui alerte l'opinion mondiale sur l'épuisement des ressources naturelles et la mise en péril de l'environnement. En ce début de 21<sup>ème</sup> siècle, le développement ne devra donc plus être seulement « économique » et « humain » mais il devra désormais être également « durable ».

Les « chemins » conduisant au développement économique, ont été également depuis longtemps théorisés. Pour Adam Smith (Smith, 1976 (éd. orig. 1776)) les étapes du développement suivent la séquence « chasse-élevage-agriculture-commerce-industrie ». Pour Karl Marx (Marx, 2008 (éd. orig. 1867)) l'évolution doit se faire à travers la succession « féodalisme-capitalisme-socialisme ». Rostow (1962) définit lui cinq étapes pour le développement d'une nation qui vont de la société traditionnelle à l'ère de la consommation de masse, et Clark (1960) et Fourastier (1963) insisteront plus sur les mutations sectorielles des économies nationales. Ce qui est commun à ces différentes théories du développement économique, c'est le fait que celui-ci apparait en grande partie basé sur l'amélioration des techniques et des processus de production et sur l'accroissement de la productivité du travail humain. Le second élément commun à ces différentes théories c'est qu'elles indiquent que cet accroissement du niveau technique et de la productivité du travail est étroitement lié aux trajectoires d'accumulation en capital des unités de production. En effet, selon ces théories, l'amélioration des techniques de production et de la productivité du travail humain permettent de dégager un surplus de production commercialisable de plus en plus important qui autorise la constitution d'une épargne. Cette épargne pourra être en partie réinvestie dans l'outil de production (machines, foncier,...) et améliorer encore la productivité du travail. L'unité de production s'inscrit ainsi dans un cercle vertueux de croissance et de développement fondé sur le couple « progrès technique-accumulation de capital ». Bien que les économistes, en particulier ceux traitant du développement agricole (Roux, 1986; Boussard, 1987; Roux, 1987; Timmer, 1988), aient depuis, largement discuté et enrichi ces théories fondatrices, la majorité des économistes du développement ne contestent pas, comme le souligne Assidon (2000) « la suprématie du capital comme facteur de croissance ».

Dans les exploitations agricoles des pays développés cette accumulation en capital a permis un recours de plus en plus important à la mécanisation, puis à la motorisation agricole, ainsi qu'aux intrants (semences améliorées, engrais, pesticides...). Elle s'est également traduite par une augmentation des surfaces exploitées par les unités de production agricole. Ainsi, en France, la taille moyenne des exploitations agricoles est passée de 8,74 ha en 1892, à 15,8 ha en 1963, puis à 28 ha en 1988 et enfin à 42 ha en 2000 (Chaléard et Charvet, 2004). La situation de l'agriculture africaine, est bien différente. Elle reste essentiellement manuelle, utilise peu d'intrants et est majoritairement le fait d'exploitations agricoles familiales dont les surfaces cultivées restent encore aujourd'hui généralement fort modestes. Au Cameroun, les deux recensements de l'agriculture disponibles montrent que la taille moyenne des exploitations familiales est faible et qu'elle n'a pas connu d'évolution notable, puisqu'elle passe de 1,6 ha en 1972 (PNUD-FAO, 1977) à 1,7 ha en 1984 (DNRA, 1987a).

Bien que la productivité du travail et les revenus monétaires générés par cette agriculture familiale restent faibles, elle représente encore 80% de l'appareil productif agricole camerounais et elle occupe 63,5% de la population active du Cameroun (MINADER-MINEPIA, 2007; MINEPAT/CTSE, 2009).

Depuis une cinquantaine d'années, et conformément aux théories économiques du développement, les institutions internationales et les gouvernements camerounais ont fait de la promotion du progrès technique et de l'amélioration de la productivité du travail l'un des principaux leviers du développement agricole. Cependant, force est de constater que malgré la promotion du « progrès technique », cette agriculture familiale apparaît au premier abord comme peu capable de conduire des processus d'accumulation lui permettant d'accroître graduellement l'importance de ses facteurs de production, et en particulier les surfaces cultivées par exploitation. La promotion du modèle de développement que l'on pourrait qualifier de « techniciste », « productiviste » et « marchand » ne semble pas avoir tenu ses promesses. Ce modèle est pourtant encore aujourd'hui largement promu, comme en témoignent les récentes recommandations de la Banque Mondiale : « *Dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, pour que l'agriculture puisse entraîner la croissance économique dans les pays à vocation agricole, il faudra que s'opère une révolution au niveau de la productivité des petites exploitations agricoles* » (Banque Mondiale, 2008).

### **0.3 Les plantations cacaoyères : un indicateur précieux des stratégies d'accumulation.**

Diverses hypothèses ont été émises pour expliquer la persistance d'un faible développement de l'agriculture familiale africaine et en particulier camerounaise. Selon les auteurs, ce faible développement serait imputable à un échange inégal entre pays du Nord et du Sud (Arghiri et Bettelheim, 1978) à la captation par l'Etat camerounais d'une part importante de la valeur ajoutée créée par cette agriculture familiale (Varlet, 1992), voire même à un refus des modèles de développement « importés » (Kabou, 1991).

Sans chercher à remettre en cause le bien-fondé et la validité des thèses précédentes, la question que nous souhaitons traiter dans le cadre de cette étude concerne le rôle des stratégies des exploitants agricoles eux mêmes par rapport à ces processus d'accumulation.

Il nous paraît intéressant de voir si l'accumulation, notamment dans l'outil de production agricole, a constitué, et constitue encore aujourd'hui, un objectif important pour les exploitants agricoles eux-mêmes. Il nous semble également utile de préciser comment, et pourquoi, les stratégies d'accumulation des exploitants ont évolué par rapport aux évolutions du contexte national et international. L'exploitant agricole, et sa famille, constituent en effet le lieu où s'élaborent les stratégies concernant le fonctionnement de l'exploitation agricole et la reproduction de l'unité familiale et où se prennent les décisions qui concernent en particulier les investissements dans l'outil de production agricole (Brossier et al., 1997).

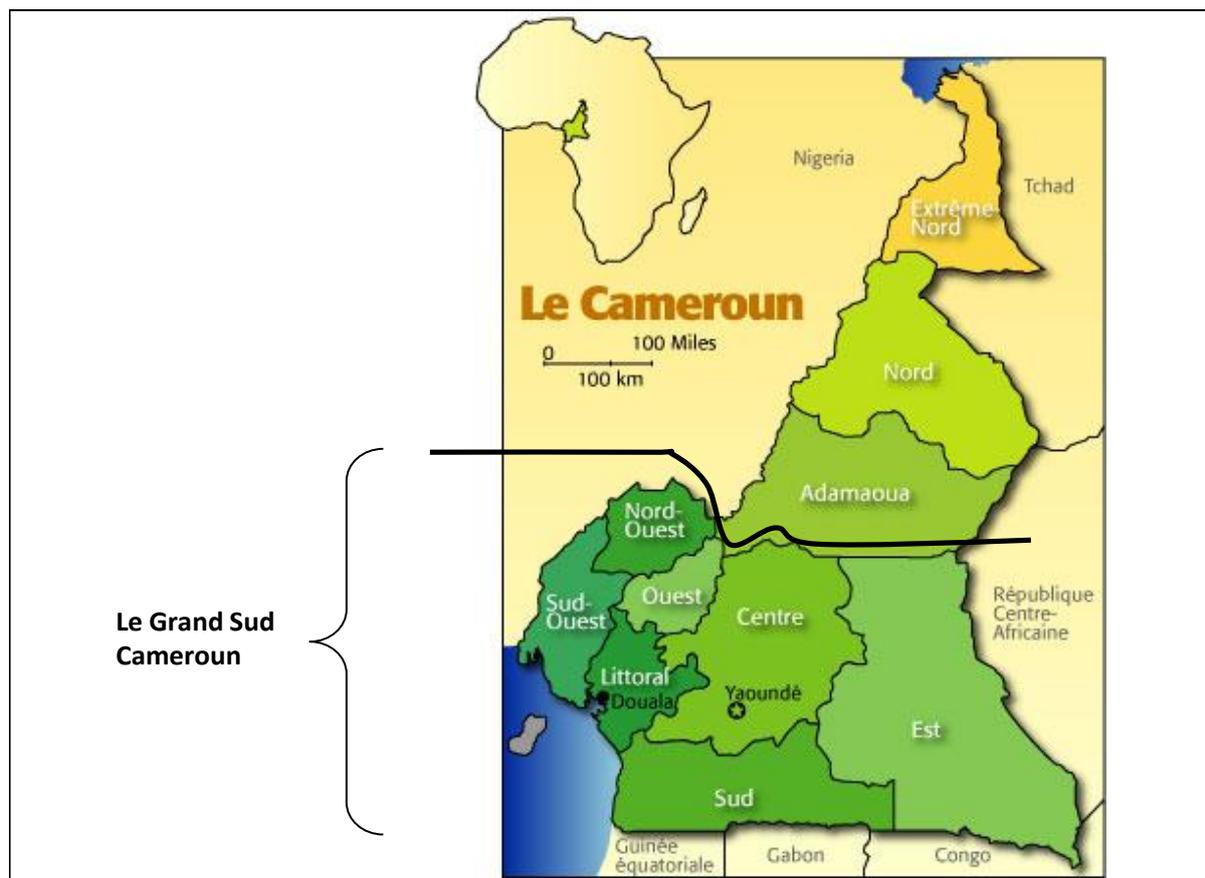
Cette étude vise donc à apporter des éléments de réponses aux questions suivantes. L'analyse des stratégies développées par les ménages agricoles confirme-t-elle l'absence générale de processus d'accumulation dans l'outil de production agricole ? Révèle-t-elle, au contraire, l'existence d'une certaine diversité des stratégies développées et des niveaux d'accumulation atteints ? Si oui, quelles ont été, et quelles sont les trajectoires d'accumulation les plus performantes et pourquoi ?

Pour mieux définir le périmètre de cette étude, il nous faut préciser l'époque qu'il est intéressant d'analyser, les indicateurs d'accumulation dans l'outil de production agricole qui apparaissent les plus pertinents pour conduire cette analyse, et les zones d'étude les plus appropriées.

L'accumulation, en particulier dans l'outil de production agricole, est un processus qui se déroule sur des périodes de temps qui sont de l'ordre de plusieurs années, voire de plusieurs générations. Par ailleurs, pour mieux identifier les déterminants des stratégies d'accumulation des exploitants, il est intéressant d'analyser comment celles-ci ont évolué durant les différentes situations et périodes historiques qu'a connues le Cameroun. Nous ne souhaitons donc pas traiter uniquement des phénomènes contemporains, mais nous souhaitons pouvoir les replacer dans des processus s'inscrivant dans un pas de temps plus long. Nous conduirons donc cette analyse des stratégies d'accumulation des exploitants agricoles sur une longue période. L'analyse portera sur une période d'un siècle, allant du début du XX<sup>ème</sup> siècle à nos jours (1910 à 2010).

Le choix des indicateurs d'accumulation dans l'outil de production agricole apparait relativement limité compte tenu de la réalité des systèmes de production agricole familiaux camerounais. Ces systèmes sont caractérisés par un très faible recours au machinisme agricole et ne disposent généralement pas d'installations agricoles conséquentes (bâtiments de stockage ou de transformation des produits agricoles...). De même, les volumes d'épargne sous forme de monnaie sont généralement des plus limités et, quand ils existent, il n'est pas toujours aisé de recueillir des informations précises sur ce type de données. Cependant, dans le Grand Sud Cameroun<sup>2</sup> (figure n°1), qui constitue le cadre géographique de notre étude, l'analyse des données statistiques agricoles disponibles (PNUD-FAO, 1977; DNRA, 1987a) et l'observation des paysages agraires montrent que les plantations de cacao et de café constituent l'un des capitaux fixes les plus pertinents pour analyser les stratégies d'accumulation des exploitants dans leur outil de production agricole. Le dernier recensement agricole réalisé au Cameroun en 1984 indique ainsi que 3 exploitants agricoles du Grand Sud Cameroun sur 4 pratiquaient l'une de ces cultures, ou les deux (DNRA, 1987a).

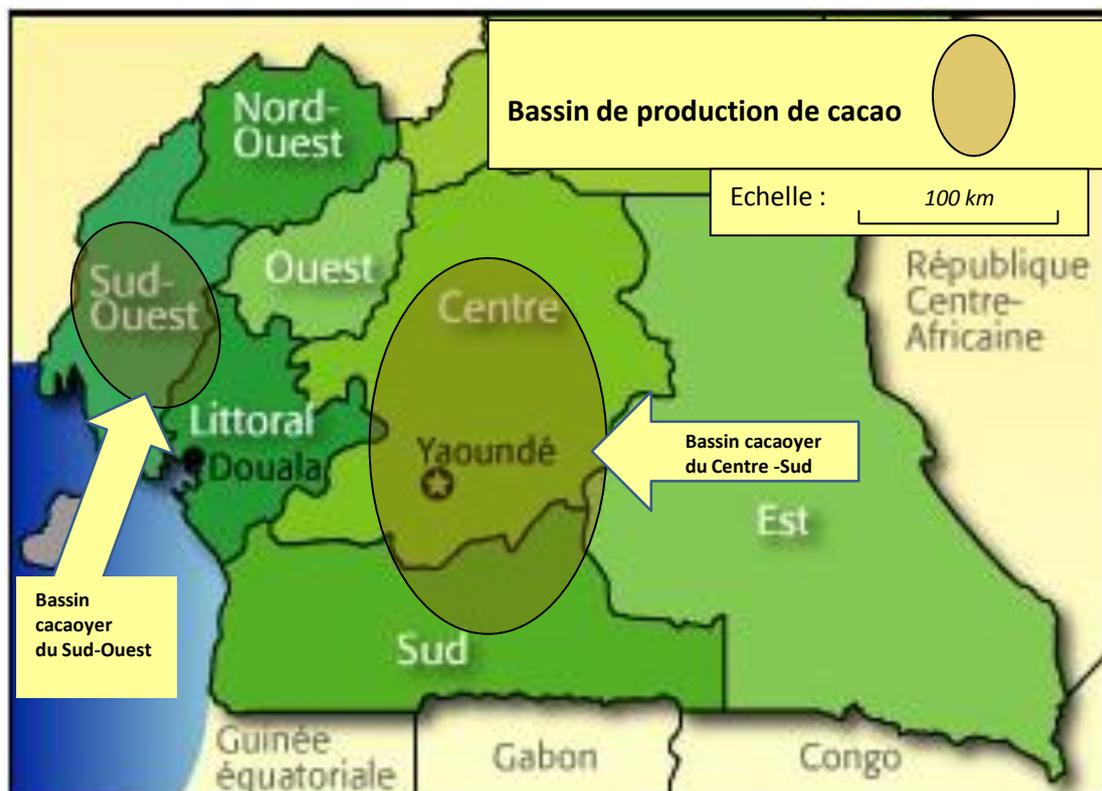
Figure 1 : Carte des provinces du Cameroun et délimitation du Grand-Sud Cameroun<sup>2</sup>.



<sup>2</sup> Le « Grand Sud Cameroun » est le nom habituellement donné par les agents des institutions de recherche et de développement camerounaises à la zone géographique qui regroupe les provinces de l'Ouest, du Nord-Ouest, du Sud-Ouest, du Littoral, du Centre, du Sud et de l'Est.

Si les plantations caféières, présentes surtout dans la province de l'Ouest du Cameroun, ont connu depuis deux décennies d'importants phénomènes d'arrachage (Tchouamo, 1994; Janin, 1995; Janin, 2000; ONCC-CICC, 2009; Guetat-Bernard, 2011), les plantations de cacao restent, elles, l'une des principales formes d'accumulation pour de nombreux agriculteurs du Grand Sud Cameroun (ONCC-CTA-ORIGIN, 2010). Pour des raisons d'ordre pédoclimatiques et historiques, les principaux bassins de production de cacao sont localisés dans les provinces du Centre, du Sud et du Sud Ouest du Cameroun (figure n°2). La province du Centre Cameroun est l'une des principales zones de production cacaoyère du Cameroun (Jagoret et al., 2006). Elle représentait en 1989, date des dernières données disponibles par province, 58% de la production nationale de cacao (Losch et al., 1991). De plus, la production cacaoyère concerne la grande majorité des exploitants de cette province. Ainsi, le dernier recensement agricole de 1984 indique que 123.300 exploitants, soit 76.1% du total des exploitants agricoles de cette province, possèdent des plantations de cacao (DNRA, 1987b). Cette importance de la culture cacaoyère au Centre Cameroun reste prégnante dans les paysages agraires d'aujourd'hui, même si de nombreux ménages ont, comme nous le verrons, diversifié leurs systèmes de production agricole et d'activités.

Figure 2 : Provinces du Grand Sud Cameroun et principaux bassins de production de cacao.



Ainsi, les surfaces cacaoyères possédées par les exploitants de la province du Centre constituent un indicateur d'accumulation dans l'outil de production agricole et une zone d'étude pertinents pour l'analyse des stratégies d'accumulation des exploitants agricoles.

De plus, le cacao présente l'avantage d'être cultivé dans la province du Centre depuis le début du XXème siècle. L'accroissement du capital fixe « plantations cacao » constitue donc un indicateur précieux de l'évolution sur la longue période des capacités et des stratégies d'accumulation des exploitants agricoles de cette province.

*Planche photographique 1 : Feuille et cabosses de cacao.*



Enfin, le cacao possède un rôle important de marqueur foncier et une dimension identitaire très forte. Le statut de « planteur<sup>3</sup> » a une grande importance, en particulier dans la province du Centre Cameroun. Celui qui crée une plantation, ou qui en a hérité, possède une bonne connaissance des faits se rapportant à cette culture. Ainsi, la mémoire orale de faits même très anciens, est précise et digne de foi.

*Planche photographique 2 : Un « planteur » fier de montrer sa médaille du mérite agricole.*



Ces différents éléments de la réalité agraire du Grand Sud Cameroun nous ont donc conduit à centrer notre analyse sur **les stratégies et processus d'accumulation en surfaces cacaoyères des planteurs du Centre Cameroun.**

<sup>3</sup> Le terme de « planteur » désigne au Cameroun, et plus généralement en Afrique de l'Ouest et Centrale, les exploitants qui disposent de plantations pérennes, ici, des cacaoyères.

#### 0.4 Des surfaces cacaoyères par planteur qui n'évoluent guère.

Nos travaux s'inscrivent dans le prolongement de ceux conduits par divers chercheurs qui se sont également attachés à caractériser et à comprendre les modes de vie et les stratégies des planteurs du Centre Cameroun, ainsi que la structure et le fonctionnement de leurs exploitations.

Les pionniers de cette aventure intellectuelle sont probablement Jean Binet (Binet, 1956) et Henri Maricou (1962). Ce dernier, dès la fin des années 1950, conduit des enquêtes auprès d'un millier de planteurs et agriculteurs du Centre Cameroun. Le traitement de ces données d'enquêtes lui permet de fournir une première description des structures agricoles du Centre Cameroun. La « découverte » de la modestie de ces structures d'exploitation (2,6 ha cultivées/exploitation, dont 2ha en cacao et 1 ha en cultures vivrières en partie installées sous les cacaoyères) et de la persistance de leur faible niveau technique conduira cet auteur à s'interroger quelques années plus tard, et donc déjà dans les années 1970, sur les « freins à la pénétration du progrès technique dans l'agriculture camerounaise » (Marticou, 1973). Ce constat sera partagé par Champaud qui porte également un regard critique sur les faibles progrès techniques enregistrés par la production cacaoyère camerounaise (Champaud, 1966). Marticou mettra alors en évidence que si le planteur du centre Cameroun est bien intéressé par la maximalisation de la productivité de son travail cela ne le conduit pas à moderniser les techniques (utilisation de variétés améliorées et d'intrants, soins intensifs prodigués à la plantation...) mais plutôt à développer des pratiques extensives. Bien que ces pratiques extensives s'apparentent pour cet « ingénieur en chef de l'agriculture d'Outre-Mer » plus à une « cueillette du cacao » qu'à sa culture, il démontre qu'elles assurent souvent au planteur une meilleure productivité de son travail que certains des itinéraires techniques plus intensifs promus par les vulgarisateurs. Il souligne également le fait que dans les zones les plus densément peuplées du Centre Cameroun, là où les stratégies extensives se heurtent aux faibles disponibilités foncières, la solution développée par les planteurs pour améliorer le niveau de rémunération de leur travail n'est pas tant l'intensification agricole que l'exode rural. Ces constats ne décourageront pas la foi qu'il place dans la modernisation de l'agriculture, capable selon lui d'inverser ces tendances et de permettre au planteur de bénéficier lui aussi à terme d'une juste et attractive rémunération de son labeur et de résister à l'attrait de la ville (Marticou, 1973).

Pourtant l'ampleur de l'exode rural va s'affirmer au cours des deux décennies qui suivront l'indépendance du Cameroun. L'importance de ce phénomène, et les inquiétudes qu'il suscite, conduiront de nombreux géographes de l'ORSTOM (actuel IRD) à s'intéresser aux dynamiques migratoires du Grand Sud Cameroun et en particulier à celles des planteurs et agriculteurs du Centre Cameroun. Leurs travaux (Franqueville, 1971; Marguerat, 1975; Barbier et al., 1977; Franqueville, 1987) s'attacheront à caractériser l'ampleur des flux migratoires et les raisons de cet exode. Ces auteurs indiquent que l'exode rural est dû en grande partie à l'attrait des services offerts par la ville (eau courante, électricité, santé, éducation) et à la recherche d'une meilleure rémunération du travail. Ces travaux, et en particulier ceux de Franqueville, montreront également, comme le feront aussi en partie Champaud et Dongmo pour l'Ouest Cameroun (Dongmo, 1981b; Champaud, 1983), que cet exode rural ne signifie pas pour les migrants une rupture définitive avec leur espace rural d'origine mais que l'on assiste plutôt à la naissance d'« une Afrique entre le village et la ville » (Franqueville, 1987). Ces travaux sur l'exode rural constitueront durant une quinzaine d'années l'une des portes d'entrée privilégiée pour l'analyse des dynamiques rurales du Centre Cameroun et des stratégies des agriculteurs.

Cette « hémorragie » que semble subir l'agriculture camerounaise conduira les économistes de l'ORSTOM et du CIRAD à s'interroger sur les capacités d'accumulation des exploitations familiales en zone cacaoyère, voire sur leur capacité à assurer leur simple reproduction.

J. Weber, dans un document de 1974 intitulé « *types de surproduit et forme d'accumulation, la province cacaoyère du centre-sud Cameroun*<sup>4</sup> » conclut : « *les rapports de production au sein du milieu rural et la forme d'accumulation à laquelle ils aboutissent montrent bien que cette insertion dans les rapports internationaux de production se satisfait de la non émergence de rapports capitalistes de production, et de l'inexistence d'une accumulation productive* » (Weber, 1974). Cet économiste de l'ORSTOM confirme ce diagnostic dans un article publié en 1977 sur les structures agraires de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun (Weber, 1977). Il y indique que les règles d'héritage du foncier et des plantations s'opposent en général pour l'instant à la constitution d'une classe de grands planteurs et qu'il ne faut pas s'attendre non plus à un développement du salariat agricole à partir d'une main d'œuvre locale puisque l'accès à la terre est trop aisé et que les migrations vers les villes fournissent des salaires à ceux qui désirent vendre leur force de travail.

---

<sup>4</sup> Le Centre-Sud regroupe les provinces actuelles du Centre et du Sud Cameroun qui étaient à cette époque réunies dans une seule province appelée « Centre-Sud Cameroun ».

Il signale cependant dans son premier article (Weber, 1974) l'apparition d'une accumulation en surface foncières plus importantes « *entre les mains de hauts fonctionnaires ou de commerçants* », mais il souligne le fait que « *cette accumulation de terres demeure improductive* » (Weber, 1974).

Alain Leplaideur, économiste du CIRAD, dans un article intitulé « *vie et survie en zone forestière camerounaise : la reproduction simple est-elle assurée ?* », s'interroge, lui, en 1989, non sur les possibilités d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun mais sur leur simple capacité de reproduction (Leplaideur, 1989). Il y décrit en particulier la cacaoculture du département de La Lékié (voir figure n°3) qui est emblématique de celle de la province du Centre Cameroun. Cette cacaoculture, réalisée dans des espaces densément peuplés, sur des terres exigües et épuisées, oblige la majorité des familles à organiser leur survie autour de la présence proche de la ville (activités non agricoles, vente de denrées alimentaires à haute valeur ajoutée, ...). Leplaideur signale cependant, comme J. Weber en 1974, l'existence de commerçants et de grands fonctionnaires absentéistes qui acquièrent, en particulier dans le département du Mbam<sup>5</sup> (voir figure n°3) situé au Nord de la province du Centre, des surfaces importantes en foncier, et il ajoute qu'ils y implantent du cacao grâce « *à l'embauche d'escouades de travailleurs* » (Leplaideur, 1989). L'émergence de ce front pionnier cacaoyer dans le Mbam sera également mentionnée quelques années plus tard par Varlet et Berry (Varlet et Berry, 1997), et Loch et al (1991) confirmeront le fait que cette zone connaît un développement de l'utilisation de la main d'œuvre salariée. Leplaideur indique également qu'un mouvement de même type serait en cours dans le bassin cacaoyer du Sud Ouest et du littoral et qu'il serait plutôt porté dans ces zones « *par les petits producteurs marchands de Bamenda* » (Leplaideur, 1989).

Malgré ces premières indications concernant l'émergence de processus d'accumulation en surfaces foncières et cacaoyères, cette époque, allant de l'indépendance aux années 80, est plutôt présentée comme celle d'une « *agriculture paysanne en déclin* » et vieillissante (Ministère de l'Agriculture, 1980), qu'une période marquée par l'accumulation de capital dans les exploitations agricoles familiales. Comme le souligne le bilan diagnostique de l'agriculture portant sur la période 1960-1980, « *43% de la superficie agricole est cultivée par des paysans ayant plus de 45 ans, et dans la zone de la SODECAO (zone cacaoyère du Centre et du Sud Cameroun) la moyenne d'âge des actifs est de 51 ans* » (Ministère de l'Agriculture, 1980).

---

<sup>5</sup> Par décret n°94/008 du 12 janvier 1994, le département du Mbam a été scindé en deux départements, à savoir le Mbam-et-Inoubou, chef lieu Bafia, et le Mbam-et-Kim, chef lieu Ntui.

Figure 3 : Carte des départements de la province du Centre Cameroun et densité de population.



Source : Carte réalisée par l'auteur à partir du document du PNUD (2000b)

Le recensement agricole de 1984 montre que si le nombre d'exploitations cacaoyères présentes au Cameroun a très légèrement augmenté, passant de 254.000 en 1972 à 262.000 en 1984 (+3%), on ne constate aucune accumulation en surfaces cacaoyères. La surface moyenne en cacao de ces exploitations a même légèrement diminué, puisqu'elle est passée de 1.6 ha en 1972 (PNUD-FAO, 1977) à 1.3 ha en 1984 (DNRA, 1987a) au niveau national. Elle s'établira à 1.1 ha en 1984 pour la province du Centre Cameroun (DNRA, 1987b). La production cacaoyère nationale stagnera d'ailleurs durant ces trois décennies (1965-1995) autour de 110.000 tonnes/an.

Ces constats plutôt pessimistes sur les dynamiques d'accumulation en surfaces cacaoyères et sur l'avenir de la cacaoculture familiale n'empêchent pas cependant les chercheurs de décrire avec précision les systèmes de production et les pratiques techniques des agriculteurs et planteurs du Centre Cameroun (Champaud, 1973; Leplaideur, 1985; Varlet, 1991; Santoir, 1992). Cette description minutieuse vise plus à rendre compte de la pertinence des logiques et des savoirs faire paysans (Weber, 1978; Leplaideur, 1985) qu'à stigmatiser le manque de progrès technique, la faiblesse des revenus agricoles et la modestie des surfaces accumulées en cacao. Cette posture « compréhensive » conduira d'ailleurs certains économistes (Weber, 1977; Leplaideur, 1985) à prendre quelque recul par rapport à leur discipline et par rapport à « leur contribution au développement » et à replacer l'analyse des structures et pratiques agricoles contemporaines dans un cadre disciplinaire et historique plus large.

La thèse d'Alain Leplaideur portant sur la caractérisation des systèmes agricoles en zone forestière du Centre-Sud Cameroun (Leplaideur, 1985) illustre cette volonté de joindre la sociologie, l'ethnographie, voire l'histoire, aux outils de l'analyse économique. Cet auteur ne se contente pas de conduire une somme impressionnante d'enquêtes auprès de 656 agriculteurs du Centre-Sud Cameroun et de décrire par le menu les divers systèmes de production agricoles qu'ils développent. S'appuyant en particulier sur les données ethnographiques publiées en 1981 par Philippe Laburthe-Tolra sur les anciens Bétis du Cameroun (Laburthe-Tolra, 1981), il s'attache également à montrer comment l'introduction des cultures pérennes de rente par les puissances coloniales a bouleversé les représentations et les modes de vie des ethnies du Centre Cameroun. Il montre aussi comment les représentations et règles sociales des Bétis influent sur les pratiques et les stratégies des planteurs qu'il étudie. Cette propension à élargir l'analyse sur des pas de temps plus longs pour mieux comprendre les logiques paysannes actuelles se retrouvera dans les travaux de plusieurs économistes (Weber, 1974, 1977, 1978; Leplaideur, 1985), géographes (Santoir, 1992) et sociologues (Delpech, 1980) qui mèneront des recherches au Cameroun dans les années 70 et jusqu'au début des années 90.

Ces travaux nous apportent des informations précieuses sur l'évolution des caractéristiques culturelles et agricoles des sociétés agraires du Centre Cameroun et nous nous appuyons sur elles pour conduire nos propres analyses. Ils nous ont également conforté dans notre désir d'analyser les dynamiques agraires sur le temps long et dans notre volonté de mobiliser différents cadres disciplinaires.

Ces travaux invitaient donc les chercheurs de la fin des années 1980 à développer des études portant sur le temps long et à dépasser la seule analyse des réalités contemporaines et des objectifs économiques. Cependant, la crise qu'affronte le Cameroun à partir de 1986, marquée en particulier par la baisse drastique des cours du cacao, suivie de la mise sous ajustement structurel, puis de la dévaluation du FCFA en janvier 1994, va conduire de nombreux chercheurs et experts à reporter à partir des années 1990 leur attention sur les urgences et problèmes économiques du moment. Les travaux réalisés durant les années 90 et jusqu'au début des années 2000 (Losch et al., 1991; Losch et al., 1992; Courade, 1994; Janin, 1995; Alary, 1996; Daviron et Losch, 1997; Courade, 2000; Varlet, 2000; Ruf, 2001) vont donc surtout s'attacher à observer les changements induits par ces différents chocs sur les comportements et stratégies des planteurs du Grand Sud Cameroun, à les faire connaître aux décideurs politiques nationaux et internationaux et, pour certains d'entre eux, à proposer des pistes de solution. La plupart de ces travaux souligneront le fait que le planteur camerounais subira, comme la plupart de ses compatriotes, une baisse importante de ses revenus monétaires et qu'en général les stratégies « défensives » et les pratiques techniques « extensives » se réaffirmeront durant cette période (Losch et al., 1991; Alary, 1996). La production de cacao continuera de stagner durant ces années difficiles autour de 110.000 tonnes.

Malgré cette apparente immobilité de la cacaoculture camerounaise, certains travaux (Losch et al., 1991; Varlet, 1992; Varlet, 2000) s'intéresseront à mieux comprendre comment évolue la distribution du capital cacaoyer planté au niveau des différentes zones de production. Ces auteurs confirmeront pour le Grand Sud Cameroun les résultats obtenus par Ruf dans plusieurs des principaux pays producteurs de cacao (Ruf, 1991, 1995). Ce dernier indique que les nouvelles zones de plantation cacaoyères bénéficiant de sols plus fertiles, de pieds de cacaoyers plus vigoureux et d'une population de planteurs plus jeune, prennent progressivement le relais des zones cacaoyères plantées plus anciennement qui pâtiennent d'une baisse de la fertilité des sols, et d'un vieillissement des pieds de cacao et des planteurs (Ruf, 1991, 1995). Sur la base des données de production par province portant sur la période 1960-1989, Varlet et Loch mettront ainsi en évidence la forte progression de la production cacaoyère du bassin du Sud-Ouest qui prendra progressivement le relais de la production du vieux bassin cacaoyer des départements du Centre et du Sud Cameroun. En

30 ans (1960-1989) la production du Sud Ouest passe de 17.000 à 52.000 tonnes, c'est-à-dire de 22% à 42% de la production nationale, alors que durant la même période la production du bassin du Centre-Sud oscille entre 60.000 et 80.000 tonnes et voit sa contribution à la production nationale baisser de 78% à 58%. Cependant, vingt ans se sont écoulés depuis la réalisation de ces analyses des dynamiques de récession ou d'expansion des différents bassins de production cacaoyères. Ce type d'étude méritait donc d'être actualisé, et ce d'autant plus que, comme nous le verrons, des changements importants sont intervenus entre 1989 et 2010.

Plus récemment, la thèse de Patrick Jagoret (2011), s'appuyant sur la reconstitution des trajectoires agro-techniques de parcelles cacaoyères sur la longue période (1930-2010) et sur le suivi agronomique d'un réseau de parcelles sur plusieurs années, montre que le déclin des vieilles zones cacaoyères du Centre Cameroun n'est pas inéluctable. Il indique que les pratiques techniques des planteurs permettent de conférer une certaine flexibilité et durabilité à ces anciens systèmes agroforestiers à base de cacao. Cette étude privilégie une entrée par la parcelle cacaoyère et par les pratiques techniques. Il nous a paru intéressant de pouvoir croiser ce type d'étude agronomique avec des travaux socio-économiques privilégiant une entrée par les acteurs et s'intéressant aux stratégies mises en œuvre par les planteurs, en particulier à leurs stratégies d'accumulation en surfaces cacaoyères. Il nous a également paru intéressant de ne pas travailler uniquement dans les anciennes zones cacaoyères du Centre Cameroun mais d'analyser également les dynamiques en cours dans des zones de front pionnier plus récemment mises en valeur par les cacaoculteurs.

Bien qu'intéressantes, car traitant de l'évolution de la répartition spatiale et de la durabilité du capital cacaoyer planté, ces études (Losch et al., 1991; Varlet, 1992; Varlet, 2000; Jagoret, 2011) n'apportent cependant que des réponses partielles par rapport aux stratégies et trajectoires d'accumulation des planteurs eux-mêmes.

## **0.5 Problématique et hypothèses.**

Cette revue des apports de la bibliographie rappelle tout l'intérêt qu'ont suscité, et que suscitent encore aujourd'hui, les systèmes et les sociétés agraires du Centre Cameroun. Elle montre également que nous disposions, au démarrage de notre thèse, d'une somme considérable d'informations sur différents aspects de ces systèmes et sociétés agraires.

Cependant, si plusieurs de ces études se sont intéressées à mieux comprendre l'évolution de la répartition spatiale du capital cacaoyer planté et les différentes stratégies des planteurs, rares sont celles qui ont réellement centré leurs travaux sur la caractérisation et

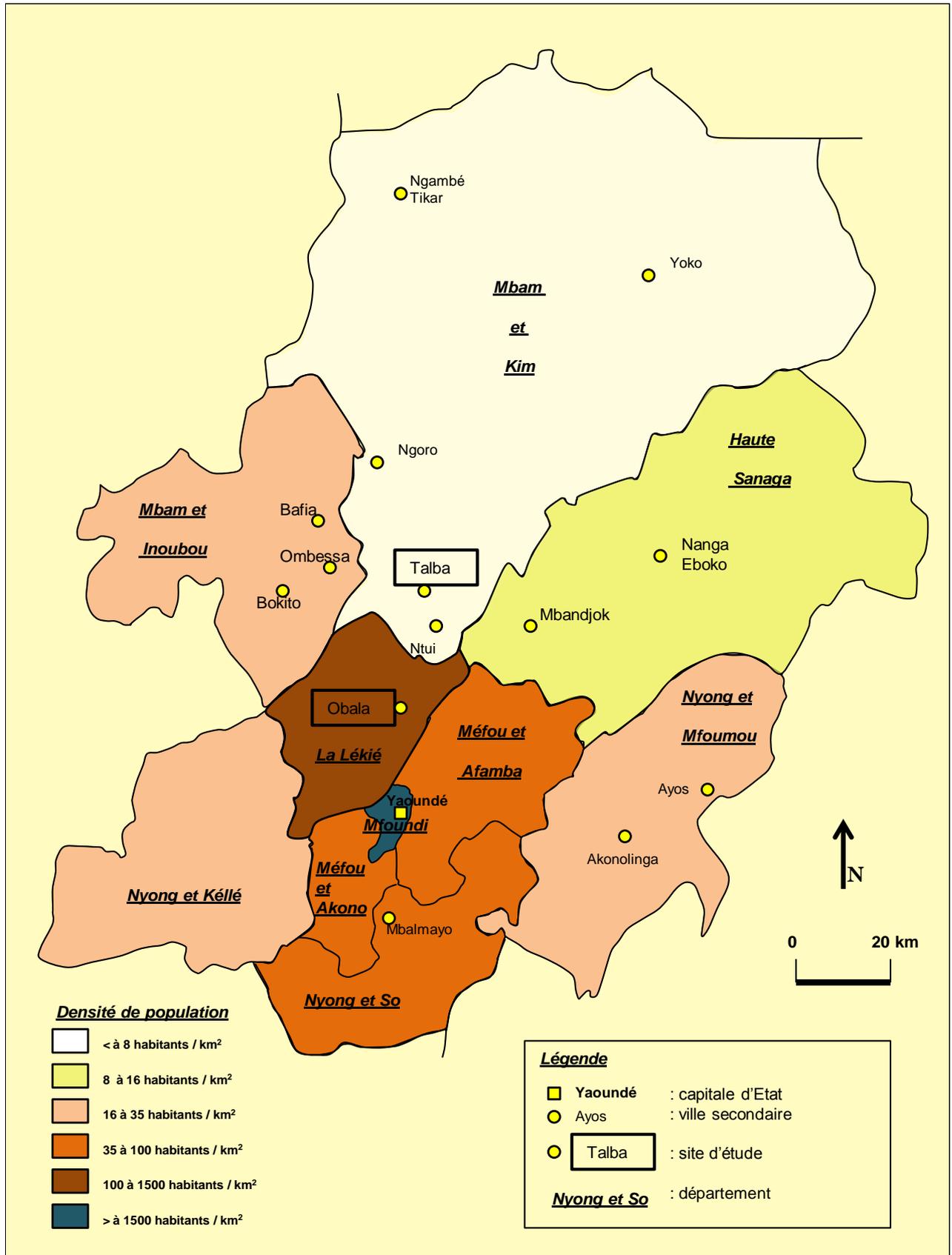
l'analyse des stratégies et trajectoires d'accumulation conduites par les planteurs de cacao sur une longue période. La seule étude centrée sur ce thème est, à notre connaissance, celle de Weber dont les conclusions ont déjà été citées (Weber, 1974). Plus de 35 ans se sont écoulés depuis cette étude et les récentes et importantes évolutions de la production cacaoyère camerounaise militent pour que ces analyses soient actualisées.

En effet, la production cacaoyère a connu à partir du milieu des années 90 un fort rythme de progression. Cette forte progression a conduit à un quasi doublement de la production camerounaise, puisque celle-ci après avoir durablement stagné autour de 110.000 tonnes/an entre 1965 et 1995, a atteint près de 200.000 tonnes en 2010. Cette progression a été soutenue par une forte hausse du prix d'achat du cacao au planteur. Ce prix est passé de quelques 450 FCFA/kg pour la campagne 95-96 à plus de 1000 FCFA/kg en 2010 et 2011 (entre 1000 et 1300 FCFA/kg selon les zones et les types d'acheteurs).

Quelles sont les zones géographiques et les types d'exploitants qui portent cette envolée de la production nationale de cacao ? Cette augmentation de la production camerounaise est-elle portée par un accroissement des surfaces cultivées en cacao et en particulier par un accroissement des surfaces moyennes par exploitation ? Est-elle portée par une amélioration des rendements du cacao à la parcelle ? A la faveur de la remontée des prix au planteur, la cacaoculture familiale camerounaise s'est elle enfin inscrite dans le cercle vertueux chers aux théoriciens du développement qui va de l'amélioration technique et des rendements à celui de l'accumulation en capital productif, et en particulier à l'accumulation en surfaces cacaoyères ?

Il nous est apparu important en 2009, lorsque nous démarrions nos travaux de thèse, d'apporter des éléments de réponses à ces diverses questions. L'absence de données statistiques récentes sur l'évolution de la structure des exploitations cacaoyères et sur la répartition géographique de la production nationale rendait cette tâche plus difficile. En effet, le dernier recensement agricole réalisé au Cameroun date de 1984 et les données de production cacaoyère par province et par département ne sont plus collectées depuis l'année 1990 du fait de la libéralisation de cette filière (Varlet, 1997). C'est donc vers des études plus qualitatives, portant sur des zones représentatives de la diversité des densités de population et des dynamiques cacaoyères du Grand Sud Cameroun, qu'il nous fallait nous orienter pour mieux comprendre les causes de cette envolée de la production cacaoyère camerounaise. C'est ainsi que nous avons retenu les sites d'Obala et de Talba, situés dans la province du Centre Cameroun pour conduire notre étude (voir la localisation de ces deux sites sur la figure n°4). Nous présenterons plus en détail au chapitre 2.4 les caractéristiques des ces deux zones et les raisons de notre choix.

Figure 4 : Localisation des deux sites d'étude, Obala et Talba, dans la province du Centre Cameroun.



Source : Carte réalisée par l'auteur à partir du document du PNUD (2000b)

La deuxième spécificité de notre travail sur les stratégies d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun se rapporte à notre volonté de ne pas considérer les planteurs comme inféodés à leur fonction de production agricole et à leur terroir villageois d'origine, mais à les voir comme des individus capables depuis fort longtemps d'explorer les possibilités offertes par la mobilité spatiale et surtout professionnelle pour améliorer leurs conditions de vie et celles des membres de leurs familles. Les observations initiales sur l'évolution des stratégies des planteurs, réalisées en 2009 durant la phase exploratoire de nos travaux de thèse, et les travaux des économistes et des géographes déjà cités, indiquent en effet toute l'importance de la mobilité dans les stratégies des ruraux du Centre Cameroun et toute l'importance des interactions entre villes et campagnes.

Cette mobilité spatiale concerne tout d'abord les migrations agricoles des individus vers les fronts pionniers, qui, comme l'a déjà bien montré Ruf pour d'autres pays de cacaoculture (Ruf, 1995), jouent un rôle essentiel dans les dynamiques de plantation cacaoyère et dans l'accroissement des surfaces exploitées par les planteurs.

Mais cette mobilité est surtout professionnelle. Elle concerne la capacité du planteur et des membres de sa famille à développer des activités non agricoles. C'est la prise en compte de ces activités non-agricoles qui constitue probablement le caractère le plus novateur de notre travail sur les trajectoires d'accumulation des planteurs de cacao du Centre Cameroun. Remarquons que cette mobilité professionnelle se conjugue souvent avec un déplacement du lieu de résidence rural vers l'espace urbain et donc avec une mobilité spatiale. Ainsi, si notre étude est bien centrée sur l'accumulation dans l'outil de production agricole, en particulier à travers l'accroissement des surfaces cacaoyères possédées, nous nous intéresserons aux différentes formes d'accumulation, y compris à celles qui seront réalisées par les planteurs et leur descendance en dehors du secteur agricole. Nous chercherons ainsi à préciser l'effet des mobilités spatiales et professionnelles des planteurs sur leurs capacités d'accumulation dans leur outil de production agricole, et en particulier sur les surfaces cacaoyères qu'ils possèdent.

La **problématique** que nous avons choisi de traiter se traduit donc par la question suivante : **comment évoluent depuis un siècle les stratégies d'accumulation des cacaoculteurs du Centre Cameroun ?**

Nos observations de terrain et les données rapportées par la bibliographie nous conduisent à chercher à évaluer la validité des deux hypothèses suivantes :

**Hypothèse 1** : **La marchandisation de la terre et de la force de travail favorise les détenteurs de capitaux financiers.**

**Hypothèse 2** : **les capacités de mobilité professionnelle et spatiale constituent le premier déterminant des capacités d'accumulation des cacaoculteurs.**

Au-delà de l'évaluation de la validité de ces deux hypothèses, les résultats que nous obtiendrons sur la caractérisation des stratégies d'accumulation des cacaoculteurs seront également mobilisés pour porter un nouveau regard sur l'évolution de la production cacaoyère du Cameroun. Nous verrons également en quoi ces résultats permettent d'interroger la pertinence des politiques agricoles menées au Cameroun depuis un siècle et la validité des modèles classiques du développement d'une nation.

Nous n'avons bien sûr pas la prétention d'apporter « La Solution » aux difficultés du développement agricole camerounais mais simplement de contribuer à mieux poser les questions relatives au développement de la production agricole, et en particulier cacaoyère. Ainsi que le souligne Girard (2006) l'utilité des travaux de recherche réside autant dans leur capacité d'identifier les véritables problèmes que dans celle à proposer des solutions.

Le plan de ce mémoire de thèse s'articule autour de quatre parties.

Dans la première partie, intitulée « modèle d'analyse et méthodes », nous précisons les concepts mobilisés dans notre étude ainsi que le modèle d'analyse retenu. Nous présenterons également les démarches et méthodes que nous avons suivies pour renseigner ce modèle d'analyse et les outils utilisés pour la collecte et le traitement des données de terrain.

La deuxième partie présentera les caractéristiques et l'évolution du contexte du Grand Sud Cameroun. Nous nous intéresserons à l'évolution du contexte socio-économique dans lequel se sont développés les différentes stratégies des planteurs. Nous précisons également les critères qui nous ont amené à choisir les sites d'Obala et de Talba pour conduire cette étude et les caractéristiques de ces deux sites.

La troisième partie présentera les résultats obtenus sur la caractérisation des trajectoires d'accumulation des planteurs. Nous analyserons le rôle de la mobilité spatiale et professionnelle sur les résultats de ces stratégies d'accumulation.

La quatrième partie de ce mémoire montrera comment la diversité des stratégies d'accumulation des différents types de planteurs a une incidence sur la recomposition des rapports sociaux et des territoires agraires. Elle montrera également en quoi les apports de cette étude nous invitent à porter un nouveau regard sur l'évolution de la production cacaoyère nationale et à interroger la pertinence des politiques publiques camerounaises et des modèles de développement.

La dernière partie de ce mémoire intitulée « conclusions » s'attachera à préciser les limites de cette étude, ses apports méthodologiques et ses principaux résultats. Nous achèveront ce mémoire par la présentation des nouvelles pistes de recherche suggérées par les résultats obtenus.

## **1<sup>ère</sup> Partie. Modèle d'analyse et méthodes**

## 1.1 Définition des termes « planteur » et « stratégie ».

### 1.1.1 De la notion d'exploitation familiale agricole à celle de planteur.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, l'exploitation familiale agricole (EFA) constitue la forme de production la plus fréquente au Cameroun.

*« La notion d'exploitation familiale agricole trouve son origine dans l'organisation de la production en Europe. Elle a pris corps et s'est consolidée dans le discours théorique des agronomes et des économistes agricoles à partir du début du XXème siècle. Elle repose sur la dominance historique longue, en Occident, d'un modèle d'agriculture basé sur la famille monogame nucléaire et les moyens qu'elle met en œuvre aux fins de produire des denrées agricoles »* (Bergeret et Dufumier, 2002). Cette famille va donc chercher à satisfaire ses objectifs économiques, mais aussi sociaux et patrimoniaux (Brossier et al., 1997), en mobilisant les moyens de production dont elle dispose : le foncier, sa force de travail et ses ressources en capital fixe (machines, outils...) et en capital circulant (épargne monétaire, intrants...). Pour satisfaire ses objectifs, cette famille va développer un « système de production agricole » défini comme : *« un ensemble structuré de moyens de production combinés entre eux pour assurer une production végétale ou animale »* (Bedu et al., 1987).

Ces systèmes de production sont caractérisés en particulier par le système technique de production. La définition de ce dernier pour les productions végétales nécessite que soient précisés :

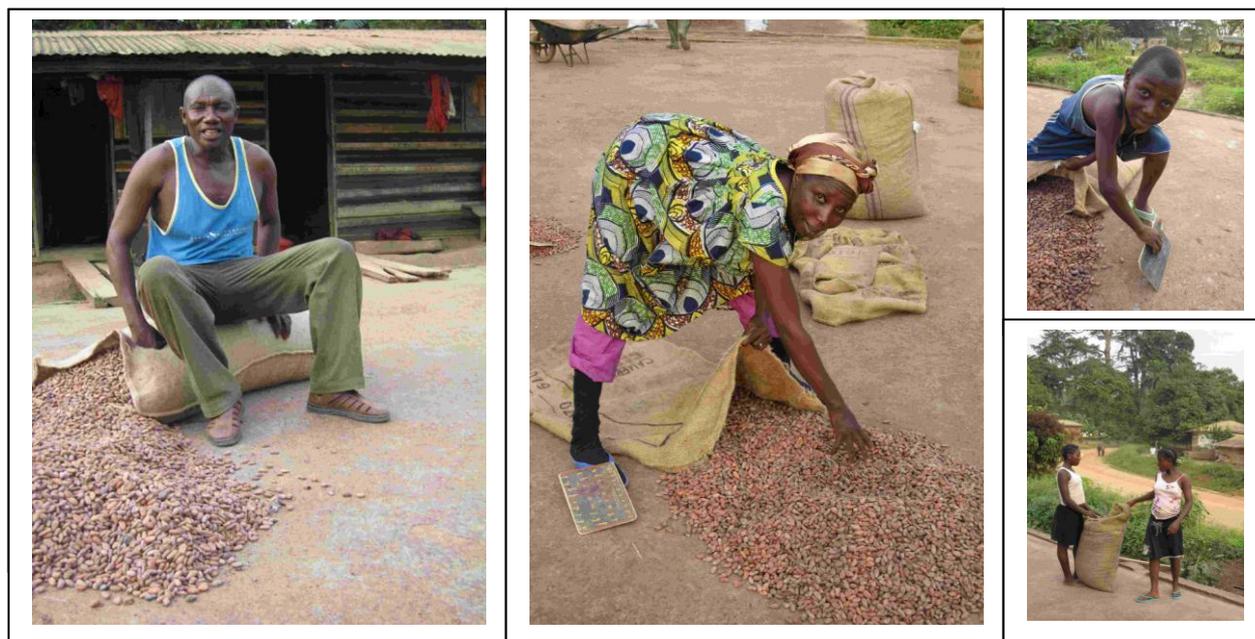
- les cultures pratiquées ainsi que leur arrangement dans le temps (rotation) et dans l'espace (assolement)
- La conduite technique des cultures ou « itinéraire technique ». L'itinéraire technique est la suite logique et ordonnée d'opérations culturales appliquées à une culture ou une association de cultures (Devienne et Wybrecht, 2002).

Cependant, ces premiers éléments de définition de l'EFA doivent être complétés et adaptés au contexte de notre étude. Trois points principaux sont à préciser.

**Le premier concerne la délimitation du périmètre de l'unité étudiée et l'identification des individus à interroger lors des enquêtes.** Comme l'a déjà fait remarquer Gastellu, la définition précédente de l'EFA, basée sur les réalités de l'agriculture européenne, ne convient pas toujours dans les situations rencontrées en Afrique (Gastellu, 1980). Ainsi, dans le Centre Cameroun, les familles de planteurs ne correspondent pas toutes à la définition précédente de la « famille monogame nucléaire ». La polygamie, bien qu'en forte régression, est encore présente dans certaines des unités familiales étudiées. La présence de plusieurs épouses, et de leurs enfants respectifs, peut ainsi multiplier les unités de gestion de la force de travail, de consommation, et d'accumulation, à l'intérieur d'une même famille.

Cependant, dans le cas de la culture du cacao au Centre Cameroun cette complexité éventuelle n'a qu'une incidence limitée. En effet, bien que les épouses et leurs enfants participent aux travaux de plantation, d'entretien et de récolte de la cacaoyère, la réalisation de la plupart des opérations culturales ainsi que les décisions relatives à la création de nouvelles plantations et à la conduite de cette culture relèvent généralement de la responsabilité du chef de famille.

*Planche photographique 3 : La récolte, le séchage et la mise en sac du cacao mobilisent tous les membres de la famille du planteur ; c'est un temps fort de l'année agricole.*



De même, les plantations de cacao appartiennent généralement au seul chef de famille (Weber, 1977; Leplaideur, 1985). Enfin, le patrimoine cacaoyer se transmet généralement de père en fils, même si la, ou les épouses, peuvent en être momentanément les dépositaires. Ainsi, bien que certaines femmes puissent avoir leur propre cacaoyère, cette culture reste majoritairement une « affaire d'hommes » et elle concerne essentiellement le chef de famille. Nous allons donc nous intéresser prioritairement dans notre étude aux stratégies d'accumulation mises en œuvre par le chef de famille. Celui-ci sera généralement désigné dans notre étude par le terme de « planteur » ou de « cacaoculteur ». Les individus interrogés dans le cadre de nos enquêtes de terrain seront donc, dans leur très grande majorité, des planteurs.

**Le second** point concerne **les activités développées** par les membres de cette exploitation familiale agricole (EFA), et en particulier par le chef de famille ou « planteur ». Si la définition initiale insiste sur la production de denrées agricoles, l'évolution des systèmes d'activités développés par les agriculteurs européens ou africains impose de s'intéresser également aux activités non-agricoles. Ainsi, si le concept d'exploitation familiale reste toujours pertinent (Chia et al., 2006; Petit, 2006; Pichot, 2006), le développement des activités non agricoles impose d'élargir le cadre d'analyse des stratégies des exploitants agricoles. La prise en compte des activités et des revenus non agricoles figure dans le modèle du fonctionnement d'une exploitation familiale agricole présenté à la figure n°5 (Bergeret et Dufumier, 2002).

*Planche photographique 4 : « Planteur et chauffeur de taxi », ou « planteur et commerçant », la combinaison d'activités agricoles et non agricoles est très fréquente au Cameroun.*

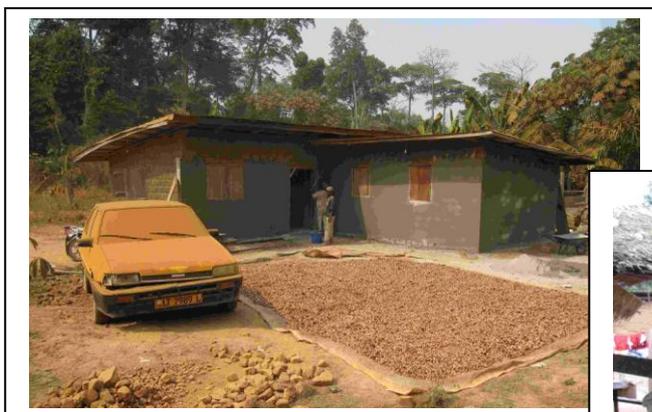
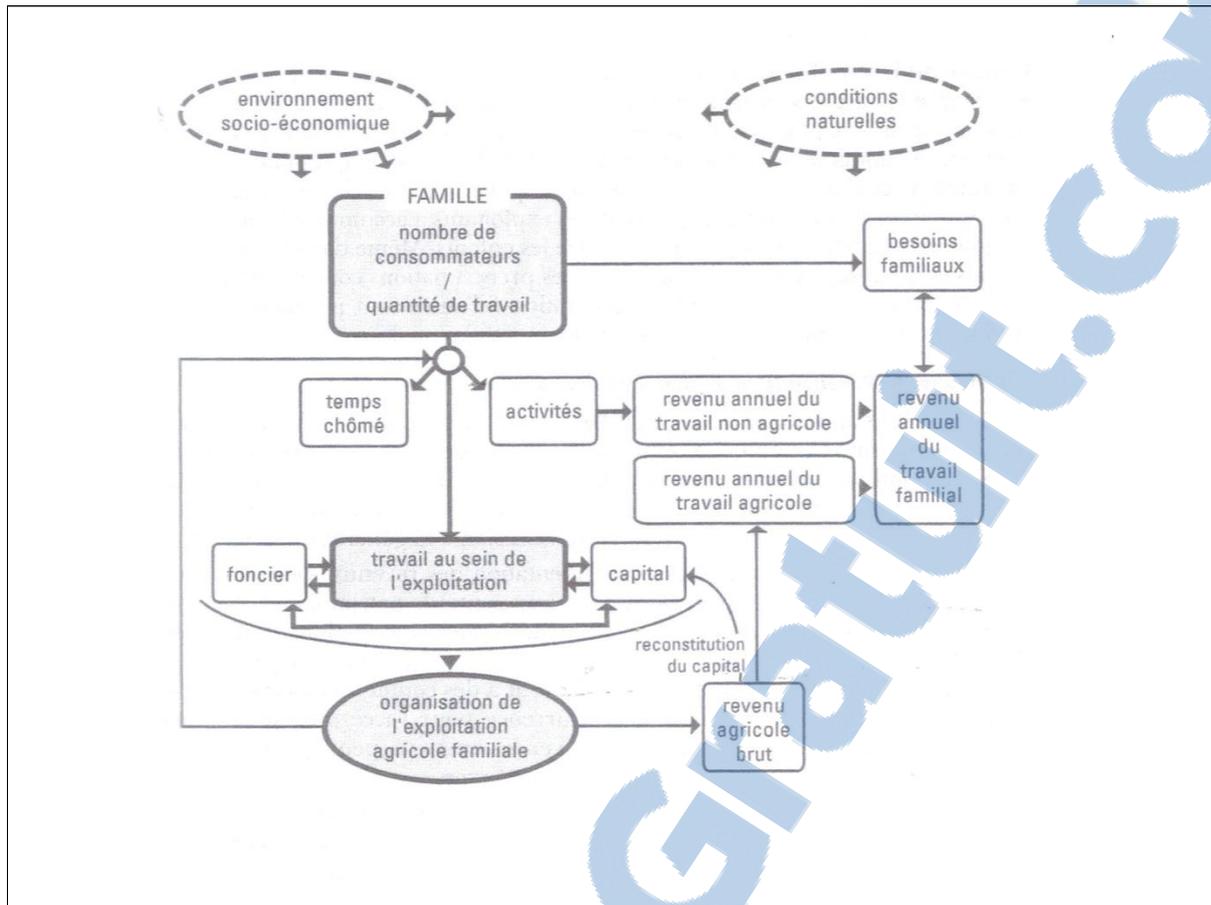


Figure 5 : Environnement, structure et fonctionnement de l'exploitation agricole.



Source : (Bergeret et Dufumier, 2002)

Ce modèle résume les principaux éléments de l'environnement, de la structure (moyens de production) et du fonctionnement de l'exploitation familiale agricole (EFA). Il indique qu'une partie de la force de travail familiale peut être employée à la réalisation d'activités non agricoles. Ces activités vont générer des revenus non agricoles qui viendront s'ajouter aux revenus agricoles pour couvrir les besoins familiaux.

Ainsi que l'indique Paul (1994), la rationalité des décisions de l'agriculteur ne peut se comprendre que si l'on intègre l'ensemble des activités que lui-même et les membres de sa famille pratiquent : *« le moteur de la rationalité de l'agriculteur et de sa famille n'est pas la mise en place d'un système de production (agricole), mais bien celle d'un système d'activité satisfaisant leurs objectifs socio-économiques. En d'autres termes, l'agriculteur et sa famille disposent d'une quantité donnée de facteurs de production, dont le travail familial est l'élément central. Ils vont les mobiliser afin d'atteindre des objectifs de consommation, de capitalisation et de transformation de l'appareil de production, objectifs eux-mêmes surdéterminés par la situation socio-économique englobante ».*

La prise en compte des différents types d'activités va bien entendu rendre plus complexe l'analyse du fonctionnement de l'exploitation familiale agricole. Ainsi que le souligne Paul « *Quand on connaît les difficultés auxquelles on se heurte dans l'étude de nombreux systèmes de production agricole du tiers-monde, on pressent l'impasse dans laquelle l'étude détaillée de la plupart des systèmes d'activité risque de nous conduire. Mais, à partir du moment où l'on se fixe comme champ d'intervention l'activité agricole, cette connaissance détaillée n'est plus nécessaire. Ce qu'il s'agit de dégager, ce sont les objectifs stratégiques généraux qui conduisent à la mise en place du système d'activité et les sous-objectifs associés à chacune des activités qu'il englobe, afin de comprendre comment l'agriculteur et sa famille vont raisonner, hiérarchiser l'allocation des ressources dont ils disposent, et singulièrement celle du travail familial* » (Paul et al., 1994). Notre démarche sera sensiblement la même que celle proposée ci-dessus par Paul et al. Il ne s'agira pas pour nous de décrire en détail la totalité des activités de tous les membres de l'EFA mais d'explicitier celles qui ont une incidence décisive sur les trajectoires d'accumulation des surfaces plantées en cacao. Ici encore, nous centrerons donc l'essentiel de nos travaux<sup>6</sup> sur l'analyse des différentes activités développées par les chefs de familles (les planteurs) et sur la caractérisation de leurs parcours professionnels.

Les activités « non agricoles » peuvent être de différents types (Blanchemanche, 2000) :

- Activités de diversification. Ce sont des activités qui se déroulent dans le prolongement de l'acte de production agricole. Il s'agit d'activités de transformation ou de vente directe des produits agricoles.
- Activités salariées agricoles ou non. Ce sont des activités salariées réalisées en dehors de l'exploitation familiale. Ces activités peuvent être agricoles (ouvrier agricole dans une autre exploitation) ou non agricoles (salarié du bâtiment ou de la fonction publique...).
- Activités lucratives exercées à titre indépendant. Ces activités concernent les activités commerciales non basées sur les produits de l'exploitation agricole familiale et les activités artisanales ou entrepreneuriales (entreprises industrielles ou de services, ...).

---

<sup>6</sup> Seule une enquête, réalisée durant la phase exploratoire de cette thèse, s'est attachée à préciser les parcours professionnels de l'ensemble de la parentèle du chef de famille. Les résultats de cette enquête sont présentés au chapitre 2.4.2

**Le troisième** point concerne **les formes de production agricole** que nous allons être amené à étudier dans la province du Centre Cameroun. Les considérations précédentes sur le fonctionnement de l'exploitation ont concerné les formes « familiales » de la production agricole.

Cependant, comme nous le verrons dans la troisième partie de cette étude, les acteurs économiques qui interviennent aujourd'hui dans le Centre Cameroun dans l'accumulation de surfaces cacaoyères ne peuvent se résumer à cette seule forme de production agricole. Un certain nombre d'exploitations sont de type patronal ou capitaliste.

Les exploitations patronales sont celles où la main d'œuvre familiale ne suffit plus à la réalisation des différents travaux agricoles et où l'on assiste à l'utilisation de main d'œuvre salariée (Bergeret et Dufumier, 2002). Cette main d'œuvre extérieure est plus nombreuse que celle fournie par les membres de la famille.

Les exploitations de type capitaliste sont celles où « *les propriétaires des moyens de production ne travaillent pas directement eux-mêmes et n'apportent que du capital. Ces exploitations sont dirigées le plus souvent par des gérants salariés dont la tâche est de conduire les systèmes de production qui maximisent la rentabilité des capitaux* » (Bergeret et Dufumier, 2002).

Ainsi, les exploitants agricoles que nous avons interrogés dans nos enquêtes, et qui se consacrent à la production cacaoyère, peuvent relever de ces trois formes de production agricole : familiale, patronale et capitaliste. Nous appliquerons le terme de « planteur » ou de « cacaoculteur » à ces trois types d'exploitants agricoles.

### **1.1.2 La stratégie.**

#### **➤ Origine du terme « stratégie ».**

Le terme de stratégie est d'origine militaire. Il désigne la partie de la science militaire qui concerne la conduite générale de la guerre et l'organisation de la défense d'un pays. Ce terme a été élargi à des registres non guerriers et concerne alors « *l'art de coordonner des actions, de manœuvrer habilement pour atteindre un but* » (Larousse, 1990).

Ce terme a été largement mobilisé dans le domaine du développement agricole et rural. Ainsi que l'indique Chauveau (1997) : « Depuis la fin des années soixante-dix le concept de stratégie des agriculteurs est d'usage courant dans la littérature francophone sur le développement rural en Afrique noire. Praticiens et chercheurs de différentes disciplines (agronomes, géographes, économistes ruraux, sociologues) manifestent ainsi le souci de recentrer les analyses et les propositions d'action sur la prise en compte de la capacité des agriculteurs à prendre des décisions cohérentes en fonction d'intérêts et d'objectifs qui leur sont propres ».

Chauveau indique que l'émergence de ce concept se situe dans une tradition agrarienne et populiste récurrente dans l'histoire institutionnelle des interventions en milieu rural depuis la colonisation : « La doctrine du « paysannat » résuma assez bien, dans les doctrines coloniales françaises et belges de l'entre-deux-guerres et de l'immédiat après-guerre, le compromis paternaliste entre, d'un côté, une conception agrarienne des sociétés rurales africaines qui se voulait, au moins dans les principes, attentives aux savoir faire et aux valeurs paysannes locales et, d'un autre côté, la vocation de la puissance « civilisatrice » coloniale à guider leur évolution technique et sociale » (Chauveau, 1994).

Ce terme est également intimement lié, selon Chauveau, au diagnostic d'échec porté au début des années 1970 sur les politiques inspirées par les théories de la modernisation et soutenues par d'importants transferts de technologies. Cet échec était en grande partie attribué à l'absence de prise en compte des logiques et des stratégies paysannes. Selon Chauveau, cette volonté de mieux comprendre et prendre en compte ces stratégies conduira certains praticiens à courir « le risque de substituer à un jugement de valeur négatif (les agriculteurs africains ne sont pas en mesure de faire face par eux-mêmes aux « défis du développement ») un jugement de valeur inverse et tout aussi arbitraire (non seulement les agriculteurs ont des raisons de faire ce qu'ils font, mais ces raisons seraient toujours les meilleures) ». Olivier de Sardan (1990) nous invite à éviter ces dérives du « populisme méthodologique ». Ainsi, si le concept de stratégie est irremplaçable pour croiser les points de vue des acteurs locaux et ceux du chercheur, il est bon de rappeler que quel que soit l'apport d'un outil d'analyse, son usage commande quelque prudence (Chauveau, 1997).

## ➤ Définitions.

Yung et Zaslavsky donnaient en 1992 la définition suivante des stratégies des producteurs agricoles : « *Par stratégies des producteurs agricoles, on entendra l'art d'acteurs pour lesquels le processus agricole et pastoral de production occupe une place centrale dans « le mode de vie » (Mauss, 1926) et qui font concourir des moyens agricoles, mais non exclusivement tels, pour atteindre des objectifs de maintien, croissance et reproduction de leur unité de production familiale (UPF), dans un contexte plus ou moins fortement marqué par l'incertitude. En cela, les stratégies des producteurs apparaissent comme des réponses élaborées par des acteurs sociaux à des « défis » (Toynbee, 1951) auxquels ils se trouvent confrontés ou bien qu'ils s'assignent (objectifs) pour parvenir à reproduire/transformer un mode de vie essentiel à leur perpétuation en tant que groupe social et à leur « présence » individuelle à l'intérieur de celui-ci* ».

Bourdieu élargit la définition de ce concept à l'ensemble des acteurs sociaux. Il mentionne également le fait que la stratégie a pour objectif la reproduction de l'individu ou de la famille, mais il insiste plus sur leur positionnement socio-économique : « *Les stratégies de reproduction, ensemble de pratiques phénoménalement très différentes par lesquelles les individus ou les familles tendent, inconsciemment et consciemment, à conserver ou à augmenter leur patrimoine et, corrélativement, à maintenir ou améliorer leur position dans la structure des rapports de classe...* » (Bourdieu, 1979). Cet auteur précise que les stratégies se fondent sur la capacité des individus ou des groupes à mobiliser leurs différentes formes de capital et à augmenter la quantité qu'ils en détiennent. Il porte de ce fait une attention particulière aux stratégies d'accumulation des divers types de capitaux qui interviennent dans ce positionnement socio-économique : « *Ces stratégies dépendent premièrement du volume et de la structure du capital à reproduire, c'est-à-dire du volume actuel et potentiel du capital économique, du capital culturel et du capital social possédés et leur poids relatif dans la structure patrimoniale ; et deuxièmement de l'Etat, lui-même fonction de l'état du rapport de force entre les classes, du système des instruments de reproduction, institutionnalisés ou non* » (Bourdieu, 1979). La définition de la stratégie proposée par Bourdieu convient bien au traitement de notre problématique.

➤ **Stratégie « plan » et stratégie « réalisée ».**

Il faut distinguer la stratégie « plan », c'est à dire un ensemble d'actions souhaitées pour arriver à un objectif, et la stratégie « réalisée », construite a posteriori, à partir de la combinaison et de l'enchaînement des pratiques de l'acteur dans le temps (Girard, 1995). Cette stratégie « réalisée » comprend une part de stratégie « délibérée » (plan) et une part de stratégie « émergente », correspondant à des évènements non prévus par l'acteur et intégrés au cours de la campagne pour la réalisation de ses objectifs (Girard, 1995). De façon plus générale, il faut souligner que les réajustements peuvent être de type « conjoncturels » ou de type « structurels ». Il est donc important comme le soulignent Yung et Zaslavsky « *de déceler, par delà « l'effervescence des changements » de stratégies « les lignes de force qui les guident ou non »* (Yung et Zaslavsky, 1992).

Lorsque que l'on réalise une analyse historique comme nous le faisons dans la présente étude, et que l'on recueille par entretien le récit de vie<sup>7</sup> d'un acteur (Bertaux, 2005), on a de prime abord accès aux informations décrivant la « stratégie réalisée » par l'acteur. Les remarques faites par Girard sur le poids des « imprévus » rappellent que l'analyse des parcours de vie et donc des « stratégies réalisées » ne suffisent pas à révéler directement les « stratégies délibérées » et les objectifs des acteurs (Girard, 1995) . Comme le soulignent Lorino et Tarondeau : « La stratégie *réalisée* s'apparente ainsi au concept de processus stratégique en ce sens que c'est par l'étude des processus - enchaînement d'actions identifiables et observables réalisées dans des objectifs donnés – qui mobilisent des ressources et des compétences dans une structure donnée et un environnement incertain et complexe que l'on appréhende les stratégies » (Lorino et Tarondeau, 1998) .

Si l'on souhaite préciser la stratégie « voulue ou délibérée » de l'acteur il est donc nécessaire de l'interroger sur les justifications de ses choix et de ses pratiques (techniques, sociales, économiques...). Les remarques faites par Bourdieu sur l'aspect inconscient des stratégies incitent cependant à ne pas considérer le discours de la personne interviewée comme rendant compte de la totalité des raisons et motivations de ses choix et de ses décisions stratégiques (Bourdieu, 1979).

Il faut dans ce processus de « traduction » prendre également en compte les « accidents de parcours » et les contraintes fixées par le contexte qui vont accentuer l'écart entre les *stratégies réalisées* et les *stratégies délibérées* ou voulues par l'acteur. C'est l'ensemble de ces informations qui permettra d'éclairer les stratégies des acteurs et en particulier celles qui se rapportent aux processus d'accumulation.

---

<sup>7</sup> Le récit de vie résulte d'une forme particulière d'entretien narratif, au cours duquel un chercheur demande à une personne ci-après dénommée « sujet » de lui raconter tout ou partie de son expérience vécue (Bertaux 2005).

➤ **Vers une classification des stratégies.**

Yung et Zaslavsky (1992) proposent plusieurs critères permettant de classer les différents types de stratégies des producteurs agricoles :

- Elles sont d'origine endogène ou exogène
- Elles privilégient des objectifs à court terme ou à long terme
- Elles privilégient les intérêts collectifs ou individuels
- Elles visent l'accumulation dans différentes formes de capitaux (bétail, formation des enfants, habitations en ville).
- Elles sont de type défensives (limitation, lutte ou contournement des risques encourus) ou offensives (croissance économique et accumulation)

Cette classification mentionne la possibilité de classer les stratégies par rapport aux différentes formes de capitaux accumulés par les exploitants agricoles.

Les apports de ces deux auteurs sur les types de stratégies d'accumulation sont complétés par celle de Scoones (1998). La classification de Scoones propose, elle, trois grands types de stratégies :

- intensification ou extensification de la production agricole
- diversification des moyens d'existence et des activités
- migration

Cette classification nous semble mieux traduire les grands types de dynamiques de changement observables au Centre Cameroun sur la longue période que celle proposée par Yung et Zaslavsky. Cela tient au fait que les critères de classification proposés par ces deux auteurs s'attachaient plus à décrire des stratégies centrées sur la production agricole et étaient moins attentifs aux phénomènes de diversification des activités (y compris non agricoles) et de migration des populations rurales. L'attention portée par Scoones à ces deux derniers types de stratégies est également due au fait qu'il accorde une importance toute particulière à l'étude des changements sur le temps long y compris lorsque ceux-ci se construisent sur plusieurs générations. Cette lecture des stratégies qui privilégie le temps long correspond bien aux objectifs fixés à notre étude. Nous retiendrons donc pour notre étude la grille de classification proposée par Scoones.

En conclusion, nous considérerons dans cette étude que le terme de stratégie se rapporte aux décisions conscientes que prennent les planteurs concernant la mobilisation de leurs diverses ressources et l'accumulation dans les diverses formes de capitaux. La mise en œuvre de ces stratégies vise la reproduction de l'individu ou de la famille et le maintien ou l'amélioration de son positionnement socio-économique.

## **1.2 Modèles d'analyse des stratégies d'accumulation.**

### **1.2.1 Les modèles de référence.**

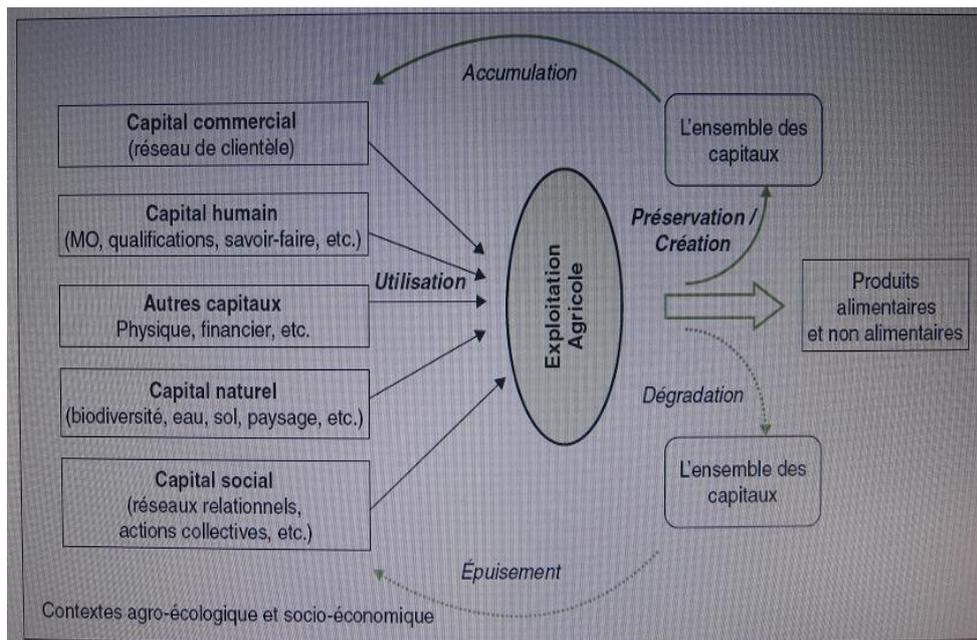
Les modèles qui nous intéressent ici sont ceux qui offrent un cadre d'analyse permettant de caractériser les stratégies et processus d'accumulation des acteurs.

Gafsi propose un modèle (figure n°6) permettant d'analyser les stratégies d'utilisation et d'accumulation des différents types de capitaux par les exploitants agricoles (Gafsi, 2006).

Il indique que : « dans l'approche microéconomique standard de l'exploitation agricole, référence est généralement faite aux seuls facteurs de production relevant des capitaux physiques (foncier, matériel, bâtiment), financiers et humains. Or, les récents développements dans le domaine de la gestion d'entreprise montrent la nécessité d'élargir le cadre d'analyse des facteurs de production pour y intégrer d'autres types de capitaux. Il s'agit de l'approche basée sur les ressources (*resource-based view*) qui a connu son développement dans la dernière décennie (Pretty et Hine, 2002). Ces ressources concernent non seulement les capitaux classiques (physique, financier, commercial et humain), mais aussi le capital naturel et le capital social ».

Le modèle proposé par cet auteur rappelle également le fait qu'une partie des produits alimentaires et non alimentaires issus de l'exploitation agricole ne participeront pas à la préservation ou à la création des différents types de capitaux, mais qu'ils vont être utilisés pour couvrir les besoins alimentaires ou monétaires des différents membres de l'exploitation agricole.

Figure 6 : Processus d'accumulation de capitaux dans une exploitation agricole.



Source : (Gafsi, 2006)

Ce modèle indique aussi que les stratégies mises en œuvre au niveau de l'exploitation peuvent aboutir à des processus d'accumulation mais également à des processus d'épuisement des différentes formes de capitaux dont elle peut disposer. Ainsi, suivant les résultats qu'elle obtient, l'exploitant peut être engagé dans un processus d'accumulation de capital ou, au contraire, dans un processus de décapitalisation, ou comme le dit l'auteur « d'épuisement » des capitaux dont il dispose. Enfin, ce modèle rappelle que le fonctionnement et les résultats de l'exploitation agricole vont en partie dépendre du contexte agro-écologique et socio-économique dans lequel elle se trouve.

Le cadre conceptuel de « sustainable livelihood » (SL) proposé par Chambers et Conway en 1992 offre également un modèle permettant d'analyser les stratégies de mobilisation et d'accumulation des différents types de capitaux (Chambers et Conway 1992). Ces auteurs s'intéressent, eux, de façon plus générale, aux individus ou aux groupes sociaux, que ceux-ci soient, ou non, concernés par l'activité agricole. L'appellation de ce cadre conceptuel, « sustainable livelihood », est traduite en français par « Moyens d'Existence Durable » ou MED (Lhopitallier, 2001).

Scoones (2009) indique que le modèle SRL, ou MED, présente une filiation avec les courants de pensées antérieurs qui défendaient la nécessité de conduire des analyses interdisciplinaires se préoccupant des différentes dimensions de l'humain et de mieux prendre en compte les savoirs et savoir faire des populations rurales. Il souligne que l'émergence de ce concept dans les années 90 est concomitante avec la mise en exergue de « la lutte contre la pauvreté » et de « la durabilité des modèles de développement ».

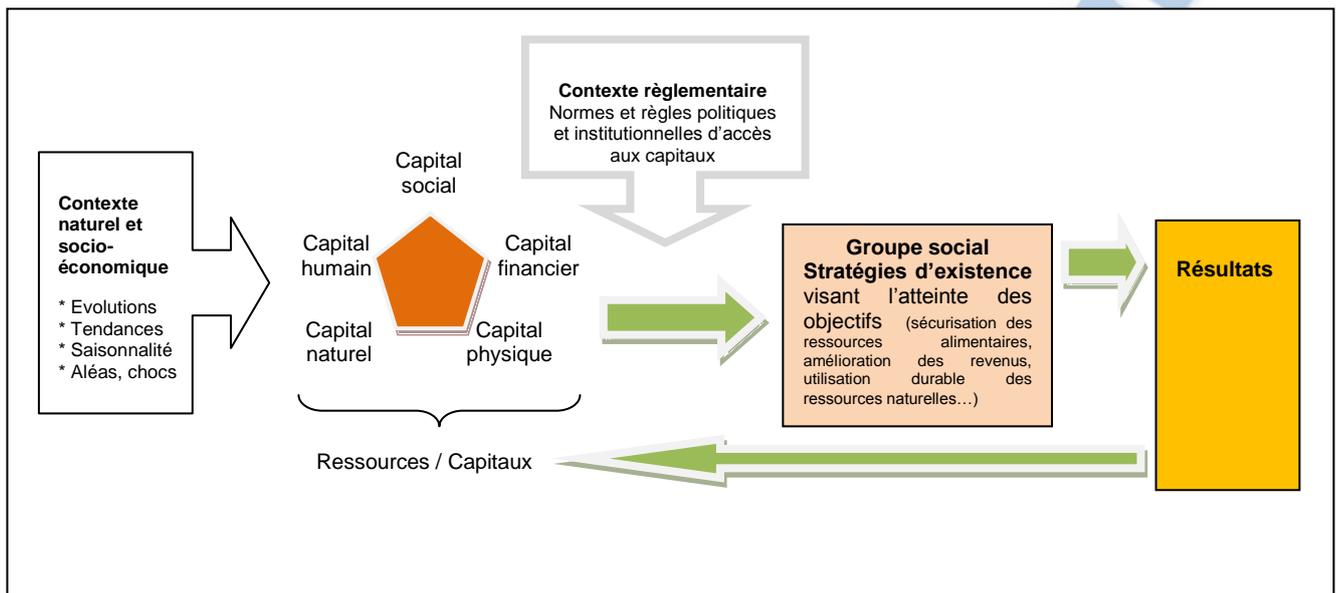
Ce concept a ainsi été appliqué à l'analyse des sociétés rurales par différents organismes internationaux (PNUD, DFID, Banque Mondiale), et a donné lieu à l'appellation « Sustainable Rural Livelihood » (SRL).

Les documents publiés par Chambers et Conway (1992), la coopération anglaise (Dfid, 2001) et Scoones (2009) précisent les spécificités de ce modèle. Ce qui constitue l'unité d'analyse, et le point d'entrée privilégié, dans une approche SRL, est un groupe social identifiable. L'approche SRL remet ainsi l'homme au centre des processus de développement. L'analyse se fonde sur la prise en compte des différentes formes de ressources/capitaux mobilisables par le groupe social considéré et les différentes activités qu'il développe. Ce cadre conceptuel rappelle que l'accès aux différentes formes de ressources/capitaux est en partie dépendant du contexte réglementaire, c'est-à-dire des règles et rapports de force qui régissent la société considérée. L'approche SRL ne se cantonne pas à un seul secteur d'activité économique mais analyse l'ensemble des secteurs d'activité dans lesquels s'investissent les groupes sociaux. Elle vise également à articuler les échelles d'analyse macro et micro-économique. Elle se fonde sur l'analyse des dynamiques de changement et l'identification des relations de cause à effet. Cette démarche met l'accent sur la durabilité des systèmes et s'intéresse aux capacités de résilience des sociétés rurales soumises à des aléas et/ou à des modifications de leur environnement (naturel, socio-économique,...). Elle permet l'analyse des processus et trajectoires de changement sur le temps long. De plus, « ce cadre conceptuel d'analyse, puissant et largement diffusé dans le monde anglophone, s'inspire fortement de l'approche systémique » (Lhopitallier, 2001).

Ces spécificités du modèle SRL correspondent bien à notre problématique et démarche de recherche.

La figure n°7 propose une représentation du modèle d'analyse issu du concept SRL construite à partir des documents et représentations déjà existants (Chambers et Conway, 1992; Dfid, 2001; Lhopitallier, 2001; Thiam, 2008). Ce modèle retient cinq formes de ressources/capitaux : naturel, humain, social, physique et financier. Il indique que les stratégies d'existence développées par les individus ou les groupes vont mobiliser ces cinq formes de capitaux.

Figure 7 : Modèle d'analyse issu du concept SRL.



Adapté de : (Chambers et Conway, 1992; Dfid, 2001; Lhopitalier, 2001; Thiam, 2008)

La construction de notre propre modèle d'analyse, à partir de ces deux modèles de référence, nécessite que nous apportions un certain nombre de précisions complémentaires, en particulier sur la définition des principaux termes que nous utiliserons dans notre étude. Cette construction nécessite également que nous discutions certaines des propositions conceptuelles faites par ces deux modèles de référence et que nous précisions nos propres choix conceptuels. Elle nécessite enfin que nous abordions la question du domaine d'utilisation et les limites de ce type de modèle. Ces trois points font l'objet des trois chapitres suivants (n°1.2.2, 1.2.3, et 1.2.4).

## 1.2.2 Définition des différents types de capitaux.

### 1.2.2.1 Ressources, moyens de production et capitaux.

Les deux modèles de référence présentés précédemment utilisent les termes de « ressources » et de « capitaux ». Les définitions de l'exploitation familiale agricole (EFA) présentée au chapitre n°1.1.1, mobilisaient, elles, les notions de « moyens ou facteurs de production ». Il est utile de préciser la signification de ces différents termes et l'usage que nous en ferons dans cette étude.

Une ressource est « ce qui peut améliorer une situation » (Collectif, 2000). Il peut s'agir de moyens matériels (en argent, en personnes, en réserves...) dont dispose quelqu'un ou une collectivité, comme il peut s'agir de moyens intellectuels et de possibilités d'action (« cet homme a des ressources »). Les ressources désignent donc des éléments matériels ou immatériels, dont dispose un individu ou une collectivité et dont l'utilisation sert à améliorer une situation en général et pas uniquement à participer à un processus de production ou à un échange marchand. Par exemple, le fait de savoir se diriger à l'aide d'un GPS est une ressource utile pour un randonneur même si cette compétence ne fait l'objet d'aucune rémunération. Un élément naturel ne devient une ressource que si elle fait l'objet d'un usage particulier par l'homme.

Les facteurs ou moyens de production font eux spécifiquement référence aux éléments, matériels ou non, utilisées dans les processus de production de biens et de services (Roux, 1986). Ces biens et services font généralement l'objet d'échanges marchands. Pour les agro-économistes (Brossier et al., 1997; Bergeret et Dufumier, 2002; Petit, 2006), les facteurs de production désignent généralement les éléments suivants : la force de travail et les ressources en capital fixe (foncier, machines, outils, bâtiments ...) et en capital circulant (épargne monétaire, intrants...). Notons que la force de travail n'est pas considérée comme un capital.

Les capitaux désignent également l'ensemble des ressources matérielles et immatérielles possédées par un individu, une entreprise ou un groupe social. Ces ressources peuvent également être valorisées, en particulier pour la production de nouveaux biens ou de revenus. Mais ce qui fait la spécificité du capital c'est le fait qu'il puisse faire l'objet d'accumulation et qu'il puisse être totalement, ou partiellement, transmis des parents aux enfants (Bourdieu, 1979). Les capitaux se caractérisent donc par les trois propriétés suivantes : pouvoir faire l'objet d'une valorisation et d'une accumulation et être transmissibles.

Ainsi, comme le propose le modèle SRL les termes « ressources » et « capitaux » seront employés dans notre étude pour désigner les cinq types de ressources/capitaux déjà cités : naturel, humain, social, physique et financier.

Le terme « ressource » sera plutôt utilisé pour insister sur le fait que tel ou tel élément est mobilisé par les planteurs pour construire leurs stratégies d'existence. Cette fonction correspond dans le modèle proposé par Gafsi (2006) aux flèches indiquant « l'utilisation » des ressources par l'exploitation agricole (voir figure n°6).

Le terme de capital sera lui plutôt utilisé pour insister sur le fait qu'une partie des résultats de l'exploitation sera utilisée pour investir dans tel ou tel type de capital. Cette fonction correspond à la flèche « accumulation » du modèle proposé par Gafsi (2006).

### **1.2.2.2 Les différents types de capitaux.**

Les deux modèles de référence présentés précédemment mentionnent différents types de capitaux. On retrouve dans ces deux modèles les cinq capitaux suivants : naturel, humain, social, physique et financier. Gafsy, dans le modèle qu'il propose, ajoute le capital commercial, qui fait référence au réseau de clientèle dont dispose l'exploitant agricole. Certains utilisateurs du modèle SRL proposent également d'intégrer dans ce modèle le capital politique dont disposent les individus et les groupes, et qui fait référence à leurs capacités d'agir et d'assumer des responsabilités dans la sphère politique et de peser sur les décisions collectives (Gutierrez-Montes et al., 2009).

Compte tenu des réalités de l'agriculture cacaoyère du Centre Cameroun, et de notre thème d'étude, nous choisissons de prendre en compte les cinq types de capitaux (naturel, humain, social, physique, financier) proposé par le modèle SRL, pour décrire et analyser les différents aspects des processus d'accumulation mis en œuvre par les planteurs. En effet, bien que notre analyse soit centrée sur les stratégies d'accumulation des planteurs en surfaces cacaoyères, nous décrirons également les autres formes de capitaux que mobilisent, ou dans lesquelles investissent, les planteurs du Centre Cameroun, et qui ont une incidence directe sur leurs stratégies d'accumulation en surfaces cacaoyères.

Les paragraphes suivants précisent ce que désignent ces cinq types de capitaux que nous allons mobiliser dans nos analyses.

### **1.2.2.3 Le capital naturel.**

La notion de capital naturel est récente. Elle s'affirme surtout au début du XXI<sup>ème</sup> siècle. Elle traduit le passage d'une vision, où l'on a longtemps pensé que les ressources naturelles étaient inépuisables, à une vision plus contemporaine, qui insiste sur le caractère fini de ces ressources naturelles et sur la nécessaire prise en compte de leur importance et de leur préservation.

Adams (2001) en propose la définition suivante : « Le capital naturel est créé par des procédés bio-géophysiques plutôt que par l'action humaine. Il représente la capacité de l'environnement à répondre aux besoins humains, que ce soit en fournissant des matières premières ou des services ».

Pour Costanza (2003) «*Le capital naturel est une extension de la notion de capital économique (qui correspond aux moyens de production fabriqués par l'homme) qui est appliquée aux biens et services fournis par l'environnement. La définition fonctionnelle d'un capital est en général la suivante : c'est un stock qui permet l'obtention future d'un flux de biens ou de services. Le capital naturel est donc le stock représenté par les écosystèmes naturels qui donneront un flux de biens ou de services éco-systémiques dans l'avenir. Par exemple, un stock d'arbres ou de poissons fournit un flux de nouveaux arbres ou de poissons, un flux qui peut être durable. Le capital naturel peut également fournir des services comme le recyclage des déchets ou le stockage de l'eau d'un bassin versant et contribuer ainsi à lutter contre l'érosion. Les écosystèmes fonctionnent comme des systèmes, la structure et la diversité du système sont des composantes importantes du capital naturel* ».

Nous verrons que dans le cas du Centre Cameroun, les ressources naturelles offertes par la forêt (cueillette, pêche, chasse) constituent en effet pour de nombreux individus, et en particulier pour les plus modestes d'entre eux, un élément important de leurs stratégies d'existence. Nous verrons également que les ressources foncières et la fertilité des sols forestiers jouent un rôle important dans les processus d'accumulation en surfaces cacaoyères. Cet aspect de valorisation du capital naturel est donc fondamental dans les stratégies des planteurs que nous allons analyser.

Les deux définitions précédentes du capital naturel insistent sur la valorisation dont il peut faire l'objet, et nous avons vu que cet aspect avait du sens pour le contexte du Centre Cameroun. Les deux autres propriétés du capital, c'est-à-dire les aspects liés à l'accumulation et à la transmission de ce capital naturel aux générations suivantes, doivent également être précisées car elles seront également mobilisées dans nos analyses des réalités des planteurs du Centre Cameroun.

Certains auteurs précisent les aspects relatifs à l'accumulation du capital naturel. Ils soulignent le fait que, contrairement au capital humain, physique ou financier, qui peuvent faire l'objet de processus d'appropriation strictement individuels, le capital naturel comporte une importante dimension collective (Marshall, 1890; Gafsi, 2006). Ils indiquent que l'accumulation et l'utilisation du capital naturel reposent sur des formes de coopération et de coordination entre les acteurs (Beletti *et al.*, 2002 ; Hagedorn *et al.*, 2002 ; Pretty, 2003), et que ces processus peuvent également déboucher sur des situations de concurrence et d'affrontement. Comme l'indiquent Abdelmalki et Mundler (1997) « *la possibilité qu'a un fermier de disposer de la terre limite la possibilité d'accès des autres* ». La dimension collective du capital naturel fait que son accumulation et son utilisation dépassent les frontières classiques de l'exploitation.

Elles font intervenir d'autres acteurs ruraux – agricoles ou non agricoles – qui sont concernés par ce capital. En effet, pour pouvoir bénéficier des ressources stratégiques relevant de ce capital, « *l'agriculteur doit prendre en compte les intérêts et les attentes des autres acteurs concernés* » (Gafsi, 2006). Nous verrons que cette double dimension, individuelle et collective, des processus d'accumulation, des ressources foncières par exemple, se retrouvent dans les stratégies des planteurs du Centre Cameroun.

D'autres auteurs précisent les aspects liés à la transmission du capital naturel et à sa préservation pour les générations futures. Si certains d'entre eux considèrent que la préservation des ressources naturelles n'est pas indispensable à la reproduction durable des processus économiques et de l'existence de l'humanité (Hartwick, 1977), d'autres auteurs montrent au contraire que cette préservation est incontournable (Daly, 1990; Georgescu-Roegen, 1995). C'est cette seconde vision du capital naturel que nous retiendrons.

Nous considérerons donc que le capital naturel répond donc aux trois propriétés du capital énoncées par Bourdieu (1979) : possibilité de valorisation, d'accumulation, et de transmission.

#### **1.2.2.4 Le capital humain.**

Comme le souligne Coudel (2009) « *à partir des années 1960, la prise en compte de la qualité de la main d'œuvre a remis en cause la trilogie terre-travail-capital* ». Les fondateurs de ce courant (Mincer, 1958; Schultz, 1961; Denison, 1962), ont développé la théorie du capital humain. Ils indiquent que les connaissances accumulées par les individus sont, comme le capital, créatrices de richesses. Bien que cette reconnaissance du rôle du capital humain dans le processus productif ait été plus tardive que celle des capitaux productifs physiques ou financiers, plusieurs auteurs (Flamholtz et Lacey, 1981; Lepak et Snell, 1999) vont contribuer à sa reconnaissance et à sa diffusion.

Le capital humain est l'ensemble des aptitudes, talents, qualifications, expériences accumulés par un individu et qui déterminent en partie sa capacité à travailler ou à produire pour lui-même ou pour les autres (Becker, 1993). La théorie du capital humain fonctionne par analogie à celle du capital physique ou financier. De même que le capital physique, le capital humain peut s'acquérir (par l'éducation), se préserver (par un investissement dans la santé) et se développer (investissement dans des formations continues). De même, le capital humain est susceptible de produire un bénéfice pour celui qui en est le détenteur.

Au-delà de cette fonction productive du capital humain, l'OCDE indique que ce capital participe également au bien être de l'individu et il en donne la définition suivante : « *les connaissances, les qualifications, les compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création de bien-être personnel, social et économique* » (OCDE, 2001).

Coudel (2009) complète cet inventaire des fonctions du capital humain en indiquant « *qu'il est également utilisé pour permettre de comprendre ce qui permet à l'individu d'agir* ». Carneiro (2006) propose une analyse qui inclut des aspects d'innovation et d'émotion, et qui considère que le capital humain est constitué du :

- Capital de connaissances qui permet d'explorer des problèmes complexes et interdisciplinaires
- Capital imaginatif pour favoriser l'innovation et l'esprit d'entreprise
- Capital émotionnel qui crée des conditions de stabilité émotionnelle et de « tranquillité »

Il est possible de rapprocher de cette notion de « capital humain » celle de « capital culturel » employée par Bourdieu (1979). Bourdieu insiste, lui, sur les différentes formes que peuvent prendre les ressources de l'individu :

- Incorporées : savoirs et savoir faire, compétences, forme d'élocution...
- Objectivées : possession d'objets culturels
- Institutionnalisées : titres et diplômes scolaires

Si ce concept de capital humain est aujourd'hui fréquemment utilisé dans les domaines de l'éducation, de l'économie ou de la sociologie, certains auteurs discutent le bien-fondé de cette appellation. Schultz (1961) fait remarquer qu'une partie de ce capital humain est inné et qu'il ne fait donc pas l'objet d'un investissement : « *alors qu'il apparaît évident que les individus acquièrent des savoir-faire et des savoirs utiles, il n'est pas si évident que ces savoir-faire et savoirs constituent une forme de capital [et] que ce capital soit pour une part substantielle le produit d'un investissement délibéré* ». Par ailleurs le capital humain est incorporé à l'individu lui-même et il ne peut être transmis dans sa totalité à la génération suivante. Une partie de ce capital disparaît avec le décès de l'individu. Malgré ces limites, qui nous semblent mineures, nous considérerons dans notre étude que le capital humain et en particulier l'investissement dans la formation des enfants constitue bien un « capital ». Nous verrons que l'investissement dans la formation des enfants, et dans l'obtention de diplômes, constituent l'une des clefs utiles pour la compréhension des stratégies d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun.

### 1.2.2.5 Le capital social et institutionnel.

#### ➤ Le capital social.

Pour Coleman (1988) le capital social est également un capital comme les autres : *« comme le capital physique est créé en fabricant des outils qui facilitent la production, ou le capital humain qui résulte d'un changement qui donne aux personnes des connaissances et des capacités améliorant leurs possibilités, le capital social, quant à lui, provient de changements des relations entre les personnes qui facilitent les actions. Comme le capital physique et humain, le capital social facilite l'activité productive ».*

Coleman (1990) élargit cependant cette vision « productive » du capital social et indique qu'il *« facilite la réalisation d'objectifs qui ne seraient pas réalisables en son absence, ou seulement à un coût très élevé»* . Ces objectifs ne se rapportent pas uniquement à la production de biens matériels mais également à l'insertion et au positionnement de l'individu dans son groupe social. Comme le capital humain, le capital social peut aussi recouvrir une dimension identitaire et de bien-être de celui qui en dispose.

Granovetter (1973) précise les processus de l'insertion sociale de l'individu. Il indique que celle-ci peut s'établir à travers des liens dit faibles (avec des voisins ou collègues de travail) ou forts (avec les membres de sa famille). Il souligne le fait que les premiers peuvent avoir une incidence sur la diversification des sources d'information et par exemple l'accès à un emploi sur le marché du travail.

On avait déjà chez Bourdieu (1980) une définition proche de celle de Coleman : *« le capital social est l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'inter reconnaissance. Le volume de capital social que possède un agent particulier dépend donc de l'étendue du réseau des liaisons qu'il peut effectivement mobiliser et du volume du capital (économique, culturel ou symbolique) possédé en propre par chacun de ces réseaux. Les profits que procure l'appartenance à un groupe sont au fondement de la solidarité qui les rend possibles ».*

Comme le souligne Ponthieux (2006), là où Coleman voit dans le capital social un bien public qui néglige les différences de puissances, la stratification sociale est explicite chez Bourdieu : « *les groupes sociaux sont des produits de l'histoire, c'est de cette histoire que résultent les conditions d'existence homogènes qui délimitent les groupes, et ces groupes se positionnent dans un rapport de pouvoir selon le capital qu'ils possèdent* ». L'accumulation de capital est présentée par Coleman comme un processus positif qui améliore les conditions de vie de l'individu et de la nation alors que Bourdieu y voit un vecteur de la différenciation socio-économique et des rapports de pouvoir entre les individus et les nations. La vision de Bourdieu nous semble intéressante à retenir.

Comme pour le capital humain, le capital social fait l'objet de controverses. Ponthieux (2006) indique qu'il manque au capital social deux ingrédients fondamentaux qui caractérisent habituellement les capitaux :

- La création de capital implique une renonciation au présent sous la forme d'investissement (c'est donc de la consommation immédiate en moins)
- Le capital n'est pas le produit du contexte ou des circonstances comme pour le capital social mais il naît de l'intention d'un bénéfice futur.

Si cette critique peut concerner une part du capital social que l'individu obtient par le simple fait de naître et de vivre dans un groupe social donné, il n'en reste pas moins que la préservation et le développement du capital social implique dans de nombreux cas une dépense effective en biens matériels ou en temps (participation aux rites, cérémonies, réunions ou travaux d'intérêt général). De même, comme le souligne Bourdieu, cet investissement dans le capital social est souvent motivé par « *les profits que procure l'appartenance à un groupe* » (Bourdieu, 1980) et il est, en partie du moins, transférable, aux enfants. Zenou (2009) analyse ce transfert de capital social des parents aux enfants. Il mentionne que l'individu démarre ainsi dans la vie avec un niveau non nul de capital social puisqu'il hérite d'une partie de celui de ses parents. Il indique que le capital social constitue bien un capital puisqu'il fait l'objet d'une production, d'une accumulation, d'une dépréciation et d'une transmission.

Ces différents arguments nous conduiront, malgré les limites indiquées par Ponthieux, à considérer le capital social comme un capital et à le retenir dans notre modèle d'analyse.

## ➤ Le capital institutionnel.

Bourdieu (1980), dans sa définition du capital social, parle de « *la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées* ». Il assimile de ce fait le capital institutionnel au capital social. Nous retiendrons pour notre étude cette proximité entre le capital social et institutionnel et nous parlerons souvent de capital « social et institutionnel ». Cependant, il est utile de préciser tout de même ce qui différencie ces deux formes de capitaux.

Coudel (2009) indique que le capital social désigne simplement les liens sociaux existants entre les individus, et que le « capital institutionnel » implique une formalisation de ces liens et leur inscription dans des institutions durables. Elle propose ainsi « *de séparer clairement ce qui est du ressort des personnes et de leurs interactions, qui constituent un capital social, et ce qui encadre ces interactions, que nous appelons les institutions* ».

Dortier (2004) précise ce qu'est une institution : « *L'école, l'Eglise, l'armée, l'Etat, la police et la famille sont des institutions. Une entreprise et un club de foot n'en sont pas. Pourquoi ? Parce qu'à l'organisation, la notion d'institution ajoute le fait d'avoir un caractère « officiel », « sacré ». Une fabrique de chaussures et une association de philatélistes ne sont pas investies d'une mission supérieure aux yeux de la société. Une légitimité particulière confère à une organisation le statut d'institution. Elle est censée contribuer au maintien de l'ordre social et régir la vie de la communauté* ».

Ménard (Ménard, 1994) considère que les « institutions » définissent des cadres qui sont au delà de l'emprise directe des individus : « *les institutions sont un ensemble de règles socioéconomiques, mises en place dans des conditions historiques, sur lesquelles les individus ou les groupes d'individus n'ont guère de prise, pour l'essentiel, dans le court et moyen terme (...). Les institutions, à la différence des marchés ou des organisations, ne sont pas des mécanismes de coordination à proprement parler. Elles contribuent à définir les conditions socio-historiques dans lesquels ces mécanismes peuvent s'instaurer.* »

Nous considérerons dans notre étude que le capital institutionnel d'un individu correspond à la part des liens ou réseaux sociaux dont il dispose qui s'inscrivent dans le cadre d'institutions telles que définies ci-dessus.

### 1.2.2.6 Le capital physique.

Contrairement à la notion de capital naturel et celles relatives aux capitaux immatériels (capital humain, social et institutionnel) qui sont d'apparition relativement récente, la notion de capital physique est, elle, fort ancienne. Elle a été utilisée par les économistes dès le 18<sup>ème</sup> siècle.

La première forme des éléments constituant les capitaux physiques a été désignée par le terme de « capital fixe ». L'adjectif « fixe » faisait référence pour Adam Smith au fait que ce capital rapportait un revenu ou profit sans changer de maître (Smith, 1976 (éd. orig. 1776)). Pour Marx (Borchardt, 1919; Marx, 2008 (éd. orig. 1867)) et pour la plupart des agroéconomistes du XX<sup>ème</sup> siècle (Laur et Howald, 1948; Fromont, 1957; Malassis, 1973; Roux, 1986; Tchayanov, 1990 (ed. or. 1925); Bergeret et Dufumier, 2002; Petit, 2006), l'adjectif « fixe » indique le fait que ce capital représente les biens non consommés dans le processus de production. Les économistes précisent que, bien qu'une partie de la valeur initiale de ces capitaux fixes puissent disparaître durant le cycle de production (la machine s'use et perd de sa valeur, la terre achetée s'appauvrit et son capital fertilité diminue...), ils peuvent être utilisés pour plusieurs cycles de production successifs.

Les capitaux fixes désignent donc, le foncier, les aménagements fonciers, les outils et machines, les bâtiments, etc.... Les plantations pérennes, telles que le cacao ou le café, font également partie des capitaux fixes (Roux, 1986). La terre, déjà citée pour le capital naturel, est également intégrée par les économistes dans les capitaux fixes (Roux, 1986; Brossier et al., 1997). Cette double appartenance de la ressource foncière au capital naturel et au capital fixe, renvoie au fait que, bien qu'elle ait été créée par des processus biophysiques, elle peut également faire l'objet d'achat, d'appropriation individuelle et participer à l'accomplissement des cycles de production successifs.

Nous utiliserons dans notre étude le terme de capital fixe pour désigner l'ensemble de ces éléments. Nous décrirons en particulier de façon précise les trajectoires d'accumulation en capital fixe « surfaces cacaoyères » développées par les différents types de planteurs de cette province pour la période 1910-2010.

La seconde forme des capitaux physiques correspond pour les économistes des 18<sup>ème</sup> et 19<sup>ème</sup> siècles au « capital circulant » (Borchardt, 1919; Smith, 1976 (éd. orig. 1776); Marx, 2008 (éd. orig. 1867)) c'est-à-dire aux éléments matériels qui vont être consommés dans le processus de production (charbon, huile...) ou qui sont entièrement intégrées dans le produit final (exemple : le lin devient du drap). Ce terme de « capital circulant » sera repris par les agroéconomistes du 20<sup>ème</sup> siècle (Roux, 1986; Brossier et al., 1997; Bergeret et Dufumier, 2002). Il désignera pour les processus de production agricoles les différents intrants qui seront consommés durant le cycle productif (carburant, engrais, pesticides, aliments pour le bétail ...). Il désignera également les ressources monétaires qui seront utilisées durant le cycle productif. Nous aborderons parfois dans notre étude la question des intrants utilisés pour la culture cacaoyère, mais cet aspect ne sera pas central dans notre travail d'analyse qui portera sur les stratégies d'accumulation des planteurs sur la longue période (1910-2010).

#### **1.2.2.7 Le capital financier.**

Si la monnaie peut être utilisée lors du processus productif pour l'achat d'intrants ou la rémunération de la main d'œuvre, elle peut également faire l'objet d'accumulation (Brossier et al., 1997). Les individus peuvent ainsi se constituer une épargne à partir des revenus d'origine agricole ou non agricole. Si, comme nous l'avons déjà indiqué, les volumes financiers de cette épargne sont généralement modestes pour la majorité des planteurs, nous verrons que les capitaux financiers peuvent dans certains cas avoir un impact décisif sur les processus d'accumulation en surfaces cacaoyères.

Le capital financier constituera donc le cinquième type de capital pris en compte dans notre modèle d'analyse des stratégies d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun. Nous nous intéresserons en particulier à l'origine de ces capitaux financiers.

#### **1.2.3 Modèle d'analyse utilisé.**

Le modèle d'analyse que nous allons utiliser dans notre étude se base sur les deux modèles de référence, ainsi que sur les différentes précisions conceptuelles et choix méthodologiques, qui ont été présentés dans les chapitres antérieurs (1.2.1 et 1.2.2).

La figure n°8 présente les principaux éléments qui composent ce modèle et les liens fonctionnels majeurs qui les unissent.

Ce modèle rappelle que le contexte agro-écologique et socio-économique local et national va avoir une forte incidence sur les stratégies des planteurs et en particulier sur leurs trajectoires d'accumulation.

Le planteur, qui constitue notre principale unité d'observation, occupe la partie centrale de ce modèle. Le modèle indique que celui-ci va mobiliser ces différentes ressources en capital naturel, humain, social et institutionnel, physique et financier pour développer ses stratégies d'existence et en particulier celles relatives à l'accumulation dans les différentes formes de capital. Nous renseignerons en particulier de façon précise les trajectoires d'accumulation en surfaces cacaoyères.

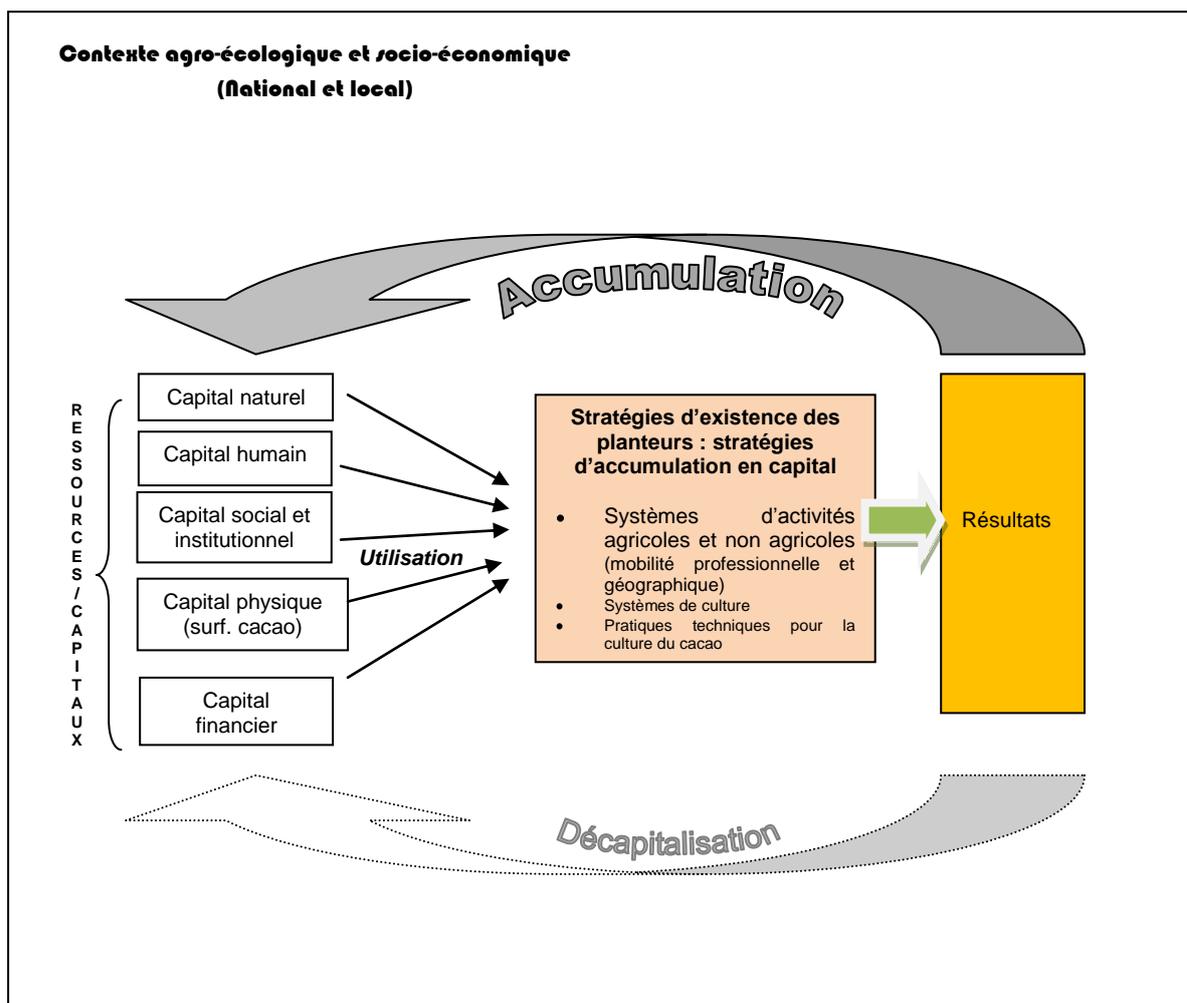
La caractérisation des stratégies des ménages agricoles se basera sur l'analyse ex-post des trajectoires des planteurs étudiés et des décisions et choix qu'elles révèlent (Lorino et Tarondeau, 1998). Compte tenu des premiers résultats obtenus durant les travaux exploratoires (Pédelahore et al., 2009b, a), et des hypothèses dont nous cherchons à évaluer la validité, nous allons renseigner les choix des planteurs en ce qui concerne deux niveaux de décision stratégique :

- Leur mobilité professionnelle, c'est-à-dire les types de combinaisons d'activités qu'ils ont développés par le passé et qu'ils développent actuellement. Les activités décrites concerneront essentiellement les activités économiques, qu'elles soient agricoles ou non agricoles, et celles liées à la formation du planteur (formations diplômantes ou non). En ce qui concerne les activités agricoles, nous ne détaillerons pas l'ensemble des différentes composantes des systèmes de culture des planteurs, mais nous apporterons certaines précisions utiles sur les cultures qu'ils développent à certains moments de leur vie et sur les pratiques techniques cacaoyères des différents types de cacaoculteurs.
- Leur mobilité géographique, c'est-à-dire leurs migrations entre différentes zones de l'espace rural ainsi que leurs déplacements entre les espaces ruraux et les espaces urbains. Nous chercherons en particulier à évaluer les incidences de ces deux niveaux de décision des planteurs sur l'évolution de leurs capitaux et en particulier sur un type de capital physique, le capital fixe « surfaces de plantation cacaoyères possédées » (noté « surf. cacao » dans la figure n°8).

Nous renseignerons l'origine (plantations reçues en héritage, ressources monétaires issues des activités agricoles ou non agricoles...) des différents types de capitaux mobilisés par le planteur. Il faut en effet voir ce modèle de façon dynamique et nous chercherons à analyser comment ont évolué au cours du 20ème siècle les différents types de capitaux que le ménage a cherché à accumuler en priorité (naturel, humain, social et institutionnel, physique et financier) et à partir de quels types de ressources cette accumulation a été possible.

Au-delà du recueil de ces informations sur les ressources et les capitaux, les entretiens et enquêtes réalisés auprès des personnes-ressources et des planteurs viseront à identifier les logiques et les déterminants qui expliquent les différentes stratégies d'accumulation (ou de décapitalisation) dans les diverses formes de capitaux.

Figure 8 : Modèle d'analyse utilisé.



## **1.2.4 Spécificités du modèle d'analyse utilisé.**

### **1.2.4.1 Un modèle centré sur l'évolution des capitaux.**

Le modèle que nous proposons, contrairement à celui proposé par Gafsi (2006), ne mentionne pas le fait qu'une partie des résultats obtenus par les planteurs servent à couvrir les besoins alimentaires ou monétaires nécessaires à la reproduction simple du planteur et de sa famille.

Ce choix vient tout d'abord du fait que nous avons centré notre étude sur l'analyse de l'évolution des capitaux détenus par les planteurs et non sur l'analyse de l'évolution de leurs revenus ou de leurs niveaux de consommation. En effet nous ne nous intéressons pas à étudier en détail ce qui permet au planteur et à sa famille de subvenir à leurs besoins, mais à préciser les stratégies et trajectoires qui leur permettent d'améliorer leur positionnement socio-économique, et en particulier leur capital fixe « plantation cacao ». On peut cependant considérer que l'identification de trajectoires d'accumulation en capital traduit une amélioration du niveau des revenus, puisque cette accumulation indique qu'il devient possible de dégager une certaine épargne qui sera réinvestie dans différentes formes de capitaux. Par ailleurs l'augmentation du capital fixe « surface cacaoyère » se traduit généralement par une augmentation des revenus monétaires et du niveau de vie du planteur. Ainsi, bien que nous étudions soit centrée sur l'analyse des trajectoires d'accumulation en capital, certaines informations concernant l'évolution et le niveau de vie des planteurs seront mentionnées.

Ce choix tient également au fait que nous travaillons sur une période historique longue (1910-2010), qui couvre trois générations de planteurs. S'il est possible de faire retracer par leurs descendants les parcours d'accumulation (en particulier en surfaces cacaoyères) des générations aujourd'hui disparues, il est peu envisageable de renseigner sur trois générations l'évolution de l'ensemble des revenus des planteurs et de leur famille.

#### **1.2.4.2 Robustesse de l'indicateur « surfaces cacaoyères ».**

Nous avons expliqué dans l'introduction de cette étude l'intérêt et la pertinence des surfaces cacaoyères comme indicateur des niveaux d'accumulation dans l'outil de production agricole. Cependant, la caractérisation du niveau de ce capital accumulé à travers la seule appréciation de sa surface peut paraître simpliste. Cette remarque est d'autant plus pertinente que la cacaoculture du Centre Cameroun relève de systèmes de culture agroforestiers, où le cacao est majoritairement cultivé en association avec un nombre important d'autres espèces végétales (Sonwa et al., 2001).

La diversité de composition (types et nombre d'espèces végétales représentées) et de structure (densité et répartition spatiale de ces espèces) de ces systèmes agroforestiers à base de cacao est importante (MacDicken et Vergara, 1990; Torquebiau, 2007).

Cette diversité concerne tout d'abord la composition et la structure de la strate arborée, arbustive et herbacée qui sont associées aux cacaoyers. Cette cohabitation va en particulier se traduire par des interactions plus ou moins importantes entre ces différentes strates et les cacaoyers pour la captation de l'énergie du soleil et des ressources hydriques et minérales du sol (Nair, 1989). Selon le type (synergies, concurrence,...) et le niveau de ces interactions, celles-ci pourront avoir un effet stimulateur ou au contraire dépréciateur sur le rendement du cacao. Cette diversité de la composition et de la structure de ces trois strates non cacaoyères aura également une forte incidence sur la diversité et la quantité des produits qu'elles pourront fournir (bois d'œuvre, fruits sauvages ou cultivés, plantes médicinales, ...). Ils pourront être collectés par le planteur et venir s'ajouter aux revenus que lui procure la culture du cacao. Ces divers éléments vont modifier de façon importante les possibilités de valorisation de ce capital agroforestier et donc sa propre valeur.

De même, la diversité de la strate cacaoyère va également avoir de fortes incidences sur la valeur du capital représenté par un hectare d'agroforêt à base de cacao. Cette diversité concerne la composition de cette strate (variétés traditionnelles à faible potentiel productif, ou variétés hybrides hautement productives) et sa structure (densité des pieds de cacao à l'hectare correcte ou trop faible). Ici encore, ces caractéristiques vont modifier profondément les rendements du cacao et donc le niveau de valorisation du capital planté. Ainsi une parcelle cacaoyère abandonnée depuis 30 ans qui présente une faible densité de vieux pieds de cacao en mauvais état ne représente pas le même capital qu'une parcelle qui présente une densité correcte et des pieds vigoureux.

Cependant, notre souhait de travailler sur un pas de temps important (1910-2010), la grande diversité des situations agroforestières pouvant exister chez un même planteur (parcelles d'âges et de densités différentes,...), et les importantes variations dans le temps des états d'une même parcelle agroforestière (périodes d'abandon, variations interannuelles des itinéraires techniques et des conditions climatiques...), ne permettaient guère de chercher à établir une caractérisation trop précise et détaillée du capital planté et des diverses productions obtenues. De plus, pour les périodes anciennes, la mémoire des personnes interrogées ne pouvait garantir un bon niveau de fiabilité pour un tel niveau de complexité et de précision des données. Enfin, ainsi que nous le verrons dans la troisième partie de cette thèse, l'importance des écarts de surfaces cacaoyères possédées par les différents types de planteurs font que les considérations sur l'état physiologique des plantations ou leurs rendements n'auraient pas modifiés de façon significative les observations et conclusions basés sur l'indicateur « surfaces de plantation cacaoyères possédées ».

Cet indicateur, malgré sa simplicité, reste donc pertinent par rapport aux objectifs fixés à cette étude et à la réalité des dynamiques et processus d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun. Lors de nos entretiens nous avons simplement indiqué aux planteurs, lorsqu'ils ne le faisaient pas spontanément eux mêmes, qu'il fallait éliminer du décompte de leurs surfaces cacaoyères les parcelles présentant un tel niveau de dégradation en termes de densité et d'état des pieds de cacao qu'elles s'apparentaient plutôt à une forêt secondaire qu'à une plantation cacaoyère. En effet, les coûts de réhabilitation des parcelles cacaoyères de ce type sont voisins de ceux de l'installation d'une plantation et elles ne peuvent donc être assimilées à un capital planté.

#### **1.2.4.3 L'accumulation de surfaces cacaoyères n'est pas le seul objectif des planteurs.**

Cette attention portée aux trajectoires d'accumulation, en particulier cacaoyères, ne signifie pas que nous ayons considéré que l'accumulation est une stratégie incontournable et qu'elle constitue le propre de l'espèce humaine ou même un objectif majeur. Ainsi que le mentionne Dupuy (2008), l'accumulation, en particulier de biens matériels, n'a pas constitué en tous temps et en tous lieux le moteur essentiel des comportements et stratégies humaines.

De nombreuses sociétés rurales traditionnelles ont ainsi développé une économie de subsistance qui ne produit guère ou pas de surplus (Malassis, 1973). Cette absence de surplus n'est pas obligatoirement liée comme l'indiquait Adam Smith au faible niveau de leurs forces productives, qui les conduiraient à devoir se consacrer presque entièrement aux activités de subsistance (Smith, 1976 (éd. orig. 1776)). Cette absence de production de surplus peut être, non pas contrainte, mais choisie (Godelier, 1973). Sahlins indique même que les sociétés traditionnelles, comme celles des chasseurs-cueilleurs, sont les seules véritables sociétés d'abondance (Sahlins, 1976). Il précise que le temps consacré par les sociétés de chasseurs-cueilleurs pour satisfaire leurs besoins est bien inférieur à celui exigé dans nos sociétés modernes.

Par ailleurs, quand ils existent, ces surplus peuvent être utilisés à des fins sociales, rituelles ou festives et non dans un objectif d'amélioration de l'outil de production ou d'accumulation individuelle. Les travaux des ethnologues et des anthropologues (Leenhardt, 1953; Haudricourt, 1964; Schulte-Tenckhoff, 1986) ont montré comment des biens de subsistance, mais aussi des biens précieux ou des biens symboliques peuvent faire l'objet de dons et de contre-dons (Mauss, 1973). Ces échanges matérialisent un lien social, tout en façonnant de la différenciation entre les individus ou les groupes sociaux (Dupuy, 2008). Ces échanges sont « totaux » c'est-à-dire qu'ils mettent en jeu les registres de la parenté, de l'économique, du politique et du sacré. Ces réalités conduiront Polanyi (Polanyi, 1983) à souligner que dans de nombreuses sociétés, en particulier les sociétés rurales traditionnelles, les échanges économiques sont encadrés (« embedded ») dans d'autres types de rapports sociaux.

Soulignons enfin que l'obtention de surplus peut également avoir pour objectif, non pas d'accumuler dans l'outil de production, mais de limiter les risques de non satisfaction des besoins essentiels. Ce désir explique la constitution de réserves en particulier alimentaires (greniers à céréales, viande séchée...) qui pourront être remobilisées en période de disette (Luxembourg, 1913).

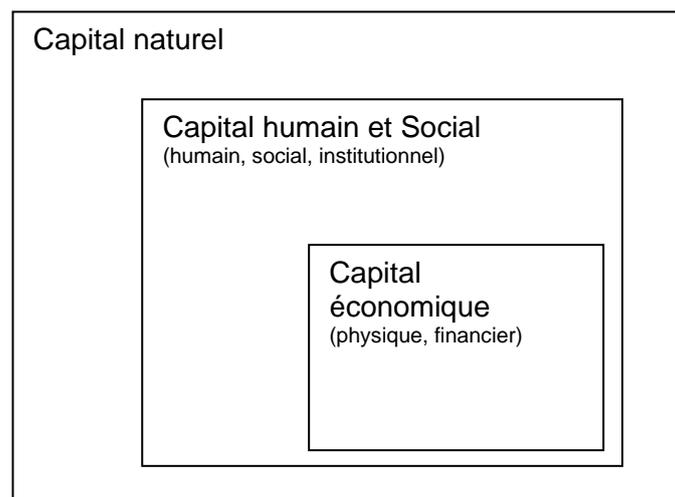
L'absence d'accumulation de biens matériels ou productifs n'est donc pas l'indicateur d'une société improductive ou anémique, mais résulte du fait que les critères de différenciation sociale et les attributs du pouvoir ne se basent pas de façon privilégiée sur l'importance des biens matériels possédés. Les capitaux n'ont donc pas la même valeur symbolique selon les sociétés humaines (Bourdieu, 1980). De même, l'accumulation peut se faire sous d'autres formes que le capital fixe « plantation cacaoyère ». Nous verrons que ces deux remarques se vérifient lorsque l'on étudie l'évolution historique des objectifs et stratégies des ruraux du Centre Cameroun.

#### 1.2.4.4 Une vision systémique des capitaux.

Nous avons, dans le chapitre antérieur n°1.2.2, défini une à une les cinq formes de capitaux utilisées par notre modèle d'analyse (naturel, humain, social et institutionnel, physique, financier). Cette vision analytique, utile pour décrire les différentes formes de capitaux, doit cependant être complétée par une vision plus systémique. Celle-ci, bien que suggérée par notre modèle d'analyse présenté à la figure n°8, doit être précisée.

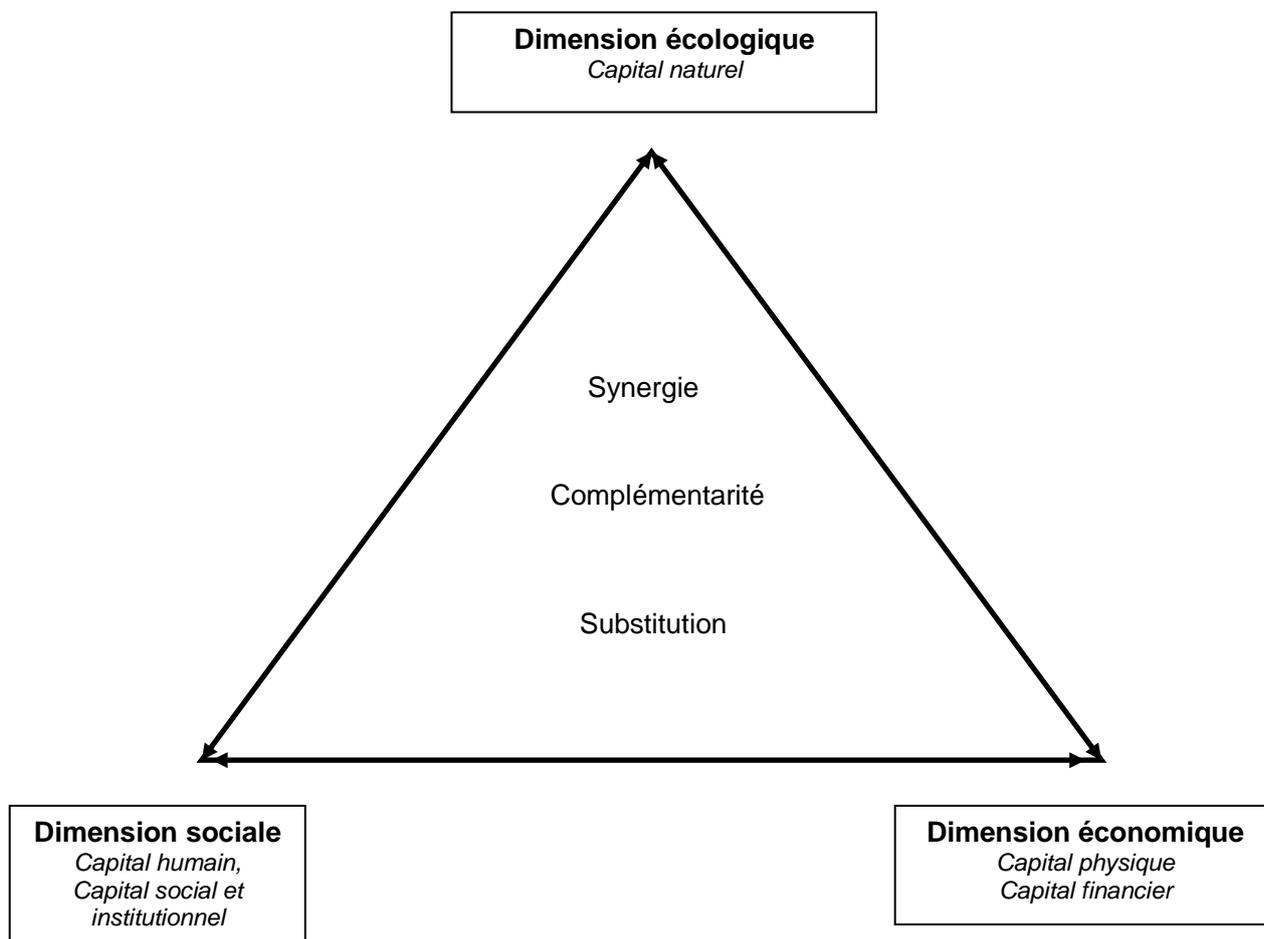
A partir des propositions conceptuelles de certains auteurs (Granovetter, 1973; Polanyi, 1983; Georgescu-Roegen, 1995), il est possible de représenter le capital économique (capital physique et financier), comme encadré dans un capital à dimension sociale (capital humain, social et institutionnel), lui même encadré dans le capital naturel (figure n°9).

Figure 9 : Représentation schématique de l'encastrement des capitaux.



Bien que rendant compte des rapports de prééminence entre capitaux, cette représentation de type « poupée russe », doit être à son tour complétée par une représentation qui insiste plus sur les possibilités de synergie, de complémentarité, et de substitution entre les cinq dimensions du capital que nous avons retenues pour notre étude. Cette dernière, inspirée de celle proposée par Valenduc et Warrant (2001), représente les trois grands types de capitaux au sommets d'un triangle, et matérialise par des lignes, les interactions possibles entre eux (figure n°10).

Figure 10 : Le triangle de Wuppertal



Nous retiendrons pour notre étude cette conceptualisation des interactions entre les différentes formes de capitaux dont peuvent disposer les planteurs et nous verrons qu'une partie des stratégies qu'ils développent s'appuient sur les différentes formes d'interactions entre capitaux (synergie, substitution, complémentarité).

### 1.3 Démarches et méthodes mobilisées pour renseigner le modèle d'analyse.

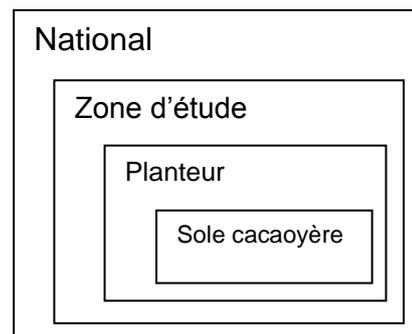
#### 1.3.1 Une démarche systémique à différentes échelles de la réalité agraire.

La démarche adoptée vise à renseigner notre modèle d'analyse. Ce modèle propose une représentation systémique des éléments qui concourent à déterminer les stratégies d'accumulation des ménages.

Une telle démarche de type systémique cherche, comme le propose Cialdella (2005) : « à ne pas réduire la complexité des objets étudiés, mais à construire un « modèle » explicatif des stratégies des ménages agricoles en acceptant de prendre en compte les incertitudes et les lacunes des connaissances ». Ce modèle doit nous permettre de rendre compte des différents éléments qui constituent le système étudié et des relations existant entre ces différents éléments. Le terme de « modèle » fait donc référence ici à une représentation simplifiée de la réalité et non pas à une tentative de modélisation mathématique des liens entre les différentes variables.

Le système étudié comporte quatre niveaux en interaction. Il s'agit de l'échelle nationale, de la zone d'étude (d'une surface de l'ordre de quelques centaines de km<sup>2</sup>), du planteur et de la sole cacaoyère. Nos travaux vont donc chercher à caractériser la réalité agraire du Grand Sud Cameroun à quatre échelles d'analyse complémentaires (figure n°11).

Figure 11 : Niveaux d'analyse



Cette analyse à différentes échelles de la réalité agricole et socio-économique vise, comme le proposent les démarches SRL, à articuler les analyses macro-économiques et micro-économiques. Elle nous permettra de mettre en évidence les liens de causalité entre les caractéristiques des différentes échelles de la réalité agraire. Nous analyserons en particulier les effets du contexte socio-économique national et local sur la définition des stratégies d'accumulation des ménages agricoles. Nous analyserons également les répercussions des stratégies d'accumulation des ménages sur les pratiques techniques qu'ils développent sur la sole cacaoyère. Nous analyserons enfin, en retour, les conséquences de ces pratiques techniques et de ces stratégies sur l'évolution de la production nationale cacaoyère et de façon plus générale sur les dynamiques des systèmes agro-forestiers à base de cacao.

### 1.3.2 Une démarche constructiviste attentive aux discours des acteurs locaux.

Comme le rappelle Watzlawick, « l'environnement tel que nous le percevons est notre invention » (Watzlawick, 1988). Pour Legay, notre représentation du réel mobilise des modèles cognitifs explicites ou implicites, conscients ou inconscients : « *Chacun a en effet besoin d'une logique et de méthodes dans ses relations avec le monde. Chacun les pratique plus ou moins consciemment, mais s'y tient fermement, au point qu'il s'agit là, parfois, de caractéristiques culturelles essentielles* » (Legay, 1997). Le « problème », comme l'indique Legay, est qu'il n'y a pas « une seule logique » et encore moins « une seule méthode » pour construire nos représentations du réel (Legay, 1997). Celles-ci sont contingentes et dépendent de l'époque historique où l'on se situe, de nos références culturelles et de l'objectif que l'on fixe à cette connaissance du réel.

A l'époque de Descartes l'homme a cherché à percer les mystères de la complexité du réel en le découpant en autant d'objets simples « étudiables ». Comme le précise Le Moigne (1999), cette nécessité de découper le réel pour mieux l'analyser et en définir les règles de fonctionnement se répercutera sur la construction du système des connaissances. Auguste Comte proposera ainsi en 1928 le tableau synoptique des disciplines scientifiques. Il les organisera de façon hiérarchique par « ordre de scientificité positive » décroissante de la mathématique à la physique sociale ou sociologie » (Le Moigne, 1999). Cette « connaissance positive » se voulait indépendante des observateurs qui la décrivaient. Elle postulait que « *l'Univers, la Nature, la Vie, tout ce que nous pouvons connaître, ou tenter de connaître, est potentiellement connaissable ou descriptible sous forme de connaissances généralement additives, et ces connaissances nous disent peu à peu l'essence, la substance et la permanence des choses, par delà la diversité éventuelle de leurs apparences et de leur comportement* » (Le Moigne, 1999).

Dans le domaine de l'analyse des phénomènes biophysiques (médecine, physiologie végétale, agronomie...), l'accroissement des connaissances sur les règles de fonctionnement des objets étudiés s'appuya en grande partie sur le développement des méthodes expérimentales de type « hypothético-déductives ».

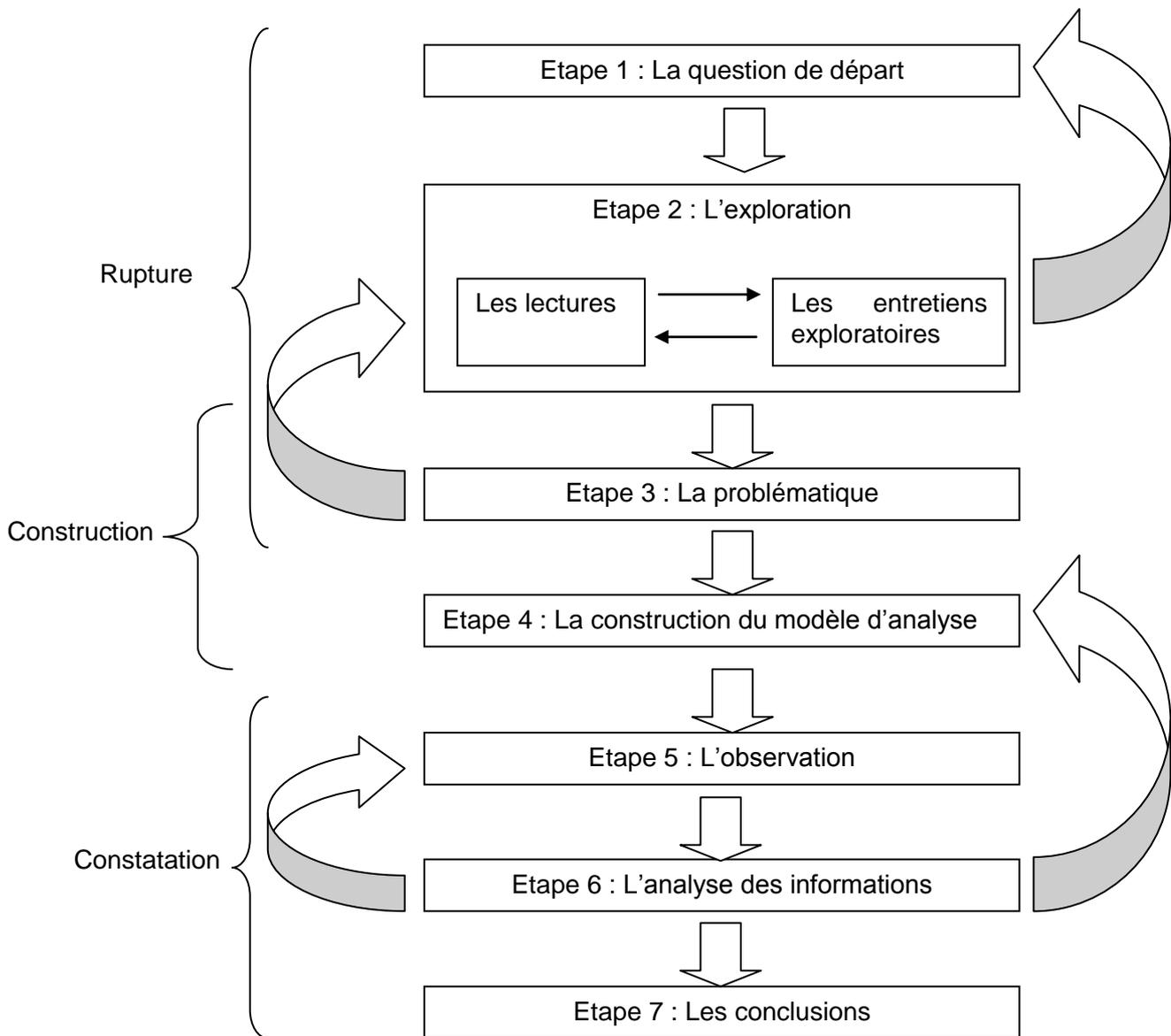
S'inscrivant dans le droit fil de l'approche cartésienne (systèmes simples, critère d'évidence), ces méthodes comporteront un certain nombre d'obligations (Legay, 1997) :

- La mise en place explicite d'hypothèses
- L'organisation d'expériences cruciales
- La comparaison de traités et de témoins
- La répétition comme gage de sûreté des résultats. Les progrès de la statistique permettront de passer de l'analyse de l'effet d'une seule cause à un examen hiérarchique de plusieurs causes.

La démarche « hypothético-déductive » dépassa le seul domaine des sciences expérimentales pour irriguer également celui des sciences humaines. Ne pouvant expérimenter sur les sociétés humaines, l'obtention d'information se fit alors, non pas à travers la mise en œuvre de plans d'essais, mais grâce à la construction de dispositifs de recueil de « données de terrain » (observations, enquêtes...) qui permettaient de renseigner un certain nombre de variables prédéfinies. Le traitement, généralement statistique, de ces données permettait alors de valider ou d'invalider l'hypothèse initialement formulée.

Ces méthodes hypothético-déductives conviennent bien au traitement de questions relativement simples dont on a déjà validé la pertinence et dont on est parvenu à préciser le contenu et les hypothèses à tester. Cependant, elles ne permettent pas d'explorer les différentes dimensions d'une réalité complexe pour préciser la question ou les questions pertinentes à traiter, les hypothèses explicatives à tester, et les variables à renseigner. Cette phase d'exploration s'organise autour d'allers-retours successifs entre une première formulation de la question initiale et les réalités du terrain. Ainsi, la construction de la problématique et l'affinement des hypothèses explicatives à retenir s'élaborent de façon progressive et itérative. Le chercheur effectue plusieurs « allers-retours » entre sa question initiale et les réalités du terrain. La confrontation de cette question « à priori » et des réalités du terrain va conduire à la faire évoluer et à préciser la problématique et les hypothèses explicatives qu'il apparaît pertinent de tester. Quivy illustre bien cet aspect itératif (figure n°12) par les flèches de « rétroactions » qui ponctuent en particulier les premières étapes de la démarche du chercheur en sciences sociales (Quivy et Van Campenhoudt, 2006).

Figure 12 : Le caractère itératif des recherches en sciences sociales.

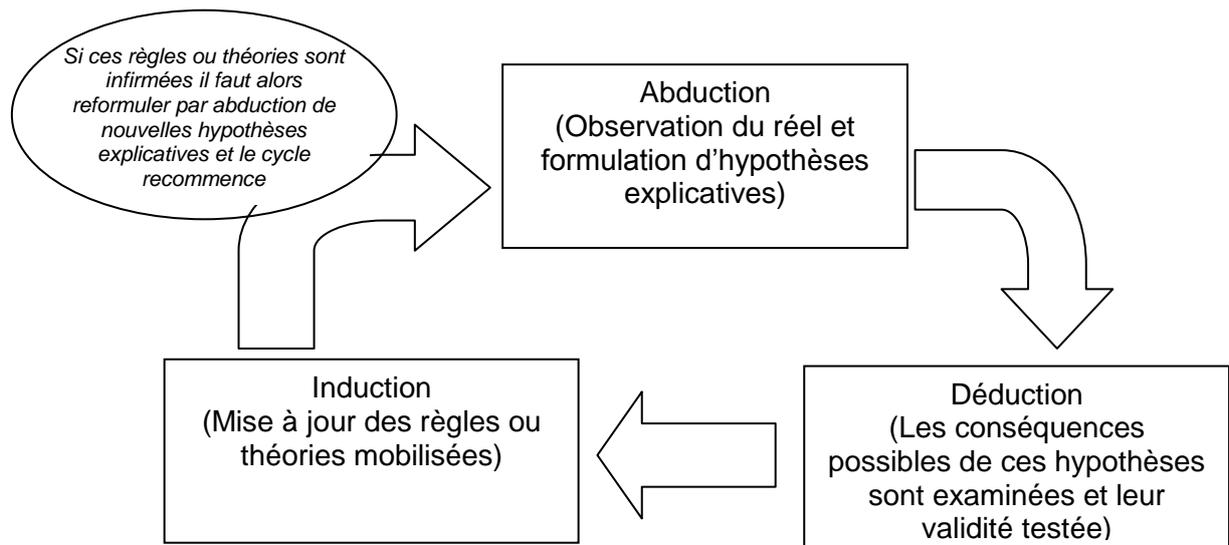


Source : (Quivy et Van Campenhoudt, 2006)

Cette démarche itérative constructiviste ne s'appuie pas que sur des raisonnements hypothético-déductifs, mais également sur l'induction et l'abduction telles que les définissent David et al (2000). L'abduction permet de conjecturer des hypothèses explicatives, la déduction permet de générer des conséquences, et l'induction permet d'établir des règles générales (figure n°13). Koenig définit l'abduction comme « l'opération qui, n'appartenant pas à la logique, permet d'échapper à la perception chaotique que l'on a du monde réel par un essai de conjecture sur les relations qu'entretiennent effectivement les choses » (Koenig, 1993). L'abduction consiste à tirer de l'observation des conjectures qu'il convient ensuite de tester et de discuter. Pour Peirce « l'abduction est la seule forme de raisonnement qui puisse générer des idées nouvelles » (Peirce, 1932).

Loin de s’opposer, ces trois types de raisonnement, jouent un rôle complémentaire dans la production de la connaissance scientifique. C’est ainsi qu’il est possible pour Peirce (Peirce, 1932) de « *concevoir l’objectivité comme fin idéale d’un processus récursif faisant successivement intervenir des raisonnements abductifs, déductifs et inductifs* ». L’abduction est ainsi placée au début du processus, même si celui-ci est récursif (David et al., 2000).

Figure 13 : Les trois formes de raisonnement de la production de connaissances.



Source : (David et al., 2000)

C’est cette complémentarité des différents types de raisonnements que nous avons mobilisée dans notre travail. Cette démarche itérative, de type constructiviste, et intégrant des phases d’abduction, vise ainsi à accorder une large part à la prise en compte des représentations et des discours des acteurs locaux. Notre démarche a eu le souci de chercher le bon équilibre entre la nécessité d’utiliser notre propre grille de lecture pour décoder le réel et tester nos hypothèses explicatives, et le souhait d’enrichir celle-ci par une posture d’ouverture et de prise en compte des perceptions et discours des acteurs locaux. Nous avons ainsi fait alterner des phases de type « exploratoire » visant à générer de nouvelles hypothèses explicatives, avec des phases de recueil de données visant à tester la validité de ces hypothèses.

Cette volonté nous a conduit à mobiliser des méthodes de recueil de données qui ont alterné des entretiens semi-directifs portant plutôt sur les données qualitatives avec des enquêtes fermées portant sur des données plus quantitatives. Les différentes étapes de notre travail et les types de données recueillies sont présentées au chapitre suivant.

### 1.3.3 Les principales étapes de notre démarche de recherche.

Ces étapes traduisent en particulier la dimension constructiviste de notre démarche de recherche qui, comme l'indiquent Quivy et Van Campenhoudt (2006), vont nous conduire à confronter nos à priori aux réalités du terrain et à faire évoluer notre questionnement (voir figure n°14 page suivante).

Ayant, pendant plus de vingt ans, travaillé dans la recherche et le développement agricole dans les pays du Sud (Amérique Latine, Iles du Pacifique, Afrique), nous sommes partis initialement d'un questionnement qui portait sur « l'incidence des produits de la recherche sur les processus d'innovation des exploitations familiales agricoles ». Nous voulions en effet savoir si les travaux menés par la recherche agricole avaient quelque impact sur l'amélioration des conditions de production et de vie des exploitants agricoles et de leur famille. Nous faisons, à cette étape de nos travaux, implicitement l'hypothèse que l'innovation pouvait constituer l'un des principaux leviers de l'amélioration des conditions de production et de vie de ces exploitants agricoles, et que la recherche pouvait contribuer à l'émergence et au développement de ces processus d'innovation.

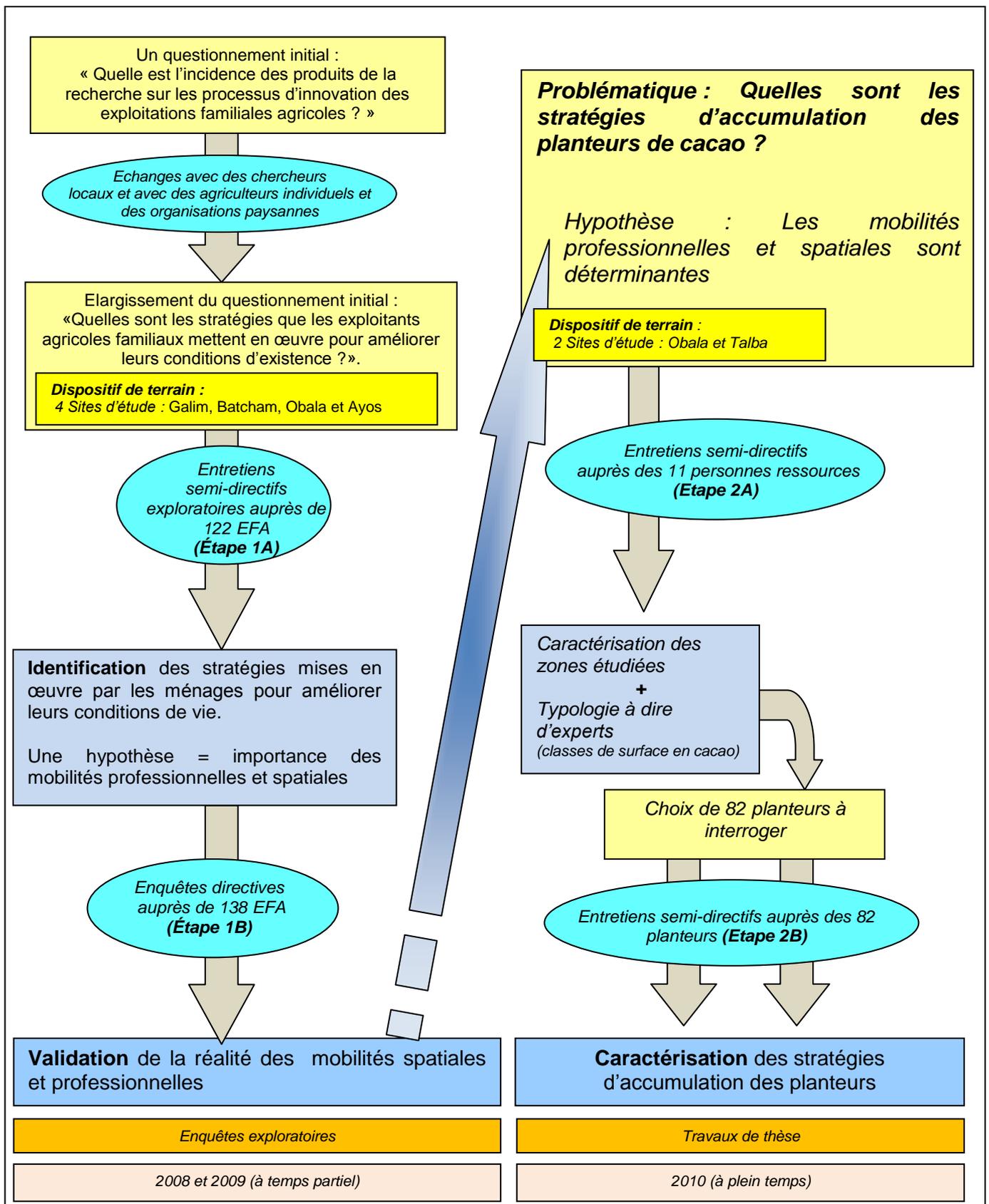
Les premiers échanges conduits en 2008, dans le cadre de nos fonctions de conseiller du projet REPARAC<sup>8</sup>, avec les chercheurs locaux et surtout avec des agriculteurs individuels et des organisations paysannes, nous ont incités à élargir notre questionnement initial. Celui-ci, centré sur les processus d'innovation et le rôle de la recherche agricole, apparaissait en effet en décalage et réducteur par rapport aux préoccupations et projets que portaient la majorité des discours des exploitants agricoles du Grand Sud Cameroun. Cela nous a conduit à redéfinir notre questionnement pour nous intéresser à une question plus large : « quelles sont les stratégies que les exploitants agricoles familiaux mettent en œuvre pour améliorer leurs conditions d'existence ? ».

Pour explorer un peu plus cette nouvelle question nous avons, en 2009, toujours dans le cadre de nos fonctions dans le projet REPARAC, réalisé des enquêtes exploratoires semi-directives auprès de 122 exploitations familiales agricoles. Ces enquêtes ont été conduites dans quatre sites représentatifs d'une partie de la diversité agraire du Grand Sud Cameroun. Ces quatre sites étaient ceux de Galim et Batcham situés dans la province de l'Ouest et ceux d'Obala et d'Ayos situés dans la province du Centre. Les résultats des enquêtes menés sur ces quatre sites nous ont permis de nous rendre compte que la mobilité spatiale et professionnelle semblait jouer un rôle majeur dans les stratégies de nombreux exploitants (voir figure n°14 page suivante).

---

<sup>8</sup> *Projet REPARAC : le projet de Renforcement des Partenariats dans la Recherche Agricole au Cameroun (REPARAC) à fonctionné de 2005 à 2009. Il a apporté son appui à l'Institut de recherche Agricole et de Développement du Cameroun (IRAD) pour la construction de collectifs de recherche action en partenariat qui réunissaient des chercheurs de différentes disciplines et institutions, et des organisations paysannes. Nous avons occupé de 2005 à 2009 les fonctions de Conseiller Technique Principal de ce projet pour le compte du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE).*

Figure 14 : Les principales étapes de notre démarche de recherche.



Pour valider cette hypothèse sur l'importance des mobilités professionnelles et spatiales nous avons en 2009, dans ces quatre mêmes sites, réalisé des enquêtes auprès de 138 exploitants agricoles familiaux. Les résultats obtenus nous ont permis de confirmer la réalité de ces mobilités professionnelles et spatiales. L'essentiel des résultats de ces travaux a déjà été présenté dans des communications (Pédelahore et al., 2009b, a). Nous ne rapporterons dans le présent mémoire (voir chapitre 2.4.2.2), que les résultats concernant le site d'Obala, puisque celui-ci a été conservé dans notre dispositif de terrain de thèse. Ces mêmes enquêtes réalisées en 2009 nous ont également montré que les stratégies mises en œuvre par les exploitants agricoles pour améliorer leurs conditions de vie s'établissaient sur plusieurs générations. En effet, la position socio-économique d'un exploitant donné apparaissait en partie tributaire de celle de ses ascendants. Il est également apparu dans le discours des personnes interviewées que leurs stratégies étaient généralement surdéterminées par leur souhait d'offrir à leurs descendants un avenir meilleur à travers leur accès à l'éducation et à la formation professionnelle. Ces observations ont renforcé notre volonté de travailler sur le temps long et sur l'analyse des parcours de vie de plusieurs générations successives d'exploitants. Cette nécessité de travailler sur le « temps long » nous a conduit à ne pas retenir comme indicateur de la pertinence des stratégies l'augmentation des revenus de l'exploitant, mais à réfléchir plutôt en termes d'accumulation de capital. Nous avons donc fait évoluer notre questionnement initial portant sur l'amélioration des conditions de vie à une problématique traitant des stratégies d'accumulation du capital.

Nous avons ainsi, au terme de ce processus, stabilisé et défini notre sujet de thèse. Nous avons donc dans une seconde étape cherché à approfondir l'analyse des stratégies des exploitants agricoles et en particulier l'analyse des stratégies liées à leurs capacités d'accumulation dans l'outil de production agricole. C'est ainsi que nous avons décidé en 2010 d'analyser plus précisément les trajectoires d'accumulation des planteurs en surfaces cacaoyères. Le dispositif de terrain a alors été remanié et centré sur les zones d'Obala et de Talba qui s'avéraient plus propices pour ces travaux d'approfondissement. Une caractérisation « à dire d'experts » des dynamiques agro-socio-économiques de ces deux zones d'étude a tout d'abord été réalisée. Utilisant les compétences de ces mêmes personnes ressource, une typologie des planteurs à « dire d'experts » a ensuite été réalisée. Elle a permis de constituer un échantillon stratifié de 82 planteurs à interroger. C'est auprès de ces 82 planteurs qu'ont été réalisés en 2010 les entretiens qui fournissent l'essentiel de la matière de cette thèse.

Les méthodes utilisées pour les principales étapes de cette démarche sont décrits dans le chapitre suivant n°1.3.4.

### **1.3.4 Méthodes de recueil et de traitement des données.**

Les données recueillies dans le cadre de cette thèse concernent la caractérisation de la réalité agraire et socio-économique camerounaise à différentes échelles : le niveau national, les deux zones d'étude (Obala et Talba), et les acteurs et en particulier les planteurs de cacao. Nous allons dans ce chapitre préciser les sources d'informations, les méthodes et les outils que nous avons mobilisés.

Nous insisterons en particulier sur les méthodes relatives au recueil d'informations auprès des acteurs puisqu'elles concernent une part importante des données présentées dans ce travail.

#### **1.3.4.1 Le contexte national.**

Les séries statistiques et les documents bibliographiques du niveau national (et au niveau du Grand Sud Cameroun) ont été utilisées pour renseigner, pour la période étudiée (1910-2010), l'évolution du contexte agro-écologique et socio-économique. Ces données ont été collectées auprès des différents services et institutions nationales et internationales ayant leurs bureaux à Yaoundé.

Les institutions nationales sollicitées ont été les suivantes : Institut National de la Cartographie (INC), Institut National de la Statistique (INS), Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER), Société de Développement du Cacao (SODECAO), Projet de Soutien aux filières Café et Cacao, (PSCC), Programme d'Appui au Secteur Engrais (PASE). Nous avons rencontré certains des agents de ces structures pour mieux connaître leurs rôles et leurs perceptions des réalités du Grand Sud Cameroun et en particulier de la cacaoculture et des cacaoculteurs. Nous avons surtout exploré les fonds documentaires existant au niveau de la plupart de ces différentes institutions. Signalons en particulier le fonds documentaire du MINRESI qui détient entre autres les publications et ouvrages de l'ancien Institut des Sciences Humaines de Yaoundé (ISH). Signalons également le fonds documentaire du MINADER qui, en plus de ces propres ouvrages, a reçu en 2010 la gestion du fonds documentaire de la FAO. Il nous faut signaler aussi le service des Archives Nationales qui détient certains des ouvrages que nous avons consultés portant en particulier sur la période coloniale. Le fonds documentaire de l'ancien observatoire de l'OSISCA (Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun), a également constitué une source intéressante pour les travaux menés par les géographes et les socio-économistes dans les années 90.

Enfin nous avons pu consulter les ouvrages détenus par le fonds documentaire de l'Evêché de Yaoundé. Ces documents concernent en particulier l'implication de l'Eglise et des associations non gouvernementales (ONG) dans la colonisation agraire de la zone de Talba.

Les institutions internationales sollicitées ont été les suivantes : La Banque Mondiale qui dispose de longues séries statistiques concernant les indicateurs macro-économiques du Cameroun. Le fonds documentaire de la Fao qui présente de nombreuses études sur les réalités agricoles du Cameroun et en particulier des données statistiques relatives à ce secteur économique. Le fonds documentaire de la Direction Régionale du CIRAD ainsi que la bibliothèque de l'IRD à Yaoundé ont également été exploités.

De manière générale, il faut signaler que le référencement des ouvrages est rarement effectué. Il faut généralement « se promener », avec l'accord bienveillant du préposé, le long des rayonnages pour identifier les documents pouvant être dignes d'intérêt. Si l'accès aux ouvrages courants, habituellement consultés par les étudiants, est généralement aisé, l'accès aux volumes plus anciens ou plus rares nécessite parfois quelques efforts de diplomatie, voire de négociation. Nous avons, en particulier, analysé les documents se rapportant à l'évolution à l'échelle nationale :

- des prix à la consommation (indice de l'évolution du coût de la vie) et des prix du cacao au planteur.
- de la rémunération du travail non agricole (grille fonction publique)
- de la population (rurale/urbaine), des mouvements migratoires (campagne /ville ou ville/campagne ou campagne/campagne), des densités de population rurale, et des secteurs d'activités des ménages
- de la production en cacao (localisation des bassins de production, surfaces, productions, rendements,...)

Les différentes sources pour les mêmes séries statistiques ont été croisées entre elles pour en évaluer la validité et établir des séries cohérentes sur la longue période.

Nous avons représenté sous la forme de graphiques du type «  $y = f x$  » les données diachroniques concernant les évolutions dans le temps des indicateurs macro-économiques et des données démographiques. Ce même type de graphique est utilisé pour représenter les évolutions dans le temps des productions agricoles ou des prix agricoles. Nous analysons les évolutions comparées de ces différentes grandeurs.

Ces informations statistiques sont complétées par une synthèse des données bibliographiques concernant l'évolution du contexte macro-économique, démographique et agricole du Cameroun.

Ces données visent à permettre d'explicitier l'évolution des conditions d'existence et de production des planteurs et d'identifier les déterminants potentiels de leurs stratégies.

#### 1.3.4.2 Dynamiques locales et typologie à « dire d'experts ».

Pour caractériser les dynamiques agro-socio-économiques des zones d'Obala et de Talba nous avons utilisé les méthodes du diagnostic territorial « à dire d'experts » (Sabourin et al., 2004). Ces méthodes, appelées également parfois « à dire d'acteurs », s'appuient sur des entretiens semi-directifs qui mobilisent « *les représentations cognitives d'acteurs reconnus comme personnes ressource, ou encore experts, au sens où ils disposent d'une connaissance* » (Sabourin et al., 2004). Ces méthodes sont utiles dans les situations où à des échelles où il n'existe pas de données statistiques, bibliographiques ou cartographiques suffisantes. Outre l'intérêt de produire une information originale, elles permettent également à l'enquêteur de mieux saisir les représentations et logiques analytiques des acteurs locaux. Ces méthodes visent, en particulier, à décrire les changements observables des pratiques individuelles ou collectives de production et plus largement de développement local. Il s'agissait pour nous de mettre en œuvre la première phase de la méthode proposée par ces auteurs, qui consiste à établir avec les personnes ressource « *une chronique des événements et facteurs qui ont conduit aux changements les plus significatifs* ». Le guide d'entretien de cette première phase est présenté à l'annexe n°1.

Il s'agissait également d'utiliser les méthodes « à dire d'experts » pour caractériser la diversité des planteurs de cacao présents dans chacune de nos deux zones et en établir une typologie<sup>9</sup> utile pour la constitution de l'échantillon des planteurs à interroger. Comme dans le cas précédent, la construction de cette typologie ne s'appuie pas sur la réalisation d'un nombre important d'enquêtes de planteurs mais sur la mobilisation des connaissances d'un nombre réduit de personnes ressource ou « experts » (Perrot, 1990; Landais, 1996). Ces personnes ressource ont été également sollicitées pour estimer pour chacune de nos deux zones l'importance relative des différents types de planteurs en termes de nombre de planteurs et de surfaces cacaoyères. Le guide d'entretien de cette seconde phase est présenté à l'annexe n°2.

La validation des résultats obtenus pour ces deux phases est basée sur les techniques de « triangulation simple » et « triangulation complexe », qui seront présentées plus en détail au chapitre n°1.3.4.4. et qui consistent à croiser les informations données à la fois par des individus de même type et par des individus de types différents. Cette validation a également utilisé la technique de « saturation », qui sera également présentée plus en détail au chapitre n°1.3.4.4, et qui consiste à multiplier les entretiens jusqu'à ce que l'on obtienne une représentation stabilisée de la réalité que l'on cherche à décrire.

---

<sup>9</sup> « *Bâtir une typologie c'est décrire la diversité des situations en la représentant sous la forme de catégories ou types, un individu observé ou enquêté pouvant être rattaché en général à un type qui en présentera les principales caractéristiques. La typologie simplifie la réalité en la réduisant à quelques principaux types à partir de critères jugés pertinents par rapport au problème étudié* » (Lavigne-Delville et Wybrecht, 2002).

Cinq personnes ressource ont été choisies pour Obala, et six autres pour Talba, pour conduire l'ensemble de ces entretiens et de ces caractérisations à « dire d'experts ». La liste de ces onze personnes ressource est présentée en annexe n°3.

Les données fournies par ces personnes ressource ont été également croisées avec les quelques données bibliographiques existantes pour Obala et Talba.

### 1.3.4.3 Stratégies des planteurs.

Les différentes définitions et considérations sur le concept de « stratégie » qui ont été présentées au chapitre 1.1.2 ont plusieurs implications méthodologiques.

Yung et Zaslavsky (1992) précisent dans leur ouvrage les implications méthodologiques de ces différentes considérations. Nous résumons leurs indications dans le tableau n°1.

Tableau 1 : Analyse des stratégies : points importants et implications méthodologiques.

Points importants	Implications méthodologiques
Les acteurs sociaux constituent les sujets centraux d'une étude axée sur les stratégies	Bien identifier la situation des acteurs étudiés. Bien apprécier la marge de manœuvre des acteurs étudiés. Etablir une typologie des acteurs étudiés
Les stratégies des acteurs sont déterminées par la situation dans laquelle ils se trouvent	Bien caractériser la situation objective (observable de l'extérieur) dans laquelle se trouvent les acteurs : milieu biologique (climat et sol), milieu et environnement socio-économique, systèmes de production, stratification socio-économique et rapports de force entre individus et groupes.
Les stratégies des acteurs sont déterminées par la perception qu'ils ont -ou les représentations qu'ils se font- de leur situation ainsi que de celle des autres acteurs	Bien identifier pour chaque groupe d'acteurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur hiérarchisation de leurs défis et objectifs</li> <li>• leur appréciation des risques et opportunités</li> <li>• leur appréciation des jeux des autres acteurs</li> </ul>
Les pratiques et changements de pratiques constituent des points de repère permettant de reconstituer leurs stratégies	Mettre en regard d'une part les défis auxquels les acteurs se trouvent confrontés ainsi que les objectifs qu'ils se fixent avec d'autre part les pratiques mises en œuvre pour répondre à ces défis ou atteindre ces objectifs
Le discours des acteurs constitue un objet privilégié d'investigation pour comprendre leurs stratégies	Auprès d'acteurs clairement identifiés quant à leur statut et catégorie sociale d'appartenance, recueillir leur argumentation (place des risques, obstacles rencontrés...) en matière d'adoption, refus, abandon, de certaines pratiques et se livrer à une analyse critique de leur argumentation en fonction des connaissances que l'on a de la situation globale et de celle de l'acteur
Les évolutions du contexte peuvent induire des changements conjoncturels ou structurels dans les stratégies des acteurs	Réaliser une caractérisation des stratégies des acteurs en tâchant de déceler, par delà « l'effervescence des changements » les lignes de force qui les guident ou non

Source : Résumé des propositions de Yung et Zaslavsky (1992).

De ces différents éléments nous pouvons donc retenir que la mise à jour des stratégies « réalisées » et « délibérées » se fera à travers la réalisation d'interviews auprès de planteurs clairement identifiés quant à leur statut et à leur catégorie sociale d'appartenance. Le recueil des récits de vies visera à décrire l'enchaînement des décisions stratégiques prises par le planteur et les raisons de ces décisions. Il visera également à préciser les accidents de parcours et les éléments de contexte qui ont conduit à des inflexions conjoncturelles ou structurelles des stratégies du planteur.

Il ne s'agira pas de rendre seulement compte de la diversité des trajectoires individuelles mais de postuler comme le propose Boudon que pour « *expliquer un phénomène social quelconque, il est indispensable de reconstruire les motivations des individus concernés par le phénomène en question et d'appréhender ce phénomène comme le résultat de l'agrégation des comportements individuels dictés par ces motivations* » (Boudon, 1979).

Le deuxième objectif de l'utilisation du récit de vie individuel est de pouvoir donner, comme le proposent Demazière et Dubar, un statut particulier à la parole de la personne interrogée en considérant qu'elle permet d'accéder au « monde » de l'individu (Demazière et Dubar, 1977).

C'est en particulier pour cette raison que nous reproduirons dans ce rapport de larges extraits des discours des planteurs interrogés. En effet, la « traduction » de leur parole dans nos cadres d'analyse fait perdre une partie du sens de ce qu'elle cherche à nous dire et de la façon dont elle le dit. La transcription exacte des paroles dites par les personnes interviewées permet de rendre compte de leurs représentations et des constructions mentales qui les sous-tendent. Ceci est d'autant plus important que le message délivré par la personne enquêtée se présente le plus souvent sous la forme d'une narration dont le sens ne peut être perçu que si on la laisse se dérouler à son rythme et jusqu'à son terme. Nous reproduirons ces extraits dans des encadrés sans mentionner le nom de la personne interrogée car nous nous sommes engagés avant chaque entretien à respecter l'anonymat des planteurs ayant accepté de répondre à nos questions.

Ainsi, dans cette étude, le nom des personnes ressource sera précisé mais pas celui des planteurs.

#### 1.3.4.4 Réalisation des enquêtes.

Nous avons, dans les chapitres précédents, souvent utilisé les termes « d'enquête » ou « d'entretien ». Il nous faut maintenant en définir plus précisément la signification.

Ghiglione et Matalon définissent l'enquête « *comme une interrogation particulière portée sur une situation comprenant des individus, et ce dans un but de généralisation* » (Ghiglione et Matalon, 1998). Se situant « entre » l'observation et l'expérimentation, l'enquête est une méthode dans laquelle « *le chercheur intervient en posant des questions, mais sans avoir le désir explicite de modifier la situation dans laquelle il agit* ». Selon ces auteurs, l'enquête est une méthode qui s'appuie sur la réalisation de différents types d'entretiens.

#### ➤ Les différents types d'entretiens.

Le premier aspect méthodologique a trait au **type d'entretien** que l'on veut mobiliser. Ces entretiens, peuvent prendre des formes différentes selon l'objectif qu'on leur assigne. Ghiglione et Matalon (1998) proposent un tableau qui résume l'usage que l'on peut faire des différentes formes d'entretiens (Tableau n°2).

Tableau 2 : Les différentes formes d'entretien et leurs objectifs.

Objectifs de la Recherche	Entretien		
	<i>Non directif</i>	<i>Semi-directif</i>	<i>Directif</i>
<i>Exploration</i>			
<i>Approfondissement</i>			
<i>Vérification</i>			
<i>Contrôle</i>			

Source : (Ghiglione et Matalon, 1998)

Comme l'indiquent ces deux auteurs, ces différentes formes d'entretiens présentent « *un degré de liberté plus ou moins grand par rapport à un savoir antérieur* ». En passant de l'entretien non directif à l'entretien directif on passe ainsi d'un cadre « *que l'on voudrait connaître* » à un cadre « *parfaitement constitué* » (Ghiglione et Matalon, 1998). « *Les entretiens exploratoires servent à trouver des pistes de réflexion, des idées et des hypothèses de travail, non à vérifier des hypothèses préétablies* » (Quivy et Van Campenhoudt, 2006). On retrouve donc dans ces différents types d'entretiens la complémentarité entre les démarches abductives et déductives déjà exposées au chapitre n°1.3.2. Nous avons dans notre cas essentiellement utilisé les entretiens de type semi-directif et plus rarement des entretiens directs.

Les entretiens semi-directifs sont réalisés à l'aide d'un guide d'entretien qui aide l'enquêteur à organiser l'ordre et la progression des questions qui sont adressées à la personne ou au groupe interrogé. La plupart des questions de ce guide sont « ouvertes ». « *La question ouverte est plus appropriée quand l'objectif de la recherche n'est pas seulement de découvrir des attitudes ou attributs du répondant, mais aussi d'apprendre quelque chose sur la structure de base sur laquelle il a formé son opinion, le cadre de référence à l'intérieur duquel il répond à la question* » (Cannel et Kahn, 1957). Le guide utilisé ne permet donc pas de prévoir la totalité des questions à adresser aux personnes enquêtées et un certain nombre d'entre elles vont s'imposer au fur et à mesure de l'entretien en fonction des thèmes et points de vue exprimés par les répondants. Comme le suggère Kaufmann, il y a dans la pratique de l'entretien compréhensif, nécessité de se rapprocher plus de « *l'artisan intellectuel* » que de chercher à se soumettre à un excès de « *formalisme méthodologique* » (Kaufmann, 1996).

Les entretiens directifs, parfois appelés également « enquêtes par questionnaires », sont réalisés à l'aide d'un questionnaire qui adresse au répondant un nombre connu à l'avance de questions généralement « fermées ». Ces questions appellent une réponse de type généralement binaire (oui, non), chiffrée (2 hectares, 6 enfants...), qualitatives avec un nombre de modalités réduites (ethnie Ewondo ou Eton,...), ou parfois un peu plus complexe (un avis sur une situation, la description d'un système ou d'un processus...). Dans l'entretien directif « *l'ensemble du cadre de référence est défini (structure du champ et catégories structurantes) et la personne enquêtée doit se situer par rapport à ce cadre, entrer en lui pour pouvoir répondre de façon correcte* » (Ghiglione et Matalon, 1998). Ce côté directif et normé du questionnaire n'empêche pas cependant l'ambiguïté dans l'interprétation des réponses qui peuvent être données par la personne enquêtée. En effet, cette dernière ne met pas obligatoirement les mêmes choses que l'enquêteur derrière les mots du questionnaire et les malentendus sont parfois difficilement décelables.

### ➤ **La constitution de l'échantillon pour les statisticiens.**

Le second aspect méthodologique se rapporte au **choix des personnes ou des groupes à enquêter**. Il est en pratique difficile, voire impossible, d'étudier la totalité des individus ou groupes de la population que l'on souhaite caractériser. On est donc conduit à choisir un échantillon des personnes ou groupes à enquêter (Quivy et Van Campenhout, 2006).

« En principe, un échantillon est représentatif si les unités qui le constituent ont été choisies par un procédé tel que tous les membres de la population ont la même probabilité de faire partie de l'échantillon » (Ghiglione et Matalon, 1998). Le procédé implique de disposer d'une base de sondage qui recense de façon exhaustive la totalité des membres de la population étudiée et de tirer au hasard un nombre suffisant d'individus pour limiter les erreurs liées à la non prise en compte de la totalité de la population. Pour l'estimation d'une proportion, l'effectif de l'échantillon ( $n$ ) dépend de la marge d'erreur que l'on accepte ( $e = 5\%$  par exemple), du degré d'homogénéité du caractère mesuré dans la population totale (exprimé par «  $p$  » et «  $q$  ») et du niveau de confiance retenu. Ce niveau de confiance est traduit par la valeur du coefficient «  $t$  ».

Le coefficient «  $t$  » est lu dans la table de la loi normale centrée réduite. Il vaut par exemple 1,96 si l'on s'est donné un niveau de confiance de 95%. La formule suivante permet de calculer l'effectif de l'échantillon :  $n = t^2 pq / e^2$

Cette formule indique que l'effectif de l'échantillon n'est pas lié à l'effectif de la population totale et que pour améliorer la précision d'un coefficient 2 il faut multiplier par 4 ( $2^2$ ) l'effectif de l'échantillon. Les tailles d'échantillon obtenu par ce type de calcul et pour des niveaux de précision jugés comme « acceptables » (entre 1 et 5%) est ainsi de l'ordre de plusieurs centaines (tableau n°3).

Tableau 3 : Taille de l'échantillon en fonction de la précision de l'estimation.

Précision	Taille
2%	2 401
3%	1 067
4%	600
5%	384
6%	267

Ce souci de précision peut être important lorsque l'on cherche à définir avec exactitude la fréquence des différentes valeurs ou modalités prises dans une population par une variable donnée (la surface agricole possédée, l'ethnie d'appartenance...). Cependant suivant l'objectif de l'enquête et le type de variable mesurée l'exigence de précision n'aura pas la même importance.

Par ailleurs, la représentativité de l'échantillon est généralement présentée par les statisticiens comme la seule alternative pour « généraliser à des millions d'individus les configurations statistiques (distributions et corrélations des variables) observées sur quelques milliers, voire quelques centaines d'entre eux » (Bertaux, 2005). Comme le souligne cet auteur « certes, cette vertu a son prix (la standardisation des questions par exemple), mais elle frappe les esprits et tend à se poser en réponse unique et exclusive à la question de la généralisation » (Bertaux, 2005).

➤ **La validation et la généralisation des résultats : saturation, triangulation et itération.**

Cependant, il existe pour le sociologue d'autres alternatives pour fonder le caractère « généralisable » des résultats d'enquêtes : « La vraisemblance des généralisations à propos d'un monde social repose toute entière sur la découverte de mécanismes génériques de configurations spécifiques de rapports sociaux définissant des situations, de logiques d'action se développant – par delà les phénomènes de différencialité – en réponse à ces situations, de processus sociaux ainsi engendrés. C'est en découvrant le général au cœur des formes particulières que l'on peut avancer dans cette voie. Cela passe par la comparaison, la recherche de récurrences et par ce que l'on appelle la **saturation progressive du modèle** » (Bertaux, 2005). Comme l'indique Kaufmann, les modèles sont au début très flous et sans cesse remis en cause par de nouvelles observations ou de nouveaux entretiens (Kaufmann, 1996). « Puis ils deviennent plus nets et se stabilisent, les faits confirmant les grandes lignes et précisant les points de détail ; jusqu'au moment où il est possible de considérer qu'il y a saturation : les dernières données recueillies n'apprennent plus rien ou presque. A ce stade le chercheur a déjà éprouvé par lui-même la validité des résultats » (Kaufmann, 1996).

Ainsi la validité des résultats et leur caractère généralisable dépend dans cette démarche plus de la mise en évidence des récurrences fonctionnelles et des logiques des personnes interrogées que d'une validation statistique. Nous utiliserons cette démarche de validation « par saturation » en particulier pour analyser et caractériser les dynamiques agraires de nos deux zones d'étude et les stratégies d'accumulation des planteurs. L'enquêteur dispose de deux autres méthodes pour garantir la validité des résultats issus des entretiens semi-directifs ou non directifs. Ces deux méthodes vont avoir une incidence sur la façon de définir l'échantillon des individus ou groupes interrogés. Il s'agit de la triangulation et de l'itération.

Comme l'indique Olivier de Sardan (1995), « **la triangulation** est le principe de base de toute enquête, qu'elle soit policière ou ethnographique : il faut recouper les informations ! Toute information émanant d'une seule personne est à vérifier ». La triangulation simple va conduire à retenir dans l'échantillon plusieurs individus dont on pense qu'ils font partie du même groupe social et qu'ils ont des connaissances et des perceptions similaires. Cette triangulation simple peut également être complétée par une « triangulation complexe ». « Cette dernière entend faire varier les informateurs en fonction de leur rapport au problème traité. Elle veut croiser des points de vue dont elle pense que la différence fait sens. Il ne s'agit donc plus de « recouper » ou de « vérifier » des informations pour arriver à une version « véridique », mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur des variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives » (Olivier de Sardan, 1995).

Nous avons dans notre étude utilisé ces deux formes de triangulation. Nous avons retenu dans nos échantillons à la fois plusieurs personnes ayant des points de vue similaires et des personnes ayant des points de vue contrastés sur une même question.

C'est le cas par exemple de l'échantillon de personnes-ressources mobilisées pour les entretiens semi-directifs de l'étape 2A qui visait à préciser les caractéristiques des zones d'étude (voir figure n°14 et annexe n°3). Nous avons d'une part retenu plusieurs individus appartenant au même type (plusieurs planteurs moyens, plusieurs grands planteurs ...). Il est en effet important de retenir pour chaque type un nombre d'individus suffisant pour différencier ce qui relève de leur « point de vue personnel », de ce qui apparaîtra progressivement comme caractéristique de la zone considérée.

Nous avons d'autre, part retenu, différents types d'individus (des planteurs de tailles différentes, des planteurs autochtones et des planteurs allochtones) pour croiser les regards qu'ils portent par exemple sur les règles d'accès au foncier ou sur les différents types de planteurs existant dans la zone étudiée et leur importance relative. Il est en effet utile d'enrichir la construction progressive du, ou des, modèle (s) et d'en évaluer la robustesse en croisant les différents points de vue des individus appartenant à des types différents.

**L'itération** est la troisième méthode pour garantir la validité des résultats obtenus. Elle consiste à pratiquer des allers retours successifs entre la définition de l'échantillon et l'analyse des réponses des personnes interrogées. L'échantillon peut ainsi être incrémenté, voire modifié, au fur et à mesure qu'apparaissent de nouveaux aspects de la problématique générale que l'on se propose de traiter. *« A la différence d'un enquêteur « par questionnaires » qui commence par un bout de la rue ou de l'annuaire pour finir à l'autre, le chercheur va chez X, qui lui dit d'aller chez Y de l'autre côté du village ou de la cité, puis revient chez Z qui habite près de X. C'est que ses interlocuteurs ne sont pas choisis à l'avance par une méthode de tri (statistique, aléatoire), mais ils prennent place selon un compromis permanent entre les plans du chercheur, les disponibilités de ses interlocuteurs, les opportunités qui se présentent, les filières de parenté ou d'amitié déjà constituées, et quelques autres variables »* (Olivier de Sardan, 1995).

Le choix des interlocuteurs s'opère ainsi pour une bonne part par « buissonnement » ou « arborescence » : *« de chaque entretien naissent de nouvelles pistes, de nouveaux interlocuteurs possibles, suggérés directement ou indirectement au cours de l'entretien. La dynamique de l'enquête suscite ainsi son propre cheminement, largement imprévisible au départ, mais où se reflètent cependant les réseaux « réels » du milieu étudié »* (Olivier de Sardan, 1995).

Nous avons également utilisé ce type de validation des résultats. Ainsi, nous avons à l'étape 2B de notre étude cherché à rencontrer des ouvriers agricoles des plantations cacaoyères bien qu'ils n'aient pas fait partie de l'échantillon initial des personnes à interroger. En effet, les premiers entretiens avec des grands planteurs ont révélé l'importance du recours à de la main d'œuvre salariée. Il est apparu alors utile de recueillir le point de vue de quelques salariés agricoles et de préciser en particulier leurs conditions de travail et le rôle qu'ils jouaient dans les stratégies d'accumulation des ménages agricoles. Les informations qu'ils ont apportées ont permis de compléter et d'étayer les informations apportées par les planteurs déjà interrogés. Il a été fait de même lorsque, suite à la proposition de certains planteurs, nous avons intégré à notre échantillon de départ des anciens ouvriers agricoles établis comme planteurs. Ces ajouts en cours de route nous ont permis d'avoir une vision plus complète et plus précise et de la diversité des stratégies d'accumulation des planteurs et de leurs caractéristiques.

Dans ces démarches, Il apparaît donc peu pertinent de laisser uniquement « au hasard » le choix des personnes ou les groupes interrogés, mais on cherche à définir en fonction de la problématique explorée et des premières hypothèses formulées les critères définissant les types d'individus ou les types de groupes à retenir dans notre échantillon raisonné.

➤ **La recherche d'un compromis entre l'échantillon raisonné et l'échantillon aléatoire : la stratification de la population à étudier.**

Les paragraphes antérieurs ont montré tout l'intérêt qu'il y a à choisir de façon raisonnée les personnes interrogées et les différentes techniques (saturation, triangulation, itération) qui permettent la validation et la généralisation des résultats obtenus à partir d'échantillons raisonnés et portant sur des effectifs relativement faibles. Ils ont également montré l'intérêt de l'échantillonnage choisi « au hasard », ou aléatoire, lorsque l'on s'intéresse à mesurer précisément certaines caractéristiques de la population étudiée (âge, niveau de formation...) ou l'importance relative de différents types ou classes d'individus dans la population totale (% des planteurs ayant des revenus non agricoles, ...).

L'échantillonnage « stratifié » permet, dans une certaine mesure, de concilier les avantages de ces deux démarches. Il s'effectue après la stratification préalable de la population à étudier (Ghiglione et Matalon, 1998). Cette stratification s'établit sur la base de critères dont nous faisons l'hypothèse qu'ils auront une incidence forte sur la diversité des réponses ou des discours des personnes interrogées. Par exemple, dans notre étude, nous avons choisi pour l'étape 2B (voir figure n°14) de réaliser la stratification de la population des planteurs de cacao de chacune de nos deux zones (Obala et Talba) en fonction des surfaces qu'ils possédaient en cacao. Quatre classes de surface, ou strates, ont ainsi été définies. Le choix des planteurs a cherché à retenir des individus dans chacune des quatre strates ou classes ainsi définies. Nous sommes donc dans cette première phase de l'échantillonnage par stratification dans le cadre d'un échantillonnage raisonné et non dans le cas d'un échantillonnage au hasard.

Les informations nécessaires pour réaliser cette stratification peuvent provenir d'informations typologiques sur la population étudiée déjà disponibles, ou nécessiter comme dans notre cas de réaliser une typologie « à dire d'experts » (Perrot, 1990; Landais, 1996) pour fournir les premiers éléments utiles à cette stratification.

Comme le font remarquer Ghiglione et Matalon (1998), le nombre d'individus interrogés pour chacune des strates n'a pas forcément à être le même d'une strate à l'autre. Le nombre d'individus interrogés par strate n'a pas non plus à respecter forcément l'importance relative de la strate dans la population totale. Il pourra être, par exemple, intéressant de retenir dans l'échantillon un nombre élevé d'individus appartenant à une strate ou catégorie numériquement peu nombreuse, mais importante pour le problème étudié (Ghiglione et Matalon, 1998). Les taux de sondage (proportion d'individus faisant partie de l'échantillon par rapport à la population, ou à la sous population, dont ils sont extraits) peuvent donc être différents entre les strates considérées. « *Si l'on vise des résultats de type fréquentiel ou quantitatif, il sera alors nécessaire de redresser l'échantillon, c'est-à-dire de donner aux observations de chaque strate leur valeur réelle, en pondérant par un coefficient inverse du taux de sondage* » (Ghiglione et Matalon, 1998).

Une fois que ces différentes strates de la population ont été définies, et que l'on a également défini le nombre d'individus que l'on voulait interroger dans chacune d'entre elle, on peut choisir au hasard (de façon aléatoire) les différents individus que l'on prendra dans chacune de ces strates. C'est ce que nous avons fait pour le choix des planteurs que nous avons interrogés dans chacune des classes de surface précédemment définies. Ainsi, nous pouvons indiquer qu'il n'y a pas eu de critères de choix, ou de biais, pour le choix des planteurs retenus à l'intérieur de chacune des classes de surface cacaoyère. Les informations obtenues relatives aux caractéristiques de la strate étudiée (âge, niveau de formation des planteurs...) ou à l'importance relative des différents types d'individus dans la strate étudiée (% des planteurs ayant des revenus non agricoles, ...) ne sont donc pas biaisées. Cependant, notre volonté de conduire des entretiens semi-directifs approfondis avec chacun des planteurs choisis nous a amené à en limiter le nombre (82 planteurs en tout), et nous ne pourrions donc pas dans tous les cas appliquer de tests statistiques sur les différentes grandeurs obtenues.

#### ➤ **Caractéristiques des enquêtes et des échantillons de cette étude.**

Le tableau n°4 page suivante présente de façon résumée les caractéristiques des enquêtes réalisées dans le cadre de cette étude et la nature et la composition des échantillons des individus interrogés.

Tableau 4 : Types d'entretiens et composition des échantillons mobilisés pour notre étude.

Etape (année)	Objectifs de la recherche	Type d'entretien	Type d'individus enquêtés et mode d'échantillonnage	Effectif de l'échantillon
n°1 (2008-2009)	A { Exploration des stratégies mises en œuvre par les exploitants agricoles familiaux des sites de Batcham, Galim, Obala et Ayos, pour maintenir ou améliorer leurs conditions de vie.	Semi-directif, individuel et collectif  (Voir guide d'entretien en annexe n°4)	Exploitants résidant dans l'une des localités du site étudié  Echantillonnage de type « aléatoire »	Pour Batcham, Galim, Obala et Ayos : 122 exploitants en tout, dont 32 pour Obala
	B { Vérification et quantification de la réalité et de l'importance des stratégies liées aux migrations professionnelles et spatiales pour les exploitants agricoles familiaux de Batcham, Galim, Obala et Ayos	Directif  (Voir guides d'entretien en annexes n°5 et n°6)	Exploitations familiales Agricoles  Echantillonnage de type « aléatoire »	Pour Batcham, Galim, Obala et Ayos : 138 EFA en tout (46 EFA pour Obala)
n°2 (2010)	A { Caractérisation des dynamiques agro-socio-économiques de la zone d'Obala et de Talba  + Approfondissement et définition des principaux types de planteurs agricoles des zones d'Obala et de Talba : typologie à dire d'experts Estimation de leur importance relative (en termes d'effectifs et de surfaces cacaoyères)	Semi-directif (Voir guide d'entretien en annexe n°1)  Semi-directif (Voir guide d'entretien en annexe n°2)	Personnes ressource.  Echantillon raisonné (choix des personnes en fonction de leurs caractéristiques d'âge, de taille de plantation, d'origine ethnique,...)	Pour Obala : 5 personnes ressource  Pour Talba : 6 personnes ressource
	B { Caractérisation des stratégies d'accumulation des planteurs d'Obala et de Talba	Semi-directif (Voir guide d'entretien en annexe n°7)	Planteurs de cacao  Echantillon stratifié en fonction de la surface de cacao possédée par le planteur puis tirage au hasard à l'intérieur de chaque strate	82 planteurs = 36 pour Obala + 46 pour Talba

Les informations apportées par ce tableau doivent être complétées par quelques précisions supplémentaires.

Les premières se rapportent à ce que recouvre dans la pratique du terrain la notion d'« échantillonnage aléatoire ». Nous avons indiqué à plusieurs reprises dans le tableau précédent (tableau n°4) que la constitution de l'échantillon était de type aléatoire, c'est-à-dire que le choix des individus interrogés avait été réalisé grâce à un tirage « au hasard ». Il nous faut cependant expliciter ce que recouvre réellement la pratique « du tirage au hasard » dans nos pratiques de terrain et pour le contexte d'étude du Grand Sud Cameroun.

Le choix des ménages enquêtés a été réalisé « au hasard », c'est-à-dire sans fixer de critères particuliers pour le choix des exploitants agricoles qui devaient être retenus dans l'échantillon. Cela ne signifie pas qu'en pratique tous les exploitants agricoles de la population étudiée aient une probabilité équivalente d'être choisis. Si en milieu rural camerounais l'échantillonnage aléatoire est théoriquement possible, l'absence de base de sondage actualisée et exhaustive, l'état variable des voies de circulation permettant l'accès aux différents exploitants agricoles, et le fait qu'il soit souvent utile d'être introduit au départ par une tierce personne auprès des ménages, biaise ce « hasard ».

Ce dernier biais est lié au fait que l'arrivée impromptue d'un enquêteur, étranger au milieu local, peut être pour les populations rurales source d'inquiétudes, ou à tout le moins d'interrogations. Celles-ci vont dans certains cas les conduire à apporter de fausses réponses, voire à compromettre le bon déroulement de l'enquête. En plus des visites protocolaires aux responsables administratifs et coutumiers des arrondissements étudiés, nous avons donc choisi, durant les premières phases de notre travail dans un site, d'être introduit auprès des ménages ruraux par des chefs de poste agricole et des représentants des organisations de producteurs ou des associations locales. Dans le cas de Talba nous avons également bénéficié de l'aide d'une infirmière que nous avons accompagnée lors de ses tournées dans les villages et qui nous a présenté aux responsables villageois et aux planteurs de la zone.

Le risque de cette méthode est que l'intermédiaire utilisé privilégie consciemment ou inconsciemment un certain type de ménages ou de planteurs. Le chef de poste aura ainsi tendance à vous amener chez « ses paysans les plus performants » ou chez les « notables » de l'arrondissement. Le responsable associatif vous conduira tout naturellement en priorité chez les membres de son groupement avec qui il traite quotidiennement. Pour minimiser ce genre de biais nous avons donc indiqué à nos accompagnateurs que nous ne souhaitons pas que leur échantillon privilégie un type particulier de planteurs, ou une localité donnée. Nous avons de plus constitué notre échantillon de ménages sur la base de contacts provenant de divers « intermédiaires » (chef de poste agricole, responsables associatifs ou d'organisations agricoles, agent de santé,...). Nous avons aussi identifié un nombre important des personnes interrogées au hasard de nos rencontres lors de nos tournées sur le terrain et aussi à travers les contacts donnés par les premières personnes enquêtées. Enfin, nous avons comparé la diversité de l'échantillon des ménages ainsi obtenu aux informations dont nous disposons par ailleurs (bibliographie, personnes ressource, ...) sur la diversité des individus à interroger. Cette comparaison visait à déceler d'éventuels biais importants liés à la position ou la fonction des « intermédiaires ».

Cette importante diversité des modes d'identification des individus à interroger et les différentes précautions et contrôles n'éliminent pas totalement bien entendu la possibilité de biais. Cependant l'importance de celui-ci n'est pas de nature à remettre en cause les principales conclusions issues de l'analyse des résultats obtenus.

Les secondes précisions complémentaires concernent la constitution de l'échantillon des 82 planteurs interrogés à l'étape n°2B, et les modalités du déroulement de ces enquêtes.

Ce nombre de 82 vient du fait que nous avons estimé que, compte tenu du nombre de passages à réaliser par planteur et du temps dont nous disposions, le nombre de 80 planteurs enquêtés constituait un objectif réalisable. Il avait été décidé au départ d'interroger environ une quarantaine de planteurs dans chacun des deux sites. Nous avons finalement pu interroger 82 planteurs en tout, dont 36 pour le site d'Obala et 46 pour le site de Talba. Nous nous sommes en effet rapidement aperçus que la diversité des planteurs du site de Talba et la relative homogénéité de ceux d'Obala militait pour augmenter l'effectif de l'échantillon des planteurs de Talba et pour réduire celui d'Obala.

Ces entretiens ont été réalisés en un, deux ou trois passages selon l'abondance de l'information à collecter et la durée de chaque entretien. Il faut noter que dans la très grande majorité des cas le contact a été bon et la confiance s'est installée relativement rapidement. Dans deux cas nous avons cependant senti une réticence importante à parler des sujets abordés dans notre guide d'entretien, et nous avons donc éliminé par la suite ces deux planteurs de notre échantillon et de nos analyses (84 – 2 = 82 planteurs ont répondu à l'ensemble des questions).

Les entretiens ont été menés avec le planteur, parfois en présence de certains des membres de sa famille (épouse, fils, frères) ou de voisins. Nous souhaitons à priori un « tête à tête » avec le planteur pour qu'il puisse aborder des questions que nous jugeons délicates comme le prix d'achat de ses terres, les transmissions foncières lors des héritages ou ses projets familiaux. Cependant nous avons constaté que lorsque d'autres membres de la famille ou des voisins étaient présents cela ne semblait guère troubler la personne interrogée. Nous avons même été étonnés de voir que parfois les voisins intervenaient librement pour compléter le récit de vie de la personne interrogée, voire pour corriger certains de ses souvenirs personnels. Cette façon de tout « mettre en commun » nous a semblé à posteriori plutôt utile pour la qualité et la fiabilité de l'information recueillie. Elle témoigne en tout cas de la forte proximité entre les individus cohabitant dans certains des villages étudiés : « *ici on n'a pas de secrets entre nous !* ».

#### **1.3.4.5 Traitement des données d'enquête.**

Ainsi que nous l'avons vu deux types principaux d'enquêtes ont été mobilisés : les entretiens directifs et semi-directifs. Les objectifs visés, et les informations fournies, par ces différents types d'entretiens appellent différentes méthodes de traitement des données.

##### **➤ L'analyse des données de recension.**

Ces données souvent chiffrées (quantitatives), ou ne pouvant prendre qu'un nombre limité de modalités simples, sont souvent issues d'entretiens directifs (enquêtes par questionnaire). Elles peuvent également être recueillies à travers la réalisation d'entretiens semi-directifs. Comme le précise Olivier de Sardan, le terme de « recension » ne signifie pas qu'il s'agirait de dénombrer des populations (recensement), mais qu'il s'agit de « *produire systématiquement des données intensives en nombre fini : j'entends par là des comptages, des inventaires, des nomenclatures, des plans, des listes, des généalogies,...* » (Olivier de Sardan, 1995).

Pour notre étude ces données portent par exemple sur les caractéristiques des personnes interviewées (sexe, âge, niveau d'éducation,...) ou sur leurs activités (types d'activités, importance relative en pourcentage des différentes sources de revenus, nombre d'années passées en dehors du village,...). Elles portent également sur les caractéristiques des planteurs d'une zone donnée : surface de cacao possédée par les différents planteurs et importance relative (en pourcentage) de ces différents planteurs. Elles portent enfin sur les caractéristiques des trajectoires d'accumulation des planteurs (nombre d'hectares de plantations possédées, nombre d'années consacrées aux activités non agricoles,...).

Ces données de recension ont été suivies par les enquêtes saisies sous un logiciel de base de données (Access) et/ou sur un tableur (Excel). Les variables renseignées par l'ensemble des planteurs enquêtés ont fait l'objet de statistiques descriptives, c'est-à-dire de calculs simples (sommations, moyennes, fréquences...). Pour certains résultats, comme pour les rendements en cacao, les données ont fait l'objet de tests statistiques pour pouvoir conclure sur l'existence, ou la non existence, de différences significatives entre les moyennes calculées. Les résultats sont présentés sous la forme de tableaux commentés.

### ➤ **L'analyse de contenu.**

Cette technique se rapporte généralement à l'analyse des données obtenues par le biais d'entretiens non directifs ou semi-directifs. Ces entretiens permettent à la personne enquêtée de produire un discours sur les thématiques de son choix (entretiens non directifs) ou sur des thématiques proposées, voire imposées, par l'enquêteur (entretien semi-directif). Comme cela a déjà été souligné, dans ces deux types d'entretiens les questions posées sont généralement de type « ouvertes » et permettent donc au répondant de développer son propre discours sur les sujets qui l'intéressent ou qui lui sont proposés par l'enquêteur.

Bardin en donne la définition suivante : « *l'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication* » (Bardin, 1993). L'analyse de contenu va chercher à catégoriser les éléments du discours de la personne interrogée (Charaudeau et Maingueneau, 2002).

Le chercheur va donc attribuer à un mot ou à un ensemble de mots exprimés par la personne enquêtée un sens précis. Cette « interprétation » faite par le chercheur est évidemment sujette à caution puisqu'elle fait intervenir non seulement les représentations et avis de la personne interrogée, mais également les cadres d'analyse du chercheur ou du « codeur ». Comme l'indiquent Ghiglione et Matalon le fait de vouloir rendre un texte plus intelligible « *suppose une suite de jugements de commodité et de pertinence, donc une interaction de l'analyste qui s'appuie nécessairement sur des préalables étrangers au corpus lui-même, et qui dépendent à la fois du cadre conceptuel dans lequel le chercheur travaille, et de ce qu'il veut faire du résultat de son travail* » (Ghiglione et Matalon, 1998).

Pour limiter ce biais, il faut veiller à utiliser une procédure de codage qui réponde aux critères d'objectivité, de systématisme et de généralité (Ghiglione et Matalon, 1998) :

- L'objectivité implique l'absence de liberté du codeur et de non ambiguïté du code retenu
- La systématisme et la généralité impliquent que le code défini pour analyser une population d'entretiens donnés puisse être appliqué à l'ensemble de cette population d'une façon identique.

Cependant, bien qu'il soit utile de chercher à limiter l'importance de ce biais, le travail d'interprétation et de mise en forme est indissociable voir même indispensable au travail du codeur. « *Une analyse de contenu n'a de sens qu'orientée vers un objectif. Chercher à savoir ce qu'il y a dans un texte, sans plus, n'a d'autre réponse que le texte lui-même* » (Ghiglione et Matalon, 1998).

Le codeur va transformer l'objectif de la recherche en catégories d'analyse. Ghiglione et Matalon (1998) proposent ainsi toute une série de catégories qui se rapportent à « *ce qui est dit* » (matière du sujet, valeurs, localisation,...) ou au « *comment cela est dit* » (forme de communication et des énoncés, dessein...). Ils indiquent que la définition des catégories d'analyse sera dépendante de l'objectif à traiter et qu'il ne peut y avoir « *une liste unique* » de catégories. Ils précisent également que ces catégories peuvent être définies préalablement à l'analyse (procédure close) ou qu'elles vont se construire progressivement sur la base de l'analyse des informations apportées par les personnes enquêtées (procédure ouverte).

En ce qui concerne notre étude, nous avons mobilisé les méthodes de l'analyse de contenu pour l'étape 1A. Cette étape visait à préciser les différents types de stratégies mises en œuvre par les ménages agricoles des sites de Batcham, Galim, Obala et Ayos, pour maintenir ou améliorer leurs conditions de vie. Les entretiens semi-directifs ont permis aux personnes interrogées de nous faire part de la façon dont ils s'y prenaient pour « maintenir voire améliorer leurs conditions de vie ».

Notre première catégorisation a donc cherché à identifier dans le discours des personnes interrogées les éléments d'information qui répondaient à ce questionnement. Nous avons ensuite créé des sous-catégories qui permettaient de préciser les différents types de stratégies mentionnées par les personnes ou les groupes interrogés. Certaines de ces sous-catégories étaient définies avant l'analyse de contenu (procédure close). C'était le cas par exemple de la stratégie « adoption des innovations techniques » dont nous pensions initialement qu'elle pouvait jouer un rôle dans l'amélioration des performances productives du ménage agricole et donc d'une partie de ces conditions de vie.

Cependant, la plupart des sous-catégories ont été précisées au fur et à mesure de l'analyse de contenu (procédure ouverte). C'est le cas par exemple des sous-catégories « recherche de nouvelles terres », « développement d'activités et de revenus non agricoles », « financement des études et apprentissages professionnels non agricoles pour les enfants », qui apparaissaient dans l'analyse des discours des personnes interrogées. Certaines de ces sous-catégories ont été rassemblées en une catégorie unique. C'est le cas par exemple des sous-catégories « développement d'activités et de revenus non agricoles » et « financement des études et apprentissages non agricoles pour les enfants » qui ont été rassemblé sous une sous-catégorie unique « sortir de l'agriculture ». Ces sous-catégories ayant été définies, nous avons mesuré leur fréquence de citation dans les discours des personnes interrogées. Cette fréquence est relative non pas au nombre de fois où chaque individu interrogé indique que telle ou telle stratégie est mobilisée, mais au nombre d'individus qui ont cité, une ou plusieurs fois, telle ou telle stratégie rapporté au nombre total d'individus interrogés.

De même, cette méthode de catégorisation du contenu du discours a été utilisée pour l'étape 2B pour classer par exemple les différents types d'emplois non agricoles occupés par les planteurs interrogés et le niveau de leurs revenus non-agricoles.

➤ **L'analyse de l'information qualitative.**

Les deux paragraphes antérieurs ont précisé les modalités de traitement des données de recension ou pouvant faire l'objet d'une catégorisation (analyse de contenu). Cependant une part importante de l'information contenue dans les discours des personnes interrogées n'est pas réductible à ces deux types de données et d'analyses. Cette information plus qualitative va concerner en particulier l'explicitation des logiques décisionnelles et des mécanismes « de cause à effet » qui interviennent dans les stratégies et processus d'accumulation des planteurs. Il s'agit ici de synthétiser l'information pour nous permettre de mieux comprendre les interactions entre les différents éléments du système étudié et le déroulement des processus d'accumulation. Ce sont ces informations fonctionnelles qui nous permettront in fine d'identifier les déterminants des principales trajectoires d'accumulation.

C'est cette information qualitative et fonctionnelle qui va nous permettre d'agencer de façon logique et de donner du sens aux données de recension et aux catégories issues de l'analyse de contenu. Ces trois types de données (de recension, catégorisées, qualitatives) vont nous permettre de renseigner notre modèle d'analyse et d'apporter des arguments permettant d'évaluer la validité de nos hypothèses.

➤ **L'information spatialisée.**

En plus des données de recension et qualitatives un certain nombre des informations apportées par les personnes interrogées ou par la bibliographie font référence à des sites ou à des espaces donnés.

Ces informations spatialisées (localisation des sites, densités de population, flux migratoires, ...) sont représentées sous forme de cartes. Nous utilisons les fonds de carte existants (cartes au 200.000<sup>ème</sup>. ...) ou nous en avons créé de nouveaux en fonction de nos besoins.

**2<sup>ème</sup> partie. Les Bétis, la cacaoculture et la ville : histoire d'un siècle d'interactions.**

## **2.1 Des conditions naturelles propices pour le développement des cacaoyères.**

### **2.1.1 La pluviométrie**

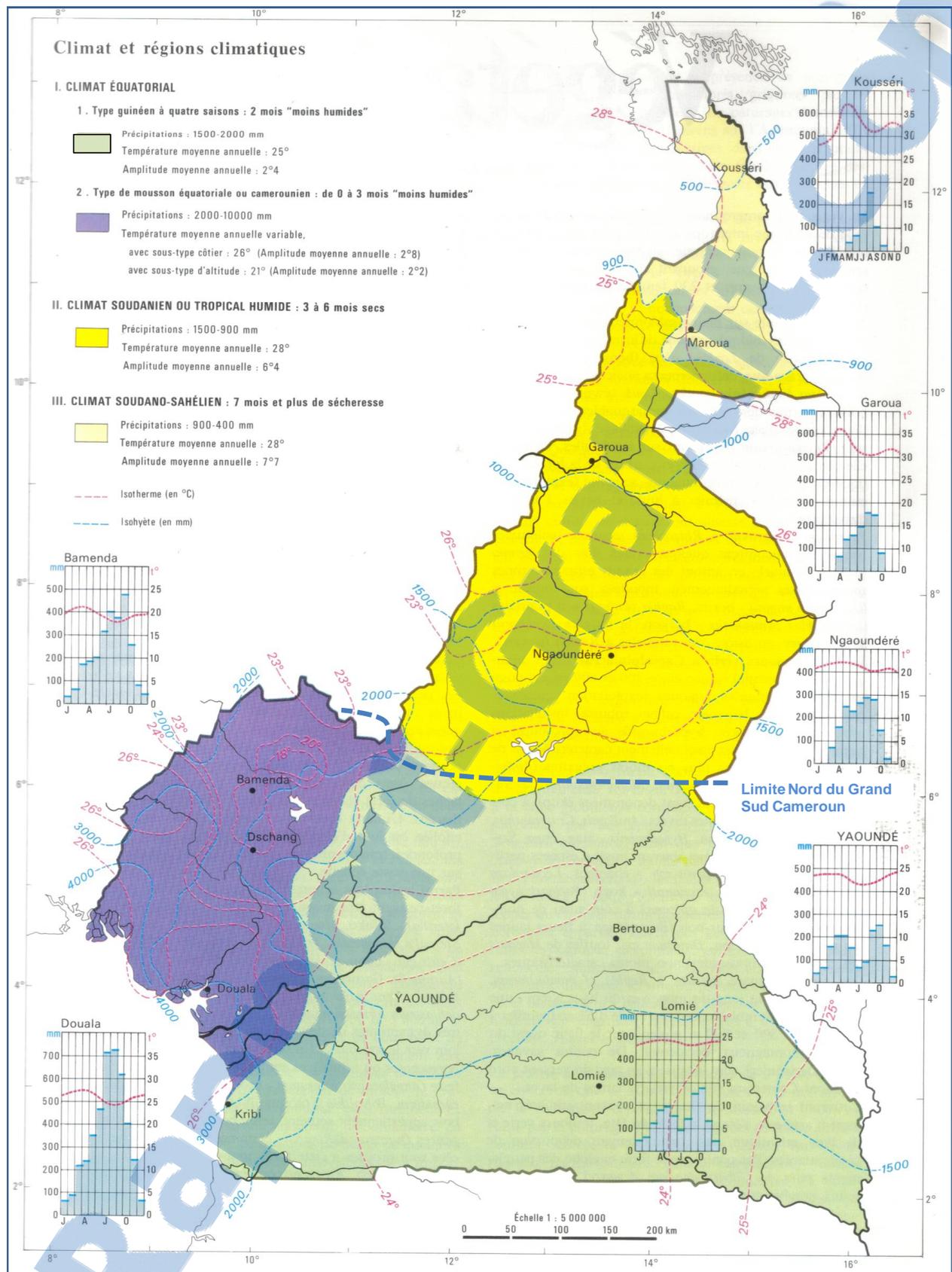
Le cacaoyer est une plante originaire de la forêt tropicale sud-américaine. Les conditions pluviométriques optimales pour cette culture correspondent à une pluviométrie annuelle comprise entre 1500 et 2500 mm/an, et à une saison sèche dont la durée n'excède pas deux à trois mois (Braudeau, 1969). Ces exigences sont généralement satisfaites dans le Grand Sud Cameroun car cette zone est caractérisée par une pluviométrie annuelle qui varie entre 3500 et 1350 mm/an, et par une durée de 300 jours/an durant laquelle les précipitations ne sont pas limitantes pour la croissance des végétaux (Losch et al., 1991).

Cette pluviométrie annuelle diminue selon un axe Sud-Ouest/Nord-Est qui va des zones côtières qui bordent l'océan Atlantique vers l'intérieur du territoire (voir figure n°15). Un peu trop abondante dans le département du Sud-Ouest (problèmes de maladies cryptogamiques et de séchage des fèves de cacao), cette pluviométrie devient quelque peu insuffisante dans certaines des zones situées au Nord et au Nord-Est de la province du Centre Cameroun.

C'est le cas de notre zone d'étude qui connaît une pluviométrie comprise entre 1350 et 1550 mm/an (voir figure n°16). Cette légère limitation pluviométrique n'a cependant pas empêché le département de La Lékié (où est le site d'Obala), puis la zone de Talba de connaître un important développement de la cacaoculture.

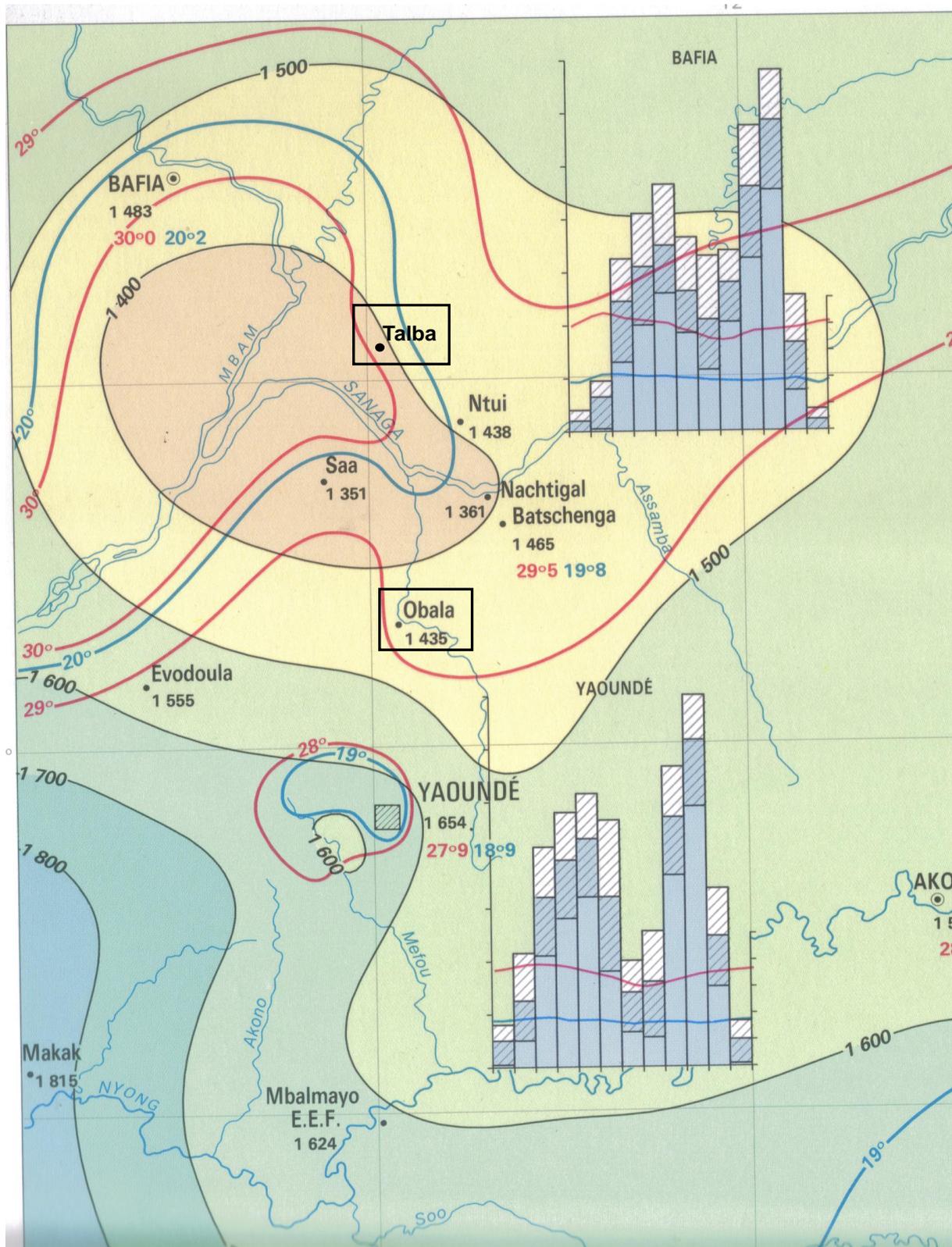
La répartition annuelle des pluies dans notre zone d'étude est également propice à la culture du cacaoyer. Les diagrammes pluviométriques pour la ville de Bafia, située au Nord-Ouest de notre zone d'étude, et pour celle de Yaoundé, située au Sud de celle-ci, montrent l'importance de la durée des saisons pluvieuses. Celles-ci sont au nombre de deux. La première va de mars à juin et la seconde de septembre à novembre. Elles sont séparées par deux saisons de moindre pluviométrie (< à 100 mm/mois) en juillet-août et en décembre-Janvier.

Figure 15 : Climatologie du Cameroun.



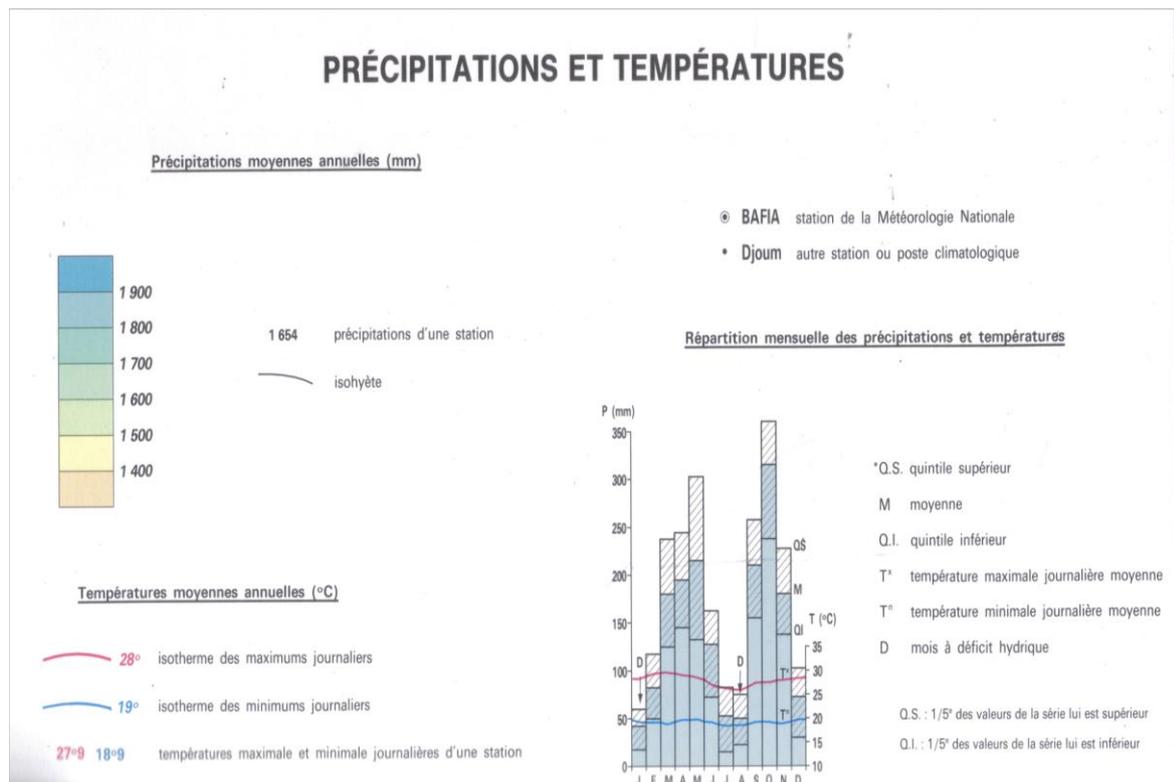
Source : (Jeune-Afrique, 1979)

Figure 16 : Climatologie de notre zone d'étude (voir légende figure n°17).



Source : (Santoir et Bopda, 1995)

Figure 17 : Légende de la carte Climatologique de notre zone d'étude (voir figure n°16)

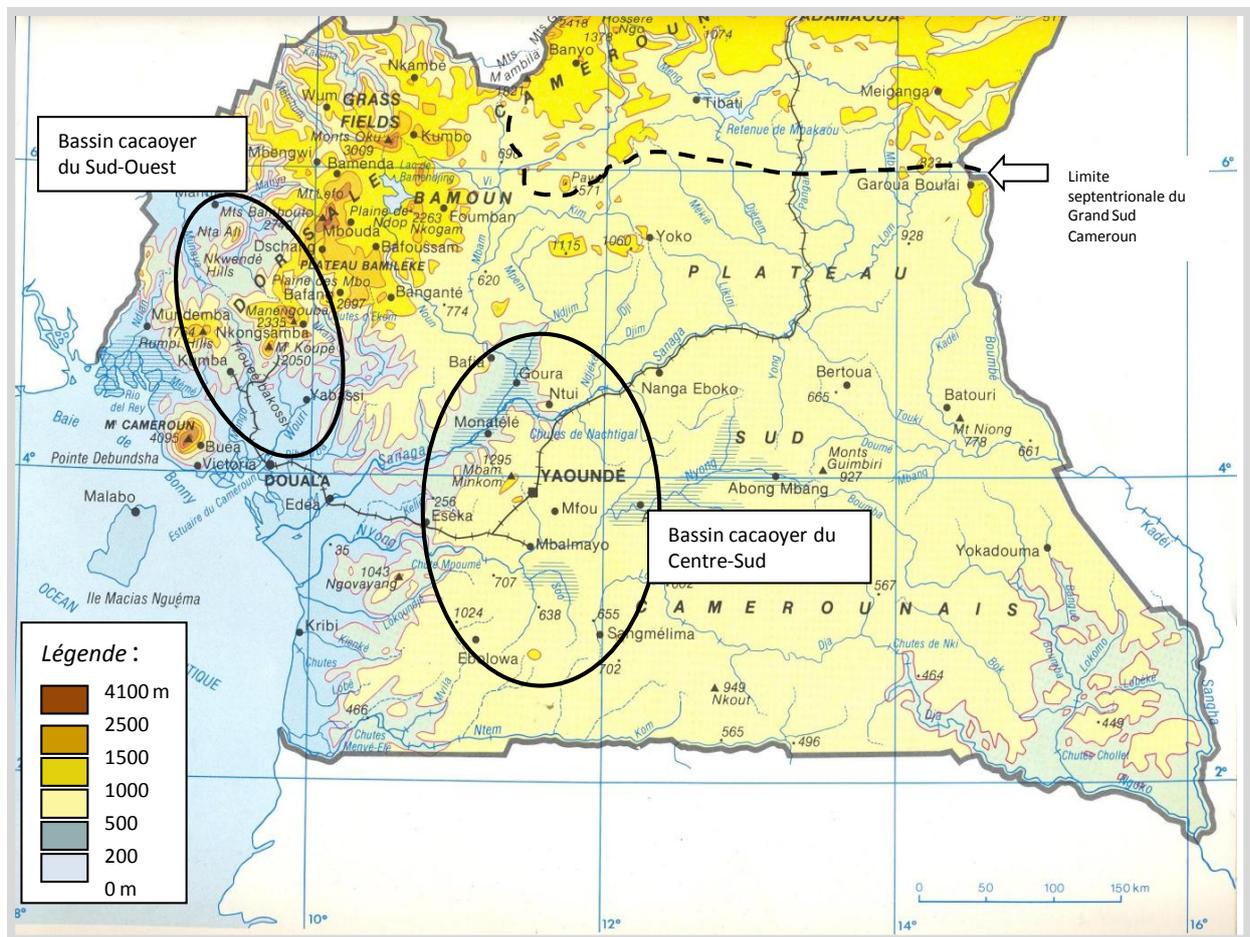


Source : (Santoir et Bopda, 1995)

## 2.1.2 Les températures.

Les températures minimales moyennes inférieures à 21°C ne conviennent pas au cacaoyer (Braudeau, 1969). Cette culture, laissant donc la place au café arabica dans les hautes terres du plateau Bamiléké et du pays Bamoun situés dans les départements de l'Ouest, s'est développée dans les départements du Centre, du Sud, du Sud Ouest et du Littoral où l'altitude moyenne n'excède pas 800 m (Losch et al., 1991). Elle y trouve des températures moyennes proches de celles qui conviennent bien à son développement et qui vont de 21° à 32° (Braudeau, 1969). C'est dans ces zones peu élevées que se sont développés les deux principaux bassins cacaoyers du Cameroun : le bassin dit du Sud-Ouest, qui s'étend également en partie sur la province du Littoral, et le bassin dit du Centre-Sud qui s'étend sur une partie des deux provinces du même nom (voir figures n°2 et n°18).

Figure 18 : Situation des deux principaux bassins de production cacaoyère par rapport à la topographie du grand Sud Cameroun.



Source du fond de carte topographique : Jeune Afrique 1979

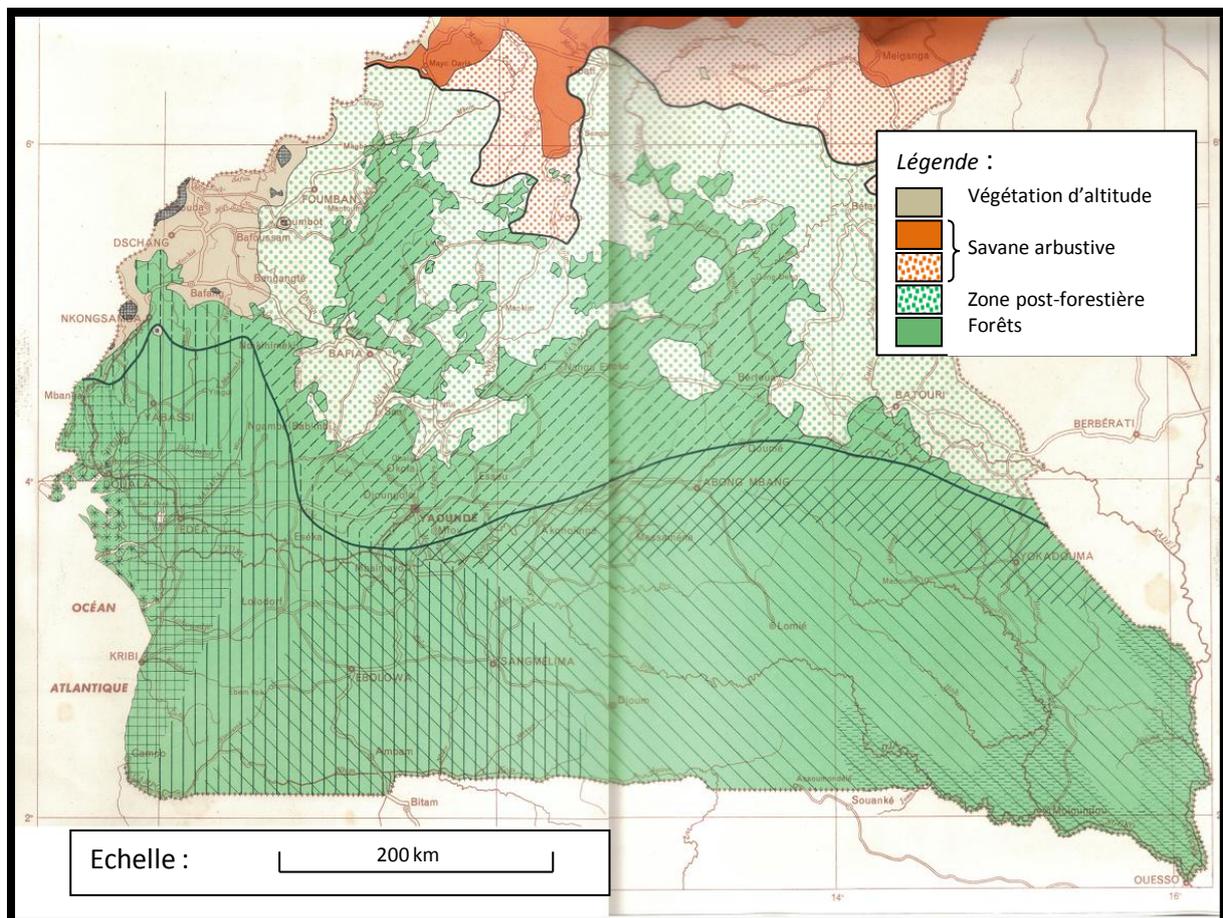
### 2.1.3 Les sols.

Si les conditions de pluviométrie et de températures sont propices au développement des exploitations cacaoyères, et bien que cette culture s'adapte à des sols d'origine très diverses, il faut noter que le Grand Sud Cameroun n'offre pas en général de sols présentant une haute fertilité. La plupart des sols du bassin cacaoyer du Centre-Sud Cameroun, et une partie de ceux du bassin Sud-Ouest-Littoral, sont des sols ferrallitiques tropicaux rouges. Ceux-ci sont peu fertiles car pauvres en éléments nutritifs et en humus et ils se dégradent rapidement en l'absence de couvert forestier (Losch et al., 1991). Seule une partie de la cacaoyère installée dans le département du Sud-Ouest bénéficie de bons sols d'origine volcanique.

## 2.1.4 Le couvert végétal.

Le cacao est une plante d'ombre (Alvim, 1977). Si elle peut être cultivée en plein soleil, il faut remarquer qu'au Cameroun sa culture s'effectue généralement sous ombrage. Dans le bassin cacaoyer du Centre-Sud cet ombrage est constitué d'arbres forestiers et d'arbres fruitiers (Sonwa et al., 2001). Le développement de la cacaoculture a donc bénéficié de l'importance des surfaces forestières qui caractérisaient, et qui caractérisent encore aujourd'hui, le Grand Sud Cameroun. Comme le montre la carte phytogéographique de la figure n°19 la majorité de la surface du Grand Sud Cameroun est occupée par la forêt.

Figure 19 : Carte de végétation du Grand Sud Cameroun.



Remarque : la légende de cette carte ne mentionne que les éléments utiles à notre propos

Source : (ORSTOM, 1959)

Comme on le voit en comparant les cartes des figures n°18 et 19, les bassins cacaoyers du Sud-Ouest et du Centre Sud n'occupent pas la totalité des zones forestières du Grand Sud Cameroun où les conditions sont favorables à sa culture. Dans les provinces de l'Est et du Sud, le développement des cultures cacaoyères resté limité, et la forêt couvre encore aujourd'hui la majeure partie de ces vastes provinces. Cette réalité s'explique par la faible densité de population de ces deux provinces, car si le développement du cacao nécessite des conditions climatiques adéquates, son installation et son entretien exigent également une main d'œuvre abondante. La localisation des bassins cacaoyers est donc également liée à l'histoire du peuplement du Grand Sud Cameroun et aux variations de densité de population qui en ont résulté.

## **2.2 Des densités de population très contrastées.**

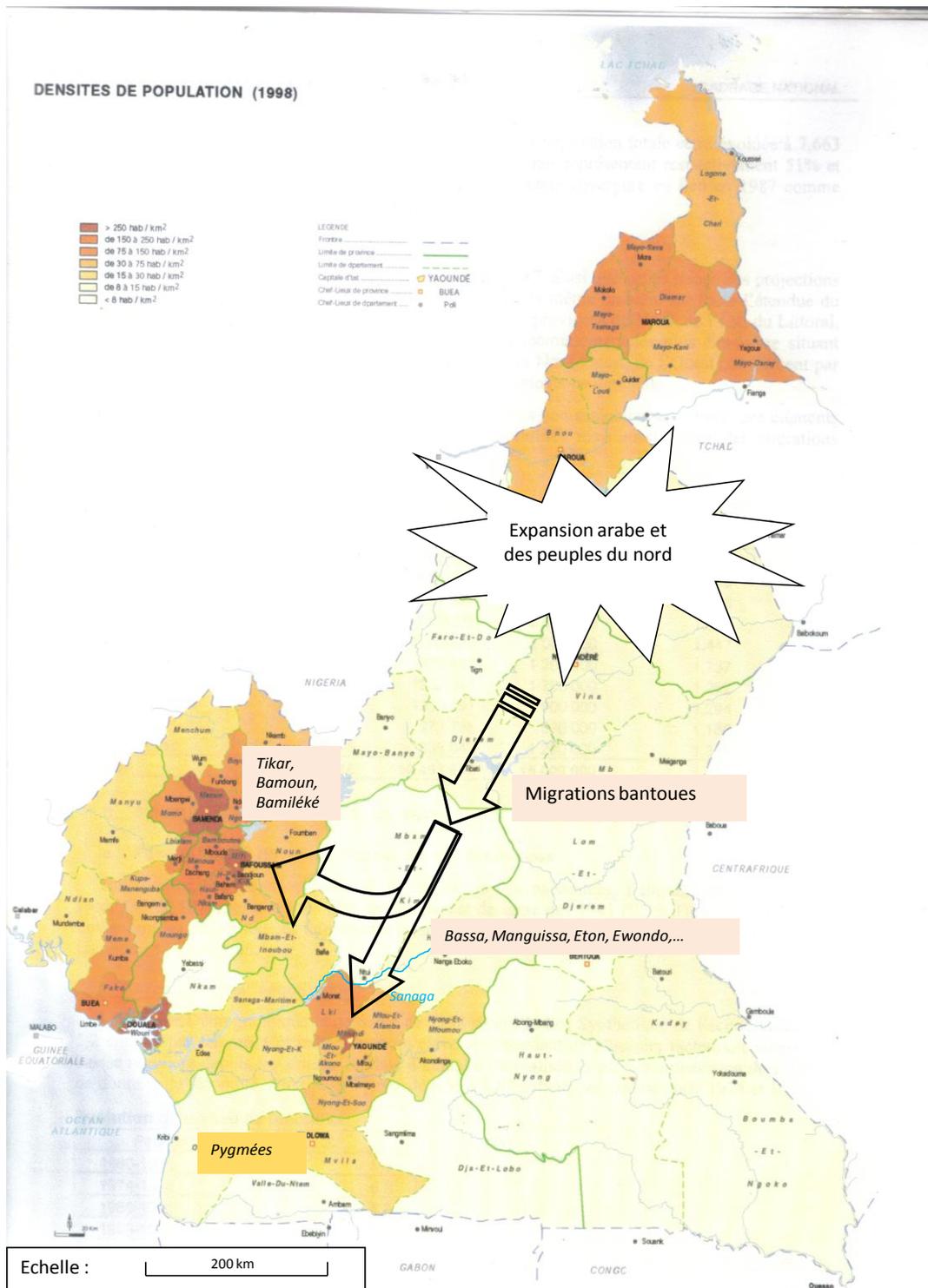
Si nous avons choisi de faire porter notre étude essentiellement sur la période 1910-2010, il nous faut cependant dans ce chapitre remonter avant 1910 pour rappeler brièvement les principales périodes et caractéristiques de l'histoire du peuplement du Grand Sud Cameroun.

### **2.2.1 L'histoire du peuplement du Grand Sud Cameroun.**

Le peuplement du Grand Sud Cameroun a été marqué ces derniers siècles par les migrations des populations bantoues (figure n°20). Ces populations, repoussées par l'expansion arabe et celle des peuples du nord du Cameroun (Sao, Peuhls), ont migré à partir du XVIIème siècle vers le Grand Sud Cameroun en provenance du Nord-Ouest, du Nord et de l'Est (NEA, 1981). Ces migrations se sont faites en direction du Sud (vers l'actuelle province du Centre Cameroun) et seront à l'origine des ethnies Bassa, Manguissa, Eton et Ewondo. Elles se sont également faites en direction du Sud-Ouest (vers l'actuelle province de l'Ouest Cameroun) et seront à l'origine des ethnies Tikar, Bamoun et Bamiléké (figure n° 20).

Dans les régions actuelles du Centre Cameroun, ces populations bantoues sont alors entrées en contact avec les sociétés de chasseurs-cueilleurs pygmées qui y étaient déjà installées. La grande majorité des ethnies actuelles de la zone forestière du Centre Cameroun, qui constitue notre zone d'étude, s'est donc constituée à partir des peuples pygmées (ethnies Baka, Bagyeli,...) et surtout à partir des bantous (ethnies Bassa, Manguissa, Eton, Ewondo, ...). Les Bantous du Centre Cameroun relèvent du grand groupe Pahouin, encore appelé groupe Bulu-Béti (Weber, 1977), et comprennent les sous-groupes Fan, Bassa et Béti ou Béti (Delpech, 1980). Les ethnies bantoues, venues du Nord par vagues successives, franchiront le fleuve Sanaga (Weber, 1977). Cet épisode de l'histoire des peuples bantous nous a été plusieurs fois narré par les personnes enquêtées à Obala lors de cette étude. Elles ont expliqué que l'origine de leurs ancêtres était liée à « la traversée du fleuve Sanaga sur le dos d'un serpent ». Chronologiquement ces migrations concernèrent les groupes Basaa, Fan, puis Béti. Le groupe Béti, (Manguissa, Eton, Ewondo,...) constitue la dernière vague qui s'est infiltrée progressivement dans la forêt au Sud de la Sanaga à la fin du XVIIème siècle et au début du XVIIIème siècle (Santoir et Bopda, 1995). Cette dernière vague repoussa en particulier les Basaa vers l'Ouest de leur territoire originel.

Figure 20 : Mouvements migratoires des XVIIème et XVIIIème siècle au Cameroun.



Sources : Fond de carte des densités de population en 1998 (Minpat 1999). Mouvements migratoires décrits par les ouvrages suivants : (Champaud, 1966; NEA, 1981; Santoir et Bopda, 1995)

## 2.2.2 Composition ethnique de notre zone d'étude

Les vagues Béti successives se sont « empilées » au sud du fleuve Sanaga en fonction de leur ordre d'arrivée. Les premiers groupes Béti ayant traversé la Sanaga se sont installés sur la rive Sud de ce fleuve. Les groupes suivants ont été contraints de s'installer encore plus au Sud au fur et à mesure de l'occupation de l'espace. On observe ainsi, pour la province du Centre Cameroun qui constitue notre zone d'étude, la succession des ethnies suivantes du Nord vers le Sud : Manguissa, Eton, Ewondo (voir figure n°21). Comme l'indiquent Santoir et Bopda (1995), les Manguissa « *passent pour avoir traversé les premiers la Sanaga* », « *les Eton les trouvèrent déjà installés à leur emplacement actuel* ». Les Ewondo viendront après les Eton et s'installeront dans la zone de Yaoundé, au Sud de l'important territoire déjà conquis par les Eton. Cette dernière ethnie constitue l'ethnie majoritaire du département de La Lékié (voir situation de ce département à la figure n°3).

Au nord de la Sanaga, trois groupes principaux se partagent le Sud du département du Mbam et Kim (voir situation de ce département à la figure n°3).

Un premier groupe ethnique désigné par l'appellation « Sanaga » regroupe les Tsinga ou Betsinga ou Batchenga, Les Kombé, les Ngoro et les Bondjo (Santoir et Bopda, 1995). Nous avons dans nos enquêtes réalisées dans la zone de Talba interrogé de nombreux Bondjo qui nous ont indiqué être originaires de la zone de Yoko (petite ville située à 200 km au Nord-Est de Talba), et être les premiers habitants de la zone entourant la ville de Talba. Ces différentes ethnies sont issues de l'ensemble Béti et occupaient encore au début du XIXème siècle toute la rive droite de la Sanaga. Ils durent cependant durant le XIXème siècle céder peu à peu devant la poussée des Vute et franchir à leur tour la Sanaga pour s'établir au Sud de celle-ci. Ces déplacements furent interrompus au début du XXème siècle par la colonisation allemande qui força une partie des ressortissants de ces ethnies à rester sur la rive droite de la Sanaga (Santoir et Bopda, 1995). Cependant, les différents Bondjos interrogés dans nos enquêtes ont indiqué que leur nombre était alors en forte diminution et que leurs effectifs étaient forts réduits au milieu du XXème siècle.

Le second groupe ethnique qui occupe la zone située au nord de la Sanaga est le groupe « Vute ». Cette ethnie guerrière constitue un prolongement des invasions fulbé venues du Nord qui sont la cause première de la migration des groupes Béti vers le Sud de leur territoire d'origine. Les Vute sont ainsi souvent confondus avec les Fulbé. En fait, comme l'expliquent Santoir et Bopda (1995), les Vute ont été eux mêmes victimes de la guerre sainte décrétée par les Fulbe et ils ont à leur tour repoussé les Béti vers le Sud. Les « Vute », ou Voutés, étaient particulièrement redoutés des Béti parce qu'ils étaient chasseurs d'esclaves pour le compte du Sultan peulh de Tibati (Delpech, 1979).

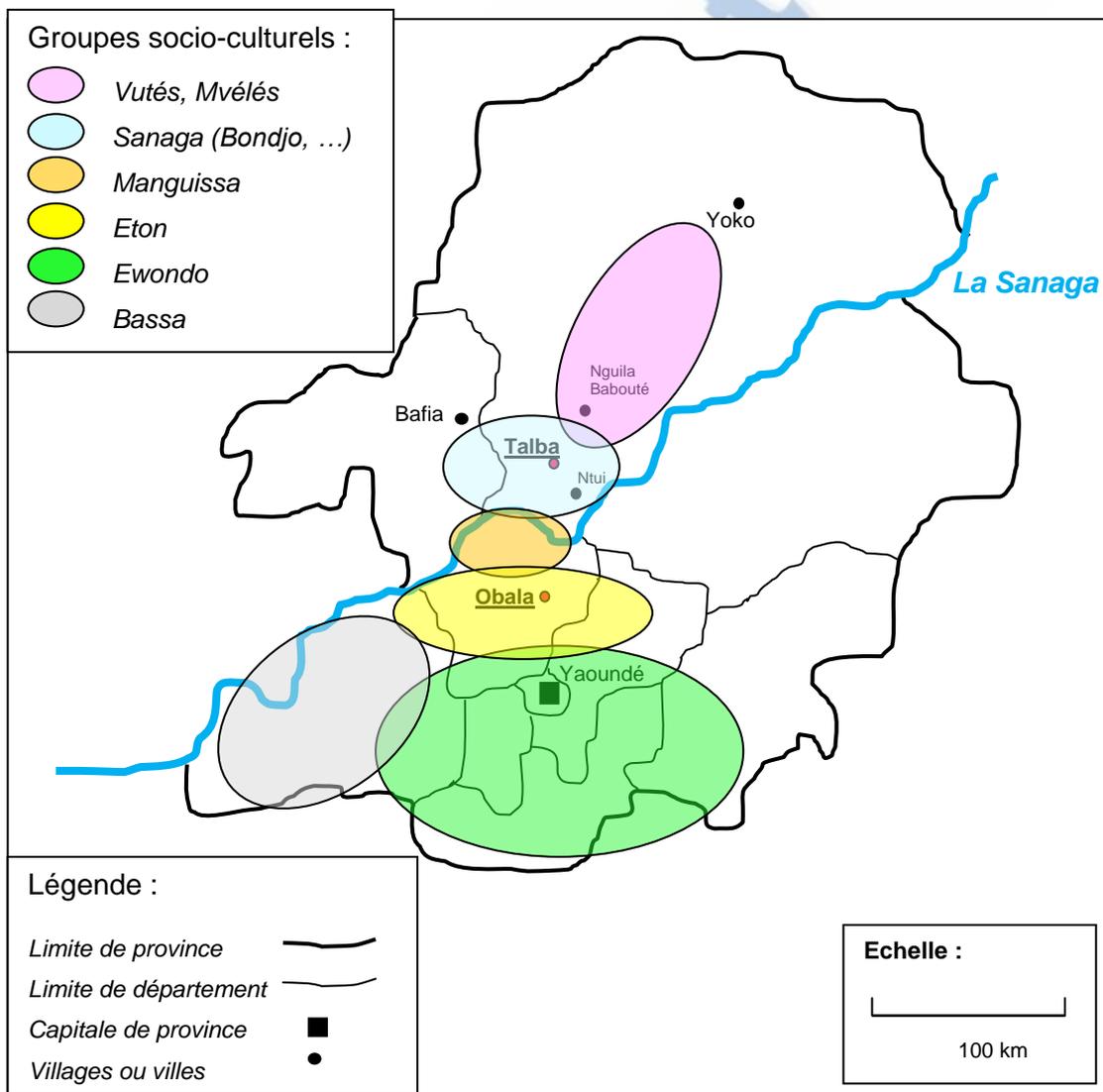
Ces peuples guerriers, montés sur des chevaux (Leplaideur, 1985), forcèrent les Béti à trouver refuge derrière le fleuve Sanaga et firent de la zone située au Nord du Fleuve Sanaga une zone d'insécurité permanente où aucune des vagues de migration des différentes ethnies Béti ne put s'établir durant tout le XIX siècle. Les Voutés, ou Baboutés, selon le nom que leur avait donné l'administration coloniale, sont aujourd'hui majoritairement installés à 80 km au nord Est de la ville de Talba, autour de Nguila Babouté, et également le long de la piste qui relie Ntui à Yoko (Santoir et Bopda, 1995).

Le troisième groupe, moins important numériquement, est celui des Mvélé. Ils font également parti du groupe Pahouin, mais ils sont, à la différence de la plupart des ethnies présentes au Centre Cameroun, issus du sous-groupe Fan et non du sous-groupe Béti (Santoir et Bopda, 1995). Ils sont actuellement également installés le long de la piste qui relie Ntui à Nguila Babouté (Delpech, 1979) et dans des enclaves situées au milieu des groupes Sanaga sur la rive droite du fleuve du même nom (Santoir et Bopda, 1995). La carte présentée à la figure n°21 permet de localiser ces différents lieux.

Bien que fréquemment utilisée, il faut cependant noter que cette dénomination « d'ethnie » traduit de façon imparfaite ce qui constitue le socle commun de ces groupes humains. En effet, les migrations successives ne doivent pas être vues comme des colonnes migratoires ou des migrations massives. Elles correspondent plutôt à des migrations de petits groupes armés, à des infiltrations successives (Santoir et Bopda, 1995) qui ont conduit à une grande complexité des interactions entre groupes humains. Comme le signale Delpech (1979), « *les mouvements s'effectuèrent à saute-mouton par essaimage de groupes de parents et aboutirent à une imbrication confuse de clans, définis comme des ensembles de lignages reconnaissant un ancêtre commun. Ces clans sont exogames et localisés* ». L'identité des groupes migrants se dilue et se mélange avec celle des peuples déjà installés, en particulier à travers des unions avec les femmes des vaincus. La communauté rurale d'un village donné correspond le plus généralement à un segment de lignage dont le clan d'appartenance se retrouve dans d'autres villages plus ou moins éloignés (Delpech, 1979).

L'ethnie n'est donc pas basée sur une parenté unique ou un sang commun, mais renvoie plutôt à la construction progressive d'une langue et de traits culturels communs. « *La tribu avec ce qu'elle sous-entend de liens généalogiques n'existe pas* » (Weber, 1977). Les ethnies Béti s'apparentent donc plus à des « groupes socioculturels » (Santoir et Bopda, 1995) ou à des « ethnies nations » (Weber, 1977) définies par un territoire commun et l'usage d'un même dialecte. Nous les désignerons par le terme « groupes socioculturels » ou « ethnies ». Leur répartition spatiale dans la province du Centre Cameroun est présentée à la figure n°21

Figure 21 : Groupes socioculturels de notre zone d'étude (Province du Centre)



Source : schéma réalisée par l'auteur sur la base des informations contenues dans les ouvrages suivants : (Delpech, 1979; Santoir et Bopda, 1995) et (PNUD, 2000b) pour les limites de département.

### 2.2.3 Les variations de densité de population.

Ces migrations de population de l'époque pré-coloniale ont en partie dessiné la répartition de la population du Grand Sud Cameroun. Elles sont à l'origine des différences de densité de population de la période récente et expliquent en grande partie les fortes densités que l'on rencontre dans les provinces de l'Ouest et du Centre Cameroun (voir figure n°20).

Les couloirs de migration, comme celui « Nord-Sud » emprunté par les Béti lors de leur descente vers la zone forestière, et qui présentait un haut niveau d'insécurité, constitueront des espaces peu peuplés. Ces espaces peu peuplés pourront, pour certains d'entre eux, devenir, plusieurs décennies après des zones d'expansion agricole où se développeront des fronts pionniers. C'est la situation de notre zone d'étude de Talba, situé dans le département du Mbam et Kim, où la faible densité de population initiale est en partie due à sa situation sur l'ancien couloir migratoire bantou et à la crainte des razzias effectuées par les Voutés.

Les zones d'arrivée, où se sont installées les vagues de migration Béti successives, constitueront au contraire les espaces peuplés où se concentrera la population du Grand Sud Cameroun aux XVIIIème et XIXème siècles. Du fait de l'expansion démographique de la seconde moitié du XXème siècle, ces zones pourront alors atteindre des densités supérieures à 100 habitants/km<sup>2</sup> (Santoir et Bopda, 1995). Le département de La Lékié qui correspond aux zones de migration des peuples bantous ayant traversé la Sanaga présente des densités humaines parmi les plus élevées du Cameroun. Notre second site d'étude, Obala, situé dans le département de La Lékié représente ce type de contexte historique et humain.

Comme l'indique Champaud, « *outre ces déplacements de plus ou moins longue portée, des ajustements de moins grande ampleur se produisirent au XIXème siècle* » (Champaud, 1983). Ces ajustements étaient dus à la scission de certains groupes devenus trop importants numériquement et dont une partie devait migrer et s'installer sur de nouveaux espaces. Ils étaient également le résultat des rapports de force « militaire » entre groupes humains, le gagnant pouvant s'arroger un espace plus ample que celui des vaincus. Ces dynamiques d'ajustement « locales », contribueront également à expliquer les différences de densité de population observées dans les diverses zones du Grand Sud Cameroun.

La période coloniale va avoir également des impacts sur la répartition de la population. Le premier effet est lié à la « pacification » imposée par les puissances coloniales. Cette pacification va conduire à la confiscation des armes des différents groupes ethniques et interdire les conflits interethniques (Leplaideur, 1985).

Cet arrêt des conflits va stopper les mouvements migratoires et figer les différentes ethnies dans leurs limites territoriales du début du XX<sup>ème</sup> siècle. Ainsi dans la province du Centre « *cette mesure sédentarisa des groupes ayant 50 à 60 hab/km<sup>2</sup> au contact de voisins qui n'en avait que 10. Ceci explique les grandes différences de densité de population que l'on observe encore aujourd'hui entre le département de La Lékié et celui du Nyong et Kellé. Les Eton, habitants de La Lékié, s'étaient regroupés sur leur frontière ouest en vue d'envahir les territoires contrôlés par les Bassa. La colonisation allemande les surprit en début s'escarmouche et stoppa l'osmose naturelle qui allait se réaliser* » (Leplaideur, 1985).

Cette pacification va également porter atteinte à la structuration sociale et au dynamisme de certaines ethnies guerrières. C'est le cas, au début du XX<sup>ème</sup> siècle, de la population Vouté qui subira la pacification allemande et qui connaîtra une baisse drastique de ses effectifs : « *Outre la pacification des Béti, celle des Vouté dont l'organisation sociale était fondée sur la guerre, allait être complètement détruite, amenant une désertification importante de tout le Nord et l'Est du Mbam* » (Siran, 1980).

Le second effet de la colonisation sur la répartition de la population du Cameroun est lié à l'utilisation de la main d'œuvre locale par les puissances coloniales. Celles-ci, tant allemande que française, vont, au début du 20<sup>ème</sup> siècle, contraindre une partie des autochtones à se rapprocher des principales voies de communication (Weber, 1977). Ce rapprochement forcé visait à fournir aux administrateurs coloniaux une main d'œuvre nombreuse pour effectuer les tâches de portage qui ont longtemps constitué la seule façon d'acheminer les produits commerciaux de l'intérieur du Cameroun vers les ports (Leplaideur, 1985). Il visait initialement, également, à permettre un meilleur contrôle de la population « indigène », puis plus tard à faciliter son accès aux premiers services (poste de santé) et institutions (écoles, églises,...) mis en place par le pouvoir colonial.

Durant la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, le développement des grandes exploitations agricoles coloniales, la construction des voies et moyens de communication (ligne de chemin de fer Douala-Eseka-Yaoundé, pistes...) et des premières villes (Douala, Yaoundé) draineront également une importante main d'œuvre « indigène » (Dongmo, 1981a; Champaud, 1983; Franqueville, 1987). Dans l'ouest du Cameroun, les migrations de main d'œuvre en provenance du plateau Bamiléké surpeuplé alimenteront durant la période coloniale le peuplement des vallées du Sud-Ouest Cameroun (Champaud, 1983). Ces premières migrations « pour le travail » prépareront cette société, auparavant essentiellement rurale, aux importantes migrations professionnelles, dirigées surtout vers la ville, qui se développeront à partir des années 60.

Enfin, la rébellion « upéciste »<sup>10</sup> et la période « des maquis » (1957-1960), qui se développera surtout en pays Bassa (Centre Cameroun) et dans pays Bamiléké (Ouest Cameroun) conduira la puissance coloniale à mener des opérations de répression des mouvements de libération du Cameroun et à contraindre les habitants à se regrouper une fois encore autour des axes de communication et dans les villages, pour être en mesure de mieux les contrôler (Champaud, 1973).

Ces déplacements forcés de population ou « déguerpissements » ont en particulier eu un impact sur la baisse du nombre d'habitants de la zone de Talba dont la population avait été forcée de se regrouper le long de la piste Sa'a-N'tui (voir figure n°31) ainsi que cela nous a été rapporté par plusieurs des personnes interrogées à Talba.

Ainsi, la position de Talba sur l'axe migratoire bété Nord-Sud, les agissements guerriers des Voutés contre les Bétis, la désorganisation de la société Vouté par le pouvoir colonial, et la période des déguerpissements, vont faire de cette zone un espace quasiment vide de population qui deviendra à partir des années 80 un front pionnier cacaoyer majeur.

## **2.3 Un siècle de mutations culturelles et économiques.**

### **2.3.1 Sociétés hiérarchisées à l'Ouest et acéphales au Centre.**

Comme le souligne Champaud deux types de sociétés se partageaient le Grand Sud Cameroun : « *des sociétés lignagères acéphales dans la zone forestière, des sociétés à chefferies ou royaumes sur les plateaux, analogues aux grandes constructions politiques soudanaises* » (Champaud, 1983). Les « plateaux » dont parle Champaud désignent les provinces actuelles de l'Ouest et du Nord-ouest Cameroun. La « zone forestière » désigne les provinces actuelles du Centre et du Sud Cameroun. Dans la zone forestière du Centre Cameroun les ethnies Bétis sont donc qualifiées de sociétés lignagères acéphales par opposition à celles des Hauts plateaux de l'Ouest Cameroun (ethnies Bamoun et Bamiléké) qui ont élaboré des structures sociales très hiérarchisées assurant un contrôle efficace de l'espace.

---

<sup>10</sup> Du sigle U.P.C. : Union des Populations du Cameroun

Les sociétés de la zone forestière du Centre Cameroun sont qualifiées par Delpech (Delpech, 1979) de « lignagères, patrilinéaires<sup>11</sup> et virilocales<sup>12</sup> ». L'organisation politique ne dépasse par le niveau du lignage. Les chefferies, qu'il s'agisse de celles des villages ou de celles dites « supérieures » que l'on rencontre aujourd'hui sur le terrain n'appartiennent pas à la culture originelle Béti, mais sont de pures créations de l'administration coloniale (Delpech, 1979).

### **2.3.2 L'ethos<sup>13</sup> Béti : « il n'y a de richesses que d'hommes ».**

Le titre de ce chapitre fait référence aux travaux de Leplaideur (1985) qui a décrit avec précision les sociétés agraires du Centre Cameroun. Cet ethos Béti concerne les caractères communs des groupes socio-culturels qui sont majoritaires dans notre zone d'étude.

### **2.3.3 Le « Mvog » ou « Nda-Bot » . .**

Le premier élément de caractérisation de ces groupes socio-culturels est la définition de l'unité sociale de base. Appelée « Mvog » (Leplaideur, 1985; Santoir et Bopda, 1995) ou « Nda-Bot » (Weber, 1974) en pays Béti, cette unité recouvre un segment de lignage plus ou moins étendu se revendiquant d'un ancêtre commun, et pouvant regrouper plusieurs familles nucléaires. Le terme de clan représente, lui, une unité qui peut regrouper plusieurs lignages, segments de lignages ou familles étendues ou Nda-Bot.

Mais le clan n'est pas investi d'une autorité spécifique puisque cette société n'a pas de pouvoir centralisé au-delà du segment de lignage (Weber, 1974). Cependant, certaines institutions dépassent le cadre clanique comme les sociétés secrètes telles que le ngi (association de lutte contre la sorcellerie) ou les cérémonies du Bilaba (lutte dans le don et le contre don).

---

<sup>11</sup> *Patrilinéaire* : Terme qualifiant un mode de filiation, de transmission des biens et qualités sociales, fondé sur l'ascendance paternelle.

<sup>12</sup> *Virilocale* : Terme qualifiant la résidence des couples lorsque c'est la femme qui vient habiter dans le village des parents de son mari.

<sup>13</sup> *Ethos* : Ensemble des caractères communs à un groupe d'individus appartenant à une même société. Manière d'être sociale d'un individu envisagée dans sa relation avec le groupe social de l'individu et considérée comme indice de l'appartenance à ce groupe social.

Dans cette société patrilinéaire, le lignage du Mvog était établi suivant la lignée mâle. « *La taille minimale en nombre d'hommes pour fonder un Mvog indépendant était fonction des risques d'attaque de la part des voisins* » (Leplaideur, 1985). Ce groupe humain pouvait donc, suivant les conditions de sécurité et les possibilités d'alliance avec des Mvog voisins, correspondre à un nombre plus ou moins élevé de familles nucléaires (parents et enfants) et pouvait compter de 20 à 100 membres (Weber, 1974). Cette société était également patriarcale, c'est-à-dire que l'homme, en tant que chef du Mvog était dépositaire de l'autorité au sein de la famille ou, plus largement, au sein des lignages pouvant regrouper plusieurs familles nucléaires.

#### **2.3.4 L'ethos économique.**

Le second élément permettant de caractériser ces groupes socioculturels est leur ethos économique.

Le cadre de la production est le « Mvog » ou « Nda-Bot »<sup>14</sup> qui est à la fois unité de production, unité politique et unité religieuse (Weber, 1977). Cette unité est gérée par le « Ntol » (l'ainé) pour le bien de l'ensemble des membres du Mvog. C'est lui qui décide des alliances matrimoniales de ses enfants et qui reçoit les dots qui lui sont versées en échange de ses filles. En ce qui concerne la production « *Il répartit entre les familles élémentaires les terres à cultiver, assure la coordination des travaux agricoles, et détient par devers lui l'usage de certains biens : noix de kola, la viande de vipère et de la tortue, les défenses d'éléphant, les tiges de fer...* » (Weber, 1977). Toute la production fait mouvement vers lui et il en assure la redistribution aux différents membres du Mvog.

« *La richesse en pays Béti n'est jamais considérée comme un but ultime, mais uniquement comme un moyen d'établir et d'exprimer un pouvoir direct ou indirect (prestige) sur les hommes. Qui possède la richesse est chef (Nkukuma), mais la richesse (akuma) ce sont les êtres humains, le nombre dont le chef peut disposer* » (Sébastien Manga, informateur cité par Leplaideur, 1985).

Avant l'époque coloniale, la vraie richesse pour les Bétis n'est donc pas matérielle, mais fondée sur le contrôle des hommes au sens large (les esclaves, les femmes, les enfants, les dépendants...). De ce fait, la femme représente pour les Bétis un enjeu essentiel puisque c'est elle qui, à travers la procréation, va permettre d'accroître l'importance numérique de la famille ou du clan et donc sa puissance guerrière et productive.

---

<sup>14</sup> Si Leplaideur (1985) indique que le terme Nda-Bot (cellule restreinte) s'applique uniquement aux segments lignagers de petites tailles issus de l'éclatement des grands Mvog originaux, Weber (1974 et 1977) utilise lui le terme Nda-Bot pour désigner les segments lignagers originaux de grande taille. Weber parle ainsi « de l'éclatement du Nda-Bot en unités familiales plus restreintes » comme le fait Leplaideur à propos du Mvog.

Le contrôle étroit des femmes, et leur cession à des clans avec qui l'on veut sceller des alliances, montrent que « la femme » représente, comme le dit Laburthe-Tolra, « *le capital de cette société* » (Laburthe-Tolra, 1981). C'est grâce à elles que l'on est en mesure d'accumuler de la valeur-richeesse : de nouveaux hommes (Leplaideur, 1985). La polygamie était ainsi répandue en pays Béti.

Outre cette force de travail humaine, le second élément de production essentiel de la société Béti réside dans le contrôle des ressources forestières et foncières. Ce contrôle passe par la puissance guerrière qui permet de défendre son propre territoire ou d'en conquérir de nouveaux, et par la capacité du Mvog concerné à défricher et à mettre en valeur une portion de ses ressources forestières et foncières. Comme le précise Weber (1977) il existe trois modes d'acquisition possibles pour la terre : « *En l'absence de premier occupant, le groupe s'installe et défriche sans problème (droit de la hache). La migration peut aussi avoir comme but le territoire d'oncles utérins, qui assureront protection, hospitalité et terres. Enfin, dans l'hypothèse où le groupe se heurte à des premiers occupants, l'acquisition se fait par les armes puis est entérinée par des échanges de femmes* ». Ces mécanismes d'appropriation de l'espace par la force ou grâce à la migration et à la mise en valeur de nouvelles terres (droit de la hache) ont également fonctionné durant le 20<sup>ème</sup> siècle. Les récits de vie de plusieurs personnes interrogées dans la zone d'Obala ont en effet mentionné le fait que l'accès à la terre « *se discutait* » encore dans les années 1920 les armes à la main. Le vaincu était amené à partir pour s'installer ailleurs, sur de nouvelles terres ou chez un clan allié. Des conflits pour l'accès à la terre ou son appropriation existent encore aujourd'hui et ils apparaissent fréquemment autant dans les discours des personnes interrogées en 2010 dans la zone de Talba que dans celle d'Obala (voir chapitre n°4.1.2.3). De même, les migrations à la recherche de nouvelles terres d'une partie du groupe familial ou clanique restent encore aujourd'hui l'une des stratégies essentielles des planteurs.

Cependant, pour ces anciennes sociétés Bétis issues des migrations des XVIIIème et XIXème siècles, et dont la survie alimentaire est basée sur des systèmes de défriche-brulis qui obligent à des déplacements successifs, la référence à un lieu précis n'est pas en mesure de constituer un élément de légitimation de l'appropriation foncière ni une référence identitaire. Pour l'homme Béti, c'est la référence à sa généalogie qui permet de le situer d'un point de vue identitaire et par rapport à sa légitimité sur telle ou telle portion de terre (Leplaideur, 1985). Cette terre a donc surtout une valeur d'usage et n'est pas considérée comme une richesse à part entière. La terre « *est objet et non moyen de travail..., et cela est tellement vrai que la terre n'était même pas transmise par héritage..., et qu'il n'y avait donc pas de partage de terre lors d'une succession traditionnelle : l'appropriation des terres est une invention coloniale* » (Weber, 1974).

### 2.3.5 Le « Bilaba ».

Le troisième élément culturel qui caractérise les anciennes sociétés Bétis est la pratique du « Bilaba » qui est une danse rituelle mais également la forme à travers laquelle circulent les produits et les femmes entre les Nda-Bot. Cet échange peut consister en un simple troc d'un bien contre un autre mais également à faire assaut de générosité pour provoquer une surenchère dans cette succession d'échange de dons et de contre-dons. De proche en proche cette surenchère peut, au-delà des deux individus en présence, impliquer les segments de lignages puis les clans des deux protagonistes initiaux qui vont chacun mobiliser dans cet « affrontement » les niveaux successifs de solidarité dont ils bénéficient. « *Celui qui doit se retirer le premier de cette surenchère en sort socialement amoindri, celui qui donne le dernier en retire grand prestige et ... non moins grande pauvreté* » (Weber, 1974). Cependant celui qui a fait un don plus important que celui de son « rival » en fait « son obligé » qui lui reste redevable tant qu'il n'a pas été en mesure de relancer les « enchères » en sa faveur.

Le Bilaba n'a donc pas seulement pour fonction d'échanger un produit contre un autre, mais il est surtout un moyen de resserrer les liens de solidarité entre un Nda-Bot et les autres Nda-Bot ou clans alliés et de créer des liens de réciprocité et/ou de dépendance avec d'autres clans plus éloignés.

On le voit, tant au niveau du fonctionnement interne du Nda-Bot que dans les relations inter-Nda-Bot, l'accumulation individuelle de biens matériels ou de terres ne constituait pas à cette époque un objectif en soi. La position de l'individu s'évaluait en fonction du nombre de ses dépendants (femmes, enfants, esclaves) et du nombre des Nda-Bot avec qui il entretenait des liens de solidarité et d'alliance ou des liens de réciprocité et de dépendance comme nous l'avons vu à propos du Bilaba.

Comme nous l'avons déjà indiqué au chapitre 1.2.2, et comme le suggèrent les textes de Bourdieu (Bourdieu, 1980), le capital symbolique de ces sociétés reposait surtout sur l'accumulation de capital social et non sur celle de capital économique. Cette non accumulation d'une partie du surtravail produite par les dépendants ne signifie pas comme l'indique Weber (1974) qu'il n'y ait pas eu d'exploitation, au sens marxiste du terme, des dépendants par le chef du Mvog. Simplement cette exploitation ne se traduisait pas par une accumulation supérieure de biens matériels mais par le contrôle et l'autorité qu'exerçait le chef du Mvog sur l'ensemble des individus qui dépendaient de lui. Ces rapports d'exploitation concernaient les femmes, les frères cadets non encore indépendants, les enfants et les esclaves. Nous verrons que la colonisation ne modifiera qu'en partie ces rapports de dépendance existants dans le Mvog originel.

### **2.3.6 La colonisation : cultures de rente et échanges marchands.**

En 1884 le Cameroun devient un protectorat Allemand. La France et l'Angleterre, puissances victorieuses de la première guerre mondiale, se partageront en 1918 le « Kamerun » mettant ainsi un terme au protectorat Allemand (NEA, 1981). Il faudra attendre 1922 pour que le Cameroun soit placé, à la demande de la Société des Nations, sous les mandats de la France et de la Grande Bretagne (Leplaideur, 1985).

L'irruption des puissances coloniales va faire considérablement évoluer les modes de vie des sociétés rurales du Grand Sud Cameroun.

#### **2.3.6.1 Eclatement de la Nda-Bot mais maintien de la prééminence de l'homme.**

Le désarmement des différentes ethnies Béti et la pacification imposée par le pouvoir colonial va sonner la fin des razzias qui permettaient aux Mvog de s'approvisionner en femmes et en esclaves. Les puissances coloniales vont également interdire le rite du Sso qui faisait passer le jeune Béti du stade enfant au stade adulte (Leplaideur, 1985). Ce rite qui réunissait les jeunes de tous les lignages alliés, insérait le nouvel adulte dans les alliances politiques en cours et permettait d'accéder au titre d' « homme vrai » et de potentiel chef de Mvog ou « Ntol ». La mise en place des chefferies par le pouvoir colonial va également déstructurer et abolir en partie les anciennes alliances et rapports de pouvoir entre les différents lignages et ethnies du pays Béti. Les anciens chefs de clans puissants (Nkukuma nnam) seront remplacés par les nouveaux chefs des blancs (Nkukuma ntanga) chargés de fournir les porteurs et de prélever l'impôt per capita imposé par la puissance coloniale (Leplaideur, 1985).

Les anciens circuits de troc et de réciprocité/dépendance instaurés dans le cadre du Bilaba seront également mis à mal par cette déstructuration des anciens liens sociaux et l'introduction des cultures de rente et des échanges monétarisés.

Les sociétés Béti du Centre Cameroun vont passer en quelques décennies d'une économie domestique semi-itinérante basée sur l'exploitation des ressources de la forêt (pêche, chasse, cueillette), sur la production de cultures vivrières (manioc, arachide, macabo...) et sur le troc, à une économie marchande. L'introduction de la culture du cacao constituera l'un des principaux vecteurs du développement de ces nouveaux rapports marchands dans la zone forestière du centre Cameroun (Assoumou, 1977). La première moitié du 20<sup>ème</sup> siècle (1900-1960) sera caractérisée par le développement rapide de cette nouvelle culture qui passera de quelques dizaines de tonnes au début du siècle à 110.000 tonnes/an en 1963. Cette culture constituera jusqu'à la période de l'indépendance la principale source de revenus monétaires des habitants du Centre Cameroun.

La richesse ne fut donc plus basée sur le nombre d'hommes que l'on pouvait contrôler mais de plus en plus sur l'importance des revenus monétaires. « *Les pôles traditionnels d'accumulation de la richesse ne se firent plus autour des « Nkukuma nnam » mais autour des « Nkukuma ntanga » installés par les blancs. Les dépendants (esclaves...) quittèrent les anciens chefs traditionnels pour aller « manger » et servir auprès des nouveaux accumulateurs de biens* » (Leplaideur, 1985). La seule aspiration qui restait au jeune était de devenir « Nkukuma ntanga. A partir de ce moment la réalisation sociale, et donc l'accès au statut d' « homme vrai », « passait par le blanc et/ou ses alliés » (Leplaideur, 1985).

Ces évolutions vont également affecter la structure et le fonctionnement interne du Mvog. La disparition des nécessités de défense, l'amenuisement de leur richesse en hommes et les déplacements forcés vont conduire à l'éclatement des Mvog en unités familiales d'effectifs plus réduits qui ne regrouperont plus que l'homme, ses femmes, ses enfants directs et ses frères non mariés (Weber, 1977; Leplaideur, 1985). « *Le cacaoyer, planté individuellement dans le cadre de la famille nucléaire (mari-femmes-enfants) assure au planteur l'autonomie économique et achève ainsi la destruction de la grande Nda-Bot. Dans la rotation des cultures, le cacao prend place dans les champs vivriers, en succédant au manioc. Cette plantation dans les champs vivriers de la famille nucléaire équivaut à l'appropriation définitive d'une partie du terroir de la Nda-Bot, et consomme la disparition de celle-ci en tant qu'unité foncière, au profit des familles nucléaires qui la composent*» (Weber, 1977).

A l'intérieur de ces familles nucléaires la prééminence de l'homme est cependant en grande partie maintenue. Comme l'indique Delpech (1980) « *les femmes étant privées de droits sur le verger, la fraction la plus âgée de l'élément masculin s'est assurée, grâce au cacao, une sorte de quasi-monopole d'accès aux revenus monétaires, utilisés comme instrument de prééminence sociale* ». L'homme a ainsi remplacé ses fonctions guerrières et de chasse par la production cacaoyère, qui constitue le nouvel élément de prééminence économique et sociale.

Si les lourds travaux de défrichement qui précèdent la mise en culture des zones forestières, ainsi que certaines tâches réalisées dans la cacaoyère (traitement phytosanitaires, taille, réglage de l'ombrage...), incombent à l'homme, la production des cultures vivrières ainsi qu'une partie de certains des travaux réalisés dans les cacaoyères (désherbage, récolte, écabossage, ...) reposent sur le travail des femmes. « *Le cacaoyer a alourdi la charge de travail de la femme, qui doit en plus de ses cultures vivrières et de ses travaux ménagers, aider son mari pour la récolte et l'écabossage.*

*Pour fruit de ce travail, le mari lui donne le cacao de qualité inférieure, ou hors standard »* (Weber, 1977). Les femmes développent cependant dès les années 50 le commerce des produits vivriers sur les marchés « *mais les bénéfiques restent biens modestes comparés à ceux que les hommes retirent du cacao »* (Binet, 1956). Les femmes restent donc dans une position de dépendance vis-à-vis du chef de famille de même que les jeunes. Ainsi, si la colonisation a aboli le système de l'esclavage et soustrait une partie de la main d'œuvre familiale à travers la scolarisation progressive des jeunes, le travail de l'épouse, ou des épouses, est en partie utilisé pour permettre l'accumulation en surfaces cacaoyères du mari. « *Les rapports d'exploitation les plus réels sont ceux qui lient les femmes aux hommes »* (Weber, 1974).

### **2.3.6.2 La terre : nouvelle richesse, nouveaux acteurs, nouvelles règles.**

Pour mieux comprendre le contexte foncier dans lequel se développent les plantations cacaoyères depuis un siècle, il est utile de retracer les principales évolutions du statut de la terre et des textes réglementaires, et de préciser les objectifs qui les sous-tendent. Pour ce faire nous allons brièvement rappeler le statut de la terre dans les anciennes sociétés Bété. Notre exposé portera ensuite non seulement sur la période coloniale mais également sur les modifications intervenues depuis l'indépendance jusqu' à nos jours. En effet, depuis la colonisation, la succession des textes réglementaires a modifié plusieurs fois la prééminence des droits sur le foncier dévolus respectivement au pouvoir central (la puissance coloniale d'abord, puis l'Etat camerounais indépendant ensuite), aux communautés locales et aux propriétaires privés.

Comme nous l'avons évoqué au chapitre antérieur, avant l'arrivée des puissances coloniales, le droit coutumier ou droit de la hache était le seul en vigueur dans la province du Centre Cameroun. Les ressources foncières d'un terroir étaient réparties entre les différents lignages (Nda-bot) qui pouvaient se réclamer d'un ancêtre commun les ayant défrichées le premier (Boutrais et al., 1979). La terre était ainsi sous la juridiction coutumière des chefs traditionnels des Nda-bot. Ces règles foncières répondaient alors aux besoins d'une agriculture semi-itinérante, et s'intéressaient plus à permettre l'usage temporaire de la terre qu'à en garantir la possession définitive. « *D'une manière générale les autochtones ignoraient avant l'immigration européenne la notion de propriété personnelle immobilière »* (Assemblée Générale des Nations Unies, 1956).

L'introduction du cacaoyer par la puissance coloniale va fixer l'agriculture Béti et entraîner le développement de l'appropriation privée de la terre. Le cacao générant des revenus monétaires, la terre sera susceptible d'acquérir une valeur marchande qui se substituera à sa valeur d'usage antérieure. « *Cette valeur marchande, qui est primitivement le fait de la seule cacaoyère, est étendue à l'ensemble du sol défriché par la famille, pour peu que l'on se trouve en situation de rareté de la terre, ce qui est le cas à partir d'une certaine densité de population. On peut ainsi considérer qu'au dessus de 30 habitants/km<sup>2</sup>, la totalité du sol est aujourd'hui appropriée donc susceptible de se vendre, de se louer, de se prêter* » (Weber, 1977). Comme l'indique cet auteur l'un des faits déterminants de l'irruption du modèle colonial-marchand dans l'ancienne société Béti « *est surtout l'évolution du statut social de la terre : celle-ci accède au rang des « richesses », en tant que source de revenus* ». La terre fera désormais partie des « *richesses* » transmises par héritage.

Parallèlement à cette évolution du statut de la terre, la colonisation va également se traduire par l'irruption d'un nouvel acteur : la puissance publique. Celle-ci, à travers son pouvoir d'édiction des règles et des lois relatives à la question foncière, va aussi intervenir directement dans la gestion de cette ressource naturelle.

Le projet colonial, tant Allemand que Français, reposait en partie sur la mise en valeur agricole des terres camerounaises par les colons européens. Les puissances coloniales vont donc chercher à avoir un droit d'accès à ces ressources foncières. Elles indiqueront que les pratiques de mise en valeur des autochtones faisaient apparaître qu' « *une certaine superficie restait véritablement inoccupée et inexploitée, même à titre temporaire par le système de la jachère, ce qui est dans le sens de l'expression « terres vacantes et sans maîtres* » » (Assemblée Générale des Nations Unies, 1956). Durant la période pendant laquelle le Cameroun fut placé sous la tutelle de la France, le décret du 11 août 1920 attribue au Territoire «les terres vacantes et sans maîtres ». Le pouvoir colonial va donc devenir le principal administrateur des ressources foncières du Cameroun.

La puissance coloniale va dans le même temps développer la propriété privée individuelle pour pouvoir doter les colons en terres. L'administration française instituera dans ce but le régime de l'immatriculation des terres par le décret du 21 juillet 1932 qui sera matérialisé par l'édition des livres fonciers. Ce décret précisait « *qu'indigènes et non indigènes pouvaient y recourir* » (Tchapmegni, 2007), mais il sera surtout utilisé par les colons.

La montée en puissance du nationalisme camerounais conduira l'assemblée constitutive camerounaise à voter la loi n°59-47 du 17 Juin 1959. Cette loi indique qu'elle « *confirme les droits coutumiers exercés individuellement ou collectivement sur toutes les terres à l'exception de celles qui font partie des domaines publics et privés définis par cette même loi, et de celles qui sont appropriées selon les règles du code civil ou du régime de l'immatriculation* ». Cette loi vise à revenir sur le mouvement de spoliation des terres tribales et donc sur la notion de « *terres vacantes et sans maîtres* ». Elle marquera le retour de la propriété collective traditionnelle et le recul de la garantie des droits individuels (Tchapmegni, 2007).

Mais l'accession à l'indépendance du Cameroun en 1960 conduit le gouvernement de la jeune nation à souhaiter se donner les moyens juridiques d'avoir un plus grand contrôle sur l'ensemble des terres du territoire et « *de préserver l'unité nationale contre les dangers d'un système foncier fortement tribalisé, vecteurs de conflits individuels et collectifs de nature à hypothéquer la paix sociale et la stabilité des institutions* » (Tchapmegni, 2007). Ce souhait est matérialisé par la réforme du 9 janvier 1963 et par l'ordonnance n°74-1 du 6 juillet 1974 qui redonnent à nouveau au pouvoir central un rôle prééminent sur le contrôle des terres (Tchapmegni, 2008). Les terres collectives qui représentaient 90% des terres du Cameroun avant 1963 seront ainsi amputées de 30 à 40% de leur surface qui viendront s'ajouter au Domaine National géré par l'Etat (Tchapmegni, 2007). L'ordonnance de 1974 prévoit également l'expropriation pour cause d'utilité publique. Enfin, cette ordonnance maintient le système d'immatriculation des terres visant à sécuriser la propriété privée. Cependant, cette procédure d'immatriculation est longue et coûteuse et peu de planteurs ou de propriétaires coutumiers disposent des titres d'immatriculation de leurs possessions foncières. Face à ces difficultés administratives et « *face aux incessantes revendications foncières* » le gouvernement camerounais a, à travers la réforme du 16 décembre 2005, cherché à faciliter le processus d'immatriculation en « *décentralisant la procédure de délivrance du titre foncier, en instituant une conservation foncière au niveau de chaque département et en diminuant les délais de procédure qui ont été ramenés de plusieurs années (parfois 10 ans) à cinq mois* » (Tchapmegni, 2007). Ces modifications récentes soulignent l'intérêt que porte le pouvoir actuel à la sécurisation de la propriété privée. Cette sécurisation foncière est en effet considérée au Cameroun, et plus généralement en Afrique (Chauveau et Colin, 2010), comme l'une des conditions nécessaires pour encourager l'investissement privé dans le secteur agricole et l'intensification des itinéraires techniques. Nous verrons dans la suite de cette étude l'incidence qu'ont ces différentes dispositions réglementaires et coutumières sur les problèmes que rencontrent les planteurs du Centre Cameroun pour l'accès à la ressource foncière et pour en garantir la possession sur la durée.

## 2.3.7 Les systèmes d'exploitation du milieu.

### 2.3.7.1 Les origines.

Les diverses sociétés rurales du Grand Sud Cameroun se sont appuyées dans les premiers temps sur des activités de chasse, de pêche et de cueillette, puis agricoles. L'importance de l'activité agricole par rapport aux activités de prélèvement sur les ressources naturelles (pêche, chasse, cueillette) variait en fonction de l'ethnie d'appartenance et de l'évolution de la densité de la population. Si les pygmées ont de tout temps développé des modes de vie basés essentiellement sur la chasse et la cueillette, les ethnies d'origine bantoue du Centre (Eton, Ewondo, Bassa...) et les autres ethnies de l'Ouest Cameroun (Bamiléké, Bamoun...) ont progressivement accru l'importance des activités agricoles (NEA, 1981). Cette évolution a été plus précoce pour les ethnies des hauts plateaux de l'Ouest que pour celles de la province du Centre.

Le développement précoce des activités de production végétales (maïs, macabo, igname arachide..) et animales (volailles, porcs, bovins) par les Bamilékés est dû aux densités de population élevées que connaissait déjà cette région avant même l'époque coloniale. Comme le souligne Dongmo, c'est cette ancienneté de la mise en valeur agro-pastorale des hauts plateaux de l'ouest par les Bamilékés qui a fait croire à de nombreux observateurs européens que « *ces gens ont toujours été des agriculteurs* » (Dongmo, 1981a). L'augmentation précoce de cette pression anthropique a également fait évoluer plus tôt qu'ailleurs l'agriculture itinérante basée sur des pratiques de défriche-brulis et de longues jachères, vers une agriculture sédentaire soucieuse du maintien de la fertilité des parcelles cultivées sur la longue durée (Dongmo, 1981a). Cette nécessité d'une appropriation durable de la ressource foncière a probablement contribué à l'émergence de la forte structuration sociale de l'ethnie bamiléké.

Dans la région forestière du Centre, relativement moins peuplée que les hauts plateaux de l'ouest, les systèmes de défriche-brulis itinérants ont par contre persisté jusqu'à l'arrivée des premiers colons. Cette moindre densité de population et les systèmes de défriche-brulis qui leur sont liés expliqueraient en partie le caractère acéphale de l'organisation sociale des ethnies du centre.

### 2.3.7.2 La grande homogénéité du monde Bété.

Comme l'indique Santoir (1992), la région forestière du Centre Cameroun présente des paysages agraires d'une grande homogénéité. Ceci « est du à la constance et au caractère contraignant du milieu physique, mais également à la grande unité culturelle du monde Bété. Ici pas de différenciation ethnique à proprement parler, mais plutôt des nuances, se manifestant dans le domaine agraire par la préférence apportée à tel type de culture, par l'importance relative des plantations ou par la place des activités extra-agricoles : chasse, pêche. Le système de culture n'est pas un élément de différenciation. Il est partout basé sur une culture itinérante associant sur un même champ, lors de deux saisons, les mêmes cultures principales ; plantain, manioc, arachide, macabo, igname..., aux mêmes cultures secondaires : maïs, légumes, cucurbitacées, condiments » (Santoir, 1992). Ces champs vivriers sont gagnés sur la forêt par la technique de l'abatis-brulis.

*Planche photographique 5 : Installation de cultures vivrières (arachide, bananier plantain...) après défriche et brulis de la forêt.*



Ces champs vivriers sont complétés depuis l'introduction des cultures de rente par la colonisation, par l'existence de plantations pérennes. Celles-ci sont essentiellement cacaoyères, mais laissent parfois place aux plantations de café robusta vers la partie Est de la province du Centre ou aux plantations de palmier à huile d'installation plus récente.

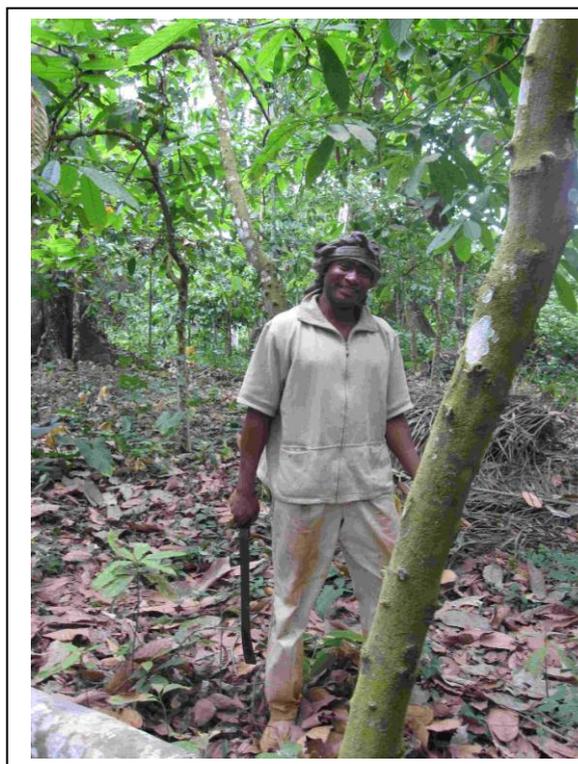
### 2.3.7.3 Les systèmes agroforestiers à base de cacao.

L'installation des plantations de cacao se fait généralement après un abattage partiel du couvert forestier et une suppression des taillis du sous-bois. Les arbres utiles pour l'ombrage du cacaoyer ou pour les produits qu'ils donnent (écorce, fruits, ...) sont conservés. Cette zone défrichée est généralement valorisée par deux ou trois années de cultures vivrières avant que ne soit implanté le cacao. Le développement du cacao va ensuite rendre impossible le maintien de fortes densités de cultures vivrières, mais l'on observe cependant que le cacao va cohabiter durablement sur la même parcelle avec de nombreuses autres espèces sauvages ou cultivées (Sonwa et al., 2001). Dans le bassin du Centre où est située notre zone d'étude, le cacao représente ainsi la spéculation principale de systèmes agroforestiers complexes, qui comprennent également des arbres forestiers et fruitiers (avocatiers, agrumes, safoutiers...) ainsi que de nombreux autres composants spontanés (lianes, arbustes) ou cultivés (banane plantain, macabo,...). On parle ainsi de « systèmes agroforestiers à base de cacao » pour désigner ce type de culture (Jagoret, 2011).

*Planche photographique 6 : Aspects d'agroforêts à base de cacao dans la zone d'Obala.*



*Planche photographique 7 : Aspects d'agroforêts à base de cacao dans la zone de Talba.*



En ce qui concerne les rendements , la récente enquête réalisée par Jagoret et al (2008) auprès de 1428 exploitations indique que dans la province du centre les rendements moyens en cacao varient selon les zones étudiées de quelques 150 à 350 kg/ha, en fonction de l'âge de la cacaoyère et de l'intensité des soins qui lui sont apportés (nombre de traitements phytosanitaires, nombre d'heures de travail par hectare).

Les traitements phytosanitaires représentent une part importante des travaux nécessaires à l'obtention de rendements corrects. Ces traitements concernent essentiellement la lutte contre la pourriture brune (*Phytophthora palmivora*) et, dans une moindre mesure, celle contre les mirides (*Sahlbergella singularis*).

Planche photographique 8 : Cabosses de cacao attaquées par la pourriture brune.



Les opérations de désherbage sont réalisées de une à trois fois par an selon les exploitations et l'état de la parcelle. La taille des pieds de cacao et le réglage de l'ombrage des arbres de la couverture forestière constituent les autres opérations techniques appliquées aux parcelles de cacao.

Planche photographique 9 : Opération de réduction de l'ombrage de la cacaoyère.



Les temps de travaux à l'hectare varient pour la province du Centre de 250 heures/an à 540 heures/an selon l'importance des soins prodigués à la cacaoyère (Jagoret et al., 2008). Selon cet auteur, la durée de travail journalière varie en fonction des opérations techniques (désherbage, taille, traitements phytosanitaires,...) entre 2,2 et 5,5 h travaillées par jour (Jagoret et al., 2008). Si l'on retient une durée moyenne de l'ordre de 4h de travail par jour, les durées de temps de travail vont, selon les données de cet auteur, de 62,5 jours/an à 135 jours/an non compris les travaux de récolte et d'ensachage. Ces durées sont cohérentes avec celles mentionnées par le mémento de l'agronome qui estime ces temps de travaux à une durée moyenne de 95 jours/ha (Ministère de la coopération, 1980). Les travaux de récolte et de traitement de la récolte (écabossage, fermentation, séchage, ensachage) demandent entre 25 et 50 j/ha pour une récolte de 500 kg (Ministère de la coopération, 1980; Ministère des affaires étrangères, 2002). La durée totale de travail pour un hectare de cacao peut donc être fixée à partir de ces données bibliographiques à une durée moyenne de 130 jours/ha.

*Planche photographique 10 : Un petit planteur écabosse sa récolte de cacao.*



*Planche photographique 11 : Aspects des cabosses une fois ouvertes.*



*Planche photographique 12 : Extraction des fèves de cacao entourées de leur mucilage.*



#### 2.3.7.4 Le cacao : une source de revenu encore importante mais...

Le dernier recensement agricole de 1984 montre que la surface occupée par les cultures d'exportation (cacao, café, ...) dans le Grand Sud Cameroun est de 605.000 ha, dont 349.000 ha pour le cacao, et que les cultures vivrières occupent 719.800 ha (DNRA, 1987a). Ainsi, 26% de la surface agricole du Grand Sud Cameroun est occupée par la culture du cacao ( $349.000 / (605.000 + 719.800) = 26\%$ ). Pour la province du centre, les cultures d'exportation occupent 154.500 ha, dont 143.800 ha pour le cacao, et les cultures vivrières occupent 107.100 ha (DNRA, 1987b). La culture du cacao occupe donc dans cette province 55% des surfaces cultivées ( $143.800 / (154.500 + 107.100) = 55\%$ ). Le nombre de planteurs pour cette province en 1984 est de 123.000 et représente, comme nous l'avons déjà indiqué dans l'introduction, 76% des agriculteurs de cette province. Les planteurs du Centre Cameroun représentent en 1984, 47% des 262.200 planteurs de cacao de l'ensemble des provinces du Cameroun. Ces chiffres soulignent l'importance de l'emprise foncière des systèmes agroforestiers à base de cacao pour le Grand Sud Cameroun et encore plus pour la province du Centre. Cette importance se retrouve au niveau des assolements des exploitations cacaoyères familiales du Centre-Sud où le cacao occupe 60% des terres cultivées (Weber, 1977; Santoir, 1992). Elle se retrouve également au niveau de la composition des revenus des exploitations puisque les enquêtes réalisées par Leplaideur dans le cadre de sa thèse indiquaient que le cacao représentait dans les années 80 entre la moitié et les trois quarts des entrées monétaires pour plus de 90 % des exploitants du Centre-Sud (Leplaideur, 1985). Ce même auteur indique que la vente des vivres n'occupe qu'une position mineure (10% des revenus) et ne touche qu'environ 70% des exploitations du Centre-Sud Cameroun (Leplaideur, 1985). Des travaux plus récents conduits par Jagoret sur 1171 exploitations cacaoyères appartenant à des membres des coopératives cacaoyères du Centre Cameroun montrent que les revenus issus du cacao représentent encore près des  $\frac{3}{4}$  de leurs revenus (Jagoret et al., 2009). Cependant, d'autres travaux, moins centrés sur les membres des coopératives cacaoyères, montrent que les dynamiques de diversification des productions agricoles et la progression des revenus générés par les cultures vivrières et maraîchères sont réelles. Ainsi l'observatoire de l'OCISCA (Observatoire du Changement et de l'Innovation Sociale au Cameroun) relève que dans le village de Yemessoa, situé à 55 km au Nord de Yaoundé, la contribution du cacao aux revenus monétaires des ménages est passé de 70% en 1956 à 45% en 1990, tandis que celle des produits vivriers et maraîchers passait de 2% à 20% (Bopda, 1993). Folefack, sur la base d'enquêtes concernant 1003 producteurs de cacao des provinces du Sud-Ouest, du Centre et du Sud indique que les revenus du cacao représentent 49% de leurs revenus

totaux et que 21% proviennent des cultures vivrières et 12% des activités non agricoles (Folefack, 2010). Il faut également remarquer que les revenus apportés par cette cacaoculture du Centre Cameroun restent faibles. Ils sont inférieurs à 250.000 FCFA/an pour les trois quarts des exploitations agricoles du Centre-Sud Cameroun (Leplaideur, 1985) et sont, comme nous l'avons dit, essentiellement l'apanage de chefs de famille le plus souvent âgés. Les revenus des autres membres de la famille sont donc essentiellement basés sur d'autres productions agricoles ou d'autres activités. Leplaideur (1985) montre ainsi que pour les femmes des exploitations agricoles du Centre-Sud le vivrier représentait déjà dans les années 80, 70% de leurs rentrées monétaires. Dans les zones les plus densément peuplées du Centre Cameroun comme dans le département de La Lékié, la cacaoculture apparaît comme une activité « *qui ne permet plus de faire vivre une famille* » et où la dynamique de production est marquée par le développement des spéculations à cycles courts (maïs, tomate...) et des petits élevages commerciaux (volaille,...) qui constituent des revenus supplémentaires pour les ménages (Achancho, 2006).

Cette diversification des productions agricoles par les femmes et les jeunes se double d'une diversification des activités et en particulier la recherche d'activités non-agricoles en milieu urbain. Les exploitations cacaoyères ont été de longue date en partie « vidées de leur force de travail ». Comme le souligne Franqueville dès le début des années 1970 pour le département de La Lékié, 1/3 des ruraux sont absents du village en permanence (Franqueville, 1971). Ces résultats sont confirmés par Lefevre qui indique que 33% de la population rurale masculine adulte de La Lékié ne réside plus dans son village d'origine, mais dans différentes villes du Grand Sud Cameroun (Yaoundé, Douala et autres villes). Les 67% autres pourcents de cette population masculine rurale se répartit entre 44% d'individus qui ont migré mais sont revenus au village et seulement 23% qui n'ont jamais migré (Lefevre, 1973). Ainsi, il apparaît que suivant le rapport des prix entre le cacao et les produits vivriers de l'année considérée, les villages et les types d'exploitants enquêtés, la part des revenus issus du cacao peuvent varier de façon importante et que ce dernier ne représente pas toujours l'essentiel des revenus des ménages ruraux, même si comme l'indique Losch cette production reste « *importante pour plus de 250.000 agriculteurs du Grand Sud Cameroun* » (Losch et al., 1992). Cet auteur se basait ici comme pour son rapport de 1991 (Losch et al., 1991) sur les chiffres du dernier RGA disponible qui fixait à 262.400 le nombre de planteurs recensés en 1984 pour l'ensemble du Cameroun (DNRA, 1987a). Plusieurs sources plus récentes indiquent les chiffres de 400.000 ménages pour les systèmes agroforestiers à base de cacao pour le Cameroun (Kotto Same et al., 2000; Sonwa et al., 2001), mais ces estimations doivent être prises avec prudence puisqu'elles ne se basent pas sur un recensement agricole récent.

## 2.3.8 A la ville, on a longtemps mieux gagné sa vie.

### 2.3.8.1 Trente ans d'expansion et de tertiarisation de l'économie camerounaise.

Le Cameroun accède à l'indépendance le 1<sup>er</sup> janvier 1960. Ce pays va alors passer d'une économie essentiellement basée sur l'exportation des produits agricoles (cacao, café, ...), comme en témoigne la thématique des timbres de l'époque (figure n°22), à une économie qui s'appuiera de façon croissante sur le développement d'autres secteurs d'activité.

Figure 22 : Timbre sur le thème de la cacaoculture



Le gouvernement Ahidjo se consacra durant le premier (1960-1965) et le second plan quinquennal (1966-1970) à développer les institutions (forces armées, appareil judiciaire...), les services publics (santé, enseignement,...) de la nouvelle nation, et à créer les conditions de l'expansion économique du secteur privé. Dès les années 80, l'exploitation des ressources pétrolières va venir s'ajouter aux ressources procurées par l'exportation du cacao et du café. En 1985, les revenus du pétrole seront trois fois plus importants que ceux du cacao et du café réunis (MINPAT, 1999). Le PIB agricole (PIBA) qui représentait 52% du PIB national en 1969, n'en représentera plus que 21.6% en 1985 (PNUD-FAO, 2001).

Le recul de l'importance économique relative du secteur primaire s'accompagne de l'expansion du secteur secondaire et surtout du secteur tertiaire. Ils représenteront en 1990 respectivement 26.9% et 46.9% du PIB national (INS, 2000), soit près des trois quarts de la richesse économique du Cameroun. Le développement du secteur public et privé urbain (commerces, entreprises du bâtiment et des transports, ...) va ainsi attirer un nombre croissant de travailleurs et être à l'origine d'une importante dynamique d'exode rural (Franqueville, 1971; Marguerat, 1975; Barbier et al., 1977; Champaud, 1983; Franqueville, 1987). Cette modification du poids des différents secteurs de l'économie s'accompagne d'un quadruplement du PIB national qui passe de 1960 à 1986 de 2,8 milliards de \$ à plus de 10 milliards de \$. Le niveau de vie de la population connaît également une amélioration notable puisque le PIB par habitant passe dans le même temps de 500 à 1000 \$ (Banque-Mondiale, 2010).

### **2.3.8.2 La crise des années 1987-1994 : la fin des « trente glorieuses ».**

Ces « trente glorieuses » de l'histoire économique camerounaise seront brutalement interrompues par une période de crise qui s'étendra de 1987 à 1994. Cette crise, provoquée par la baisse conjuguée des prix internationaux des produits agricoles (café, cacao,..) et de ceux du pétrole va provoquer une baisse générale des recettes de l'Etat. Les recettes provenant de l'exportation passeront ainsi de 692.969 milliards de FCFA en 1985-1986 à 444.550 milliards en 1987-1988 (MINPAT, 1999). L'Etat étant du point de vue financier le plus grand agent économique interne il entraînera dans sa chute la faillite ou l'effondrement des autres unités économiques internes. Cette crise sera suivie de la mise du Cameroun « *sous politique d'ajustement structurel* », et de la dévaluation du FCFA en janvier 1994 (Courade, 1994). Cette crise va entraîner une chute brutale du PIB national et du PIB par habitant (Aerts et al., 2000), qui ne sera plus que de 565 \$ en 1994 (Banque-Mondiale, 2010). C'est la période des faillites des entreprises publiques et privées, de la baisse du pouvoir d'achat des salariés et des « *déflatés* »<sup>15</sup> (Courade, 2000).

La période 1995-2010 verra la lente résurrection de l'économie camerounaise. Le PIB national parviendra à retrouver, et même à dépasser celui atteint avant la crise, puisqu'il a été évalué par la Banque mondiale en 2008 à 13.5 milliards de \$. Cependant, cette résurrection ne permettra pas à la population camerounaise de retrouver son niveau de vie « d'avant la crise » puisque le PIB par habitant est évalué par la banque mondiale à 700 \$ en 2008 (Banque-Mondiale, 2010).

---

<sup>15</sup> *Déflatés : nom donné aux salariés de la fonction publique licenciés durant la période d'ajustement structurel.*

### **2.3.8.3 Le recul de l'importance économique de la production cacaoyère.**

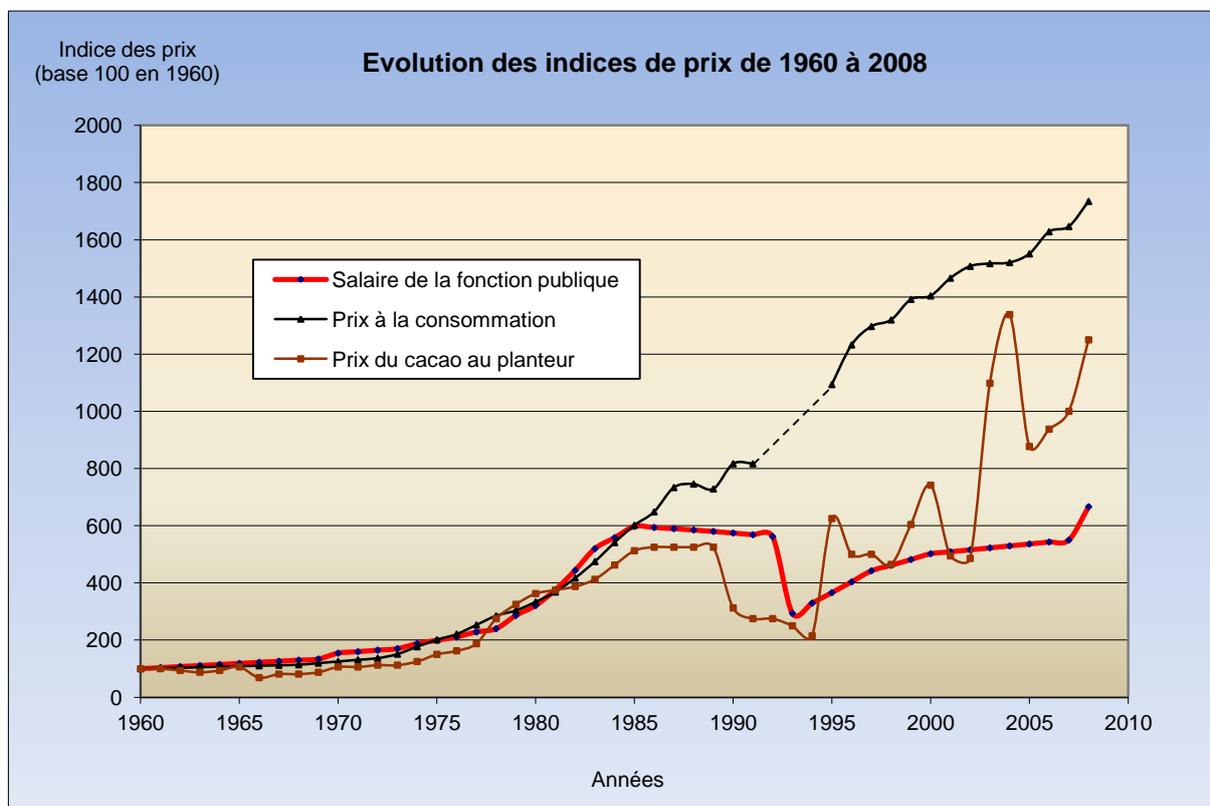
En un siècle, et à l'échelle de l'ensemble de l'économie du Cameroun, la production cacaoyère est passée d'un rôle de pilier de l'économie nationale à un secteur d'activité économique secondaire. Cette baisse de l'importance relative du rôle de la production cacaoyère dans l'économie nationale est liée comme nous l'avons vu à l'émergence des autres secteurs économiques et également à l'accroissement des productions agricoles alimentaires. En effet, à l'intérieur du PIB agricole, qui représentait 20,5% du PIB national en 2005 (OCDE, 2006), la part des cultures d'exportation (café, cacao, coton,...) a fortement diminué au profit des cultures vivrières. L'expansion de ces cultures répond à la demande croissante en produits alimentaires des populations urbaines du Cameroun et de celles des pays pétroliers de la sous région (Gabon, Guinée Equatoriale...). Bien que les données relatives aux productions alimentaires soient difficiles à établir de façon précise, les chiffres avancés par l'OCDE et par l'Institut National de la Statistique (INS) indiquent que ces cultures vivrières représentent aujourd'hui l'essentiel du PIBA camerounais.

L'OCDE indique ainsi que les culture alimentaires, l'élevage et la pêche représentaient en 2005 79,5% du PIBA (OCDE, 2006), et que la part de l'agriculture d'exportation (cacao, café, coton...) ne représentait plus que 20,5 du PIB agricole total (PIBA), soit 4,2% du PIB national. Les derniers chiffres de l'ONCC indiquent que le secteur cacao représente au Cameroun environ 2 % du PIB national et 6 % du PIB primaire et à peu près 30 % du PIB du sous-secteur des produits agricoles destinés à l'exportation et à la transformation (ONCC, 2009). Les chiffres avancés par l'INS en 2010 précisent l'importance relative des cultures vivrières et des cultures d'exportation. Les cultures d'exportation ne représentent plus que 9% des productions agricoles au sens strict (hors pêche et élevage) en 2009, contre 91% pour les cultures vivrières (INS, 2010b). Ce document indique également que la croissance du sous-secteur de l'agriculture vivrière a été de 8,3% par rapport à 2008 et traduit la forte dynamique d'expansion de ces productions agricoles.

### 2.3.8.4 Les répercussions de ces évolutions sur les stratégies des planteurs.

Pour mieux comprendre et analyser les répercussions de ces diverses évolutions du contexte économique national sur les stratégies des exploitants agricoles et en particulier sur celles des planteurs de cacao, il est utile de comparer les évolutions entre 1960 et 2008 de l'indice général des prix à la consommation, de l'indice du prix du cacao au planteur et de l'indice des salaires de la fonction publique (figure n°23).

Figure 23 : Evolution de l'indice général des prix à la consommation, de l'indice du prix du cacao au planteur et de l'indice des salaires de la fonction publique entre 1960 et 2008



L'évolution de ces trois indices est parallèle durant la **période 1960-1986** (voir figure n°23). Cependant, il fallait durant cette période qu'un planteur dispose d'au moins 30 ha de cacao pour que son revenu monétaire soit comparable au salaire d'un fonctionnaire de niveau moyen (catégorie B). En effet, en 1960 le salaire annuel d'un fonctionnaire de catégorie B s'élevait à 700.000 FCFA (DSCN, 1983). Ce revenu salarial représentait la valeur de 8750 kg de cacao vendus par le planteur à un prix de 80 FCFA/kg (Varlet et Berry, 1997).

A raison d'un rendement moyen de l'ordre de 290 kg de cacao par hectare, l'obtention de ce volume total de production nécessitait donc de disposer d'au moins 30 ha de plantation cacaoyère, car dans cette estimation nous n'avons pas pris en compte les coûts de la production du cacao. Dans la mesure où une infime minorité de planteurs pouvaient à cette époque disposer de surfaces cacaoyères aussi élevées, leurs revenus étaient bien inférieurs à ceux des urbains. De manière plus générale, les enquêtes menées par la SEDES en 1964-1965 sur les revenus monétaires annuels moyens des ménages montrent qu'ils s'élevaient à 55.984 FCFA (SEDES, 1966b) dans les zones cacaoyères du Centre Cameroun contre 226.380 FCFA pour les ménages demeurant à Yaoundé (SEDES, 1966a). Les revenus monétaires des familles de planteurs étaient donc quatre fois inférieurs à ceux dont bénéficiaient les familles urbaines de Yaoundé. Ces enquêtes montrent également que les revenus annuels moyens procurés par la vente du cacao ne représentaient que 26.272 FCFA, soit un peu moins de la moitié (47 %) des revenus monétaires totaux des habitants des zones cacaoyères du Centre Cameroun. L'autre moitié de leurs revenus provenait de la vente des produits vivriers (20,5%), des salaires (14,3%), des cadeaux ou dots (13,5%) et de leurs activités artisanales et commerciales (3,7%). Ces revenus moyens du cacao (26.272 FCFA/an) sont à comparer aux revenus mensuels des ménages travaillant à Yaoundé (18.865 FCFA/mois). Cette comparaison montre qu'à cette époque il était possible de gagner plus d'argent en travaillant un mois et demi en ville qu'en cultivant le cacao durant toute une année. Comme nous l'avons déjà souligné, l'attrait des emplois urbains, en particulier dans la fonction publique, provoquera durant cette période, et jusque dans les années 1980, un important exode rural. Cet exode rural va limiter les investissements financiers et en force de travail des planteurs, et de leur descendance, dans la cacaoculture.

**En 1987, dès le début de la crise,** les cacaoculteurs vont subir, une perte importante de leur pouvoir d'achat. Cette perte de pouvoir d'achat des planteurs se traduit sur la figure n°23 par l'écart grandissant entre la progression de l'indice des prix à la consommation et l'évolution de l'indice des prix du cacao au planteur. Il faut noter que la baisse des revenus salariaux va être également durement ressentie par les urbains. Les salariés urbains vont subir dès le début de la crise le blocage de leurs salaires, et la dévaluation du franc CFA va diviser ceux-ci par deux en 1994. La baisse des revenus salariaux et les licenciements des travailleurs urbains vont, pour la première fois, ébranler la confiance dans la stabilité et la sécurité offertes par le statut de salarié. Cette crise va modifier la perception des ménages camerounais sur les avantages et inconvénients respectifs des activités agricoles et non-agricoles. Cette évolution, qui va aller dans le sens d'un regain d'intérêt pour l'activité agricole, va être renforcée par la hausse des prix du cacao payés au planteur à partir de 2003.

Dans la période **2003-2010** il ne faudra plus qu'une quinzaine d'hectares de cacao pour obtenir un revenu équivalent au salaire d'un fonctionnaire de niveau moyen (catégorie B), soit deux fois moins que durant les années 1960. En effet, en 2008, le salaire annuel d'un fonctionnaire de catégorie B s'élevait à 4.680.000 FCFA. Ce revenu salarial représentait la valeur de 4680 kg de cacao vendus par le planteur à un prix de 1000 FCFA/kg. A raison d'un rendement moyen de l'ordre de 290 kg de cacao par hectare, l'obtention de ce volume total de production nécessite donc de disposer d'environ 16 ha de plantation cacaoyère. Les prix du cacao sont restés élevés durant les campagnes 2009 et 2010 (> à 1000 FCFA/kg de cacao marchand) et confirment les évolutions amorcées en 2003.

Les difficultés rencontrées depuis la crise de 1987 par les salariés et entrepreneurs urbains et la revalorisation de la rémunération du travail agricole vont inciter certains ménages à réinvestir la cacaoculture et de manière plus générale la production agricole.

Ces évolutions, importantes pour certains ménages, ne sont cependant pas assez fortes et généralisées pour remettre en cause le fait que le taux de pauvreté des zones rurales reste globalement plus important que celui des villes. Le taux de pauvreté rural était en 1996 de 62,2% alors qu'il n'était que de 22,8% en milieu urbain (DSCN, 1997). En 2001 cet écart s'est un peu réduit, puisque ces taux étaient respectivement de 52,1% en milieu rural et de 17,3% en milieu urbain (DSCN, 2002). Les données de 2007 montrent une légère dégradation de la situation puisqu'ils sont passés à 55% en milieu rural et à 17,5% en milieu urbain (MINEPAT/CTSE, 2009). Cependant cette dégradation de la situation en milieu rural concerne essentiellement les provinces de l'Adamaoua, du Nord et de l'extrême nord. Au contraire, au niveau de la province du Centre, et sans prendre en compte la ville de Yaoundé, le taux de pauvreté est passé entre 2001 et 2007 de 48,2% à 41,2% (MINEPAT/CTSE, 2009). Il en est de même pour la province du Sud-Ouest où ce taux passe durant la même période de 33,8 à 22,5%. Faut-il y voir un effet de l'amélioration des revenus en milieu rural, et en particulier des revenus procurés par le cacao, dans ces deux provinces où cette spéculation reste importante pour les ménages ? Les données fournies par ce type d'enquêtes ne sont pas assez précises pour répondre à cette question, mais l'on peut penser que les revenus procurés par les activités cacaoyères ont contribué, dans certaines provinces comme le Centre et le Sud-Ouest, à améliorer la situation des ménages ruraux.

La validité de cette hypothèse reste à évaluer par des études plus précises et sur des pas de temps plus longs, pour voir si ces signaux faibles traduisent une tendance réelle, voire durable, de réduction des écarts de revenus entre milieu urbain et milieu rural.

Il est également possible d'analyser si ce type de signaux faibles se retrouve dans l'évolution récente des mobilités des individus entre les espaces ruraux et les villes du Cameroun. Il est pour cela intéressant de regarder comment évolue depuis le début du XXème siècle la répartition de la population camerounaise entre les villes et les campagnes.

### **2.3.9 Camerounais des villes, camerounais des champs.**

#### **2.3.9.1 Un exode rural important mais qui n'a pas vidé les campagnes.**

L'attrait des conditions de vie et des revenus procurés par les activités urbaines, ainsi que l'essor des secteurs d'activités secondaires et tertiaires, vont provoquer à partir des années 60 un important exode rural et une forte expansion de la population urbaine (voir figure n°24 page suivante).

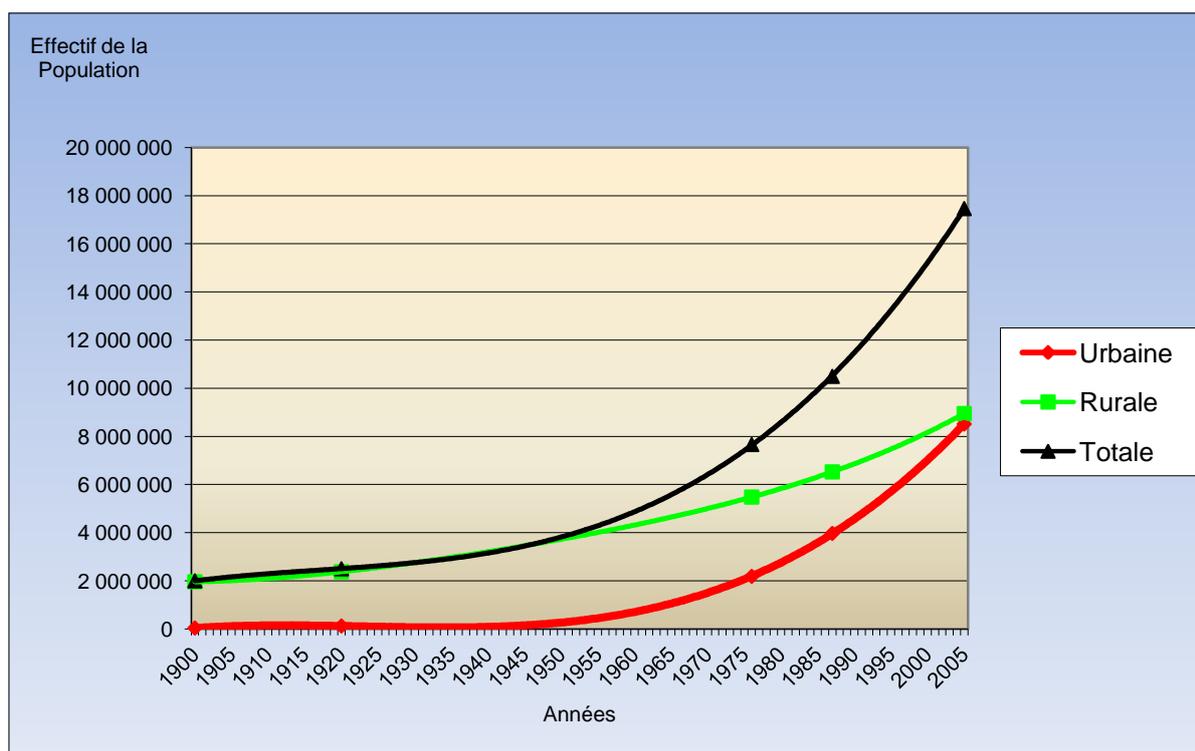
*Planche photographique 13 : La ville de Yaoundé, principal pôle d'attraction du Centre Cameroun.*



Cet exode rural ne va cependant pas vider les campagnes, puisque le taux d'accroissement général de la population compensera largement les départs vers la ville. Ainsi, parallèlement au fait que la population urbaine connaîtra une très forte expansion durant la période 1960-2000, passant de moins d'un million à 8 millions, la population rurale sera, elle, multipliée par 2 entre 1960 et 2000. Elle passera pour l'ensemble du Cameroun d'environ 4 millions à 8 millions d'individus. La densité de la population rurale augmentera donc dans la plupart des arrondissements ruraux du Cameroun.

Le dernier recensement, réalisé en 2005 et publié en 2010, indique que la population camerounaise se répartit en 8,95 millions de ruraux et 8,51 millions d'urbains (INS, 2010a). Ces deux populations représentent respectivement 51% et 49% des 17,46 millions d'individus vivant en 2005 au Cameroun. Ainsi, contrairement aux prévisions faites après le recensement de 1987, et avant la réalisation de celui de 2005, la population urbaine n'a pas dépassé comme prévu en l'an 2000 les effectifs de la population rurale.

Figure 24 : Evolution de la population rurale et urbaine du Cameroun de 1900 à 2005



Sources : (DSCN, 1978; Leplaideur, 1985; INS, 1989, 2010a)

### 2.3.9.2 Depuis la crise, la ville est moins attractive.

Pour comprendre les causes de non réalisation de ces prévisions, il est utile de comparer plus précisément les taux d'accroissement de la population rurale et urbaine pour les deux périodes pour lesquelles nous disposons de recensements fiables : 1976-1987 et 1987-2005. Le tableau n°5 précise les taux d'accroissement de la population pour ces deux périodes. Il met en évidence que si le taux de croissance urbaine a diminué entre les périodes de 1976-1987 et de 1987-2005, celui de la population rurale a au contraire été multiplié par 1,19. On assiste donc depuis une vingtaine d'années à une réduction du taux de croissance urbaine, et à l'accroissement de celui de la population rurale.

Tableau 5 : Evolution des taux d'accroissement de la population entre 1976-1987 et 1987-2005.

Population	Taux d'accroissement annuel de la population		Rapport des 2 périodes : <i>taux de 1987-2005</i> <i>taux de 1976-1987</i>
	Entre 1976 et 1987	Entre 1987 et 2005	
Urbaine	+7,4%	+6,4%	0,86
Rurale	+1,7%	+2,1%	1,19
Totale	+3,4%	+3,7%	1,10

Sources : nos calculs, d'après les données des recensements de la population de 1976, 1987 et 2005 (DSCN, 1978; INS, 1989, 2010a)

Cette évolution des taux d'accroissement de la population rurale et urbaine ne remet pas en cause la domination du rythme de la croissance urbaine sur la croissance rurale (6,4% > 2,1%), mais elle indique que la crise des années 1987-1994 a réduit cet écart.

Ce regain d'intérêt pour les zones rurales, ou tout du moins la moindre attractivité des zones urbaines, a également été observé pour la province du Centre Cameroun. Des enquêtes démographiques réalisées en 1997-1998 (Pokam et Sunderlin, 1999), sur les mêmes 38 villages des provinces du Centre et du Sud Cameroun que ceux enquêtés par Franqueville en 1974-1975, montrent que les migrations de retour vers le village sont en hausse constante (Franqueville, 1987). Ces migrations de retour ont été pour les périodes 1988-1992 et 1993-1997 respectivement deux et trois fois plus élevées que celles mesurées pour la période 1983-1987. Ces deux auteurs indiquent également que cette migration de retour concerne de plus en plus d'hommes jeunes.

Cette migration de retour ne correspond donc plus majoritairement, comme dans les années 70, au retour des personnes âgées vers leur village d'origine. Elle correspond de plus en plus à des hommes dans la force de l'âge qui reviennent investir leur force de travail dans les espaces ruraux, après une période en ville souvent décevante.

Comme pour l'évolution des niveaux de rémunération du travail, ces signaux démographiques suggèrent que, bien que la ville garde sa force d'attraction, l'espace rural et le secteur agricole font, depuis le passage de la crise économique, l'objet d'un réinvestissement.

Au-delà de cette caractérisation des dynamiques socio-économiques camerounaises, et plus particulièrement de la province du Centre, basée sur des données macro-économiques et statistiques, il est important de préciser comment ces évolutions sont perçues par la population de nos zones d'étude, et les incidences qu'elles ont eues sur les stratégies des agriculteurs.

Les informations apportées dans cette première partie sur l'évolution du contexte macro-économique national et des dynamiques démographiques et migratoires vont donc être complétées par celles relatives aux contextes régionaux ou locaux.

La connaissance des contextes régionaux et locaux vise à mieux comprendre les déterminants des stratégies paysannes et le contexte dans lequel elles se développent. Le chapitre suivant va donc présenter les caractéristiques de nos deux zones d'étude : Obala et Talba. Ces éléments permettront également d'explicitier les raisons qui nous ont conduit à retenir ces deux sites pour mener nos études sur les stratégies d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun.

## **2.4 Les caractéristiques des zones d'étude.**

### **2.4.1 Les critères de choix des zones d'Obala et de Talba.**

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, l'étude de l'évolution sur la longue période des stratégies des planteurs visant à accumuler des surfaces cacaoyères nécessitait de choisir des zones d'étude rendant compte de la diversité des situations du grand bassin cacaoyer du Centre-Sud Cameroun.

Compte tenu des caractéristiques de ce bassin cacaoyer et des dynamiques de plantation cacaoyères deux critères de diversité se sont imposés.

Le premier critère est relatif aux fortes différences de densité de population qui caractérisent le Grand Sud Cameroun. Celles-ci ont un impact direct sur les disponibilités en terres et en force de travail et donc également sur l'importance et les caractéristiques des dynamiques de plantation potentielles. Le choix des zones d'Obala et de Talba présente l'avantage d'offrir des situations de densité de population fort contrastées permettant d'analyser l'incidence de cette variation de densité de population sur les dynamiques d'accumulation des planteurs.

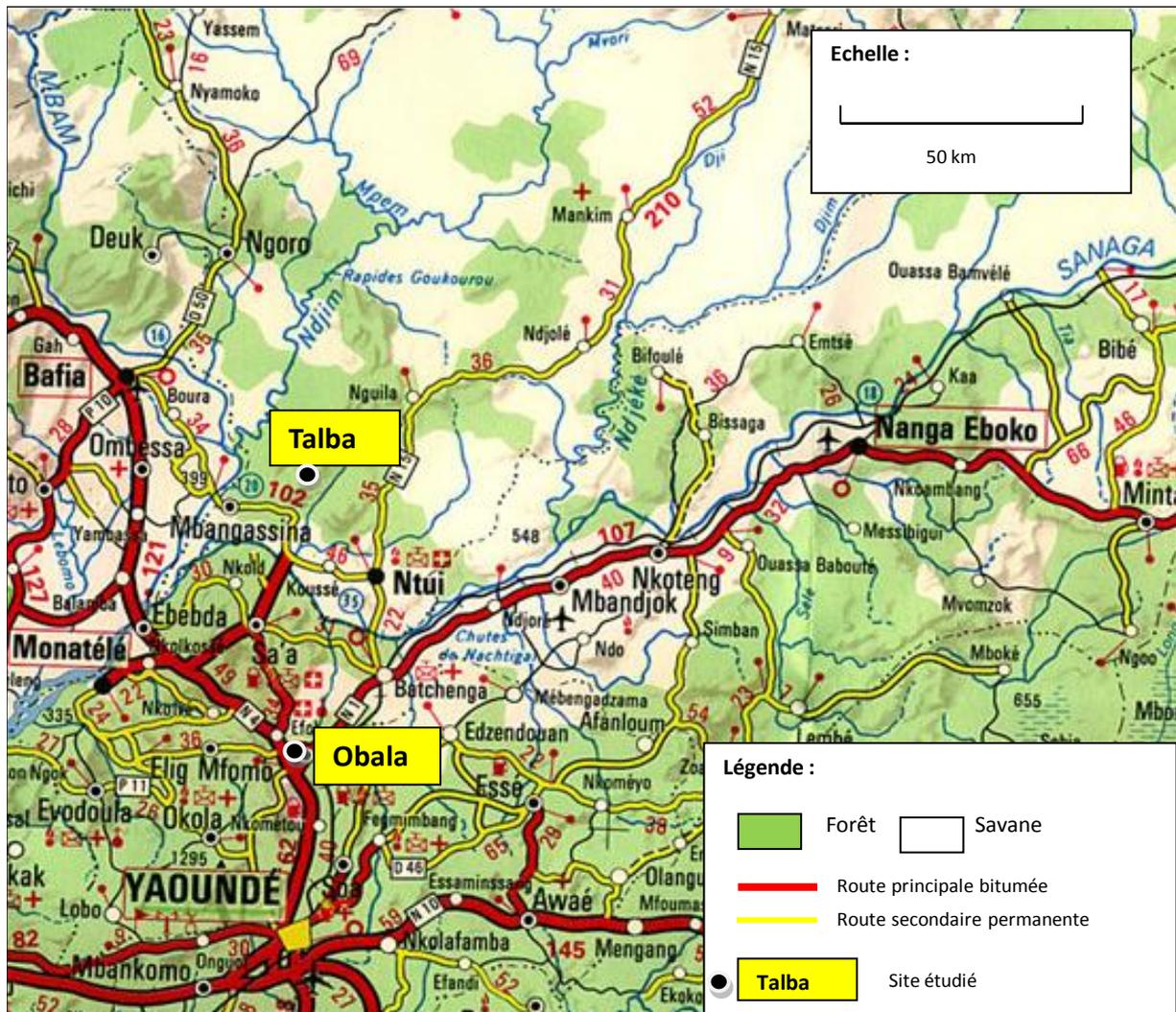
L'arrondissement d'Obala présente des densités de population élevées, comme le reste du département de La Lékié dont il fait partie. Au cœur de la province du Centre, dans le département de La Lékié, l'arrondissement d'Obala, est situé à 40 km au nord de la ville de Yaoundé (figure n°25). Sur la base du recensement de 1987, la densité moyenne de La Lékié était estimée à 111 habitants par km<sup>2</sup> en 1995 (PNUD, 2000b). Ces densités sont en augmentation malgré l'attrait de Yaoundé. Elles passent pour La Lékié de 49,2 hab/km<sup>2</sup> en 1965, à 67,9 hab/km<sup>2</sup> en 1976 puis à 69,8 hab/km<sup>2</sup> en 1987 (Santoir et Bopda, 1995), pour atteindre 111 hab/km<sup>2</sup> en 1995. La zone de Talba se situe au contraire dans le département du Mbam et Kim qui est la zone la moins densément peuplée de la province du Centre. La densité de population de ce département très étendu (25.960 km<sup>2</sup>) était estimée en 1995 à 3 hab/km<sup>2</sup> (PNUD, 2000b).

Le second critère est lié au fait que la culture du cacao s'est développée depuis un siècle dans plusieurs zones du Grand Sud Cameroun. Il fallait pour notre étude choisir des zones cacaoyères nous permettant d'analyser des dynamiques de plantation relevant d'époques différentes et nous permettant de couvrir la période 1910-2010. La province du Centre Cameroun correspond à l'un des principaux bassins historique du Cacao dans le Grand Sud Cameroun puisque cette culture y a été implantée dès le début du XXème siècle (Assoumou, 1977). L'arrondissement d'Obala est représentatif des zones cacaoyères créées à partir du début du 20<sup>ème</sup> siècle dans la province du Centre, dès l'introduction de la culture du cacao par les puissances coloniales. Les systèmes cacaoyers de cet arrondissement permettent ainsi d'analyser les stratégies d'accumulation portant sur une centaine d'années (1910-2010). Ils permettent d'analyser en particulier le développement des surfaces cacaoyères depuis les années 1930, durant lesquelles cette zone connaît une accélération des dynamiques de plantations, jusqu'aux années 1970, où l'épuisement des ressources foncières limitera fortement les possibilités de nouvelles plantations.

Les entretiens et enquêtes exploratoires menées en 2009 nous ont permis de préciser certaines des caractéristiques historiques et socio-économiques de cet arrondissement utiles pour notre étude. L'une des caractéristiques principales de ce type de zone surpeuplée est liée au problème de la saturation des espaces agricoles, et à l'existence d'importantes dynamiques de migration. Les individus migrent en particulier à la recherche de nouvelles terres agricoles à mettre en valeur. Ces migrations s'effectuent en grande partie en direction de la zone de Talba, située au Nord du fleuve Sanaga, à quelques 120 km de Yaoundé (voir figure n°25). La zone de Talba, initialement très peu peuplée, constitue ainsi depuis une trentaine d'année un front pionnier de première importance, où les cultures de cacao remplacent progressivement la forêt originelle. L'importance de ces dynamiques récentes de plantations cacaoyères dans la zone de Talba nous ont donc conduit à retenir également cette zone pour l'analyse des stratégies d'accumulation en surfaces cacaoyères. Cette zone nous permet en effet de caractériser des dynamiques et des trajectoires de plantation couvrant la période 1980-2010 et s'étant donc majoritairement réalisées dans un contexte historique distinct de celui des plantations de l'arrondissement d'Obala.

Notre dispositif d'étude comprend donc l'arrondissement d'Obala et la zone de Talba. Il nous permet d'analyser des dynamiques d'accumulation en surfaces cacaoyères relevant de différentes périodes historiques. Il nous permet également de rendre compte du fonctionnement de l'ensemble de l'espace où se produisent les mouvements migratoires des individus qui quittent des zones surpeuplées, telles qu'Obala, pour aller mettre en valeur de nouveaux espaces agricoles comme le front pionnier de Talba.

Figure 25 : Localisation des deux sites d'études : Obala et Talba.



Source : (IGN, 1994)

Les limites précises et les caractéristiques de ces deux zones d'études sont présentées dans les chapitres suivants.

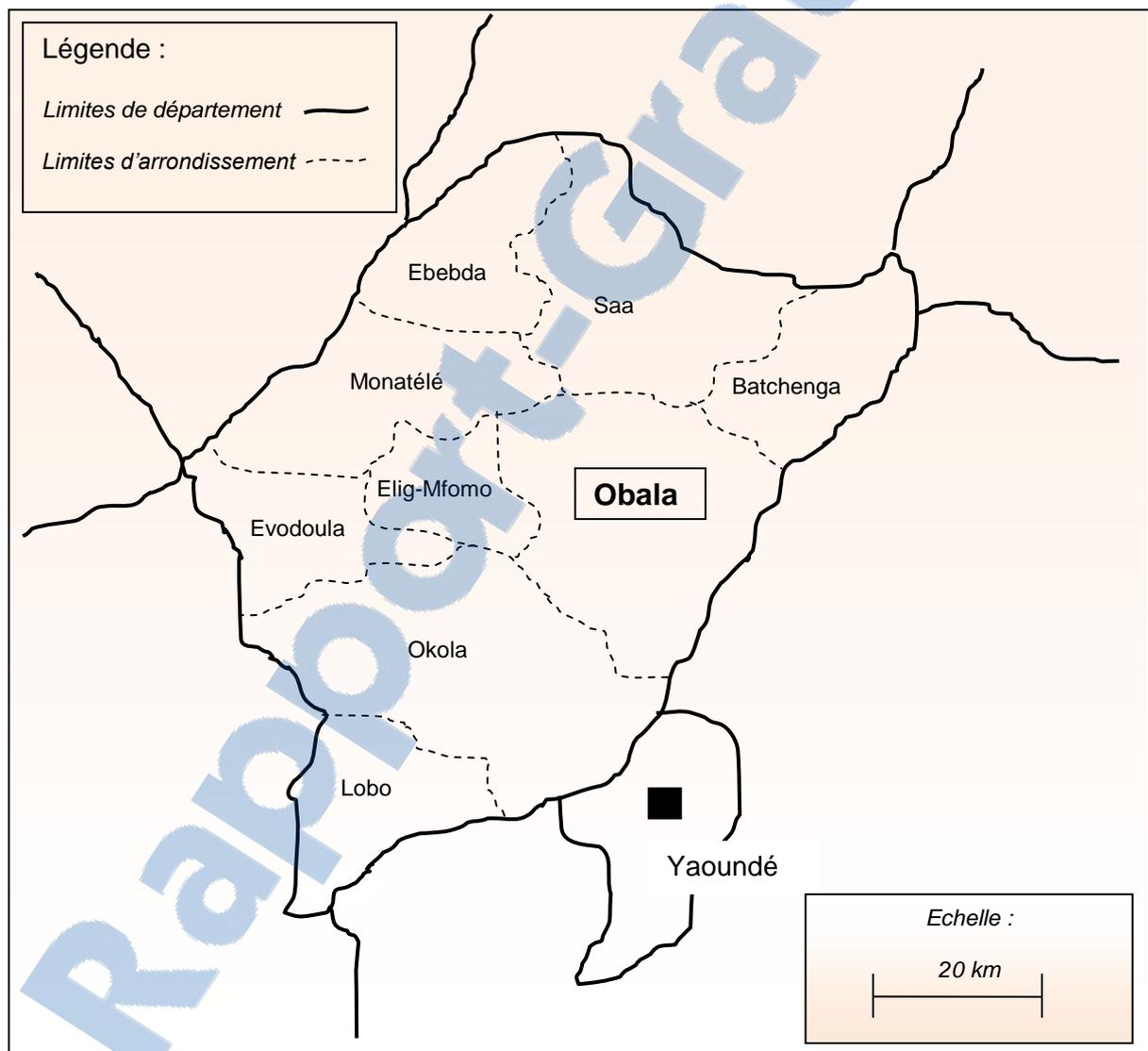
## 2.4.2 Obala : une zone cacaoyère ancienne qui diversifie ses activités et ses productions agricoles.

### 2.4.2.1 Localisation, limites et population.

#### ➤ Localisation de la zone d'étude.

Notre zone d'étude correspond aux limites de l'arrondissement d'Obala. Celui-ci est situé dans la partie Centre-Est de la province de La Lékié (voir figure n°26)

Figure 26 : Localisation de l'arrondissement d'Obala dans le département de La Lékié.

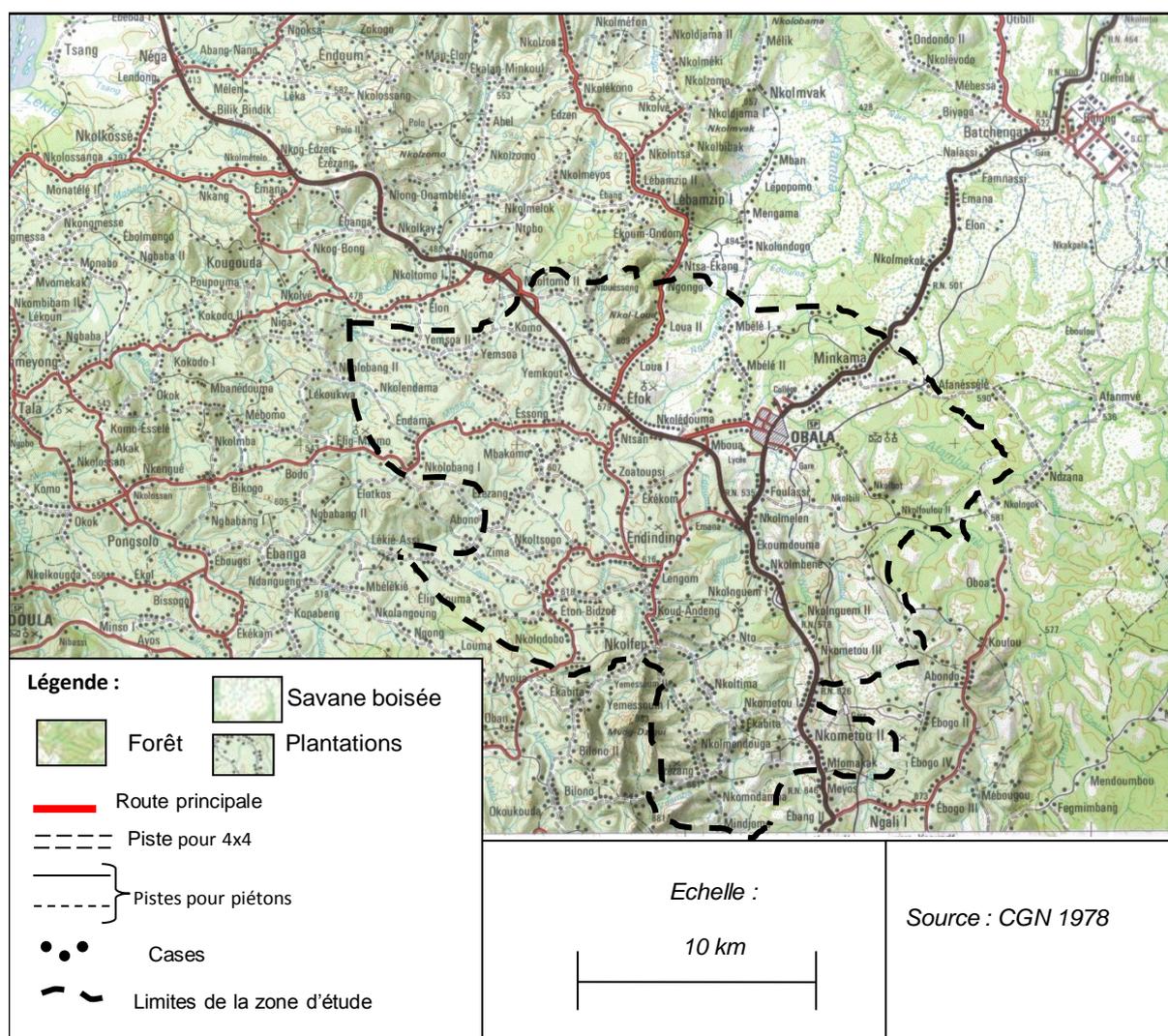


Source : Carte réalisée par l'auteur à partir de la carte présentant les divisions administratives de la province du Centre (PNUD, 2000b)

➤ **Limites de la zone d'étude.**

Les limites de notre zone d'étude correspondent à celles de l'arrondissement d'Obala (voir figure n° 27).

Figure 27 : Carte des limites de l'arrondissement d'Obala.



La densité des cases et des voies de circulation témoignent de l'important peuplement de la zone d'Obala. Dans cet arrondissement, la grande majorité des terres étaient, déjà à la date de réalisation de cette carte, en 1973, occupée par des plantations de cacao.

➤ **Une zone fortement peuplée et habitée par les Eton.**

La population de l'arrondissement d'Obala était estimée en 1995, à partir du recensement de 1987, à 92.012 habitants. (PNUD, 2000b). Cet arrondissement densément peuplé, abrite plus du quart (27,7%) des 332.394 habitants du département de La Lékié, alors qu'il ne représente qu'un sixième de la surface de ce département. Les habitants de cet arrondissement relèvent majoritairement de l'ethnie Eton.

#### 2.4.2.2 Les dynamiques locales.

➤ **Importance des stratégies migratoires et de « sortie de l'agriculture ».**

Lors des enquêtes exploratoires réalisées en 2008-2009 dans l'arrondissement d'Obala, nous avons dans un premier temps souhaité recueillir les discours des membres des EFA portant sur leurs propres objectifs et stratégies, et leurs dynamiques d'adaptation actuelles. La question que nous cherchions alors à renseigner était la suivante : « quelles sont les stratégies que les exploitants agricoles familiaux mettent en œuvre pour améliorer leurs conditions d'existence ? ». Nous avons réalisé des entretiens semi-directifs auprès de 32 exploitations familiales agricoles. L'analyse du contenu des résultats de ces entretiens est résumée dans le tableau n°6.

Tableau 6 : Stratégies des membres des EFA pour l'arrondissement d'Obala.

Stratégies des membres des EFA	Fréquence de citation
Sortir de l'agriculture (pour eux ou leurs enfants) et développer des activités et des revenus non agricoles	+++
Migrer à la recherche de terres fertiles	+++
Diversifier les productions agricoles marchandes	++
Vendre au meilleur prix	+
Améliorer les performances des itinéraires techniques (variétés améliorées surtout)	+

Légende : +++ = citée par plus de 66% des personnes interrogées, ++ = citée par 33 à 66% des personnes interrogées, + = citée par moins de 33% des personnes interrogées.

Les solutions les plus fréquemment citées par les personnes interrogées pour améliorer leurs conditions de vie traduisent leur volonté de « sortir de l'agriculture » et la nécessité de migrer pour chercher de nouvelles terres à cultiver. Nous allons préciser ci-dessous à quoi renvoient exactement ces stratégies « de sortie de l'agriculture ».

L'activité agricole est considérée par la majorité des personnes interviewées comme une activité « *abandonnée par l'Etat* », pénible physiquement, risquée et peu rémunératrice. Le statut d'agriculteur est souvent perçu, non comme un choix positif ou comme un vrai métier, mais comme une situation contrainte : « *il fallait que quelqu'un de la famille garde la terre* », « *c'est mon père qui m'a ramené de la ville pour me marier au village* », « *je n'étais pas fort à l'école, alors je suis resté au village* »,.... L'identité ou les compétences paysannes sont fréquemment dépréciées par les agriculteurs eux-mêmes : nous sommes des « *débrouillés-manger* », des « *essayons-voir* ». Cette vision est souvent encore plus forte en ce qui concerne l'avenir professionnel de leurs enfants : « *je ne veux pas que mes enfants soient planteurs comme moi* ». Cette perception négative du métier d'agriculteur conduit de nombreux individus à chercher un autre métier. Beaucoup d'entre eux cherchent à construire des parcours de vie où se succèdent périodes en ville et périodes au village en fonction des opportunités d'emplois non agricoles. Cet aspect peu attrayant et peu rémunérateur de l'activité agricole conduit également certains individus à développer, en parallèle de leur activité agricole, d'autres activités non agricoles (petit commerce, salarié du bâtiment, moto-taxi...) qui leur permettront de compléter leurs revenus agricoles. Il conduit enfin la quasi-totalité des parents interrogés à consacrer une part importante des revenus familiaux aux frais de scolarité (collèges et lycées publics ou privés,...). Pour les familles les moins fortunées, l'effort financier consenti pour l'éducation et la formation professionnelle des enfants peut fréquemment représenter jusqu'à 50% de leurs revenus monétaires annuels.

On observe ainsi que les stratégies visant à « sortir de l'agriculture » surdéterminent une partie des stratégies agricoles et des possibilités d'investissement dans l'outil de production ou les intrants agricoles.

Cependant, les discours de plusieurs des personnes interrogées indiquent aussi que si la terre « *paye mal* » elle reste une position de repli et un lieu d'intégration socio-économique indispensable pour la plupart de ceux qui n'ont pas réussi en ville : « *A Yaoundé on gagne beaucoup, mais on dépense aussi beaucoup !* ». Les urbains sont en effet soumis à des dépenses difficilement compressibles (logement, transport, alimentation...) alors que les ruraux peuvent se replier sur des systèmes plus autarciques. L'agriculture est également citée par quelques unes des personnes interrogées comme une activité où « *si tu as les moyens, tu peux gagner beaucoup* ».

La majorité de ces discours montrent donc, comme le suggéraient les données statistiques présentées au chapitre antérieur, que si la ville et les activités non agricoles sont perçues par la majorité des ruraux comme la principale voie d'amélioration des conditions de vie, le village et les activités agricoles offrent cependant une position de repli pour les exclus et un lieu de profit pour ceux qui disposent de ressources financières importantes.

➤ **Un quart des revenus des EFA sont d'origine non-agricole.**

Au-delà de cette première identification des différentes stratégies, nous avons cherché à préciser les déclarations des personnes interviewées et à mieux caractériser en particulier l'importance des activités et des revenus non agricoles. Cette seconde enquête a concerné 46 exploitations familiales agricoles (EFA) de l'arrondissement d'Obala. Le tableau n°7 montre que les revenus d'origine non agricole représentent un quart des revenus actuels des exploitations familiales agricoles de la zone d'Obala.

*Tableau 7 : Importance relative des différentes origines des revenus des EFA*

Activités agricoles		Activités non agricoles	
Cultures	Elevages	Maçonnerie, commerce...	Pêche, Chasse, cueillette
69%	6%	23%	2%

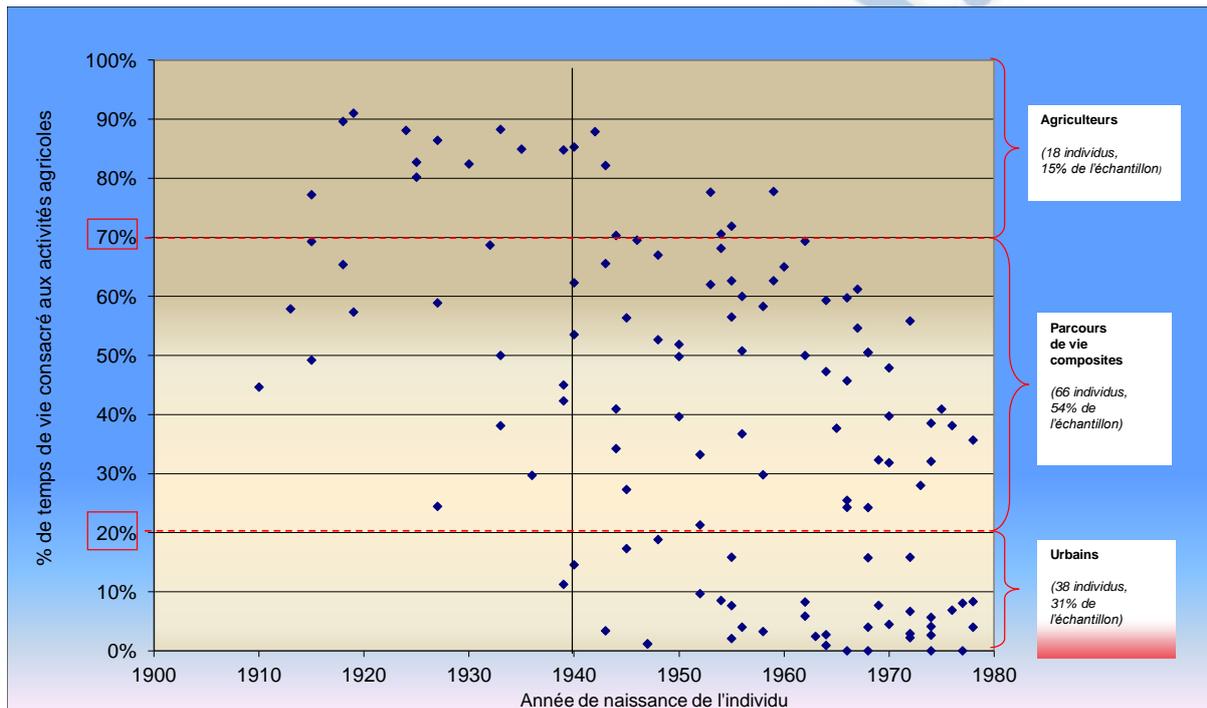
Les stratégies de pluriactivité se construisent en développant simultanément des activités agricoles et non-agricoles, mais aussi autour de la construction de parcours de vie faisant se succéder des périodes de vie en milieu rural et en milieu urbain. Ces enquêtes ont montré que les 46 chefs d'exploitation interrogés dans l'arrondissement d'Obala avaient passé en moyenne 10,8 années de leur vie en dehors du village dans des activités non agricoles. On retrouve là les indications déjà mentionnées au chapitre n°2.3.8 sur la mobilité spatiale et professionnelle des planteurs du Centre Cameroun.

➤ **Des individus qui partagent leur vie entre ville et campagne.**

Une troisième enquête a été réalisée toujours en 2008-2009 lors de la phase exploratoire de nos travaux. Elle portait sur les parcours professionnels d'un échantillon représentatif des 46 chefs d'exploitation précédemment enquêtés et de leur parentèle (parents, épouses, frères et sœurs, enfants). Pour chacun des 163 individus dont le parcours professionnel a été renseigné, le temps de vie consacré aux activités agricoles a été calculé. Les modalités de ce calcul sont présentées en annexe n°8 et les données concernant les 163 individus figurent à l'annexe n° 9.

La figure 28 montre la relation qui existe pour le site d'Obala entre la date de naissance de l'individu et le temps de vie qu'il a consacré à l'activité agricole. Pour limiter l'effet de la variation de l'âge des individus sur les résultats obtenus, seuls les parcours de vie des 122 individus âgés d'au moins 30 ans au moment de l'enquête (2008), donc nés en 1978 ou avant, ont été analysés.

Figure 28 : Relation entre la date de naissance et le temps de vie consacré à l'activité agricole.



L'évolution générale mise en évidence par ce graphique est celle d'une diminution au cours du 20<sup>ème</sup> siècle du temps de vie consacré à l'activité agricole par les individus. L'indépendance du Cameroun en 1960 va en effet marquer le début d'un important développement des institutions (forces armées, appareil judiciaire...) et des services publics (santé, enseignement,...) de la jeune nation, ainsi que des entreprises privées des secteurs secondaire et tertiaire. Les ruraux nés après 1940 seront fortement attirés par ces nouveaux emplois urbains. Cette diminution du temps de vie consacré à l'activité agricole est essentiellement liée à deux raisons. Premièrement, le temps de vie moyen consacré à la formation scolaire et professionnelle est passé de 2,9 années pour la génération des individus nés entre 1900 et 1940 à 11,2 années pour la génération de ceux nés entre 1941 et 1978. Deuxièmement, les activités non agricoles qui ne représentaient que 18% du temps de vie active pour la génération née entre 1900 et 1940 en représente en moyenne 41% pour la génération née entre 1941 et 1978.

38 des individus enquêtés, soit 31% de l'effectif de notre échantillon, ont quitté l'agriculture pour construire leur vie majoritairement autour d'activités non agricoles, essentiellement urbaines (figure 28). Ces individus sont qualifiés « d'urbains » dans notre graphique. Ils sont nés dans leur grande majorité après les années 1940 et ont participé à alimenter le mouvement d'exode rural qui s'est développé au Cameroun à partir des années 60. On retrouve donc dans le cas d'Obala les dynamiques de mobilité professionnelle et spatiale qui ont été analysées en détail par les géographes travaillant sur l'exode rural (Barbier et al., 1977; Franqueville, 1987).

Mais ce graphique met surtout en évidence que le phénomène qualifié « d'exode rural », et qui laisse penser que l'on a assisté à un départ définitif de la campagne vers les villes, ne se vérifie que partiellement. En effet, de nombreux individus ont développé des parcours professionnels composites, qui ont mêlé activités agricoles et non-agricoles, tout au long de leur vie. Dans ces « parcours composites » l'importance des activités agricoles se situe entre celle des individus que l'on peut qualifier « d'agriculteurs », car ils ont consacré la majorité de leur temps de vie aux activités agricoles (>70%), et celle des individus que nous avons qualifiés « d'urbains », pour qui l'activité agricole dans leur temps de vie est marginale (< 20%). Ces « parcours composites » concernent 66 des 122 individus enquêtés, et donc 54% de l'effectif total de notre échantillon. Les individus que nous avons qualifiés « d'agriculteurs » sont au nombre de 18 et représentent donc 15% de l'effectif total de notre échantillon. Ces chiffres révèlent que l'activité agricole est donc majoritairement le fait d'individus aux parcours professionnels composites, et non le fait d'agriculteurs qui consacrent l'essentiel de leur vie à cette activité. Ces individus aux parcours professionnels composites apparaissent en effet dans notre enquête 3,66 fois plus nombreux que ceux que nous avons qualifiés « d'agriculteurs ».

Les profils d'évolution obtenus pour les sites de Batcham et d'Ayos sont similaires à celui d'Obala qui a été analysé ici et conduisent aux mêmes observations.

Ces observations montrent que les représentations, qui décrivent un agriculteur comme un individu qui naît, vit, et meurt à l'ombre de sa cacaoyère et auprès de ses cultures vivrières, traduisent de moins en moins la réalité des parcours de vie des individus qui se consacrent aux activités agricoles. Elles nous incitent à analyser de façon plus précise les incidences de la mobilité professionnelle des planteurs sur leurs trajectoires d'accumulation en plantations cacaoyères.

➤ **Une zone cacaoyère qui diversifie ses productions agricoles et ses activités.**

Les systèmes agro-forestiers à base de cacao occupent, selon les personnes ressources interrogées en 2010, de l'ordre de 70% des surfaces agricoles de l'arrondissement. Cependant les productions vivrières (maïs,...) et maraichères marchandes (tomates, ...), et les petits élevages (volailles,..), se sont développés de façon considérable ces dernières décennies. La proximité du marché de Yaoundé et le bon état des pistes et routes qui desservent cet arrondissement explique en partie ces dynamiques de diversification. Ces productions alimentaires généreraient aujourd'hui, selon le responsable des services de l'agriculture de l'arrondissement, autour de la moitié de la valeur agricole créée dans celui-ci.

La culture du cacao reste cependant présente dans la grande majorité des exploitations agricoles de cet arrondissement. Cette culture serait responsable de l'autre moitié de la valeur agricole créée dans cet arrondissement. Elle concernerait aujourd'hui, selon le responsable des services de l'agriculture de l'arrondissement (communication orale), de l'ordre de 12.000 planteurs et une surface de l'ordre de 18.000 ha de plantations cacaoyères. La surface moyenne de cacao par planteur est donc faible, de l'ordre de 1.5 ha et apparaît cohérente avec celle donnée par le recensement général de l'agriculture de 1984 qui indiquait une surface cacaoyère moyenne de 1,1ha pour la province du Centre (DNRA, 1987b). Cette surface cacaoyère par planteur apparaît cependant supérieure à celle donnée pour l'ensemble de la province de La Lékié. Pour la Lékié, les données de 1984 indiquent que les exploitations agricoles présentent en moyenne une surface totale de 1,23 ha se répartissant en 0,75 ha de cultures d'exportation (essentiellement du cacao) et 0,48 ha de cultures vivrières (DNRA, 1987b). Cependant, ces différentes données témoignent toutes de la faiblesse des surfaces cacaoyères cultivées par planteur.

Le dernier recensement agricole de 1984 indique que la province du Centre produit 45.889 tonnes de cacao, dont 17.870 tonnes proviennent du département de La Lékié où est situé l'arrondissement d'Obala (DNRA, 1987b).

## 2.4.3 Talba : une zone de front pionnier très dynamique.

### 2.4.3.1 Localisation et limites.

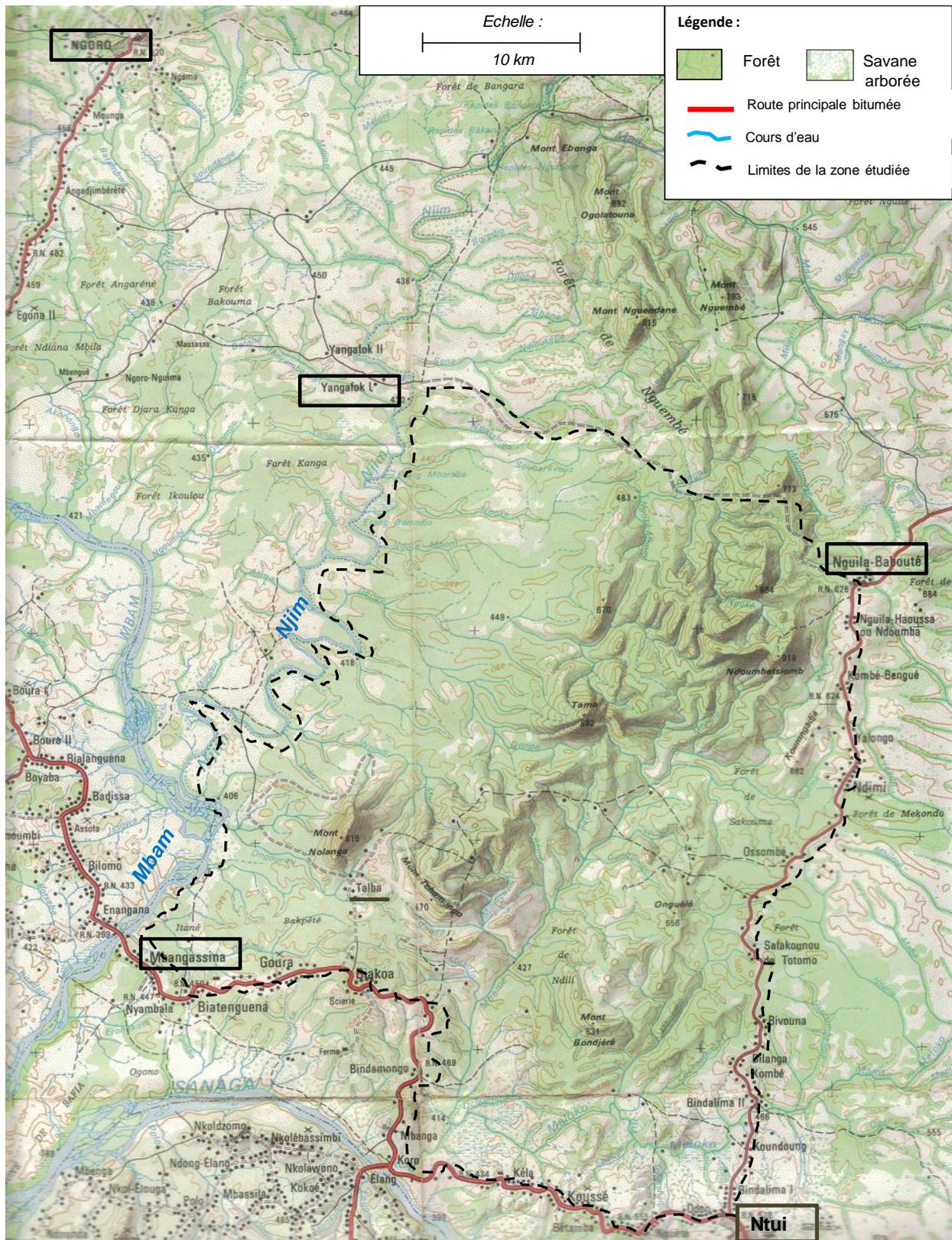
La zone de Talba est située dans la province du Centre. Elle est située au sud du département du Mbam et Kim . Cette zone d'étude est à cheval sur les arrondissements de Mbangassina, de Ntui et de Ngoro (voir figure n°29).

Figure 29 : Localisation de la zone de Talba dans le département du Mbam et Kim.



Cette zone ne correspondant pas à des limites administratives précises, nous allons en définir les contours. Elle est limitée à l'Ouest par la rivière Njim puis par la rivière Mbam, au Nord par la piste reliant Nguila-Babouté à Yangafok puis Ngoro, à l'Est par la piste allant de Ntui à Nguila-Babouté et au sud par la route reliant Ntui à Mbangassina (figure n°30)

Figure 30 : Carte des limites de la zone de Talba.



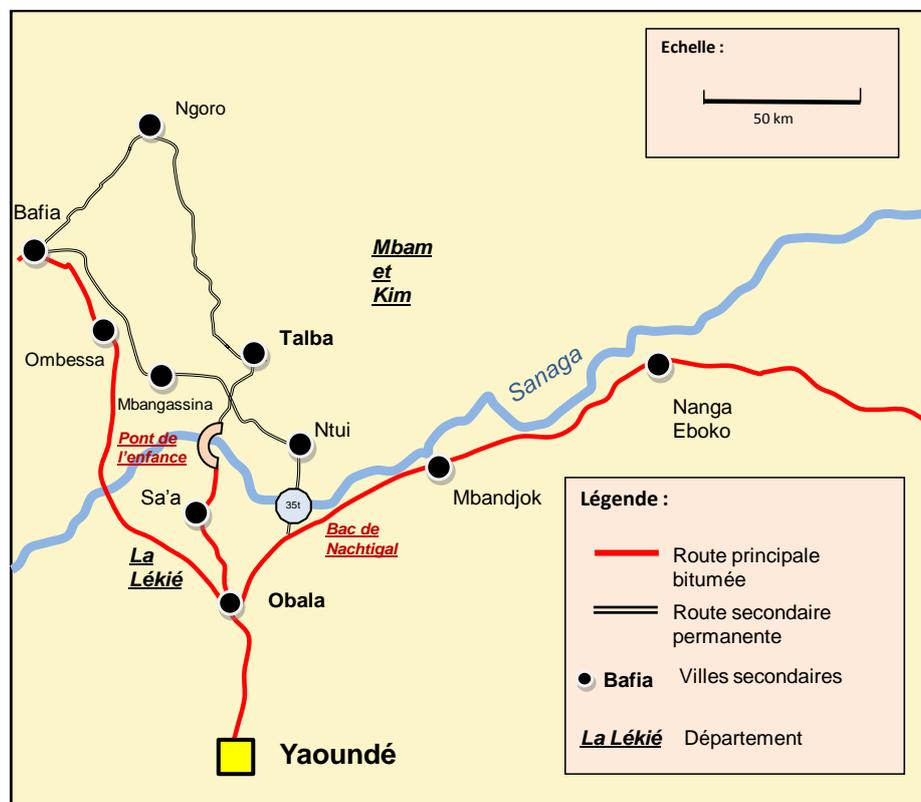
Source : CGN 1978

### 2.4.3.2 Les dynamiques locales.

#### ➤ Une zone récemment mise en valeur.

Selon les personnes ressource interrogées, le développement du cacao dans la zone de Talba démarre timidement autour des années 1950-1960, soit près de 40 ans après la zone d'Obala. Ce décalage dans le temps est lié à deux éléments principaux. Le premier vient du fait que la zone de Talba, et, de manière plus générale, le département du Mbam et Kim, étaient, pour les raisons historiques déjà mentionnées au chapitre n°2.2 quasiment vides de population. Le second élément tient à l'enclavement de cette zone par rapport aux principaux axes routiers desservant le centre Cameroun. L'ancienne route, créée par les Allemands au début du XXème siècle, et reliant Yaoundé à Bafia passait à l'origine par les villes de Ntui et Mbangassina (Figure 31). Bien que donnant accès au Nord de la Sanaga, et donc à la zone de Talba, cette ancienne route est longtemps restée d'un usage difficile. Du fait de l'absence de pont sur la Sanaga, ce fleuve devait être franchi par le bac de Nachtigal. De plus, l'état de la piste était généralement médiocre, voire mauvais, surtout en saison des pluies. Les migrations des populations surnuméraires de La Lékié vers le Mbam et Kim étaient donc des plus limitées.

Figure 31 : Réseau routier de desserte de la zone de Talba



Source : schéma réalisée par l'auteur à partir de la carte IGN 1994

Les récits des personnes ressource interrogées indiquent que le franchissement en pirogue de la Sanaga était pratiqué dès 1950 par certains des ressortissants de La Lékié qui venaient cultiver ou même s'installer sur la rive nord. Quelques colons d'origine étrangère (libanais,...) s'y étaient également installés. Il faudra cependant attendre l'année 1979 et la construction du Pont de l'Enfance sur la Sanaga (figure 31) pour assister à l'intensification des phénomènes migratoires vers le Mbam et Kim. La construction de ce pont avait été appelée de ses vœux par l'archevêque de Yaoundé, Monseigneur Jean Zoa, qui constatait depuis le début des années 1970 les tensions foncières croissantes entre les paroissiens résidant dans le département de La Lékié. En partie financé avec l'aide de la coopération Suisse et visant à ouvrir à la colonisation le Mbam et Kim, ce pont sera édifié sous la présidence d'Ahidjo. Son nom « Pont de l'Enfance » vient du fait qu'il donnait accès à un centre d'accueil pour les jeunes orphelins et déshérités, situé à côté de N'tui. Cet axe routier sera prolongé après le franchissement de la Sanaga vers le Nord en direction de Talba puis de Ngoro (situé à 80 km au Nord-Ouest de Talba) par les compagnies forestières qui ouvriront des pistes d'exploitation du bois dans cette nouvelle zone d'activité. Ces informations données par les personnes ressource interrogées sont confirmées par les diverses sources bibliographiques qui portent sur cette zone (Luisoni, 1974; Elong, 2004).

*Planche photographique 14 : Des pistes ouvertes à l'origine pour le transport des billes de bois.*

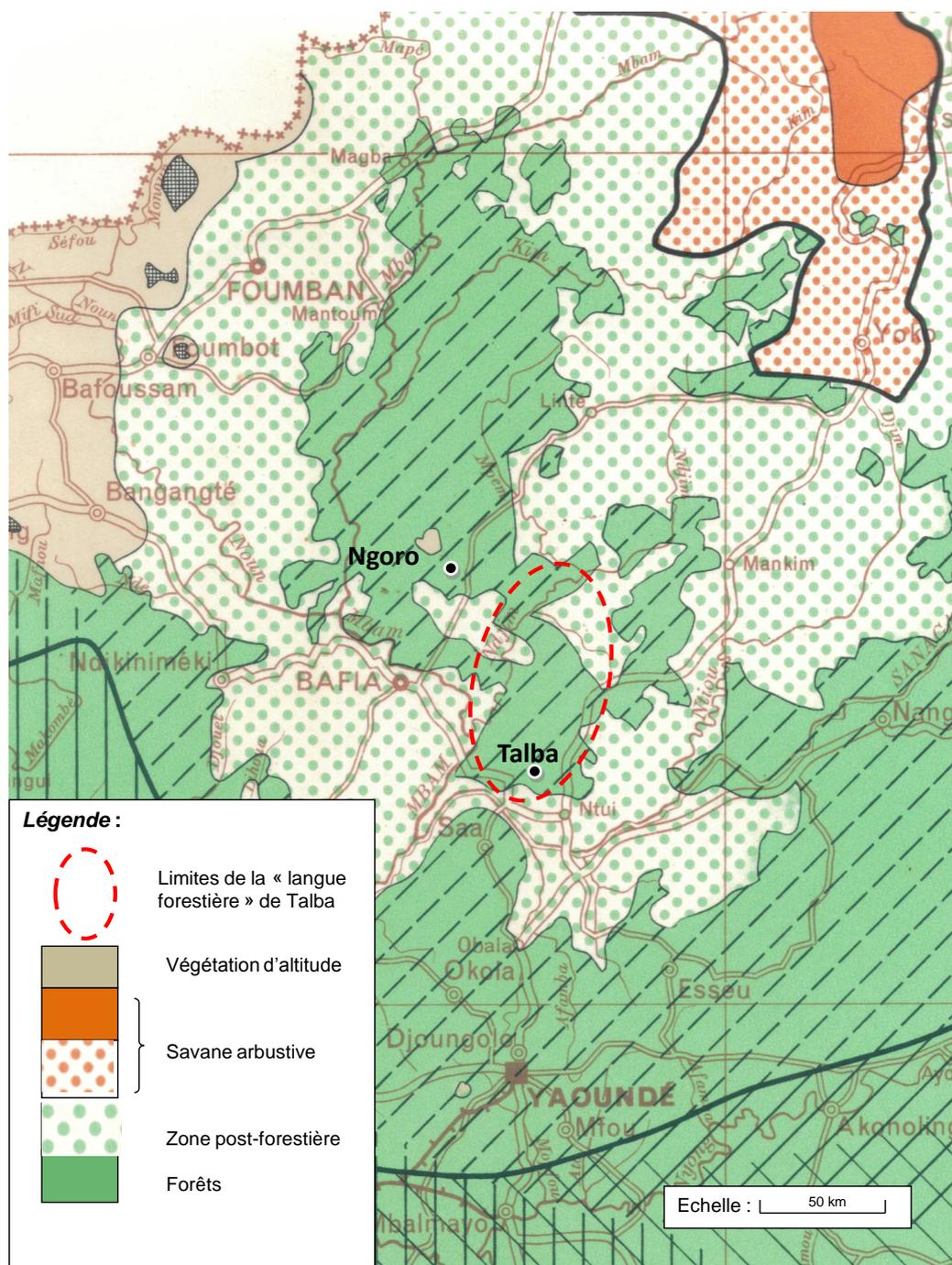


*Planche photographique 15 : Aspects des pistes qui traversent la zone de Talba.*



La mise en service du pont, la construction des pistes forestières, le faible peuplement initial de cette zone et l'existence d'une langue forestière de l'ordre de 60 km de long sur 30 km de large qui remonte en direction du nord (voir figure n°32), va entraîner une forte dynamique de plantation cacaoyère, qui persiste jusqu'à aujourd'hui.

Figure 32 : La « langue forestière » de Talba



La légende ne mentionne que les éléments utiles à notre propos.  
Source du fond de carte : (ORSTOM, 1959)

➤ **Une zone qui connaît une forte immigration de planteurs.**

La carte de la figure n°33 a été établie en 2010 par nous-mêmes. Nous l'avons réalisée en utilisant comme fond topographique la carte au 200.000<sup>ème</sup> du Centre de Géographie Nationale établie en 1973, et en y ajoutant les villages et les pistes routières créés après 1973. Les informations concernant la localisation de ces nouveaux villages et de ces nouvelles pistes nous ont été fournies par les indications et repérages GPS effectués par les Frères des Ecoles Chrétiennes de Talba. Cette carte, qu'il faut comparer à celle de 1973 présentée à la figure n°30, montre la très forte progression des réseaux routiers et du nombre de villages entre 1973 et 2010 pour notre zone d'étude. Les données précises de recensement manquent actuellement pour cette zone. Les informations recueillies sur place auprès des institutions et autorités locales donnent cependant quelques ordres de grandeur.

Un recensement a été effectué en 2008 par le Centre de Santé de Talba (communication orale du Responsable du Centre de Santé). Ce recensement concerne une zone qui présente les mêmes limites que notre zone d'étude, et qui ne prend pas en compte les habitants des villages et des habitations installées le long des axes routiers qui relient Ntui à Mbangassina et qui relient Ntui à Nguila Babouté (voir figure 33). Ce recensement concerne donc la totalité des nouveaux villages créés après 1973 dans notre zone d'étude, ainsi que la bourgade de Talba. Ce recensement indique que cette zone serait actuellement peuplée de plus de 20.000 habitants permanents, sans compter les ouvriers saisonniers qui viennent pour les travaux dans les cacaoyères. Ces 20.000 résidents permanents se répartissent en majorité dans la trentaine de villages créés après 1973. Ce recensement effectué en 2008 serait en hausse par rapport à celui réalisé en 1995 par les Frères des Ecoles Chrétiennes qui estimaient à 16.000 habitants le nombre de migrants s'étant établis à cette date dans cette même zone (Elong, 2004). Cette zone a une surface de l'ordre 1200 km<sup>2</sup><sup>16</sup>. Elle présenterait donc aujourd'hui une densité de l'ordre de 15 à 20 habitants/km<sup>2</sup>, alors que celle-ci était inférieure à 5 hab/km<sup>2</sup> en 1976 (Santoir et Bopda, 1995).

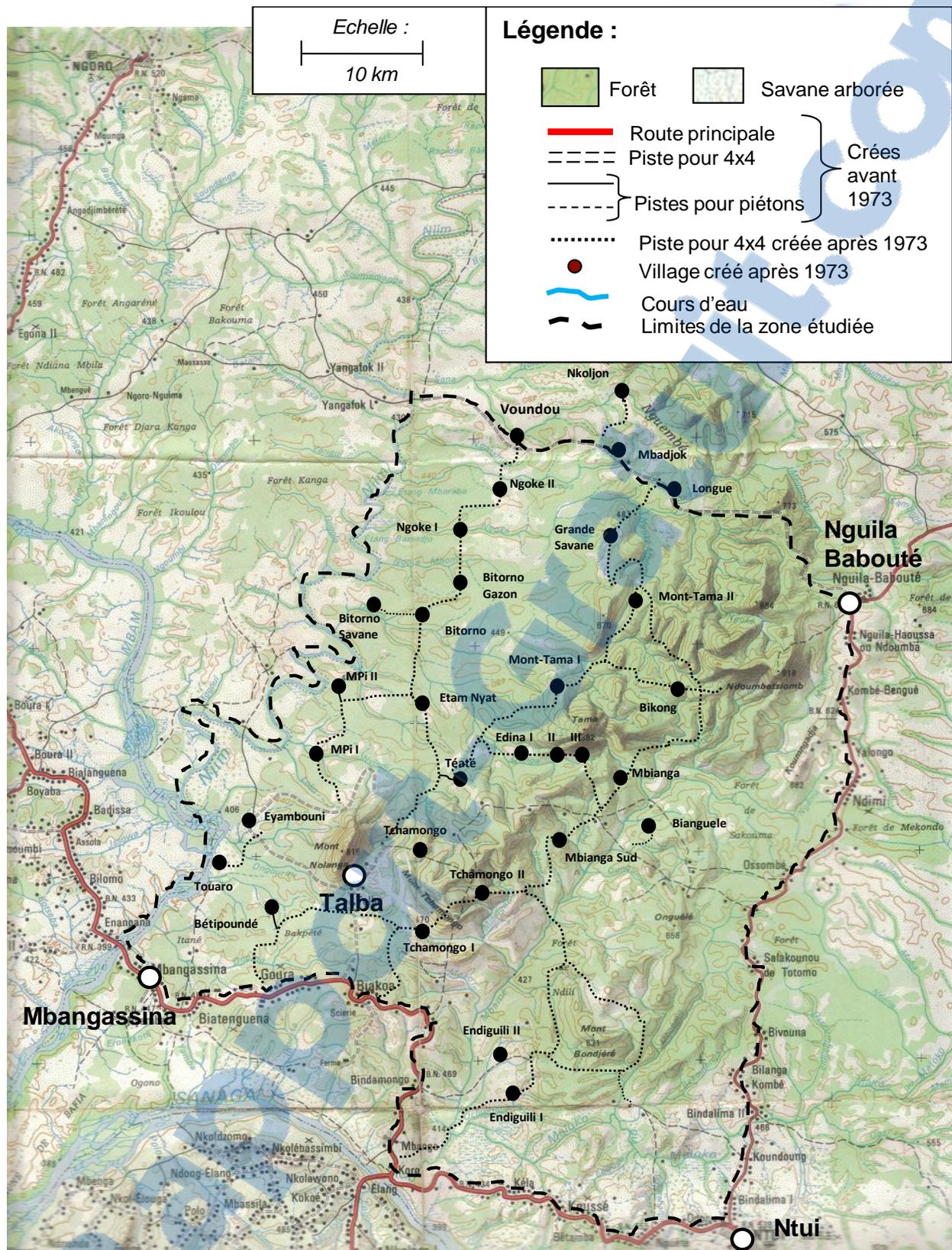
Ces données de population concernant notre zone d'étude peuvent être rapprochées de celles fournies pour l'année 1995 pour les différents arrondissements du département du Mbam et Kim par le PNUD (PNUD, 2000b). Ces données de 1995 ont été estimées à partir du recensement de 1987. Elles constituent les dernières données par arrondissement disponibles actuellement<sup>17</sup>. Elles sont présentées dans le tableau n°8.

---

<sup>16</sup> Surface approximative de la zone de Talba : 30 km de large x 40 km de long = 1200 km<sup>2</sup>

<sup>17</sup> Les données par arrondissement issues du recensement de la population effectué en 2005 ne sont à notre connaissance pas encore publiées.

Figure 33 : Localisation des nouveaux villages et pistes créés après 1973 dans la zone de Talba.



Source : Carte élaborée par l'auteur en ajoutant les nouveaux villages et les nouvelles pistes créés après 1973 sur la carte au 200.000ème, (CGN, 1978), feuille de Bafia, 3<sup>ème</sup> édition (révisée en 1973)

Tableau 8: Population des cinq arrondissements du département du Mbam et Kim en 1995.

Arrondissement	Population (en nombre d'habitants)
Mbangassina	20.241
Ntui	23.147
Ngoro	11.580
Yoko	14.129
Ngambe Tikar	8.144
<b>Total</b>	<b>77.421</b>

Diagramme illustrant la population totale de trois arrondissements : Mbangassina (20.241), Ntui (23.147) et Ngoro (11.580) regroupés par une accolade, avec un encadré indiquant la somme totale de 54.968 habitants.

Source : (PNUD, 2000b)

Ces données montrent qu'en 1995 les trois arrondissements concernés par notre zone d'étude totalisaient 54.968 habitants. Les données fournies par le recensement effectué en 2008 par le Centre de Santé de Talba, et qui fixait à quelques 20.000 habitants la population de notre zone d'étude, apparaissent donc tout à fait plausibles puisqu'elles représentent moins de la moitié de la population totale que comptait déjà en 1995 les arrondissements de Mbamgassina, Ntui et Ngoro.

En ce qui concerne les surfaces cacaoyères, le recensement de 1984 indique que le département du Mbam et Kim disposait de 29.900 ha de cacao et qu'il produisait alors 13.260 tonnes de cacao. L'importance des dynamiques de plantation qui se sont développées depuis cette date rendent ces chiffres obsolètes. Les données précises concernant les surfaces cacaoyères existant actuellement font défaut (pas de recensement général agricole depuis 1984). Cependant, en nous basant sur le recensement de la population effectué en 2008 par le Centre de Santé de Talba, sur le nombre moyen d'individus d'une famille de planteur de la zone de Talba (Jagoret et al., 2006) et sur nos propres résultats des surfaces cacaoyères moyennes par famille de planteurs (voir annexe n°10), nous pouvons réaliser une première estimation des surfaces cacaoyères de notre zone d'étude.

Avec une population rurale formée majoritairement de cacaoculteurs de l'ordre de 20.000 habitants et un effectif familial moyen de 4,4 individus cultivant en moyenne 8,21 ha de cacao par famille nous obtenons une surface totale cacaoyère de l'ordre de 37.000 hectares ( $20.000/4,4 \times 8,21 = 37.318 \text{ha}$ ). Cette surface plantée en cacaoyères équivaut à 373 km<sup>2</sup>. Elle représenterait donc un peu moins du tiers (31%) de la surface totale de la zone de Talba qui est de l'ordre de 1200 km<sup>2</sup>. Ce chiffre paraît possible car les nombreux parcours en 4X4 et à pied que nous avons réalisés à travers la zone de Talba montrent qu'en effet, en dehors des zones escarpées où la forêt reste présente, et des zones de savane essentiellement utilisées pour le vivrier, les zones cacaoyères occupent aujourd'hui la majeure partie de la surface de notre zone d'étude. Cette superficie cacaoyère serait donc deux fois plus importante que celle existant aujourd'hui dans l'arrondissement d'Obala (18.000 ha). Cependant, ces premières estimations devront être validées par des données plus exhaustives et précises.

De même, les seules données récentes de production disponibles sont celles citées par Elong (2004). Cet auteur indique que la production cacaoyère du Mbam et Kim s'est élevée, selon les Services Départementaux de l'Agriculture du Mbam et Kim, à 55.000 tonnes de cacao marchand pour la campagne 1998-1999. Ces données indiquent que la production du département du Mbam et Kim représenterait ainsi plus du tiers de la production nationale cacaoyère. Celle-ci était en effet de 148.700 tonnes pour l'année 1999 (BEAC, 2009). Ces chiffres traduiraient l'importance considérable prise par le département du Mbam et Kim dans la production nationale de cacao. Cependant, compte tenu des difficultés de suivis statistiques des productions de cacao depuis les années 90, il est utile de confronter cette donnée de production du Mbam et Kim aux autres informations dont nous disposons sur la culture du cacao au Cameroun et dans la zone de Talba.

Sur la base du rendement moyen en cacao pour la zone de Talba indiqué par nos enquêtes (508 kg/ha), cette production de 55.000 tonnes représenterait un verger cacaoyer d'une surface de l'ordre de 110.000 ha. Cette surface correspondrait à près du tiers des 340.900 ha des surfaces cacaoyères camerounaises recensées par le dernier RGA de 1984 (DNRA, 1987a). Elle représenterait également près de trois fois celle que nous avons estimée actuellement en place dans la zone de Talba (37.000 ha). Cela est-il possible ?

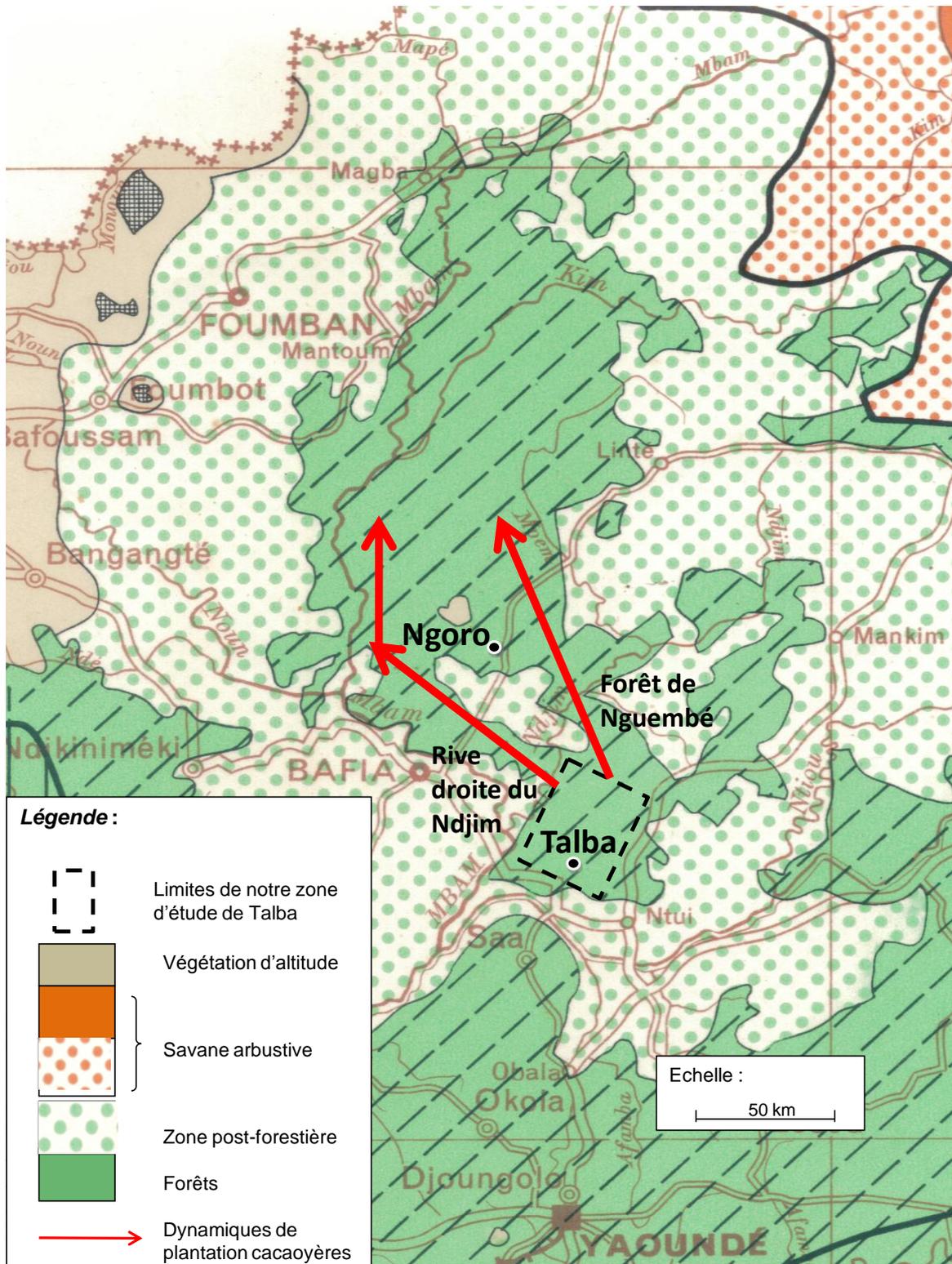
Les personnes ressource interrogées dans la zone de Talba nous ont indiqué que les dynamiques cacaoyères du département du Mbam et Kim s'établissent essentiellement à travers la mise en culture des zones forestières. Les cas de plantation cacaoyère sur savane existent, mais elles ne représenteraient selon les personnes ressource qu'un faible pourcentage des surfaces cacaoyères créées dans le Mbam et Kim. Les cartes climatiques (voir figures n°15 et n°16) et de végétation (voir figures n°19 et n°32) montrent qu'il existe dans le Sud Est du Mbam et Kim d'importantes zones forestières présentant une pluviométrie proche de 1500 mm de pluie par an, avec uniquement deux mois « moins humides », et donc propices à l'implantation du cacao. Les personnes que nous avons interrogées indiquent en effet que la dynamique cacaoyère du Mbam et Kim ne se limite pas à la zone de Talba. Elles nous ont indiqué que l'achat d'importantes surfaces forestières et que les dynamiques de plantation cacaoyère concernent également les zones forestières du Mbam et Kim situées à l'ouest (rive droite du Ndjim,) et au Nord (forêt de Nguembé) de la zone de Talba (voir figures n° 30 et n°34). Ces dynamiques de plantation concernent également la vaste zone forestière située autour et au nord de la bourgade de Ngoro (voir figure n°34). Ces différentes zones forestières représentent une surface de l'ordre de 4000 km<sup>2</sup><sup>18</sup> soit plus de trois fois la surface occupée par la zone de Talba (1200 km<sup>2</sup>).

Ainsi, s'il s'avérait que les dynamiques de plantation dans ces autres zones forestières étaient aussi fortes que celles que nous avons observées dans la zone de Talba, il ne serait pas impossible que le Mbam et Kim dispose aujourd'hui d'une surface cacaoyère de l'ordre de 110.000 ha.

---

<sup>18</sup> Ces zones forestières couvrent une surface de 50 km de large x 80 km de long soit 4000 km<sup>2</sup>

Figure 34 : Localisation des dynamiques cacaoyères dans le Sud Est du Mbam et Kim.



La légende ne mentionne que les éléments utiles à notre propos.  
 Source du fond de carte : (ORSTOM, 1959)

Si ces différents calculs ne permettent pas de remettre en cause le chiffre avancé par Elong (2004), il reste cependant nécessaire de sillonner ces différentes zones de front pionnier pour vérifier l'importance réelle des surfaces plantées. Il serait surtout utile de réaliser des recensements agricoles exhaustifs et des suivis de production précis pour pouvoir réellement confirmer ce chiffre. Cependant, l'importance des dynamiques de plantation observées dans la zone de Talba, et signalées dans sa périphérie par les personnes interrogées, indiquent que le département du Mbam et Kim est probablement devenu l'un des principaux moteurs de l'accroissement de la production cacaoyère nationale de ces trois dernières décennies.

Cette observation souligne tout l'intérêt qu'il y a à étudier précisément les stratégies des différents types de planteurs qui portent ces dynamiques de plantation puisqu'elles marquent probablement de façon importante l'évolution actuelle de la production cacaoyère nationale et une grande partie de son avenir.

#### **2.4.3.3 Une diversité d'ethnies, dominée aujourd'hui par les Eton et les Manguissa.**

Dans la zone de Talba se mêlent aujourd'hui des individus appartenant aux ethnies autochtones, c'est-à-dire présentes dans cette zone avant l'arrivée des immigrants, et des allochtones appartenant aux différentes ethnies ayant immigré dans cette zone.

La grande majorité des autochtones de notre zone font partie de l'ethnie Sanaga et en particulier du groupe socio-culturel Bondjo. Signalons cependant que sur la limite Est et Nord-Est de notre zone d'étude on rencontre également des autochtones de l'ethnie Mvélé et Vuté (ou Babouté). Peu nombreux au moment de la réalisation du pont de l'enfance, qui a ouvert la zone de Talba à la colonisation, les autochtones, en particuliers les Bondjo, sont aujourd'hui minoritaires. Ils représentent, pour les personnes ressource interrogées, au maximum 15% des habitants de la zone de Talba, et ce pourcentage est en baisse constante.

Les immigrants venus d'autres zones du Cameroun, ou allochtones camerounais, sont, eux, aujourd'hui majoritaires et représentent selon les personnes ressource interrogées au moins 83% des habitants de notre zone d'étude. La provenance de ces allochtones, venus essentiellement pour planter le cacao, est très diversifiée. Cependant les ethnies Eton et Manguissa sont fortement représentées, comme le montre le tableau n°9. Originaires d'arrondissements très peuplés situés à proximité de la zone de Talba, ces deux ethnies ont fourni une grande partie des planteurs allochtones installés aujourd'hui dans notre zone d'étude. C'est cette proximité géographique qui explique également la venue des « Bafia » originaires des environs de la ville du même nom, et des « Yambassa » originaires des environs la ville d'Ombessa. Ces deux villes sont en effet situées à l'ouest de la zone de Talba (voir figure n°31). On trouve ensuite des ethnies moins représentées comme les Ewondo originaires de la zone de Yaoundé, des Bamilékéés originaires de l'Ouest du Cameroun, et ceux que les natifs du Centre Cameroun appellent les « Bamenda » et qui proviennent de la province du Nord-Ouest.

A ces ethnies originaires du Grand Sud Cameroun s'ajoute, pour les allochtones, également quelques ressortissants du Nord Cameroun (appelés « Nordistes ») et des pays limitrophes (Centre-africains, Tchadiens...). Ces derniers s'investissent généralement dans le commerce ou les affaires, et non dans la cacaoculture, ou alors seulement comme ouvriers agricoles et non comme propriétaires de plantations. Nos enquêtes nous ont cependant conduit à interroger un grand planteur originaire du Nord Cameroun, mais ces cas sont peu nombreux.

Tableau 9: Importance relative des différents groupes ethniques pour la zone de Talba en 2010.

<b>Ethnie</b>	<b>Importance relative</b> <i>En pourcentage de la population totale</i>
<b>Autochtones</b>	
Sanaga (Bonjo,), Mvélé, Vuté (ou Babouté)	15%
<b>Allochtones</b>	
Eton	35%
Manguissa (Saa)	25%
Yambassa (Ombessa), Bafia	13 %
Ewondo, Bamenda et Bamilékéés	10%
Nordistes, Centre Africains, Tchadiens...	2%
<b>Total allochtones</b>	<b>85%</b>
<b>Total Général</b>	<b>100%</b>

Ces proportions sont proches de celles trouvées par Jagoret pour cette même zone de Talba (Jagoret et al., 2006).



**3<sup>ème</sup> Partie. Des trajectoires conditionnées par l'accès  
aux capitaux financiers.**

### 3.1 Typologie des planteurs et définition de l'échantillon étudié.

Après avoir décrit les caractéristiques de nos deux zones d'études, il nous faut définir l'échantillon des individus interviewés.

Si nous nous sommes intéressés lors des enquêtes exploratoires réalisées en 2008-2009 dans l'arrondissement d'Obala à une unité d'observation qui correspondait à l'exploitation familiale agricole, nous nous intéresserons, pour cette phase d'approfondissement des stratégies d'accumulation en surfaces cacaoyères, essentiellement au chef de ménage. En effet, la gestion de la plantation cacaoyère et des revenus qu'elle génère, ainsi que la transmission du patrimoine cacaoyer, sont sous la responsabilité du chef de ménage. Celui-ci est habituellement désigné par le terme de « planteur ». Sans chercher à mésestimer le rôle des épouses et des enfants dans l'installation des plantations cacaoyères et dans les soins qui leur sont apportés, ce rôle prépondérant du chef de famille nous a conduit à interroger uniquement des planteurs. Ces planteurs ont été choisis, ainsi que nous l'avons détaillé au chapitre 1.3.4.2 en mobilisant les méthodes de l'échantillonnage stratifié

Cet échantillonnage visait à retenir des planteurs appartenant aux deux sites étudiés (Obala et Talba) et aux différentes classes de surfaces possédées en cacao. Pour préciser les bornes supérieures et inférieures de ces classes de surfaces cacaoyères et pour disposer d'une évaluation de leur importance respective en terme de nombre de planteurs concernés, nous avons réalisé une première typologie à dire d'experts. Ces entretiens ont été effectués auprès de 5 personnes ressource sur Obala et de 6 personnes ressource sur Talba. Le guide d'entretien (semi-directif) est présenté à l'annexe n°2. Les caractéristiques (ethnie, âge, sexe) et fonctions (planteur, responsable d'organisation paysanne, agent des services de l'Etat, ...) des personnes ressource sont présentés à l'annexe n°3.

Leurs propositions ont été croisées, synthétisées puis débattues à nouveau avec ces personnes ressource de chaque zone d'étude pour définir des valeurs pouvant faire l'objet d'un compromis acceptable. La comparaison des représentations des personnes ressource d'Obala et de celles de Talba fait apparaître deux nomenclatures distinctes pour la classification des planteurs en fonction de leurs surfaces cacaoyères (tableau n°10).

Tableau 10 : Nomenclature des différentes classes de planteurs pour Obala et Talba.

Surfaces en cacao possédées/planteur	$0.1 < x \leq 0.5$ ha	$0.5 < x \leq 1$ ha	$1.1 < x \leq 2$ ha	$2 < x \leq 6$ ha	$6 < x \leq 30$ ha	$x > 30$ ha
Nomenclature pour Obala	Très petits planteurs	Petits planteurs	Planteurs moyens	Grands planteurs	Très grands planteurs	
Nomenclature pour Talba	Petits planteurs			Planteurs moyens	Grands planteurs	Très grands planteurs

L'importance numérique des planteurs de la zone d'Obala disposant de surfaces inférieures à 2ha a conduit les personnes ressource de cette zone à proposer de créer trois classes pour décrire la diversité de ces planteurs modestes. Cela les a également conduits à considérer qu'au dessus de 2ha l'on est un grand, ou un très grand, planteur.

A l'inverse, pour la zone de Talba, l'importance des planteurs disposant de plus de 6ha de cacao a conduit les personnes ressource de cette zone à proposer de créer deux classes pour ces planteurs disposant de surfaces importantes. Cela les a également amenés à considérer qu'au dessous de 2 ha l'on est un petit planteur.

Pour pouvoir comparer de façon aisée les résultats obtenus dans ces deux zones, nous avons choisi une classification commune. N'ayant pas besoin d'une grande précision dans la gamme des surfaces modestes (0.1 à 2 ha), et souhaitant par contre diviser la classe des très grands planteurs (> 6 ha) proposée par les personnes ressource d'Obala nous avons retenu la classification suggérée par les personnes ressource de Talba. Celle-ci sera donc utilisée pour la zone d'Obala et celle de Talba.

La classification retenue pour les planteurs en fonction de la taille de leurs possessions en surfaces cacaoyère est présentée au tableau n°11. Ce tableau indique également la façon dont les personnes ressource de nos deux zones d'enquête se représentent le statut socio-économique de chacune de ces différentes classes de planteurs.

Tableau 11 : Nomenclature et signification socio-économique des classes de planteurs.

Critère socio-économique	Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur
Surface cacao possédée	0,1 < x ≤ 2ha	2 < x ≤ 6ha	6 < x ≤ 30 ha	x > 30 ha
Production annuelle moyenne (500 kg/ha)	De 50 à 1000 kg	De 1 à 3 tonnes	De 3 à 15 tonnes	>à 15 tonnes
Revenus annuels moyens bruts (1000 FCFA/kg de cacao marchand)	De 50.000 à 1 million de FCFA	De 1 à 3 millions de FCFA	De 3 à 15 millions de FCFA	>à 15 millions de FCFA
Niveau de vie général	Des pauvres « qui comptent le moindre sou et n'arrivent pas à satisfaire beaucoup de leurs besoins » et des modestes qui satisfont leurs besoins élémentaires mais guère plus. « Ils ont des maisons en terre et ils ont encore dessus les tôles rouillées payées par leur père »	Des familles qui satisfont leurs besoins élémentaires et qui peuvent aussi : ➢ « envoyer tous leurs enfants à l'école » ➢ « acheter leur matériel de traitement pour le cacao » ➢ « Avoir une maison correcte »	Des planteurs « à l'aise » : ➢ « Leurs enfants peuvent aller dans des bonnes écoles » ➢ « Pas de problèmes pour acheter leurs produits de traitement pour le cacao » ➢ « Ils peuvent acheter la moto, le groupe électrogène, la télé » ➢ « Ils peuvent faire évacuer leurs malades quand il le faut »	Des planteurs très riches qualifiés souvent de « grands » ou d'« élite » : ➢ « Ils peuvent acheter la ou les voitures ou 4x4 qu'ils veulent » ➢ « Ils ont de très belles maisons en dur avec beaucoup de chambres et de salons »
Origine de la main d'œuvre	Familiale exclusive ou majoritaire	Familiale majoritaire	Salariée majoritaire Appel obligatoire à de la main d'œuvre extérieure au dessus de 5 à 6 ha de cacao	Salariée exclusive ou majoritaire. « Ce sont des gens dont la majorité ne touchent pas la machette »

Les citations entre « .... » sont celles des personnes ressource interrogées.

*Planche photographique 16 : L'aire de séchage du cacao d'un grand planteur de la zone de Talba.*



*Planche photographique 17 : L'aire de séchage du cacao d'un petit planteur de la zone d'Obala.*



Ces personnes ressource ont également été interrogées sur l'importance numérique relative de ces différents types de planteurs. Le tableau n°12 présente ces valeurs obtenues « à dire d'experts ».

Tableau 12 : Importance relative des différents types de planteurs pour les zones d'Obala et de Talba.

	Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur	Total	Surface moyenne par planteur <sup>19</sup>
	0,1 < x ≤ 2ha	2 < x ≤ 6ha	6 < x ≤ 30 ha	x > 30 ha		
<b>Obala</b>						2,44 ha
En % du nombre total de planteurs	59%	38%	2,9%	0,1%	100%	
<b>Talba</b>						8,21 ha
En % du nombre total de planteurs	25,0%	45,0%	26,0%	4,0%	100%	

Ces résultats « à dire d'experts » sont à comparer aux différents résultats obtenus par d'autres auteurs qui ont réalisé des travaux d'enquêtes auprès des planteurs de ces mêmes zones.

Pour la zone d'Obala, ces résultats « à dire d'experts » confirment la prééminence (59%) des petits planteurs (< à 2ha) mentionnée par les travaux réalisés dans le département de La Lékié ou dans certains villages de l'arrondissement d'Obala. Le recensement agricole de 1984 indiquait ainsi que la surface cacaoyère moyenne dans La Lékié était de 0,75 ha par exploitation (DNRA, 1987b). De même, Santoir indiquait qu'en 1985 la surface cacaoyère moyenne par planteur pour le village de Yémésoa situé au nord de l'arrondissement d'Obala était de 1,52 ha (Santoir, 1992). Les travaux de Jagoret et al (2006) indiquent une surface moyenne par planteur de 3,84 ha pour la zone de Zima située à l'ouest de l'arrondissement d'Obala. Cette surface moyenne par planteur, bien que modeste, est plus élevée que celle des deux autres références. Cela peut s'expliquer par le fait que les enquêtes conduites par Jagoret et al ont été réalisées exclusivement auprès de planteurs faisant partie d'organisations de producteurs de cacao. On peut en effet penser que ces organisations ont pour membres des individus pour qui le cacao représente un élément majeur de leurs stratégies. Ce critère de sélection peut ainsi conduire à prendre moins en compte les petits planteurs pour qui le cacao est souvent une activité parmi d'autres, voire une activité secondaire.

La valeur moyenne de 2,44 ha de cacao par planteur, donnée par nos propres interviews, apparaît cohérente avec ces différentes sources bibliographiques. .

<sup>19</sup> Voir modalités de calcul en annexe n°10

Pour la zone de Talba, les données bibliographiques récentes sont moins nombreuses. Les données fournies par la Délégation Départementale de l'Agriculture de Ntui, et rapportées par Elong (2004), indiquent que la surface moyenne en cacao par exploitation est de 8ha dans le Mbam et Kim. Cette donnée est donc proche de celle indiquée par les personnes ressource pour la zone de Talba (8,21 ha). Cette indication confirme l'importance des grandes exploitations cacaoyère existant dans le Mbam et Kim et en particulier dans la zone de Talba. Les données obtenus par Jagoret et al (Jagoret et al., 2006) pour la zone de Talba, qui correspond à la même zone que celle que nous étudions, sont présentées au tableau n°13.

Tableau 13 : Importance relative des différents types de planteurs pour la zone de Talba (Jagoret 2006)

	Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur
Classe de surface	$0,1 < x \leq 2ha$	$2 < x \leq 5ha$	$5 < x \leq 10 ha$	$x > 10 ha$
% nb planteurs	6	58,5	29,5	6

Bien que les limites de classes soient quelque peu différentes des nôtres, la comparaison des résultats obtenus par Jagoret et al avec les nôtres (tableau n°14) montre que l'on retrouve une importance relative des « grands » et des « très grands planteurs » comparable. Elle est de 30% pour nos données et de 35,5% pour les données présentées par Jagoret et al (2006). Par ailleurs, si dans ces deux travaux l'importance relative des « planteurs moyens » est dominante, il faut remarquer que cette domination apparaît encore plus importante à travers les chiffres proposés par Jagoret et al (58,5% au lieu de 45% pour nos travaux). A l'inverse, la classe des petits planteurs apparaît faiblement représentée dans l'échantillon étudié par Jagoret et al (6%) alors que les déclarations des personnes ressource que nous avons interrogées indiquent qu'elle représenterait de l'ordre de 25% des planteurs de la zone de Talba. Cet écart peut, comme dans le cas de la zone d'Obala, s'expliquer en partie par le fait que les enquêtes réalisées par Jagoret et al concernaient exclusivement les planteurs faisant partie d'organisations de producteurs de cacao.

Tableau 14 : Comparaison des données de Jagoret et al 2006 et des nôtres.

		Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur
Données Jagoret et al 2006	Classe de surface	$0,1 < x \leq 2ha$	$2 < x \leq 5ha$	$5 < x \leq 10 ha$	$x > 10 ha$
	% nb planteurs	6	58,5	29,5	6
Nos données	Classe de surface	$0,1 < x \leq 2ha$	$2 < x \leq 6ha$	$6 < x \leq 30 ha$	$x > 30 ha$
	% nb planteurs	25,0%	45,0%	25,0%	5,0%

Il est possible que cette entrée par les organisations de producteurs minore la représentation des petits planteurs..

Quoi qu'il en soit, ces quelques différences ne remettent pas en cause le fait que l'ensemble de ces différents travaux met en évidence l'importance des grands et des très grands planteurs pour la zone de Talba. Elle se distingue donc de façon importante de celle d'Obala où ces deux classes de planteurs ne représentaient que 3% des planteurs de cet arrondissement, soit dix fois moins que dans la zone de Talba.

Des calculs estimatifs et des discussions ont également été réalisés avec les personnes ressource de chacune de nos deux zones d'étude pour déterminer la surface moyenne pour chacune des classes de planteur et l'importance relative des surfaces cacaoyères qu'ils contrôlaient dans leur zone respective. Le tableau n°15 présente ces différentes données<sup>20</sup>.

*Tableau 15 : Importance relative des différents types de planteurs en fonction de leur nombre et de leurs surfaces cacaoyères.*

	Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur
	0,1 < x ≥ 2ha	2 < x ≥ 6ha	6 < x ≥ 30 ha	x > 30 ha
<b>Obala</b>				
% nb planteurs	59%	38%	2.9%	0,1%
Surf. Moyenne (en ha/planteur)	1	4	10	40
% surf. Cacao	24%	62%	12%	2%
<b>Talba</b>				
% nb planteurs	25,0%	45,0%	26,0%	4,0%
Surf. Moyenne (en ha/planteur)	1	4	16	50
% surf. Cacao	3%	22%	51%	24%

<sup>20</sup> Le détail des modalités de calculs est présenté en annexe n°10.

Ce tableau met en évidence le fait que l'importance numérique des grands planteurs et des très grands planteurs pour la zone de Talba (30% des planteurs) est encore plus marquante lorsque l'on s'intéresse à la part des surfaces cacaoyères de la zone qu'ils contrôlent 75%).

L'échantillon stratifié des planteurs à interroger pour les zones d'Obala et de Talba est présenté dans le tableau n°16. Cet échantillonnage a cherché à interroger plusieurs planteurs par classe de surface pour les deux zones étudiées. Nous avons déterminé le nombre de planteur à interroger dans chaque classe en fonction de l'intérêt des informations qu'ils pouvaient apporter par rapport à nos questions de recherche et en fonction de leur importance numérique relative dans la population globale étudiée. Les planteurs, à l'intérieur de chaque classe, ont été choisis au hasard.

Tableau 16 : Composition de l'échantillon des planteurs interrogés.

	Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur	Total
	0,1 < x ≥ 2ha	2 < x ≥ 6ha	6 < x ≥ 30 ha	x > 30 ha	
<b>Obala</b>					
En nombre de planteurs	11	18	6	1	<b>36</b>
En % de l'échantillon	30%	50%	17%	3%	<b>100%</b>
<b>Talba</b>					
En nombre de planteurs	8	16	13	9	<b>46</b>
En % de l'échantillon	17%	35%	28%	20%	<b>100%</b>

Les divers résultats obtenus à partir des réponses données par cet échantillon de 82 planteurs seront présentés selon les questions traitées de trois façons différentes.

Premièrement, dans le cas où nous nous intéresserons aux différences de caractéristiques entre types de planteurs (petits, moyens, grands et très grands) nous présenterons directement les résultats bruts obtenus pour cet échantillon de 82 planteurs.

Par contre, dans les cas où nous voudrions porter une appréciation sur l'ensemble de la population dont est extrait cet échantillon, nous appliquerons les coefficients de redressement tels que proposés par Ghiglione et Matalon (1998) au chapitre méthodologique n°1.3.4.4. En effet, l'importance relative des différents types de planteurs dans cet échantillon (voir tableau n°16) n'est pas identique à leur importance réelle dans la population d'origine (voir tableau n°15). Cet écart implique donc de calculer des coefficients de redressement. Ceux-ci permettent de redonner aux résultats trouvés pour chacune des classes de planteurs de l'échantillon leur poids réel dans la population étudiée. Ainsi, par exemple, la classe des petits planteurs d'Obala représente dans la réalité 59% des planteurs de cette zone (voir tableau n°15) et seulement 30% des planteurs de notre échantillon (voir tableau n°16). Le coefficient de redressement sera donc de  $59\%/30\%$ , soit 1,96. L'ensemble de ces coefficients de redressement sont présentés en annexe n° 11. Ces coefficients seront utilisés pour redresser les résultats obtenus à partir de notre échantillon.

Troisièmement, dans les cas où nous voudrions porter une appréciation sur l'ensemble du capital cacaoyer planté dans nos zones d'étude nous effectuerons également des calculs permettant de redresser les données obtenues sur l'échantillon des 82 planteurs interrogés, pour les rapporter à l'importance relative réelle des surfaces cacaoyères contrôlées par chaque type de planteur (petits, moyens, grands et très grands) dans la zone d'Obala ou de Talba. Le détail de ces calculs sera présenté à chaque fois en annexe.

En plus de cet échantillon représentatif de 82 planteurs (36 + 46), deux ouvriers agricoles ne possédant pas de cacao ont été interrogés pour renseigner les pratiques de travail agricole salarié. Ce sont donc en tout 84 individus avec qui ont été conduits les entretiens dont le contenu est analysé dans les chapitres suivants. Le guide d'entretien qui a été utilisé pour interroger les 82 planteurs est présenté en annexe n°7. Les informations recueillies à travers ces entretiens vont nous permettre de renseigner dans les deux chapitres suivants les différents éléments du modèle d'analyse présenté au chapitre n°1.2.3.

Planche photographique 18 : Planteurs et ouvriers agricoles des zones enquêtées d'Obala et de Talba.



### 3.2 Evolution des modalités d'accès à la terre, à la force de travail et des formes de production agricole.

Les deux facteurs de production « terre » et « travail » constituent les fondements de la production cacaoyère au Cameroun (Losch et al., 1991). L'accès des planteurs à ces deux facteurs de production est essentiel pour qu'ils soient en mesure d'accroître leur capital fixe en plantation cacaoyère.

Pour renseigner notre modèle d'analyse, nous allons étudier les types de capitaux que mobilisent les ménages pour accéder à ces deux facteurs de production et comment l'importance relative des différents types de capitaux mobilisés par les planteurs a évolué entre 1910 et 2010.

#### 3.2.1 De la terre comme patrimoine familial à la terre comme marchandise.

##### ➤ La zone d'Obala.

Les entretiens menés auprès des 36 planteurs de la zone d'Obala nous ont permis de renseigner les modalités d'accès à la terre pour les trois générations de planteurs qui couvrent la période 1910-2010 : les planteurs actuels, leurs pères, leurs grands-pères. Les modes d'accès au foncier mentionnés par les personnes interrogées sont de trois types : le droit de la hache, l'héritage, l'achat. L'importance relative de ces trois modes d'accès à la terre évolue dans le temps comme le montre le tableau n°17. Le total des pourcentages des différents modes d'accès à la terre peut être supérieur à 100% puisque un même individu peut accéder à la fois à des parcelles par héritage, et/ou par droit de la hache, et/ou par achat.

Tableau 17 : Modes d'accès à la terre pour les trois générations de planteurs de la zone d'Obala.

Génération	Droit de la hache	Héritage	Achat	Total
Grand-père	100%	0%	0%	100%
Père	19%	81%	11%	111%
Planteur actuel	0%	97%	17%	124%

Le tableau précédent montre que pour la première génération des planteurs, c'est-à-dire pour les « grands-pères » des planteurs actuels, le droit de la hache était le seul mode d'accès à la terre (100%). Ceci s'explique par le fait que cette génération de planteurs a été la première à installer du cacao sur des terres forestières qu'elle s'appropriait à travers l'installation de cette culture pérenne. Même si ces terres faisaient déjà partie du domaine du lignage, il ne pouvait s'agir là d'héritage, puisqu'à cette époque, comme nous l'avons déjà indiqué en nous basant sur les travaux de Weber (Weber, 1977) et Leplaideur (Leplaideur, 1985), la terre ne faisait pas partie de l'héritage dans l'ethos Béti. Ce mode d'accès au foncier se retrouve également pour 19% pour la génération des « pères ». Les planteurs actuels dont les pères ont accédé à des terres par le droit de la hache sont des planteurs âgés. Leurs pères ont obtenus ces terres par le droit de la hache dans les années 1930-1960 à une époque où il y avait encore des zones de l'arrondissement l'Obala où la densité de population était limitée et où il existait encore des terres disponibles non appropriées. Quand ces terres étaient dans le lignage, ou dans un lignage allié, il suffisait de demander la terre pour l'obtenir. Il n'y avait donc ni achat ni à proprement parler héritage.

La génération des pères a surtout eu accès à la terre (81%) à travers les héritages légués par la génération des « grands pères ». Ce chiffre (81%) indique donc que 19% des « pères » n'ont pas reçu de terres en héritage. Il s'agit ici essentiellement d'individus qui ont eu accès à la terre par le droit de la hache ou qui avaient quitté leur zone d'origine trop peuplée pour venir acheter de la terre dans des zones moins peuplées de l'arrondissement d'Obala. Ces pratiques d'achat de terre concernent 11% des individus de cette génération des « pères ». Ces achats ont eu lieu entre les années 1972 et 1980. Ils concernent essentiellement la zone Est de l'arrondissement d'Obala où il existait des zones de moindre densité (voir carte de 1973 à la figure n°27) où les clans locaux vendaient alors des surfaces forestières. Les prix de l'époque indiqués par les personnes interrogées varient de 10.000 FCFA à 26.000 FCFA/ha et les ventes étaient de l'ordre de 3 à 8 ha.

Pour la génération des planteurs actuels, le droit de la hache a bien entendu disparu, l'essentiel de l'accès à la terre se fait par héritage (97%). Seul un planteur sur les 36 interrogés n'a pas reçu de terres par héritage, car ayant obtenu des revenus conséquents à travers des activités non- agricoles, il a laissé sa part d'héritage à ses frères ayant moins bien réussi que lui. Le nombre d'individus de la génération actuelle ayant accédé à de la terre par achat (17%) est légèrement supérieur à celui de la génération antérieure (11%). Ceci ne signifie pas que le marché de la terre soit forcément en expansion dans l'arrondissement d'Obala car la grande majorité de ces achats concernent les zones de fronts pionniers situées hors de cet arrondissement, à savoir au Nord (Zone de Talba et de Ntui) et à l'Est (zone de Mbandjok) de celui-ci (voir figure 31).

Dans la zone d'Obala, il n'y a pas à proprement de marché foncier. Les ventes de terres sont relativement rares et celles de plantations le sont encore plus. Le seul fait d'interroger les planteurs sur l'existence de ventes de terres ou de plantations dans la zone d'Obala provoque souvent l'étonnement de la personne interviewée : « *mais comment ?!..., on ne va pas vendre la terre ou la plantation des parents quand même !* » (Un planteur de la zone d'Obala).

Les quatre cas de vente récente mentionnés par nos interlocuteurs montrent cependant que les prix de la terre sont élevés. Ils peuvent être de l'ordre de plusieurs centaines de milliers de francs CFA par hectare, voire de plusieurs millions par hectare dans le cas d'une plantation cacaoyère ou d'un objectif d'achat de foncier pour la construction d'une maison.

Certaines chefferies comme celle de Minkama, située au Nord-Est d'Obala, ont même décidé d'interdire les ventes de terres : « *si on vend..., où iront nos enfants pour cultiver..., et les enfants de nos enfants... !?* » (Un planteur de la zone d'Obala). On assiste ainsi à une patrimonialisation de la ressource foncière qui est soustraite par les pouvoirs locaux à l'influence des règles du marché.

Ces informations montrent que l'évolution de l'accès à la terre dans l'arrondissement d'Obala n'a connu qu'une brève période, comprise entre 1960 et 1980 où la terre a vraiment fait l'objet d'échanges marchands. Avant 1960 le droit de la hache primait, après 1980 la patrimonialisation de la ressource et également l'ouverture d'autres fronts pionniers, ont fortement limité le nombre des transactions. En effet, même si l'on observe des achats de terres, et parfois de plantations cacaoyères, par certaines élites urbaines, leur nombre dans l'arrondissement d'Obala reste marginal par rapport à celui des petits planteurs ayant obtenu leurs terres par héritage.

Ces diverses observations confirment celles faites par Weber en 1977 sur la marchandisation progressive de la terre au cours des années 1970 dans le Centre-Sud Cameroun (Weber, 1977). Mais ces observations montrent aussi que, contrairement aux perspectives annoncées par ce même auteur, ce mouvement de marchandisation ne s'est pas développé. Nous verrons également que l'apparition d'une rente foncière et de pratiques de fermage ou de métayage pronostiquées par cet auteur sont restées marginales dans les zones cacaoyères qu'il étudiait, comme celles du département de La Lékié.

Ainsi, dans l'arrondissement d'Obala, la terre se transmet depuis deux générations essentiellement à travers les héritages familiaux. C'est aux hommes que revient la gestion de la terre et le pouvoir de transmettre les possessions foncières familiales d'une génération à l'autre. Les héritages peuvent également provenir des oncles maternels ou paternels. Ces legs de terres inscrivent l'individu dans un réseau d'échanges de dons et de contre dons, et de solidarités familiales, qui dépasse la seule question foncière :

*En 2001 j'ai reçu une parcelle de 1.5 ha de mon tonton. C'est là que j'ai fait mon étang piscicole, mes bananiers et mes cultures vivrières. Quand je récolte 200 kg de poisson, j'en prends 150 kg pour vendre et je donne 50 kg à mon tonton pour le remercier. Le remerciement se fait souvent en fin d'année et même lui il vient tous les jours. Quand vous le voyez, vous savez déjà qu'il a faim ! ».*

*(Un, planteur de la zone d'Obala)*

Cette construction de liens sociaux et de rapports de solidarité à travers la terre dépasse le cadre strictement familial. Des individus originaires de lignées apparentées, même de façon éloignée, et ayant par exemple un arrière grand-père commun, peuvent être accueillis par une famille disposant de ressources foncières. Ces liens qui se construisent à travers les dons de terres peuvent même concerner des amis de la famille qui n'ont pas « le même sang » que les propriétaires coutumiers du foncier. Les individus et les familles s'inscrivent ainsi dans un réseau complexe d'alliances et de droits fonciers qui sont en partie codifiés par les noms portés par les individus. En pays Eton, les individus portent en plus du prénom catholique de leur baptême, deux noms « de famille » qui reprennent les noms de certains de leurs ancêtres (père, grand-père, oncle, grand-oncle, mère,...) et également celui d'amis ou d'alliés de la famille. Ainsi par exemple monsieur Célestin NGONO ONOMO porte en plus de son prénom « Célestin », le nom de sa mère qui s'appelait Marie Thérèse NGONO, et celui du grand frère de son père qui s'appelait Isidore ONOMO. Chaque individu est ainsi situé par rapport à ces réseaux sociaux et par rapport à ces lignages. Le positionnement de chaque individu détermine en grande partie ses possibilités d'accès non marchand à la ressource foncière. On retrouve ici les remarques faites par Leplaideur il y a 25 ans sur l'inscription identitaire de l'individu à travers son positionnement dans les réseaux sociaux et familiaux (Leplaideur, 1985). Cette dimension sociale de l'identité individuelle persiste donc aujourd'hui dans l'arrondissement d'Obala et elle joue un rôle important dans l'accès à la ressource foncière.

Les modalités d'accès à la terre à Obala ne font donc en général pas intervenir du capital financier mais essentiellement du capital social. Le droit d'accès à la ressource foncière ou aux plantations est surtout lié à la place de l'individu dans la famille et dans les réseaux claniques.

➤ **La zone de Talba.**

Pour la zone de Talba, les 46 planteurs interrogés se répartissent entre 14 planteurs autochtones et 32 planteurs allochtones.

La totalité de la génération actuelle des planteurs autochtones interrogés (100%) ont eu accès à la terre par héritage. Seuls deux d'entre eux (14%) ont en plus acheté de la terre pour compléter les surfaces qu'ils ont reçues en héritage. Leurs aïeux avaient eu accès à la terre par le droit de la hache ou par héritage.

Les 32 planteurs allochtones interrogés ont pour la majorité d'entre eux (69%) acquis de la terre auprès des autochtones pour installer leurs plantations dans la zone de Talba. Certains de ces planteurs (22%), arrivés durant les premières vagues de migration, se sont installés sur des terres qu'ils ont considérées comme « vacantes », ou pour lesquelles ils n'ont eu à verser qu'une somme symbolique ou quelques cadeaux. Seuls trois des planteurs allochtones interrogés (9 %) ont reçu de la terre par héritage. Ces trois individus sont en fait des planteurs jeunes, fils d'immigrants, qui ont hérité de terres acquises par leurs pères dans la zone de Talba.

Compte tenu de l'importance numérique des planteurs allochtones, qui représentent 83% des habitants de la zone de Talba, l'héritage n'a constitué qu'une forme mineure de l'accès à la terre dans la zone de Talba. On est donc ici dans une configuration opposée à celle de l'arrondissement d'Obala.

Pour la zone de Talba, l'arrivée à partir de 1979 de nombreux migrants sur une terre peu peuplée a en effet conduit à **l'établissement progressif d'un marché de la terre.**

Cependant, dans les années 1950 à 1979, et même dans les premières années qui ont suivi la construction du pont qui sera achevé en 1979, l'acquisition de terres n'était pas à proprement parler un échange de type marchand avec paiement en monnaie. Les quelques rares habitants de la zone de Talba n'avaient pas réellement conscience de la valeur de la terre. Il y avait même des zones « sans habitants » où les nouveaux venus prenaient ce qu'ils pouvaient mettre en valeur et d'autres zones où les seuls habitants étaient des chasseurs.

*Les zones des églises, comme celle de Mont-Tama, n'avaient pas de donateurs des terres. On n'a donc pas eu d'achats de terres par les églises. Cela avait comme avantage que les limites (des parcelles) étaient claires. Pas comme dans d'autres cas où certains propriétaires pouvaient vendre deux ou trois fois le même terrain avec des limites mal définies.*

*Ailleurs, et le plus souvent, c'était les chasseurs qui sont devenus les donateurs car ils connaissaient où étaient les bonnes terres. Ici où nous sommes (à Tématé) c'est un chasseur qui a donné la terre à nos pères, qui sont venus ici dans les années 70, avant la construction du pont. Le chasseur avait son campement installé là, sur cette colline. Depuis il est mort, et nous, nous sommes ici.*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

Dans des zones un peu plus peuplées, seules quelques familles autochtones pouvaient se prévaloir de droits sur les terres. Monsieur M.A.S précise la situation des familles habilitées à céder les terres situées autour de la bourgade de Talba.

*Nous, pour la terre, nous étions sous le couvert des oncles par notre mère (oncles maternels) qui étaient d'ici. On avait le droit de s'installer mais pas de vendre la terre à des tierces personnes. Ceux qui avaient le droit de vendre c'étaient les fils nés des pères nés ici. On les comptait au bout des doigts : Il y avait Boueno Victor qui représentait la famille Bammassa qui était une famille d'ici. Il y avait le père du chef actuel de Talba qui représentait la famille Biakoa. Il y avait la famille Biatangana et la famille Bomboua.*

*(Un planteur autochtone de la zone de Talba)*

Les autochtones de la zone de Talba étaient au début plutôt satisfaits de voir venir s'installer d'autres familles à leurs côtés dans ces espaces forestiers à l'époque sauvages et isolés :

*Au départ les gens ne voulaient pas vendre le terrain. Ils cherchaient des amis et leur demandaient le prix de la bière. (Un planteur allochtone de la zone de Talba)*

*On n'achetait pas vraiment la terre. Ce qu'on leur payait c'était l'autorisation de faire une occupation paisible et de la cultiver. (Un planteur allochtone de la zone de Talba)*

Certains allochtones ont également accédé à la ressource foncière en se mariant aux filles des donateurs.

*Les hommes de La Lékié venaient se marier avec les femmes d'ici car c'est ici qu'il y avait la fortune : le terrain !*

*(Un planteur autochtone de la zone de Talba)*

*Moi, j'ai marié la fille du chef de Talba, c'est comme ça que j'ai eu la terre.*

*(Un planteur de la zone de Talba originaire de Bafia)*

A cette époque, dans le cas d'acquisition de la terre, l'acquéreur versait au propriétaire coutumier des dons, généralement en nature, qui symbolisaient le respect du nouveau venu pour le pouvoir coutumier, et marquait sa reconnaissance pour l'accueil qui lui était réservé et pour l'autorisation qui lui était faite de planter du cacao. Ces dons comprenaient des objets qui étaient conservés par le propriétaire foncier coutumier pour son usage personnel (tissus, machettes...), mais surtout de la boisson (dame jeanne de vin, casiers de bières, whisky...) et de la nourriture (du riz, des poulets, un mouton, un bœuf...) qui permettaient d'organiser une fête « d'intronisation » à laquelle participait l'ensemble du clan accueillant. Cette « fête » était l'occasion de présenter le nouveau venu devant la communauté et de faire savoir à tous qu'il avait satisfait aux règles d'usage et qu'il était le bienvenu. Même dans le cas où une certaine somme d'argent était donnée, celle-ci entrait dans cette même logique de don et de contre-don. Ainsi le montant versé en monnaie n'était pas forcément proportionnel au nombre d'hectares acquis. Une partie de cet argent pouvait également servir à rémunérer les hommes du clan autochtone qui effectuait le « layonnage ». Ce « layonnage » consistait à défricher une bande de forêt, ou layon, tout autour de la parcelle acquise pour en fixer les limites.

*...Moi, le monsieur qui m'a accueilli à côté de lui m'a dit « ça c'est chez moi tu n'as qu'à t'installer et avancer dans la forêt comme tu veux ». Il fallait juste donner la boisson pour toute la grande famille, les porcs et un cadeau de 10.000 FCFA. J'ai pris comme ça plus de 10 hectares, car à l'époque il n'y avait personne ici...*

*(Un planteur dans la zone de Talba)*

Ces pratiques de dons et de contre-dons (Mauss, 1973; Dupuy, 2008), qui se rencontrent encore aujourd'hui dans quelques rares zones reculées et peu peuplées de la zone de Talba, ont été progressivement complétées par le versement d'un montant en monnaie qui vient s'ajouter aux « cadeaux » initialement offerts. La valeur qui est versée en monnaie est alors généralement proportionnelle aux surfaces acquises. Le prix et les cadeaux donnés par M.E.J.A, 63 ans, planteur dans la zone de Talba, donnent un exemple du coût de ce genre de transaction.

*En 1982, nous sommes venus à trois pour la terre de deux donateurs. On a donné pour les 30 hectares de terres :*

- *120 bières en six casiers*
- *60 litres de vin rouge*
- *60 litres de vin de palme*
- *1 carton de poisson frais de l'eau salée (= poissons de mer)*
- *3 cartons de 12 bouteilles de diamant or (= huile de palme industrielle)*
- *60 litres d'huile de palme artisanale*
- *1.500.000 FCFA (50.000 FCFA/ha)*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

Bien que la partie financière du paiement prenne aujourd'hui une importance de plus en plus centrale dans l'échange, les cadeaux accompagnent toujours le paiement en monnaie.

*J'ai acquis plus de 50 ha dans le Mbam et Kim, vers Ngoro, chez les Baboutés. La règle c'est que l'hectare est à 50.000 FCFA, plus les petits cadeaux, qui sont toujours obligatoires (le vin, la nourriture,...), car c'est un symbole d'intégration.*

*(Un très grand planteur de la zone de Talba)*

L'achat d'une terre donne lieu généralement à la signature devant témoins d'un certificat de vente, qui est authentifié par l'autorité coutumière (chefferie) du territoire où se trouve la parcelle achetée (voir planche photographique n°19). L'enregistrement auprès des services de l'Etat (obtention d'un titre foncier) ou le bornage de la parcelle sont des procédures beaucoup plus longues et coûteuses qui sont rarement réalisées par les acheteurs.

Planche photographique 19 : Certificat de vente d'une parcelle située à Mont-Tama, zone de Talba.  
(Recto du certificat de vente)

Mt-tama. 13. 01. 2010

Certificat de vente d'une parcelle de terrain.

passé gré à gré entre Youmaoussa Abdou  
né en 1975 au Maya-Banga, fils de Abdou Gri et de  
Maira, professionnel berger, adresse Malarba,  
CNI n° 1007763 délivrée le 01/03/2001 à Tibati.  
(propriétaire d'un lopin de terrain au lieu dit Mt-tama I)  
et Mindang Jean Paul (acheteur) né le 05/11/1972 à  
Talba, fils de Mindang Ndjah et de Ndjamba, professionnel  
religieux, adresse Talba, CNI n° 107322355 délivrée à  
Mbangassina, pour la vente d'un lopin de terrain  
dont les résolutions de vente constituées en articles sti-  
pulent ainsi qu'il suit.

art 1: le terrain est situé à Mt-tama I ressort  
territorial de Mbangassina.

art 2: le terrain est d'une superficie de quatre  
hectars dont deux mis en valeur et deux en forêt  
vierge.

art 3: les riverains de ce terrain;

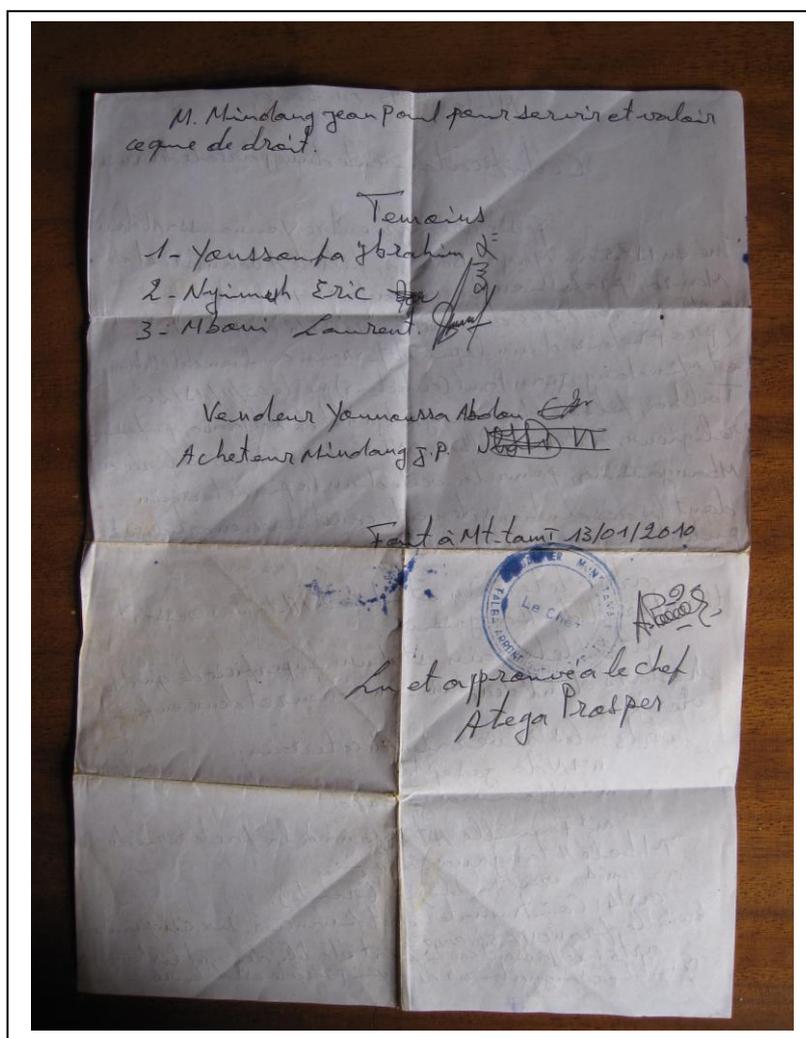
n°1 Nda Joseph  
n°2 Ngouma Jérémy  
n°3 Famille Atangana à la factorerie de  
Mbelé Atangana Jacques.

n°4: voie publique (route).

art 4: Caution matériel et financier: Six cinquante  
mille francs (650.000 F)

art 5: le présent certificat établi devant les témoins  
constitués signataires de ce qui précède est délivré à

Planche photographique n°19 suite : verso du certificat de vente.



On assiste dans la zone de Talba à **une double évolution des prix de la terre.**

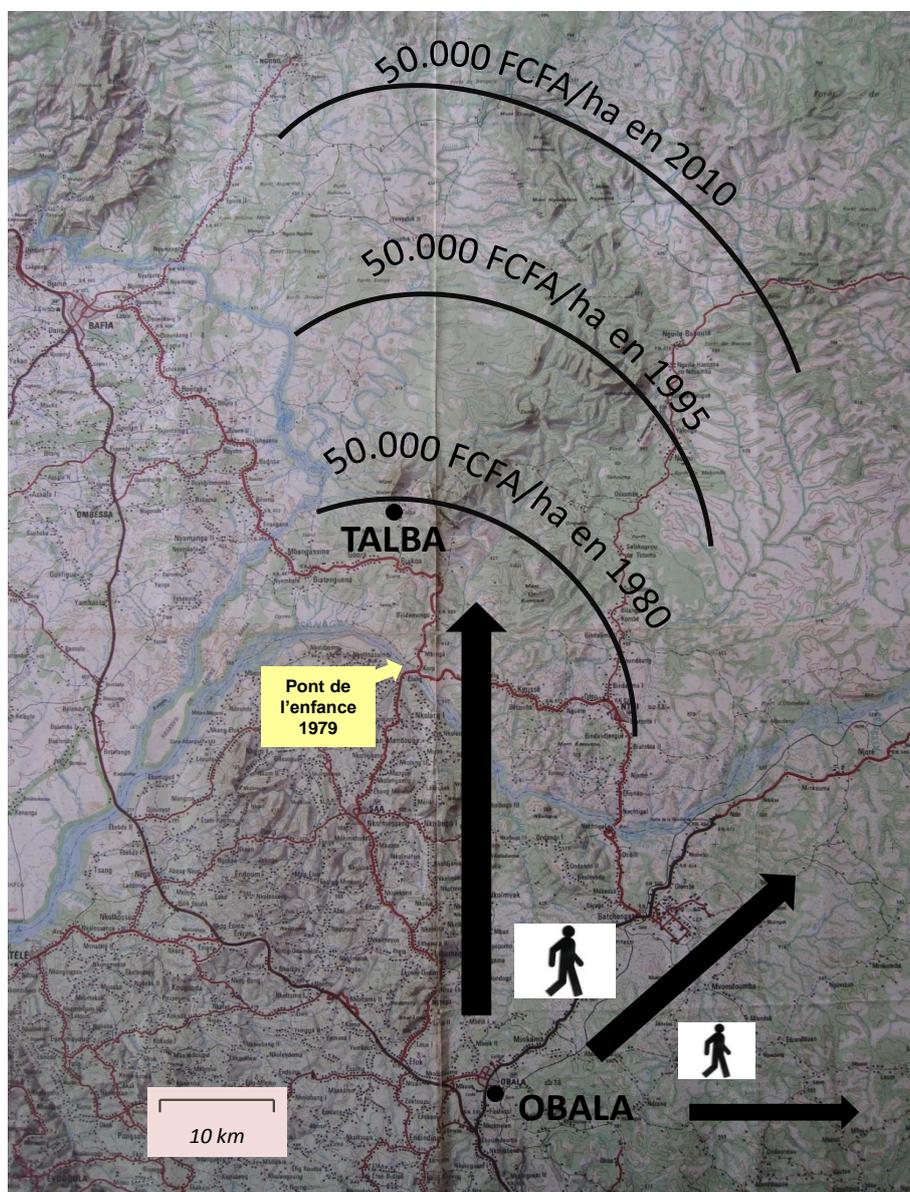
Dans les environs proches de la ville de Talba la saturation progressive de l'espace a entraîné une augmentation des prix de la terre. Le tableau n°18 indique les évolutions des prix d'un hectare de forêt en FCFA (1 euro = 655 FCFA).

Tableau 18 : Prix d'un hectare de forêt dans la zone de Talba, en FCFA.

Année	1965	1980	1995	2010
Prix d'un hectare de forêt	7500	50 000	100 000	300 000

La seconde évolution se traduit par un maintien d'un prix de la terre à 50.000 FCFA/ha au cours du temps, mais il faut aller toujours plus au Nord pour pouvoir acheter de la terre à ce prix. Cette deuxième évolution conduit au déplacement progressif du marché foncier vers le Nord de la zone de Talba au fur et à mesure que les zones les plus au Sud sont progressivement occupées par de nouvelles plantations. La figure n°35 présente ce mouvement du marché foncier vers le Nord. En trente ans (1980-2010), le front pionnier a avancé d'environ une quarantaine de kilomètres (1,33 km/an) et consommé la majorité de la langue forestière de Talba, située au Nord de la Sanaga.

Figure 35 : Mouvement du marché foncier vers le Nord de la zone de Talba.



Source du fond de carte : CGN 1978

On assiste donc dans la zone de Talba à une marchandisation de la terre et au développement d'un marché foncier très dynamique. Cependant deux remarques doivent être faites sur les caractéristiques de ce marché foncier.

La première remarque se rapporte à ce qui fait l'objet de la transaction. L'emploi du terme « acheter » de la forêt ou de la terre, ou du terme « nouveau propriétaire » qui désigne l'acquéreur, laisse croire que l'objet de la transaction est bien l'acquisition d'un droit de propriété sur la terre achetée. En fait, l'analyse des pratiques autour de la possession de la terre et des litiges fonciers dans la zone de Talba montrent que la situation n'est pas si simple. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné au chapitre 2.3.6.2, l'ordonnance du 6 juillet 1974 a confirmé le fait que la majorité du territoire camerounais, hormis les parcelles privées officiellement immatriculées, relève du domaine national ou d'Etat (Tchapmegni, 2007, 2008). Cette règle générale, qui confère à l'Etat le statut d'administrateur ou de propriétaire de la grande majorité des terres en milieu rural, se superpose dans les faits au droit coutumier. Ce droit coutumier est basé sur la règle du premier occupant, ou droit « de la hache » (Weber, 1977), qui confère la « propriété » d'une terre à celui qui l'a défrichée et mise en valeur le premier

Une façon de « concilier » le droit étatique et le droit coutumier est d'indiquer que si l'Etat est en effet le seul propriétaire légitime de la terre, les autorités coutumières et les familles « maîtres des terres » en ont la gestion. Comme l'indique l'ordonnance du 6 juillet 1974 qui insistait sur les prérogatives de l'Etat : « *toutefois les collectivités coutumières continuent d'occuper ou d'exploiter les terres qu'elles avaient jusque là* » (Weber, 1977). Ainsi ce que vend un propriétaire coutumier à un migrant n'est pas la propriété de la terre elle-même mais le droit de la mettre en valeur. Le nouveau « propriétaire » peut en particulier la mettre en valeur de façon durable à travers l'implantation d'une culture pérenne comme le cacao qu'il sera en droit de transférer à ses descendants. C'est la mise en place d'une culture pérenne, telle que le cacao, qui marquera réellement « l'appropriation » de la terre et la possibilité de la transférer à la génération suivante.

Si la terre « achetée » reste longtemps non mise en valeur, ou si la plantation est abandonnée, il n'est pas rare que celle-ci soit envahie par un voisin peu scrupuleux ou revendue à un nouvel acquéreur par le propriétaire originel. Ces pratiques d'invasion ou de revente des terres ou plantations « abandonnées » qui peuvent paraître au premier abord choquantes, sont en fait en accord avec l'idée d'extinction progressive du droit de mise en valeur lorsqu'il n'est pas utilisé. Cette pratique permet de limiter la spéculation foncière et de « donner la terre à celui qui la travaille ». Elle est cependant à l'origine de nombreux conflits fonciers. Ces derniers sont également liés à l'absence de cadastre et d'actes de propriété officiels.

Ces conflits se traduisent souvent par des violents affrontements verbaux, voire physiques, aux poings ou à l'arme blanche (machette). Dans certains cas, chaque belligérant mobilise ses alliés pour faire nombre et intimider la partie adverse.

Ces conflits sont également à l'origine de nombreuses affaires judiciaires et dépôts de plainte.

*L'hectare et demi qui me reste, un gars de la Lékié, un venant (= un allochtone venu planter le cacao à Talba), a essayé de m'arracher ça en disant que c'était pour lui. Nous sommes allés au tribunal deux fois et j'ai gagné. Mais après il a porté plainte (en disant) que j'avais mis les remèdes dans son champs car son enfant est tombé malade et a failli mourir. Je suis parti 4 mois en prison, puis ils m'ont relâché. Je devais payer 300.000 FCFA, mais quand j'ai voulu, le gars a refusé. Il ne veut que les problèmes...*

*(Un planteur allochtone de la zone de Talba)*

Il apparaît dans les entretiens que le résultat du jugement dépend en grande partie du niveau de capital social, institutionnel, et bien souvent financier, dont dispose chacune des parties adverses :

*...J'ai eu un problème de litige foncier avec un sous-préfet qui a voulu m'arracher les 6 ha. J'ai fait du tribunal pendant 8 ans. Il y a eu beaucoup de descentes et de renvois. J'ai fait 14 jours de prison car j'ai été jugé par défaut, car je ne m'étais pas présenté au tribunal, car l'huissier avait comploté avec le sous-préfet pour ne pas m'apporter la citation à comparaître. J'ai fait donc appel pour changer de tribunal après avoir fait 14 jours de prison car le président du tribunal m'avait dit qu'il ne pouvait donner tort au sous-préfet car son père était le tuteur du sous-préfet. J'avais fait une fiche pour comptabiliser les frais de justice : 3,5 millions de FCFA en huit ans ! Tout mon argent du cacao partait là bas et je prêtais (j'empruntais) même l'argent aux voisins et aux frères de Talba. Ici sur les 400 familles que nous sommes, 85% ont des questions de terrain à discuter, et 50 familles sont allées comme moi à la justice au niveau du département.*

*Ici les gens disent qu'il faut attaquer quand l'autre "est à sec", quand vous combattez quelqu'un, suivez le jusqu'au caleçon !...*

*(Un planteur dans la zone de Talba)*

*En 1999, Il y a eu un grand transporteur-commerçant, (nous l'appellerons monsieur X.), qui s'approprie tout le bord de la route, dont ma parcelle, que le propriétaire lui a donné à nouveau (vendue à nouveau). Moi je ne pouvais partir la bas (sur son terrain) que le week-end avec deux ouvriers, alors que monsieur X. avait de gros moyens et il payait dix ouvriers : ya pas match entre lui et moi ! Je ne pouvais pas le freiner, il plantait trop vite !*

*J'ai saisi le préfet, et c'est finalement le sous-préfet qui m'a appelé. Il m'a dit que j'avais raison, mais que Monsieur X. marchait tout le temps avec de l'argent et qu'il boxait trop !, Il fallait trouver une solution ! Il m'a dit aussi : par ailleurs, si tu insistes et que l'on met le propriétaire local (= celui qui a vendu deux fois la terre) en prison, il y aura encore des frères qui vont te causer des torts. Mais en fait celui qui suivait le dossier était le cousin de monsieur X., et il faisait tout pour aider monsieur X.*

*Mais un gouverneur me connaissait personnellement depuis que j'avais servi à Mbalmayo où il était, puis après c'est lui qui est devenu notre préfet. J'ai eu son appui et monsieur X. a dû me rembourser un million de FCFA pour le préjudice qu'il m'avait causé et le propriétaire local a dû accepter de me montrer un autre terrain un peu plus loin.*

*(Un très grand planteur de la zone de Talba)*

Ces conflits fonciers ne se gèrent pas seulement en mobilisant les instances juridiques et politiques. Lorsque celles-ci sont inopérantes ou lorsque le planteur n'a pas l'habitude ou n'a pas des d'entrées privilégiées dans ces sphères du pouvoir, les pouvoirs occultes de la sorcellerie sont aussi fréquemment convoqués. Ceux-ci sont craints par la plupart des personnes interviewées.

*La femme Eton me disputait 0,5 ha et j'ai dû abandonner par peur de la sorcellerie car on peut retrouver des lames ou des paquets de tissus dans ton ventre. Le chef Akoumba lui il est bien, il exclut ceux que l'on trouve avec les gri-gri sur eux. Mais les gens font ça loin et ils viennent la nuit pour enterrer les ossements là où tu vas passer.*

*(Un jeune planteur de la zone de Talba).*

*Le 22 mai 1990, la maladie commence, c'était la sorcellerie, car ils avaient envouté ma plantation, mais je n'ai rien vu. C'est juste que j'ai mis mon pied dans un trou avec des os humains et c'est ça qui m'a pris. Quand j'ai voulu lever mes pieds, j'ai senti toute ma jambe qui me lançait (j'ai senti des élancements dans ma jambe), du bas jusqu'au dos. De 1990 à 1993 je suis resté couché et j'ai beaucoup cherché les guérisseurs. Je les ai cherchés à Bamenda et à la frontière Cameroun-Niger où il y a des soigneurs. C'est un guérisseur de là-bas qui m'a soigné et je ne tenais plus le bâton (la canne qu'il utilisait alors pour marcher). En 1993 je reviens au village de mon père (village d'Elang à coté de Saa). Je voulais même vendre ici (village d'Endiguili I dans la zone de Talba), mais ma mère avait refusé car elle a dit que celui qui ma fait ça « Dieu va le répondre un jour ». Et puis comme fils aîné, elle voulait que je reste pas trop loin d'elle.*

*(Un vieux planteur de la zone de Talba)*

Le planteur est donc inséré dans un territoire où les conflits fonciers vont mobiliser de multiples formes de pouvoir (force physique, justice, ressources financières, relations hauts placées, sorcellerie,...) qu'il va devoir savoir gérer si il veut « durer ».

La durabilité de la possession foncière est enfin liée à la capacité du nouveau propriétaire de s'insérer, voire de s'intégrer, dans le milieu social d'accueil :

*...Ici on accepte tous le monde, mais il faut savoir se comporter. Si tu viens avec ton argent et que les gens te voient monter et descendre avec ton 4x4 et que tu ne fais rien pour eux, ce n'est pas bon. Si tu es un grand, il faut faire comme celui qu'on a ici au village. Lui il a fait la piste, et si ce n'était pas lui, on serait encore à pied, à porter nos sacs sur la tête...*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

La deuxième remarque sur ce marché du foncier se rapporte au mode d'entrée en contact des deux partenaires de la transaction.

Dans un marché transparent, tel que défini par la théorie économique, toute l'information disponible est accessible par l'ensemble des acteurs. Les entretiens réalisés montrent que le marché foncier de Talba ne fonctionne pas de cette façon. Si l'information sur les zones d'expansion possibles et le prix de la forêt circulent effectivement dans différentes sphères socio-économiques incluant les autochtones et des allochtones, la rencontre des deux partenaires de la transaction se fait rarement par annonce publique ou par simple rencontre.

Cette rencontre suit en fait les réseaux sociaux préexistants à la réalisation de la transaction. Les planteurs interviewés expliquent ainsi qu'ils sont venus à Talba avec un frère, un cousin, un ami, un collègue de bureau qui connaissait quelqu'un qui avait de la terre ou à qui on avait dit qu'il y avait de la terre à vendre. C'est cet intermédiaire qui va présenter l'acheteur potentiel au vendeur ou à l'intermédiaire local. C'est lui qui va attester de la bonne moralité de l'acheteur et de la légitimité du propriétaire coutumier. La confiance, dans ces transactions rarement encadrées par des relevés et des bornages cadastraux ou des actes notariés, est primordiale. La recherche d'une terre est donc d'abord la mobilisation d'un capital social et institutionnel capable de sécuriser la transaction et de garantir, autant que faire se peut, la durabilité de la possession.

Ces différentes observations montrent que le paiement d'une somme pour « l'achat d'un terrain » ne confère pas systématiquement à l'acheteur une propriété sécurisée et définitive sur sa terre ou même sur sa cacaoyère. Si l'acquisition de terres fait intervenir du capital financier et favorise ceux qui en détiennent des quantités importantes, il faut également remarquer que « l'argent seul ne peut pas tout » et que les planteurs petits ou grands se doivent également de mobiliser leurs capitaux sociaux et institutionnels pour acquérir de la terre et surtout pour la conserver le plus longtemps possible.

On assiste donc dans la zone de Talba à une marchandisation de la ressource foncière, mais le développement des pratiques marchandes n'a pas totalement occulté la valeur et l'importance du capital social. On retrouve là les imbrications entre l'économique et le social déjà soulignées par Polanyi et Granovter (Granovetter, 1973; Polanyi, 1983).

### 3.2.2 De la force de travail familiale à la main d'œuvre payée.

Cette évolution vers une marchandisation de la terre se retrouve également dans l'accès à la force de travail.

#### ➤ Jusqu'en 1950 la main d'œuvre est essentiellement familiale.

Avant la période coloniale, et durant la première moitié du vingtième siècle, les personnes interrogées indiquent que la main d'œuvre était essentiellement familiale. Dans le cadre de la famille c'était le chef de famille qui était en mesure de mobiliser la force de travail de sa ou de ses épouses, et de ses enfants. Cette réalité explique qu' « à l'époque les hommes pratiquaient la polygamie pour avoir beaucoup de femmes pour nettoyer le cacao » (Z.F.R., 64 ans planteur dans la zone de Talba). Dans l'organisation du travail, les hommes défrichaient la forêt pour permettre aux femmes d'installer leurs cultures vivrières, puis « ils jetaient des graines de cacao » et il revenait à leurs épouses de prendre en charge le contrôle des mauvaises herbes. Avant la généralisation de la scolarité, les enfants participaient également aux travaux agricoles. Lorsque les écoles se développèrent dans les zones rurales, les enfants continuèrent longtemps à participer aux travaux champêtres durant les périodes de congés. A l'époque où la disponibilité en terre était importante, la taille de la famille, et donc de la force de travail mobilisable, déterminait en grande partie l'étendue des plantations cacaoyères. Ces indications confirment donc les observations faites par Binet (Binet, 1956) et Weber (1974) sur l'organisation du travail en pays Béti, et celles plus générales faites pour l'agriculture familiale par Chayanov (1966) .

L'accès à la force de travail au niveau de la famille était donc lié au statut de chaque individu dans le groupe familial. En ce qui concerne l'accumulation en plantation cacaoyère, le statut de « chef de famille », permettait à ce dernier de mobiliser à son profit une part de la force de travail de ses épouses et de ses enfants. La mobilisation de la force de travail était donc fonction du capital social dont disposait l'individu.

Le code de l'indigénat, et la possibilité qu'il donnait aux chefferies de mobiliser gratuitement la force de travail de leurs sujets, constituait la seconde forme d'accès à de la main d'œuvre. Ici encore, ce n'était pas la mobilisation du capital financier qui donnait accès à cette main d'œuvre mais la mobilisation du capital institutionnel, puisque le pouvoir colonial et la chefferie représentaient les institutions détentrices du pouvoir à cette époque.

Les entretiens réalisés dans la zone d'Obala montrent que, contrairement aux régions littorales ou du Sud Ouest Cameroun, les grandes plantations coloniales n'ont eu ici qu'un développement limité. Si quelques plantations tenues par des « blancs » se sont établies dans la zone d'Obala et ont embauché des ouvriers agricoles, cette forme de travail est restée marginale. Ces quelques plantations disparaîtront d'ailleurs peu après l'indépendance. Elles seront « récupérées » ou rachetées par des camerounais.

Le développement des formes non-familiales de la main d'œuvre se fera progressivement à partir des années 1950.

➤ **Après 1950 les formes de main d'œuvre se diversifient**

Les 82 entretiens réalisés auprès des planteurs des zones d'Obala et de Talba montrent que l'on est aujourd'hui en présence de diverses formes de main d'œuvre dont l'importance relative dépend des zones considérées et des types de planteurs.

Nous allons examiner les différences au niveau des types de main d'œuvre utilisés entre nos deux zones d'étude, Obala et Talba. Nous analyserons également les différences au niveau des types de main d'œuvre utilisés entre les divers types de planteurs : petits, moyens, grands et très grands.

➤ **Un important développement de la main d'œuvre non familiale.**

Le tableau n°19 résume l'importance relative de la main d'œuvre familiale et non-familiale en pourcentage de la surface cacaoyère de chacune de nos deux zones d'étude. Les calculs effectués pour parvenir à ces résultats à partir des réponses des 82 planteurs interrogés sont présentés à l'annexe n°12.

*Tableau 19 : Importance relative de la main d'œuvre familiale et non-familiale en pourcentage des surfaces cacaoyères de la zone d'Obala et de celle de Talba.*

	Main d'œuvre familiale	Main d'œuvre non familiale (salariés agricoles et métayers)
Obala	71%	29%
Talba	29%	71%

Le développement du salariat agricole **dans la zone d'Obala** est relativement récent et reste minoritaire. Quasiment inexistant chez la première génération des planteurs de cette zone, qui ont vécu entre les années 1910-1960, le salariat commence à se développer timidement à partir des années 60. Les personnes interrogées indiquent que ces trois à quatre dernières décennies on vu un accroissement de la participation de la main d'œuvre salariée pour l'entretien des plantations, mais que la main d'œuvre familiale reste largement dominante. Les entretiens réalisés auprès des 36 ménages agricoles de la zone d'Obala indiquent en effet que 71% des surfaces cacaoyères de cette zone sont aujourd'hui entretenus par de la main d'œuvre familiale, et que 29% le sont par de la main d'œuvre salariée ou, plus rarement, par des métayers. Cette augmentation du recours à de la main d'œuvre salariée dans la zone d'Obala est liée à la monétarisation des échanges. Les différents membres de la famille du planteur (femmes, enfants) ne vont plus travailler autant qu'avant dans la cacaoyère familiale. Les femmes et les enfants ont progressivement développé leurs propres activités rémunérées (vivrier ou maraîchage marchand, moto-taxi...). Ils n'entendent plus consacrer l'essentiel de leur force de travail à une activité dont la plus value créée leur échappe en grande partie. Cette augmentation du recours à la main d'œuvre salariée est également due à la multiplication des trajectoires professionnelles mêlant activités agricoles et non agricoles. Ces trajectoires conduisent, comme nous l'avons vu, de nombreux planteurs à développer des parcours de vie faisant alterner périodes en ville et périodes au village. Cette mobilité professionnelle conduit de nombreux propriétaires de plantations cacaoyères travaillant en ville à faire entretenir leurs plantations par des ouvriers agricoles ou plus rarement des métayers. Elle est enfin liée au vieillissement des planteurs dont les forces physiques déclinent et à l'apparition de quelques grands et très grands planteurs souvent d'origine urbaine (les « élites »).

Le développement du salariat agricole **dans la zone de Talba** est beaucoup plus important que pour celle d'Obala. Cette zone, dont la dynamique de plantation est plus récente, est emblématique de la forte croissance du recours à de la main d'œuvre salariée qui se manifeste depuis les années 1970. Les entretiens réalisés auprès des 46 ménages interviewés montrent que 71% des surfaces cacaoyères de la zone de Talba ont été plantées et sont entretenues actuellement par de la main d'œuvre salariée. Seuls 29% des surfaces cacaoyères le sont par de la main d'œuvre familiale. Cette importance de la main d'œuvre salariée est en grande partie liée à l'importance des surfaces possédées par planteur. Dans la zone de Talba 75% des surfaces cacaoyères sont en effet d'une taille supérieure à 6ha par planteur.

Le seuil de 5 à 6 ha est considéré par les personnes interviewées, qu'elles soient d'Obala ou de Talba, comme la surface maximale qui peut être correctement entretenue par un planteur et sa famille. Au-delà de ce seuil, le recours à de la main d'œuvre salariée est nécessaire.

Au-delà de cette remarque d'ordre général, les données recueillies permettent de préciser les différents types de main d'œuvre que mobilisent les différents types de planteurs d'Obala et de Talba.

➤ **Les diverses formes de main d'œuvre utilisées par les divers types de planteurs.**

Comme le montrent les tableaux n°20 et n°21, l'importance du recours à des formes non familiales de main d'œuvre dépend du type de planteur considéré. Plus la surface possédée est importante plus la part de la main d'œuvre non familiale est prépondérante.

*Tableau 20 : Importance relative de la main d'œuvre familiale et non-familiale pour chaque type de planteurs, pour la zone d'Obala.*

Types de planteurs de cacao	Formes de main d'œuvre	
	Familiales	Non familiales (salariés agricoles, ...)
Petits	85%	15%
Moyens	77%	23%
Grands	23%	77%
Très grands	0%	100%

*Tableau 21 : Importance relative de la main d'œuvre familiale et non-familiale pour chaque type de planteurs, pour la zone de Talba.*

Types de planteurs de cacao	Formes de main d'œuvre	
	Familiales	Non familiales (salariés agricoles, ...)
Petits	100%	0%
Moyens	51%	49%
Grands	29%	71%
Très grands	0%	100%

Ces tableaux montrent que pour les **petits planteurs** (0,1 à 2ha) la main d'œuvre familiale est dominante (85% pour Obala et 100% pour Talba). A Obala certains petits planteurs sont âgés ou bénéficient de revenus non agricoles qui leur permettent d'embaucher de la main d'œuvre extérieure. C'est ce qui explique que 15% de la main d'œuvre utilisée par les petits planteurs d'Obala soit non familiale. A Talba ces petits planteurs sont surtout des jeunes qui démarrent dans la cacaoculture et qui n'ont guère les moyens de rémunérer de la main d'œuvre. Ils ne peuvent compter que sur leur propre force de travail ou sur l'entraide entre jeunes. La totalité de la main d'œuvre utilisée par ces petits planteurs de Talba est donc de type familial.

Pour les **planteurs moyens** dont la surface cacaoyère est comprise entre 2 et 6 ha, ces deux tableaux montrent que bien que la main d'œuvre familiale soit majoritaire, la main d'œuvre non familiale est importante puisqu'elle concerne pour Obala et Talba respectivement 23% et 49% de la main d'œuvre utilisée par ce type de planteurs. Cela s'explique par le fait que plusieurs de ces planteurs moyens bénéficient de revenus non agricoles, que certains d'entre eux sont âgés, et qu'ils peuvent donc faire appel à de la main d'œuvre extérieure à la famille.

En ce qui concerne les **grands planteurs** (6 à 30 ha), les deux tableaux précédents montrent qu'environ les trois quarts de la main d'œuvre qu'ils utilisent est non familiale (77% pour Obala et 71% pour Talba). Si l'on analyse plus précisément les données des enquêtes réalisées sur Obala et Talba, il apparaît qu'à partir de 12 ha de cacao, soit le double de la surface maximale cultivable par une famille indiquée par les personnes ressource, 100% des planteurs interrogés indiquent que la main d'œuvre extérieure est dominante. Même pour les grands planteurs qui disposent de surfaces de cacao comprises entre 6 et 12 ha, les entretiens réalisés montrent que plus de la moitié (56%) des exploitants de nos deux zones d'étude indiquent que la main d'œuvre salariée est dominante dans leur exploitation. Cette situation est liée au fait qu'à partir de 6 ha le niveau des revenus fournis par le cacao permet de rémunérer de la main d'œuvre extérieure et de s'affranchir en grande partie de la pénibilité du travail agricole. Cette stratégie est en particulier utilisée par des exploitants âgés, dont les forces physiques déclinent, et qui considèrent avoir accompli l'essentiel de leur parcours d'accumulation en surfaces cacaoyères.

Chez les **très grands planteurs** la totalité de main d'œuvre est non familiale.

Ces différentes données indiquent que pour la grande majorité des planteurs appartenant à la classe des « grands » et « très grands planteurs » la main d'œuvre extérieure utilisée dans les plantations est plus importante que la main d'œuvre familiale.

➤ **Une grande diversité des formes de main d'œuvre.**

Au-delà de la classification générale en main d'œuvre « familiale » et main d'œuvre « non-familiale », les entretiens réalisés auprès des 82 planteurs des zones d'Obala et de Talba permettent de décrire plus précisément la diversité des formes de main d'œuvre, et leur importance relative en pourcentage des surfaces cacaoyères de ces deux zones. Compte tenu de la complexité des différentes formes de travail utilisées par un même planteur sur ses différentes parcelles, il faut prendre ces pourcentages comme des ordres de grandeur de l'importance relative des différentes formes de travail pour les zones d'Obala et de Talba. Le tableau n°22 présente ces données.

*Tableau 22 : Importance relative des différents types de main d'œuvre en % des surfaces cacaoyères pour Obala et Talba.*

	<b>Obala</b>	<b>Talba</b>
<b>Main d'œuvre familiale ou des proches</b> (liens sociaux)		
Main d'œuvre familiale	67%	25%
Entraide entre voisins ou alliés	1%	3%
Parcelle tournante (cas de non division du patrimoine familial entre les héritiers)	2%	1%
<b>Sous-total</b>	<b>71%</b>	<b>29%</b>
<b>Main d'œuvre non familiale</b> (salariés ou métayers)		
A la tâche	24%	38%
Contrat de campagne	2%	14%
« Two party » (métayage)	3%	10%
Salarié au mois	1%	9%
<b>Sous-total</b>	<b>29%</b>	<b>71%</b>
Total général	100%	100%

Comme l'indique le tableau précédent, les personnes interviewées ont mentionné trois formes de **main d'œuvre familiale** ou des proches (parents éloignés, voisins, alliés, amis...) : l'utilisation directe de la main d'œuvre familiale, les pratiques d'entraide et celles liées à la gestion collective des plantations non divisées entre les héritiers (« parcelle tournante »). Ces trois formes recouvrent des formes de travail non marchandes.

La mobilisation de la main d'œuvre familiale par le chef de famille se fait généralement sans compensation monétaire. Cependant, il faut noter que la main d'œuvre familiale, bien que non rémunérée monétairement, implique dans certains cas des compensations en nature. Ainsi un petit frère ou un fils pourra travailler gratuitement dans la cacaoyère de son grand frère ou de son père et recevoir, avant la mort de ces derniers, une donation de foncier pour installer sa propre plantation. Dans ce cas, et même si cela n'est pas toujours formalisé et obligatoire, il y a échange de force de travail contre de la terre.

La pratique de l'entraide reste présente surtout chez les jeunes ou chez ceux qui n'ont pas les moyens financiers d'embaucher des salariés. Elle est souvent mobilisée pour les travaux « lourds » (défrichage de la forêt par exemple). Elle était également souvent mobilisée pour la récolte et l'écabossage, mais ces appuis se monnaient de plus en plus.

Le cas de la « parcelle tournante » fait référence aux situations où le patrimoine cacaoyer légué par le père n'a pas été divisé entre les différents héritiers. Cette parcelle sera travaillée à tour de rôle par les différents héritiers, qui en recevront chacun à leur tour les bénéfices. Cette gestion collective de la plantation répond souvent à un désir de ne pas morceler une plantation de surface déjà réduite.

**La main d'œuvre non familiale** peut prendre quatre modalités différentes.

La modalité la plus répandue est celle qui consiste à payer l'ouvrier agricole à la tâche. C'est celle qui a de plus en plus la faveur des planteurs car elle permet de conditionner le versement du paiement à la vérification effective de la surface travaillée. Cependant cette forme de rémunération est souvent liée à une forte mobilité de la main d'œuvre. De la même façon que les propriétaires cherchent à faire exécuter les travaux à un coût le plus bas possible, les ouvriers de leur côté cherchent à obtenir la rémunération la meilleure possible. Ainsi un ouvrier n'hésitera pas à quitter un « patron » même si la parcelle n'est pas achevée s'il trouve une meilleure occasion ailleurs. De même, un patron ne s'engagera pas toujours à prendre un ouvrier sur une année pleine, ou pendant plusieurs années de suite, s'il trouve moins cher. Cet ajustement perpétuel de l'offre et de la demande provoque une instabilité des travailleurs agricoles qui est dénoncé à la fois par les ouvriers agricoles (« *les patrons, ils te changent comme ils veulent !* ») et par leurs employeurs :

*Les gens (les ouvriers agricoles) m'ont laissé au carrefour (m'ont laissé tomber) en 2008. L'homme tâcheron (ouvrier agricole payé à la tâche) peut commencer un travail, mais il veut l'avance (une avance d'argent) et il boude, et il est comme une bordel (une prostituée), il part chez le voisin qui va lui proposer plus, comme une femme. Quand c'est dans les brousses (quand le cacao est envahi par les mauvaises herbes) on ne peut plus traiter et le cacao s'est vite gâté avec la pourriture brune.*

*(Administrateur d'une très grande plantation de la zone de Talba)*

Ces ouvriers agricoles proviennent de zones plus peuplées où la terre est devenue rare et où les revenus de l'agriculture ne permettent plus de faire vivre une famille. Ce sont essentiellement des migrants provenant de la province du Nord Ouest du Cameroun (zone de Bamenda) ou, plus rarement, du département de La Lékié. Certains des petits planteurs de la zone d'Obala nous ont en effet indiqué qu'ils allaient dans le Mbam et Kim pour travailler pour de grands planteurs.

Comme l'avaient observé Losch et al (1991), ces ouvriers sont souvent de jeunes hommes peu dotés en foncier cherchant dans le salariat le moyen de se constituer leur première épargne ou de compléter leurs faibles revenus agricoles.

Si la plupart des travaux agricoles peuvent leur être confiés, de nombreux planteurs utilisent ces tâcherons surtout pour les travaux agricoles qui demandent peu de compétences et dont l'employeur peut vérifier la bonne exécution. C'est en particulier le cas des travaux d'installation de la plantation cacaoyère (défrichage de la forêt, trouaison, plantation) et du désherbage des parcelles cacaoyères, qui constitue l'une de leurs activités principales. Les traitements phytosanitaires des cacaoyers, la taille des cacaoyers, le réglage de l'ombrage leur sont aussi confiés lorsque les surfaces sont trop importantes pour que le propriétaire puisse exécuter lui-même ces tâches ou lorsque celui-ci ne réside pas sur sa plantation.

Les coûts de ces travaux en FCFA par hectare sont présentés dans le tableau n°23. Ces coûts peuvent varier en fonction de l'équilibre entre la demande et l'offre de main d'œuvre, la localisation de l'exploitation, l'état de la parcelle et les talents de négociateurs des deux parties.

Tableau 23 : Coûts des différentes tâches en FCFA/ha.

	Coût minimum	Coût maximum	Coût moyen
Défrichage de la forêt	20.000 FCFA	40.000 FCFA	30.000 FCFA
Trouaison			25FCFA/trou soit 30.000 FCFA/ha pour 1200 pieds/ha
Désherbage	20.000 FCFA	30.000 FCFA	25.000 FCFA
Traitements phytosanitaires	10.000 FCFA	20.000 FCFA	15.000 FCFA

Les planteurs interrogés indiquent que le prix de la main d'œuvre en francs courants a augmenté depuis les années 1960. Le rythme de cette progression est présenté dans le tableau n°24. Ces données sur l'évolution du coût de la main d'œuvre corroborent et complètent celles indiquées par Losch et al (1991) pour la période 1983-1989.

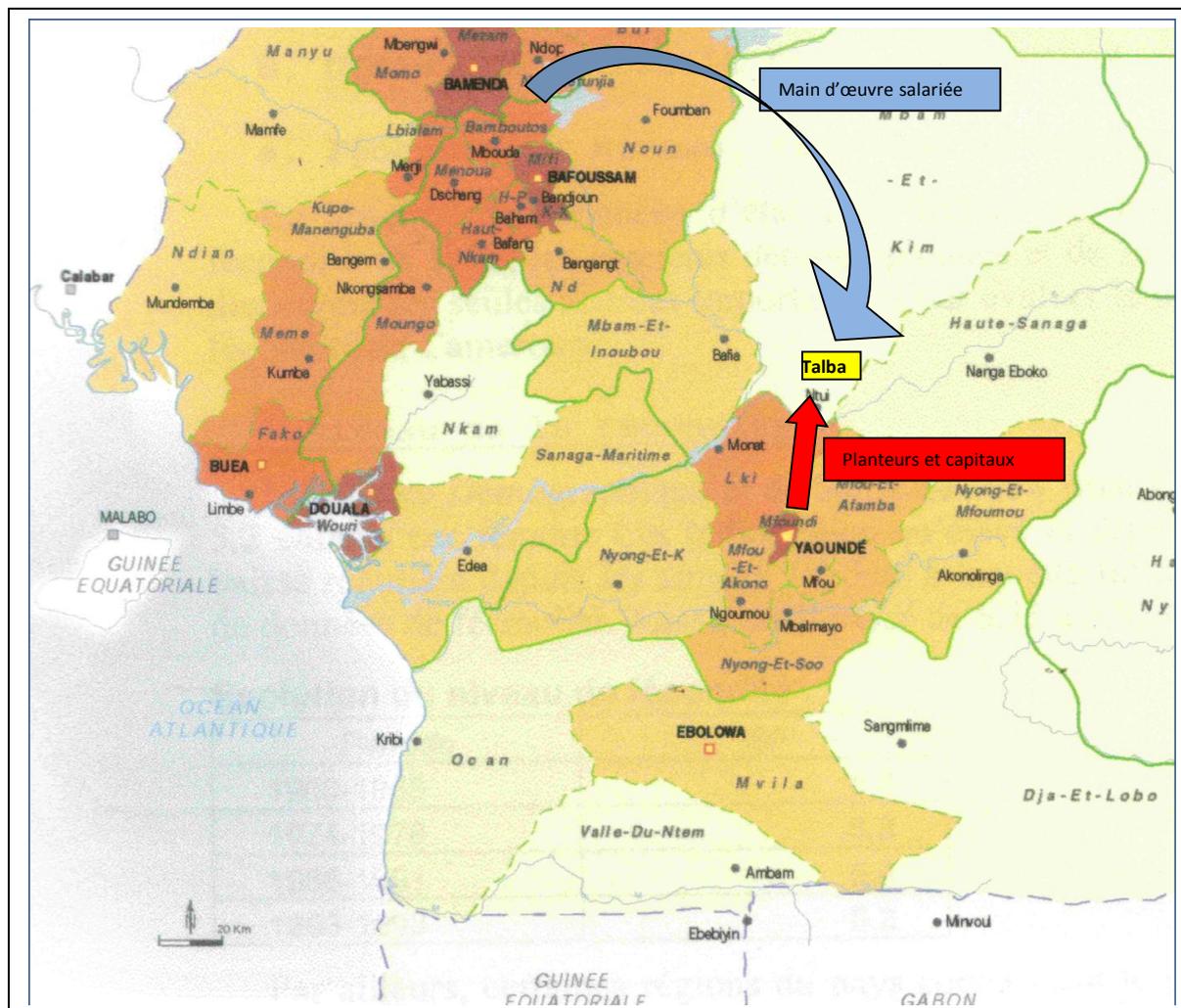
Tableau 24 : Evolution du coût de la main d'œuvre pour le désherbage en FCFA courants par hectare.

	1960-1970	1970-75	1975-1980	1980-1985	1985-1995	2010
Désherbage	5000	6000	8000	10 à 15.000	20.000	25.000

Dans la zone de Talba certains des planteurs interviewés qui y résident ont fait état d'une difficulté à trouver des ouvriers qualifiés et sérieux, et même parfois à trouver des ouvriers tout court. Une façon de se procurer des ouvriers à moindre coût et de sécuriser cette embauche est de recourir à la pratique « **du contrat** ». Cette pratique concerne essentiellement les ouvriers originaires de la zone de Bamenda (province du Nord-Ouest du Cameroun), les « Djang-Djang » originaires de la zone frontalière avec le Nigéria et dans une bien moindre mesure certains groupes de la Lékié. Ces ouvriers agricoles proviennent donc surtout de la zone anglophone très peuplée située autour de Bamenda où les emplois sont rares et les activités agricoles peu rémunératrices. Ils font chaque année plus de 200 km pour venir travailler dans les plantations de la zone de Talba.

Ainsi, l'afflux de planteurs et de capitaux dans la zone de Talba va attirer un flux de main d'œuvre salariée en provenance du Nord Ouest du Cameroun et en particulier de la zone de Bamenda (figure n°36).

Figure 36 : Migration des ouvriers agricoles en provenance du Nord Ouest (Bamenda).



Source : Fond de carte des densités de population en 1998 (MINPAT 1999)

Les Bamenda sont présents à Talba depuis l'ouverture de ce front pionnier dans les années 1980 et les Djang-Djang y seraient arrivés dans les années 2000. Le principe du contrat est l'existence d'un arrangement verbal entre l'employeur et un intermédiaire qui va recruter des ouvriers dans sa région d'origine et les faire venir à Talba. Ces ouvriers sont recrutés par cet intermédiaire à travers ses propres réseaux familiaux et sociaux. Ces ouvriers arrivent à Talba en mars, au début des travaux dans les cacaoyères, pour repartir fin décembre sitôt la « grande récolte » achevée, pour pouvoir passer les fêtes de fin d'année chez eux.

*Pour la main d'œuvre, je donne un contrat à un entrepreneur du Nord Ouest qui va aller chercher 8 gars chez lui. On se met d'accord, suivant la surface qu'il y a à travailler chez moi, pour un montant total. Lui il va s'arranger avec ses frères de Bamenda. Eux ils savent comment ils vont faire, l'entrepreneur calcule aussi sa part. Moi je ne m'occupe pas de ça.*

*Quand je suis prêt, je lui donne 100.000 FCFA pour qu'il aille chercher les huit gars au Nord-Ouest, et le reste au fur et à mesure de l'avancement des travaux.*

*(Un grand planteur de la zone de Talba).*

Comme l'avait déjà fait remarquer Losch (1991), le montant de ces contrats ramenés au kg de cacao produit est variable. Cet auteur indiquait qu'il variait à cette époque de 90 FCFA/kg à 170 FCFA/kg de cacao produit selon les capacités de négociation dans les rapports planteur-maçonnerie, les solutions techniques adoptées, et le poids relatif des formes de redistribution non marchandes. Les quatre planteurs que nous avons interrogés en 2010 à ce sujet indiquent des montants de contrat qui ramenés à l'hectare de plantation varient entre 80.000 FCFA/ha et 150.000 FCFA/ha selon les tâches demandées (désherbage, traitements phytosanitaires, récolte,...), et les capacités de négociation des deux parties. Pour des rendements de l'ordre de 500 kg/ha ces coûts sont donc de l'ordre de 160 à 300 FCFA/kg de cacao produit. Ils montrent donc que le montant en FCFA courant de ces contrats a presque doublé en une vingtaine d'années (1991-2010). Cependant, compte tenu de la dévaluation du FCFA en 1994 et de l'augmentation importante du coût de la vie, nous verrons au chapitre suivant que le coût réel de la main d'œuvre a en fait diminué.

Le nombre des ces ouvriers sous contrat qui viennent de façon temporaire travailler dans la zone de Talba ne fait pas l'objet d'un suivi statistique et n'est pas aisé à évaluer. Cependant si l'on considère qu'ils entretiennent 14% des surfaces cacaoyère de Talba, soit environ 5200 ha de cacaoyères ( $37.000 \text{ ha} \times 14\% = 5.180 \text{ ha}$ ), et qu'un ouvrier peut s'occuper de 5ha de plantation, on peut estimer ces ouvriers migrants sous-contrat à un millier d'individus.

La troisième forme de la « main payante » est celle du « **two party** » qui correspond à une appellation locale d'origine anglophone du métayage. Dans cette pratique, le propriétaire de la plantation en confie l'entretien à un tiers qui s'engage à lui reverser une partie de la récolte. Généralement les planteurs considèrent qu'un taux de 50% de la récolte pour le métayer et de 50% pour le propriétaire, qui apporte les intrants pour le contrôle des bio-

agresseurs, est correct. Ce pourcentage peut être plus élevé en faveur du propriétaire de la cacaoyère (60% pour le propriétaire et 40% pour le métayer) si les preneurs potentiels sont en nombre important et si la plantation est en bon état. Il peut au contraire être plus élevé pour le métayer (60% pour le métayer, 40% pour le patron) si la plantation est éloignée ou difficilement accessible ou si elle est en mauvais état. Certains des grands planteurs interrogés qui résident en ville, et qui ont une bonne capacité à trouver des ouvriers, indiquent que cette forme de travail serait en régression au profit du paiement à la tâche du fait d'une augmentation progressive de l'offre de main d'œuvre.

*De 1999 à 2008 le « two party » était nécessaire pour attirer les ouvriers dans la forêt. Maintenant (= 2010) les gens cherchent le travail plus qu'avant dans le cacao dans le Mbam et Kim et sont prêts à travailler à la tâche ou pour un salaire au mois. Au Cameroun il n'y a plus d'emploi stable. Les gens ont compris que l'on ne peut plus travailler dans l'administration.*

*(Un très grand planteur de la zone de Talba)*

La pratique de l'embauche de **salariés payés mensuellement** et résidant généralement sur la plantation se rencontre essentiellement dans les très grandes plantations (> à 30 ha) dont les propriétaires disposent d'une importante trésorerie et sont engagés dans une stratégie de fidélisation de la main d'œuvre. Ce système se rencontre également dans des plantations très excentrées où il faut loger et éventuellement nourrir la main d'œuvre pour l'attirer sur le site de la plantation et l'inciter à y rester sur la durée. La rémunération de cette main d'œuvre se situe entre 30.000 à 50.000 FCFA/mois et par individu selon le niveau de responsabilité (simple ouvrier, chef d'équipe, ou gérant de toute la plantation) et les avantages en nature dont ils bénéficient : logements, compléments alimentaires payés par l'employeur, droits de prélèvement des cultures vivrières présentes dans la cacaoyère, ... Si l'on compte 24 jours travaillés par mois, la rémunération par jour travaillé varie de 1250 à 2083 FCFA/jour. Ce montant est cohérent avec la rémunération d'une journée de travail qui, selon les planteurs et les ouvriers agricoles interrogés durant nos entretiens, varie actuellement dans la province du Centre Cameroun entre 1500 et 2500 FCFA.

Ici encore, les réseaux sociaux vont jouer pour choisir et fidéliser cette main d'œuvre rémunérée mensuellement. Par exemple l'un des grands planteurs interrogé dans nos entretiens et originaire du Nord Cameroun « a fait venir ses frères » pour constituer ses équipes d'ouvriers agricoles. Les liens qui unissent ce « patron » à ses ouvriers ne sont donc pas uniquement marchands mais également sociaux et culturels. Ils constituent, patron et

ouvriers confondus, une enclave « de gens du Nord » dans une zone majoritairement peuplée par des familles appartenant aux ethnies du Centre Cameroun.

Cependant cette stratégie de fidélisation ne marche pas toujours et certains très grands propriétaires reviennent rapidement à un paiement à la tâche :

*Je les payais au début au mois, mais on s'est fait rouler, car les gars allaient travailler ailleurs comme ils savaient que la ration était assurée, et on s'est fait rouler. Maintenant on est à la tâche.*

*Ce n'est que la première année que j'ai fait au mois.*

*(Un très grand planteur de la zone de Talba)*

Ces différents résultats confirment les observations faites par Nsangou (1981) et par Losch et al (1991) qui soulignaient l'augmentation du recours à de la main d'œuvre extérieure à la famille dans la zone de Talba. Nsangou dans une enquête menée en 1979 dans le secteur de Goura-Talba indiquait que les quatre formes de travail non familial était celui des Bamenda sous contrat, des ouvriers payés au mois recrutés par les élites, des jeunes planteurs migrants complétant leurs revenus par des contrats et enfin des formes de métayage. Losch et al, suite aux enquêtes réalisées dans le secteur de Tématé-Mont-Tama situé au Nord de Talba, indiquaient de leur côté, que la moitié des planteurs interviewés utilisaient des contractuels payés à la tâche, et qu'ils avaient également observé des contrats de campagne forfaitaires, mais qu'ils n'avaient observé aucune forme de métayage. Losch et al ne mentionnent pas non plus les salariés payés mensuellement.

Nos travaux confirment l'existence des quatre types de main d'œuvre extérieure mentionnés par Nsangou (à la tâche, sous contrat, métayage et salarié au mois) et précisent l'importance relative de chacune de ces quatre modalités. Le métayage, ou « two party », apparaît à travers nos résultats, peu important. Il ne concerne que 10% des surfaces cacaoyères de la zone de Talba (voir tableau n°22). Il est utilisé par seulement 8 des 46 planteurs que nous avons interrogés dans cette zone, soit 17% des planteurs de notre échantillon. Il serait donc moins fréquent que dans le Sud Ouest du Cameroun où Losch montrait en 1991 que 11 planteurs sur les 37 propriétaires de plantation interrogés, soit 30% de son échantillon, utilisaient le « two-party system » (Losch et al., 1991). Dans la zone de Talba, l'ajustement entre « surface possédée » et « force de travail » se fait plutôt à travers la rémunération de la main d'œuvre salariée (à la tâche, contrat de campagne, ou salariés mensuels) et non le métayage.

De plus, dans la zone de Talba, certains des planteurs interrogés ont mentionné, comme nous l'avons déjà indiqué, que le métayage serait en régression, alors que Colin et Ruf signalent au contraire pour la Côte d'Ivoire que le développement des contrats de « planter-partager » sont en forte expansion (Colin et Ruf, 2011). Ces auteurs soulignent également que ces contrats de « planter-partager » ne concernent plus seulement, comme dans le métayage classique, le partage de la récolte entre le propriétaire de la terre et le métayer. Ce partage concerne également, dans 90% des cas, la plantation elle-même. Le métayer ayant créé la plantation sur la terre du propriétaire foncier pourra ainsi prétendre à une partie de celle-ci. Ces évolutions traduisent la forte nécessité des propriétaires fonciers autochtones ivoiriens d'attirer de la main d'œuvre extérieure pour compenser la baisse de la force de travail familiale. Elle traduit également la forte contrainte de financement de ces propriétaires fonciers qui ne disposent que de peu de ressources monétaires pour payer d'éventuels ouvriers agricoles (Colin et Ruf, 2011) .

Dans la zone de Talba, la situation est bien différente. La majorité des propriétaires fonciers ne sont pas des autochtones qui cherchent à échanger de la terre contre du travail. Dans la zone de Talba, ces propriétaires fonciers sont majoritairement des investisseurs allochtones qui ont eux-mêmes acheté leurs terres et qui bénéficient de fortes disponibilités monétaires leur permettant de privilégier la rémunération financière du travail et donc le salaria agricole. Ces investisseurs entendent conserver la pleine propriété de leurs terres et de leurs plantations et définir les pratiques techniques qui seront appliquées à leurs cacaoyères.

Le développement important de ces formes de travail rémunéré, en particulier dans la zone de Talba, conduit à une modification des capitaux mobilisés par les ménages agricoles pour avoir accès à la force de travail. Cette modification a conduit en un siècle à la substitution progressive de la force de travail familial ou clanique, dont l'accès était lié à la possession du capital social ou institutionnel, par de la force de travail salariée rémunérée par du capital financier. On passe ainsi en un siècle de la domination des formes familiales de la production agricole au développement, surtout dans les zones comme Talba où le foncier est disponible, à la domination des formes patronales et capitalistes de la production agricole.

Comme l'ont montré les informations présentées dans les paragraphes antérieurs, la monétarisation de l'accès à la force de travail n'a cependant pas totalement fait disparaître le rôle du capital social puisqu'une partie de cette main d'œuvre salariée est mobilisée et fidélisée grâce aux réseaux familiaux ou ethniques. Cela se traduit souvent par des relations paternalistes qui se nouent entre patrons et ouvriers agricoles. Par « paternalistes » nous entendons des relations où les rapports de production se doublent de relations de solidarité ethniques ou familiales, ou de liens d'amitié et de confiance réciproque.

### 3.2.3 De l'agriculture familiale aux formes patronales et capitalistes de la production agricole.

Les informations collectées sur l'importance relative des formes familiales ou non familiales de la main-d'œuvre utilisées et celles relatives à la présence ou à l'absence du propriétaire de la plantation sur son exploitation, nous permettent de classer les 82 planteurs en fonction de leur forme de production agricole. Bergeret et Dufumier définissent trois formes de production agricole : la forme familiale, la forme patronale et la forme capitaliste (Bergeret et Dufumier, 2002).

La forme familiale de la production agricole est celle où la main d'œuvre familiale est majoritaire et où le propriétaire de la plantation réside sur son exploitation.

La forme patronale de la production agricole correspond aux exploitations où la main d'œuvre salariée est plus importante que la main d'œuvre familiale et où le propriétaire réside sur son exploitation.

La forme capitaliste de la production correspond aux exploitations où la main d'œuvre salariée est plus importante que la main d'œuvre familiale et où le propriétaire ne réside pas sur son exploitation. « Ces exploitations sont dirigées le plus souvent par des gérants salariés dont la tâche est de conduire les systèmes de production qui maximisent la rentabilité des capitaux » (Bergeret et Dufumier, 2002).

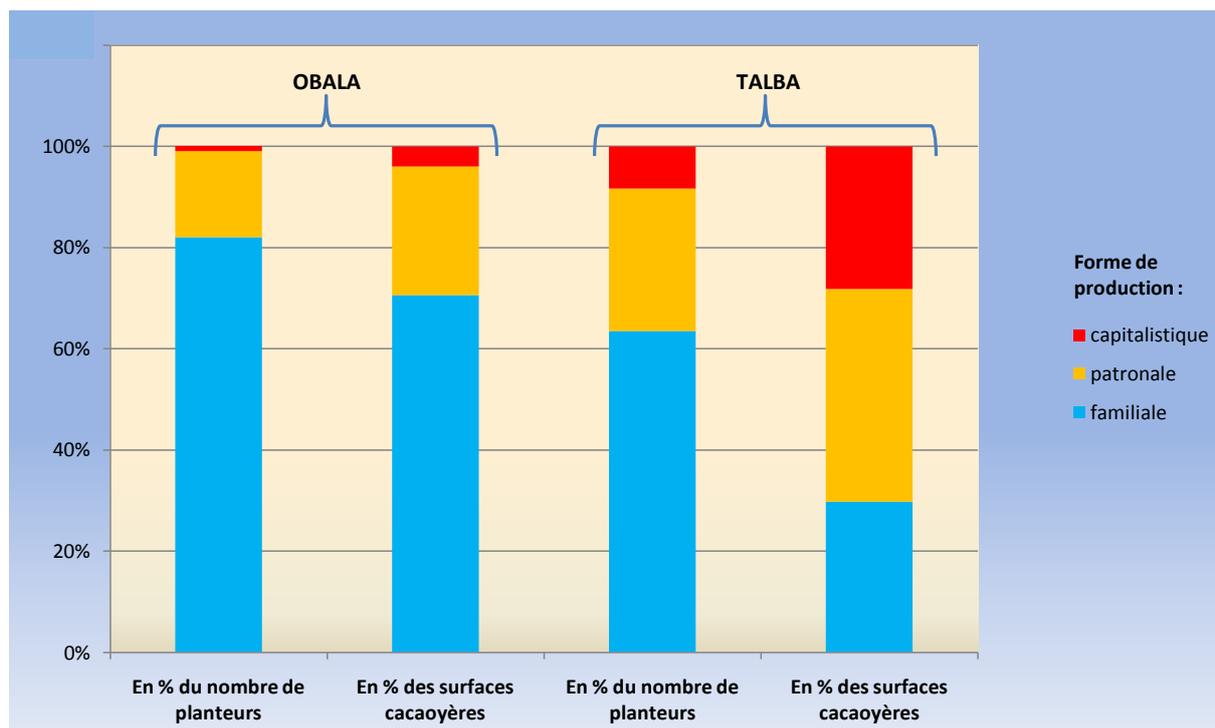
Nous avons donc classé les 82 planteurs enquêtés en fonction de leur forme de production agricole (familiale, patronale ou capitaliste) pour nos deux zones d'enquêtes (Obala et Talba). L'importance relative de ces trois formes de production agricole, en pourcentage du nombre de planteurs et en pourcentage des surfaces cacaoyères de chacune de nos deux zones d'étude, a été calculée. Les calculs effectués sont présentés à l'annexe n°13

Les résultats obtenus sont présentés dans le tableau n°25 et la figure n°37.

Tableau 25 : Importance relative des différentes formes de production agricole pour les zones d'Obala et de Talba.

	Formes de production agricole		
	familiale	patronale	capitaliste
<b>Obala</b>			
En % du nombre de planteurs	<b>82%</b>	<b>17%</b>	<b>1%</b>
En % des surfaces cacaoyères	<b>71%</b>	<b>25%</b>	<b>4%</b>
<b>Talba</b>			
En % du nombre de planteurs	<b>64%</b>	<b>28%</b>	<b>8%</b>
En % des surfaces cacaoyères	<b>30%</b>	<b>42%</b>	<b>28%</b>

Figure 37 : Importance relative des différentes formes de production agricole.



A **Obala** les formes familiales dominent, que leur importance soit exprimée en pourcentage du nombre de planteurs (82%) ou en pourcentage des surfaces cacaoyères de cette zone (71%). Dans la zone d'Obala, les formes non familiales de la production agricole restent donc minoritaires. Cependant, les formes patronales et capitalistes de la production agricole concernent tout de même 18% des planteurs et 29% des surfaces cacaoyères existant aujourd'hui dans l'arrondissement d'Obala.

Dans la zone de **Talba**, si les formes de production familiale restent dominantes en termes de nombre de planteurs (64%) elles sont aujourd'hui minoritaires en termes de surfaces cacaoyères concernées (30%). Dans cette zone où les « grands planteurs » et les « très grands planteurs » possèdent 75% des surfaces cacaoyères, les formes patronales et capitalistes de la production sont aujourd'hui majoritaires et concernent 70% des surfaces cacaoyères de cette zone. Le capital fixe « plantation cacao » présent dans cette zone relève donc majoritairement des formes patronales et capitalistes de la production agricole. En termes de surfaces cacaoyères, les formes patronales sont 1,5 fois plus importantes que les exploitations capitalistes. Elles représentent respectivement 42% et 28% de la surface cacaoyère totale de la zone de Talba ( $42\%/28\% = 1,5$ ). Une analyse plus fine montre que chez les « grands planteurs », les formes capitalistes de la production ne concernent que 15% des planteurs interrogés dans nos enquêtes. 85% de ces « grands planteurs » résident en effet sur leur exploitation. La situation est inverse chez les « très grands planteurs » où les formes capitalistes représentent 89% des planteurs interrogés.

### **3.2.4 Plantations cacaoyères : voici venu le temps des investisseurs.**

#### **3.2.4.1 Plus que de la terre, il faut de la force de travail pour planter du cacao.**

Les indications données par 7 planteurs (3 moyens, 2 grands et 2 très grands) parmi les 46 planteurs interrogés dans la zone de Talba permettent de donner un ordre de grandeur de la rentabilité des investissements consentis pour la création de nouvelles plantations cacaoyères dans cette zone de front pionnier. Ces indications se rapportent aux situations où la majorité de la main d'œuvre est rémunérée. Nous avons retenu ce type de situation car c'est celle qui est la plus représentée dans la zone de Talba et du fait que nous nous intéressons à évaluer la rémunération du capital financier et non celle de la force de travail familiale. Nous comparerons ces informations aux données bibliographiques disponibles.

Les coûts de création d'une nouvelle plantation sont relatifs à l'achat de foncier et au paiement de la main d'œuvre et des intrants nécessaires à l'installation de la cacaoyère. La cacaoyère, dans le cas de l'utilisation de variétés non sélectionnées, ne produira que 5 à 6 années après plantation (3 ans dans le cas de variétés améliorées). Les coûts d'installation d'une cacaoyère sont donc relatifs aux travaux de défrichage et de plantation, et à la prise en charge des coûts d'entretien de la cacaoyère durant les premières années avant son entrée en production.

Une fois la cacaoyère en production, les coûts annuels d'entretien de celle-ci sont relatifs aux travaux de désherbage et de traitement phytosanitaires. A ces coûts annuels s'ajoutent également ceux d'opérations comme le remplacement des manquants, la taille des cacaoyers et le réglage de l'ombrage. Il faut prendre enfin en compte les coûts de récolte, d'écabossage, de fermentation, de séchage et de mise en sac pour obtenir le montant total des dépenses.

Ces coûts d'installation et d'entretien de la plantation cacaoyère sont à rapporter au produit brut (PB) apporté par la plantation pour évaluer en la rentabilité. On peut ainsi calculer la valeur ajoutée brute (VAB) et la valeur ajoutée nette (VAN) apportés par la plantation (Ferraton et Touzard, 2009). La signification et les modalités de calcul de ces différentes grandeurs sont précisées ci-après.

Le Produit Brut, ou PB, est fonction du rendement obtenu et du prix du cacao payé au planteur (nous ne prenons pas en compte ici les autres produits fournis par les systèmes agroforestiers à base de cacao) :

$$\text{Produit Brut en FCFA/ha} = \text{Rendement en kg de cacao / ha} \times \text{Prix du cacao en FCFA/kg}$$

La Valeur Ajoutée Brute, ou VAB, d'une cacaoyère est égale au Produit Brut (PB) moins les Consommations Intermédiaires (Ferraton et Touzard, 2009). Les Consommations Intermédiaires (CI) sont les biens et services utilisés et intégralement consommés au cours d'un cycle de production. La valeur ajoutée brute (VAB) d'une cacaoyère est obtenue en retranchant du produit brut les coûts d'entretien et de récolte de la plantation. Ces coûts de production comprennent les coûts de la main d'œuvre salariée, le coût des intrants utilisés (produits phytosanitaires) et les montants correspondant à la location éventuelle du matériel agricole utilisé (pulvérisateurs, atomiseurs ...).

$$\text{Valeur Ajoutée Brute en FCFA/ha} = \\ \text{Produit brut en FCFA/ha} - \text{Consommations Intermédiaires en FCFA/ha}$$

La Valeur Ajoutée Nette, ou VAN, d'une cacaoyère est égale à la Valeur Ajoutée Brute moins l'amortissement économique annuel du coût du matériel agricole utilisé et l'amortissement économique annuel du coût d'installation de la plantation pérenne (Cochet et al., 2002). Compte tenu de la modestie du matériel agricole utilisé (machettes, pulvérisateurs, ...), et du fait qu'il est souvent utilisé pour différentes productions agricoles, nous n'intégrerons pas ces coûts dans nos calculs. Il nous faut par contre prendre en compte le coût d'installation de la plantation pérenne. Si l'on prend comme hypothèse une durée de vie du pied de cacao de 30 ans et une phase initiale d'installation de la production de 5 années, on peut considérer que le pied de cacao pourra assurer 25 ans de production (Braudeau, 1969). L'amortissement du coût de l'installation de la plantation est donc réparti sur les 25 années de production. Le montant annuel de cet amortissement est présenté au tableau n°26.

$$\text{Valeur Ajoutée Nette FCFA/ha} = \\ \text{Valeur Ajoutée Brute en FCFA/ha} - \text{amortissement économique annuel du coût de} \\ \text{l'installation de la plantation en FCFA/ha}$$

Le tableau n°26 précise les chiffres donnés par les planteurs pour le calcul des coûts d'installation et des coûts annuels d'entretien d'un hectare de cacaoyère (= Consommations Intermédiaires). Il indique également les résultats obtenus pour le Produit Brut, la Valeur Ajoutée Brute et la Valeur Ajoutée Nette d'un hectare de cacaoyère.

Tableau 26 : Coûts, Produit Brut et Valeurs Ajoutées pour un hectare de plantation cacaoyère.

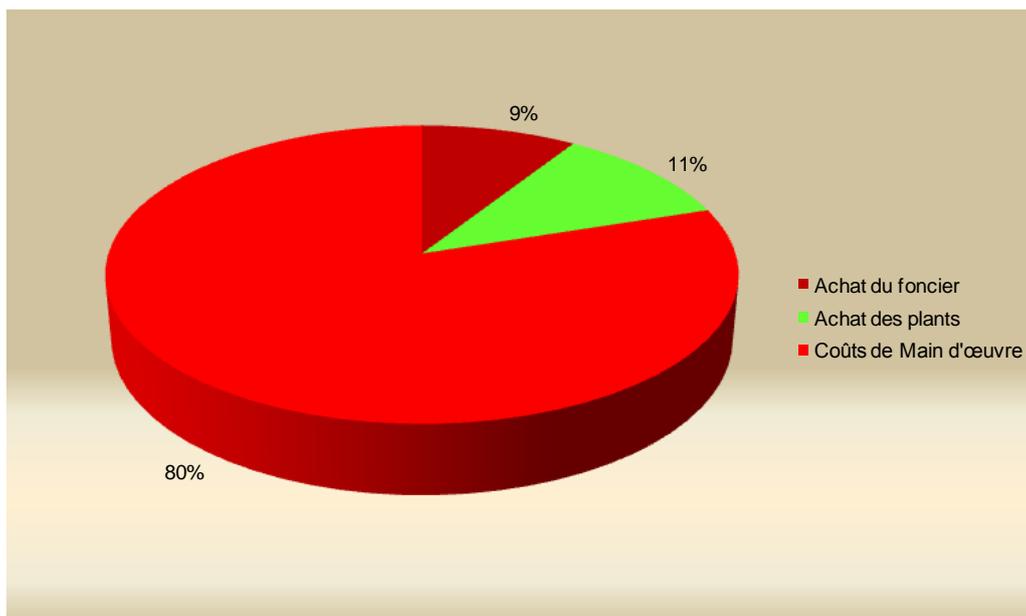
	Détails	Montants (en FCFA)	Sous totaux (en FCFA)
<p><b>Coûts d'installation d'un hectare de plantation et montant de l'amortissement</b></p> <p>(durée : 5 ans avant entrée en production)</p>	Achat du foncier	50.000	50.000
	Achat des plants de cacao (1200 pieds/ha x 50 FCFA = 60.000 FCFA)	60.000	60.000
	Main d'œuvre pour défrichage de la forêt	35.000	
	Main d'œuvre pour trouaison et plantation (25FCFA/pied soit 30.000 FCFA/ha pour 1200 pieds/ha)	30.000	
	Main d'œuvre pour désherbage (3 fois par an durant 5 ans = 25.000 FCFA x 15 = 375.000 FCFA)	375.000	
	Coûts totaux de main d'œuvre		440.000
	<b>Total coût d'installation de la cacaoyère</b>		<b>550.000</b>
	<b>Montant de l'amortissement annuel sur 25 ans</b> (550.000 / 25 ans = 22.000 FCFA/an)		<b>22.000</b>
<p><b>Consommations intermédiaires (CI)</b></p> <p>= Coûts annuels d'entretien d'un hectare de cacao</p>	Produits pour les traitements phytosanitaires	75.000	75.000
	Main d'œuvre pour la réalisation des traitements phytosanitaires	50.000	
	Main d'œuvre pour le désherbage, la taille, et le réglage de l'ombrage	75.000	
	Main d'œuvre pour la récolte, l'écabossage, la fermentation, le séchage et la mise en sac (pour un rendement moyen de 500 kg/ha)	50.000	
	Coûts de main d'œuvre		175.000
	<b>Total Consommations Intermédiaires (CI)</b>		<b>250.000</b>
<b>Produit Brut (PB)</b>	Récolte de 500 kg de cacao x 1000FCFA/kg (500 x 1000 = 500.000 FCFA/ha)		<b>500.000</b>
<b>Valeur Ajoutée Brute (VAB)</b>	VAB = PB – CI (500.000 – 250.000 = 250.000 FCFA/ha)		<b>250.000</b>
<b>Valeur Ajoutée Nette (VAN)</b>	VAN = VAB – amortissement coûts d'installation de la plantation cacaoyère (250.000 – 22.000 = 228.000 FCFA/ha)		<b>228.000</b>

Remarque : Dans ce tableau les calculs ont été réalisés en considérant que la totalité de la main d'œuvre utilisée est salariée.

Les données du tableau n°26 montrent tout d'abord que le coût d'achat du foncier ne représente que 9% ( $50.000 \text{ FCFA}/550.000 \text{ FCFA} = 9\%$ ) des coûts totaux nécessaires à l'installation d'une plantation de cacao. Ainsi que l'indiquent le tableau n°26 et la figure n°38, les dépenses effectuées pour acquérir un hectare de terre (50.000 FCFA/ha) sont dix fois inférieures à celles qu'il faut être en mesure de réaliser (500.000 FCFA/ha) pour payer la main d'œuvre et les plants qui permettent d'installer un hectare de cacao et de l'entretenir durant les cinq années qui précèdent l'entrée en production. Sur ces 500.000 FCFA, 440.000 FCFA sont liés à la rémunération de la main d'œuvre salariée (défrichage de la forêt, trouaison, plantation des plants de cacao, entretien de la parcelle durant cinq ans avant la première récolte). Les 60.000 FCFA restant représentent le coût des plants de cacao dans le cas où ceux-ci sont achetés. Il faut en effet noter que de nombreux planteurs produisent eux mêmes leurs plants à partir de fèves récoltées dans leurs propres plantations ou dans celle des membres de leur famille.

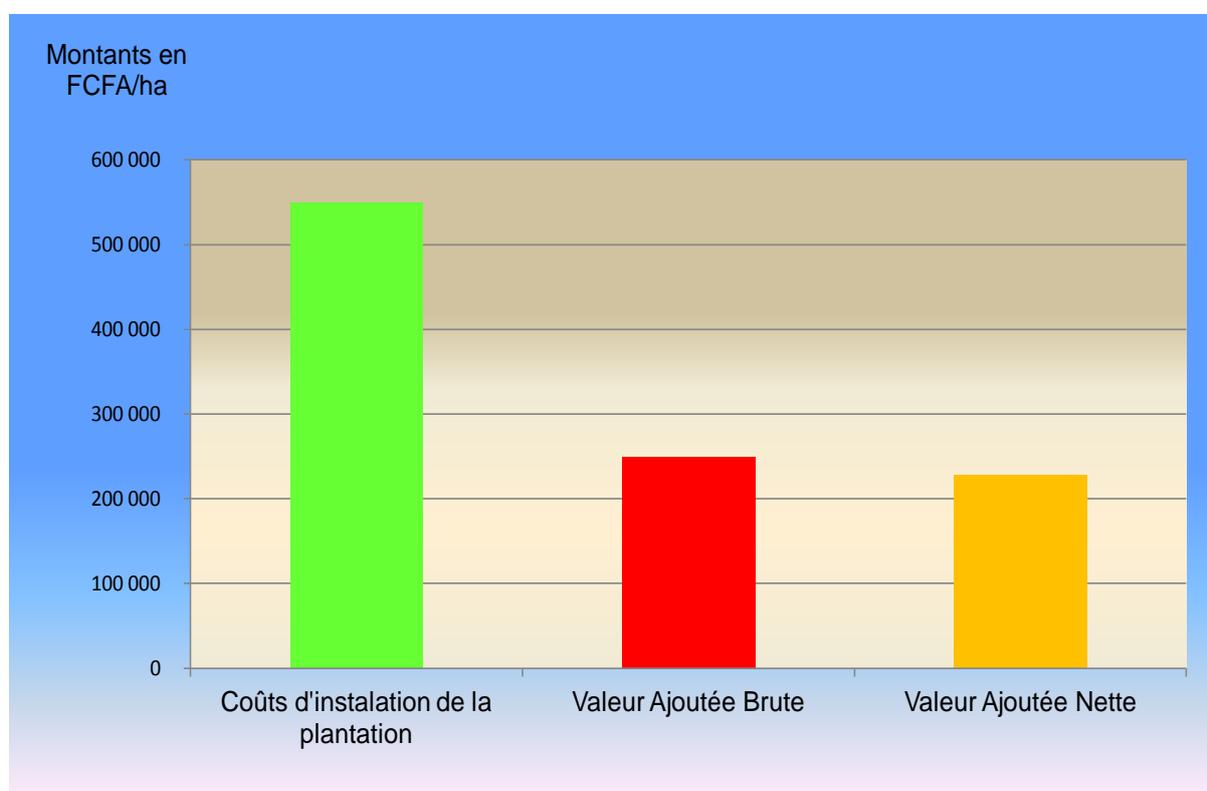
On peut donc dire que ce qui coûte cher lorsque l'on installe une plantation de cacao c'est la main d'œuvre. Celle-ci représente 80% ( $440.000 \text{ FCFA}/550.000 \text{ FCFA} = 80\%$ ) du coût total de création d'un hectare de cacao. Ainsi ce n'est pas tant le fait d'avoir de la terre qui permet d'accroître de façon notable ses surfaces cacaoyères, c'est surtout la capacité à payer de la main d'œuvre pour effectuer les différentes opérations d'installation de la cacaoyère (défrichage, trouaison, désherbage...) qui va faire la différence entre planteurs.

Figure 38 : Importance relative des différents coûts d'installation d'un hectare de cacao.



Le coût total de l'installation d'un hectare de plantation cacaoyère (550.000 FCFA/ha) est à comparer à la Valeur Ajoutée Brute et à la Valeur Ajoutée Nette que l'on peut obtenir de cet hectare de cacao une fois qu'il est en production. Avec un rendement de l'ordre de 500 kg/ha et un prix actuel au planteur de l'ordre de 1000 FCFA par kilo de cacao marchand, le Produit Brut obtenu est de l'ordre de 500.000 FCFA/ha/an. Ainsi que l'indiquent le tableau n°26 et la figure n°39, la Valeur Ajoutée Brute et à la Valeur Ajoutée Nette, s'élèvent respectivement à 250.000 et 228.000 FCFA/ha.

Figure 39 : Comparaison des coûts d'installation d'un hectare de cacao avec la Valeur Ajoutée Brute et avec la Valeur Ajoutée Nette obtenues.



La comparaison de ces ordres de grandeur montre que le cacao offre actuellement, et ce depuis la remontée des cours en 2003, un retour sur investissement lucratif pour les acteurs économiques qui disposent de capitaux financiers et d'une importante trésorerie. Ce retour sur investissement permet de rembourser les investissements initiaux consentis en deux à trois ans, ce qui est rapide pour un investissement réalisé dans le secteur agricole.

Dans la mesure où, ainsi que nous l'avons expliqué au chapitre 3.2.1, c'est bien l'implantation du cacao et non l'achat de la terre, qui confère le statut de propriétaire, ce sont les détenteurs de capitaux qui sont les mieux placés pour « la course à la terre » et pour l'accumulation de surfaces importantes de plantation de cacao. La marchandisation de la terre et surtout de la force de travail a ainsi fait des détenteurs de capitaux financiers les grands gagnants de la course à la terre qui se développe en particulier dans la zone de Talba. Ils détiennent aujourd'hui environ les trois quarts du capital planté de cette zone. Ils ont, comme nous allons le voir au chapitre suivant, largement dépassé les niveaux d'accumulation des anciens « maitres des terres » possesseurs du foncier mais peu, ou moins bien dotés, en capitaux financiers.

Cette course à la terre et la domination progressive des formes patronales et capitalistes de production s'est bien entendu surtout exprimée dans des zones comme Talba, où il y avait un disponible foncier important. Elle s'est beaucoup moins exprimée dans des zones comme Obala où la saturation foncière et la patrimonialisation des ressources foncières par les familles originelles ont fortement limité l'évolution des formes de production et la concentration foncière.

Il est utile de comparer ces résultats économiques issus des indications données par les planteurs que nous avons interrogés dans la zone de Talba à ceux présentés par d'autres auteurs ayant également travaillé récemment sur la rentabilité de la production cacaoyère au Cameroun. Les travaux d' Eboutou (2009), réalisés à partir des données bibliographiques et des indications des chercheurs ou agents de développement travaillant dans cette filière dans le Centre Cameroun, sont à ce titre intéressants. S'appuyant en particulier sur les temps de travaux et les coûts des intrants présentés par Jagoret et al en 2006, cet auteur calcule un coût de production du cacao à l'hectare qui s'élève à 184.979 FCFA/ha. Ce coût comprend également l'amortissement des coûts d'installation de la plantation et de l'ensemble du matériel utilisé pour la cacaoculture (limes, machettes, bottes, gants, échelle, pulvérisateurs,...).

Le coût de production total du cacao proposé par Eboutou (184.979 FCFA/ha) est donc inférieur à celui de 272.000 FCFA/ha ( $22.000 \text{ FCFA} + 250.000 \text{ FCFA} = 272.000 \text{ FCFA/ha}$ ) donné par nos propres calculs, à partir des informations indiquées par les planteurs que nous avons interrogés. Bien que le rapport d'Eboutou (2009) ne précise pas toujours la totalité des données de base mobilisées, et les différentes étapes de ses calculs, il semble que cette différence s'explique par le fait que cet auteur analyse des systèmes cacaoyers peu intensifs et où la main d'œuvre familiale est non négligeable. Ces deux aspects minimisent le coût des intrants (produits phytosanitaires,...) et de la main d'œuvre par

rapport aux situations que nous décrivons. Le rendement de ces systèmes est évalué par Eboutou à 250 kg/ha, puisqu'elle indique que le Produit Brut s'élève à 250.000 FCFA/ha avec un prix du cacao de 1000 FCFA/kg. Elle parvient ainsi à une Valeur Ajoutée Nette de 65.021 FCFA/ha ( $250.000 - 184.979 = 65.021$  FCFA). Elle se rapproche des résultats indiqués par Jagoret et al (2006) pour les planteurs familiaux de cacao du Centre Cameroun, qui estiment cette valeur à 81.700 FCFA/ha.

Ces Valeurs Ajoutées Nettes à l'hectare sont bien inférieures à celles déclarées par les planteurs que nous avons interrogés (228.000 FCFA/ha), et dont les rendements sont plutôt de l'ordre de 500 kg/ha que de 250 kg/ha. Nos résultats sont ainsi plus proches de ceux indiqués par Todem (2005) et surtout par Hietet Goufan (2005) pour les plantations cacaoyères du Centre-Sud Cameroun. Le premier auteur indique que les Valeurs Ajoutées Nettes d'une plantation cacaoyère sont comprises entre 132.969 et 148.663 FCFA/ha, et le second, qu'elles sont comprises entre 201.675 et 375.430 FCFA/ha.

Il nous faudrait avoir accès à la totalité des données de base et des hypothèses et modes de calcul pour pouvoir vraiment comparer ces différents résultats entre eux. Cependant, cette rapide revue de la bibliographie récente montre que nos résultats se situent plutôt dans une tranche haute, tant en ce qui concerne les coûts de production, que les bénéfices, par hectare. Cette observation, qui reste à préciser par des analyses plus détaillées, donne à penser que les itinéraires techniques développés dans la zone de Talba par les moyens, les grands et les très grands planteurs exigent des ressources financières plus conséquentes, mais génèrent également des bénéfices plus importants, que ceux développés habituellement par les petits agriculteurs familiaux du Centre Cameroun.

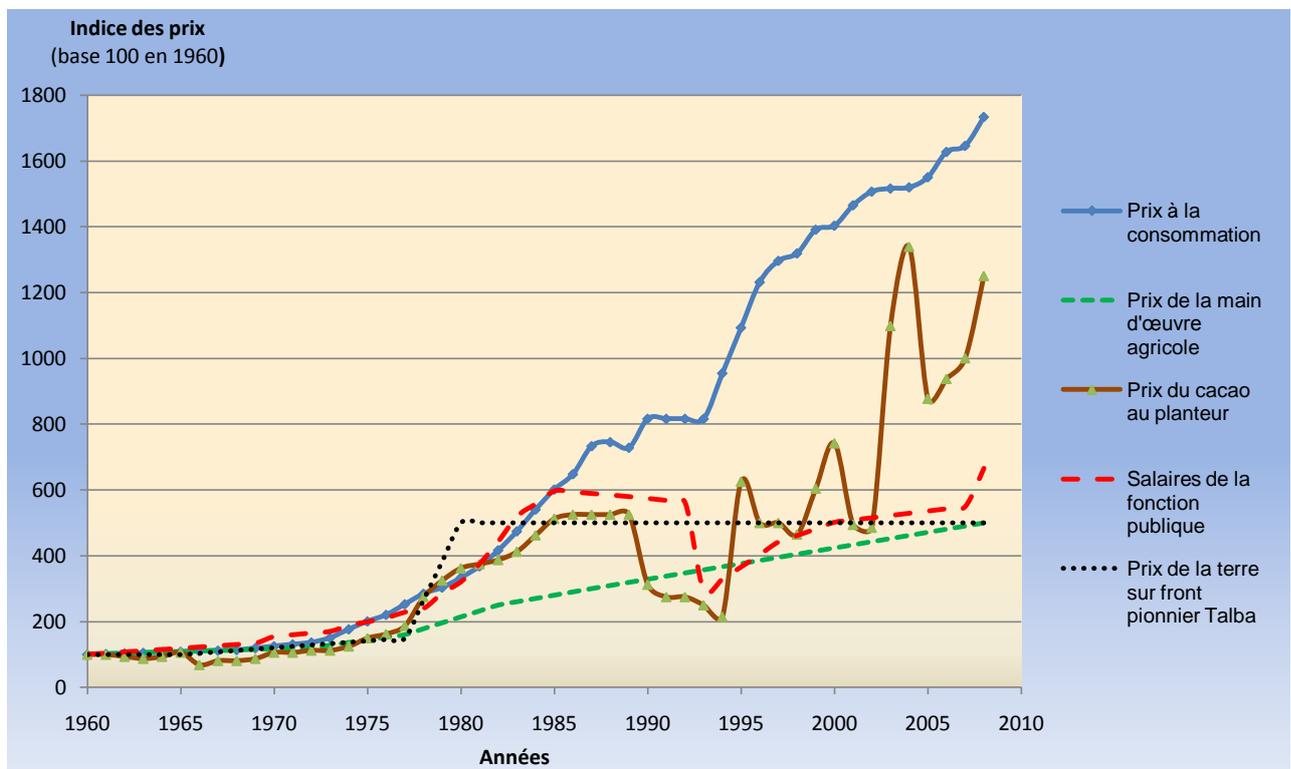
#### **3.2.4.2 Investir dans le cacao : une opération rentable.**

Il est intéressant de compléter ces analyses sur les conditions actuelles d'accès aux facteurs terres et travail et sur la rentabilité de la production cacaoyère, par une analyse de l'évolution de ces éléments sur la longue période. Cette analyse diachronique nous permettra de mieux comprendre les stratégies des planteurs et d'en identifier les déterminants. Elle nous permettra également d'émettre quelques hypothèses quand au futur de ces dynamiques de plantation cacaoyère.

Les données indiquées par les planteurs interrogés, et déjà présentées aux chapitres 3.2.1 et 3.2.2, sur l'évolution du prix du foncier dans la zone de Talba et des coûts de la main d'œuvre, permettent d'analyser sur la période 1960-2010 l'évolution du positionnement de la rentabilité des plantations cacaoyères.

La figure n°40 compare pour la période 1960-2010 l'évolution de l'indice des prix à la consommation au Cameroun, avec les évolutions des indices du prix du foncier dans les zones de fronts pionniers de Talba, des coûts de la main d'œuvre (ouvriers agricoles et salariés de la fonction publique) et du prix de vente du cacao. Toutes ces données ont été ramenées à un indice de base de valeur 100 pour l'année 1960.

Figure 40 : Comparaison de l'évolution entre 1960 et 2010 des indices du coût de la vie, du prix du foncier, des coûts de la main d'œuvre et du prix de vente du cacao (base 100 en 1960).



Nous allons analyser ce que signifient ces évolutions pour l'accès aux deux principaux facteurs de la production cacaoyère que sont la main d'œuvre et le foncier. Nous essaierons en particulier d'identifier les types d'acteurs économiques et les formes de production agricoles favorisés par les évolutions du contexte macro-économique camerounais.

➤ **Evolution des conditions d'accès à main d'œuvre.**

Les planteurs qui utilisent des ouvriers agricoles se sont régulièrement plaints, lors des entretiens, de l'augmentation régulière du coût de la main d'œuvre. Cependant la figure n°40 montre que cet accroissement du coût de la main d'œuvre est bien inférieur à l'augmentation du coût de la vie qu'a connu le Cameroun depuis les années 1960. La comparaison de l'indice des prix à la consommation et de l'indice du coût de la main d'œuvre montre que celle-ci est en fait comparativement de moins en moins chère.

Même si l'on compare l'évolution du coût de la main d'œuvre agricole à celui du prix de vente du cacao on constate que, si ces deux courbes évoluent de façon similaire entre 1960 et 2003, on assiste depuis 2003 à un décrochage du coût de la main d'œuvre par rapport au prix du cacao. Ce dernier a en effet beaucoup augmenté depuis 2003 alors que la main d'œuvre reste sensiblement au même prix. On comprend donc tout l'intérêt qu'il y a depuis quelques années à investir dans les formes patronales et capitalistes de la production cacaoyère.

Si l'on compare l'évolution du prix de la main d'œuvre agricole à celui des salaires versés par la fonction publique on peut faire deux observations.

On observe tout d'abord que durant la période 1975-1986, les salaires des fonctionnaires ont augmenté plus vite que la rémunération des ouvriers agricoles. Cet accroissement des disparités entre la rémunération du travail agricole et celle du travail urbain est cohérent avec les fortes dynamiques d'exode rural qu'a connues cette période de l'histoire du développement économique du Cameroun.

On observe ensuite que la crise et la dévaluation du FCFA ont annulé à partir des années 90, et jusqu'en 2008, cet écart entre les rémunérations du travail offertes par ces deux secteurs d'activité. Il faudra attendre les émeutes urbaines de février 2008 pour que l'Etat consente à accorder une augmentation substantielle à ses fonctionnaires. Ces derniers voient depuis 2008 leurs revenus s'accroître plus rapidement que ceux des ouvriers agricoles et creuser à nouveau l'écart de niveau de rémunération entre ces deux secteurs d'activité. Pour l'instant, rien n'annonce qu'une évolution positive comparable soit à attendre pour les ouvriers agricoles, même si certains employeurs indiquent que « *comme les tâcherons voient que le cacao se vend bien, ils demandent aussi à gagner mieux !* »

➤ **Evolution des conditions d'accès à la terre.**

Nous ne prenons pas en compte ici l'augmentation du prix de la terre dans les environs de la bourgade de Talba, où nous avons vu que celle-ci est passée de 7500FCFA/ha en 1965 à 300.000 FCFA/ha en 2010. En effet les ventes de foncier autour de la bourgade de Talba sont aujourd'hui rares et ne représentent qu'un faible pourcentage du marché foncier de la zone de Talba. L'essentiel des ventes de terres se réalisent dans les fronts pionniers situés plus au Nord, et ce sont donc ces prix là que nous prenons comme référence.

L'évolution du prix du foncier dans la zone de Talba entre 1960 et 2010 montre, qu'après une forte augmentation liée à la création du pont sur la Sanaga en 1979 et à l'afflux de migrants, le prix de la terre reste stable depuis 1980 (voir figure n°40). Il se situe, comme nous l'avons déjà indiqué, autour de 50.000 FCFA/ha. Bien sûr, pour obtenir ce prix il faut aller toujours plus loin, au Nord et à l'Ouest de la zone de Talba. Cette stabilité du prix de la terre accroît l'écart entre le prix du foncier et le coût de la vie qui n'a cessé d'augmenter depuis la fin des années 1970. La ressource foncière est donc comparativement de moins en moins chère par rapport aux autres biens de consommation.

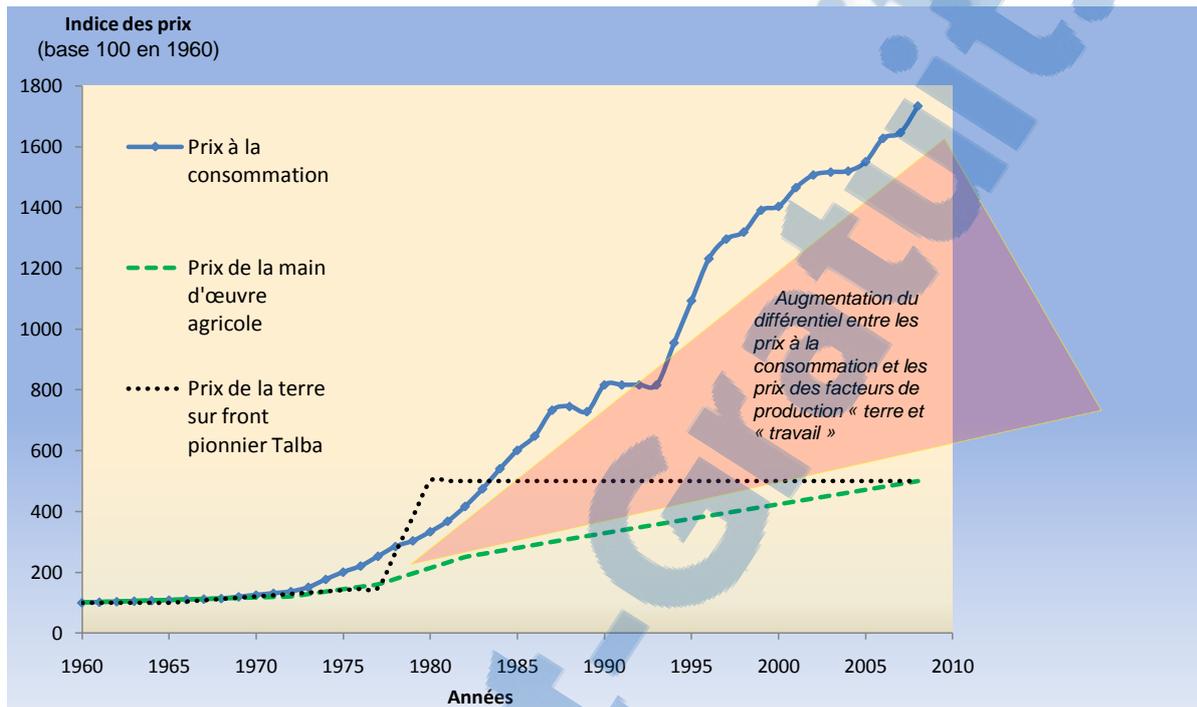
Si l'on compare maintenant l'indice du prix de la terre à celui du prix du cacao on observe, comme pour la main d'œuvre, que l'augmentation du prix du cacao depuis 2003 a été bien supérieure à celle du prix de la terre. On comprend donc tout l'intérêt de la course actuelle à la terre et des dynamiques de plantations cacaoyères.

➤ **Avantage aux acteurs économiques dominants.**

Comme nous l'avons signalé dans les chapitres antérieurs, les prix à la consommation augmentent depuis les années 1980 bien plus rapidement que les prix du foncier et de la main d'œuvre. Les acteurs économiques dont l'évolution des revenus a réussi à suivre, ou était liée, à cette évolution du coût de la vie sont aujourd'hui en position de force. Ces acteurs économiques se recrutent généralement dans le secteur des affaires ou du commerce privé (importateurs de produits manufacturés, transporteurs, grands commerçants, investisseurs immobiliers...) ou dans les hautes sphères des institutions de l'Etat. Ces agents économiques ont vu en une trentaine d'années (1980-2010) s'accroître considérablement leurs capacités d'investissement et d'intervention dans le secteur cacaoyer et les dynamiques de plantation.

La figure n°41 illustre cet accroissement du différentiel entre les revenus procurés par certaines activités urbaines (commerce, immobilier, transport...), traduit ici par l'évolution de l'indice des prix à la consommation, et les prix des facteurs de production « terre » et « travail agricole ».

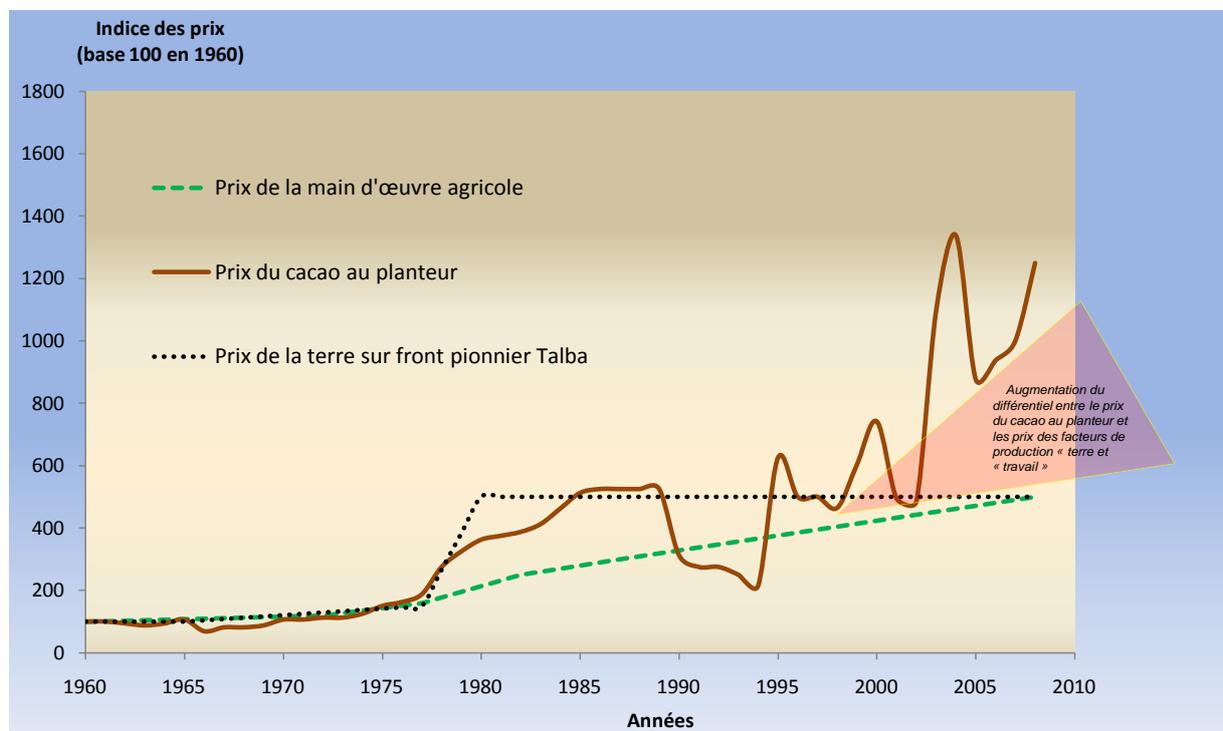
Figure 41 : *Accroissement du différentiel entre les prix de la terre et de la main d'œuvre et l'indice des prix à la consommation.*



➤ **Le cacao : une culture actuellement hautement rentable.**

La figure 42 montre que la hausse des prix du cacao au planteur depuis 2003 a amélioré la rentabilité des investissements en terre et en main d'œuvre destinés à la réalisation des plantations cacaoyères. L'accroissement du différentiel entre le prix de vente du cacao et ceux de la terre et du travail explique en partie l'importance des dynamiques de plantation actuelles.

Figure 42 : *Accroissement du différentiel entre les prix de la terre et de la main d'œuvre et le prix du cacao au planteur.*



Ainsi, les acteurs économiques qui bénéficient à la fois de rémunérations indexées sur l'évolution du coût de la vie au Cameroun (indice des prix à la consommation) et qui ont également investi une partie de leurs capitaux dans la production cacaoyère depuis les années 1980, ont bénéficié et bénéficient encore plus aujourd'hui d'une situation macro-économique favorable.

Nous verrons au chapitre suivant n°3.3 que, dans les zones de front pionnier comme Talba, les dynamiques d'accumulation en surfaces cacaoyères portées par ce type d'investisseurs ont pris une importance considérable.

### ➤ **Quelles perspectives pour l'expansion cacaoyère ?**

Les exercices prospectifs, surtout pour une denrée comme le cacao dont les cours mondiaux connaissent régulièrement des cycles successifs de hausse et de baisse (Ruf, 1991), sont toujours hasardeux. Les dynamiques d'expansion des surfaces cacaoyères sont en effet en partie liées à l'évolution future des prix du cacao au planteur.

Cependant, nous avons vu que les dynamiques de plantations cacaoyères dans la zone de Talba se sont développées dans les années 1980 dans une conjoncture de prix du cacao bien moins favorable qu'actuellement. Par ailleurs, l'écart croissant entre le coût de la vie et les coûts des facteurs de production « terre » et « travail » est une évolution favorable aux entrepreneurs d'origine urbaine dont rien ne laisse penser qu'elle va, à moyen terme tout du moins, s'interrompre ou connaître un retournement de situation. Il n'est donc pas impossible que les dynamiques de plantation portées par ces investisseurs d'origine urbaine se poursuivent et qu'elles puissent même connaître une accélération dans les années à venir, surtout si les disponibilités foncières ouvertes à la colonisation agricole dans le Grand Sud Cameroun restent importantes.

### **3.3 Les principales trajectoires d'accumulation en plantation cacao.**

La typologie des planteurs présentée au chapitre n°3.1 est basée sur l'importance de la surface cacaoyère possédée actuellement par chacun des 82 planteurs interrogés (36 planteurs pour la zone d'Obala et 46 planteurs pour celle de Talba). Nous allons maintenant analyser les trajectoires d'accumulation qui ont permis à ces 82 planteurs de parvenir à ce niveau de possession en surfaces cacaoyères. Nous verrons que dans certains cas, il existe plusieurs trajectoires, ou cinétiques, d'accumulation possibles pour un même type de planteur. Cela nous conduira à compléter la typologie des planteurs déjà présentée par une typologie des trajectoires d'accumulation.

### **3.3.1 Construction et signification des cinétiques d'accumulation en surfaces cacaoyères.**

Les trajectoires d'accumulation en surfaces cacaoyères portent sur la période 1910-2010. Elles portent donc sur une durée de 100 ans et recouvrent le plus souvent trois générations de planteurs. Ces trois générations correspondent généralement au planteur actuel, à son père et à son grand père. Nos entretiens ont été conduits avec les 82 planteurs de la génération actuelle. Ces planteurs ont renseigné leurs propres trajectoires d'accumulation et également celles de leurs pères et de leurs grand-pères. Ils ont également renseigné les surfaces en cacao transmises par héritage d'une génération à l'autre.

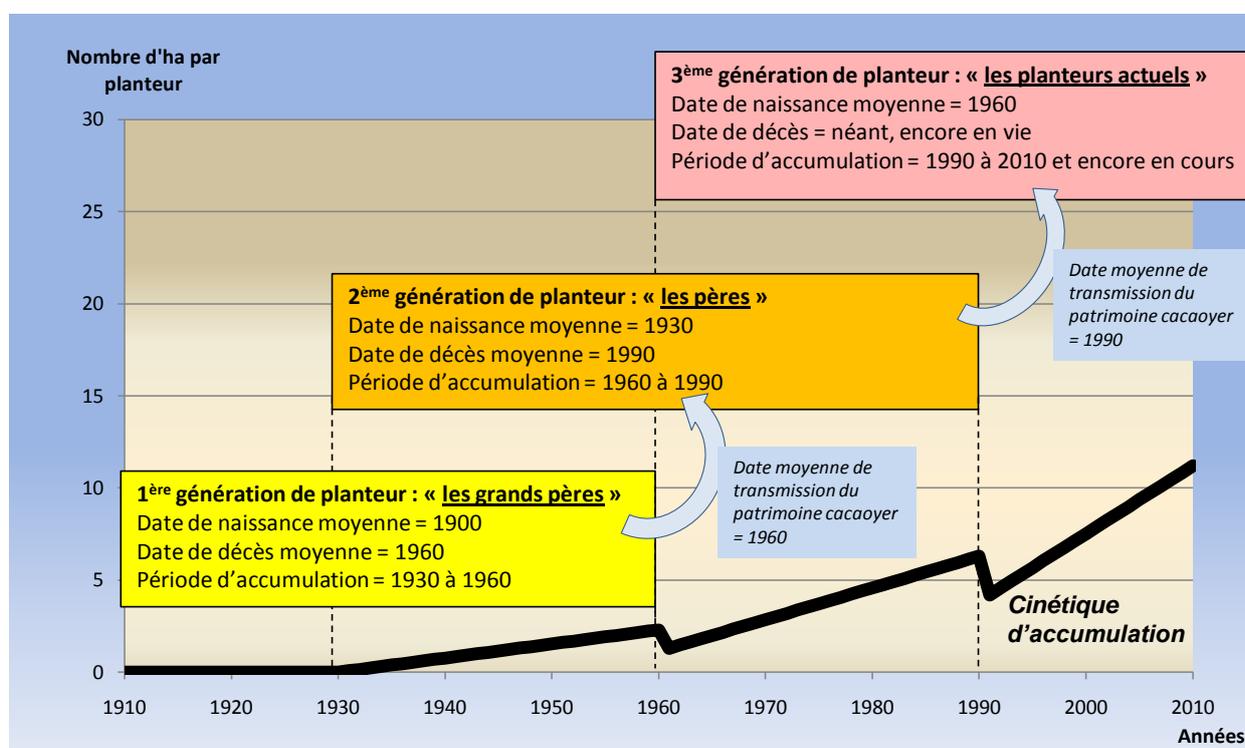
Comme les dates de naissance et de décès des individus mâles de ces trois générations (planteur actuel, son père et son grand père) varient d'une lignée à l'autre, une date moyenne de naissance et de décès a été calculée pour chacune de ces trois générations de planteurs. Les dates concernant la transmission du patrimoine cacaoyer entre deux générations successives varient également d'une lignée à l'autre. Ici aussi, une date moyenne de transmission du patrimoine entre deux générations successives a été calculée. Pour simplifier la lecture et l'analyse des cinétiques d'accumulation, nous avons arrondi ces dates moyennes à la décennie. Ainsi, si la date moyenne de naissance d'une cohorte d'individus était de 1932 nous l'avons arrondie à 1930. Ces calculs de dates moyennes ont été effectués à Obala pour l'ensemble des planteurs de la zone car l'ensemble des cinétiques d'accumulation en cacao des 36 lignées interrogées pouvaient être décrites de façon satisfaisante avec une chrono-séquence commune. Par contre, pour la zone de Talba ces calculs de dates moyennes ont été effectués pour chacun des types de trajectoires car les cinétiques d'accumulation montraient des chrono-séquences trop éloignées pour pouvoir être traduites de façon satisfaisante par une chrono-séquence commune à toute cette zone.

Par ailleurs, les surfaces en cacao accumulées par chaque individu et celles transmises d'une génération à l'autre varient également entre les différentes lignées renseignées. Nous avons pour chacune de nos deux zones d'étude, et pour chaque grand type de trajectoire, calculé une surface moyenne accumulée pour chacune des trois générations et une surface moyenne transmise par héritage entre générations successives.

Ce sont ces différentes dates et surfaces en cacao moyennes qui ont servi à établir les graphiques représentant les cinétiques d'accumulation en surfaces cacaoyères par zone et par type de planteur. Pour illustrer notre propos, la figure n°43 donne l'exemple de la cinétique d'accumulation en surfaces cacaoyères des « grands planteurs » actuels de la

zone d'Obala. Cette figure précise pour cette zone et pour ce type de planteur la chronoséquence moyenne des dates de naissance et de décès des trois générations de planteurs, les périodes d'accumulation en surfaces cacaoyères, et des dates de transmission du patrimoine cacaoyer entre générations. Elle précise également le niveau des surfaces cacaoyères accumulées par chacune de ces trois générations et la surface des plantations transmises lors des successions entre générations. Cette transmission du patrimoine entre générations se traduit en 1960 et en 1990 par une chute brutale de la cinétique d'accumulation puisque l'héritier mâle de la lignée interviewée n'hérite que d'une partie des surfaces cacaoyères accumulées par son père. Le patrimoine du père est en effet généralement partagé entre plusieurs descendants mâles.

Figure 43 : Trajectoire d'accumulation en surfaces cacaoyères des grands planteurs d'Obala.



La figure n°43 montre que la première génération des planteurs, celle des « grand pères », a vécu en moyenne entre 1900 et 1960. Cette génération est parvenue à accumuler entre 1930 et 1960 une surface cacaoyère moyenne de 2,9 ha. Lors de leur décès, survenu en moyenne en 1960, ces grands pères ont transmis au descendant faisant partie de la lignée étudiée une surface cacaoyère d'une valeur moyenne de 1,3 ha.

Cette figure montre également que la seconde génération de planteurs, celle des « pères », à vécu en moyenne entre 1930 et 1990. Cette génération est parvenue à accumuler entre 1960 et 1990 une surface cacaoyère moyenne de 5 ha qui est venue s'ajouter aux 1,3 hectares reçus en héritage. Cette génération est donc parvenue à une surface cacaoyère moyenne de 6,3 ha par planteur. Lors de leur décès, survenu en moyenne en 1990, ces pères ont transmis au descendant faisant partie de la lignée étudiée, c'est-à-dire le planteur actuel interrogé, une surface cacaoyère moyenne de 4,2 ha.

Cette figure montre enfin que la troisième génération de planteurs, celle des « planteurs actuels » que nous avons interrogés, est née en moyenne en 1960. Cette génération est parvenue à accumuler de 1990 jusqu'à la date de l'entretien (2010) une surface cacaoyère moyenne de 7 ha qui est venue s'ajouter aux 4,2 hectares reçus en héritage. Cette génération est donc parvenue à une surface cacaoyère moyenne de 11,2 ha par planteur. Cette surface cacaoyère les classe dans les « grands planteurs » de la zone d'Obala. Les graphiques que nous allons présenter dans les chapitres suivants sont tous basés sur la logique qui vient d'être présentée et explicitée. Pour ne pas alourdir ces graphiques par des précisions concernant les différentes dates de naissance, de décès et de transmission patrimoniale, seule la cinétique d'accumulation de chaque génération de planteur sera figurée. Les précisions apportées dans le texte permettront de compléter les informations lues sur les graphiques.

Nous verrons que, de manière générale, la zone d'Obala se caractérise par des trajectoires d'accumulation modestes qui expliquent que le capital planté soit aujourd'hui détenu à 86% par les petits (de 0.1 à 2 ha) et les moyens planteurs (de 2 à 6ha)

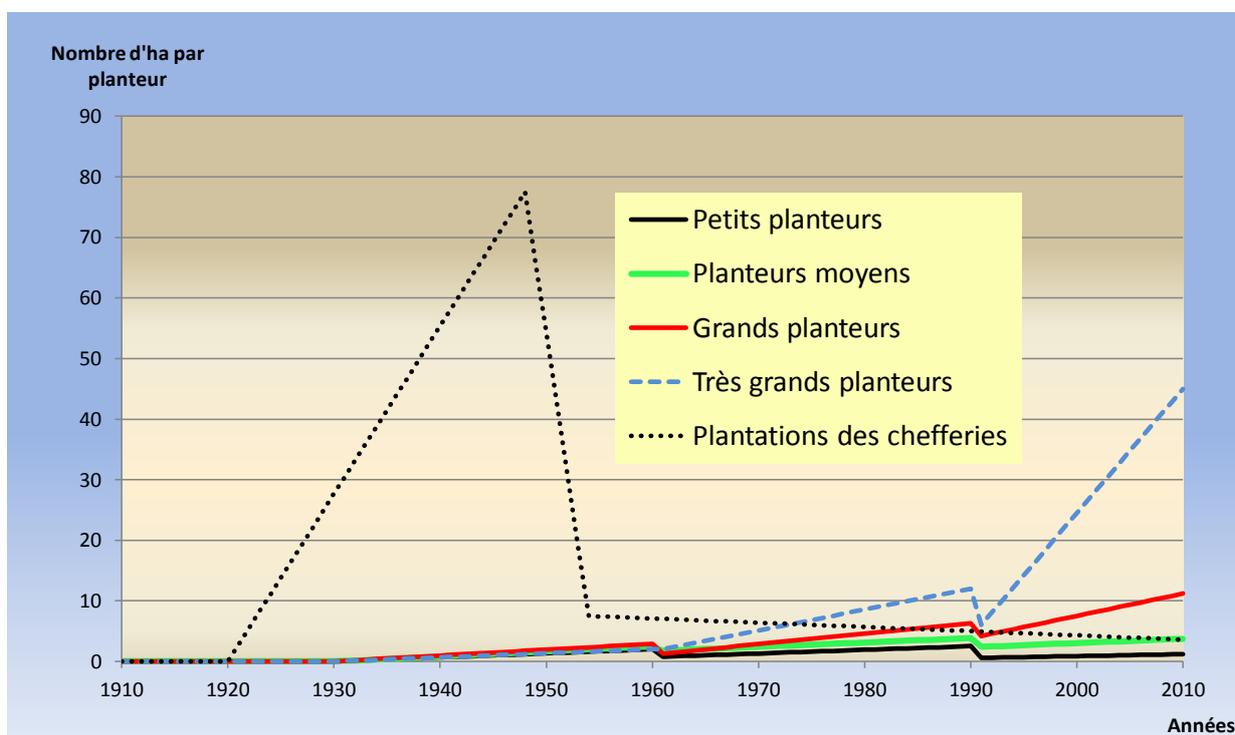
Nous verrons que par contre la zone de Talba se caractérise par des trajectoires d'accumulation qui ont permis à différents types de planteurs d'accumuler durant ces dernières décennies des surfaces considérables de plantations cacaoyères. Ces planteurs constituent aujourd'hui les grands (de 6 à 30 ha) et les très grands planteurs (> à 30 ha) de cette zone. Ils détiennent comme nous l'avons déjà souligné 75% du capital planté de la zone de Talba.

Au-delà de ces appréciations générales, nous allons pour chacune des deux zones préciser la diversité des trajectoires d'accumulation décrites par les 82 ménages interrogés. Nous présenterons successivement les trajectoires d'accumulation de la zone d'Obala au chapitre 3.3.2, puis celles de la zone de Talba au chapitre 3.3.4. Nous intercalerons entre ces deux chapitres le chapitre 3.3.3 qui, se basant sur les discours de planteurs résidant dans ces deux zones, soulignera le fait que l'accumulation de capitaux fixes ne constitue pas la seule fonction des plantations cacaoyères.

### 3.3.2 Obala : des trajectoires d'accumulation modestes

Les entretiens réalisés auprès des 36 planteurs de cette zone ont permis d'identifier 5 types de trajectoires d'accumulation en surfaces cacaoyères. La figure n°44 présente les cinétiques de ces cinq trajectoires d'accumulation. Il s'agit des trajectoires d'accumulation des petits, moyens, grands et très grands planteurs, ainsi que de la trajectoire particulière des plantations des chefs de l'époque coloniale (plantations des chefferies).

Figure 44 : Trajectoires d'accumulation en surfaces cacaoyères des planteurs de la zone d'Obala.



L'importance relative de ces différentes trajectoires en termes de contrôle du capital cacaoyer existant aujourd'hui dans la zone d'Obala a été renseignée par les cinq personnes ressource déjà interrogées pour l'établissement de la typologie des planteurs à dire d'acteurs réalisée pour la zone d'Obala. Le tableau n°15 déjà présenté au chapitre 3.1 a ainsi été complété par la part des plantations des anciens chefs de l'époque coloniale.

Ces grandes plantations des anciens chefs de l'époque coloniales ont été depuis démantelées. Elles ne représentent aujourd'hui qu'une faible part (2%) des surfaces cacaoyères de la zone de Talba. Ce sont généralement aujourd'hui des plantations de taille modeste et elles font partie des classes des petites et moyennes plantations.

Les données précisant l'importance relative des différents types de trajectoires d'accumulation en termes de surfaces cacaoyères de la zone d'Obala sont présentées dans le tableau n°27.

Tableau 27 : Importance relative des différentes trajectoires d'accumulation en % du capital cacaoyer actuel de la zone d'Obala.

Type de planteurs	Groupe des petits et moyens planteurs			Grands planteurs	Très grands planteurs
Type de trajectoire	Petits planteurs	Planteurs moyens	Plantations des chefferies		
Importance relative en % du capital cacaoyer actuel de la zone d'Obala	<b>23%</b>	<b>61%</b>	<b>2%</b>	<b>12%</b>	<b>2%</b>
	84%		16%		
	86%			14%	
	100%				

Ce tableau n°27 fait apparaître la nouvelle catégorie des « plantations des chefferies ». Il indique que les surfaces détenues par l'ensemble des petits et moyens planteurs représentent, comme dans le tableau n°15 déjà présenté, 86% des surfaces cacaoyères de la zone d'Obala.

Il indique également que les trajectoires des petits et moyens planteurs, non issus des anciennes plantations des chefferies, représentent aujourd'hui 84% des surfaces cacaoyères de la zone d'Obala. Les trois autres trajectoires ne concernent donc que 16% du capital planté. Cependant l'analyse de ces trois dernières trajectoires apporte également des éléments d'information qui permettent de mieux comprendre les déterminants des différentes trajectoires d'accumulation au cours de l'histoire. Nous ferons donc une présentation de ces cinq trajectoires en suivant l'ordre chronologique, de la plus ancienne aux plus récentes.

### 3.3.2.1 Les plantations des chefferies de l'époque coloniale.

Les entretiens indiquent que la culture du cacao a été introduite dans la zone d'Obala durant les années 1910-1920. Les premières semences de cacao auraient été rapportées à Obala par les natifs du lieu. Certains se déplaçaient à pied jusqu'à la ville d'Eséka qui constituait alors le terminal de la voie ferrée<sup>21</sup>, ou même jusqu'à la côte (Kribi, Douala), pour vendre les noix de palmistes. Ces noix constituaient au début du siècle l'une des rares productions dont la vente permettait aux populations rurales du Centre Cameroun de se procurer de l'argent. Certains des récits collectés indiquent qu'à l'époque, il était nécessaire de « voler » des cabosses dans les plantations rencontrées sur la route et d'en avaler les fèves pour les « récupérer » une fois de retour au village. Les personnes interrogées indiquent que les ethnies de la côte (Batanga, Yassa, Dwala,...), ou celles situées plus au Sud d'Obala (Ewondo), qui connaissaient déjà la culture du cacao, souhaitaient en effet en garder le monopole.

Les entretiens indiquent également qu'au début du siècle le « *cacao était surtout une culture de chefs* ».

*...A l'époque le chef pouvait t'appeler pour les corvées et si tu avais planté du cacao et que tu l'abandonnais dans les brousses on pouvait te chicoter ; ce n'était pas tout le monde qui pouvait se lancer dans le cacao !...*

*(Un vieux planteur de la zone d'Obala)*

Si des familles n'appartenant pas aux chefferies créées par le pouvoir colonial, en particulier français, pouvaient posséder du cacao, ces premières plantations étaient souvent peu étendues. Le début des grandes plantations de cacao apparaît ainsi dans de nombreux récits comme l'apanage des familles proches de la chefferie et donc du pouvoir colonial. Des plants de cacao pouvaient d'ailleurs être apportés par les administrateurs coloniaux aux chefferies comme cela nous a été rapporté pour le chef d'Obala. Le développement d'une plantation cacaoyère était pour la chefferie non seulement un moyen d'obtenir des ressources monétaires mais également une façon de prouver son attachement au modèle colonial et de montrer à tous son pouvoir.

<sup>21</sup> « Les Allemands conduisirent la voie ferrée jusqu'à Eséka en juin 1914. Les français la continuèrent : Makak fut atteint en janvier 1925, Otélé en février 1927 et Yaoundé en août de la même année », (Champaud J. 1973).

Le code de l'indigénat, introduit au Cameroun par la puissance coloniale française en 1924, permettra aux chefferies de faire travailler gratuitement leurs sujets pour leur propre profit. Les chefferies, et en particulier celle d'Obala, apparaissent donc comme les porteurs des premières trajectoires d'accumulation cacaoyères notables. Le grand chef d'Obala, ATEBA EBE Albert, a ainsi possédé jusqu'en 1948, date de l'abolition du code de l'indigénat au Cameroun, 45 d'hectares plantés par ses sujets. Celui d'Elomzok avait fait planter 110 ha de cacao. Les « Kabitas », qui étaient les assistants des chefferies, ont également bénéficié de cette main d'œuvre « forcée ».

Suite à l'abolition du code de l'indigénat et à la rapide remise en cause du pouvoir des chefferies qui lui a fait suite, ces grandes plantations ont été démantelées. Ce démantèlement a été conduit par les anciens sujets ou leurs enfants. Ils se sont réapproprié la quasi-totalité des surfaces plantées qui ont été intégrées dans le patrimoine de ces différentes familles. Ainsi par exemple, l'arrière petit fils du grand chef d'Obala de l'époque coloniale, que nous avons rencontré lors de nos enquêtes, ne dispose plus aujourd'hui que de 2,5 hectares mal entretenus. L'état actuel des anciens bâtiments de cette chefferie témoigne également de ces changements (voir photographie n°20 ci-dessous).

*Planche photographique 20 : Grandeur et décadence des grandes chefferies du Centre Cameroun.*



On observe ainsi sur la figure n°44, que la courbe d'accumulation qui caractérise les trajectoires des chefferies montre une forte progression des surfaces cacaoyères durant la période 1920-1948, pour s'infléchir ensuite brusquement et tomber à quelques ha par planteur au cours des années 1950.

E.A.J.M., 78 ans, planteur de la zone d'Obala, narre cette page de l'histoire cacaoyère pour la chefferie d'Obala :

*...Nous ici, avant la colonisation, les chefs étaient juste des chefs de clans ou de grandes familles quand ils étaient polygames et beaucoup étaient polygames et avaient beaucoup de femmes et d'enfants. Quand la colonisation est venue, ils ont mis des grands chefs. On nous faisait faire les routes, les transports. Quand un blanc voulait faire quelque chose, il appelait l'administrateur, qui appelait le chef supérieur qui forçait les gens à travailler pour rien, alors qu'eux se bénéficiaient. L'argent à l'époque était amer, du temps des chefferies et des colons, et du travail forcé. C'était tellement forcé !*

*Les chefs ont fait aussi travailler nos parents « forcés » pour planter leur cacao. Le chef Ateba Ebe Albert a fait planter par l'esclavage plus de 50 hectares de cacao. Quand le chef est mort, comme il avait planté en disant aux gens « quitte de là, je vais faire planter » et qu'il s'était installé sur leurs terres, les gens ont récupéré la plupart de ces cacaoyères pour eux. Et oui..., je pense que c'est en 1948 quand le premier représentant camerounais est rentré à l'assemblée du Cameroun sous protectorat français. Il s'appelait Alexandre Ndoumba Mangabel, c'était un Douala. C'est peut-être aussi pour ça qu'ils ont aboli l'indigénat et que les gens ont eu le courage de reprendre leurs terres et leurs plantations... (Un vieux planteur de la zone d'Obala)*

Les deux descendants de chefferies importantes, interrogés lors des entretiens réalisés dans la zone d'Obala, ont confirmé ce type d'évolution. L'un d'eux a même mentionné qu'au-delà de la récupération des plantations, la population a rendu très difficile la vie de l'ancien chef après la disparition du code de l'indigénat (actes de sorcellerie à son encontre, refus d'entraide, mise à l'écart...). Les possessions cacaoyères de ces deux descendants de chefferies importantes les classent aujourd'hui parmi les planteurs petits et moyens.

Ces informations montrent que l'accès tant à la ressource foncière qu'à la force de travail étaient liées pour ces chefferies de l'époque coloniale au capital institutionnel qu'elles détenaient. C'est parce qu'ils avaient été choisis comme représentants locaux du pouvoir colonial allemand puis français que ces chefs ont pu avoir accès à d'importantes surfaces forestières et surtout qu'ils ont pu mobiliser la force de travail de leurs sujets de façon gratuite (travail forcé). Ces acteurs ont donc bâti leur stratégie d'accumulation cacaoyère sur la fertilité naturelle des sols forestiers (capital naturel) et sur leur capital institutionnel.

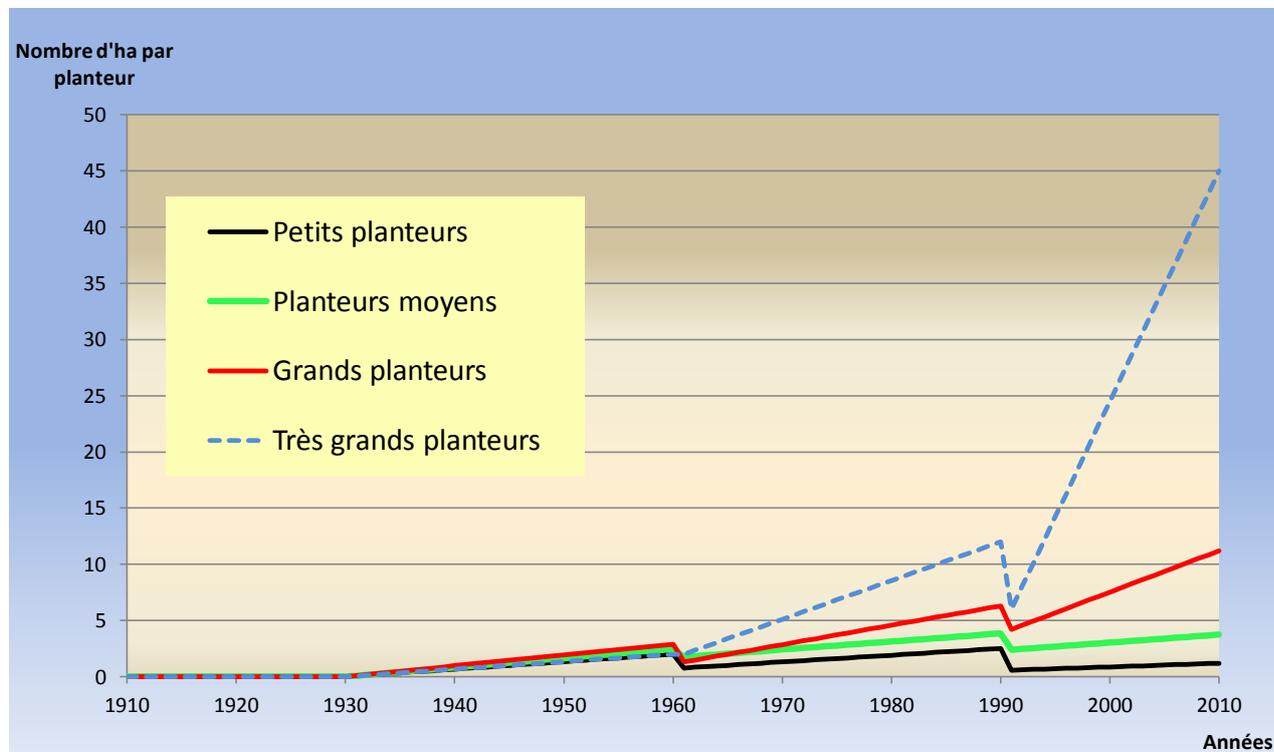
### 3.3.2.2 Les petits, moyens, grands et très grands planteurs.

A ces « cacaoyères des chefs » se sont progressivement substituées des plantations installées par les différentes familles résidant dans l'arrondissement d'Obala. Ces plantations se sont multipliées à partir des années 1920-1930

La figure n°45 ci-après a été élaborée en ne représentant pas la trajectoire des chefs de l'époque coloniale qui a déjà été analysée dans le chapitre précédent. Cette élimination permet ainsi de mieux visualiser les cinétiques des quatre autres trajectoires : les petits, moyens, grands et très grands planteurs. Ces trajectoires ont été construites à partir des données indiquées par les 34 planteurs non descendants des anciennes chefferies (échantillon total pour Obala 36 planteurs – 2 descendants des chefferies = 34 planteurs). Ces quatre autres trajectoires concernent celles des 11 petits planteurs, des 16 moyens, des 6 grands et d'un très grand planteur interrogés lors de nos enquêtes.

Ces quatre types de trajectoires d'accumulation en plantations cacaoyères ne vont pas être présentés successivement, mais l'analyse proposée ci-après va décrire les évolutions observées pour les trois générations de planteurs ayant œuvré de 1910 à nos jours.

Figure 45 : Trajectoires d'accumulation des petits, moyens, grands et très grands planteurs de la zone d'Obala.



➤ **Les plantations des grands pères (1900-1960) : des surfaces modestes et de faibles disparités dans les héritages légués.**

Les différents planteurs interrogés indiquent que la première plantation a été généralement effectuée par la génération du grand-père. Cette génération a vécu en moyenne entre les années 1900 et 1960.

Les surfaces plantées à ces époques étaient modestes. Les personnes interrogées indiquent que cela s'explique en partie par les faibles besoins monétaires de cette génération.

*... à l'époque tu allais planter des grandes surfaces de cacao pour faire quoi avec ça !? »...*

*(Un planteur de la zone d'Obala)*

*...nos vieux avaient le goût de la vie, pas de l'argent...*

*(Un, planteur de la zone d'Obala)*

*...nos parents n'avaient pas besoin d'autant d'argent qu'aujourd'hui, c'est notre génération à nous qui a vraiment commencé à aimer l'argent...*

*(Un planteur de la zone d'Obala)*

Si les personnes interrogées, qui sont le plus souvent les petits enfants de ces premiers planteurs, n'ont pas connaissance de la chronologie exacte des surfaces plantées par leurs grands pères, ils indiquent que les rythmes de plantation étaient modestes (un dixième à un quart d'hectare par an) et que les surfaces laissées en héritage aux générations suivantes l'étaient également.

Bien que les entretiens insistent sur le fait que cette génération « des grands pères » a réalisé des plantations modestes, on observe cependant quelques variations dans les niveaux d'accumulation entre les différentes lignées de planteurs. Les surfaces plantées vont ainsi de 0.1 à 8 ha pour une surface moyenne plantée de 2.4 ha/planteur. Cette variabilité s'explique essentiellement par l'importance du nombre de femmes et d'enfants qui sont sous la dépendance du chef de famille. La polygamie était en effet à cette époque « *le meilleur des moyens pour planter beaucoup de cacao* ». Les entretiens mentionnent ainsi les cas d'hommes ayant de trois à six femmes. Si cet avantage permettra à certains chefs de familles polygames de devenir les premiers « *grands planteurs de l'époque* », cette suprématie disparaîtra en partie à la génération suivante. Cet important héritage va en effet être divisé entre les différentes épouses ayant participé à l'établissement de ces plantations.

A la mort de celles-ci leurs différents enfants mâles vont à leur tour se partager l'héritage reçu par leur mère. On assiste ainsi à un émiettement de ces grandes plantations des chefs de ménage polygames. Cet émiettement fera que la génération suivante se retrouvera avec un héritage cacaoyer voisin de celui des ménages monogames. C'est ce que résume la figure n°45 qui traduit le fait que 88% de la seconde génération de planteurs, celle des « pères », recevra en 1960 un héritage cacaoyer inférieur à deux hectares (voir données détaillées à l'annexe n°14).

➤ **Les plantations des pères (1930-1990) : le début de la différenciation socio-économique entre planteurs.**

Cette seconde génération de planteurs a vécu en moyenne durant la période 1930-1990. Elle va poursuivre, et pour certains ménages intensifier, la dynamique de plantation cacaoyère initiée par les « grands pères ». C'est cette génération qui va connaître l'affermissement, et la pénétration à l'intérieur des terres des modèles de développement importés par la colonisation : essor de la société marchande, volonté d'accès à la scolarisation et à la santé, attrait des centres urbains.

Pour cette seconde génération l'obtention de revenus monétaires ne vise plus seulement à s'acquitter des impôts obligatoires mais à pouvoir acquérir une plus grande variété de biens de consommation (habits, pétrole pour les lampes, tôles pour le toit des maisons, ...) et de services (scolarisation des enfants, santé, transports ...). C'est elle qui marquera réellement le début des dynamiques d'accumulation en plantations cacaoyères pour la zone d'Obala et qui initiera les processus de différenciation socio-économique entre les planteurs.

On voit, ainsi que le montre la figure n°45, se dessiner entre 1960 et 1990 les premières disparités entre les patrimoines cacaoyers des futurs petits, moyens, grands et très grands producteurs. C'est-à-dire les planteurs de la génération actuelle.

➤ **Les plantations de la génération actuelle (1960-20-- ) : le renforcement de la différenciation socio-économique entre planteurs.**

Ainsi que le montre la figure n°45, le processus de différenciation socio-économique initié par la génération de 1930-1990 va s'accélérer à partir de 1990. La génération actuelle, née aux alentours de 1960, va en effet amplifier ces processus de différenciation socio-économique et conduire en particulier à un accroissement des disparités des niveaux d'accumulation en capital cacao.

L'analyse des discours et des trajectoires d'accumulation des deux générations (« les pères » 1930-1990 et « planteurs actuels » 1960-20--) concernées par ces processus de différenciation permet d'identifier les déterminants à l'origine des différences de rythmes et de niveaux d'accumulation en cacao observés entre les planteurs.

**Les ressources foncières** possédées par la famille, héritées ou accessibles, constituent le premier déterminant des processus d'accumulation.

Les différences de situation entre planteurs proviennent tout d'abord de l'importance des possessions foncières de leur famille d'origine. Pour les familles accueillies par les clans propriétaires des terres du village, ou les familles originaires du village mais peu dotées en foncier, les possibilités d'extension de la surface cacaoyère peuvent être des plus limitées.

Les différences de situation entre planteurs proviennent également du nombre d'héritiers se partageant le foncier familial. Dans certaines familles, la division de l'héritage entre de nombreux héritiers conduit l'individu à disposer de très faibles surfaces cultivables. Dans d'autres le faible nombre de fils, ou la migration durable vers la ville d'un nombre important d'entre eux, leur permet de bénéficier de surfaces foncières qui peuvent être importantes.

Cette disponibilité en foncier possédé par la famille va surtout peser sur les possibilités d'accroissement du capital planté pour les petits planteurs et les moins biens dotés des planteurs moyens. Leurs faibles disponibilités financières pour acquérir de la terre limitent en effet souvent leurs capacités à acquérir de nouvelles terres dans leur zone d'origine où les prix sont élevés. Même la solution de la migration vers d'autres zones de plantation, comme celle de Talba, demande de disposer d'une épargne non négligeable. Cette épargne est indispensable non seulement pour acheter la terre, mais également pour faire face aux coûts de transport et pour pouvoir subsister les premières années avant que les nouvelles parcelles de cacao entrent en production. La migration à la recherche de nouvelles terres n'est donc pas une solution toujours évidente à mettre en œuvre pour les petits et moyens planteurs.

*...Pour le moment on se défend là où on est car la terre est finie. Mais on peut chercher des portions ailleurs, mais c'est les moyens qui nous manquent, il faut des moyens pour se disperser...*

*(Un jeune planteur moyen de la zone d'Obala)*

La trajectoire d'accumulation entre 1990 et 2010 des grands planteurs (figure n°45) est le fait de familles disposant au départ de surfaces foncières importantes ou de familles disposant de moyens financiers pour acquérir de nouvelles surfaces foncières dont certaines sont situées parfois en dehors de l'arrondissement d'Obala. Ces différentes ressources foncières leur ont permis de planter des surfaces cacaoyères moyennes de l'ordre de 10 hectares par ménage.

Le seul planteur classé dans les « très grands planteurs » a acheté l'essentiel de sa terre, et ces terres sont situées au nord-est de l'arrondissement d'Obala, dans une zone de moindre pression foncière qui annonce déjà les zones de fronts pionniers situées également à l'Est de cet arrondissement (zone de Nanga Eboko). Ce type de trajectoire, atypique pour la zone d'Obala, annonce en fait celles que nous examinerons dans la zone de Talba.

Du fait de la pression foncière et de la rareté des ventes de terres, ces deux trajectoires, des grands et des très grands planteurs, sont peu représentées dans la zone d'Obala. Elles concernent, comme nous l'avons déjà souligné, seulement 3% des planteurs et 14% du capital cacaoyer de cette zone.

**Le second élément de différenciation est constitué par les disparités d'héritage des plantations cacaoyères** reçues par les individus appartenant à la seconde (« les pères ») et surtout à la troisième génération (la génération actuelle) de planteurs. Ces disparités d'héritage, proviennent, comme pour les héritages de foncier, de l'importance de la surface plantée en cacao possédée par la génération antérieure et du nombre d'héritiers. Il nous faut traiter des deux générations citées l'une après l'autre car, bien que les mécanismes soient similaires, les disparités d'héritage ne sont pas de même ampleur.

Pour la seconde génération de planteurs (« les pères » 1930-1990), 32% des individus interrogés ont reçu un héritage cacaoyer inférieur à un demi-hectare, 56% d'entre eux ont reçu entre 0.5 et 2 ha de leur père, et 12% un héritage compris entre 2.1 et 5 ha. Ces valeurs restent modestes au regard des niveaux d'accumulation de l'époque contemporaine. Cependant, ces disparités de capital planté déterminaient des possibilités de développement différentes pour les individus qui en étaient dotés.

Les revenus générés par ces surfaces cacaoyères, permettaient en effet à ceux qui en bénéficiaient de subvenir à leurs besoins élémentaires. La sécurité relative offerte par cette rente cacaoyère a ainsi permis à certains de faire le choix de rester à la terre et d'investir sur la longue durée leur force de travail, leurs compétences techniques et leurs rentrées financières dans l'accroissement de leurs plantations. Bien que cette stratégie de « rester à la terre » ait été, comme nous le verrons pour la période 1960-1990, souvent moins « payante » que celles s'appuyant sur le développement d'activités non-agricoles, elle a permis à quelques familles de se constituer sur une ou deux générations un patrimoine cacaoyer les classant dans les « planteurs moyens » (2.1 à 6 ha) voire dans les niveaux les plus modestes (6.1 à 12 ha) de la classe des « grands planteurs (de 6.1 à 30 ha). C'est le cas de Monsieur O.P., 53 ans, situé dans la zone Nord-Est de l'arrondissement d'Obala :

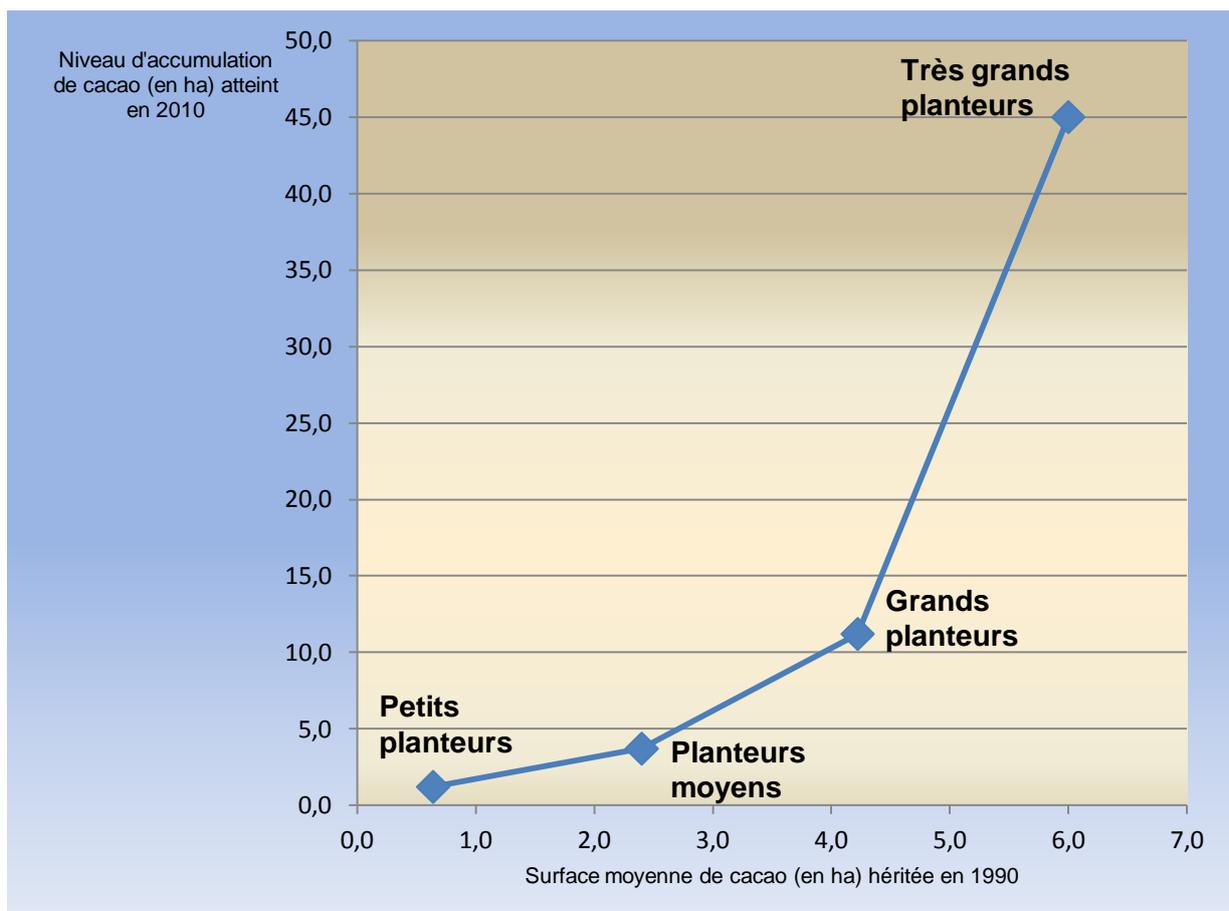
*...Ma grand-mère avait planté les premières tiges et mon père a continué. Mon père avait planté 4 hectares, et c'était beaucoup à l'époque, et il nous a laissé ça. En plus, j'ai planté 10 ha. Si je suis arrivé à 10 ha, alors que la plupart des gens ici sont à moins de 4 hectares, c'est parce que moi j'ai continué à planter tout le temps. J'ai continué même quand les prix étaient bas, alors qu'à ce moment beaucoup de gens avaient baissé les bras. C'est aussi grâce à la formation que j'avais suivie à l'école des agriculteurs...*

*(Un planteur de la zone d'Obala)*

Cet avantage conféré par « l'héritage cacao » a également joué dans l'accélération de la différenciation entre les ménages de la troisième génération de planteurs (« les planteurs actuels » 1960-20--). Bien qu'il faille rester prudent compte tenu du faible nombre d'observations (34 planteurs sont ici concernés en tout mais la classe des très grands planteurs n'est représentée que par un seul individu), il est possible d'observer une relation entre la surface de plantation héritée autour des années 1990 par la troisième génération de planteurs (1960-20--) et le développement ultérieur de leur capital cacaoyer (voir données en annexe n°14).

Cette relation est traduite par la figure n°46. Cette figure, contrairement aux courbes précédentes, ne représente pas la cinétique d'accumulation d'un type de planteur donné. Cette figure représente pour chacune des quatre classes de planteurs (petits, moyens, grands et très grands) la relation qui existe entre la surface cacaoyère dont elles ont hérité en 1990 et la surface qu'elles possèdent en 2010. Chacune de ces quatre classes de planteurs est représentée par un losange bleu positionné sur le graphique n°45 en fonction de la surface moyenne de cacao dont elle a hérité en 1990 (axe des abscisses) et en fonction de la surface moyenne en cacao qu'elle possède en 2010 (axe des ordonnées). Ainsi par exemple la classe des petits planteurs a hérité en 1990 d'une surface cacaoyère moyenne de 0,6 ha (axe des abscisses) et possède en 2010 une surface cacaoyère de 1,2 ha (axe des ordonnées).

Figure 46 : Relation entre les surfaces cacaoyères moyennes héritées en 1990 par la troisième génération de planteurs (1960-20--) et leur niveau d'accumulation actuel (2010). Zone d'Obala.



Ce graphique montre qu'une faible différence de surfaces cacaoyères héritées en 1990 va avoir une forte incidence sur la différenciation progressive des niveaux d'accumulation obtenus par les différents types de planteurs en 2010.

La relation entre ces deux grandeurs apparaît en effet non pas linéaire mais exponentielle. Si en 1990 les écarts d'héritage de capital cacaoyer entre les petits et les très grands planteurs vont de 0.6 ha à 6 ha par planteur (voir l'axe des abscisses de la figure n°46), 20 ans plus tard, en 2010, ces écarts vont de 1.2 ha à 45 ha par ménage (voir axe des ordonnées de la figure n°46). Le rapport entre les possessions cacaoyères des petits planteurs et les très grands planteurs passe ainsi en deux décennies d'un rapport de 1 à 10 (0,6 à 6 ha), à un rapport de 1 à 37,5 (1,2 à 45 ha).

Si cette accélération de la différenciation des niveaux de capital cacao possédé par les différents types de ménage est en partie liée à l'augmentation progressive des revenus provenant du cacao, elle est également liée au fait que plus les revenus du planteur sont importants, plus celui-ci est en mesure de développer des activités non agricoles. Ces activités non agricoles, généralement urbaines, sont, comme nous l'avons vu, souvent plus lucratives que la culture du cacao.

Ces activités non agricoles peuvent être développées en investissant une partie des revenus du cacao dans la création d'entreprises (de transport, du bâtiment...) ou des activités commerciales. Ces cas concernent essentiellement les grands et très grands planteurs de la zone d'Obala. Ces activités non agricoles peuvent également être développées au niveau d'un lignage grâce à l'investissement des revenus cacaoyers dans la formation des enfants. Ces enfants pourront devenir plus tard des cadres du privé, des hommes d'affaires ou des hauts fonctionnaires. Ils pourront alors disposer de revenus salariaux élevés et en réinvestir une partie dans la plantation cacaoyère familiale.

Nous allons présenter plus en détail l'impact du développement de ces activités non agricoles.

Le troisième élément qui détermine les capacités d'accumulation en capital cacao est en effet **le développement d'activités non agricoles.**

L'accès à ces revenus non agricoles a joué un rôle dans l'accumulation en surface cacaoyère pour trois des six grands planteurs interrogés dans la zone d'Obala et pour l'unique très grand planteur de notre échantillon. Ces revenus sont issus des activités non agricoles développées par ces quatre individus. Ces individus sont respectivement un haut fonctionnaire et homme d'affaires, un haut gradé de l'armée, un dessinateur en cabinet d'architecte, un commerçant et propriétaire d'une société de transport routier ayant fait initialement fortune dans le transport de marchandises par voie ferrée.

*...Les gens quittent l'activité agricole dès qu'ils savent qu'il y a une société qui embauche. Ils quittent pour avoir un peu d'argent, pour relancer leur agriculture. Il est important de toucher l'argent de temps en temps. En fait quand les gens sont en ville et qu'ils ont un peu de moyens, ils envoient l'argent au village pour faire travailler la terre par des ouvriers et quand ils ont un peu de temps c'est eux-mêmes qui viennent travailler. Moi, quand j'étais dessinateur à Yaoundé, j'envoyais l'argent ici. Comme ça j'ai pu maintenir les plantations du grand père, du père et les quelques pieds qu'avait mis la mère. Quand mon père m'a rappelé au village, avec ce que j'avais eu en ville, j'ai pu encore augmenter la plantation et me faire une bonne maison. Ici notre famille a beaucoup de terres, je n'arrive même pas à tout planter. Maintenant c'est mon cacao et l'arachide et le manioc de ma femme qui nous fait vivre. Maintenant que le prix du cacao est bon, je gagne même mieux qu'en ville.*

*( Un grand planteur de la zone d'Obala)*

Ces revenus non agricoles leur ont permis d'entretenir et d'accroître les plantations cacaoyères familiales. Le discours de Monsieur N.E. permet d'illustrer ce type de processus.

Bien que peu nombreuses dans la zone d'Obala du fait des fortes contraintes foncières de cette zone, ces trajectoires d'accumulation basées sur des revenus d'origine non agricoles, annoncent celles que nous décrivons au chapitre 3.3.4. pour la zone de Talba. Il nous faut cependant, avant de décrire les trajectoires d'accumulation identifiées dans la zone de Talba, compléter les informations relatives aux diverses fonctions des plantations cacaoyères.

### **3.3.3 Importantes fonctions identitaires, patrimoniales et anti-risques du capital cacaoyer.**

Le niveau relativement modeste d'accumulation en cacao de la majorité des ménages de l'arrondissement d'Obala ne doit cependant pas conduire à penser que le capital cacao ne représente pour les familles de planteurs qu'un élément marginal de leur existence et de leurs stratégies. Les discours de la grande majorité des personnes interrogées sur Obala, et de plusieurs de celles interrogées sur Talba, montrent au contraire que la plantation cacaoyère revêt des dimensions identitaires, patrimoniales et socio-économiques essentielles.

Ces dimensions sont particulièrement importantes pour la zone d'Obala. La persistance de la petite et moyenne plantation familiale dans la zone d'Obala s'explique en effet en grande partie par les fonctions non marchandes de ce capital planté. Cependant elles sont aussi présentes chez les petits et moyens planteurs de la zone de Talba et même chez certains des grands et très grands planteurs de cette zone. Nous allons préciser ce que recouvrent ces différentes dimensions non marchandes de la plantation cacaoyère.

« *Ici, si tu n'as pas de cacao, tu n'es pas un homme* ». Cette phrase, plusieurs fois entendue lors des entretiens, rappelle l'étroite imbrication entre l'**identité** des hommes et la possession d'une plantation cacaoyère. Cette dimension identitaire est particulièrement forte chez les Eton du centre Cameroun.

Cette imbrication est en partie liée au fait que l'arrivée de cette culture pérenne a imposé la sédentarisation des clans et leur enracinement progressif dans un site donné. Ce site est considéré aujourd'hui comme le lieu de référence de l'identité familiale et lignagère. Même pour les membres de la famille qui sont engagés dans des parcours de vie qui se déroulent essentiellement en milieu urbain, le village, et, de façon plus précise, la maison et la plantation qui s'y rattachent, restent le lieu de référence identitaire. Le maintien de vieilles cacaoyères peu productives plantées par le grand-père ou le père, ou de certaines des « tiges » qu'ils ont plantées, ne s'inscrit pas seulement dans le cadre d'une logique foncière ou agronomique mais également, et parfois surtout, dans un espace sentimental et affectif. Le soin qu'apportent les vieux planteurs à leurs plantations n'a pas que pour objectif de transmettre une source de revenus potentiels à leurs descendants mais aussi de prolonger leur souvenir parmi les vivants : « *mes petits enfants diront : «ça c'est ce que le vieux nous a laissé* » ».

Bien qu'apparaissant de façon moins fréquente dans les discours des personnes interviewées, le statut de villageois et de planteur est parfois revendiqué, en particulier par les « revenus de la ville », comme une identité positive, comme un art de vivre permettant de retrouver ou de faire vivre des valeurs identitaires importantes.

*...Celui qui reste salarié en ville, c'est peut-être qu'il n'a pas une position à défendre. Je suis fils unique et il fallait donc que je rentre au village, par la volonté de mon père. Quand j'étais jeune, je voulais découvrir la vie et la ville et je suis parti. Mais mon père ne voulait pas que je sois fonctionnaire, car pour lui le social était plus important, et ça, ça m'a beaucoup marqué. La vie au village c'est important...*

*...C'est vrai que les gens partent beaucoup et je ne peux pas demander à mon fils de me copier, c'est son choix. De mes dix enfants, tous ne sont pas à la terre. Ils viennent de temps en temps pour les gros travaux. Les enfants qui sont ici avec moi travaillent dans les champs quand ils n'étudient pas. Il faut leur montrer ce que l'on fait...*

*(Un grand planteur de la zone d'Obala)*

Le cacao est également une affaire de **patrimoine familial**. C'est un pivot autour duquel « tournent » les différents membres de la famille. La parcelle cacaoyère les fédère, comme elle peut également être source de tensions et de conflits familiaux. Les entretiens réalisés montrent que ce rôle de « pivot de la famille » se présente en particulier dans les nombreuses situations où le patrimoine familial n'a pas été divisé entre les différents héritiers potentiels. Différentes situations ont été mentionnées par les personnes interrogées.

Une des situations fréquentes est celle où le père décède alors que plusieurs de ses enfants sont encore mineurs et dépendants de la cellule familiale. Dans ce cas le fils aîné, ou le plus âgé resté au village, hérite temporairement de la totalité du patrimoine paternel. Il hérite en même temps de la responsabilité vis-à-vis de ses frères et sœurs assumée auparavant par son père. Il lui revient donc, grâce en particulier aux revenus générés par cette plantation, de subvenir aux besoins de ses cadets (règlement des frais de scolarité, ...) et des autres dépendants familiaux :

*...Quand tu reçois le cacao de ton père, tu prends aussi sa charge sur tes épaules, et des fois, c'est lourd !... Là où tu me vois, tu crois que je suis seul, mais il faut que je réponde pour mes 4 frères et sœurs et pour ma mère et pour les deux vieilles tantes qui sont ici avec nous. Moi, je voulais faire les études, mais quand mon père est mort, j'ai dû rester ici pour m'occuper du cacao et de la famille...*

*(Un jeune planteur moyen de la zone d'Obala)*

Même dans le cas où les différents héritiers sont adultes, la parcelle de cacao du défunt père peut être confiée à l'un des héritiers mâles. Celui-ci peut être comme nous l'avons déjà indiqué le fils aîné, ou le fils qui s'était le plus impliqué aux cotés de son père dans la plantation et l'entretien du cacao, ou encore le fils resté au village. Cet individu devient le gestionnaire de la plantation mais n'en a pas la pleine propriété. C'est le système de la « plantation confiée ». Le gestionnaire va négocier et définir avec les autres ayants droit le partage des revenus monétaires, et parfois également des charges, relatifs à cette plantation. Ces discussions donnent lieu à l'organisation de réunions familiales où ces sujets sont débattus. Dans certaines des familles interrogées, les filles peuvent également être considérées comme des ayants droit des revenus générés par cette cacaoyère familiale. Lorsque des contributions sont demandées aux différents bénéficiaires, celles-ci cherchent souvent à s'adosser au mieux à la position socio-économique (« les moyens ») et aux compétences de chacun :

*...c'est mon beau-frère qui est policier à Bafia qui a acheté les produits pour traiter le cacao, mon frère qui est au village a défriché (désherbage) et moi, comme j'ai des amis à la SODECAO, j'ai apporté des plans pour remplacer les manquants. Après la récolte on s'arrange, chacun a sa part. Même si tu n'es pas là, on te garde ta part, personne n'y touche...*

*(Un « co-planteur » de la zone de Talba)*

Cette pratique, qui consiste à confier la parcelle à l'un des héritiers, vise également parfois à faire jouer à la plantation un rôle dans la construction et dans le maintien d'une équité socio-économique familiale. La plantation et l'intégralité des revenus monétaires vont être dévolues à celui des héritiers qui rencontre à un moment donné le plus de difficultés financières. Si celui-ci parvient à redresser sa situation et à trouver une autre source de revenus, elle peut être alors confiée à un autre héritier qui rencontre à son tour des problèmes financiers. Une parcelle peut ainsi changer plusieurs fois de gestionnaire au cours d'une génération. Dans certain cas, lorsque la plupart des fils ont un bon emploi stable en ville, ils peuvent décider de laisser définitivement la plantation au moins bien « loti » de leurs frères. Celui-ci héritera de la totalité du capital planté paternel.

Une autre modalité de gestion de ce patrimoine commun est le système de la « plantation tournante » déjà évoquée au chapitre traitant des différentes formes de travail familial. Du fait de surfaces accumulées en cacao souvent modestes, et du fait que la plupart des propriétés ont déjà connu deux cycles de partages lors des héritages, les surfaces détenues par familles se sont dans certains cas considérablement réduites.

Elles sont, dans certains cas, inférieures à un hectare par famille. Cette étroitesse du patrimoine familial, l'importance du nombre de fils pouvant prétendre à une part de cet héritage, et le désir de ne pas morceler à l'infini ce patrimoine cacaoyer, conduit certaines familles à ne pas diviser le bien laissé par le chef de famille lors de son décès.

Par exemple, si un père a laissé en héritage un hectare de cacao à ses six fils, ils s'organisent entre eux pour travailler cette plantation et en recueillir les fruits à tour de rôle, une année sur six. Les personnes fonctionnant de la sorte indiquent qu'en effet il n'est pas très utile de se mobiliser pour travailler un sixième d'hectare « *qui ne te laisse pas grand-chose...* », et qu'il est préférable de travailler un hectare entier une année sur six. Dans certaines de ces familles, celui qui bénéficie du « tour » donne quand même quelque chose à ses frères pour ne pas les laisser dans le besoin :

*Notre stratégie quand on fait les tours : l'année où c'est pour toi tu donnes 20% à ton frère pour que la galère ne l'enterre pas. Quand lui prend son tour, il te remet les 20%.*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

Le cacao c'est enfin un capital « **anti-risque** » et un vecteur d'insertion socio-économique. Si cette vision du capital planté se retrouve souvent dans les discours des ménages d'Obala, elle est également très présente chez les petits et moyens planteurs interviewés dans la zone de Talba.

*...Ici, chez nous, la plantation est comme une religion : si un enfant n'a pas de cacao, il est malheureux. Même si tu vas être ministre, si tu n'as pas de cacao, on sait que tu souffriras un jour. Le cacao c'est une base, c'est un tremplin et tu peux même devenir paralytique, les gens viendront te donner l'argent du cacao dans ton lit. Avec le cacao tu es assuré de ton vivant et ta progéniture a au moins 30 ans assurés sans même régénérer la plantation. Papa est mort il y a trente ans, et les enfants se sucent encore les doigts avec ça !*

*(Un planteur moyen de la zone de Talba).*

*...Quand mon père a eu sa femme et qu'elle a commencé à faire les enfants, le père a dit : « il faut que je mette le cacao car c'est lui qui va nourrir ma femme et mes enfants quand je ne serai pas là »...*

*(Un vieux planteur de la zone de Talba, originaire de La Lékié)*

La dimension « **refuge** » de la plantation cacaoyère est importante, voire essentielle, pour plusieurs types d'individus.

Cette fonction « refuge » de la plantation cacaoyère, et plus largement de la maison familiale, est essentielle pour les « déflatés » des années de crise et pour les jeunes filles ou les jeunes garçons qui n'ont pas réussi leur insertion en ville ou dans leur propre vie de couple ou familiale. Les années 2000 n'ont pas apporté une amélioration notable de l'embauche, en particulier des jeunes. L'espace rural et en particulier les systèmes agro forestiers à base de cacao offrent ainsi une planche de salut et un nouveau lieu de vie à un nombre croissant d'individus. La plantation cacaoyère et les autres plantes associées au cacao dans ces systèmes agro forestiers (palmiers spontanés, Djansang, ...) permettent la réinsertion, ou l'insertion socio-économique, de nombreux exclus ou laissés pour compte du développement urbain et des entreprises publiques et privées.

Quelques exemples des parcours de vie de certaines des personnes interrogées permettront d'illustrer cette fonction de refuge.

Le père d'Ema, petit planteur de 66 ans installé à Talba, nous raconte que sa fille, partie en ville, a eu une grossesse très difficile et que c'est l'argent de son cacao qui a payé plusieurs fois les frais d'hospitalisation car l'ami de sa fille « *n'avait pas de quoi* ».

*...J'ai dû payer aussi l'accouchement et finalement ma fille est revenue seule au village. Son ami l'a laissée. Je n'ai rien ici, mais est ce que je pouvais lui dire non ? Est-ce qu'un père peut dire non à sa fille ?...*

*(Un vieux planteur de la zone de Talba)*

Ema explique a son tour qu'elle a dû « *replier au village* » car il n'y avait pas de travail à Yaoundé, et que « *là bas, ça n'allait pas ...* ». Elle explique que maintenant elle ramasse le Djansang, petit fruit d'un arbre d'ombrage (*Ricinodendron heudelotii*) des plantations cacaoyères de son père. Elle est contente d'avoir cette possibilité car cela se vend bien (800 à 1400 FCFA/kg selon la saison). Elle prend le bus une fois par semaine pour aller à Yaoundé vendre directement sa récolte. Elle peut ainsi aider un peu son père et élever sa fille au village.

*Planche photographique 21 : Ema collecte le Djansang dans la cacaoyère de son père.*



Pour un autre jeune planteur aussi, son parcours de vie l'a conduit à revenir au village. Il vit maintenant dans un village situé à l'Est d'Obala. Ayant perdu son père très tôt, Il a été élevé par son oncle maternel. Après son mariage, ses beaux parents l'incitent à partir chercher du travail en ville : « *ils ne voulaient pas que leur fille soit mariée avec un homme qui ne connaît que la machette !* ». Il a travaillé 6 ans dans les brasseries à Yaoundé comme « aide livreur » sur les camions de la compagnie pour un salaire lui donnant tout juste de quoi survivre en ville avec sa famille. Revenu, au village il met à profit ce qu'il a vu en ville pour innover dans son milieu d'origine et se réinsérer dans un milieu où les échanges de services ne se monnaient pas systématiquement comme en ville.

*...Après 6 ans, j'ai regardé dans ma main, je n'avais rien. Mon oncle m'a dit : pourquoi tu perds ton temps en ville ? J'ai replié au village et j'ai travaillé dans la plantation de mon oncle. Après lui aussi il m'a aidé avec des ouvriers à récupérer la plantation laissée par mon feu père. Maintenant, je cueille aussi le vin de palme pour faire l'odontol (= alcool local de vin de palme) qu'une femme vient me prendre pour vendre en ville. Avec un ami on s'entraide. On a défriché tout ce bas-fond parce qu'ici personne ne voulait le bas-fond, car il y a les palmiers là avec les épines dures..., très dures même... . Les gens ne regardaient même pas de ce côté là. Moi j'ai acheté les gants et j'ai défriché avec l'aide de mon ami, maintenant le bas-fond c'est pour nous. J'ai prêté un bout du bas fond à une femme qui voulait faire son maraîchage. Je ne lui demande pas d'argent, elle paye les ouvriers pour bien nettoyer et moi dans deux ans j'aurais une terre bien propre où je vais planter des palmiers à huile sélectionnés que m'a apporté M.A. Les légumes c'est ma mère qui m'a appris, et quand j'étais aux brasseries, j'ai vu à Yaoundé, au quartier Kondengui, que les légumes du bas-fond c'est autre chose ! A Yaoundé, j'ai vu les Bamiléks qui faisaient bien les légumes dans le bas-fond et quand je suis revenu ici j'ai voulu faire pareil. Avec les légumes des fois je gagne bien, des fois je perds tout, mais comme je fais beaucoup de choses, je me débrouille, et je vais encore progresser. (Un jeune planteur de la zone d'Obala)*

Cette fonction « refuge » de la plantation cacaoyère est également essentielle pour les personnes âgées. Dans une agriculture essentiellement manuelle et dans un pays où peu d'anciens salariés ont accès à une retraite leur permettant de vivre, la plantation de cacao constitue l'une des rares sources de revenus possible pour les personnes âgées et/ou affaiblies. Beaucoup de planteurs, mais aussi de salariés urbains, consacrent durant leur vie une partie de leurs revenus et/ou de leur force de travail à la constitution d'un capital planté sur lequel ils comptent pour assurer leurs vieux jours.

Le patrimoine planté n'est donc pas qu'une affaire de revenus monétaires mais également, et parfois surtout, le lieu où se tissent et se recomposent les liens de solidarité et d'obligations réciproques entre les différents membres de la cellule familiale.

Ces fonctions non marchandes de la cacaoyère sont particulièrement importantes pour les petites et moyennes cacaoyères qui sont majoritaires dans la zone d'Obala. Ces exploitations offrent un espace de vie où les considérations sociales et familiales priment souvent par rapport aux objectifs économiques individuels. Le village représente également un espace où l'accès aux ressources et aux différents services n'est pas réservé qu'à ceux qui ont de l'argent. Dans ces conditions, on comprend bien que les ventes de terres et de plantations restent limitées et qu'elles soient plus considérées comme un patrimoine familial que comme de simples facteurs de production échangeables sur un marché.

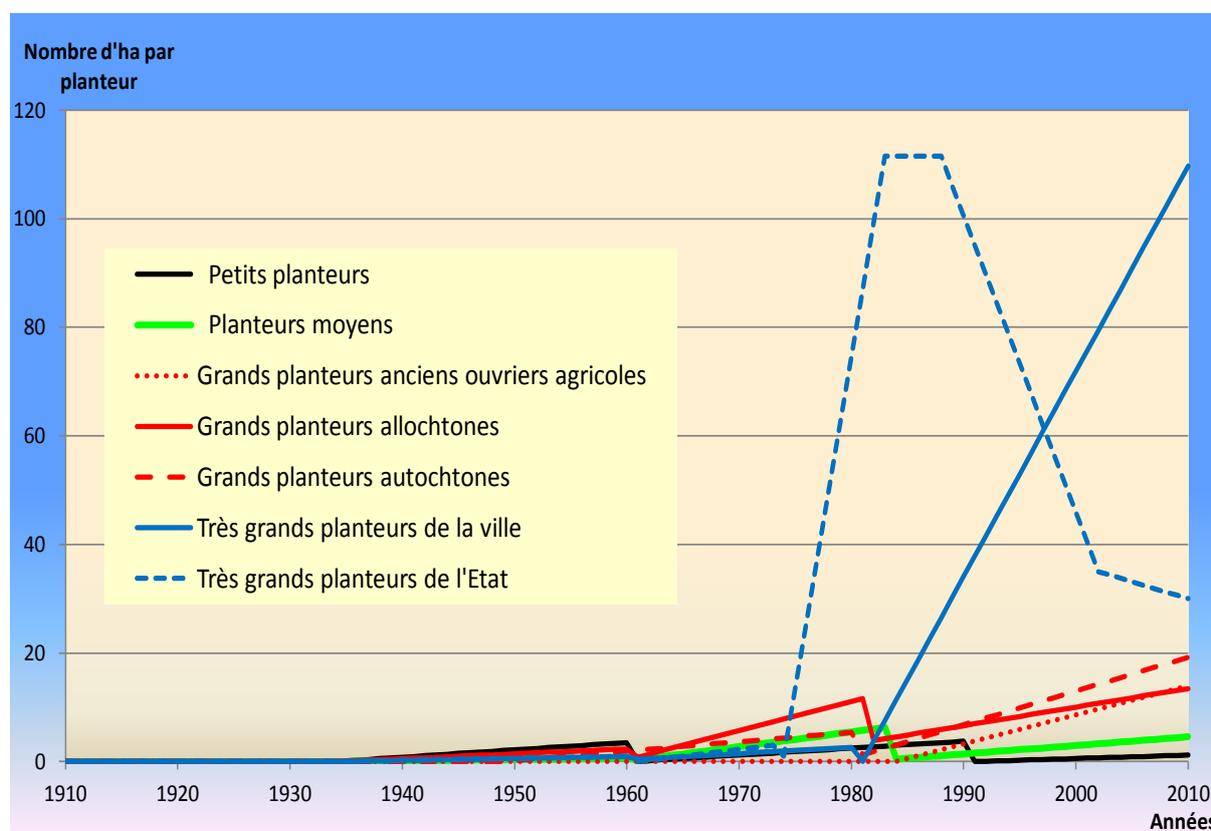
Nous allons voir que dans la zone de Talba, la situation est, à bien des égards, différente.

### 3.3.4 Talba : de hauts niveaux d'accumulation en cacao.

Ainsi que le montre la figure n°47, les sept types de trajectoires d'accumulation identifiées dans la zone de Talba se distinguent pour la plupart d'entre elles de celles des petits et moyens planteurs d'Obala.

La plupart des trajectoires d'accumulation des planteurs de Talba se caractérisent par des rythmes et des niveaux d'accumulation (en nombre d'hectares de cacao possédés par chaque ménage) bien plus élevés que ceux atteints par les planteurs d'Obala. Par ailleurs un nombre important de ces trajectoires se sont développées durant les trois ou quatre dernières décennies et témoignent de l'accélération de la mise en valeur de ce front pionnier à partir des années 1970.

Figure 47 : Trajectoires d'accumulation des planteurs de la zone de Talba.



L'importance relative de ces différentes trajectoires en termes de contrôle du capital cacaoyer existant aujourd'hui dans la zone de Talba a été renseignée par les six personnes ressource déjà interrogées pour l'établissement de la typologie à dire d'acteurs réalisée pour la zone de Talba. Cette importance relative est précisée par le tableau n°28.

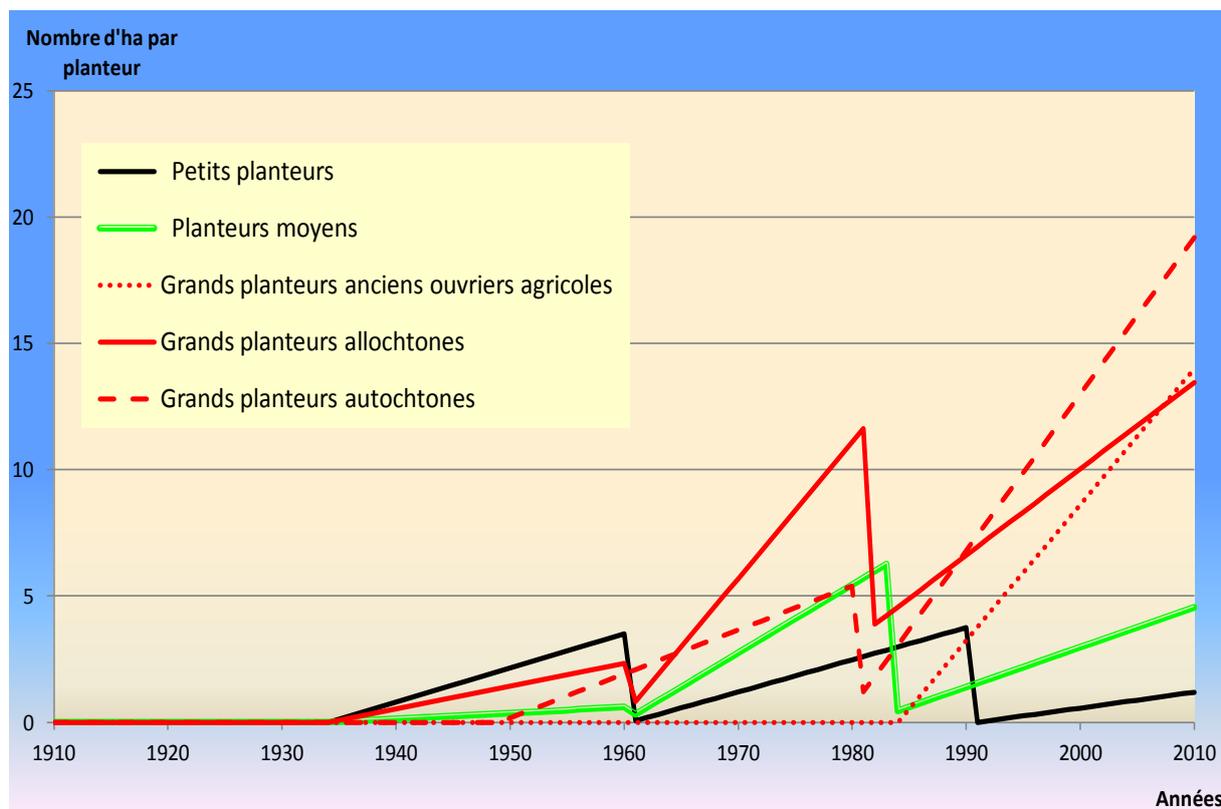
Tableau 28 : Importance relative des différentes trajectoires d'accumulation en % du capital cacaoyer de la zone de Talba.

Type de planteurs	Petits planteurs	Planteurs moyens	Grands planteurs			Très grands planteurs	
Surfaces cacaoyères possédées	$0,1 < x \leq 2$ ha	$2 < x \leq 6$ ha	$6 < x \leq 30$ ha			$x > 30$ ha	
Type de trajectoire	Petits planteurs	Planteurs moyens	Anciens ouvriers agricoles	Autochtones	Allochtones	« Les grands de l'Etat »	« Les grands de la ville »
Importance relative en % du capital cacaoyer actuel de la zone de Talba	<b>3%</b>	<b>22%</b>	<b>2%</b>	<b>3%</b>	<b>46%</b>	<b>3%</b>	<b>21%</b>
			51%			24%	
	25%		75%				
	100%						

### 3.3.4.1 Les petits, moyens et grands planteurs.

La figure suivante, n°48, reprend les cinétiques d'accumulation de la figure n°47 sauf celles concernant les deux trajectoires des « très grands planteurs » qui seront traitées au chapitre 3.3.4.2. Ceci permet de simplifier et d'agrandir le graphique. Il est ainsi possible de mieux détailler les trajectoires des petits, moyens et grands planteurs de la zone de Talba.

Figure 48 : Trajectoires d'accumulation des petits, moyens et grands planteurs de la zone de Talba.



### ➤ Les petits planteurs.

La trajectoire d'accumulation la plus modeste est celle des petits planteurs. Ces planteurs disposent actuellement d'une surface moyenne de 1.2 hectare de cacao planté dans la zone de Talba.

Sur les huit planteurs interrogés 3 d'entre eux sont originaires de Talba (autochtones). Leur trajectoire d'accumulation familiale a donc été initiée par leurs parents qui ont planté du cacao dans la zone de Talba à partir des années 1950-1960.

Pour les cinq autres planteurs, leur trajectoire d'accumulation familiale a été initiée dans La Lékié, et donc au Sud de la Sanaga, par leurs grands-pères et leurs pères, dans les années 1935-1955. Ces cinq planteurs sont en effet des descendants de planteurs résidant dans La Lékié, qui ont migré au cours des trois dernières décennies pour venir s'installer dans la zone de Talba. La faiblesse, voire l'inexistence d'héritage cacaoyer et la non disponibilité en foncier dans leur zone d'origine les a contraints à traverser la Sanaga pour venir chercher, dans la zone de Talba, des terres à mettre en valeur.

Ces huit ménages sont peu dotés en capitaux financiers et ne peuvent généralement compter que sur leur propre force de travail et celle de leur famille. Ils ne vont donc pouvoir acheter que de faibles surfaces de terres. Ils ne pourront également installer que de faibles surfaces cacaoyères avec un rythme de plantation comparable à celui des générations qui les ont précédés, c'est-à-dire de l'ordre de 0.1 à 0.25 ha par an. Leur trajectoire d'accumulation est très voisine de celle des petits planteurs de la zone d'Obala de la génération des années 1930-1990 (les « grands pères »).

La faiblesse de leur niveau d'accumulation s'explique également par le fait que la plupart des individus interrogés sont des chefs de ménage jeunes qui démarrent leur parcours de planteur indépendant. Sept d'entre eux ont entre 20 et 40 ans pour une moyenne d'âge de 29 ans. Ces jeunes hommes, que leurs parents soient originaires de Talba ou de La Lékié, ont eu un parcours de vie qui les a conduits à « replier » assez tôt au village après une période décevante en ville ou dans des emplois salariés peu durables et peu rémunérateurs. Ils reviennent pour « *construire quelque chose au village* » et bénéficient généralement de l'accueil et de l'appui matériel de leurs parents (pères, mères, oncles, tantes...) qui résident dans la zone de Talba. La plupart d'entre eux continuent à côté de leur cacao qui ne produit pas encore (plantations jeunes), ou dont les productions sont limitées, à investir leur force de travail dans des petits boulots précaires qu'ils appellent les « jobs » ou les « waraps » et qui leur permettent de subsister. Le « warap », terme utilisé localement, est défini par ces jeunes comme un travail qui ne permet que de vivre au jour le jour sans rien pouvoir économiser. Bien qu'en voie de « stabilisation au village », ou même de réinvestissement fort de l'espace de vie villageois, ils peuvent, si une occasion d'emploi se présente, repartir pour une période courte en ville pour gagner quelques sous en laissant leur cacaoyère sous la garde d'un parent. Pour certains, leur retour au village est un constat d'échec de leur non insertion urbaine, pour d'autres, c'est une évolution présentée comme positive : « *je suis mieux ici qu'en ville* ».

Un seul des huit « petits planteurs » interrogés n'est pas jeune, il a 66 ans, mais il détient cependant une surface cacaoyère fort modeste (2 ha). Cette faible accumulation à un âge avancé, et dans une zone où le foncier est considéré comme abondant, peut surprendre. Le parcours de vie de cet individu montre que son faible niveau d'accumulation s'explique par des « accidents de parcours ». Il est venu de la région de Bafia en 1965 avec son oncle paternel qui avait ouvert une épicerie dans la zone de Talba. Il a commencé à planter du cacao en 1985 et il a mis 7 ans pour planter ses 2ha.

*...quand j'ai fini de planter et que le cacao a commencé à bien donner, j'avais un peu d'argent en 1997. J'ai acheté 2ha de forêt à Yambouni à 80.000 FCFA et j'ai encore planté 1 ha. Mais la sécheresse et le feu sont venus. Le feu a tout ratissé. Le voisin faisait de la tomate et il a mis le feu et ce n'était pas un hasard : j'ai eu peur. J'ai eu peur de perdre la tête et peut-être ma vie. Donc j'ai laissé ça en 99 et je ne mets plus pied là bas. Je n'ai même pas voulu revendre comme les gens me disaient, mais j'ai préféré laisser car c'était trop de problèmes.*

*Après cette expérience malheureuse de Yambouni, j'ai voulu aller après Voundo, à Maa, chercher de la terre, mais le donateur a traversé une grande rivière et nous a montré un autre territoire. On a fait le layon puis quand on est revenu pour défricher on nous a dit qu'on avait envahi la terre d'autrui. C'était encore des problèmes et j'ai perdu les 130.000 FCFA que j'avais donnés au donateur comme avance pour la forêt.*

*Maintenant, après deux fois l'échec, je ne veux même pas chercher un demi-hectare ! Pour le tribunal vous allez dépenser pour monter et descendre et ça ne va pas se juger tout de suite...*

*Avec cet argent il vaut mieux supporter (aider) la famille...*

*(Un petit planteur de la zone de Talba).*

### ➤ **Les planteurs moyens.**

La trajectoire des « planteurs moyens » les a conduits à parvenir à accumuler une surface de l'ordre de 4.5 ha par ménage. Ces 16 « planteurs moyens » sont pour 7 d'entre eux originaires de Talba (autochtones) et pour les 9 autres originaires de La Lékié (allochtones).

La trajectoire d'accumulation familiale de ces « planteurs moyens » présente une forme générale très proche de celle des « petits planteurs ». Les mêmes remarques faites précédemment sur l'historique de l'accumulation des deux générations précédentes et sur la faiblesse des surfaces héritées peuvent donc leur être également appliquées.

Cependant ces « planteurs moyens » sont parvenus à accumuler une surface moyenne de plantation par ménage de l'ordre de 4.5 ha, et donc bien supérieure à celle des petits planteurs. Cette différence tient au fait que ces planteurs sont généralement plus âgés (46 ans en moyenne) que le groupe des petits planteurs. Ils ont donc démarré leurs processus d'accumulation une dizaine d'années plus tôt. Cette différence provient également du fait que ces planteurs moyens disposaient de ressources leur ayant permis de planter, et de faire planter par des ouvriers agricoles, à un rythme plus soutenu que celui des petits planteurs. Cette différence de rythme se traduit sur la figure n°48 par la différence de pente entre les deux droites représentant l'accumulation entre 1980-90 et 2010 de la génération actuelle des petits planteurs et celle des planteurs moyens. Les ressources dont ont bénéficié les 16 planteurs moyens sont de différentes natures :

- 18% ont reçu des dons de terres (forêt) de leurs pères ou de leurs oncles. Ceci a limité l'importance des contraintes financières et parfois juridiques liées à l'acquisition du foncier.
- 18% ont été aidés matériellement et financièrement par leurs pères qui sont des planteurs ou des entrepreneurs aisés.
- 64% avaient pratiqué avant de se lancer dans le cacao une autre activité leur ayant permis de se constituer une modeste épargne financière. Ces activités ont été pour deux d'entre eux agricoles (maraîchage) et non agricoles (commerçant, comptable, magasinier, enseignant, maçon...) pour les huit autres. Ainsi, pour la moitié de planteurs moyens (8 sur 16), c'est l'investissement de leur force de travail dans une activité non agricole antérieure qui leur a donné les moyens financiers leur permettant de développer une trajectoire d'accumulation un peu plus performante que les petits planteurs.

Le parcours d'un des planteurs interrogés, illustre le cas d'un individu issu d'un milieu fort modeste qui a investi sa force de travail dans le maraîchage avant de pouvoir se lancer et s'établir dans le cacao. Son discours illustre également d'autres aspects de ce type de trajectoire (rôle de la formation technique, rôle des liens sociaux pour l'accès au foncier de la zone de Talba...) et nous en reproduisons donc un large extrait.

*... J'ai commencé à me débrouiller à cueillir le vin de palme, quand j'avais 14 ou 15 ans, pour vendre et c'est ce qui me faisait vivre car mon père n'avait que 2600 FCFA par trimestre (retraite d'ancien militaire) et lui aussi taillait les palmiers et il se débrouillait aussi avec l'hectare de cacao laissé par son père. Il fallait dès fois que je rentre en brousse pour cueillir les palmistes (amande contenue dans le noyau du fruit du palmier) pour me payer un cahier de 10FCFA quand j'étais petit.*

*En 1968 je pars à Minkama car je m'étais fâché avec mon père qui m'avait demandé de prendre sa suite à l'armée, mais j'ai refusé, et il avait même coulé les larmes car il avait beaucoup aimé l'armée. J'ai donc fait 10 ans au village pionnier de 1968 à 1978 où on nous apprenait les techniques de la culture et surtout du maraîchage. Ce qui m'a fait partir c'est que nous avons eu un jour la visite de la hiérarchie du Ministère de la jeunesse et des sports à qui j'ai demandé où j'allais enterrer mes morts et il m'a dit : « à votre village d'origine ». C'est là que j'ai compris que ce village pionnier de Minkama où nous étions ne pouvait pas être le mien. C'est là que j'ai décidé de partir et les collègues sont restés, et ceux qui ne sont pas préparés vont miser (vont être dans la misère) pendant que moi je suis bien assis.*

*En 78 je rentre dans mon village natal mais le terrain était très peu fertile et la surface ne permettait pas de faire de jachères et j'ai suivi ma cousine qui s'est mariée dans le Mbam et Kim ici à Kella et c'est à travers elle que je suis venu faire le maraîchage à Kella car les terres étaient si libres : il suffit que vous vous attachiez à quelqu'un comme le mari de ma cousine, on ne demandait rien pour la terre. On faisait surtout la tomate, les concombres, les poivrons, les aubergines, sauf les légumes feuilles qui ne supportent pas de longs transports, et on portait sur la tête jusqu'à la piste.*

*Puis en 1981 j'ai vu des gens de chez moi qui passaient pour récupérer la forêt vers Endiguili. J'ai dit : « j'ai soif de la forêt moi aussi » et ils m'ont accompagné chez le papa qui vendait la forêt. Je n'avais pas beaucoup d'argent, mais avec l'argent du maraîchage j'ai pu acheter la terre et faire ma première maison. E.R. était avec moi dans le maraîchage dans ces mêmes années et il est devenu lui aussi un grand planteur. Pour le cacao, il faut te charger (économiser), tu ne peux pas partir comme ça à l'aventure...*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

Le parcours de vie d'un autre des planteurs interrogés dans la zone de Talba, illustre lui l'impact de l'apport financier procuré par les activités non-agricoles. Il illustre aussi les problèmes qui se posent au village lorsque l'on réussit un peu trop bien et la complexité des rapports familiaux :

*...J'ai perdu mon père quand j'avais 8 ans, c'est mon oncle qui m'a élevé. J'ai fait la terminale F4, spécialité : bâtiment. Au début j'ai eu des petits contrats, puis j'ai monté mon GIC. J'ai épargné pendant le GIC Bâtiment pour revenir à la terre comme papa, car ça me semblait moins dur. Avec l'argent du GIC Bâtiment j'ai acheté la semence du cacao et j'ai payé les ouvriers pour planter 3000 plants de cacao (3ha) en seulement deux ans (2001-2002) car je venais avec la force de l'argent. Quand vous n'avez pas assez de moyens vous avancez à pas de canard. Après j'ai aussi gagné un marché : l'école publique du village. La bourse s'est encore arrondie. Après j'ai vu qu'il y avait de plus en plus de mouvement ici et j'ai loué une salle où je vendais le carburant de motos et voitures et tronçonneuses. En dix mois, je suis devenu millionnaire. Dans les années 2000, c'était fort !..., je prêtais même l'argent aux grands du village, et les gens m'en ont voulu. J'ai eu des problèmes avec ma famille. Une nuit, ils ont mis le feu à la salle où j'avais le carburant et comme je dormais dans la chambre derrière le carburant, j'ai brûlé moi-aussi. J'ai fait deux mois à l'hôpital. J'ai même failli mourir. C'était mon cousin, le fils de mon oncle, qui avait fait ça. Quand j'ai vu que j'allai brûler, j'ai tété, j'ai tété (= j'ai donné des coups de tête) contre les tôles brûlantes du toit pour m'échapper. C'est pour ça que tu vois les cicatrices sur ma tête et mes mains. Quand je suis tombé dehors, un homme m'a ramassé, c'était le cousin même qui avait fait brûler mon magasin. Tous les autres étaient partis parce qu'ils avaient peur que ça explose, mais lui il est resté pour m'enlever de là. Quand je suis parti à l'hôpital à Yaoundé, j'ai distribué l'argent que j'avais à des amis et des parents pour qu'ils me le gardent. Je leur ai dit que si je mourrais, ils n'auraient qu'à garder ça, mais que si je revenais, j'en aurai besoin. Je suis revenu, mais beaucoup avaient déjà tout dépensé. Il y en a même un qui est parti en Europe avec ça. Et c'est cette année que j'ai reçu quelque chose de lui.*

*Même après l'incendie de mon magasin, j'ai repris encore la vente du carburant. Mon oncle m'a aidé à faire le bâtiment, il m'a montré un endroit où je pouvais me mettre et il m'a donné les tôles. Mais cette fois j'ai mis un employé pour s'occuper de ça. Avec l'argent du nouveau dépôt pétrolier, j'ai encore cherché la terre et j'ai donné 650 .000 FCFA pour 4ha. Quand j'ai donné les 650.000 F, je tremblais, car je voulais avoir la terre.*

*Cette année j'ai eu 3 millions de FCFA en vendant mon cacao et j'ai acheté mon terrain à Montama qui va me donner encore 6 millions quand j'aurais tout planté : je multiplie mon argent... Maintenant j'ai laissé l'affaire du carburant, beaucoup se sont mis à le faire, ça ne donne plus comme avant, et moi je préfère vivre ici en brousse, loin du village. Ici, je suis chez moi, je suis tranquille.*

*(Un planteur dans la zone de Talba)*

Comme le montre l'expérience de ce planteur, une fois la plantation lancée grâce aux activités et aux ressources financières non agricoles, le cacao prend le relais et procure également des revenus importants.

Au-delà de la diversité des ressources matérielles ou financières mobilisées ce qui réunit de nombreux planteurs moyens, et en particulier les premiers migrants originaires de La Lékié venus à Talba « *chercher la vie* », c'est une volonté farouche de « *s'en sortir* » et de s'élever dans l'échelle sociale grâce à leur travail et au cacao. C'est ce qu'explique un planteur migrant dont le père est venu à Talba juste après la construction du pont en 1980 :

*... Au début on venait ici avec mon père à vélo car à Saa on avait pas de terre (Saa est à 50 km de leur plantation actuelle). Après il fallait encore marcher car il n'y avait pas de route, pas de ponts. On coupait des arbres pour les faire tomber sur les marigots et pouvoir les traverser avec nos bagots. On portait de la nourriture pour plusieurs jours et on faisait des campements pour dormir. On venait ici à plusieurs pour s'entraider, se donner du courage. Il y avait les bêtes sauvages et même les panthères et les singes. Ici ce n'étaient que les chasseurs qui habitaient la forêt. C'est eux qui nous ont montré la terre. La journée, on travaillait seulement. On cassait la forêt avec les machettes et on mettait le feu aux gros arbres. En ce temps on n'avait pas les tronçonneuses comme maintenant. Quand la nourriture finissait on repartait au village et il fallait encore marcher et pédaler. Les gens qui sont venus cultiver à Talba ne sont pas venus pour s'amuser !*

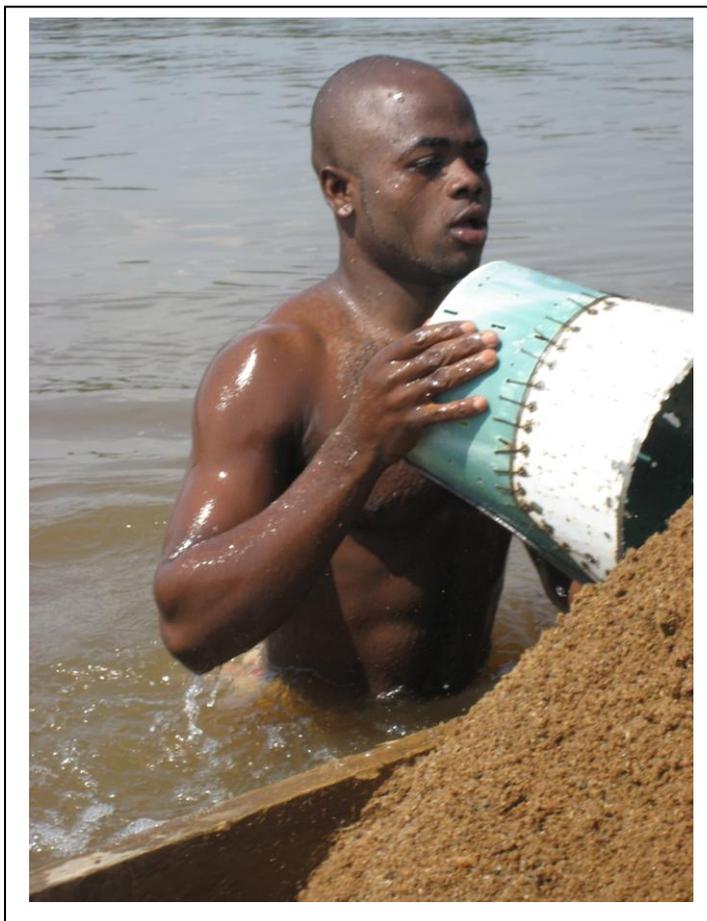
*(Un planteur de la zone de Talba)*



*Planche photographique 22 : Les planteurs abattent toujours des arbres pour faire des ponts de fortune pour accéder aux plantations les plus isolées.*

Si la zone proche de Talba est devenue aujourd'hui une zone développée, avec une petite ville qui possède son marché, ses rues (en terre...), et son centre de santé, l'esprit pionnier continue d'animer certains de ceux qui partent, avec parfois guère plus de moyens que leur envie de réussir et leur force physique, à 50 ou 60 km au Nord de Talba dans des zones pour l'instant peu développées et relativement isolées. Ces « choqueurs », comme certaines des personnes interrogées les appellent, qui sont venus à Talba « choquer » avec la forêt, c'est-à-dire la défricher pour y implanter leur cacao, ont construit leur accumulation cacaoyère sur un mélange de volonté propre, de force de travail personnelle et d'un capital financier, plus ou moins modeste, préalablement acquis.

*Planche photographique 23 : Un jeune homme de La Lékié prélève du sable dans le lit de la Sanaga pour le vendre.*



*« Maintenant que le fleuve est bas, je creuse le sable à la Sanaga. Quand j'aurais un peu de quoi, je partirai de l'autre côté planter mon cacao. Tu crois quoi !?... , que je vais creuser le sable comme ça jusqu'à vieux !? ».*

*(Un jeune « creuseur » de sable)*



### ➤ **Les grands planteurs.**

L'analyse des trajectoires des 13 « grands planteurs » interrogés fait apparaître trois grands types de trajectoire.

La première, d'un point de vue chronologique, est celle développée par les cinq autochtones interrogés qui sont tous **propriétaires coutumiers du foncier** dans la zone de Talba. Ce sont ces grandes familles autochtones qui ont les premières développées la culture du cacao dans la zone de Talba. Cette première génération de planteurs de Talba est née autour de 1920 et décédée autour de 1980. Elle correspond aux pères de la génération actuelle. Cette génération a planté du cacao à une époque (1960-1980) où le besoin de ressources monétaires était déjà bien présent dans les campagnes du Centre Cameroun. Ces grandes familles de la zone de Talba bénéficiaient également d'une main d'œuvre familiale importante et de ressources foncières particulièrement étendues. Cette première génération des planteurs de Talba a donc constitué entre les années 1960 et 1980 des surfaces moyennes plus importantes (5.4 ha) que celles (2.4 ha) plantées par la première génération des planteurs d'Obala (1900-1960) pour qui le cacao n'avait pas encore pris toute son importance.

Une part importante de ces plantations a été léguée en héritage aux planteurs actuels restés à la terre, alors que la plupart de leurs frères avaient migré en milieu urbain. Cette génération actuelle a poursuivi l'effort de plantation initié par leurs pères, en en améliorant le rythme (voir figure n°48 l'accroissement de la pente de la droite d'accumulation à partir des années 1980). Cet accroissement du rythme de plantation (> à 1ha par an) est en partie lié à l'augmentation progressive des revenus du cacao qui permettent de mobiliser de plus en plus de main d'œuvre salariée. Il est également lié aux revenus monétaires ou avantages (échanges de terres contre du travail) procurés par la vente des terres aux nouveaux migrants, qui à partir de 1979 vont affluer dans la zone de Talba. Des revenus d'activités non agricoles permettront également à quelque uns de ces héritiers d'accélérer encore ces processus d'accumulation cacaoyère. Ces différents avantages conduiront les planteurs actuels à posséder une surface moyenne de cacao de l'ordre d'une vingtaine d'hectares.

Le second type de trajectoire est celui des **anciens ouvriers des plantations**. C'est une trajectoire qui ne concerne que peu d'individus. Elle est, pour certaines des personnes interrogées, la preuve qu'«à Talba, tout le monde peut réussir» (un planteur moyen de la zone de Talba et élu politique). Les deux anciens ouvriers agricoles interrogés sont originaires de la zone de Bamenda. Leur parcours de vie et d'accumulation est similaire. N'ayant jamais pratiqué la culture du cacao, qui n'existe pas dans la région de Bamenda, ils sont venus dans les années 80 à la recherche de travail dans la zone de Talba. Ils ont été embauchés comme ouvriers agricoles par des grands planteurs allochtones ayant acquis de la terre dans cette zone. Leur importante capacité de travail, et leur forte volonté de pouvoir devenir eux même planteurs, les ont conduits à mener de front pendant une dizaine d'années leur travail d'ouvrier agricole et celui de planteur.

*...Je suis arrivé ici avant la route même et je passais par le bac en 1976, au temps d'Ahidjo. J'étais d'abord à Bokito (= petite ville située au Sud de la Sanaga) comme manoeuvre agricole et je faisais tout et en particulier le cacao et je voyais comment faisaient les autres.*

*J'ai quitté Bokito avec mon petit frère qui faisait photographe à Makénéné et je suis venu ici en 1986 pour chercher les jobs et j'ai vu qu'ici on donnait la forêt à des gens même pas du village. C'est ça qui m'a intéressé, chez nous c'est la savane. Pour la première fois on a la terre en échangeant notre travail contre la terre. Nous (= lui et son frère) avons fait trois semaines à deux chez lui (= le patron) à défricher et il nous a donné 8 hectares, 4 chacun. Mais le terrain est loin, une heure à pied d'ici. Mais on peut aussi avancer en voiture jusqu'à un certain point et après on finit à pied les 3 km. Après j'ai ajouté 6ha achetés cette fois-ci à notre manière : tu donnes des cadeaux tous les ans pour qu'il augmente la terre.*

*On ne travaillait qu'avec notre force, tous seuls, ma femme est restée au Nord-Ouest. Pendant les premiers temps, pour tenir, j'ai fais les jobs en même temps que ma plantation, pendant quelques années. J'ai arrêté les jobs en 1996-1998. A partir de là, c'est moi-même qui prends les ouvriers.*

*Pour dépasser les 10ha de cacao, maintenant je suis bloqué par les voisins et je suis parti vers Ndimi pour chercher la forêt. Mais maintenant c'est l'argent et c'est par hectare, c'est 50.000 FCFA/ha. Je veux 50 ha et je vais voir s'il va accepter.*

*J'ai fais deux maisons, une ici et une au Nord-Ouest. Les enfants sont avec ma femme au Nord-Ouest. J'ai deux petites filles et je leur donnerai mes terres à ma mort. Pour l'instant elles fréquentent, elles sont encore petites...*

*(Un planteur de la zone de Talba, ancien ouvrier agricole)*

Cette trajectoire de réussite « à la force du poignet » des ouvriers originaires de Bamenda venus dans les années 80 dans le sillage, et sous la protection bienveillante, des grands planteurs allochtones, illustre bien les occasions de promotion sociale offerte par cette zone de front pionnier.

Le troisième type de trajectoire est celui développé par les six « **grands planteurs allochtones** ». C'est ce type de planteurs qui contrôle aujourd'hui 90% des surfaces cacaoyères installées par la classe des grands planteurs dans la zone de Talba (voir tableau n°28).

Ces grands planteurs allochtones sont pour l'essentiel les fils de planteurs originaires de La Lékié. Ils sont venus dans la zone de Talba, juste après la construction du pont de l'Enfance en 1979, pour poursuivre le processus d'accumulation familial en cacao, rendu impossible dans leur arrondissement d'origine du fait de la saturation de l'espace foncier.

Les grands pères des six planteurs actuels étaient originaires de l'arrondissement de Saa. La seconde génération de planteurs (« les pères ») va poursuivre l'effort de plantation. Sur les 6 familles interrogées, une seule parviendra vraiment durant cette période allant de 1960 à 1983, à accroître significativement son capital cacao. Il s'agit du chef de l'une des six familles de cette seconde génération qui grâce à l'obtention d'un poste de haut fonctionnaire de l'Etat parviendra à faire planter par ses ouvriers 50 ha de cacao. Les cinq autres chefs de famille de cette génération, seront planteurs pour quatre d'entre eux et instituteur pour le cinquième, et seront à la fin de leur vie à la tête de surfaces comprises entre 0.75 et 6.5 ha. Il ne faut donc pas se laisser abuser par le chiffre de 11,7 ha qui représente la surface moyenne possédée par cette seconde génération (« les pères »), car elle est largement influencée par la prise en compte des 50 ha plantés par ce haut fonctionnaire (voir données en annexe n°15).

Cet effet des capitaux d'origine non agricole sur les capacités d'accumulation en plantation cacao, qui apparaît déjà pour cette période 1960-1983 à travers le cas de ce haut fonctionnaire, va se confirmer pour la génération actuelle. Cette dernière va développer son capital cacao entre 1983 et 2010 et parvenir à planter des surfaces moyennes de 9,6 ha. Ces nouvelles plantations vont se faire en grande partie en s'appuyant sur des capitaux financiers issus d'activités non-agricoles.

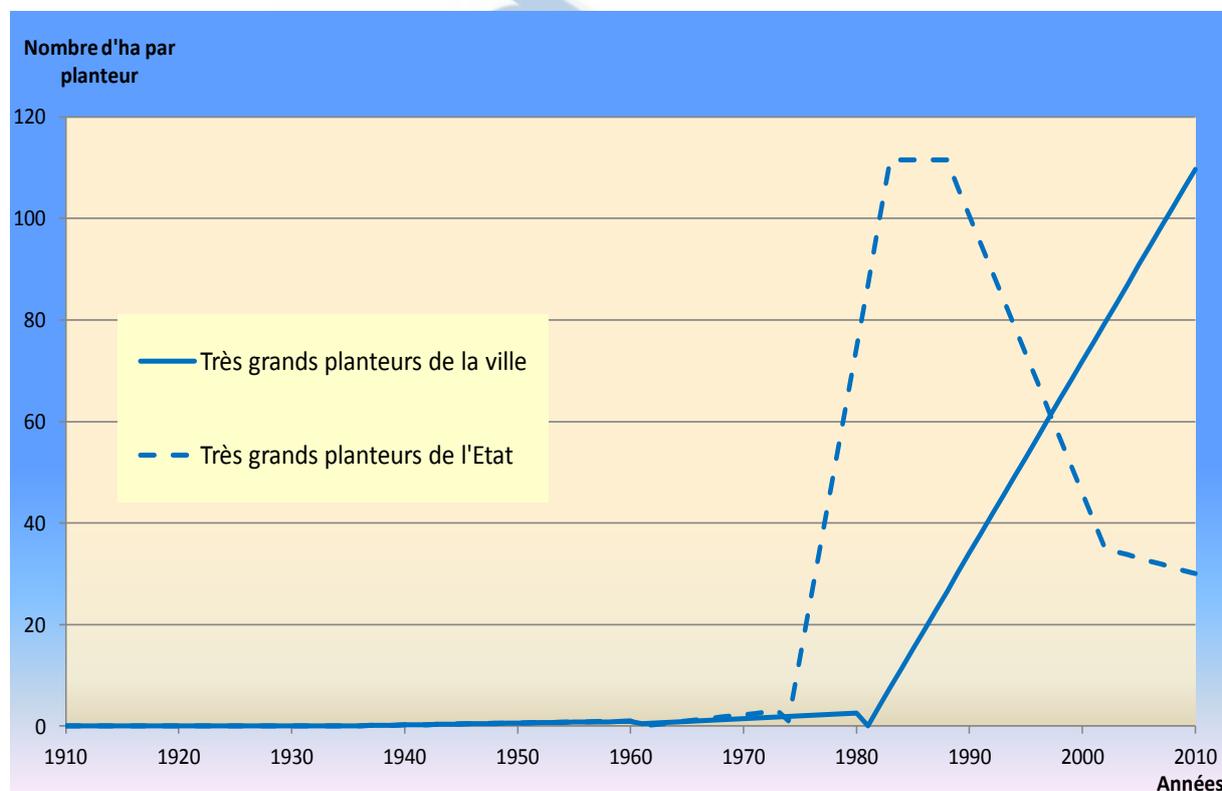
Sur les six individus interrogés, seul l'un d'entre eux est un planteur qui s'investit fortement et exclusivement dans sa plantation. C'est un bon gestionnaire qui a su faire fructifier les 2ha de cacao laissées par son père. Les cinq autres planteurs ont passé la plus grande partie de leur vie dans des activités professionnelles non agricoles (boulangier, technicien du bâtiment, salarié d'une société de pêche, salarié dans une pharmacie puis dans le transport routier, commerçant). Les récits des trajectoires d'accumulation de ces cinq planteurs montrent que ce sont les revenus d'origine non agricole qui expliquent en grande partie l'accroissement significatif et rapide de leur capital cacaoyer.

L'effet des capitaux d'origine non agricole sur les trajectoires d'accumulation cacaoyère apparaît encore plus déterminant pour le groupe des très grands planteurs présenté ci-après.

### 3.3.4.2 Les très grands planteurs.

Les entretiens avec les 9 très grands planteurs interrogés permettent d'identifier deux trajectoires différentes. Celles-ci sont présentées sur la figure n°49.

Figure 49 : Trajectoires d'accumulation en cacao des très grands planteurs de la zone de Talba.



Les premiers à développer des très grandes plantations (> à 30 ha) dans la zone de Talba sont ceux que certaines des personnes interrogées désignent par **les « Grands de l'Etat »**. Cette appellation désigne les hauts fonctionnaires proches du pouvoir politique de l'époque Ahidjo qui ont, pour plusieurs d'entre eux, bénéficié dans les années 1970 des crédits FONADER (créés en 1973 et interrompus en 1987) d'appui au développement agricole. Ces plantations se sont développées pour la plupart à partir de l'année 1973.

Pour certains des individus interrogés et n'appartenant pas à ce groupe, les « grands de l'Etat » ont profité indûment du système et de leur position institutionnelle et politique et n'ont souvent pas remboursé ces crédits : *« les grands ils bouffent, et nous on regarde seulement ! »*.

Pour « les grands de l'Etat » eux mêmes, ou leurs descendants, le discours est, bien entendu, différent. Ils indiquent, qu'à l'époque, le gouvernement Ahidjo encourageait ses ministres et hauts fonctionnaires à prendre part au développement agricole de la nation et à donner l'exemple en s'investissant personnellement dans le secteur agricole.

Quoi qu'il en soit, ces opérateurs économiques d'un nouveau genre vont acquérir des surfaces foncières considérables, allant de plusieurs dizaines d'hectares à quelques centaines d'hectares, auprès des familles autochtones qui possédaient des droits coutumiers sur les espaces proches du village de Talba. Cette première expansion des plantations cacaoyères va surtout se développer à l'Ouest et au Nord Ouest de Talba, le long de la piste qui rejoignait à l'époque Ngoro (son tracé a été modifié depuis). Ces investisseurs vont consacrer également une part importante des fonds empruntés, et de leurs capitaux propres, pour rémunérer de nombreuses équipes de salariés qui planteront puis entretiendront ces grandes plantations. Leurs capitaux propres provenaient des responsabilités et activités professionnelles qu'ils exerçaient au sein de l'appareil d'Etat.

Ces grandes plantations, d'une centaine d'hectares, connaîtront leur âge d'or durant une vingtaine d'années, de 1973 à la fin des années 80. Le vieillissement des propriétaires, et parfois la perte de leur position politico-institutionnelle, la baisse du prix du cacao, les difficultés de gestion de la main d'œuvre salariée, et le désintérêt de la génération suivante pour ce genre d'activité agricole éloignée de la capitale, conduiront la plupart de ces grandes plantations à connaître un sort similaire à celui des très grandes plantations des chefferies de la zone d'Obala. Cette évolution conduit un planteur moyen de Talba à indiquer qu' *« en fait ceux qui sont venus avec de l'argent n'ont rien fait de bien, car l'argent a été dilapidé »*.

Dès la fin des années 80 la pression foncière dans la zone située autour de la ville de Talba va considérablement augmenter et inciter les petits et moyens producteurs à envahir de façon plus ou moins « musclée » ces plantations en voie de déshérence et à se les approprier. Dans d'autres cas, cette régression des surfaces n'est pas due à un envahissement « sauvage » des plantations par les planteurs des environs mais à une seconde vente de ces terres, souvent en déshérence, par les familles autochtones, « maîtres initiaux » de la terre. Ces propriétaires fonciers « revendent » cette terre à de nouveaux pionniers ou à des planteurs déjà en place. Ces pratiques de « ventes successives », que nous avons déjà décrites au chapitre 3.2.1, génèrent bien évidemment des tensions et des conflits graves dont le nombre contribue à submerger les tribunaux de la région. L'un des principaux « maîtres des terres » de cette zone située à l'ouest de Talba était d'ailleurs en prison lors de la réalisation de nos entretiens.

Les surfaces possédées en cacao par ces très grands planteurs, ou par leurs héritiers, ou encore par les hommes d'affaires qui les ont rachetées, ont connu dans la plupart des cas une importante régression. Ces plantations, d'une centaine d'hectares, sont passées en deux à trois décennies à des surfaces moyennes encore exploitables de l'ordre de 30 ha, ce qui nous a conduit à les classer dans les très grands planteurs. Ces plantations des « grands de l'Etat » ne détiennent aujourd'hui qu'environ 3% du capital planté de la zone de Talba (voir tableau n°28).

**La deuxième trajectoire est celle des « grands de la ville ».** Développée par des allochtones et s'appuyant comme la précédente sur des capitaux financiers d'origine non-agricole, cette seconde vague d'expansion des très grandes plantations interviendra au début des années 1980, généralement après la construction du pont de l'Enfance sur la Sanaga (1979). Cette trajectoire des « grands de la ville » représente aujourd'hui 21% de la totalité du capital cacaoyer planté de la zone de Talba (voir figure n°49). Elle représente donc la grande majorité (87%) du capital planté détenue aujourd'hui par les très grands planteurs de cette zone (voir tableau n°28).

Les promoteurs de ce type de trajectoire sont surtout des hommes d'affaires et quelques hauts cadres ou fonctionnaires des institutions ou services public. Ces acteurs disposent de volumes considérables de capitaux financiers. L'analyse des parcours de vie et professionnels de ces acteurs économiques montre que ces capitaux sont toujours issus d'activités non agricoles généralement urbaines (import-export, commerce, immobilier...). Ce groupe, peu nombreux en termes d'effectif d'individus, possède cependant un peu plus du cinquième des surfaces cacaoyères de la zone de Talba (21%). Certaines plantations « gérées comme des entreprises industrielles » possèdent plus de 200 ha de cacao et disposent de bâtiments pour le logement des ouvriers, de leur propre centre de santé, d'un terrain de football pour la distraction des ouvriers et d'un service d'approvisionnement en lien permanent avec Douala et Yaoundé. Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, une part importante de ces propriétaires ne réside pas sur la plantation mais en ville (Yaoundé, Douala, Bafoussam...) ce qui les conduit à en confier la gestion à des gérants. Ces gérants, pour les plus grandes d'entre elles, sont des employés issus des écoles d'agriculture ou des cadres expérimentés. Ces exploitations représentent la forme capitaliste de la production cacaoyère.

### **3.4 La mobilité professionnelle et spatiale : stratégie gagnante ?**

Si certaines des trajectoires d'accumulation décrites dans les chapitres antérieurs se basent uniquement sur les possessions foncières ou cacaoyères familiales et sur la force de travail familiale, il apparaît que la majorité des hauts niveaux d'accumulation se construisent de plus en plus à travers des parcours de vie qui font intervenir des mobilités professionnelles et spatiales et des capitaux d'origine non-agricole.

L'évolution du contexte socio-économique camerounais a donc entraîné des modifications des stratégies des planteurs vérifiant ainsi, comme le mentionne Charlery, que « *dans un contexte sinon de crise, du moins de transition, groupes et individus redéfinissent leurs activités et leurs rapports aux lieux et aux territoires* » (Charlery de la Masselière, 2002).

Pour mieux définir le champ d'application et la validité de notre seconde hypothèse, « les capacités de mobilité professionnelle et spatiale déterminent de plus en plus les capacités d'accumulation en cacao des planteurs », il est utile de préciser les différents objectifs et les différentes formes que recouvrent ces mobilités, et leurs impacts sur les processus d'accumulation en surfaces cacaoyères.

Nous allons présenter les situations où la mobilité n'a pas conduit à favoriser l'accumulation en capital cacaoyer, puis celles où elle a au contraire joué un rôle important dans les trajectoires d'accumulation des planteurs.

### 3.4.1 Une mobilité sans impact sur l'accumulation du capital planté.

- **Faire autre chose en attendant la plantation du père.**

La cacaoyère paternelle va rester généralement entre les mains du chef de famille jusqu'à son décès :

*...S'il s'entend bien avec toi, le père peut te donner un bout de terrain, mais jamais il ne te donnera sa cacaoyère de son vivant...*  
*(Un jeune planteur de la zone de Talba)*

La vie au village est en effet généralement caractérisée par la dépendance des plus jeunes vis-à-vis des aînés et en particulier vis à vis du père de famille.

Bien que certains enfants puissent bénéficier de longs cursus d'études ou qu'ils puissent être aidés pour l'installation de leur propre cacaoyère par leur père, la plupart d'entre eux vont chercher à s'autonomiser financièrement vis-à-vis de leur père avant le décès de celui-ci. Ils vont donc « *chercher à faire quelque chose* » en attendant de recevoir une éventuelle part de l'héritage paternel et de pouvoir revenir s'installer au village.

Ces activités peuvent se dérouler au village. Elles s'appuient sur l'obtention de petits travaux payés généralement à la tâche (ouvrier agricole chargé du désherbage des cacaoyères, ouvrier chargé de faire les briques en terre crue pour la construction des cases...), la valorisation des ressources naturelles (cueilleurs de vin de palme, scieurs de bois clandestins<sup>22</sup>...) ou sur la mise en place de cultures annuelles (maraîchage, vivrier marchand...) sur une parcelle de terre confiée provisoirement par le père. La mobilité est ici simplement professionnelle, si l'on considère que le jeune garçon resté au village a abandonné l'activité cacaoyère de son père pour investir sa force de travail et ses compétences dans des activités non agricoles ou dans la production de cultures annuelles.

<sup>22</sup> Le terme de « clandestin » traduit le fait que ces activités d'abattage et de sciage de bois ne font pas l'objet d'une demande d'autorisation auprès des services de l'Etat. Cependant, lorsqu'elles s'effectuent dans des agroforêts à base de cacao elles reposent sur un accord passé entre le propriétaire des lieux et le scieur qui rémunère le planteur pour l'arbre abattu et scié.

Planche photographique 24 : Jeunes fils de planteurs gagnant quelque argent en confectionnant des briques en terre crue pour la construction des cases.



Planche photographique 25 : Collecte du vin de palme. Ici le prélèvement de la sève du palmier se fait après abattage de l'arbre.



*Planche photographique 26 : Chantier « clandestin » d'abattage et de sciage de bois dans une agroforêt à base de cacao d'Obala.*



Ces activités peuvent également impliquer un départ du jeune du village. Il va aller vers d'autres bourgades voisines ou vers les grandes villes des alentours. Cette mobilité spatiale (du village vers la ville) va généralement se doubler d'une mobilité professionnelle car le jeune va passer du statut d'élève ou de cultivateur à celui, par exemple, d'ouvrier du bâtiment, de colporteur, ou de vendeur à la sauvette.

Dans ces deux cas, l'individu reviendra au village, ou à la cacaoculture, après le décès de son père mais avec des moyens financiers et matériels limités, identiques à ceux dont il disposait au départ. Les gains qu'il a obtenus durant cette période d'attente ne lui auront permis que de subsister.

Planche photographique 27 : Jeune couturier ambulante et jeune colporteur, qui vont de village en village pour offrir leurs services.



Planche photographique 28 : Vendeur à la sauvette.

- **Des pauvres qui bougent pour survivre.**

Cette « mobilité de pauvres » concerne également tous les individus qui ont construit des parcours de vie faisant alterner, ou mêlant simultanément, des activités agricoles et non agricoles sans que ni les unes ni les autres ne leur aient permis de se constituer une quelconque épargne.

L'individu, ou le ménage, essaye de valoriser au mieux sa force de travail et se déplace entre villes et campagnes. Ces déplacements se font au gré d'opportunités de travail qui se révèlent souvent précaires (ouvrier du bâtiment, chauffeur occasionnel, petit planteur ou agriculteur en attendant mieux...), ou en fonction des accidents de parcours (perte d'emploi salarié, échec d'une culture maraîchère...). C'est une migration subie plutôt que choisie. Elle ne permet à l'individu ou au ménage que de subsister et non de s'inscrire dans un processus d'accumulation. Les petits planteurs sont généralement soumis à ce type de migration.



### 3.4.2 Une mobilité pour se lancer dans la cacaoculture.

L'installation d'une nouvelle plantation cacaoyère exige, même si l'on dispose d'un accès gratuit au foncier et que l'on mobilise sa propre force de travail, de disposer d'autres sources de revenus. Il faut, en effet, être en mesure de faire face à ses propres dépenses (logement, alimentation, transport...) pendant plusieurs années avant que la cacaoyère ait atteint une surface et une production suffisante pour espérer pouvoir en vivre. Les capitaux financiers dont il faut pouvoir disposer sont encore plus importants si la terre doit être achetée ou/et si elle est située à une distance importante du lieu de résidence initial.

Pour se lancer dans la cacaoculture, plusieurs planteurs ont donc, comme nous l'avons déjà mentionné, développé préalablement ou en parallèle du lancement de leur plantation des activités non-agricoles, ou agricoles, mais non cacaoyères. Les activités qu'ils développent (cueilleurs de vins de palme, maraîchers, ouvriers du bâtiment, ...) sont celles généralement pratiquées par les individus peu dotés en capitaux initiaux, qu'ils soient jeunes ou moins jeunes. Ces activités impliquent une mobilité professionnelle (activité non cacaoyère ou non agricole) et souvent spatiale (activité développée en ville et non au village).

Ce parcours d'accumulation initiale peut faire intervenir plusieurs activités successives qui vont permettre à l'individu d'accroître progressivement son capital financier épargné. Ce type de stratégie est par exemple celle d'un jeune qui commence par faire « *un coup de macabo* » sur une parcelle confiée par son père, puis qui, avec l'argent du macabo, va acquérir une moto Kimko (marque chinoise de motos bon marché) pour devenir « moto-taxi-man ». Il sera ainsi, pendant quelques années, conducteur de moto pour, une fois accumulé un capital financier plus important, se lancer dans une plantation de cacao. Celle-ci l'aidera à compléter ses revenus, garantir sa survie en cas d'accident de moto et à assurer ses vieux jours.

### **3.4.3 Une mobilité qui permet d'accumuler plus et plus vite que les autres.**

- **Une mobilité qui paye : le développement d'activités non-agricoles urbaines.**

Dans certains cas, la mobilité professionnelle et spatiale peut avoir un impact décisif sur les processus d'accumulation en surfaces cacaoyères.

Il s'agit ici des individus ou des ménages qui ont fait le choix d'investir une partie de leurs revenus cacaoyers, ou plus largement agricoles, et de leur force de travail, dans le développement d'activités non agricoles généralement urbaines. Ce peut être des planteurs qui développent eux-mêmes des activités non-agricoles hautement lucratives (transport, commerce, entreprises du bâtiment, immobilier, ...), ou des planteurs qui ont investi une partie de leurs revenus agricoles dans la formation de leurs enfants. Dans ce dernier cas, ces planteurs utilisent une partie de leur capital financier pour investir dans le capital humain de la génération suivante. Certains de ces fils de planteurs qui ont bénéficié d'études au lycée ou à l'université, et parfois d'appuis « bien placés », vont s'insérer durablement dans les activités non-agricoles salariées bien rémunérées du secteur public ou privé, ou vont eux mêmes développer à leur tour leurs propres entreprises.

Le développement de ces activités non-agricoles, généralement urbaines, va permettre à ces individus et à ces ménages d'accéder à un niveau de rémunération du travail bien supérieur à celui permis par la production cacaoyère. Ce sont ces revenus d'origine non agricole qui ont permis de financer la création de la majorité des surfaces cacaoyères implantées par les grands et très grands planteurs de nos deux zones d'étude.

En effet, et bien que le nombre de planteurs enquêtés par type de trajectoire soit relativement faible, nous avons vu au chapitre n°3.3.2, que sur les 7 grands et très grands planteurs interrogés pour la zone Obala, 4 d'entre eux (57%) avaient construit leur accumulation cacaoyère sur la base de revenus non agricoles.

Pour Talba, les trajectoires des grands planteurs allochtones, qui contrôlent aujourd'hui 90% des plantations détenues par les grands planteurs de cette zone, montraient que 5 des 6 planteurs interrogés (83%) avaient construit leur accumulation cacaoyère sur la base de revenus non agricoles. Ce rôle des revenus non agricoles est encore plus net pour les très grands planteurs de Talba puisque 100% des 9 planteurs de ce type interrogés avaient construit leur accumulation cacaoyère sur la base de revenus non agricoles. Cette augmentation du rôle des revenus non agricoles dans cette zone de front pionnier, mise plus récemment en valeur que celle d'Obala, donne à penser que l'impact de ces revenus non agricoles sur les dynamiques de plantation cacaoyères est de plus en plus important.

Cette mobilité professionnelle (activités non-agricoles) et spatiale (du village vers la ville) apparaît ainsi comme l'une des stratégies gagnantes de ces dernières décennies. L'activité cacaoyère devient une activité parmi d'autres et les revenus du cacao alimentent des investissements non agricoles qui, à leur tour, vont financer une augmentation du capital planté et accélérer le processus d'accumulation en cacao bien plus rapidement que n'aurait pu le faire un accroissement basé sur les seuls revenus monétaires du cacao.

Pour pouvoir pleinement s'exprimer, ces stratégies d'accumulation en surfaces cacaoyères doivent également s'accompagner d'une migration spatiale de l'exploitation agricole des zones densément peuplées (comme Obala) vers les zones de front pionniers comme Talba, où la disponibilité en terre est importante.

- **Une mobilité largement présente chez les planteurs de la génération actuelle.**

Le développement de ces activités non-agricoles, généralement urbaines, bien que présentes pour quelques planteurs de la première génération (« les grands pères » 1900-1960), vont devenir plus fréquentes pour la seconde génération (« les pères » 1930-1990), et surtout pour la génération actuelle des planteurs (1960-20--).

Le tableau n°29 précise, pour la génération actuelle, l'importance relative des différents parcours professionnels décrits par les 82 planteurs interrogés. Nous avons catégorisé leurs parcours en quatre situations types:

- **S0** : Planteurs purs : Planteurs n'ayant pas durant leur vie exercé d'activités non agricoles.
- **S1** : Planteurs pluri-actifs à revenus non agricoles faibles. Ce sont des planteurs exerçant actuellement, ou ayant exercé durant leur vie, une activité non agricole peu qualifiée, peu rémunératrice et souvent précaire (cueilleur de vin de palme, vendeur à la sauvette, ouvrier du bâtiment, chauffeur, manutentionnaire, apprenti mécanicien, aide boulanger...).
- **S2** : Planteurs pluri-actifs à revenus non agricoles moyens. Ce sont des planteurs exerçant actuellement, ou ayant exercé durant leur vie, une activité non agricole moyennement qualifiée, moyennement rémunératrice et souvent relativement stable (technicien ou chef de chantier dans le bâtiment, technicien et conseiller agricole, comptable, préparateur en pharmacie, enseignant...).
- **S3** : Planteurs pluri-actifs à revenus non agricoles élevés. Ce sont des planteurs exerçant actuellement, ou ayant exercé durant leur vie, une activité non agricole hautement qualifiée, hautement rémunératrice et donnant souvent accès en plus à des avantages liés à leurs fonctions (haut cadre de la fonction publique, haut gradé de l'armée, grand commerçant, patron d'entreprise de transport ...).

Les données utilisées pour renseigner le tableau suivant (tableau n°29) sont issues des résultats obtenus sur l'échantillon des 82 planteurs interrogés. Cependant, le calcul de l'importance relative de chaque type de situation a fait intervenir les coefficients de redressement (voir en annexe n°11) pour que ces résultats soient extrapolables à l'ensemble de la population étudiée. Les calculs effectués sont présentés en annexe n°16.

Tableau 29 : Importance relative du nombre de planteurs bénéficiant de revenus non agricoles.

	Planteurs purs (pas d'activités non agricoles)	Pluriactifs à revenus non-agricoles		
		faibles	moyens	élevés
Importance relative en % du nombre total de planteurs	<b>25,3%</b>	<b>54,6%</b>	<b>14,4%</b>	<b>5,7%</b>
			20,1%	
		74,7%		
		100%		

Il apparaît que pour l'ensemble de la population étudiée un peu plus d'un quart des planteurs interrogés (25.3%) n'ont pas développé d'activités non agricoles et que près des trois quarts d'entre eux (74,1%) ont développé au cours de leur vie, et/ou exercent actuellement, une activité non agricole. Ces données montrent, comme l'avaient déjà souligné les résultats présentés au chapitre n°2.3.8 et les références bibliographiques déjà citées (Franqueville, 1971; Lefevre, 1973; Franqueville, 1987), la fréquence élevée des parcours de vie associant activités agricoles et activités non agricoles.

Les revenus générés par ces activités non-agricoles sont faibles pour un peu plus de la moitié des planteurs (54.6%) de nos deux zones d'études. Un planteur sur cinq (20,1%) obtient des revenus moyens à élevés de ses activités non agricoles.

- **Des revenus non-agricoles qui permettent d'atteindre des hauts niveaux d'accumulation en surfaces cacaoyères.**

Au-delà de la mise en évidence de la fréquence élevée de ces parcours de vie professionnellement composites, il est intéressant d'analyser leur incidence sur les capacités d'accumulation en surfaces de plantations cacaoyères.

Le tableau n°30 précise pour les quatre niveaux de revenus non-agricoles déjà décrits les surfaces moyennes en cacao possédées par l'ensemble des planteurs de nos deux zones d'étude. Les données détaillées sont présentées à l'annexe n°17.

*Tableau 30 : Surfaces moyennes possédées en cacao pour les différentes situations de pluriactivité.*

	Planteurs purs (pas d'activités non agricoles)	Pluriactifs à revenus non-agricoles		
		faibles	moyens	élevés
Importance relative en % du nombre total de planteurs	25,3%	54,6%	14,4%	5,7%
Surfaces moyennes possédées en cacao (en ha)	4,5a	4.7a	14.5b	88.2c

*Légende : a, b, c = groupes statistiquement distincts pour le test de Fischer pour un intervalle de confiance de 95%*

Ces données traduisent le fait que le développement d'activités non-agricoles à faibles revenus ne permet pas d'accroître significativement les surfaces cacaoyères possédées par rapport aux « planteurs purs ». Les différences de surfaces entre ces deux groupes (4,5 ha et 4.7 ha) ne sont pas significatives au seuil de 5%. Ces résultats confirment les observations déjà faites sur « la mobilité des pauvres ».

Par contre, il apparait que lorsque ces revenus deviennent moyens ou élevés, ils ont un impact important sur les capacités d'accumulation des planteurs. Ainsi, la surface moyenne des planteurs pluriactifs à revenus non-agricoles moyens est plus de trois fois supérieure à celle des planteurs purs (14,4 ha au lieu de 4,5 ha). Cette surface est multipliée par un facteur de 19,6 pour les planteurs bénéficiant de revenus non agricoles élevés (88.2 ha au lieu de 4,5 ha). Ces données confirment l'importance des revenus non agricoles sur les capacités d'accumulation en surfaces de plantations cacaoyères.

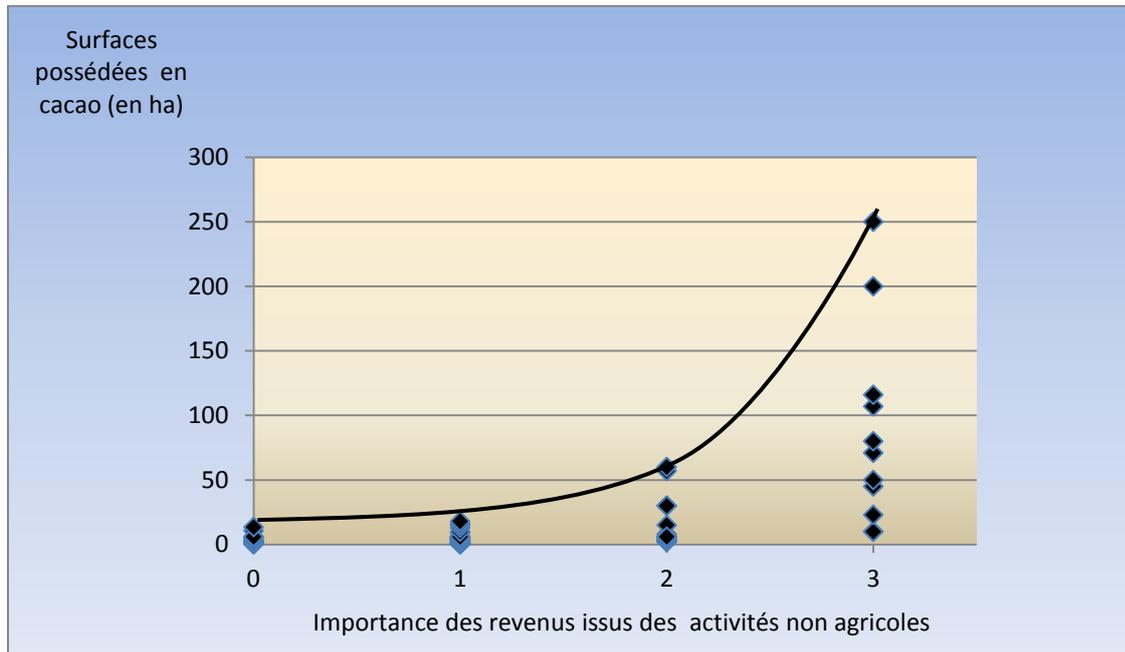
Une remarque doit être faite pour compléter cette observation. La figure n°50 représente pour chacun des 82 planteurs interrogés la relation qui existe entre l'importance de leurs revenus non-agricoles et les surfaces cacaoyères qu'ils possèdent. Dans ce graphique, chaque losange représente un planteur. Le tableau des données par planteur est présenté en annexe n°18. On observe dans ce graphique que :

- les planteurs qui ne bénéficient pas de revenus non agricoles (notés « 0 » sur l'axe des abscisses) possèdent des surfaces cacaoyères comprises entre 0,1 ha et au maximum 13,5 ha.
- Les planteurs qui bénéficient de revenus non agricoles faibles (notés « 1 » sur l'axe des abscisses) possèdent des surfaces cacaoyères comprises entre 0,2 ha et au maximum 18 ha.
- Les planteurs qui bénéficient de revenus non agricoles moyens (notés « 2 » sur l'axe des abscisses) possèdent des surfaces cacaoyères comprises entre 2 ha et au maximum 60 ha. On observe donc que les planteurs bénéficiant de revenus non-agricoles moyens n'atteignent pas systématiquement des surfaces cacaoyères supérieures à 6ha par planteur. 47% d'entre eux présentent des surfaces cacaoyères modestes, inférieures à 6ha par planteur.
- Les planteurs qui bénéficient de revenus non agricoles élevés (notés « 3 » sur l'axe des abscisses) possèdent des surfaces cacaoyères comprises entre 10 ha et au maximum 250 ha. On observe que les planteurs bénéficiant de revenus non-agricoles élevés n'atteignent pas systématiquement des surfaces cacaoyères supérieures à 30 ha. 27% d'entre eux présentent des surfaces inférieures à 30 ha.

Ainsi, si les revenus d'origine non agricoles permettent à ceux qui en bénéficient d'accumuler des surfaces importantes en cacao, tous ne sont pas en mesure, ou n'ont pas comme objectif, d'investir une part conséquente de cette épargne dans le capital cacaoyer et d'atteindre de hauts niveaux d'accumulation en surfaces cacaoyères.

Ainsi que le montre la courbe enveloppe de la figure n°50 et la répartition des points représentant la position des 82 planteurs, l'accès à des ressources non-agricoles moyennes (notées « 2 ») ou élevées (notées « 3 ») apparaît donc comme une condition nécessaire, mais non suffisante, pour l'accumulation de surfaces importantes de cacao

Figure 50 : Relation entre l'importance des revenus d'origine non agricole et les surfaces possédées en cacao.



Légende : 0 = S0 = Planteurs purs, 1 = S1 = revenus non-agricoles faibles, 2 = S2= revenus non agricoles moyens, 3 = S3 = revenus non agricoles élevés.

- **Une évolution qui n'a pas échappé aux planteurs.**

L'accroissement rapide des surfaces cacaoyères permis par les capitaux financiers d'origine non-agricole qui s'investissent sur la zone de Talba depuis une trentaine d'années n'a pas échappé aux planteurs. Que les personnes interrogées aient construit leur capital cacao sur la base de leurs possessions foncières familiales et de leurs efforts, ou grâce à de l'argent gagné dans des activités non-agricoles antérieures, leurs discours témoignent de cette réalité.

*...Non..., si vous voulez voir des grands planteurs, ce n'est pas la peine de perdre votre temps par ici (la zone d'Obala). Il faut aller à Talba. Là vous verrez les grands planteurs ...*

*(Un petit planteur autochtone d'Obala ayant de tout temps travaillé dans le cacao)*

*A l'époque, quand il n'y avait pas la main d'œuvre payée, il fallait faire du travail pendant au moins douze années pour avoir quatre hectares.*

*(Un grand planteur allochtone de la zone de Talba)*

*...Pour ceux qui sont venus de l'extérieur, beaucoup sont venus avec la force de la machette seulement, et ils sont maintenant plus nombreux que nous. Une autre partie est venue gonflée à bloc (= avec des moyens financiers importants) pour acheter des centaines d'hectares.*

*Celui qui vient avec seulement la force de la machette, il peut ajouter un hectare par an, difficilement deux, même si la deuxième année le plantain va l'aider (= le plantain qu'il a mis dans la cacaoyère entre les jeunes pieds de cacao). Celui qui vient avec les moyens, il peut ouvrir 10 ha ou plus par an.*

*C'est de là que vient la différence entre les planteurs...*

*(Un grand planteur autochtone de Talba ayant de tout temps travaillé dans le cacao)*

*...Pour planter le cacao tu as deux voies :*

- *Soit tu cherches à te battre dans les affaires qui ne sont pas dans l'agriculture et tu épargnes. C'est comme ça que tu avances vite.*
- *Ou tu passes par la voie de la souffrance directe et tu pars travailler tous les matins au champ avec ta machette. Mais c'est pénible, et les gens qui ont commencé en même temps que moi, ils n'ont pas quatre hectares et ils vivent dans la maison de leurs parents, alors que moi j'ai beaucoup planté et en plus j'ai envoyé mes enfants à l'école et j'ai mon véhicule.*

*Quelqu'un qui n'est pas d'ici et qui décide de choquer (= défricher la forêt et planter le cacao) lui-même ne réussira pas facilement, et il lui faudra 15 à 20 ans pour sortir 30 sacs de cacao (= environ 2400 kg, soit la production d'une surface de l'ordre de 5 ha de cacao) ...*

*Que les gens disent la vérité aux jeunes : il faut de l'argent pour réussir dans l'agriculture !*

*(Un autochtone, planteur moyen de la zone de Talba, ayant gagné de l'argent dans des activités non-agricoles antérieures)*

➤ **De la mobilité des hommes à celle des capitaux**

Ces stratégies s'appuyant sur la mobilité professionnelle et spatiale peuvent pour certains des planteurs interrogés s'accompagner d'une grande réactivité face aux évolutions du contexte macro-économique et aux risques inhérents à leurs différentes activités

On observe que les individus inscrivent leurs mobilités professionnelles et spatiales dans une stratégie de recherche de la rémunération maximale de leur force de travail et de leurs compétences et surtout, au fur et à mesure que leur épargne s'accroît, de leur capital financier.

Ainsi, à la mobilité de l'individu va progressivement s'ajouter la mobilité de ses capitaux financiers qu'il va investir suivant les périodes et le contexte économique dans telle ou telle activité qu'il juge plus lucrative, ou présentant un retour sur investissement plus rapide. Cette mobilité des capitaux permet de composer des portefeuilles d'activités et d'actifs très divers et de s'adapter rapidement aux évolutions du contexte. L'importance des volumes financiers en jeu, la rapidité de mobilité des capitaux, la possibilité de réaliser des opérations parfois risquées vont conférer à cette mobilité financière des avantages importants dans l'obtention de revenus élevés et la construction de processus d'accumulation. Cette accumulation va concerner les surfaces cacaoyères, mais également d'autres formes de capitaux physiques (véhicules de transport, stocks commerciaux, immobilier,...) ou sociaux (réseaux sociaux ou institutionnels...).

Une même personne, résidant majoritairement dans un seul lieu de résidence, va ainsi pouvoir à, travers la mobilité de ses capitaux financiers, investir très rapidement différents espaces de production ou d'activité économique. Si cette mobilité des capitaux implique de la part de l'investisseur une certaine mobilité professionnelle, ou tout du moins des compétences dans différents secteurs d'activité, elle n'implique plus toujours une mobilité géographique importante de l'entrepreneur. On passe ainsi dans certains cas d'une mobilité spatiale des individus ou des ménages à une mobilité des seuls capitaux. Pour être mise en œuvre, cette dernière suppose des compétences et/ou un sens aigu de la gestion, mais elle ne comporte pas les mêmes contraintes que celles de la migration humaine et elle peut être très rapidement réalisée. L'analyse des discours et des trajectoires d'accumulation évoquant ces aspects donnent à penser que cette nouvelle forme de mobilité apporte un avantage à ceux qui la mettent en œuvre dans leurs stratégies.

Cette réactivité et cette mobilité des capitaux se rencontrent, bien entendu, surtout chez les grands planteurs et les très grands planteurs qui disposent de ressources financières importantes.

*...Mon grand père a été le premier à planter le cacao, mais comme la terre manquait mon père faisait surtout le vivrier marchand. Moi, je suis parti avec un oncle en ville pour soulager papa. Je faisais les jobs comme le petit commerce dans la rue. Puis je suis rentré grâce à un ami de mon oncle dans ce cabinet notarial où je suis jusqu'à aujourd'hui.*

*Au début j'étais vaguemestre et en 1977 j'ai eu envie de planter le cacao pour gagner mieux ma vie. J'avais des amis d'enfance qui avaient traversé (= la Sanaga) avant moi pour aller planter le cacao, car chez nous (= région de Sa'a) il n'y avait plus de place. J'ai économisé de mon travail au cabinet notarial et, après deux ans d'économies, j'ai pu me payer une moto et partir après la Sanaga pour planter moi aussi. Au début, le cacao a été un échec, mais comme je commençais à faire aussi du courtage, c'est l'argent de la vente des parcelles en ville et mon salaire ici (= à Yaoundé) qui ont fait que je ne tombe pas. En 1986, j'arrive à vendre 28 sacs de cacao, et puis en 1987 le prix du cacao tombe. J'abandonne l'agriculture et je me repose à Yaoundé.*

*C'est en 90 que je repars encore là bas sur une terre meilleure que m'avait trouvé un ami, à Montama. Je replante du cacao et surtout du plantain en 1990, en pleine crise. Je m'organise pour travailler 15 jours au bureau et 15 jours dans ma plantation car ici (=à Yaoundé) il n'y a pas de boulot, c'est la crise, pas d'affaires, pas de crédit, baisse des salaires de la fonction publique et dévaluation. Le plantain me donne plus d'argent que mon salaire. Avec la crise, je vois aussi que le loyer de la maison que j'avais achetée avec l'argent du courtage et des autres petites affaires que j'avais (taxi, transport...) baisse de 190.000 FCFA/mois à 120.000 FCFA/mois. Alors j'ai vendu la maison à 14 millions de FCFA et avec cet argent je me suis acheté un pick-up et j'ai pris des ouvriers pour aller planter (= du cacao) 30 ha de forêt toujours après la Sanaga...*

*(Un très grand planteur de la zone de Talba et résidant à Yaoundé.)*

Ce type de stratégie peut également être observé chez des fils de planteurs installés dans la zone d'Obala.

*Mon grand père a été le premier à planter le cacao et mon père en a planté aussi mais il fait surtout l'épicerie (= épicier du village).*

*J'ai fais les études en ville, mais en 2002 j'ai eu un problème de mal de nerfs et j'ai dû replier au village. Je me suis lancé avec le vin de palme qui m'a donné en 2003, 300.000 FCFA. Cet argent, je l'ai mis en partie dans le coxage du cacao (= collecte primaire et commerce du cacao) et une autre partie dans l'élevage de 3 porcs, mais avec les porcs j'ai eu des maladies et je n'ai pas gagné. Le coxage, lui, m'a laissé de l'argent et j'ai même reçu l'appui d'un grand acheteur d'Obala qui m'a fait confiance pour que j'achète pour lui. Donc je travaillais avec mon argent et aussi avec le sien. A la fin de 2004 le coxage du cacao m'avait laissé un million de FCFA. Avec cet argent j'ai lancé l'élevage de 10 porcs, d'une bande de poulets, le maraîchage avec les ouvriers, et j'ai aussi continué le coxage. A la fin de 2005 j'avais multiplié l'argent et j'avais 2 millions de FCFA.*

*Pour acheter le cacao aux planteurs, je les aide avec des crédits pour ce qu'ils veulent et ils me remboursent en cacao au moment de la récolte (= coxage). Mais je leur prête sans intérêt, ils n'ont qu'à me donner leur cacao à la récolte pour me rembourser. J'ai presque 1.5 millions de FCFA dehors en crédit actuellement. Moi-même, j'ai planté un hectare de cacao, mais pour l'instant je préfère surtout continuer avec le reste.*

*Mon objectif c'est d'aller à 10 millions. Pour y arriver je vais pousser tout ça, car il faut pouvoir compter sur tout, car, par exemple, l'élevage donne plus que le cacao mais des fois il y a un accident sanitaire ou des fois ça ne se vend pas. Il faut donc pouvoir jouer avec tout ça...*

*(Petit planteur, mais grand homme d'affaires, de la zone d'Obala)*

On observe que, dans ce dernier cas, l'accumulation se fait peu dans les surfaces cacaoyères mais plutôt dans d'autres activités plus lucratives et qui ont des possibilités de développement plus importantes (coxage du cacao, petits élevages...) et plus rapides.

*Planche photographique 29 : Un petit planteur, mais homme d'affaires avisé, qui investit dans le coxage du cacao.*

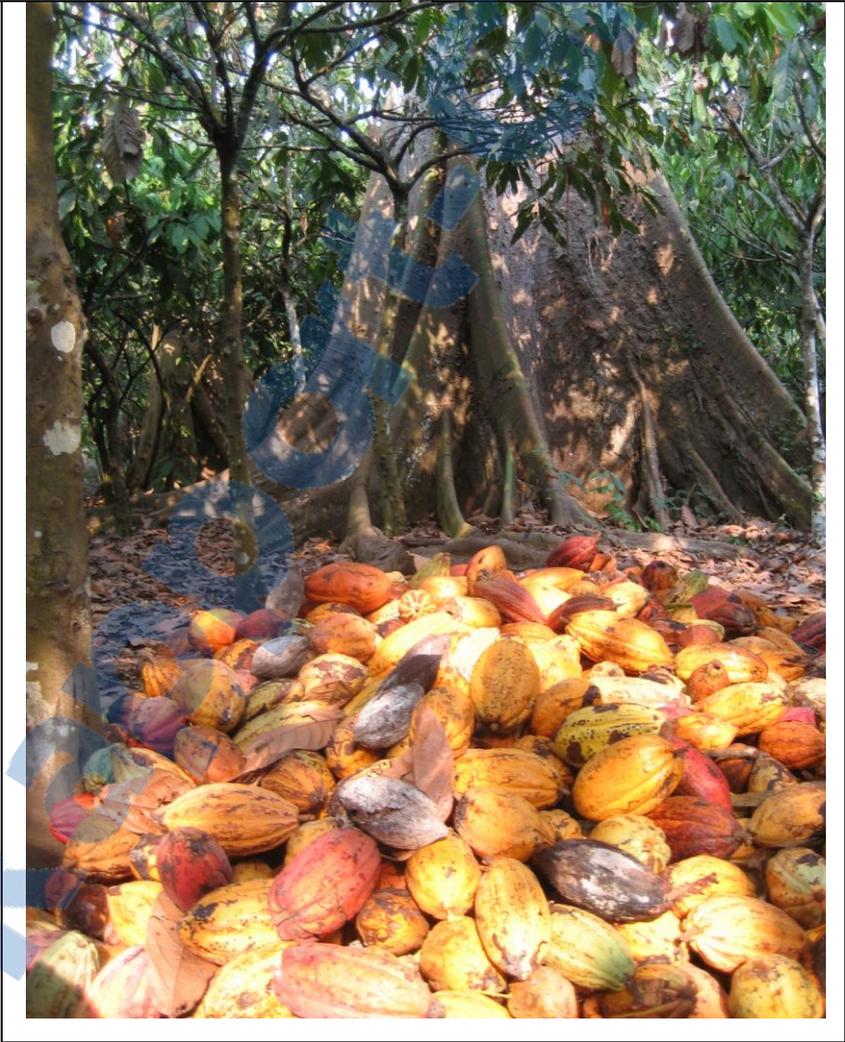
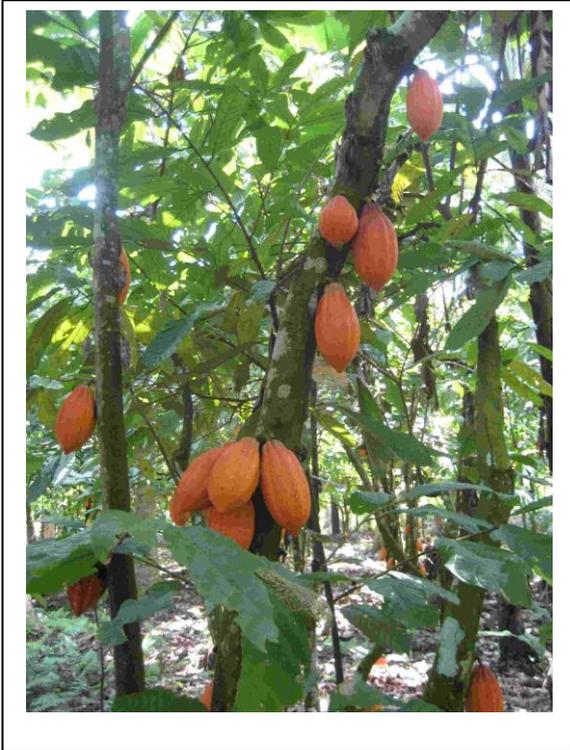


#### **3.4.4 Une mobilité qui permet d'améliorer les rendements en cacao.**

La dernière partie du guide d'entretien utilisé pour interviewer les 82 planteurs (voir en annexe n°7) comprend un certain nombre de questions relatives aux rendements en cacao obtenus et à la conduite technique des plantations. Ces questions visent à préciser les relations qui existent entre les différents niveaux d'accumulation atteints par les planteurs et les performances techniques de leurs plantations cacaoyères.

Les données de rendement présentées ci-après sont basées sur les déclarations de production des 56 planteurs, sur les 82 interrogés, ayant renseigné cette question (68%). Les 26 planteurs n'ayant pas renseigné cette question ne l'on pas fait à cause de la trop grande jeunesse de leur plantation (< à 5 ans), de la très faible surface de celle-ci (< à 0.5 ha), de la méconnaissance des quantités récoltées, ou d'un désir de ne pas rendre publiques les quantités récoltées.

Planche photographique 30 : Cabosses de cacao avant et après récolte.



L'estimation du rendement obtenu par chacun de ces 56 planteurs s'est basé pour 36% d'entre eux sur les chiffres de la récolte de l'année précédente, pour 32% d'entre eux sur la moyenne des deux dernières années de récolte et pour 32% d'entre eux sur la moyenne des trois dernières années de récolte. Les quantités récoltées ont été rapportées aux surfaces en production pour obtenir des données de rendement en kilogrammes de cacao marchand par hectare de plantation. Les surfaces des très jeunes cacaoyères, dont la production n'est pas encore correctement installée, n'ont pas été comptabilisées.

Nous présenterons tout d'abord les rendements moyens obtenus pour les zones d'Obala et de Talba puis ceux obtenus pour chacun des quatre types de planteurs (petits, moyens, grands, très grands). Nous préciserons également les principales raisons qui expliquent les différences de rendements entre nos deux zones d'étude et entre les quatre types de planteurs.

#### **3.4.4.1 Des rendements qui varient en fonction de la zone considérée.**

Le tableau n°31 montre, comme nous l'avons déjà mentionné, que les rendements moyens<sup>23</sup> obtenus dans la zone de Talba sont significativement supérieurs à ceux obtenus dans la zone d'Obala.

*Tableau 31 : Rendements cacao des planteurs de la zone d'Obala et de Talba.*

	Zone d'Obala	Zone de Talba
Rendements moyens en kg/ha de cacao marchand	248 <sub>a</sub>	512 <sub>b</sub>

*Légende : a, b = groupes statistiquement distincts pour le test de Fischer pour un intervalle de confiance de 95%. Ceci indique que les rendements moyens de la zone d'Obala et de Talba sont significativement différents au seuil de 5%.*

On retrouve donc dans ces chiffres l'opposition déjà indiquée par divers chercheurs (Losch et al., 1991; Ruf, 1995) entre les vieilles zones cacaoyères où le verger est âgé, les sols en partie épuisés et la pression parasitaire élevée, comme dans la zone d'Obala, et les zones de front pionnier, comme Talba, qui présentent des sols plus fertiles et un verger plus jeune et plus productif. En plus de ces causes, liées à la fertilité du sol et à l'état du verger, les données que nous avons obtenues montrent que cet écart de rendement, entre la zone de Talba et celle d'Obala, est également dû à l'importance relative des différents types de planteurs présents dans chacune de nos deux zones d'étude. Le chapitre suivant va préciser cette observation.

<sup>23</sup> Ces rendements moyens par zone ont été calculés en appliquant des coefficients de redressement pour rendre compte de la réalité de l'importance relative des surfaces cacaoyères détenues par les différents types de planteurs dans chacune des deux zones étudiée (voir détails du calcul en annexe n°17)

### 3.4.4.2 Des rendements qui varient en fonction du type de planteur.

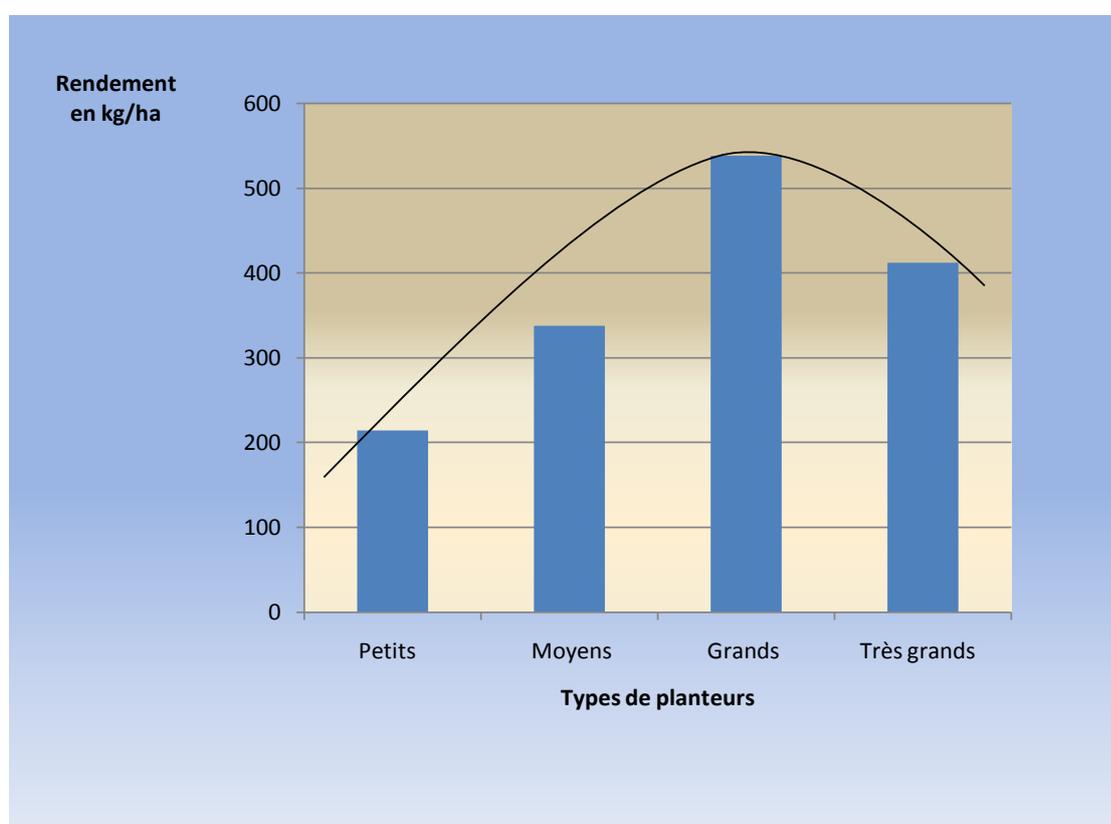
Le tableau n°32 et la figure n°51 présentent les rendements moyens obtenus par les planteurs des différentes classes de surfaces cacaoyères pour l'ensemble de nos deux zones d'études. Le détail des données par type sont présentés à l'annexe n°20.

Tableau 32 : Rendements cacao des différents types de planteurs de l'ensemble de nos deux zones d'étude.

	Petits planteurs	Planteurs moyens	Grands planteurs	Très grands planteurs
Rendements moyens en kg/ha de cacao marchand	214a	338a	524b	412a

Légende : a, b = groupes statistiquement distincts pour le test de Fischer pour un intervalle de confiance de 95%. Ceci indique que le rendement moyen obtenu par les grands planteurs est significativement différent au seuil de 5% de celui obtenu par les trois autres types de planteurs.

Figure 51 : Rendements moyens obtenus par les différents types de planteurs.



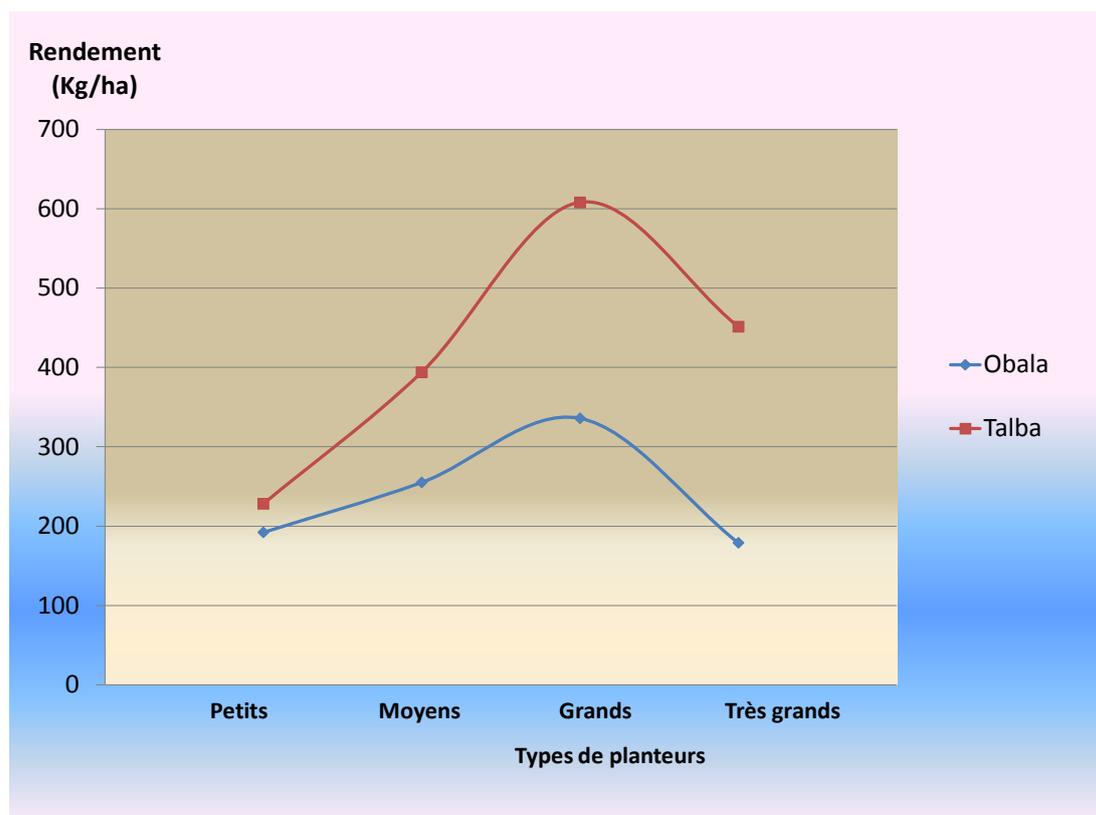
Le tableau et la figure précédente montrent que les rendements obtenus augmentent, en fonction de la taille des surfaces en cacao possédées, lorsque l'on passe des petits, aux moyens, puis aux grands planteurs. Mais cette tendance s'inverse lorsque l'on passe des grands aux très grands planteurs. Le tableau n°33 et la figure n°52 montrent que cette évolution se retrouve tant pour la zone d'Obala que pour celle de Talba. Le détail des données par zone et par type sont présentés à l'annexe n°21.

Tableau n°33 : Rendements cacao des différents types de planteurs pour les zones d'Obala et de Talba.

	Petits planteurs	Planteurs moyens	Grands planteurs	Très grands planteurs
Obala Rendements moyens en kg/ha de cacao marchand	192	255	336	179
Talba Rendements moyens en kg/ha de cacao marchand	228	394	608	451

Remarque : pas de test statistique réalisé sur ces moyennes car pas de répétitions pour la classe des très grands planteurs pour la zone d'Obala : données d'un seul planteur.

Figure 52 : Rendements moyens des différents types de planteurs pour les zones d'Obala et de Talba.



Bien qu'il faille rester prudent du fait de l'aspect déclaratif de ces données de rendement et du fait de leur nombre limité, il est possible d'avancer un certain nombre d'explications sur les causes de ces écarts de rendement.

➤ **Différences de rendements entre les petits, les moyens et les grands planteurs.**

Nous allons tout d'abord analyser l'accroissement des rendements que l'on observe lorsque l'on passe des petits, aux moyens, puis aux grands planteurs. Trois raisons peuvent expliquer ces différences de rendement entre les divers types de planteurs.

La première difficulté mentionnée par les planteurs est l'établissement et le maintien sur la durée d'un capital cacaoyer dans un état satisfaisant. Les discours des planteurs soulignent le fait que la conduite d'une culture pérenne est une construction qui s'élabore sur la durée et qui exige constance et régularité. L'obtention de rendements annuels satisfaisants nécessite en effet que le capital cacaoyer, c'est-à-dire la plantation elle-même, présente un état physiologique et une densité en pieds de cacao satisfaisants, ainsi qu'un ombrage adéquat. L'établissement d'une plantation de qualité est un travail de longue haleine qui peut être sans cesse remis en cause : *« Le cacao ce n'est pas comme une voiture ou une maison. Tu ne peux pas dire, ça y est, c'est là maintenant. Le cacao, tu dois toujours replanter et remplacer les manquants et ça meurt beaucoup. Il faut tout le temps s'en occuper »* (un planteur de la zone de Talba).

Leurs discours, en particulier ceux des petits et moyens planteurs, mettent en évidence l'importante contradiction qui existe entre cette exigence de régularité et de constance dans les soins apportés à la cacaoyère et l'instabilité de leurs propres conditions d'existence. En effet, la vie de ces planteurs modestes est généralement soumise à des aléas (maladies,...) et à des mobilités spatiales et professionnelles fréquentes et souvent contraintes (migrations en ville avec abandon temporaire ou durable de la cacaoyère, ...). Les discours de nombreux planteurs décrivant leurs parcours de vie indiquent que l'indigence n'est pas seulement caractérisée par le fait d'avoir des revenus monétaires modestes, mais qu'elle se caractérise également par une grande instabilité des conditions de vie et de travail et une grande difficulté à mener à bien, et dans les délais prévus, les projets individuels ou familiaux. Cette précarité va avoir des incidences sur la régularité des soins apportés à la plantation et donc sur l'état de la plantation et les rendements obtenus. Cette irrégularité des soins apportés à la cacaoyère est également liée au fait que les délais de règlement de la transmission de ce patrimoine familial entre générations peuvent être longs. Ainsi, de nombreuses cacaoyères connaissent de longues périodes (plusieurs années) où il n'y a pas d'identification claire et définitive du propriétaire, ou bien durant lesquelles cette propriété est gérée collectivement ou à tour de rôle (parcelle tournante). Les entretiens réalisés montrent que cette irrégularité des soins apportés à la cacaoyère et ces périodes d'abandon de la plantation concernent 81% des « petits et moyens planteurs », interrogés.

Par contre, seuls 21% des grands planteurs interrogés déclarent avoir eu des problèmes importants d'entretien de leur cacaoyère liés à des éléments indépendants de leur volonté. Pour ces grands planteurs ces problèmes sont dus à l'instabilité (abandon du chantier en cours d'exécution, non respect des dates programmées pour les travaux) ou à la mauvaise qualité (vol de produits phytosanitaires et sous-dosages des traitements,...) des travaux réalisés par la main d'œuvre salariée. Contrairement aux difficultés rencontrées par les petits et moyens planteurs, les difficultés d'entretien auxquelles ont à faire face les grands planteurs se règlent généralement rapidement. Elles affectent plus le rendement de l'année en cours que le capital planté lui-même. Elles ne se répercutent donc pas sur les rendements de plusieurs années successives.

La seconde difficulté rencontrée surtout par les petits planteurs, et dans une moindre mesure par les planteurs moyens, est l'acquisition des produits de traitement de la cacaoyère. Ces produits de traitement concernent la lutte contre la pourriture brune<sup>24</sup> et contre les mirides<sup>25</sup>. Ces deux bio-agresseurs constituent deux des principaux facteurs limitants du rendement pour la zone cacaoyère du Centre Cameroun. L'achat de ces pesticides constitue l'une des principales dépenses monétaire des cacaocultures familiales qui n'utilisent pas de main d'œuvre rémunérée.

Cette difficulté d'achat est directement liée à leurs faibles capacités financières. Après la récolte et la vente du cacao, il est difficile, pour la plupart de ces planteurs, de réserver la trésorerie suffisante pour faire face à l'achat des produits phytosanitaires nécessaires pour la campagne suivante. Après la récolte, les besoins en argent pressants (crédits à rembourser, ...) et les besoins vitaux ou sociaux prioritaires (maladies, deuils, scolarité des enfants...) vont contribuer à mettre à mal les réserves financières du ménage. Les pesticides vont être achetés tardivement, ou en quantité insuffisante, et parfois pas du tout. Ce mauvais contrôle des bio-agresseurs va avoir de fortes répercussions sur les rendements de l'année et dans certains cas sur le capital planté lui-même (mortalité des pieds de cacao causée par les mirides).

Les entretiens réalisés montrent que la très grande majorité (94%) des planteurs de notre échantillon connaît les techniques d'application des pesticides et qu'ils n'ignorent pas les risques de pertes de rendement extrêmement élevés que peuvent causer ces deux bioagresseurs.

---

<sup>24</sup> La pourriture brune (*Phytophthora palmivora*) est un champignon parasite du cacaoyer.

<sup>25</sup> Les mirides (*Sahlbergella singularis*) sont des insectes parasites du cacaoyer.

Ce sont les contraintes financières qui expliquent que presque la moitié (47%) des « petits planteurs », et un quart (23,5%) des « planteurs moyens » déclarent avoir rencontré durant les trois années antérieures des difficultés pour l'acquisition des pesticides et pour le respect de la fréquence des traitements. La totalité des 19 grands planteurs interrogés ignorent ces difficultés de trésorerie et d'acquisition de pesticides.

Les moyens financiers dont dispose le planteur vont ainsi déterminer en grande partie la qualité et la régularité de l'itinéraire technique dont les plantations pourront bénéficier, et les rendements finaux qui seront obtenus. Contrairement aux petits planteurs, les planteurs moyens, et surtout les grands planteurs, vont généralement être en mesure de répondre sur la durée aux différentes exigences de l'itinéraire technique de cette culture pérenne.

La troisième cause permettant d'expliquer ces différences de rendement cacaoyers est liée à la composition et à la structure des agroforêts développées par ces différents types de planteurs. Bien que nous n'ayons pas réalisé d'entretiens ou de mesures précises sur ces aspects qui dépassaient les objectifs fixés à cette étude et nos disponibilités en temps, les visites de plantation effectuées chez les planteurs interrogés et les parcours en voiture réalisées dans les différentes zones d'étude nous donnent à penser que la complexité des agroforêts des petits et moyens planteurs est supérieure à celle des grands et des très grands planteurs. Cette simplification des agroforêts observée chez les grands et les très grands planteurs, dont nous parlerons plus en détail au chapitre 4.1.4, est liée à la diminution de la densité des arbres d'ombrage et des cultures fruitières ou vivrières (plantain, macabo,...) associées aux cacaoyers. Cette simplification va favoriser des densités plus importantes en pieds de cacaoyers, et le rendement de cette culture, au détriment des autres produits issus de ces agroforêts (fruits, cultures vivrières, plantes médicinales, ...). Cette « spécialisation cacaoyère » des agroforêts développées par les grands planteurs pourrait ainsi expliquer en partie les bons rendements cacaoyers obtenus par ce type de planteur.

L'évaluation de la validité de ces trois causes des différences de rendement observées entre les divers types de planteurs nécessiteraient de développer des travaux de suivi de culture et d'analyse agronomique plus précis.

Ce qu'il faut retenir, de façon plus générale, c'est que ce n'est pas l'obtention de rendements élevés qui permet de devenir progressivement un moyen ou un grand planteur. L'analyse des parcours d'accumulation montre que c'est surtout le fait de bénéficier de revenus non-agricoles conséquents qui permet une conduite correcte de la plantation et l'obtention de rendements cacaoyers élevés. En effet, ce sont ces revenus non-agricoles qui ont permis à ces acteurs d'accumuler rapidement des surfaces conséquentes en cacao et qui leur permettent également d'entretenir correctement leurs cacaoyères et de spécialiser leurs agroforêts vers la production cacaoyère.

Contrairement aux modèles véhiculés par les économistes classiques et la plupart des agents de la recherche et du développement agricole, ces observations indiquent que ce n'est pas tant le progrès technique et l'amélioration des rendements qui permet un accroissement de l'épargne et un investissement dans l'outil de production agricole, mais que c'est plus fréquemment l'accumulation financière réalisée dans d'autres secteurs d'activité qui permet d'améliorer les pratiques techniques et les rendements cacaoyers.

Cependant, ce lien entre l'importance des revenus monétaires d'origine non agricole et le niveau des rendements ne se retrouve pas systématiquement chez les très grands planteurs. Nous allons préciser pourquoi.

#### ➤ **Les rendements des très grands planteurs.**

Les courbes présentées à la figure n°52 montrent que l'accroissement des rendements en fonction de la taille des exploitations ne se vérifie pas pour les très grands planteurs.

Cette situation est due au fait que les rendements de 3 des 7 « très grands planteurs » ayant renseigné cette question, sont inférieurs à 300 kg par ha (150, 179 et 279 Kg/ha). Bien que les quatre autres planteurs aient des rendements égaux ou supérieurs à 500 kg/ha (500, 521, 550 et 708 kg/ha), la moyenne générale des rendements en cacao des « très grands planteurs » se révèle donc être inférieure à celle des « grands planteurs ».

Les entretiens conduits montrent que deux raisons principales expliquent la faiblesse des rendements obtenus par les trois très grands planteurs concernés.

La première est liée au fait que le cacao ne remplit pas toujours une fonction productive et marchande pour tous les très grands planteurs. Ainsi par exemple, l'un d'eux est le directeur d'une importante société d'exportation de denrées agricoles, dont du cacao. Il acquiert dans

les années 1986-1987 deux propriétés cacaoyères de 100 ha chacune. Ces acquisitions sont motivées par deux raisons. La première, est qu'à l'époque, il fallait prouver que l'on était propriétaire d'une plantation de cacao pour pouvoir être agréé par l'Etat comme exportateur de cacao. La seconde raison est plus identitaire. Elle fait référence aux racines agricoles et cacaoyères des parents de cet homme d'affaires et à son goût pour la terre : « *les premiers temps j'y allais, car ça m'intéressait de suivre le cacao* » (Un très grand planteur de la zone de Talba). Pour ce type de « très grands planteurs » les revenus du cacao ne sont pas prioritaires. L'attention qui est portée à la plantation, et l'argent qui y est consacré, se réduit peu à peu au fur et à mesure que s'émousse l'intérêt de cet investissement.

La seconde raison de la faiblesse de ces rendements est lié au fait que la majorité de ces très grands planteurs ne réside pas sur leur plantation. Certains sont de bons gestionnaires et disposent d'un chef d'exploitation efficace et compétent. Ces éléments leurs permettent, malgré le fait qu'ils ne résident pas sur leur exploitation, d'atteindre des rendements d'un bon niveau (500 kg/ha ou plus). Mais pour d'autres, les difficultés de gestion de ces très grandes structures de production agricole et leur éloignement géographique vont conduire à la mise en œuvre d'itinéraires techniques de mauvaise qualité : difficultés de recrutement de la main d'œuvre ou départ prématuré de celle-ci, retards ou mauvaise exécution des désherbages et des traitements phytosanitaires, vols de produits phytosanitaires et de cabosses, ...

Ainsi, il n'y pas de lien direct et constant entre la surface de l'exploitation et la qualité de l'itinéraire technique et des rendements obtenus.

➤ **Des différences de rendement entre types de planteur plus importantes pour Talba que pour Obala.**

Les deux courbes présentées par la figure n°52 montrent enfin que les accroissements de rendements entre les petits, les moyens et les grands planteurs, sont plus importants pour Talba que pour Obala. Cela est en partie probablement dû au fait, comme nous l'avons déjà souligné, que le potentiel productif d'une zone pionnière comme Talba est supérieur à celui d'une vieille zone cacaoyère aux sols peu fertiles comme celle d'Obala. Ainsi, on peut penser que les capitaux investis sur Talba, par les acteurs économiques capables de conduire correctement les itinéraires techniques cacaoyers, peuvent procurer des rémunérations du capital plus intéressantes que celles offertes par la zone d'Obala.

### 3.4.5 La mobilité : une stratégie, aussi ancienne que l'humanité, qui s'affirme au Cameroun comme ailleurs.

La mobilité est une forme de mouvement impliquant un changement de lieu et s'exprimant sur le terrain par une migration (Brunet, 1992).

Comme le dit Gildas « *depuis le début de sa lointaine histoire, l'homme migre à la recherche d'autre chose, d'autres lieux* » (Gildas, 2008). Dans le Grand Sud Cameroun la mobilité spatiale et professionnelle constitue aujourd'hui une dimension tout à fait essentielle des stratégies des planteurs. Puisant ses racines dans les systèmes itinérants de défriche-brulis des premiers agriculteurs du Grand Sud Cameroun au XIX<sup>ème</sup> siècle, cette mobilité s'établit au depuis cinq décennies également entre campagnes et villes (Barbier et al., 1977; Franqueville, 1987). Elle constituait originellement une réponse aux différences de niveau de fertilité de l'espace forestier. Elle est, depuis une cinquantaine d'années, également provoquée par les différences de niveau de rémunération de la force de travail entre les emplois urbains non agricoles et les activités agricoles rurales (SEDES, 1966a, b). Si les causes de l'hétérogénéité spatiale ont changées, nos travaux montrent que la mobilité reste, elle, une stratégie souvent gagnante.

Cette mobilité, au Cameroun comme ailleurs, est à la fois le résultat d'un choix individuel et le produit de contraintes socio-économiques et de changements structurels qui transcendent les actions individuelles (Dupont et Guilmoto, 1993). Que ce soit au niveau national ou au niveau mondial, « *les flux migratoires peuvent donc être envisagés comme des mécanismes de régulation et d'ajustement à l'espace économique ; les déplacements de population répondent aux déséquilibres spatiaux, ou révèlent la déstructuration de l'espace socio-économique, selon les références théoriques adoptées* » (Dupont et Guilmoto, 1993). C'est que ces migrations sont à la fois, comme le souligne la théorie libérale, « *des flux rééquilibrants qui conduisent à une nouvelle allocation spatiale des facteurs conforme aux lois économiques du marché* » et, pour l'analyse marxiste, « *la conséquence de la pénétration capitaliste dans des économies dépendantes, de la déstructuration des institutions et des modes de production traditionnels qui s'ensuit, provoquant le déracinement et la prolétarianisation des ruraux* » (Dupont et Guilmoto, 1993).

Si nous avons montré dans les chapitres antérieurs que ce phénomène de prolétarianisation des agriculteurs se vérifiait dans le cas des ouvriers agricoles des grandes plantations de la zone de Talba et originaires du Nord Ouest, ou dans celui des fils de planteurs migrant vers la ville, nous avons également montré que ces mouvements migratoires ne fondent pas de façon définitive la position socio-économique de ces migrants. Les anciens ouvriers agricoles du Nord Ouest peuvent devenir planteur eux-mêmes ou revenir dans leur zone d'origine développer de nouvelles activités plus lucratives. De même, les fils de planteurs peuvent grâce à l'éducation et/ou grâce aux rémunérations parfois élevés des emplois urbains revenir pour certains d'entre eux vers l'espace rural pour y valoriser l'épargne et les nouvelles connaissances et savoir-faire acquis en ville. Les mouvements des ruraux et de leur descendance intègrent donc des stratégies de « migration » au sens strict, c'est-à-dire des déplacements qui se traduisent par un transfert définitif de résidence, et des phénomènes de « circulation » qui n'impliquent pas un changement définitif de résidence (Dupont et Guilmoto, 1993). Ces stratégies de « circulation » vont construire des parcours de vie faisant alterner des périodes où l'individu d'origine rurale va s'établir dans une ville et une profession qui ne sont pas celles de ses origines familiales, et d'autres périodes de sa vie où celui-ci va réinvestir l'espace rural et les activités agricoles ou rurales (pêche, chasse, cueillette, artisanat, ...).

Ces circulations des ruraux montrent qu'à l'ancienne opposition entre villes et campagnes et à la crainte de l'exode rural, il faut, comme le suggèrent Chaléard et Dubresson, insister aujourd'hui sur les synergies et les complémentarités qui existent entre ces deux espaces (Chaléard et Dubresson, 1989, 1999). Comme le soulignent Dupont et Guilmoto (1993) « *Mobilité spatiale et enracinement ne sont pas antinomiques mais participent au contraire, d'une même stratégie économique familiale* »

Nous allons dans le chapitre suivant analyser l'impact de ces stratégies fondées sur la mobilité sur l'évolution des capitaux mobilisés et accumulés par les différents types de planteurs.

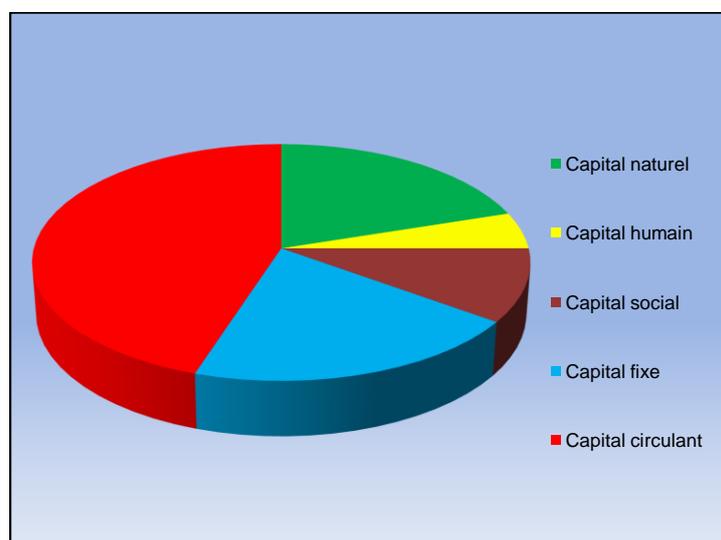
### 3.5 Evolution des capitaux mobilisés et accumulés.

#### 3.5.1 Une lecture historique.

Le modèle d'analyse que nous avons utilisé pour cette étude (voir chapitre 1.2.3), est basé sur le modèle « sustainable livelihood » de Chambers et Conway (1992) traduit en français par « moyens d'existence durable ». Il permet de décrire les différentes formes de capitaux utilisés par les planteurs, ainsi que les différentes formes de capitaux qui font l'objet d'accumulation, et qui seront ensuite également utilisés par les planteurs. Les cinq types de capitaux retenus dans notre modèle sont le capital naturel, le capital humain, le capital social et institutionnel, le capital fixe (en particulier les surfaces possédées en cacao) et le capital financier. Chaque type de planteur présente ainsi un profil de dotation en capitaux qui lui est spécifique et qui traduit les stratégies d'accumulation en capitaux qu'il a mises en œuvre. Si ce profil varie en fonction du type de planteur, il évolue également en fonction de l'époque historique considérée.

Les informations apportées tous au long des chapitres antérieurs ont permis de décrire l'évolution entre 1910 et 2010 des différents types de capitaux accumulés et mobilisés par les planteurs. Ces informations vont nous permettre de préciser pour chaque époque historique, et pour chaque grand type de planteur, les profils de capitaux qui les caractérisent. Ces profils de dotation en capitaux sont représentés par un diagramme « en camembert » qui traduit l'importance relative de chacun des différents types de capitaux mobilisés. La figure n°53 donne un exemple de ces diagrammes « en camembert ».

Figure 53 : Exemple de profil de dotation en capitaux (diagramme « en camembert »).



Cette représentation sous forme de diagramme « en camembert » ne doit pas être interprétée comme un chiffrage précis en FCFA de la valeur des différentes formes de capitaux. Comme l'ont déjà souligné de nombreux auteurs ayant utilisé le modèle « sustainable livelihood » (Bebbington, 1999; Gaillard et Sourisseau, 2009; Scoones, 2009), il est difficile de chiffrer précisément la valeur monétaire des capitaux humains, sociaux et institutionnels. Ces mêmes auteurs soulignent que ces difficultés ont conduit de nombreuses études sur « les moyens d'existence durable » à ne présenter in fine que des analyses relatives aux capitaux physiques dont la valeur monétaire est plus aisément chiffrable. Nous avons été bien entendu confrontés aux mêmes difficultés. Il nous semble cependant que ces difficultés de chiffrage de certains des capitaux (humain, social et institutionnel, naturel) ne doivent pas nous conduire à occulter une partie des informations présentées dans les chapitres antérieurs et à nous interdire d'en proposer une synthèse intelligible et argumentée. La représentation graphique des profils de dotation en capitaux sous la forme de camemberts sera donc utilisée pour traduire de façon synthétique les informations présentées dans les chapitres antérieurs concernant l'importance relative de chaque type de capitaux. Ce graphique est commenté et complété par le texte qui l'accompagne. Il est présenté à la figure n°54.

Nous avons dans la figure n°54 regroupé les quatre types de planteurs identifiés dans notre étude en deux groupes principaux :

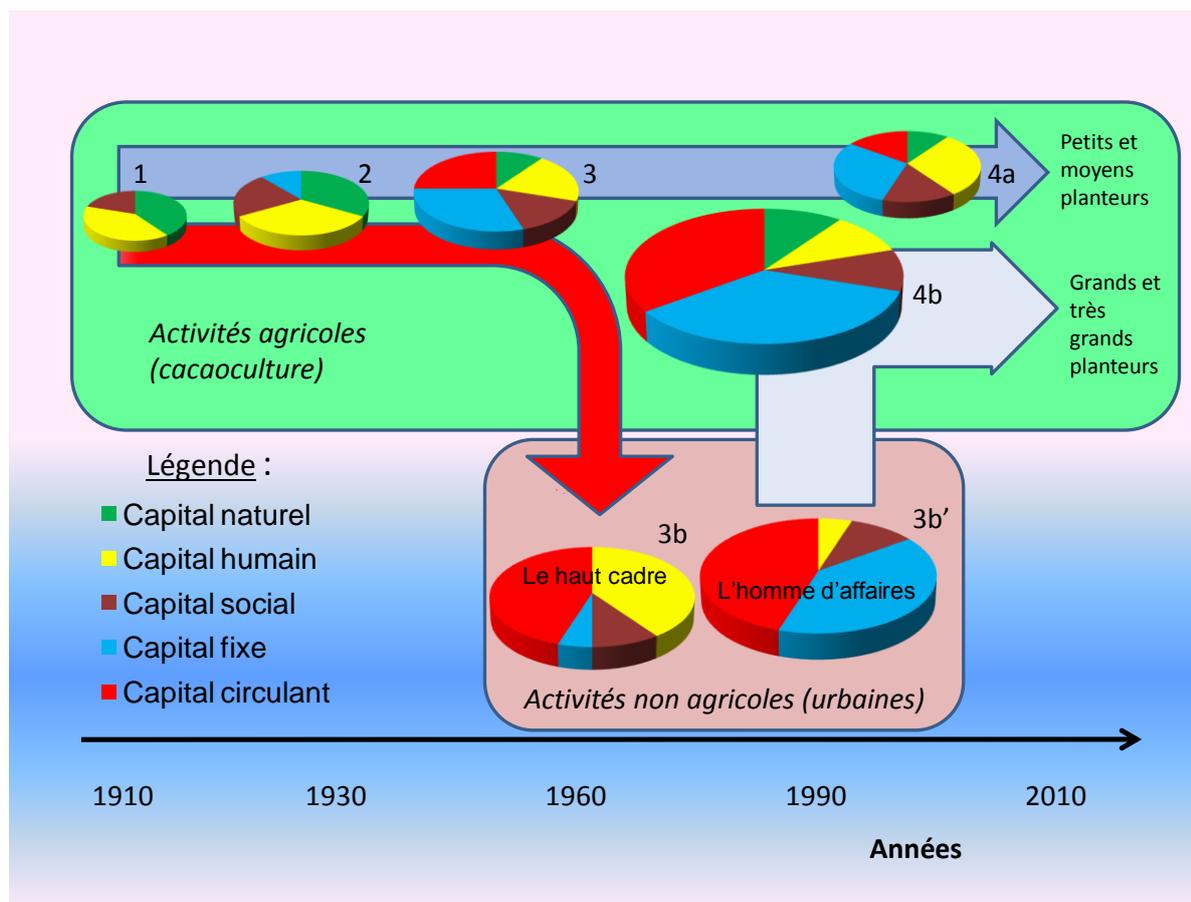
1. Un premier groupe qui rassemble les « petits planteurs » et les « planteurs moyens ».
2. Un deuxième groupe qui rassemble les « grands planteurs » et les « très grands planteurs ».

Les trajectoires d'accumulation de ces deux grands groupes de planteurs actuels couvrent trois générations de planteurs et sont schématisées par des flèches allant de 1910 à 2010. La figure n°54 montre également que ces trajectoires se développent dans deux secteurs d'activités : les activités agricoles, essentiellement cacaoyères pour les planteurs, et les activités non-agricoles, à caractère généralement urbain.

Enfin, les informations présentées dans les chapitres antérieurs nous conduisent à diviser la période allant de 1910 à 2010 en quatre grandes périodes. Celles-ci permettent de rendre compte de l'évolution des stratégies d'accumulation et de mobilisation des divers types de capitaux par ces deux grands groupes de planteurs. Elles s'établissent de la façon suivante :

1. Avant 1930.
2. 1930-1960
3. 1960-1990
4. 1980-2010

Figure 54 : Stratégies de mobilisation et d'accumulation des divers types de capitaux.



Remarque : les chiffres 1, 2, 3, 3b, 3b', 4a et 4b représentent les différents profils d'accumulation des divers types de planteurs pour chacune des époques historiques.

**La première période** (avant 1930) est celle qui précède le développement généralisé du système colonial dans le Grand Sud Cameroun. A cette époque les familles vivaient essentiellement des activités de chasse, de pêche, et de cueillette et d'une agriculture de subsistance. Elles mobilisaient les ressources cynégétiques, halieutiques et une partie des produits forestiers non ligneux. Les possibilités de valoriser ces capitaux naturels étaient également fonction des compétences et des habiletés dont disposait chaque individu et donc de son capital humain. Les possibilités d'accès à ces capitaux naturels étaient déterminées par le statut et la position de l'individu dans la famille ou dans le clan, c'est-à-dire par le capital social et institutionnel dont il disposait. Les stratégies étaient à l'époque plus orientées vers la reproduction de la famille et vers l'accumulation de capitaux sociaux et institutionnels plutôt qu'orientées vers l'accumulation de biens matériels ou économiques. Ces stratégies s'appuyaient donc essentiellement sur la mobilisation du capital naturel, du capital humain et du capital social comme le traduit le diagramme « en camembert » n°1 (voir figure n°54).

**La seconde période** correspond à l'introduction du cacao par le colonisateur. La période coloniale va faire entrer ce capital fixe dans les stratégies des ménages ruraux. Pour la zone d'Obala, cette seconde période commence autour des années 1930 et se poursuit jusqu'en 1960. Utilisé au départ comme simple source de revenus monétaires permettant de faire face aux dépenses obligatoires (impôt per capita), puis à l'acquisition de nouveaux biens de consommation, ce capital plantation cacao va s'affirmer progressivement comme l'un des principaux vecteurs de la différenciation socio-économique des ménages au fur et à mesure que le système marchand impose de nouvelles « règles du jeu ». Des années 1930 au début des années 1960, cette seconde période est caractérisée par une forte dynamique de plantation et la forte augmentation du capital planté, dans la zone d'Obala, comme dans l'ensemble du Cameroun. Le cacao devient la principale source de revenus monétaires qui iront croissant jusqu'aux années 1960. Les diagrammes « en camembert » n°2 et n°3 traduisent cette affirmation progressive du rôle du capital fixe « surface en cacao » et du capital financier dans les profils des planteurs de cette époque (voir figure n°54). Les planteurs ayant réussi leur trajectoire d'accumulation en capital planté entre 1930 et 1960, seront en mesure d'aborder la troisième période en « bonne position ».

Cette **troisième période** va de 1960 à 1990. Elle est caractérisée par l'avènement de l'indépendance du Cameroun et le rapide développement des activités urbaines et des secteurs secondaires et tertiaires. Ces nouveaux secteurs économiques vont ouvrir aux planteurs et à leur descendance des activités dans le secteur public et privé généralement bien mieux rémunérées que l'activité agricole. Une partie des revenus du cacao (capital financier) va donc être investie dans la formation des enfants (capital humain) et dans la création d'entreprises (capital fixe) ou de sociétés commerciales en milieu urbain (capital financier et fixe). L'expansion cacaoyère sera ainsi privée d'une part considérable de la force de travail et du capital financier qui se constituera durant cette période au Cameroun et qui ira s'investir dans des secteurs non agricoles. Cependant tous les planteurs et tous leurs enfants ne pourront bénéficier de la même manière de cet « ascenseur social et économique » procurés par les emplois urbains. La figure n°54 montre donc qu'il se produit à partir des années 1960 une bifurcation entre ceux qui resteront pour l'essentiel sur des stratégies d'accumulation basées sur l'activité agricole, ou qui ne bénéficieront que de revenus urbains modestes, et ceux qui pourront intégrer les activités urbaines hautement rémunératrices.

Les premiers poursuivront les modestes trajectoires d'accumulation cacaoyères initiées par la génération précédente. Ces trajectoires se baseront sur la mobilisation et l'accumulation des mêmes types de capitaux que dans les années 1960. Ces trajectoires aboutiront à la constitution du groupe des petits et moyens planteurs actuels (2010). Cette situation est représentée par le diagramme en camembert n°4a (voir figure n°54).

Les seconds vont profiter pendant les trente glorieuses camerounaises (1960-1990) de la bonne rentabilité des investissements qu'ils ont réalisés dans la formation de leurs enfants ou dans la création d'entreprises urbaines. Les « hauts cadres » chercheront à accumuler et à valoriser au mieux leur capital humain (diplômes et compétences). Les « hommes d'affaires » chercheront à accumuler et à valoriser au mieux leurs capitaux fixes (entreprises, immobilier, parcs d'autobus et de camions pour le transport ...) et financiers (dans l'import export et le commerce). Ils vont durant cette période être en mesure d'accumuler des capitaux financiers considérables. Certains d'entre eux reviendront en investir une partie dans le secteur agricole à partir des années 70, et surtout à partir des années 80. Le profil des « hauts cadres » et des « hommes d'affaires » sont représentés respectivement par les diagrammes en camembert n°3b et 3b' (voir figure n°54).

**La quatrième période** va des années 1970-80 à nos jours (2010). Elle se superpose donc en partie à la période précédente. Cette période marque le retour vers les activités agricoles d'une partie des capitaux financiers accumulés par les « hauts cadres » et les « hommes d'affaires » grâce aux activités qu'ils ont développées dans les secteurs secondaires et tertiaires. Ces acteurs économiques réaliseront leurs investissements agricoles dans des zones comme Talba où la disponibilité en terres permet le développement de fortes dynamiques de plantation cacaoyère. L'importance de ces capitaux financiers d'origine non-agricole leur permettra de créer rapidement d'importantes surfaces cacaoyères. Ce sont ces acteurs économiques qui constituent, comme nous l'avons montré, la majorité des « grands » et des « très grands planteurs » d'aujourd'hui (2010). Le diagramme représentant leur profil de dotation en capitaux est noté 4b sur le graphique n°54.

Même si nous insistons sur l'importance relative qu'occupe le capital financier, puisqu'il détermine fortement les possibilités d'accumulation en plantation cacao, le diagramme en camembert n°4b de la figure n°54 rappelle que les grands et les très grands planteurs développent leurs stratégies en s'appuyant également, sur la mobilisation et l'accumulation de capital social ou institutionnel. Dans ce diagramme n°4b, le capital naturel est également présent bien que ces planteurs aient acquis leurs surfaces forestières grâce à la mobilisation de leurs capitaux financiers. Cette permanence du capital naturel dans les profils de ces

planteurs est là pour rappeler que ces acteurs mobilisent le capital de fertilité naturelle de ces sols et que l'activité productive, même dans ces systèmes hautement monétarisés, n'est pas indépendante de l'évolution des disponibilités en ressources naturelles, et en particulier en surfaces forestières. Nous rejoignons donc ici la proposition de Georgescu Roegen (Georgescu-Roegen, 1995) qui indique que la sphère économique ne saurait être représentée et pensée de façon indépendante du cadre naturel dans lequel elle se développe.

Les sept diagrammes « en camembert » qui viennent d'être présentés (n°1, 2, 3, 3b, 3b', 4a et 4b) résument l'évolution des stratégies d'accumulation des différents types de planteurs entre 1910 et 2010. Ils montrent que les stratégies de mobilité spatiale et professionnelle, qui se développent depuis une trentaine d'années, ont joué un rôle décisif dans les niveaux d'accumulation en surface cacaoyère atteints par les planteurs.

### **3.5.2 Une lecture fonctionnelle.**

Cette analyse historique de l'évolution des stratégies de mobilisation et d'accumulation des différents types de capitaux peut être complétée par une analyse plus fonctionnelle. Cette analyse est basée sur « le triangle de Wuppertal » (Valenduc et Warrant, 2001). Ce modèle a déjà été présenté au chapitre 1.2.4.4 de cette étude. Le « triangle de Wuppertal » propose d'analyser les relations de substitution, de complémentarité, et de synergie entre les différentes formes de capitaux.

L'évolution des stratégies des planteurs au cours de la période 1910-2010 se traduit essentiellement par une substitution du capital naturel et du capital social et institutionnel par du capital physique et du capital financier.

Durant la période 1930-1960, c'est essentiellement du capital physique, de type capital fixe, c'est-à-dire les plantations cacaoyères, qui va progressivement se substituer au capital naturel et au capital social et institutionnel. Cette substitution va permettre de financer les investissements réalisés durant la période 1960-1990 dans le capital humain : formation des futurs « hauts cadres » et des futurs « hommes d'affaires ».

Durant la période 1980-2010, c'est essentiellement du capital financier qui va se substituer au capital social et institutionnel. Cependant, comme nous l'avons déjà souligné pour l'établissement du marché du foncier et pour celui de la main d'œuvre agricole, il n'y a pas eu substitution totale du capital social et institutionnel par du capital financier. Le capital social et institutionnel ne joue pas le même rôle que le capital financier pour l'accès à ces deux facteurs essentiels de la production cacaoyère que sont la terre et le travail. Le capital social et le capital institutionnel sont donc actuellement complémentaires du capital financier pour l'accès à ces deux facteurs de production. Comme nous l'avons vu dans les cas du règlement des litiges fonciers, c'est en s'appuyant sur la mobilisation des synergies entre les différents types de capitaux (humain, financier, social, institutionnel) dont il dispose que le planteur va chercher à pérenniser son appropriation du foncier ou des plantations cacaoyères.

Ces quelques observations montrent que l'on retrouve bien dans les situations étudiées les relations de substitution, de complémentarité et de synergie entre les capitaux telles que mentionnées par Vallenduc et Warrent (2001).

Ces observations montrent également, comme l'a indiqué Bourdieu (1980), que chaque individu va chercher à accumuler la forme de capital qui va lui conférer, dans la société où il se trouve et à l'époque où il vit, le plus haut niveau de « capital symbolique ». Ce capital symbolique est celui qui détermine la position sociale de l'individu et les attributs du pouvoir (Bourdieu, 1980). Dans l'éthos Béti, tel que décrit par Leplaideur (1985), c'est le capital social et institutionnel qui constitue le capital symbolique de ces sociétés originelles (« il n'y a de valeur que d'hommes »). A l'époque coloniale, comme l'avait noté Marticou (1962), c'est la superficie des plantations cacaoyères, ou plus précisément le nombre de pieds de cacao, qui va constituer l'élément central du positionnement social des ruraux. Pour la période récente, c'est le capital financier qui s'affirme progressivement comme capital symbolique majeur. Les stratégies d'accumulation ne sont donc pas une « invention des temps modernes », ce ne sont que les formes du capital symbolique qui évoluent selon les époques. L'exemple des planteurs du Centre Cameroun confirme donc les observations déjà faites par Bourdieu pour d'autres sociétés humaines.

Par contre, ce qui apparaît, pour un observateur européen, plus spécifique au contexte camerounais, ce sont les règles qui régissent les possibilités de substitution d'un capital par un autre ou, dit autrement, de transformation d'un capital en une autre forme de capital. Un exemple permettra de préciser cette observation. Un haut cadre de l'Etat pourra utiliser sa fonction pour mobiliser à son profit les engins de travaux publics et le carburant dont dispose son institution pour faire réaliser une piste qui conduit à sa propre plantation cacaoyère. Cette pratique n'est pas forcément présentée comme un acte répréhensible par les planteurs interrogés, ni par les « hauts cadres » concernés eux-mêmes. Au contraire, les voisins ou les proches de cette « élite » vont souvent saluer le fait que sa position hiérarchique lui ait permis de mobiliser une partie des ressources de son institution à son profit et au profit des siens. Le « haut cadre » va mettre en avant cette réalisation comme preuve de sa notabilité et de l'attention qu'il porte aux siens.

Cet exemple illustre la possibilité qui existe au Centre Cameroun de transformer du capital social ou institutionnel en capital physique (engins, carburants...) ou financier (bénéfices cacaoyers). On peut penser que cette « porosité » entre ces différentes formes de capital s'enracine dans les anciennes pratiques coutumières Béti. Les chefs des grands Nda-Bot étaient ainsi habilités à utiliser la prééminence de leur position sociale et institutionnelle pour mobiliser à leur profit la force de travail ou la puissance guerrière de leurs alliés et dépendants (Leplaideur 1985). Les lieux de pouvoir et les types de ressources ont changé, mais les pratiques et les logiques demeurent. Les grands Nda-Bot sont devenus les institutions publiques et les cercles proches du pouvoir politique. Les engins et le carburant ont remplacé la force de travail humaine.

La transformation de ces capitaux en sens inverse est également possible. Ainsi dans le cas de conflits fonciers, les « enveloppes » ou les « cadeaux » vont permettre d'augmenter le niveau de considération que portera tel groupe social local ou tel agent de l'institution judiciaire à l'individu concerné, et influencer la décision finale du tribunal.

L'analyse de la mobilisation des différentes formes de capitaux doit donc tenir compte des règles locales qui fixent les possibilités et procédures de remplacement et de substitution entre capitaux de nature différentes.

Ces règles locales de transformation des capitaux sociaux ou institutionnels en capitaux physiques ou financiers sont en partie dépendantes des processus de légitimation progressive de l'accumulation individuelle de ces deux dernières formes de capital. Le passage de la société Béti où « il n'y avait de richesses que d'hommes » et où le capital social primait, à celle d'une société régie par les échanges marchands et l'accumulation individuelle de capitaux physiques ou financiers est encore en cours au Centre Cameroun. Cette transformation se fait, comme nous l'avons dit, à travers la substitution progressive des capitaux sociaux et institutionnels par les capitaux physiques et financiers, mais cette transformation renvoie également au fait que cette accumulation devient de plus en plus individuelle et de moins en moins dépendante des autres membres du groupe social auquel appartient l'individu. La légitimité de cette accumulation individuelle est en cours de construction et cet état intermédiaire influe sur la définition des règles locales d'accumulation.

La première d'entre elles fait référence à la nécessité de ne pas « *avancer seul* » mais de partager également les fruits de son ascension socio-économique avec les membres de son groupe d'appartenance local ou parfois, plus largement, avec le peuple camerounais. Plusieurs des « grands » et des « très grands planteurs » que nous avons interviewés indiquent ainsi que s'ils ont planté des surfaces de cacao aussi importantes ce n'est pas tant pour eux que pour aider leurs concitoyens et pour contribuer à la mise en valeur et au développement agricole de leur pays.

*Ce que je fais aujourd'hui ce n'est pas pour moi, c'est pour donner des salaires aux camerounais et pour qu'ils puissent envoyer leurs enfants à l'école et qu'ils voient mon exemple. Ça aurait été moi, je me serais arrêté au champ de Montama (village cacaoyer de la zone de Talba)...*

*(Un très grand planteur de la zone de Talba)*

Plus qu'avec l'ensemble des citoyens camerounais, c'est d'abord avec son groupe d'appartenance locale que l'individu est tenu de partager sa réussite. C'est ce qui explique que l'utilisation par un « haut cadre » des engins de son institution n'est pas considérée comme illégitime si celui-ci en fait également profiter son groupe d'appartenance. Si dans cet exemple les biens publics de l'appareil d'Etat sont utilisés au profit des groupes sociaux locaux, ce qui est mis en avant ce n'est pas tant le fait qu'il s'agisse d'un « détournement des biens publics de l'Etat », mais le fait que l'individu a respecté la règle qui veut que l'on partage les fruits de son ascension socio-économique avec les siens. Le respect de « l'intérêt général » n'est pas compris ici comme l'intérêt de l'ensemble des habitants de l'espace national mais d'abord comme celui relevant de son groupe d'appartenance.

La seconde règle est qu'il est préférable de s'éloigner de son milieu ou groupe d'appartenance d'origine pour pouvoir conduire des processus d'accumulation à caractère plus individuel. A ce titre l'accumulation financière réalisée en ville par les « hauts cadres » ou les « hommes d'affaires », et les investissements fonciers et cacaoyers réalisés par des natifs de La Lékié dans le département du Mbam et Kim, offrent des situations qui permettent de prendre quelque distance avec les obligations de partage et de solidarité vis-à-vis du groupe d'origine. Cette mise à distance n'est, bien sûr, jamais totale, mais plusieurs des individus interrogés ont indiqué qu'ils n'auraient jamais pu atteindre leur niveau d'accumulation actuel s'ils étaient restés dans leur village ou milieu d'origine.

Ces différents résultats ont montré comment l'évolution du contexte socio-économique camerounais a fait progressivement évoluer les stratégies d'accumulation développées par les différents types de planteurs et les modalités et règles de cette accumulation.

Nous voudrions, dans la quatrième partie de cette étude, montrer comment les stratégies des planteurs ont, à leur tour, participé à faire évoluer les rapports familiaux et sociaux, les fonctions des espaces agro-forestiers du Centre Cameroun et la production cacaoyère nationale. Nous verrons en quoi ces évolutions interrogent la pertinence des politiques publiques agricoles camerounaises et de façon plus large la validité des modèles de développement.



**4<sup>ème</sup> Partie. Recompositions socio-spatiales, production de cacao, et politiques de développement.**

## 4.1 Analyser la recomposition des rapports sociaux et des territoires.

### 4.1.1 Recomposition des rapports à l'intérieur de l'unité familiale.

Le développement des rapports marchands au cours du vingtième siècle a remis en cause la suprématie du chef de famille sur les épouses et les enfants. Si une part du capital cacaoyer du planteur a longtemps été plantée et entretenue par sa, ou ses épouse (s) et ses enfants, cette force de travail familiale auparavant captive a peu à peu pris son autonomie.

De plus en plus de fils refusent de travailler « gratuitement » dans la plantation de leur père comme auparavant.

*Je travaillais pour le père son cacao. Je défrichais, je traitais, je récoltais, je séchais, je venais vendre et je lui remettais l'argent et lui ne me donnait rien. Il sabotait mon nom ici au quartier en disant que je ne foutais rien et que c'est lui qui payait le pétrole et que je volais son cacao. Les gens me disaient « comment tu peux faire ça à ton père ?!... » « Faire quoi !? ... », je disais.*

*Alors je suis parti travailler avec les sœurs de Mvolié, comme chauffeur à Yaoundé, à Nisimalen, à notre Dame de Mimétala. En 94 je décide de revenir chez mon père à Bétipounda (= hameau de la zone de Talba) car il disait que je l'abandonnais et tout cela. Je croyais qu'il avait changé de comportement en vieillissant mais ce fut encore pire qu'avant. Je lui ai dit que « si tu crois que si tu as la richesse (= le cacao) tu peux me monter sur la tête ! Je pars ailleurs ! Tu veux me prendre comme ton esclave ! » Même mes frères étaient dépassés, et c'est comme ça qu'ils m'ont amené à Massambé (= hameau de la zone de Talba).*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

Les jeunes ont profité du développement de la scolarisation, des moyens de transport et du travail salarié ou informel pour acquérir une certaine autonomie vis-à-vis du chef de famille. Cette autonomisation n'est pas toujours simple à construire pour des jeunes confrontés à la baisse des opportunités d'embauche dans les centres urbains et à la raréfaction ou à l'augmentation des prix de la terre.

*...Au village c'est les vieux toujours qui ont la terre, qui ont le cacao et qui parlent fort. Quand on va en ville pour chercher la vie, on va trouver que nos aînés ont déjà pris les postes depuis (depuis longtemps). Si tu veux gagner une place avec eux, ils te font ça dur..., très dur même ! Ce n'est pas beaucoup qui peuvent avoir la chance de gagner une place en ville. Nous les jeunes on ne fait que monter et descendre du village à Yaoundé et de Yaoundé au village. On fait les petits jobs et souvent on est là seulement, on a rien...*

*(Un fils de planteur de la zone d'Obala)*

*...Toutes ces dernières années j'étais comme un animal de la brousse qui a soif et qui va de gauche à droite sans rien trouver à boire...*

*(Un fils de planteur de la zone de Talba)*

Cependant, cette nouvelle liberté leur permet également de tracer eux-mêmes leur parcours de vie et leur parcours professionnel autour d'activités parfois rémunératrices (maraîchage marchand, moto-taxi-man, coupeur de bois illégal, petit commerce...) qui leur permettent d'acquérir une autonomie financière, voire parfois de finir par gagner plus que leur père.

Ces modifications de la condition et du statut du jeune travailleur sont parfois jugées de façon négative par les planteurs de la génération antérieure. De nombreux discours sur la paresse des jeunes qui ne veulent plus travailler dans la cacaoyère de leur père ou sur l'argent facile procuré par les motos-taxis ou la coupe du bois rendent compte de ces oppositions entre générations.

Les femmes de leur côté se sont investies, dès les années 70, dans le développement des cultures vivrières marchandes et le commerce des produits vivriers. Elles ont alors peu à peu acquis un accès direct à des revenus monétaires auparavant réservés aux seuls planteurs. Elles ont ainsi atteint une certaine autonomie dans la programmation de leurs travaux et dans la gestion de leur budget. Cette nouvelle autonomie des femmes les a rendues « *plus bougeuses qu'avant* » comme l'indiquent certains des planteurs interrogés lors de nos enquêtes. Cet accès aux revenus monétaires permet donc aux femmes « de bouger » plus qu'avant en dehors de leur village et également en dehors des liens qui les unissent à leur

mari. Le mariage est une institution moins stable qu'auparavant et les divorces sont en augmentation également en milieu rural. Cette nouvelle mobilité va permettre aux femmes d'investir de nouveaux réseaux humains et/ou marchands et d'accroître progressivement leurs ressources financières propres. La mobilité apparaît ainsi comme une cause et une conséquence de l'émancipation des femmes. Cette mobilité va leur permettre de renégocier leur place dans la société et dans l'espace familial.

Cette émancipation et cet accès aux revenus monétaires, n'a cependant pas remis totalement en cause l'observation faite par Delpech il y a déjà une trentaine d'années, et que nous avons déjà citée : « *les femmes étant privées de droit sur le verger, la fraction la plus âgée de l'élément masculin s'est assuré, grâce au cacao, une sorte de quasi-monopole d'accès aux revenus monétaires, utilisés comme instrument de prééminence sociale* » (Delpech, 1980). Si les femmes ont réussi en trente ans (1980-2010) grâce à la vente du vivrier et du maraîchage marchand, et grâce à leur insertion dans des activités non agricoles (commerce, salariat urbain, ...), à contourner cette prééminence monétaire de l'homme basée sur la possession de la cacaoyère, elles ne sont pas parvenues à remettre en cause l'exclusivité masculine de la propriété des plantations cacaoyères. Rares sont en effet aujourd'hui les femmes qui possèdent une plantation en pleine propriété et qui auront le droit de la transmettre à leurs descendants. Le capital fixe « plantation cacaoyère » reste donc l'apanage des hommes et l'un des derniers bastions de leur suprématie agraire. Les femmes n'ayant pas accès à ce capital, elles n'ont pas non plus accès aux processus d'accumulation qu'il autorise et qui permettent aux individus de faire évoluer durablement leur position socio-économique au sein de la famille et de la société. C'est donc à une émancipation des femmes en demi-teinte à laquelle on assiste en milieu rural : « l'argent, oui ; le capital cacaoyer, non ». Ce verrouillage par les hommes de l'accès à l'un des rares capitaux pouvant faire l'objet d'accumulation en milieu agricole forestier pousse les femmes à investir leur épargne hors du milieu agricole dans des installations ou des activités où leur place est reconnue socialement (bars, restaurants, commerces...). Cette situation montre que la mobilité spatiale et professionnelle constitue l'un des principaux vecteurs de l'émancipation et de l'amélioration du statut socio-économique des femmes de planteurs.

Du fait de l'émancipation progressive des jeunes et des femmes, la famille est une institution moins stable et monolithique qu'auparavant et les centres de décision se sont multipliés à l'intérieur de celle-ci. Les tensions et les conflits peuvent s'y exprimer de façon parfois violente et la force des liens familiaux n'entrave pas toujours la réalisation d'opérations individuelles pouvant aller jusqu'à la spoliation d'un membre de la famille par un autre.

*En 1999 et 2000, j'ai raté l'examen deux fois. Les parents ont trouvé que j'étais feignant et mon oncle m'a demandé de revenir au village pour planter le cacao. Mais je refuse, je me rebelle. Après je viens quand même au village travailler les 20 ha de mon père (décédé en 1990) car nous n'avions pas encore divisé les 20 ha. Je vends 39 sacs de la première récolte de novembre que j'ai cueillie avec les ouvriers. Ça m'a donné 3 millions de FCFA. J'ai pris cet argent qui devait être partagé, mais j'ai tout pris pour moi car je me rebellais et j'ai laissé un mot comme quoi je partais me chercher en Europe. J'ai laissé le reste de la récolte sur pied pour ne pas me faire surprendre. J'avais trouvé quelqu'un qui pouvait bien m'orienter, mais la personne m'a donné un faux visa et un faux billet d'avion (pour 450.000 FCFA). A l'aéroport, la police a vu que c'étaient des faux et j'ai fait deux semaines à la prison du commissariat central puis ils m'ont relâché car la famille est venue témoigner que j'avais pris l'argent pour fuir de la maison. Nous avons payé une caution et ils m'ont laissé partir. Donc je reviens ici (au village) en 2001 pour repartir encore rapidement en ville car ici au village je me voyais misérable. Mais en 2003 je reviens encore au village car la charge (le coût de la vie) devenait trop forte en ville et c'est là qu'on a partagé la terre de papa. (Un fils de planteur de la zone de Talba)*

Cette autonomisation progressive de chacun des membres de la famille nucléaire, auparavant regroupés autour du chef de famille et de la plantation de cacao, prolonge le processus d'éclatement de la grande Nda Bot provoqué par le pouvoir colonial et décrit par Leplaideur (1985) et Weber (1977). En un peu plus d'un siècle (1884-2010), les unités sociales de base des Bétis ont évolué des grands Nda-Bot qui réunissaient, pour des raisons de défense militaire et d'accès aux ressources naturelles, plusieurs dizaines d'individus vers la famille nucléaire au temps du cacao, puis vers la situation actuelle où chaque individu (homme, femme, jeune) s'insère de façon de plus en plus autonome dans les échanges marchands et le salariat. Ce mouvement s'inscrit dans une évolution plus globale de la marchandisation de la force de travail. Soumise auparavant aux règles édictées par la famille ou le clan, cette force de travail est maintenant tributaire des règles imposées par le marché. Les structures sociales, familiales et claniques, poursuivent donc leur évolution sous l'impulsion des modifications du contexte macro-économique que connaît le Grand Sud Cameroun.

## **4.1.2 Vers l'émergence de nouvelles catégories sociales, de nouveaux rapports interethniques et l'aggravation des tensions foncières.**

### **4.1.2.1 Vers la prolétarianisation d'une partie des actifs ruraux.**

La zone de Talba témoigne du passage d'une société agraire dominée par les formes de production familiale à une société où les formes patronales et capitalistes de la production s'affirment. De nouvelles catégories sociales apparaissent ou se consolident : celle des ouvriers agricoles et celle des grands et des très grands planteurs.

Weber, étudiant les structures agraires de la région cacaoyère du Centre Cameroun dans les années 1970, notait que le schéma habituel de la théorie du développement, qui voulait que l'agriculture de plantation engendre la propriété privée et le salariat agricole, ne s'y vérifiait pas (Weber, 1977). Il indiquait : *« si la terre connaît un mode de possession et d'exploitation de type privé, la propriété privée avec ses différents caractères dont l'aliénabilité du sol, n'est encore que marginale et le salariat agricole est inexistant »* (Weber, 1977). Si ces caractéristiques se retrouvent encore aujourd'hui en grande partie pour la cacaoculture de la zone d'Obala, la zone de Talba montre au contraire qu'en une génération le développement de la propriété privée et du salariat ont modifié les caractéristiques des formes de production cacaoyères (familiales, patronales et capitalistes) et les rapports de production entre les différentes catégories sociales.

La plupart des ouvriers agricoles travaillant dans la zone de Talba sont originaires de la région de Bamenda et de la frontière avec le Nigéria (les « Djang Djang »). Ce sont d'anciens petits agriculteurs familiaux, ou leurs enfants, ayant fait le choix, ou ayant été contraints pour des raisons économiques, de délaisser leur exploitation familiale.

A ces ouvriers agricoles venus du Nord Ouest s'ajoutent progressivement une partie des descendants des petits et moyens planteurs actuels de la zone de Talba. Du fait de la saturation progressive de l'espace foncier, cette nouvelle génération d'agriculteurs ne trouve pas toujours d'espaces forestiers accessibles leur permettant de développer leurs propres plantations. Ils louent alors leurs bras aux autres planteurs.

La rémunération journalière de cette force de travail salariée est comprise entre 1500 à 2500 FCFA/jour selon le poste occupé (simple ouvrier, contremaitre ...), la pénibilité et le lieu du travail. Ces montants journaliers conduisent à des revenus mensuels qui varient, selon le type de rémunération (à la tâche, salaire mensuel) et le nombre de jours effectivement travaillés, entre 30.000 à 60.000 FCFA/mois. Ces revenus se situent dans la gamme des revenus modestes des salariés camerounais et ne semblent pas pouvoir constituer une voie privilégiée de réduction de la pauvreté rurale.

Cette prolétarianisation des petits agriculteurs familiaux peut dans certains cas correspondre simplement à une période de la vie durant laquelle l'individu va chercher à accumuler des capitaux financiers pour pouvoir à son tour devenir planteur ou développer une autre activité mieux rémunérée. Elle peut, dans d'autres cas, être le signe de la constitution progressive d'une classe d'ouvriers agricoles durablement privée d'accès aux moyens de production et en particulier à la terre. L'augmentation de leur nombre, dont les effectifs restent à chiffrer précisément pour les systèmes cacaoyers, pourrait ainsi annoncer la constitution durable d'une classe d'ouvriers agricoles travaillant dans les grandes plantations privées.

#### **4.1.2.2 Les prémices d'une transition capitaliste.**

Cette évolution des formes familiales de la production agricole vers le développement de formes patronales et capitalistes observée au Centre Cameroun peut être replacée dans le cadre plus général de l'analyse des processus de transition entre les formes non-capitalistes de la production agricole et les formes capitalistes de cette production. Castex (1977) propose une grille d'analyse, en grande partie basée sur le cadre théorique marxiste, qu'il applique au cas de l'agriculture chilienne.

Cette grille d'analyse cherche à identifier les déterminants historiques, économiques et sociaux « *qui conduisent à la séparation des travailleurs et des moyens de production* » et à préciser l'origine endogène ou exogène de ces déterminants (Castex, 1977).

Au Cameroun, les sociétés locales sont passées de formes non capitalistes de la production agricole, représentées par les agricultures familiales non marchandes des anciens Nda-Bot Bétis, à une société de planteurs insérés dans le marché international du cacao. Comme l'indique Castex dans cette première phase de la transition, « *le capital marchand apparaît comme forme historique du capital, bien avant que le capital se soit assujéti la production elle-même. Son développement à un certain niveau est la condition historique pour le développement du mode de production capitaliste* ». Le passage de la valeur d'usage à la valeur d'échange est la base du capitalisme. La marchandise remplace le produit, et l'autosuffisance alimentaire est remplacée par l'achat. Cette première évolution est, dans le cas du Cameroun, exogène puisqu'elle a été imposée par la puissance coloniale.

Cette subordination du planteur aux règles du marché constitue pour Castex une première forme de prolétarianisation : le petit paysan peut être considéré comme un prolétaire, même si il est propriétaire de ses moyens de production, car il est dominé par le marché qui va entraîner des rapports de domination-subordination et « *des réalisations différentielles du surtravail*<sup>26</sup> » (Castex, 1977). Dans la filière cacaoyère une partie de ce surtravail du planteur sera captée non seulement par le capitalisme marchand mais également par l'appareil d'Etat, comme l'a montré Varlet pour le Cameroun (Varlet, 1992). Cette première phase de la transition capitaliste est celle qui caractérise la période camerounaise allant de 1930 à 1980. Remarquons cependant que cette intégration du planteur dans le système marchand est également ce qui permettra à un nombre important d'entre eux d'améliorer leurs conditions matérielles d'existence (amélioration de l'habitat, de l'accès aux services de santé et de l'espérance de vie,...), et d'envoyer leurs enfants à l'école. L'argent du cacao permettra à certains des planteurs ou à leur descendance de développer également, comme nous l'avons vu, des activités non agricoles hautement rémunératrices. Celles-ci leur permettront de devenir les vecteurs des formes capitalistes de la production et de participer à la deuxième évolution de la transition capitaliste.

La deuxième évolution dans cette transition capitaliste est celle qui va conduire le capital à investir également l'appareil de production de la société agraire considérée et à modifier les formes et les rapports de production. Cette évolution est au Cameroun relativement récente, puisque que l'on peut situer son émergence aux alentours des années 80. L'origine de cette seconde étape de la transition capitaliste peut être qualifiée d'exogène car la majorité des acteurs économiques et des capitaux qui la portent est issue du milieu urbain et non du milieu agricole. En effet, même si la très grande majorité des grands et des très grands planteurs interrogés sont des descendants d'agriculteurs, et le plus souvent fils de cacaoculteurs, leur passage par la ville fait qu'ils ne peuvent pas constituer une preuve de l'origine endogène de cette transition capitaliste.

---

<sup>26</sup> *Surtravail* : dans la théorie marxiste le surtravail est la quantité de travail fournie par le prolétaire en plus de la quantité de travail qui lui est payée par le capitaliste pour lui permettre de reproduire sa force de travail. La plus value générée par ce surtravail non rémunéré est captée par le capitaliste détenteur des moyens de production pour accroître son profit.

Au-delà de cette qualification de l'origine des processus de la transition capitaliste, Castex propose une grille d'analyse qui vise à décrire les différentes formes de production intervenant dans cette transition et les liens structurels ou fonctionnels entre les différentes formes de production agricole. Au Cameroun, comme au Chili, cette transition se caractérise par la coexistence de différentes formes de production (capitalistes/non capitalistes) et l'existence de formes intermédiaires, situées entre les formes non-capitalistes et capitalistes. La typologie que nous avons établie pour les planteurs du centre Cameroun en fonction de la surface de leurs possessions cacaoyères rejoint, à bien des égards, celle proposée par Castex pour l'agriculture Chilienne. Remarquons tout de même, que du fait de réalités agricoles distinctes, les surfaces agricoles possédées par les différents types d'agriculteurs diffèrent entre la situation camerounaise et chilienne.

Le tableau n°34 s'inspire de la grille proposée par Castex pour qualifier les quatre types de planteurs que nous avons identifiés au Centre Cameroun, ainsi que la classe des ouvriers agricoles.

Tableau 34 : Caractérisation des différents types de planteurs selon la grille proposée par Castex (1977).

Typologie des planteurs et ouvriers agricoles du Centre Cameroun	« Couches de transition » proposées par Castex (1977)	Caractérisation des différents types (Castex 1977)		
		Dénomination	Mode de production	
			Liaisons structurelles	Liaisons fonctionnelles
Très grands planteurs (> à 30 ha)	Paysannerie aisée (> à 200 ha)	Capitalistes	Capitalisation	Achat de force de travail salariée
Grands planteurs (6 à 30 ha)	Paysannerie moyenne aisée (50 à 200 ha)	Semi-capitalistes	↑ ↓	↑ ↓
Planteurs Moyens (2 à 6 ha)	Paysannerie moyenne (5 à 50 ha)	Agriculture familiale (artisan)		
Petits planteurs (0,1 à 2 ha)	Paysannerie moyenne pauvre (0,1 à 5 ha)	Semi-prolétaires	↑ ↓	↑ ↓
Ouvriers agricoles (0 ha)	Paysannerie pauvre (0 ha)	Prolétaires		

Les « planteurs moyens » de notre typologie constituent l'archétype de « l'agriculture familiale » ou de ce que Marx appelait la « forme de production artisanale ». Dans cette étape « *le paysan (ou l'artisan) indépendant a une double personnalité, comme possesseur de ses moyens de production, il est capitaliste, comme ouvrier, il est son propre travailleur salarié* » (Castex, 1977). Pour Castex, les autres types découlent de ce type central par perte, ou accumulation progressive (capitalisation), des moyens de production. Cette évolution aboutira ainsi à la constitution de la classe des prolétaires, peu à peu privés de leurs moyens de production et contraints à vendre leur force de travail, et à celle des capitalistes qui ont progressivement accaparé la majeure partie des moyens de production. Cependant, dans la situation camerounaise, la majorité des ouvriers agricoles, qui viennent en particulier de la province du Nord Ouest, n'ont pas été directement spoliés de leurs terres par les grands planteurs aujourd'hui installés dans la zone de Talba. Ces ouvriers agricoles sont venus chercher dans la zone de Talba des revenus monétaires plus importants que ceux auxquels ils pouvaient prétendre dans leur province d'origine. Certains d'entre eux parviendront d'ailleurs à se constituer une certaine épargne et à devenir « planteurs » à leur tour. De même, les petits planteurs de la zone d'Obala ne sont pas contraints de venir louer leur bras dans les grandes plantations cacaoyères de la zone de Talba. Nombre d'entre eux développent des activités non agricoles, souvent en milieu urbain, leur permettant de subvenir à leur besoins essentiels et de réussir parfois à développer leurs propres trajectoires d'accumulation. Enfin, une grande partie des capitaux des grands planteurs proviennent d'activités non agricoles antérieures à l'installation de leurs plantations et à l'exploitation de la main d'œuvre salariée agricole. Ainsi, même si la zone de Talba connaît bien des rapports de production de type prolétaires/capitalistes, qui permettent à ces derniers de s'approprier le surtravail des ouvriers agricoles, nous ne sommes pas ici dans un système fermé sur l'extérieur, rigide et inéluctable de type latifundium-minifundium tel que le décrit Castex pour le Chili. C'est que cette transition capitaliste s'effectue au Cameroun dans un monde socio-économique où la mobilité des individus et des capitaux est bien plus importante que celle décrite pour l'expérience chilienne.

Par ailleurs, si l'utilisation d'une grille d'analyse faisant référence aux rapports de production s'avère utile pour analyser les liaisons structurelles entre les différentes catégories de planteurs du Centre Cameroun, il apparaît nécessaire de la compléter par d'autres considérations. Ainsi, l'analyse des liaisons structurelles<sup>27</sup> entre catégories de planteurs pour l'accès au foncier doit également faire intervenir la composante ethnique si l'on veut rendre compte de la complexité des processus en cours sur le terrain.

---

<sup>27</sup> Nous ne traiterons pas ici des liaisons « fonctionnelles » entre classes de planteurs et en particulier de la vente de la force de travail, car cet aspect a déjà été traité au chapitre 3.2.2

#### 4.1.2.3 Vers l'aggravation des tensions foncières : rapports de classes et relations inter-ethniques.

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, l'ouverture à la colonisation de la zone de Talba a offert aux planteurs et investisseurs de La Lékié un nouvel espace d'expansion. Si cette ouverture a permis à des centaines de planteurs de trouver là des terres pour développer leurs plantations, elle n'a cependant pas fait disparaître les tensions et les conflits fonciers. Comme le résume un planteur installé à Talba et originaire d'une zone fortement peuplée de La Lékié :

*Dans la Lékié nous discutons même pour un millimètre de terrain et quand Monseigneur Zoa nous a amenés à venir ici (la zone de Talba) nous avons amené nos traditions avec nous et nous continuons ici encore la même chose. Nous n'avons pas écouté nos encadreurs qui nous disaient « changez de mentalité ». Il y en a même qui tuent ou vont en procès pour un mètre ou un demi mètre de terre !*

*(Un vieux planteur de la zone de Talba)*

Ces tensions foncières existent entre des planteurs de même origine (allochtones/allochtones) ou appartenant à la même classe de surface (petits/petits, moyens/moyens,...) qui revendiquent la même parcelle. Elles existent également entre des planteurs appartenant à des classes de surface différentes (petits/grands), ou des planteurs d'origine géographique différentes (autochtones/allochtones). Nous allons préciser ce que recouvrent ces tensions entre planteurs de classes de surface ou d'origine ethnique différentes.

##### ➤ **Tensions foncières entre planteurs de classes de surface différentes.**

Les tensions foncières concernent tout d'abord les planteurs de classes de surface différentes. Certains des petits et moyens planteurs dénoncent l'accaparement des terres par les grands et très grands planteurs qui sont généralement détenteurs d'importants volumes de capitaux financiers. Ils leur reprochent également leur rôle dans la marchandisation progressive de la terre et de la force de travail. Ainsi, l'apparition ou l'affirmation des grands et des très grands planteurs n'a pas seulement ouvert la voie à la prolétarianisation des petits agriculteurs familiaux originaires du Nord-Ouest, elle joue également un rôle dans la modification des modalités d'accès à la ressource foncière et à la force de travail dans la zone de Talba.

*Ici à Talba ville, c'est les petits planteurs qui ont la majorité de la terre car ils ont eu ça à l'époque des donations familiales. Mais quand on s'éloigne c'est les grands qui ont toute la terre et c'est même eux qui créent les problèmes puisqu'ils occupent les vastes parcelles et il ne reste rien pour les autres, ou même ils chassent les petits quand il y en avait quelqu'un qui voulait s'installer.*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

*Avant ça allait..., tu pouvais avoir la terre et l'aide de tes frères. Maintenant si tu veux la terre, il faut la payer, et si tu n'as pas l'argent personne n'accepte de se courber sur la terre.*

*Et les gros bonnets viennent avec l'argent pour acheter la terre et si tu n'en as pas tu ne peux pas vivre. Les gens maintenant ne donnent plus la faveur..., c'est l'argent..., l'argent..., l'argent seulement ! Les grands patrons viennent de Yaoundé avec les sacs d'argent. Si tu n'as pas l'argent, tu ne peux pas parler. (Un petit planteur de la zone de Talba)*

*Maintenant, si tu veux la terre, il faut payer. Si tu n'as pas les moyens, tu n'as rien !*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

*Planche photographique 31 : Des casemates de gardiens et des écriteaux éloignent les intrus de cette très grande plantation cacaoyère du nord de la zone de Talba appartenant à un important homme d'affaires originaire de l'Ouest (anglophone).*



Cette concurrence pour les terres de forêt se retrouve également dans certains villages, comme celui de Tchamoungo, pour les terres de savane habituellement utilisées par les jeunes et les femmes pour la production maraîchère et vivrière.

*Pour travailler, je loue la savane. Avant c'était comme ça : on donnait une cuvette d'ignames ou de pistaches, maintenant c'est 5000 FCFA pour 50m par 50m carrés. Ça c'est le prix pour moi, car ma tante elle travaille depuis longtemps chez ce Sanaga. Sinon c'est 10 .000 FCFA ou 15.000 FCFA que tu dois payer.*

*Avant nous avions une grande savane pour travailler mais un Bamiléké est venu payer ça. Il n'utilisait pas tout, mais il est venu chasser les gens et même moi j'ai été chassé et je ne pouvais plus creuser les ignames. Il avait des bourreaux qui venaient te menacer ! C'est ça aussi qui a fait partir les gens d'ici, car sans savane on ne peut pas vivre !*

*Le gars Bamiléké a payé 150 ha. Les bourreaux sont là bas et ils font le maïs et la tomate pour lui, c'est les ouvriers...*

*(Un jeune petit planteur de la zone de Talba qui fait aussi du maraîchage et du vivrier en attendant que sa plantation produise suffisamment pour le faire vivre)*

Ces différents entre petits et grands planteurs s'inscrivent dans un phénomène plus général de forte différenciation économique de la société camerounaise qui est parfois dénoncé par certains planteurs.

*Du temps d'Ahidjo c'était bien. Et pourtant il y a l'argent au Cameroun ! Mais il y a les gars qui brassent les milliards et nous on dirait que nous ne sommes pas les fils de ce pays !*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

➤ **Tensions foncières entre planteurs d'ethnies différentes.**

Les tensions foncières entre planteurs font également référence à l'ethnie d'appartenance, et en particulier à l'opposition entre « autochtones » et « allochtones ».

Les autochtones dénoncent fréquemment le fait qu'ils sont aujourd'hui minoritaires par rapport aux allochtones. Si certains des natifs de la zone de Talba reconnaissent avoir tiré profit de la venue des migrants et de la vente de la terre, ils leur reprochent de s'être souvent installés sans leur avoir demandé leur avis, et d'avoir même revendu à des nouveaux arrivants des terres sur lesquelles ils n'avaient aucun droit historique.

*Les gens sont arrivés en 1975-1976 venant de l'autre côté de la Sanaga, de La Lékié. C'étaient des Etons et des Manguissa. C'est eux qui sont trop beaucoup ici. On leur demandait 50.000 FCFA/ha, moi et aussi d'autres qui habitaient à N'tui et qui avaient des droits ici. Beaucoup venaient aussi avec la brutalité : ils venaient et ils ne payaient pas ! La barbarie ne manque jamais ! C'est la moitié presque qui est venue comme ça (sans payer)...*

*(Un vieux planteur autochtone de la zone de Talba)*

*Tous les natifs d'ici c'est des Bondjos. C'est mon père qui a distribué les terres au début quand ils ont voulu accueillir beaucoup les gens de l'extérieur qui nous bouffent maintenant et qui vendent nos terres. On est frères avec les Yambassa et les Eton qui nous traitaient de sauvages car on était restés dans la forêt. Maintenant avec le cacao tout le monde se dit « nos frères » car ici on a toujours eu la terre et la chasse. Comme les luttes tribales nous avaient diminués, on a cherché des gens à faire venir, mais maintenant on est envahis ! Les gens sont venus car ils étaient bien accueillis et on ne les gêne même pas, mais ils exagèrent car ils font venir leurs frères aussi !*

*(Un planteur autochtone de la zone de Talba)*

Comme le montre le discours cité précédemment, le désir d'accéder aux réserves foncières de la zone de Talba a conduit les allochtones, issus des Ethies Eton et Manguissa, à invoquer les liens de parenté ethnique avec les autochtones issus des ethnies Sanaga (Bondjo, Yalongo,...). Cet argument n'était pas dénué de fondement historique puisque, ainsi que nous l'avons indiqué au chapitre 2.2, ces différentes ethnies sont toutes issues des migrations Béti antérieures à l'époque coloniale. Il existait, par ailleurs, quelques liens de filiation (ancêtre commun) entre certaines familles résidant sur la rive gauche de la Sanaga et celles de la rive droite. Cependant, il apparaît clairement que la réactivation de ces liens familiaux et inter-ethniques (mariages inter-ethniques, alliances des individus accueillis avec les clans accueillants ...) avaient pour objectif premier l'accès à la ressource foncière.

Cette recomposition des alliances inter-ethniques reste relativement fragile bien que certains allochtones prennent grand soin de rappeler qu'ils se placent sous la protection et la tutelle bienveillante des ethnies autochtones (comme les clans Bondjo) dont ils contribuent à renforcer le pouvoir.

*Moi je suis chez les Bondjo. Donc je joue la carte des Bondjo. J'ai été admis et élu par les Bondjo. Nous on a la culture des chefferies, et moi je suis lié au grand chef Bondjo.*

*Les Bondjo, qui occupaient les zones vides d'ici étaient minoritaires, mais ils sont devenus majoritaires en intégrant tous les allogènes qui sont venus s'installer sur ces terres vierges.  
(Un planteur allochtone de la zone de Talba et élu communal)*

Cependant, la suprématie numérique des allochtones, ainsi qu'en termes de contrôle des surfaces cacaoyères, n'échappe pas aux autochtones. Certains autochtones se sentent aujourd'hui dépassés par ces évolutions démographiques et agricoles et disent assister dans les faits à la marginalisation progressive de leur groupe socio-culturel. Ces tensions interethniques sont en particulier exprimées par les fils des planteurs autochtones qui reprochent parfois à leurs parents d'avoir succombé à l'attrait de la vente de leurs terres.

*Nos parents ont cédé la terre aux allochtones et maintenant il n'y a plus de place pour nous. Nous, les jeunes, on ne veut pas bousculer les allochtones, mais on veut pouvoir aller plus loin et faire notre vie comme nos parents ont fait la leur. Mais nos parents veulent nous garder près d'eux car ils sont maintenant entourés d'allochtones, et ils ont peur, et même s'ils connaissent qu'il y a des terres plus loin, ils ne nous le disent pas, de peur de nous voir partir.  
(Le fils d'un planteur autochtone de la zone de Talba)*

Ces difficultés indiquent que la course à la terre et l'important flux migratoire des allochtones ont fait évoluer les conditions d'accueil. Les ressentiments des autochtones sont dans certaines zones en augmentation, même si, pour des raisons financières, la vente des terres se poursuit.

Si l'acceptation par les Sanagas des « ethnies cousines », Eton et Manguissa, n'est pas toujours évidente, celle des autres ethnies comme celles du Nord ou de Ouest (Bamilékés) du Cameroun impose aux ressortissants de ces deux provinces des contraintes supplémentaires

Leurs récits montrent qu'ils ont comme l'ensemble des autres allochtones mobilisé leur capital social pour accéder à la terre. Ils ont ainsi mobilisé les relations préexistantes avec un ami ou un collègue de travail déjà introduit en pays Sanaga pour acquérir du foncier dans la zone de Talba. Mais leur discours et leurs trajectoires montrent également qu'ils doivent, sans doute plus que les « ethnies cousines » des Sanagas (Eton et Manguissa), pouvoir aussi compter sur leurs capitaux institutionnels et financiers pour accéder durablement à la ressource foncière.

De ce fait, les ressortissants du Nord disposant de peu capitaux institutionnels et financiers sont réticents à s'installer comme planteur comme en témoigne le discours de cet ouvrier agricole

*...j'ai donc passé 15 ans ici à faire les jobs et je n'imagine pas acheter une parcelle bien que j'aurais pu avoir envie, parce qu'ici le problème de terre c'est tout le temps et on peut te dire du jour au lendemain comme tu es étranger : « fous le camp ! »...*

*(Un ouvrier agricole qui travaille dans la zone Nord Est d'Obala, où il y a une moindre densité humaine et des terres encore disponibles)*

De même, le parcours d'un haut fonctionnaire, de l'ethnie Massa, originaire du Nord du Cameroun illustre cette nécessité de disposer de ces diverses formes de capital pour être en mesure d'exploiter durablement une plantation cacaoyère dans la zone de Talba lorsque l'on n'est pas originaire du Centre Cameroun. Le discours de ce planteur illustre également le fait que les ressortissants des ethnies originaires d'autres provinces du Cameroun mettent en avant la légitimité du pouvoir central de l'Etat et des lois foncières nationales pour légitimer le fait que les ethnies locales ne doivent pas empêcher les autres ethnies de venir mettre les terres forestières en valeur.

*Quand il a ouvert le pont sur la Sanaga, l'Etat a fait un appel aux gens car c'était vide dans le Mbam. Les pouvoirs publics ont aussi convaincu les gens d'ici d'accepter les étrangers et il y avait aussi une politique foncière qui permettait de devenir propriétaire dès qu'on mettait la terre en valeur. Une terre vide appartenait à l'Etat, et « la terre est pour celui qui la travaille ».*

*Je suis arrivé ici avec un Eton, qui était un ami du maire de Saa et qui travaillait avec moi au cabinet du ministre des finances. Il voulait faire l'agriculture comme moi et il a dit « allons ensemble », et c'est comme ça que je suis allé à Montama (= village cacaoyer de la zone de Talba). Il y avait déjà quelques Eton qui étaient installés, mais on ne demandait pas le terrain aux Eton. C'était le terrain de chasse des Yalongos et nous avons discuté la terre avec l'un de leur représentant. Le représentant des Yalongos avait, comme le disait l'Etat, veillé à ce que la colonisation de la terre ne se fasse pas dans la brutalité, mais il fallait parler avec les propriétaires coutumiers. Il ne fallait pas qu'un peuple vienne arracher la terre à un autre. On sortait de la sauvagerie et il ne fallait pas relancer les guerres tribales.*

*J'ai acheté 300 ha de forêt. J'ai planté comme ça 116 ha de cacao et j'avais un objectif de 300 ha de cacao sur les terres que j'avais achetées. Mais, en 1984, j'ai été mis en prison car j'étais un homme du nord (= en 1984 une tentative de coup d'Etat conduit le Président Paul Biya à emprisonner plusieurs des ressortissants de cette province). Quand je suis tombé, les gens d'ici en ont profité pour chasser mes ouvriers et envahir mes plantations.*

*En 1996, je sors de prison et je dis, « Dieu merci, je ne suis pas mort ». Je suis réintégré dans les services de l'Etat (= haut responsable d'un service public). En 97-98 je saisis le sous-préfet qui vient pour ce problème et constate que c'était planté en ligne avec des semences de Nkoenvone (= ferme semencière de l'IRAD qui fournit des variétés hybrides) et donc que c'était bien ma plantation à moi. Mais les autres disaient qu'un nordiste ne peut pas avoir la terre chez les Eton ! Ils ont été condamnés en 2009 à me verser 60 millions de FCFA d'indemnités, mais ils sont partis en appel : la justice est lente. Il y a trois ans, j'ai amené 100 ouvriers du Nord pour tout remettre en état, j'ai récupéré 80 ha de plantation car ailleurs ce sont les Eton qui se sont tout approprié. J'attends que la justice tranche et que la sécurité revienne. Ils ont blessé mes ouvriers, ils me jettent des cailloux, mais j'ai mon couteau ....*

*(Un très grand planteur de la zone de Talba)*

Ces difficultés rencontrées par les « Nordistes » pour s'installer durablement dans la zone de Talba ne semblent pas se poser avec la même acuité pour les anciens ouvriers agricoles originaires de la province du Nord Ouest (les « Bamenda »), bien qu'ils ne puissent pas non plus invoquer de liens ethniques ou généalogiques avec les ethnies autochtones ou avec les Eton ou les Manguissa. Nous avons en effet constaté que certains de ces « Bamendas » se sont installés comme planteurs dans la zone de Talba et qu'ils n'ont pas indiqué lors des entretiens qu'ils rencontraient des problèmes particuliers. Ces différences nous semblent provenir du fait que ces Bamenda se sont installés dans « le sillage » et parfois avec l'appui des Eton ou des Manguissa qui les employaient et qui avaient eux même acquis des terres dans la zone de Talba. Les liens historiques que ces Bamenda ont tissés avec ces nouveaux propriétaires allochtones et la puissance financière et politique de ces nouveaux notables les protègent des éventuelles velléités des autochtones ou des autres Eton et Manguissa présents dans ces zones. Ainsi les rapports (alliances ou oppositions) pour l'accès et le maintien à la terre ne dépendent pas seulement de la classe ou de l'ethnie d'appartenance de l'individu mais également des relations de travail, de solidarité ou d'amitié qui se construisent sur la durée. La grille de lecture pour décoder les liaisons structurelles entre les différents acteurs et qui concernent les aspects fonciers ne peut donc se réduire à une analyse de rapports de classes.

Comme nous l'avons vu dans les exemples précédents, chaque individu mobilise, selon son positionnement de classe et ethnique, et les divers capitaux dont il dispose (financiers, sociaux, institutionnels), différents discours et différentes stratégies pour légitimer et conduire son parcours d'accumulation en surfaces cacaoyères.

➤ **Conflits fonciers : entre lutte des classes et rivalités inter-ethniques.**

Cette complexité dans la diversité des capitaux et des registres mobilisés par un individu pour gérer les tensions liées à l'accès à la ressource foncière se retrouve aussi dans les conflits qui opposent des groupes entre eux.

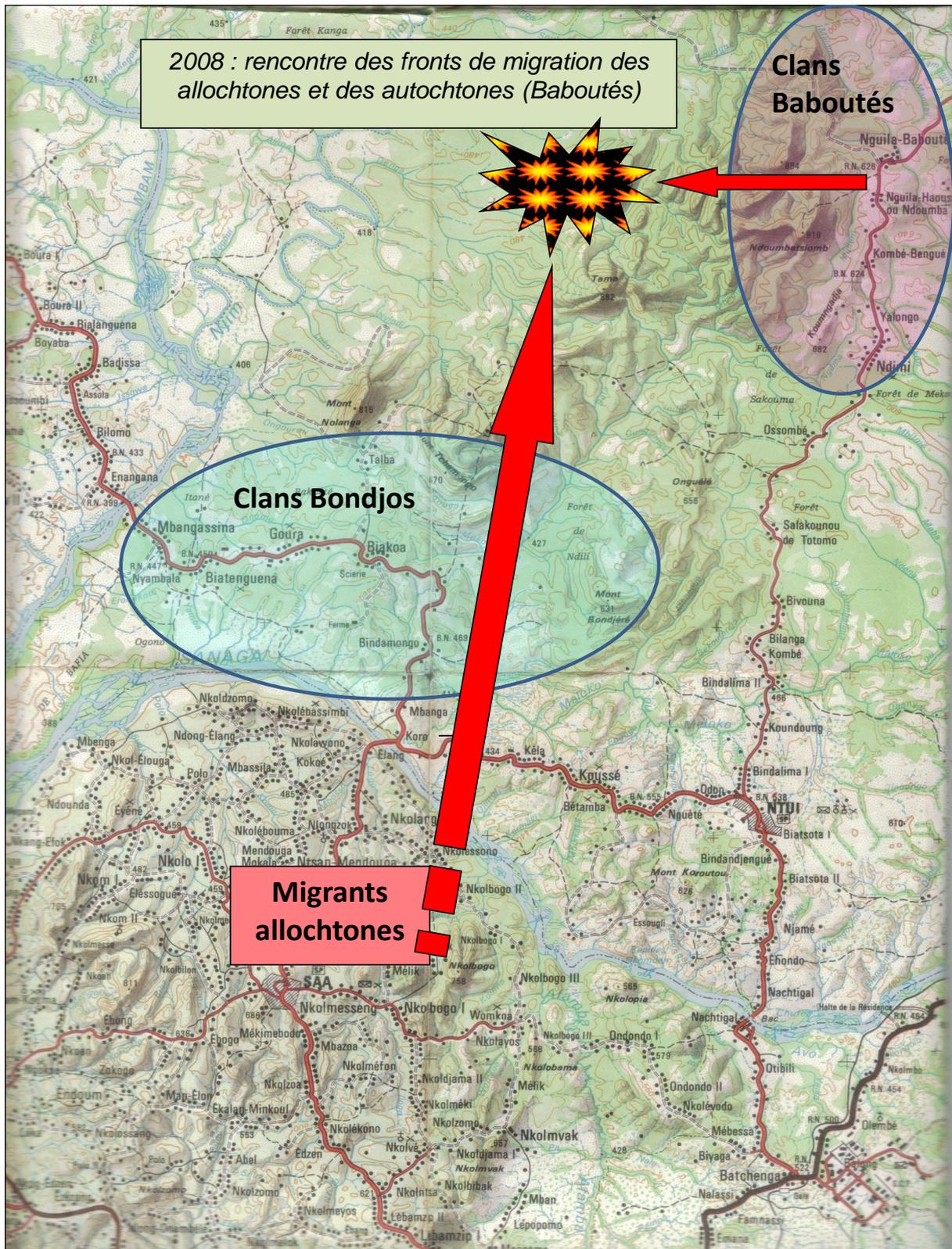
En particulier, les tensions entre autochtones et allochtones peuvent parfois déboucher sur des conflits ouverts. En 2008, l'avancée du front pionnier de la zone de Talba sur des terroirs situés à l'Ouest du bourg de Nguila Babouté a opposé des migrants allochtones, et des familles autochtones appartenant aux clans des Baboutés, qui étaient elles mêmes engagées dans une dynamique d'expansion cacaoyère vers l'Ouest de leur terroir (figure n°55). Les autorités de la mairie de l'arrondissement de Mbangassina ont alors dépêché leurs émissaires pour calmer les esprits, trouver des arrangements entre les deux parties, et le pire a pu être évité. Le deuxième adjoint au maire de Mbangassina nous déclarait en 2010 lors des entretiens : « *on a évité la guerre civile !* ».

Cette opposition entre allochtones et autochtones recouvre également une concurrence pour la terre entre des allochtones bien dotés en capitaux financiers (grands et très grands planteurs) et des autochtones disposant souvent de ressources financières moins importantes (petits et moyens planteurs).

A cette double dimension du conflit, il faut également ajouter le fait qu'une partie des planteurs allochtones sont aujourd'hui les alliés des clans Bondjos (ethnie Sanaga), et donc les alliés de clans autochtones résidant dans le Sud Ouest de la zone de Talba (voir figure n°55). Quand on sait que les clans Baboutés sont les descendants des cavaliers Voutés qui capturaient les Bondjos pour les livrer comme esclaves au Sultan peulh de Tibati, on comprend que les tensions inter-ethniques et les stratégies d'alliances ne se résument pas à une problématique binaire « autochtones-allochtones », mais qu'elles se structurent aussi en référence à l'histoire complexe des relations entre les différentes ethnies du Grand Sud Cameroun. Ainsi les liens entre deux ethnies dites « autochtones » comme les Sanaga (Bondjo) et les Baboutés (ou Voutés) peuvent être finalement plus « distants » que ceux qu'entretiennent entre elles deux ethnies dont l'une est dite autochtone (les Sanaga-Bondjo) et l'autre allochtone (les Eton, les Manguissa)

Intervenir comme facilitateur ou médiateur dans des conflits entre individus ou entre groupes nécessite donc de bien maîtriser la complexité des situations et la diversité des registres de légitimité ou de pouvoir mobilisés par les différents protagonistes.

Figure 55 : Conflits fonciers au Nord Est de la zone de Talba.



Source du fond de carte : CGN 1978

➤ **Résoudre les conflits fonciers par l'ouverture de nouveaux fronts pionniers ?**

Cette augmentation de la pression sur des ressources foncières en diminution ne sera pas forcément aisée à résoudre par l'ouverture de nouveaux fronts pionniers plus éloignés.

*A l'Est (de Yaoundé, c'est à dire vers Nanga Eboko, Ayos et Bertoua) les gens pensent bien s'installer mais là bas les gens sont un peu fermés et ils te font sortir par force. Ils aiment trop les grigris qu'ils mettent dans ta parcelle et ça te paralyse ou tu meurs mystiquement.*

*Vers le Sud (= au Sud et au Sud-Est de Yaoundé) ils ne vendent pas la terre sauf si tu prends une femme. Si tu veux la terre, il faut aller beaucoup au Sud vers la frontière du Congo ou de la Guinée, mais ce n'est pas beaucoup de gens qui font ça, car c'est isolé plus qu'ici. Un ami a vendu sa parcelle et il est parti s'installer vers la frontière du Congo et on lui a donné la terre. Je n'ai pas voulu aller avec lui car la distance est trop grande, je vais laisser mes enfants loin derrière et je dois payer 45.000 FCFA de transport pour venir les voir.*

*(Un planteur de la zone de Talba)*

La question de la durabilité et de la gestion de cette expansion cacaoyère sur les fronts pionniers forestiers du Grand Sud Cameroun mérite donc d'être posée, même si les surfaces forestières encore existantes sont considérables. Nous apporterons aux chapitres n°4.2 et 4.3 des informations plus précises concernant cette question et nous avancerons un certain nombre de propositions.

### 4.1.3 Situation et structuration spatiale du front pionnier de Talba.

Le front pionnier de Talba s'inscrit dans un espace plus large que l'on peut désigner sous le terme de « frontière agraire ». L'expression « frontière agraire » est utilisée pour désigner l'espace dans lequel se développent un, ou plusieurs, fronts pionniers de colonisation agricole (Léna, 1988). La colonisation agricole est selon Brunet « *un ensemble d'opérations visant à accroître la superficie agricoles aux dépens de terres inutilisées, incultes, en friche ou pastorales. La colonisation comporte entre autres le défrichement, la préparation des sols, la mise en culture, et l'installation d'une population généralement immigrée* » (Brunet, 1992). Alors que la « frontière agricole » délimite et englobe un territoire donné, le front pionnier est la « *limite atteinte par la mise en valeur, l'avancée extrême des défricheurs, des colons, des migrants* » (Brunet, 1992). Le front pionnier est ainsi la partie la plus active de la frontière agraire où s'opère la transformation de la forêt naturelle en espace cultivé, ici les plantations cacaoyères.

La frontière agraire est un espace agraire fragmenté (Dominguez, 1995; Albaladejo et al., 1996). Reboratti (1979) propose de subdiviser cet espace agraire en quatre zones distinctes qui correspondent aux phases successives de développement du processus de colonisation et de transformation du front pionnier :

- Le front potentiel : c'est la zone non encore colonisée mais dont l'intérêt est perçu par les migrants et où la densité de population est quasi nulle.
- Le front d'expansion : comme l'indique Vollant « *c'est ici que s'entame le premier contact entre les migrants et les terres colonisables. Les arrivants s'approprient une partie des sols qu'ils vont commencer à aménager* » (Vollant, 2003).
- La zone de consolidation : c'est la zone dont les terres ont été pratiquement entièrement mise en valeur par les migrants et où le développement des réseaux de communication ont permis d'améliorer les échanges avec l'espace global national ou sous-régional.
- La zone d'intégration : cette zone présente des caractéristiques socio-économiques proches de celles de l'espace global et perd progressivement son caractère de « frontière agraire ». La croissance de sa population initiale, et l'augmentation de la pression foncière qui en découle, peut nécessiter que les plus démunis migrent vers les nouvelles zones de fronts pionniers. On peut également assister dans ces zones d'intégration à des phénomènes de « décadence » et de « revitalisation » qui pour Reboratti traduisent les réarrangements productifs et socio-économiques qui peuvent se produire dans ces zones d'intégration.

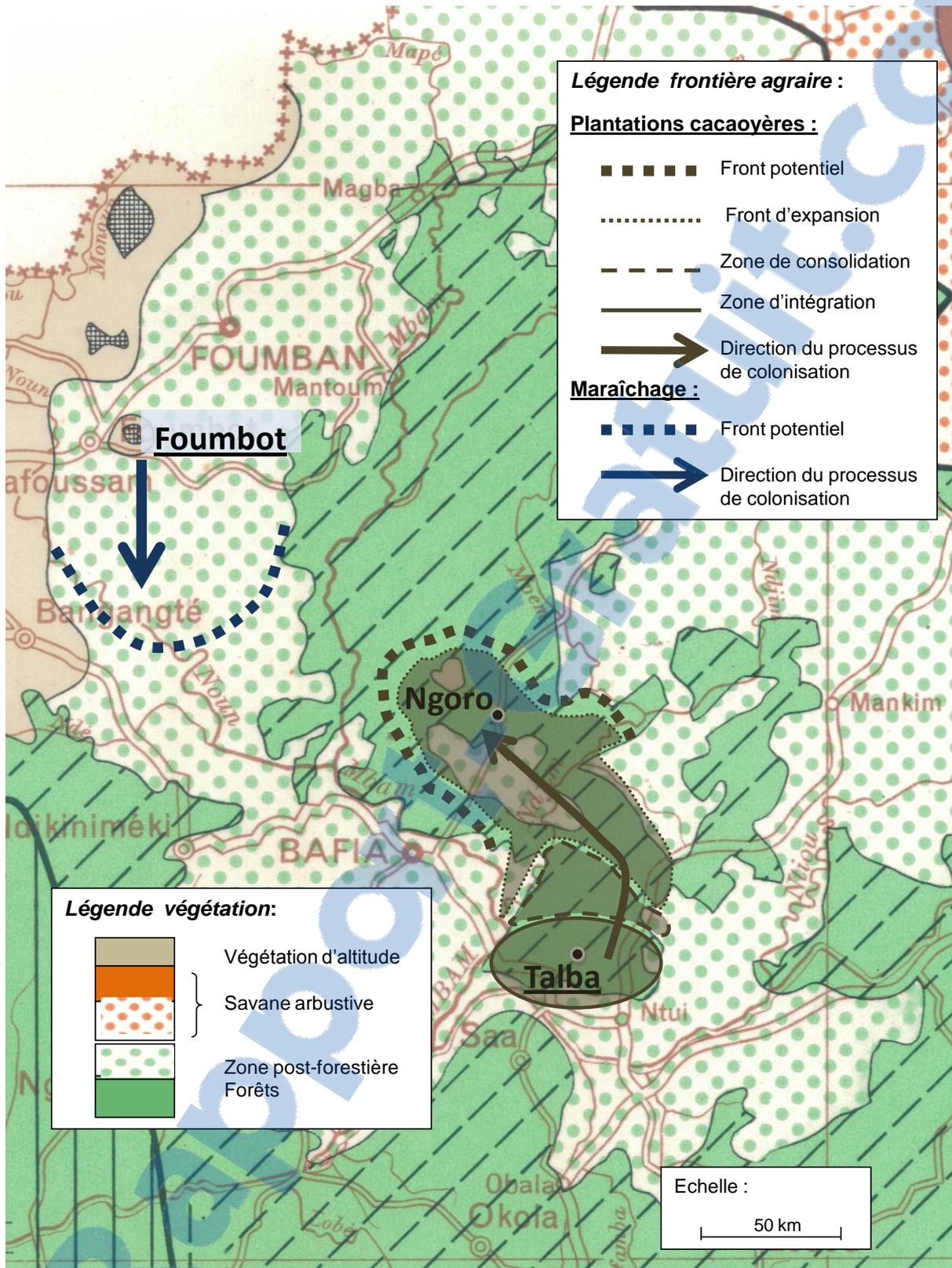
La carte présentée à la figure n°56 précise la situation et la structuration du front pionnier de Talba.

Cette carte montre que le front pionnier cacaoyer de la zone de Talba progresse en direction du Nord-Ouest, à la rencontre du front de colonisation maraîcher qui a pour origine la zone de Foubot et qui se développe depuis une trentaine d'années vers le sud de cette ville (Vollant, 2003). On observe ainsi que la vaste zone du Sud Ouest du département du Mbam et Kim, et la zone Sud Est du département du Noun où est situé Foubot, constituent une importante frontière agraire où se développent différents fronts pionniers. Ces dynamiques de colonisation agricole ne sont que deux exemples parmi d'autres des importantes dynamiques d'expansion agricole que connaît le Cameroun (PNUD 1990), et dont nous reparlerons dans le chapitre traitant des politiques publiques camerounaises.

Cette carte donne également un premier aperçu des différentes zones qui constituent la frontière agraire de Talba selon la classification de Reboratti (1979). A une « zone d'intégration » regroupée aujourd'hui autour de la ville de Talba et le long de la piste reliant N'tui à Mankim, fait suite en direction du Nord-Ouest une « zone de consolidation » où est établie aujourd'hui la grande majorité des cacaoculteurs migrants. Cette dernière zone, en voie de saturation, s'étend progressivement vers le Nord-Ouest en direction des « fronts potentiels » de Ngoro et de la forêt de Ngembé. Entre ces deux zones le « front d'expansion » voit arriver chaque jour de nouveaux planteurs qui cherchent à s'installer dans des zones où le foncier est encore à un prix abordable, de l'ordre de 50.000 FCFA/ha.

Comme l'ont montré au chapitre n°3.3.4.2 nos observations sur le démantèlement des plantations cacaoyère des « très grands planteurs de la ville », la zone d'intégration de Talba connaît, comme le mentionne Reboratti, des phénomènes de « décadence » et de « revitalisation ». Cependant contrairement aux observations de Reboratti (1979) cette revitalisation des plantations des grands de la ville n'a pas été le fait de l'arrivée de nouveaux migrants utilisant des techniques de production plus modernes ou mieux dotés en capitaux. Elle est liée au contraire aux petits et moyens planteurs familiaux locaux qui ont récupéré ces plantations en voie de déshérence et dont la rentabilité était mise à mal par la baisse des cours du cacao de la fin des années 1980. Les déterminants de ces réarrangements productifs et socio-économiques ne sont pas liés aux progrès techniques mais aux différentes fonctions que les divers types de planteurs attribuent aux plantations cacaoyères. Le chapitre suivant qui compare les planteurs d'Obala et ceux de Talba va nous permettre de préciser la nature de ces différentes fonctions et leurs répercussions sur la construction des territoires agraires.

Figure 56 : Situation et structuration spatiale du front pionnier de Talba.



La légende ne mentionne que les éléments utiles à notre propos

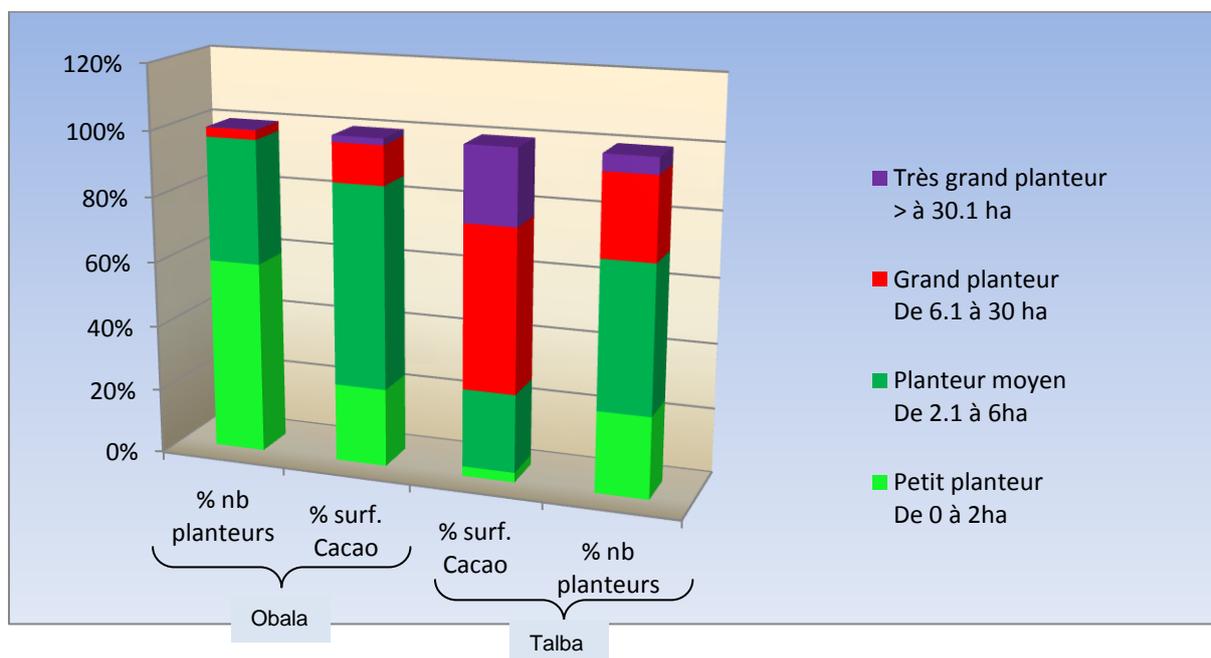
Source du fond de carte : (ORSTOM 1959)

#### 4.1.4 La construction de deux territoires agraires distincts.

Les exemples de la zone d'Obala et de Talba montrent que le processus de construction historique de ces deux territoires agraires a abouti à la mise en place de systèmes agroforestiers à base de cacao qui ont des structures différentes et qui remplissent des fonctions différentes.

Le développement des grandes et des très grandes plantations dans la zone de Talba a fortement modifié l'importance relative des différents types de planteurs par rapport aux zones cacaoyères historiques comme celle d'Obala. La figure n°57 indique ainsi que bien que ces grands et très grands planteurs ne représentent que 30% des planteurs de la zone de Talba, ils contrôlent aujourd'hui 75 % du capital planté de cette zone. Cette situation est bien différente de celle de la zone d'Obala où 86% du capital planté se répartit entre une multitude de petits et de moyens planteurs qui représentent encore aujourd'hui 97% des planteurs de cette zone.

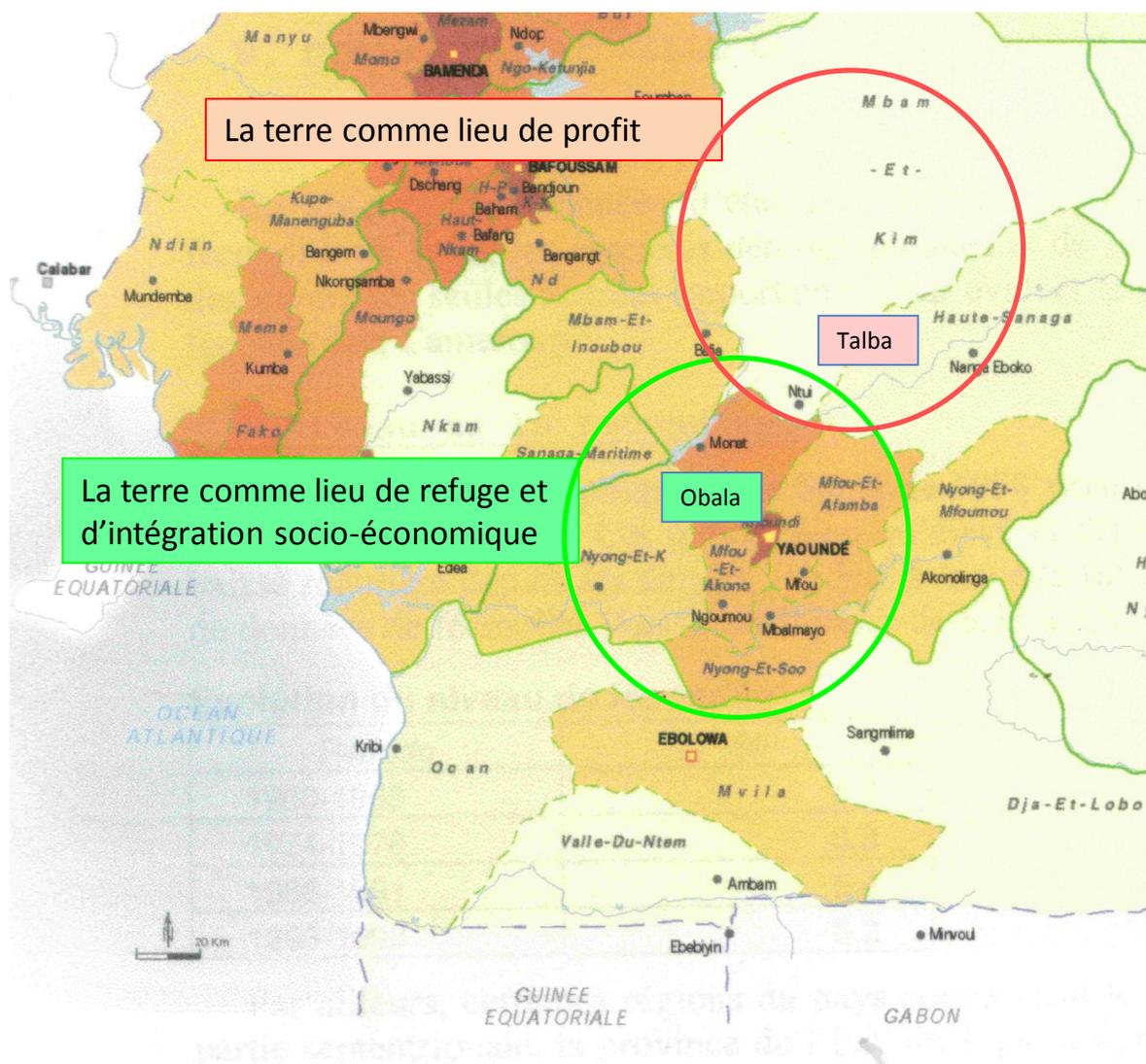
Figure 57 : Importance relative des différents types de planteurs pour les zones d'Obala et de Talba.



Ces différences de structures sont liées à des différences dans les fonctions qui sont attribuées à ces deux types d'espaces agroforestiers (figure n°58). Dans la zone d'Obala, les systèmes agroforestiers à base de cacao remplissent essentiellement une fonction identitaire et patrimoniale et constituent un lieu de refuge et d'intégration socio-économique, en particulier pour les plus démunis.

Dans la zone de Talba ces systèmes apparaissent plus comme des lieux d'investissement des capitaux financiers et de profit. Ces évolutions montrent donc que l'on assiste depuis une trentaine d'années à une différenciation des territoires agro-forestiers à base de cacao.

Figure 58 : La construction de systèmes agro-forestiers aux fonctions différentes.



Source : Fond de carte des densités de population en 1998 (MINPAT 1999)

Ces observations sur la construction historique des territoires agraires dans le Centre Cameroun peuvent être replacées dans le cadre plus général de l'analyse de ces dynamiques au niveau mondial. Lebeau (1991) indique ainsi que les éléments qui vont influencer les caractéristiques des grands types de structures agraires dans le monde sont relatifs :

- A la nature et l'agronomie : conditions pédoclimatiques, systèmes de culture choisis par les humains, et inertie des systèmes de culture.
- Aux facteurs sociologiques : races et ethnies, cohésion sociale, inégalité sociales, traditions et croyances.
- A la pression démographique : faible ou importante, en baisse ou en croissance.
- Au milieu économique : agriculture traditionnelle à finalité domestique, agriculture de marché, motorisation et mécanisation, caractère scientifique des techniques culturales, spécialisation des systèmes de production et grandes exploitations.

Dans le cas du Centre Cameroun, si nous avons rappelé en introduction de ce rapport le poids des conditions pédoclimatiques et des densités de population sur la répartition des zones cacaoyères et la localisation des fronts pionniers, notre étude montre que les déterminants d'ordre économique apparaissent prégnants dans l'évolution des structures agraires. Ici ce n'est pas tant le développement du « caractère scientifique des techniques culturales » ou la « mécanisation » qui a eu le plus d'impact sur les modifications des structures agraires, mais un élément qui n'est pas mis en avant dans le document de Lebeau (1991) : l'entrée d'acteurs économiques et de capitaux d'origine urbaine. Remarquons également que l'incidence des facteurs sociologiques, et en particulier le facteur ethnique, souvent mis en exergue dans le cas des agricultures africaines, n'apparaît pas comme un déterminant majeur de la diversité des structures agraires des zones cacaoyères. Ainsi que l'avait déjà observé Santoir en parlant des zones forestières cultivées du vieux bassin cacaoyer du centre Cameroun « *les paysages agraires sont d'une grande homogénéité du fait de la grande unité culturelle du monde Béti* ». On observe aujourd'hui encore, même dans des zones comme Talba où se cotoient une grande diversité d'ethnies (Sanaga, Eton, Manguissa, Baboutés, ethnies du Nord Cameroun, Bamiléké, Bamenda, ...) que les différences observées dans les structures agraires ne proviennent pas de l'ethnie d'origine mais plutôt des capacités financières du planteur.

Selon Lebeau (1991) trois éléments permettent de définir les structures agraires et leur diversité : l'habitat, la morphologie agraire, et le système de culture.

Le développement des grands et très grands planteurs a conduit à l'édification d'un habitat plus prestigieux que les simples cases en banco des petits et moyens planteurs. Ces habitations, contrairement à celles des planteurs modestes, sont souvent entourées d'un mur de clôture qui en protège l'accès. Dans les plus grandes plantations, on assiste parfois au développement de petits logements alignés et juxtaposés à destination des ouvriers agricoles. Ce bâti rural rappelle parfois la disposition des corons des zones industrielles ou de l'habitat ouvrier des grandes plantations coloniales.

*Planche photographique 32 : L'habitat des petits et moyens planteurs*



*Planche photographique 33 : Sous la véranda de la maison d'un grand planteur*



La diversité de la morphologie agraire, qui dépend de la taille des parcelles, de leur agencement dans l'espace et de la distribution des voies d'accès, n'apparaît pas au premier abord pour celui qui se déplace à pied ou en 4x4 le long des pistes cacaoyères. En effet, dans ces espaces agroforestiers la vue est rapidement bouchée par l'épais rideau arboré et les limites du parcellaire ne sont pas décelables d'un simple regard comme dans les paysages de bocage ou d'openfields. Seule une enquête auprès des propriétaires permet de localiser les limites entre parcelles et leurs tailles respectives, et de prendre conscience de la forte diversité de cette morphologie agraire entre la zone des grands planteurs et celle des petits planteurs.

*Planche photographique 34 : Aspect des abords d'une piste cacaoyère dans la zone de Talba*



Les systèmes de culture<sup>28</sup> qui associent au cacaoyer des cultures alimentaires (macabo, bananier plantain, fruitiers), et préservent un nombre important d'arbres d'ombrage, peuvent également apparaître au premier abord peu diversifiés selon que l'on est dans un finage<sup>29</sup> occupé majoritairement par les grands et les très grands planteurs ou au contraire par les petits et moyens planteurs.

<sup>28</sup> On appelle système de culture l'association de plantes choisies par une société rurale pour tirer parti de ses terres, l'assolement et les techniques qui sont liées à la culture de ces plantes

<sup>29</sup> Le territoire sur lequel un groupe rural, une communauté de paysans, s'est installé, pour le défricher et le cultiver, sur lequel il exerce des droits agraires, s'appelle le finage. (Lebeau 1991).

Cependant, et bien que cet aspect n'ait pas fait l'objet d'observations précises et systématiques de notre part, nous avons noté dans plusieurs très grandes plantations spécialisées dans la production de cacao une moindre densité et même dans certains cas une quasi disparition des cultures alimentaires associées au cacao (macabo, plantain, fruitiers). Ces premières observations ponctuelles restent cependant à étayer par des études portant sur un plus grand nombre d'observations et ayant une plus grande précision pour la mesure de la diversité et de la densité des espèces cultivées et des espèces natives associées au cacao.

La recherche d'une amélioration du rendement du cacao par l'élimination totale des arbres d'ombrage (cacao « plein soleil ») est une pratique rarement observée chez les grands ou très grands planteurs de la zone de Talba. Cette pratique, citée par Losch pour le Sud Ouest Cameroun (Losch et al., 1991) et par Ruf pour la côte d'Ivoire et le Ghana (Ruf, 1995) ne semble pas se développer de façon importante pour l'instant dans le Mbam et Kim. Cependant, certaines des grandes plantations visitées dans la zone de Talba montraient un ombrage très diffus, bien moins important que celui observé dans les agroforêts familiales de la zone d'Obala. Dans ces grandes plantations, seuls quelques arbres d'ombrage extrêmement espacés et à la ramure peu couvrante étaient maintenus. Ici encore des analyses plus précises et exhaustives méritent d'être conduites pour étayer ces premières observations.

*Planche photographique 35 : Plantations de cacao installées sous un ombrage peu dense dans la zone de Talba.*



Les pratiques techniques restent, comme nous l'avons déjà indiqué, largement manuelles que l'on soit chez les petits ou les grands exploitants. L'itinéraire technique varie peu entre les différents types de planteurs, si ce n'est par la qualité du contrôle des bioagresseurs qui est meilleure chez les grands et très grands planteurs qui peuvent, comme nous l'avons déjà souligné, acquérir sans difficultés les produits de traitements en quantité suffisante.

Ainsi la diversité des structures agraires entre la zone de Talba et celle d'Obala est surtout liée aux différences de morphologie agraire et en particulier aux différences de taille des plantations, elles mêmes directement liées à l'origine socio-économique des planteurs et à l'importance des ressources financières dont ils disposent. On assiste donc dans le Centre Cameroun à une construction progressive des espaces agraires qui, comme l'indique la géographie sociale, sont « *tissés au gré des rapports sociaux et spatiaux et se situe dans l'ordre de la matérialité* » (Gilbert, 2007).

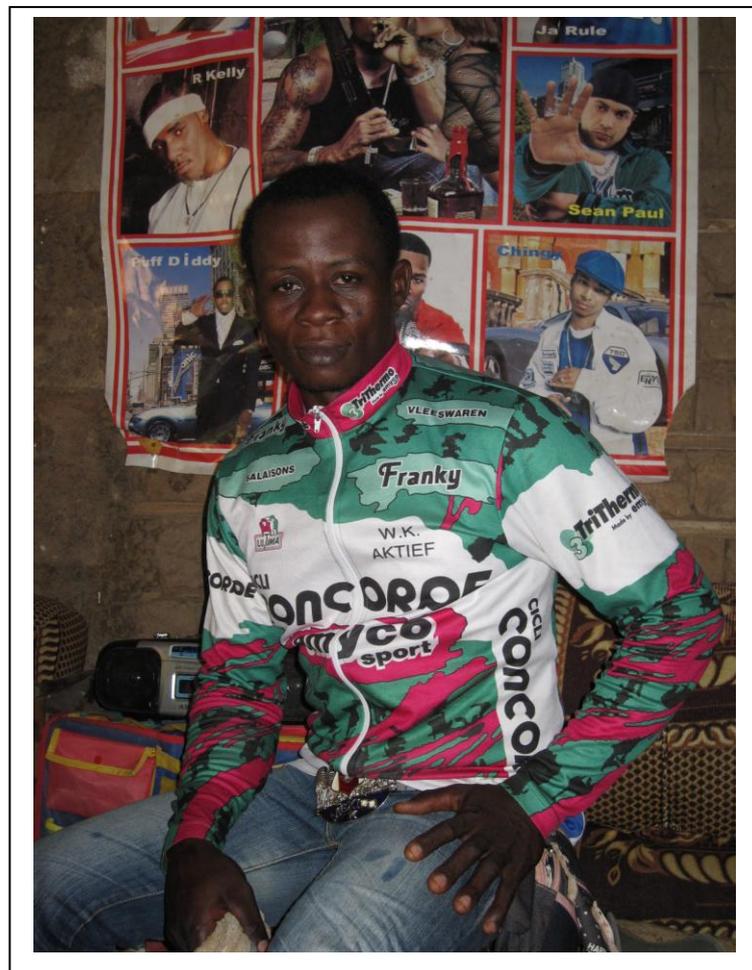
Cette construction sociale du territoire apparaît pour nos deux zones également largement dépendantes des mobilités spatiales et professionnelles des planteurs. Pour la zone d'Obala c'est le développement de parcours de vie composites mêlant et faisant alterner périodes de travail en ville et au village qui explique en grande partie que ces systèmes cacaoyers peu rémunérateurs subsistent jusqu'à aujourd'hui. Leur résilience est en grande partie le résultat de la mobilité de ses habitants. Pour Talba, c'est la venue des migrants de La Lékié et de leurs capitaux financiers, et de la main d'œuvre du pays Bamenda, qui ont été les vecteurs du formidable développement de cet espace agroforestier durant ces trente dernières années. Nous avons donc à faire à des territoires ruraux ouverts et perméables en prise directe et continue avec « l'extérieur ». Nous sommes bien au Centre Cameroun dans une géographie contemporaine, une géographie des mobilités (Guétat-Bernard, 2011), qui conjugue le fait de « faire sa place » de « s'établir en un lieu » et les phénomènes de « déplacements », « de migration ». Il y a donc à la fois, comme le souligne cet auteur pour les femmes rurales de l'Ouest Cameroun, attachement à un lieu et transgression de celui-ci (Guétat-Bernard, 2011).

C'est que cette dimension sociale du territoire se double, ainsi que l'indique Di Méo, d'une dimension culturelle qui fait plus référence à la psyché individuelle et collective (Di Méo, 1998). Elle fait référence aux pratiques des acteurs, à leurs représentations et à leurs imaginaires spatiaux. Le territoire est donc porteur d'identité (Di Méo, 2004). Cette dimension identitaire du patrimoine cacaoyer est, comme nous l'avons vu, particulièrement présente dans la zone d'Obala, mais elle reste également vivace pour nombre des planteurs de la zone de Talba, pour qui l'intérêt du cacao n'est pas seulement pécuniaire mais aussi identitaire et culturel. Plus que la mise en évidence de la plus ou moins grande importance

de la dimension identitaire et culturelle des divers territoires cacaoyers, ce qui frappe ici, c'est que l'identité des habitants de ces zones cacaoyères rend compte une fois encore de l'importante mobilité des individus. Cette mobilité spatiale et professionnelle génère des références identitaires et des pratiques culturelles multiples et composites, à l'image des parcours de vie des individus.

On est à la fois planteur et ancien architecte, planteur et moto-taxi-man, planteur et homme d'affaires. On peut à la fois, parler avec fougue de la culture du cacao au village et décrire avec passion les différentes pièces du carburateur de la Toyota Corolla (modèle de véhicule très courant à Yaoundé). Dans la salle à manger des maisons villageoises cohabite le rutilant radiocassette ramené de Yaoundé et la machette souillée de terre que l'on prend le matin pour aller au champ.

*Planche photographique 36 :  
Un jeune planteur travaillant  
aussi comme « moto taxi  
man », photographié ici dans le  
salon de son habitation, au  
village.*



C'est que la mobilité est devenue l'une des clefs du positionnement socio-économique des individus dans leur zone ou dans leur village d'origine, ou dans celui vers lequel ils ont choisi d'émigrer et de s'installer. Ces migrations vont « rebattre les cartes » des positions socio-économiques antérieurement acquises dans le lieu d'origine et modifier de façon profonde les rapports entre groupes sociaux et donc la construction sociale des territoires.

La deuxième conséquence de cette mobilité spatiale et professionnelle, et de la diversité des références identitaires, c'est que l'on n'assiste pas à un effet normalisateur des modèles dominants qui s'imposeraient à tous et en tous lieux, et qui aboutirait in fine à l'existence d'un seul type de territoire rural. Si Lebeau pouvait décrire en 1991 les grands types de structures agraires qui s'étaient développés de façon dominante en fonction des différents contextes (« l'agriculture itinérante », le « modèle soviétique », « l'agro-business américain »), la réalité actuelle des territoires ruraux du Centre Cameroun apparaît plus diverse. On assiste plutôt à une singularisation des territoires ruraux qui vont, chacun à leur manière, trouver de nouvelles formes de résilience, d'existence, voire d'expansion. Ainsi le mouvement général de marchandisation de la terre et du travail n'a pas fait disparaître l'agriculture familiale de la zone d'Obala. Celle-ci reste même largement dominante. Ce territoire caractérisé par la petite agriculture familiale va donc coexister durablement à côté du territoire de Talba où les grandes plantations patronales ou capitalistes sont aujourd'hui dominantes. Cette coexistence n'est pas celle décrite par Castex dans le cas du Minifundium et du Latifundium Latino-Américain (Castex, 1977). Même si la population surnuméraire de la zone d'Obala émigre vers la zone de Talba et même si quelques petits planteurs de la zone d'Obala louent parfois leurs bras chez les grands planteurs de Talba, ces deux zones n'entretiennent pas des liens de dépendance aussi étroits que le Latifundium et le Minifundium Latino-Américain. Des liens de dépendance dans lequel les grands « terratenientes » ont impérativement besoin de la main d'œuvre des petits paysans pauvres et où ces derniers ne peuvent survivre sans les salaires versés par les grands propriétaires. Au contraire, dans la zone de Talba, la majorité des ouvriers agricoles vient du Nord Ouest du Cameroun, et dans celle d'Obala, une part importante des compléments salariaux du petit paysannat vient des emplois et activités urbaines. On peut donc penser que l'éventuelle disparition de la zone de Talba ne provoquera pas la fin de celle d'Obala, pas plus que l'inverse.

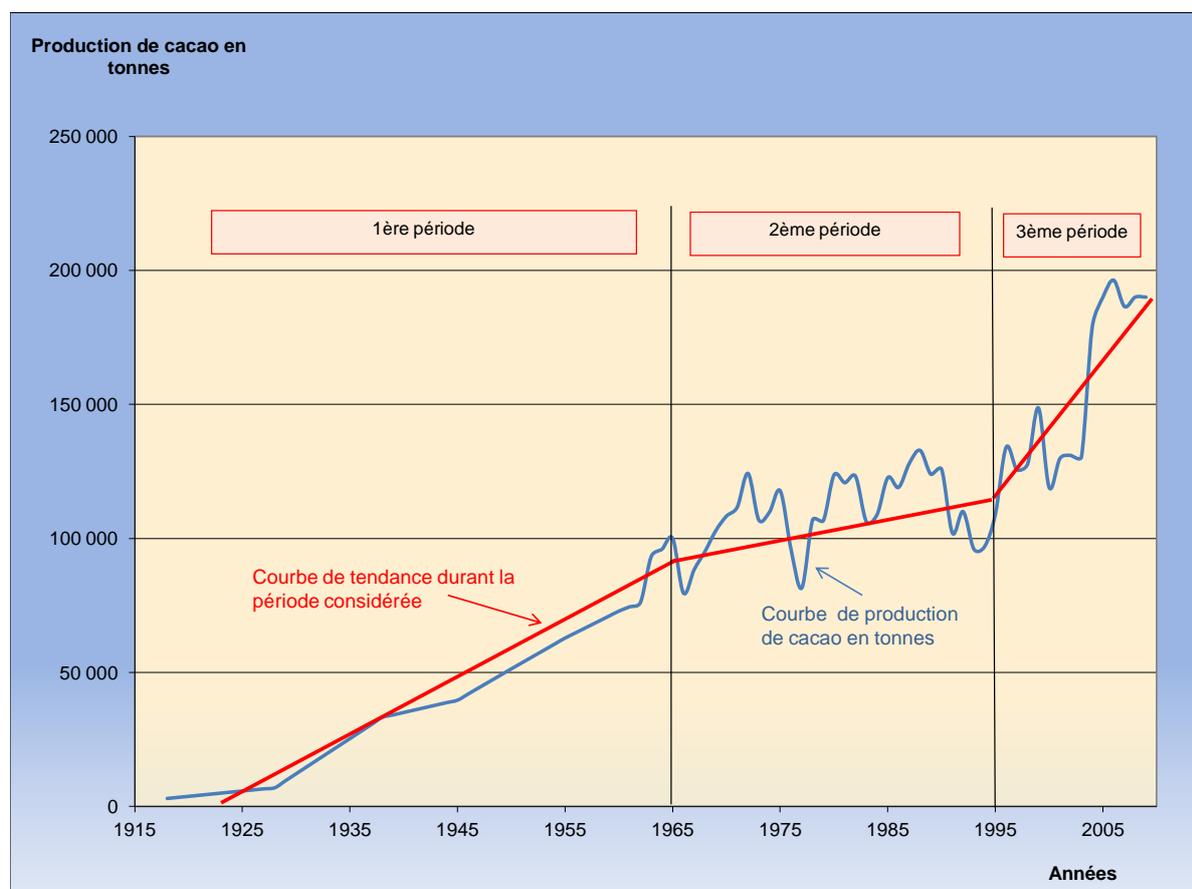
On retrouve donc ici, au niveau géographique et territorial, des remarques similaires à celles déjà faites lors des analyses économiques qui s'appuyaient sur le modèle de « transition capitaliste » proposé par Castex (chapitre 4.1.2.2.). Nous sommes, en effet, ici dans une économie et une géographie ouvertes sur différents espaces, sur différents réseaux. Cette ouverture autorise et entraîne une grande mobilité des individus et des capitaux. Elle génère des processus dont la complexité et la diversité est capable de produire des formes économiques distinctes et des territoires singuliers qui coexistent de façon relativement autonome. Le caractère « ouvert » de cette économie de plantation et des territoires agroforestiers va également avoir des répercussions importantes sur l'évolution de la production nationale de cacao. Ceci est l'objet du chapitre suivant.

## 4.2 Porter un nouveau regard sur les évolutions de la production cacaoyère camerounaise.

### 4.2.1 Les évolutions de la production cacaoyère camerounaise.

La figure n°59 présente l'évolution de la production cacaoyère du Cameroun de 1918 à 2009. Cette évolution peut être découpée en trois périodes qui montrent des rythmes différents d'accroissement de la production nationale.

Figure 59 : Evolution de la production cacaoyère du Cameroun de 1918 à 2009.



Sources : (Assoumou, 1977; Varlet, 1997; Kamdem, 2010)

La première période, allant de 1918 à 1965, montre un accroissement important de la production. Elle passe en une cinquantaine d'années de quelques centaines de tonnes par an à 100.000 tonnes. Cette progression correspond à un accroissement de l'ordre de 2000 tonnes par an. La seconde période, allant de 1965 à 1995, marque un fort ralentissement de la progression des tonnages cacaoyers produits par le Cameroun. Ils dépassent rarement 120.000 tonnes par an durant une trentaine d'années. Cette progression correspond à un accroissement de 666 tonnes par an, soit trois fois inférieure à celle de la période antérieure.

La troisième période, allant de 1995 à 2009, montre une nouvelle reprise de l'accroissement de la production camerounaise. Celle-ci passe d'un maximum de 120.000 tonnes à 190.000 tonnes par an en seulement quatorze années. Cette progression correspond à un accroissement de l'ordre de 5000 tonnes par an, soit plus du double de celui de la première période.

#### **4.2.2 Les déterminants classiques des évolutions de la production.**

Quels sont les éléments qui permettent d'expliquer les variations des rythmes d'accroissement de la production cacaoyère camerounaise présentées au chapitre précédent ?

Plusieurs travaux ont cherché à préciser les déterminants des variations des productions cacaoyères nationales de différents pays producteurs.

De nombreuses publications (Champaud, 1966; Assoumou, 1977; Jarrige, 1994; Losch, 1994; Ruf, 1995; Varlet, 1997) soulignent **les effets des variations des cours mondiaux du cacao et des prix au planteur** sur les dynamiques de plantation et les variations des tonnages récoltés, au niveau national. Pour les dynamiques cacaoyères du Cameroun, Assoumou montre ainsi la forte corrélation entre les prix du cacao au planteur et l'évolution des surfaces plantées entre 1947 et 1953 dans le Ntem, et il conclut : « le développement du cacao dépend avant tout du prix au producteur » (Assoumou, 1977).

Ruf, analysant les évolutions des productions de la Côte d'Ivoire, du Ghana et de la Malaisie, insiste surtout sur **l'aspect cyclique de ces évolutions** (Ruf, 1991, 1995). Ces cycles, qualifiés par Ruf « d'endogènes », font alterner des phases d'expansion et de déclin de la production cacaoyère. Il identifie un cycle d'une durée de 25 à 30 ans. Ces cycles se vérifient au niveau d'une zone cacaoyère donnée : après une phase d'expansion due à l'entrée en production des surfaces cacaoyères plantées en lieu et place de la forêt initiale, succède une phase de déclin de la production. Ce déclin est dû au vieillissement des pieds de cacao, à l'épuisement du capital de fertilité initial et au vieillissement des planteurs eux mêmes. Les coûts d'arrachage et de replantation étant trop importants, on assiste alors au déplacement des zones de plantation et de la main d'œuvre vers de nouvelles zones forestières dont le capital de fertilité est encore intact. Ces nouvelles zones de plantation, ou fronts pionniers, vont à leur tour connaître une phase d'expansion et vont venir progressivement compléter, ou se substituer, à la production des zones en déclin. Cet auteur signale que cette superposition des cycles successifs des différentes zones cacaoyères d'un pays peut faire que cet aspect cyclique n'apparaisse pas au niveau des statistiques globales de la production nationale.

Appliquant cette observation à l'évolution de la production au Cameroun, Losch indique que la relative stabilité de la production nationale durant la période 1960-1988 « *masque en fait un phénomène de substitution progressive des productions entre les deux principales régions d'origine : le Centre et le Sud d'une part et le Sud Ouest d'autre part* » (Losch, 1994). S'appuyant sur les statistiques de production de ces deux grandes régions productrices de cacao, cet auteur montre comment la baisse de la production du Centre-Sud a été compensée par l'augmentation de celle du Sud-Ouest. Par ailleurs, l'intensité de ces cycles cacaoyers est en partie liée à l'importance des terres disponibles et à la quantité de main d'œuvre qui va pouvoir investir sa force de travail dans la mise en valeur de ces zones forestières de front pionnier. Les **migrations de population** sont donc l'un des leviers principaux de ces dynamiques de plantation, comme l'ont montré de nombreux auteurs pour la Côte d'Ivoire (Chauveau et Dozon, 1985; Losch et al., 1991; Ruf, 1995).

Un certain nombre de travaux vont également expliquer les variations des quantités produites à l'échelle nationale en choisissant comme porte d'entrée l'analyse des **stratégies et des pratiques techniques des planteurs** (Losch et al., 1991; Varlet, 1991; Alary, 1996; Ruf, 2001). Cette entrée, plus micro-économique, va, bien entendu, être en partie reliée aux analyses plus macro-économiques, centrées par exemple sur l'évolution du cours mondial du cacao. Les planteurs vont en effet développer des stratégies d'adaptation aux évolutions du contexte de production (rapport prix du cacao/prix des intrants,...) et de mise en marché. En fonction de leurs objectifs propres, et de l'évolution de ce contexte, ils vont s'investir de façon plus ou moins marquée dans la création de nouvelles plantations et l'intensification de la production, ou, au contraire, développer des stratégies de décapitalisation et d'extensification, voire d'abandon définitif des plantations. Réalisés au lendemain de la crise, provoquée par la chute des cours et le désengagement des services de l'Etat camerounais, les travaux de Losch (1991) concluaient à l'impact négatif de celle-ci sur les revenus des ménages et les productions futures des secteurs cacaoyer et surtout caféier.

Enfin, et même si nous quittons le domaine scientifique, il faut noter que de nombreuses plaquettes, déclarations publiques ou informations journalistiques donnent à penser que **les institutions chargées d'apporter leur appui à la filière cacao** ont une incidence sur les variations des quantités produites au niveau national. Le site d'information en ligne « cameroon.info.net » publiait ainsi le 1<sup>er</sup> février 2008 une interview du Directeur Général de la Société de Développement du Cacao (SODECAO) portant sur l'accroissement récent de la production cacaoyère camerounaise. Le journaliste titrait : « *le redressement de l'économie cacaoyère, impulsé par la nouvelle équipe de la SODECAO, produit ses premiers fruits* ». Ces appuis portaient sur la mise à disposition de variétés améliorées de cacao, l'amélioration des techniques culturales et la promotion de la qualité.

### 4.2.3 Les déterminants et mécanismes de l'évolution de la production cacaoyère camerounaise.

➤ **Analyser les différentes composantes de la production cacaoyère.**

Pour analyser l'évolution de la production camerounaise, et discuter la validité des déterminants proposés par les auteurs précédemment cités, nous mobiliserons à la fois des données bibliographiques et statistiques existantes, et des données issues de nos propres résultats d'enquête.

Pour conduire nos analyses, il est utile de décomposer l'évolution de la production cacaoyère camerounaise en ses divers composants. La production nationale (PN) est en effet une fonction qui dépend :

- De la surface du verger cacaoyer en production (Surf. verger) exprimée en nombre d'hectares. Cette composante pouvant elle-même être décomposée en :
  - Nombre de planteurs (Nb pl.)
  - Surface moyenne cultivée par planteur (Sm par pl.)
- Du rendement moyen par hectare (Rdt)

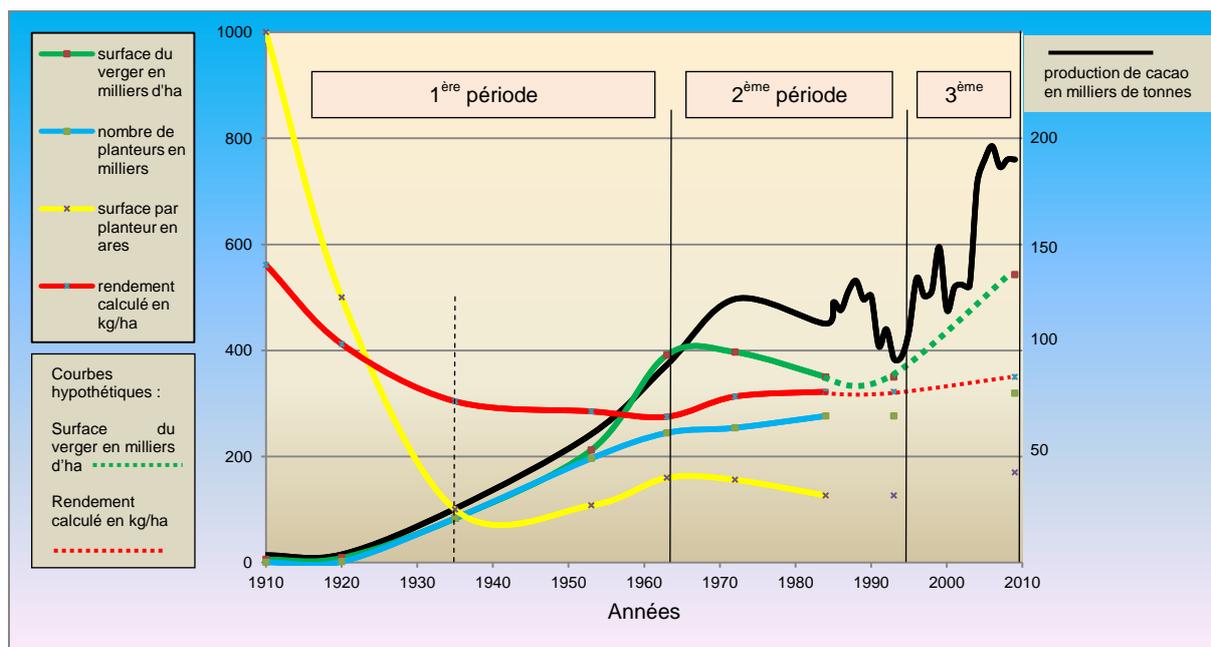
On a donc les équivalences suivantes :

$PN = (\text{Surf. verger}) \times (\text{Rdt})$
et
$PN = (\text{Nb pl}) \times (\text{Sm par pl}) \times (\text{Rdt})$

La figure n°60 présente l'évolution de la production de cacao au Cameroun déjà présentée à la figure n°59 et celle des quatre composantes déjà citées ci-dessus : surface du verger cacaoyer en production, nombre de planteurs, surface moyenne par planteur, rendement.

Pour la période 1910-1984 les données bibliographiques et statistiques disponibles dans la bibliographie permettent de renseigner de façon convenable les années 1910, 1920, 1935, 1953, 1963, 1972 et 1984. Pour les années 1910, 1920, 1935, 1953, et 1963 nous avons mobilisé et croisé les informations statistiques apportées par trois documents (Marticou, 1962; Champaud, 1966; Assoumou, 1977). Pour les années 1972 et 1984 nous avons mobilisé les données des recensements agricoles réalisés à ces deux périodes (PNUD-FAO, 1977; DNRA, 1987a). Les données de rendement sont des données calculées, obtenues en faisant le rapport « production nationale totale / surface totale du verger camerounais ».

Figure 60 : Evolution de la production nationale de cacao et de ses composantes de 1910 à 2009.



Sources : (Martiou, 1962; Champaud, 1966; Assoumou, 1977; PNUD-FAO, 1977; DNRA, 1987a)

Pour la période 1985-2009, seules les données concernant la production nationale totale sont disponibles. Celles-ci sont précisées pour toutes les années comprises entre 1985 et 2009. Sur la base des observations faites sur Obala et Talba, et des données bibliographiques disponibles, des hypothèses concernant l'évolution des surfaces du verger cacaoyer camerounais et des rendements moyens entre 1985 et 2009 sont proposées dans les pages suivantes. Ces courbes hypothétiques sont représentées en pointillés dans la figure n°60. Le graphique de la figure n°60 permet d'analyser les trois périodes qui caractérisent l'évolution de la production cacaoyère nationale.

### ➤ 1910-1963 : l'essor de la production cacaoyère.

**La première période allant de 1910 à 1963** peut être elle-même subdivisée en deux sous-périodes. La première sous-période, allant de 1910 à 1935, correspond au début de la production cacaoyère. Cette production repose alors essentiellement sur les plantations des colons qui ont des tailles généralement plus importantes que celles que développeront quelques décennies plus tard les planteurs camerounais. Les rendements moyens, de l'ordre de 600 kg/ha, y apparaissent plus élevés que pour les décennies suivantes. L'importance relative de ces plantations coloniales va fortement diminuer du fait de la crise de 1929 et du fait du développement, à partir des années 1925-1930, des plantations tenues par les petits planteurs camerounais (Assoumou, 1977).

La seconde sous-période, allant de 1935 à 1963 est celle de l'expansion des cacaoyères des planteurs camerounais. Ce sont véritablement eux qui provoqueront l'accroissement de la production cacaoyère nationale la faisant passer de 25.376 en 1935 tonnes à 93.235 tonnes en 1963, soit une croissance de l'ordre de 2400 tonnes/an. Les discours recueillis à travers les entretiens que nous avons réalisés confirment les analyses déjà faites par d'autres auteurs (Champaud, 1966; Assoumou, 1977; Weber, 1977) pour expliquer cette importante progression de la production. Cette phase correspond à la période coloniale durant laquelle le cacao constitue pour les camerounais du Grand Sud le principal moyen pour se procurer de revenus monétaires et pour s'insérer dans l'économie de marché. La figure n°60 montre que cet accroissement des tonnages produits est surtout lié à l'accroissement du nombre de planteurs qui s'insèrent dans cette nouvelle filière marchande et donc à l'augmentation des surfaces plantées. Le nombre de planteurs passera ainsi entre 1935 et 1963, soit en 28 ans, de 83.482 planteurs à 244.509 planteurs, soit près de 5.750 planteurs de plus par an. Les surfaces augmenteront, elles, durant la même période de 83.000 ha à 390.000 ha, soit près de 11.000 ha de plus par an. Durant cette période les surfaces de cacao par planteur augmentent également passant de 1 ha à 1.6 ha. Par contre les rendements ne progressent pas, et restent en deçà des 300 kg/ha.

➤ **1963-1995 : la stagnation.**

**La seconde période allant de 1963 à 1995**, marque un net infléchissement de la progression de la production cacaoyère camerounaise. Cet arrêt de la progression de la production cacaoyère nationale est interprétée par Losch comme la résultante d'une régression de la production du Centre-Sud liée au vieillissement des plantations et des producteurs, qui est compensée par une forte augmentation de la production du Sud-Ouest (Losch, 1994). C'est la superposition de ces deux évolutions qui explique pour cet auteur la faible augmentation observée entre 1963 et 1995.

Pour le Centre-Sud, nos travaux indiquent, qu'en plus des problèmes relatifs au vieillissement des cacaoyères et des cacaoculteurs, cet arrêt est également dû à un moindre investissement en temps de travail et en capitaux dans les zones cacaoyères du Centre-Sud. Les parcours professionnels des ruraux de ces zones alternent en effet de plus en plus fréquemment, à partir de l'indépendance, les périodes en ville et au village. D'autre part, on assiste également, à partir de l'indépendance, à un investissement financier important des familles dans la formation de la jeune génération qui délaissera les cacaoyères pour partir se former et travailler dans les centres urbains.

Ce déclin de l'intérêt des populations du Centre-Sud pour la culture du cacao est commun à l'ensemble du Cameroun. En effet, même si certaines zones comme le Sud-Ouest connaissent une progression, ces dynamiques ne peuvent compenser le ralentissement général de la dynamique cacaoyère du Grand Sud Cameroun. Ce désintérêt pour le cacao se traduit par une forte diminution du taux de progression de la production de cacao entre 1963 et 1995, et dépasse donc, à notre avis, le seul problème lié aux cycles de développement endogène du cacao. C'est la période de l'exode rural et de l'attrait des activités et des revenus urbains.

La figure n°60 indique que cette diminution du rythme de progression de la production cacaoyère camerounaise est en effet essentiellement due à la baisse du rythme d'accroissement du nombre de planteurs et à la diminution du nombre d'hectares de cacao cultivés par planteur. Les données chiffrées disponibles que l'on peut mobiliser pour caractériser cette période sont celles de l'année 1963 et celles de l'année 1984. Ainsi l'accroissement du nombre de planteurs entre 1963 et 1984 (21 ans) n'est que de 35.000, soit 1.666 planteurs de plus par an, alors que cet accroissement était de 5.750 planteurs/an durant la période précédente, qui va de 1935 à 1963. De même, les surfaces cacaoyères cultivées par planteur passent de 1,6 ha en 1963 à 1,26 ha en 1984.

Ces évolutions se traduisent par une baisse des surfaces cacaoyères en production. Les surfaces cacaoyères passent ainsi entre 1963 et 1984 de 390.000 ha à 350.000 ha. Cette baisse des surfaces sera en partie contrebalancée par l'accroissement du rendement du verger camerounais, qui passe de 275 kg/ha en 1963 à 320 kg/ha en 1984. Mais cet accroissement de rendement, qui reste modeste (+ 16,3%), ne parviendra pas à enrayer la baisse du rythme de croissance de la production cacaoyère camerounaise. Celle-ci passe de 93.000 tonnes à 112.000 tonnes en 21 ans (1963 à 1984) soit une croissance de 900 tonnes par an, alors que cette croissance a été de 2.400 tonnes par an durant les années 1935 à 1963.

Remarquons que ce phénomène de baisse d'intérêt pour l'activité agricole dépasse le seul cas des cacaoculteurs. Il a été bien analysé par l'important travail de synthèse fait à l'occasion de la publication en 1980 du « Bilan diagnostique du secteur agricole » qui portait sur l'évolution de l'agriculture entre 1960 et 1980 (Ministère de l'Agriculture, 1980). Il nous semble utile de citer ici l'une des conclusions de ce rapport :

*Les paysans de 1980 ne sont plus les mêmes hommes qu'en 1960, il y a 20 ans. La plupart d'entre eux sont entrés de plain pied dans l'économie marchande. La monétarisation n'est plus seulement un moyen d'accès à la modernisation, mais bien le meilleur moyen pour le paysan de participer à sa promotion et à celle de sa communauté. Le paysan a beaucoup plus besoin de produire pour acheter des biens de consommation. Pourtant ce qu'il produit lui rapporte relativement moins qu'il y a 20 ans et les moyens qui lui ont été donnés pour accroître la productivité de son travail n'ont pas été suffisants pour compenser cette dégradation de son pouvoir d'achat. Son insertion dans l'économie marchande l'a donc détourné des productions agricoles au profit des autres secteurs de l'économie nationale. Prudent, il ne s'en est pas détourné complètement ; les jeunes vont « tenter leur chance », les plus âgés conservent les valeurs peu profitables mais sûres : la communauté traditionnelle, les plantations et les vivres de l'autosubsistance. Le départ des jeunes rend cette conservation difficile : les communautés sont menacées de déstructuration et l'appareil productif se dégrade. Ce phénomène est malheureusement cumulatif et il y a des gens pour considérer qu'il a même atteint un point de non retour dans certains villages. En effet, plus la communauté se déstructure et l'appareil de production se dégrade, moins les paysans peuvent répondre aux sollicitations de l'extérieur, et moins ils sont à même de conserver la confiance de la communauté nationale.*

*(Ministère de l'Agriculture, 1980)*

Ce point de non retour, dans la dégradation de l'appareil de production agricole, annoncé par certains, ne se vérifiera pas, cependant, pour la majorité des espaces agraires camerounais, et en particulier pour les systèmes agro-forestiers à base de cacao du Grand Sud Cameroun. La crise des activités urbaines des années 1987-1994 et l'apparition de nouveaux opérateurs économiques agricoles vont en effet démentir ces pronostics pessimistes.

➤ **1995-2009 : le retour inattendu de la croissance.**

**La troisième période** va de 1995 à 2009. Elle marque le retour d'une forte croissance de la production cacaoyère nationale. Cette croissance, fait passer la production nationale de 120.000 tonnes en 1995 à près de 200.000 tonnes en 2009. Cela représente un rythme de croissance annuelle de l'ordre de 5000 tonnes, c'est dire supérieur à celui de la période 1935-1963.

Cette croissance ne vérifie donc pas non plus le pronostic fait par certains auteurs (Losch et al., 1991; Alary, 1996) sur l'effet négatif de la crise des années 1987-1994 sur la production cacaoyère à venir.

La première cause que l'on peut invoquer pour expliquer cette augmentation de la production cacaoyère durant cette troisième période (1995-2009) est le relèvement des prix au producteur. Ce prix, peu attractif entre 1987 et 2001, variait le plus souvent entre 200 et 500 FCFA/kg. Il faudra attendre la campagne 2002-2003 pour que le prix du cacao connaisse une forte augmentation qui le fera passer à environ 900 FCFA/kg. Cette embellie conduira à un prix du cacao en 2010 compris entre 1000 à 1200 FCFA/kg. On peut penser que ce relèvement du prix au producteur a provoqué à la fois l'amélioration des rendements (meilleur suivi technique des cacaoyères, récoltes plus soigneuses...) et la plantation de nouvelles surfaces cacaoyères. Ainsi l'effet prix expliquerait l'accroissement de la production camerounaise de ces quinze dernières années.

Cependant, les observations réalisées dans la zone de Talba montrent que cette amélioration du prix du cacao au planteur ne peut expliquer à elle seule les dynamiques de plantation que nous y avons observées. En effet, les dynamiques de plantation observées sur Talba existent dès les années 80 et elles se renforcent durant et après la crise des années 1987-94, c'est-à-dire pendant une période où les prix du cacao sont peu incitatifs. Les entretiens réalisés montrent que c'est aussi la comparaison entre le prix du cacao et les opportunités et les niveaux des revenus procurés par les autres secteurs de l'économie qui vont avoir une incidence sur les décisions prises par les planteurs. Dans le cas de Talba, ce n'est pas parce que le cacao représentait durant les années 1987-2002 une activité hautement rémunératrice que les détenteurs de capitaux d'origine non agricole ont choisi de développer de grandes plantations, mais parce que les opportunités d'investissement en milieu urbain se trouvaient compromises ou rendues plus difficiles par la crise. De même, si les ménages modestes ont choisi de réinvestir la sphère agricole, et en particulier la production cacaoyère, ce n'est pas parce que celles-ci étaient subitement devenues hautement profitables mais parce que les opportunités d'emploi en ville avaient été largement diminuées par la crise des années 1987-1994 et que le pouvoir d'achat des urbains avait subi une forte baisse.

Les observations faites sur la période 1995-2009 incitent donc, à nouveau, à porter une plus grande attention aux effets des interactions entre secteurs d'activités agricoles et non-agricoles pour analyser les dynamiques de récession, de maintien, ou d'expansion des surfaces et des productions cacaoyères nationales.

- **L'interaction entre activités agricoles et non agricoles : un déterminant important de l'évolution de la production cacaoyère.**

Les observations que nous avons faites sur les déterminants de l'évolution de la production cacaoyère camerounaise entre 1910 et 2009, ne remettent pas en cause l'incidence des prix du cacao au planteur et des cycles cacaoyers endogènes sur l'évolution de cette production nationale. Ces observations indiquent simplement que la caractérisation des dynamiques historiques de plantation dans les zones d'Obala et de Talba et l'analyse des stratégies d'accumulation des planteurs montrent que les interactions entre activités agricoles et non agricoles constituent également l'un des déterminants majeurs de l'évolution de la production cacaoyère nationale.

- **Des évolutions de production très liées à la surface du verger cacaoyer national.**

On constate sur le graphique n°60 que, pour la **période 1910-1984** pour laquelle on dispose de données chiffrées concernant la surface du verger camerounais, l'évolution de la production cacaoyère nationale suit celle des surfaces du verger cacaoyer.

La figure n°60 montre également que les rendements cacaoyers moyens connaissent une baisse entre 1910 et 1935 du fait de la disparition des grandes plantations coloniales et qu'ils restent entre 1935 et 1984 relativement stables et compris entre 275 et 320 kg/ha. Ce sont donc des rendements qui restent modestes et qui traduisent une faible intensification de la production cacaoyère.

Ces deux observations montrent que durant la période 1910-1984 l'augmentation de la production nationale de cacao est surtout due à l'accroissement de la surface du verger cacaoyer.

Pour la période **1985-2009** les données précises de surface du verger camerounais et des rendements nationaux moyens ne sont pas disponibles. Il nous faut donc nous appuyer sur les données partielles de la bibliographie disponible pour cette période, et sur les résultats ponctuels que nous avons obtenus sur les zones d'Obala et de Talba pour tenter d'apporter quelques points de repère.

En ce qui concerne Obala les données de rendement obtenues par nos enquêtes de 2010 montrent que ceux-ci restent encore aujourd'hui modestes (248 kg/ha en moyenne). Ces rendements sont proches de ceux cités par Losch (Losch et al., 1992) ou par Jagoret (Jagoret et al., 2006) pour les vieilles zones cacaoyères du bassin historique du Centre-Sud Cameroun. Ces auteurs indiquent que ces rendements sont généralement compris entre 150 et 300 kg/ha.

Pour la zone de Talba les rendements obtenus par nos enquêtes en 2010 sont plus importants (512 kg/ha en moyenne) que ceux d'Obala. Là encore nos résultats apparaissent cohérents avec ceux déjà indiqués par la bibliographie (Losch et al., 1992; Jagoret et al., 2006). Ces auteurs soulignent le fait que les rendements des zones de fronts pionniers sont généralement plus élevés que ceux des vieux bassins cacaoyers, car elles bénéficient de sols plus fertiles et elles portent des plantations plus jeunes et plus productives. Ces auteurs indiquent que ces rendements sont généralement compris entre 300 et 600 kg/ha. Les rendements que nous avons observés en 2010 dans la zone de Talba ne sont donc pas très différents de ceux mentionnés par Losch pour les fronts pionniers il y a une vingtaine d'années (Losch et al., 1992).

Bien que les rendements des vieux bassins cacaoyers et des zones de fronts pionniers ne semblent pas avoir connu de progression importante depuis plusieurs décennies, la simple augmentation des surfaces plantées sur les fronts pionniers entraîne cependant une augmentation du rendement national moyen. En effet, dans la mesure où la part des cacaoyères plantées sur front pionniers augmente par rapport à la part des surfaces des vieux bassins cacaoyers, les bons rendements des premières influent positivement sur le rendement national moyen.

On peut donc penser que les fortes dynamiques de plantation observées sur les fronts pionniers comme celui de la zone de Talba, et comme celui du Sud-Ouest (Folefack 2010), ont conduit à la fois à une augmentation substantielle de la surface du verger cacaoyer camerounais et qu'elles ont eu également une influence positive sur l'amélioration de son rendement moyen.

Pour donner quelques ordres de grandeur, nous pouvons faire l'hypothèse que l'augmentation du rendement moyen national l'aurait conduit à passer de 320 kg/ha en 1984 à 360 kg/ha en 2009 (+ 12,5% d'augmentation). Avec une production de 190.000 tonnes de cacao en 2009, ce serait un verger de l'ordre de 530.000 ha ( $190.000 \text{ tonnes} / 360 \text{ kg/ha} = 527.777 \text{ ha}$ ) qui serait aujourd'hui en place dans le Grand Sud Cameroun. Ce verger aurait connu une croissance de 180.000 ha par rapport à celui présent en 1984, qui s'élevait à 350.000 ha lors du dernier recensement agricole. La surface du verger camerounais se serait accrue de 51,4% ( $180.000 \text{ ha} / 350.000 \text{ ha} = 51,4\%$ ) et cet accroissement serait responsable de la plus grande partie de l'augmentation de la production cacaoyère camerounaise durant la période 1984-2009.

Cet accroissement de 180.000 ha du verger cacaoyer camerounais serait lié aux dynamiques de front pionnier comme celles que nous avons observées dans le département du Mbam et Kim, et plus généralement aux dynamiques de plantation localisées dans le bassin du Centre-Sud Cameroun, ainsi qu'à la poursuite de l'expansion de la cacaoculture dans le bassin du Sud Ouest qui, pour certains auteurs, représenterait aujourd'hui 50% de la production cacaoyère camerounaise (ONCC-CTA-ORIGIN 2010).

Ce chiffre de 180.000 ha de surfaces nouvelles ne paraît pas incohérent avec les calculs que nous avons faits au chapitre 2.4.3 pour la province du Mbam et Kim. Ces estimations indiquaient que les nouvelles surfaces plantées dans ce département pouvaient être de l'ordre de 80.000 ha ( $110.000 \text{ ha en } 2010 - 29.900 \text{ ha en } 1984 = \text{un accroissement de l'ordre de } 80.000 \text{ ha}$ ). Les autres départements du bassin du Centre-Sud, et surtout le bassin du Sud-Ouest, seraient responsables du reste de l'augmentation de la surface du verger cacaoyer camerounais et donc d'une augmentation de 100.000 ha ( $100.000 \text{ ha} + 80.000 \text{ ha} = 180.000 \text{ ha}$ ).

Ces différentes projections hypothétiques sont bien entendu à utiliser avec la plus grande prudence, et il faudra attendre la réalisation de nouveaux recensements agricoles exhaustifs, et la mesure précise des productions par province, pour pouvoir réellement évaluer la validité des hypothèses qui ont été présentées.

Cependant, la relative stabilité du rendement cacaoyer national et l'importance des dynamiques de plantation observées sur des espaces de fronts pionniers comme celui du Mbam et Kim donnent à penser que l'augmentation de la production durant la période 1995-2010 s'est, comme pour la période historique précédente, plus appuyée sur l'accroissement des surfaces du verger cacaoyer camerounais que sur l'amélioration des rendements des cacaoyères, que celles-ci soient situées dans les vieux bassins cacaoyers ou dans les zones de fronts pionniers.

➤ **Une croissance du verger cacaoyer national porté en grande partie par les formes patronales de la production agricole.**

Cette augmentation de la surface du verger camerounais apparaît dans la zone de Talba majoritairement portée par les formes patronales de la production agricole. Ces plantations de grande taille utilisent, comme nous l'avons vu, une main d'œuvre à majorité salariée.

La situation est-elle la même dans le bassin cacaoyer du Sud-Ouest qui porte également, comme l'avaient déjà signalé Varlet et Losch (Losch et al., 1991; Varlet, 1992; Varlet, 2000), une part importante de la dynamique d'expansion de la production cacaoyère camerounaise ? Losch indique en effet que le développement cacaoyer du Sud-Ouest s'appuie de façon importante sur l'utilisation d'une main d'œuvre salariée, (Losch, 1994) et que la concentration foncière y est importante (Losch et al., 1991). Il précise que les surfaces cacaoyères possédées par les planteurs du Sud-Ouest dépassent 5ha pour 50% des planteurs. On peut donc penser que ces caractéristiques des plantations du Sud-Ouest traduisent, comme pour Talba, l'augmentation progressive des formes patronales de la production agricole. Ici encore, ces premières observations doivent être confirmées par des études plus précises et plus récentes des profils socio-économiques et des stratégies des planteurs qui portent les dynamiques d'expansion cacaoyère de cette province.

Cependant, ces différentes observations nous conduisent à penser que l'expansion du verger et de la production cacaoyère camerounaise s'appuient désormais de plus en plus sur des grandes plantations de type patronal plutôt qu'uniquement sur les petites plantations familiales qui ont porté durant 30 ans (de 1935 à 1965) la première phase d'expansion du verger cacaoyer camerounais (voir figure n°60).

➤ **Une productivité du travail qui n'a guère progressé.**

Si les rendements cacaoyers ont, comme nous l'avons vu, peu progressé durant la seconde moitié du XXème siècle, il semble probable que la productivité du travail<sup>30</sup> n'ait pas connu non plus de grandes évolutions durant la période 1935-2009. En effet, malgré quelques améliorations techniques pour le défrichage (utilisation des tronçonneuses à moteur) et l'apparition timide et récente de l'usage des désherbants chimiques chez quelques grands planteurs, l'essentiel de l'itinéraire technique du cacao reste manuel et les opérations techniques sont proches de celles pratiquées par les pères des planteurs actuels.

---

<sup>30</sup> La productivité du travail se définit comme le rapport entre la quantité ou la valeur de la production agricole obtenue et le nombre de jours de travail nécessaires pour l'obtenir. Elle s'exprime donc en Kg/jour de travail ou en FCFA/jour de travail.

Le nombre d'heures de travail par hectare nécessaires à la plantation, à l'entretien et à la récolte d'une cacaoyère n'a donc pas dû connaître de grandes diminutions durant ces dernières décennies.

Ainsi l'augmentation des surfaces cultivées ne s'est pas traduite par une amélioration notable de la productivité du travail comme en Europe ou aux Etats Unis (Chaléard et Charvet, 2004).

➤ **Un type de développement qui interroge la pertinence des politiques publiques.**

Le développement de la cacaoculture au Cameroun est en grande partie basé sur l'extension des surfaces cultivées. Dans un premier temps il a été rendu possible grâce aux efforts des populations locales qui ont défriché leurs forêts pour créer des plantations cacaoyères. Plus récemment il s'est appuyé sur la mise en valeur de nouveaux territoires (fronts pionniers), et l'arrivée d'ouvriers agricoles venus vendre leur force de travail et souvent originaires d'autres provinces. L'histoire du développement de la cacaoculture de 1935 à nos jours donne donc l'image d'un développement agricole qui se base plus sur la terre et les hommes que sur l'innovation technique et la mécanisation. Ce type de développement est-il un cas particulier dans l'histoire du développement agricole camerounais ? Est-il en cohérence avec la vision et les modèles de développement portés par les divers pouvoirs publics qui ont eu la responsabilité du développement agricole du Cameroun ? Représente-t-il un mode de développement porteur d'avenir ?

Le chapitre suivant se propose d'apporter des éléments de réponse à ces différentes questions.

## **4.3 Questionner la pertinence des politiques publiques agricoles camerounaises et des modèles de développement.**

### **4.3.1 Questionner la pertinence des politiques agricoles camerounaises.**

Nous discuterons dans ce chapitre deux éléments importants qui caractérisent les politiques agricoles camerounaises depuis plusieurs décennies : la question de la sécurisation foncière, et celle de la modernisation de l'agriculture. Nous discuterons également une orientation de politique publique plus récente qui se rapporte à la promotion de la grande exploitation agricole.

#### **4.3.1.1 La sécurisation foncière de la propriété privée ne règlera pas tout.**

Nous avons, au chapitre 2.3.6.2, présenté les différentes évolutions de la réglementation foncière au Cameroun et en particulier les dispositions visant à sécuriser l'appropriation foncière à travers le développement des titres fonciers.

Les interviews menées dans les zones d'Obala et de Talba et les données bibliographiques (Tchapmegui 2007) montrent cependant que malgré ces divers aménagements, très peu de planteurs disposaient encore en 2010 d'un titre foncier. Seuls quelques grands et très grands planteurs de la zone de Talba ont pris la peine, et sont parvenus, à effectuer les démarches pour immatriculer leurs possessions foncières.

Ces interviews montrent également que si certains investisseurs se sont appuyés sur la prééminence du droit d'Etat sur les terres camerounaises pour s'installer hors de leur zone d'origine ethnique ou pour ne pas rétribuer les propriétaires coutumiers locaux, peu d'entre eux ont réellement ressenti le besoin de s'appuyer sur un titre de propriété officiel pour réaliser leurs investissements agricoles. On observe ainsi que la non-sécurisation juridique de la possession foncière n'empêche pas que de nombreux allochtones investissent dans la création de plantations cacaoyères.

Ces interviews montrent par ailleurs que, dans la pratique, cette immatriculation n'offre pas toujours une garantie absolue contre les revendications foncières locales ou contre l'occupation des terres ou des plantations, dont certaines sont négligées ou en voie d'abandon. Ainsi, malgré ces différentes dispositions réglementaires censées clarifier les droits de propriété, la gestion de l'accès à la terre et la régulation des conflits fonciers font dans la réalité intervenir simultanément des légitimités coutumières et juridiques, et les trois types d'acteurs suivants : les propriétaires privés, les pouvoirs coutumiers et les pouvoirs publics. Suivant les enjeux du conflit foncier et de leurs situations respectives, les différents protagonistes vont s'appuyer sur un ou plusieurs des types de légitimité. Comme nous l'avons décrit, en plus des légitimités coutumières et juridiques, ils peuvent également faire usage de la force physique ou financière, ou de la sorcellerie, pour avoir gain de cause. Cette superposition des légitimités et la difficulté à faire appliquer et respecter les décisions de justice, conduisent à ce que l'attribution de la propriété foncière à « X » ou à « Y » soit plus souvent le reflet des rapports de force entre protagonistes que celui d'une légitimité normative et indiscutable.

Cette situation conduit, bien entendu, à des abus et à la permanence d'un sentiment d'arbitraire et d'insécurité foncière. Cependant, elle permet également que la distribution du foncier s'adapte à l'évolution des rapports de force entre groupes sociaux concurrents, voire antagonistes. Ainsi, par exemple, dans le cas du démantèlement des grandes plantations des chefferies de l'époque coloniale (1948-1950) ou de celui des plantations des « Grands de l'Etat » (1990-1995), les populations riveraines ont rapidement réintégré les ressources foncières des grands propriétaires privés dans le patrimoine des petits et moyens planteurs.

Ces deux « réformes agraires sans révolution » ont joué à ces deux époques un rôle important dans l'apaisement des tensions sociales et la redistribution foncière en faveur des plus démunis. Peut-être n'est-il pas impossible que ces phénomènes de régulation, qui s'appuient en partie sur « le flou » qui entoure la question foncière, se produisent à l'avenir dans des zones où l'on assiste actuellement à des dynamiques importantes de concentration foncière. De même l'interdiction de vente de foncier promulguée récemment par la chefferie de Minkama (zone d'Obala) montre que, dans certaines situations, la permanence d'une autorité coutumière légitime peut s'opposer aux intérêts privés pour tenter de préserver l'insertion socio-économique des générations à venir.

Ainsi, la pertinence des mesures visant à améliorer la sécurisation foncière des propriétaires privés doit être évaluée à la lumière de ces différentes situations. Cette pertinence doit également être évaluée en fonction des formes de production agricole et des relations entre les différents groupes sociaux que l'on souhaite promouvoir pour l'avenir. De même, la gestion des équilibres entre les attributions de l'Etat, les pouvoirs traditionnels locaux et les propriétaires privés doit prendre en compte la diversité des situations et contribuer à construire les formes de production et le type de société que l'on ambitionne pour l'avenir.

Les observations réalisées dans le Centre Cameroun confirment donc les propositions déjà faites par Lavigne-Delville en 1998 pour les politiques foncières pour l'Afrique rurale : *« Plus qu'une intervention normative de l'Etat, la solution tient dans la mise en place de systèmes de négociation et d'arbitrage, accompagnant en fonction des histoires locales, l'adaptation des droits. Cette approche est fondée sur une description fine et rigoureuse des dynamiques à l'œuvre »* (Lavigne-Delville, 1998).

#### **4.3.1.2 La modernisation des exploitations agricoles est-elle vraiment la priorité ?**

Voilà bientôt un siècle que les divers pouvoirs publics, qu'ils soient ceux de l'époque coloniale ou ceux du Cameroun indépendant, fondent d'importants espoirs sur la « modernisation » de l'agriculture camerounaise. Cette récurrence du thème de la « modernisation » n'a d'égale que la dénonciation répétée de la permanence de l'archaïsme des techniques agricoles des agricultures familiales et de leurs faibles performances.

Les cultures dites « riches », c'est-à-dire les cultures pérennes d'exportation (café, cacao,...) seront, durant l'époque coloniale et jusqu'à la fin des années 1970, la cible privilégiée de cette volonté de « modernisation », et des observations indiquant la permanence de pratiques techniques peu intensives et peu performantes. A partir de la fin des années 70, ces observations concerneront de plus en plus l'ensemble des productions agricoles, et en particulier les cultures vivrières. L'encadré présenté dans les deux pages suivantes illustre ces difficultés récurrentes rencontrées par la puissance publique, et les services d'appui à l'agriculture, pour moderniser et améliorer les techniques de production des planteurs et des agriculteurs du Cameroun.

**En 1902 :** *En 1902, les indigènes, sur les conseils de l'administration, se donnèrent à cette culture (= le cacao), sur les flancs du Mont Cameroun. Mais les plantations, mal entretenues, n'ont guère prospéré ; la préparation n'étant pas soignée ; le cacao était déprécié sur les marchés européens. (CRFC, 1923)*

**En 1920 :** *Les cacaoyers sont d'abord négligés. Les services publics généralisent l'instruction et donnent aux indigènes une idée du profit qu'ils peuvent retirer. Les plus audacieux plantent quelques espaces, sortes de vastes jardins qu'ils alignent tant bien que mal derrière leurs habitations. (Thillard, 1920)*

**En 1939 :** *...Mais pour faire œuvre durable, pour éviter les échecs qui eussent compromis l'action que l'administration française se proposait de poursuivre, une modification profonde des méthodes ancestrales des cultivateurs indigènes s'imposait. Les caféiers et les cacaoyers sont des arbustes fragiles, dont la bonne venue dépend des précautions prises au moment de la mise en place des plants et des soins spéciaux pour éviter les maladies dont la propagation peut compromettre l'avenir des plantations de régions entières. Une surveillance très étroite était nécessaire et, pour qu'elle soit rendue plus aisée et plus efficace, les dispositions réglementaires ont été prises pour soumettre toute création de plantation nouvelle à une autorisation préalable. (Mandel, 1939)*

**En 1951 :** *Chez les africains, les méthodes culturales sont rudimentaires. Elles se bornent le plus souvent à un semis direct de quelques fèves de cacao, les soins étant réduits au minimum. (Services de l'Agriculture, 1951)*

**En 1956 :** *Compte tenu de la superficie actuellement occupée par les cacaoyères et de la négligence généralisée du planteur autochtone, le moyen le plus efficace d'agir sur la production réside dans l'augmentation du rendement (Assemblée Générale des Nations Unies, 1956)*

**En 1962 :** *Toute la zone du secteur central a été le théâtre d'un raz de marée du cacaoyer. Après une période de démarrage que l'on peut situer entre les années 1925-1926 et jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale, on a planté des cacaoyers, mais on a planté n'importe quoi, n'importe où et n'importe comment... Le cacaoyer est une plante rustique qui, même mal plantée, mal entretenue et mal soignée, en végétation naturelle en quelque sorte, fournit pourtant sa petite récolte. Pas si petite que cela puisque au prix moyen du cacao de 1961, l'heure de travail du planteur se trouve rémunérée à 140 francs. Le salaire horaire légal de l'ouvrier agricole est de 23,15 francs... Pire même... Le planteur qui traite correctement sa plantation, taille, protège contre les maladies, s'il augmente évidemment sa production ne voit pas croître son rendement horaire*

... Ne vaut-il pas mieux dans ces conditions posséder trois mauvais hectares qu'un seul ? Même revenu, moins de travail. Et puis avec trois mille « tiges » on commence à devenir une notabilité, un « gros planteur ». On a du bien au soleil... Dans tous les villages en effet, le notable, celui qui entoure le chef, ne se recommande que de ses milliers de cacaoyers. De belles plantations, des rendements élevés, le cacao de qualité, tous autres éléments qui pourraient être des sujets de notoriété disparaissent devant l'idée du nombre... (Marticou, 1962).

**En 1966 :** En dépit des efforts des services d'encadrement et de vulgarisation, la culture du cacao reste archaïque, et il serait plus juste de parler de « cueilleurs » de cacao que de planteurs... Mal planté, le cacaoyer est aussi mal soigné... Les premières actions de vulgarisation ont laissé le planteur passif devant les démonstrations d'ébourrage et d'épandage d'insecticides ou de viricivire. (Champaud, 1966).

**En 1980 :** Le secteur traditionnel est un secteur à faible productivité dont l'appareil de production s'est progressivement dégradé : vieillissement de la population active, vieillissement sans régénération des plantations. Le secteur encadré, à l'heure actuelle, est encore en train de chercher ses méthodes d'action optimales, ne concerne que 10% des exploitations agricoles, coûte relativement cher dans certains cas, et ses effets sur la production, restent encore, sauf exception, marginaux. Le secteur moderne privé ou d'Etat reste lui aussi marginal.

Les rendements et la productivité de l'appareil de production ne se sont guère améliorés ou se sont même dégradés, en dépit de certains efforts du gouvernement. Par rapport à 1960, les rendements moyens ont décliné de moitié pour l'Arabica, sont restés stables pour le Robusta et ont très légèrement progressé pour le cacao (de 261 kg/ha en 62/63 à 267 kg/ha en 1977/1978). Seule la culture cotonnière, très encadrée, a pu enregistrer depuis 1974/75 un accroissement spectaculaire de ses rendements. Pour toutes les autres cultures, les constatations en matière de rendement sont aussi pessimistes : arachide, manioc, macabo et vivriers de façon générale, ont vu leur rendement diminuer au cours des deux dernières décennies, par suite d'une dégradation du matériel génétique, ou d'une intensification des maladies. (Ministère de l'Agriculture, 1980).

**En 2000 :** Malgré des pratiques culturales rudimentaires, essentiellement extensives, avec pour résultat l'accroissement de la production par l'augmentation des superficies, les petits agriculteurs fournissaient (= dans les années 80) plus de 80% de la production vivrière du pays. Les conséquences de ce manque d'intérêt pour ces cultures n'ont pas tardé à se manifester. Accusant de faibles productivités, les cultures vivrières par exemple n'ont augmenté que de 2.2% par an contre un rythme d'accroissement démographique accéléré de 3%. (PNUD, 2000a).

**En 2010 :** Le pays présente une agriculture peu à la pointe et peu productive... Le Gouvernement a adopté en 2005 la stratégie de développement du secteur rural. Il a en cette occasion dressé le constat d'une agriculture malade, structurellement incapable désormais de nourrir la population camerounaise. (DSCE, 2010).

En quoi consiste donc cette « modernisation » de l'agriculture que les pouvoirs public successifs ont tant de mal à faire appliquer par les agriculteurs ? La plupart des documents consultés insistent sur le fait que cette « modernisation » passe par l'utilisation d'intrants (engrais, pesticides, ...) et de techniques agricoles innovantes (variétés améliorées, traitements phytosanitaires plus performants, ...) permettant d'accroître les rendements par hectare (Mandel, 1939; Assemblée Générale des Nations Unies, 1956; Champaud, 1966). Dans les documents les plus récents cette « modernisation » insiste également sur la nécessité d'améliorer la productivité de cette agriculture (Ministère de l'Agriculture, 1980; PNUD, 2000a; DSCE, 2010) sans que soit toujours clairement défini s'il s'agit d'améliorer les rendements (productivité de la terre), la productivité du travail de l'agriculteur, ou simplement la production totale fournie par l'ensemble des agriculteurs camerounais.

Pour la cacaoculture, l'amélioration du rendement, plus que l'augmentation des surfaces cultivées, est présentée depuis longtemps comme le levier principal de l'accroissement de la production agricole et des revenus paysans. L'inspection générale de l'agriculture du Territoire du Cameroun indique ainsi dans son rapport de 1952 au sujet du développement de la cacaoculture : « *Quand à l'augmentation de la production, elle doit être recherchée non pas dans l'augmentation des superficies, mais dans le meilleur entretien des plantations existantes. La lutte contre la pourriture brune pourrait augmenter les exportations de plusieurs milliers de tonnes. Alors que, compte tenu du facteur géographique, les augmentations de superficies ne pourront se traduire que par un plus mauvais entretien des plantations existantes* » (Inspection Générale de l'Agriculture, 1952). L'administration coloniale confirme quatre ans plus tard cette analyse : « *Un très gros effort a été fait pour améliorer le rendement du cacaoyer auquel revient la première place dans les cultures d'exportation. Le moyen le plus efficace pour agir sur la production consiste en effet à augmenter le rendement et non à établir de nouvelles plantations en culture extensive* » (Assemblée Générale des Nations Unies, 1956).

Le gouvernement Ahidjo poursuivra dans cette voie. Le secrétariat d'Etat au Développement Rural indiquera en 1969 dans son document de politique agricole préparant la rédaction du IIIème plan quinquennal (1972-1976) : « *Un objectif essentiel de ce troisième Plan devra être à notre sens la mise en place des conditions modernes propres à provoquer la révolution de l'Agriculture Camerounaise... En tout état de cause, la rentabilité de chaque production sera une préoccupation constante et l'amélioration de la productivité sera obtenue notamment par l'utilisation de variétés à haut rendement et la mise en œuvre de techniques agricoles modernes appropriées* » (Direction de l'Agriculture, 1969).

Les deux plans suivants, le IV<sup>ème</sup> pour la période 1976-1981, et le V<sup>ème</sup> plan pour la période 1981-1986, confirmeront ces orientations.

*«Poursuivant les actions entreprises au cours du IIIème plan, le IVème plan devait déboucher sur une modernisation des techniques de production, un accroissement des rendements, une amélioration qualitative et quantitative de la production et une augmentation des revenus des paysans. Pour y parvenir, le IVème plan prévoyait de s'appuyer sur une politique de transformation des mentalités des populations rurales et de modernisation des structures de production... : création et extension des grandes plantations modernes et des complexes agro-industriels, promotion des petites exploitations familiales par l'intensification de la « révolution verte, équipement des campagnes et des agriculteurs en particulier par la mécanisation... » (Ministère de l'Agriculture, 1981).*

Le cinquième plan (1981-1986) mentionnera l'amélioration des conditions de vie en milieu rural et des prix agricoles, et reprendra également à son compte les objectifs de modernisation de l'agriculture : *« La plus haute priorité sera donnée à l'accroissement de la productivité de l'appareil de production agricole »* (Direction de l'Agriculture, 1969).

Le gouvernement Biya, dans son document de stratégie de développement du secteur rural, confirme la validité de cet objectif : *« Accroître les performances de l'agriculture par l'amélioration de la productivité : l'enjeu de la modernisation est vital pour lutter contre la pauvreté en augmentant les revenus et en créant des emplois. L'objectif de ce premier axe d'intervention, moderniser l'appareil de production, consiste d'une part, à améliorer la productivité des exploitations agricoles par une intensification raisonnée et, d'autre part à accroître les performances des filières agricoles »* (Ministère de l'Agriculture, 2002).

On note ainsi, qu'à l'aube du 20<sup>ème</sup> siècle, l'intensification devient « raisonnée » et que sa légitimation fait également intervenir des considérations d'ordre écologique et de durabilité des systèmes de production : *« Les systèmes de production agricole, animale et halieutique, sont pour la plupart extensifs : fronts pionniers et cultures itinérantes sur brulis, faible recours aux fertilisants organiques et chimiques, aux semences, plants et autres matériels biologiques améliorés, aux produits vétérinaires, etc. Ces pratiques culturelles sont responsables de la dégradation parfois avancée de sols fragiles. Il en résulte une baisse de la fertilité de sols et une demande constante de nouvelles terres réduisant d'autant le massif forestier »* (Ministère de l'Agriculture, 2002).

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi, qui servira de cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2019, réitère la nécessité « *de modernisation de l'appareil de production* » en particulier agricole (DSCE, 2010). Il indique également que face aux difficultés de modernisation de la petite agriculture familiale, il paraît également opportun de miser sur le développement de la moyenne et de la grande exploitation privée. (DSCE, 2010). Ces dernières seraient les seules formes de production agricoles réellement capables de fournir des revenus agricoles décents à leur propriétaires et de nourrir le nombre croissant des urbains résidant au Cameroun et dans la sous-région.

Au-delà de ces appréciations générales sur la réalité agricole camerounaise et de ces orientations de politique agricole promues par les pouvoirs publics, peu d'études se sont réellement penchées sur le poids respectif de l'augmentation des surfaces cultivées et de l'augmentation des rendements sur l'accroissement de la production agricole du Cameroun.

Dans la mesure où la réalisation de ce type d'étude est actuellement rendu problématique par l'absence d'un recensement agricole récent, les travaux publiés en 1990 par le PNUD et la FAO, à la demande du Ministère de l'agriculture du Cameroun, offrent une source précieuse d'information (PNUD-FAO, 1990). Ce document prend pour base les recensements agricoles de l'année 1972 et de l'année 1984. Il indique que la production agricole a progressé de 2,8% par an entre ces deux dates et que cette progression a donc été inférieure à celle de l'accroissement de la population (3,2%/an). Il indique également que cette progression de la production agricole est due pour 60% à l'augmentation des surfaces mises en valeur, pour 11% à l'augmentation de l'intensité culturale (= nombre de cycles culturaux pratiqués par campagne), et pour 29% à l'augmentation des rendements à l'hectare. L'accroissement des rendements à l'hectare ne contribuent donc que pour un peu moins d'un tiers à l'augmentation de la production agricole. De plus, ce rapport précise que ce chiffre moyen est majoré par les « bons » résultats de la province de l'Ouest où les fortes densités de population ont conduit à une intensification de la production et à une amélioration des rendements, que l'on rencontre peu fréquemment dans la plupart des autres régions du Cameroun.

Les auteurs de cette étude concluent : « *D'une façon générale, il est possible d'affirmer, en dépit de certaines défaillances statistiques concernant notamment l'évolution des rendements à l'hectare, qu'à l'exception de la province de l'Ouest et dans une moindre mesure des provinces du Nord et de l'extrême Nord, dans la plupart des régions du pays l'évolution de la production agricole totale a suivi un modèle extensif, privilégiant l'utilisation des terres sous-exploitées ou inexploitées par rapport à l'intensification de celles déjà en culture* ».

Ils indiquent également, qu'entre 1972 et 1984, 325.000 ha de plus ont été incorporés à la production agricole à travers la création d'un peu plus de 200.000 nouvelles exploitations. Ils signalent enfin que la taille moyenne de la superficie cultivée par exploitation n'a subi pratiquement aucune modification et qu'elle reste comme en 1974 de l'ordre de 1,6 hectare. Ainsi, malgré les efforts répétés déployés par la puissance publique, l'amélioration des rendements à l'hectare n'a contribué que de façon secondaire, voire marginale, à l'accroissement de la production agricole. Cette stratégie d'amélioration des rendements n'a pas répondu aux contraintes et objectifs de la grande majorité des agriculteurs qui ont privilégié l'accroissement des surfaces cultivées comme stratégie de maintien ou d'amélioration de leurs revenus familiaux, et d'insertion dans l'agriculture des nouvelles générations.

Ce rapport indique enfin que la réalisation de projections chiffrées montre que même si l'on retient des hypothèses optimistes quand à l'accroissement des rendements pour les années à venir, « *l'intensification (= intensité culturale x rendement) ne pourrait contribuer au maximum qu'à 50% de la croissance de la production agricole* ». Il ajoute : « *La portée de cette conclusion est assez considérable puisqu'elle indique déjà la nécessité d'augmenter les superficies mises en valeur pour répondre aux exigences posées par la croissance économique du pays. Par conséquent, la colonisation des terres apparaît comme une nécessité inévitable* » (PNUD-FAO, 1990).

Ces différentes observations montrent que la modernisation des exploitations agricoles, comprise comme l'amélioration des rendements et de la productivité du travail, ne devrait pas constituer le principal objectif des politiques de développement agricole qui visent l'amélioration des revenus paysans et de l'autosuffisance alimentaire du Cameroun.

#### **4.3.1.3 Promouvoir des politiques publiques plus attentives aux dynamiques d'accroissement des surfaces cultivées et aux migrations agricoles.**

Il faut cependant indiquer que malgré cette longue prééminence du discours sur la modernisation de l'agriculture et sur l'amélioration des rendements, la puissance publique a également considéré, jusqu'à une date récente, l'accroissement des surfaces cultivées comme l'un des leviers possibles pour le développement de la production agricole. Cet intérêt a conduit les pouvoirs publics à consacrer jusqu'à la fin des années 1970 des moyens non négligeables pour la colonisation de nouvelles terres et pour les opérations d'appui aux migrations agricoles.

Ces appuis ont été manifestes durant l'époque coloniale, puisque la « pacification » du territoire et la création des réseaux de communication (pistes, chemin de fer) participaient directement à ce projet de colonisation et de mise en valeur agricole du territoire (Mandel, 1939; Services de l'Agriculture, 1951; Assemblée Générale des Nations Unies, 1956).

Boutrais indique que les appuis de la puissance publique aux mouvements de migration agricole concernent tant la période coloniale (migrations des Bamilékéés vers le Mungo et vers le Noun...), que la période post indépendance (Boutrais et al., 1979). Comme le signale cet auteur : « *il est devenu habituel de distinguer colonisation agricole spontanée et dirigée. On doit cependant reconnaître qu'au Cameroun, l'administration est souvent intervenue dans les colonisations dites spontanées* » (Boutrais et al., 1979).

L'étude du PNUD et de la FAO, qui sépare, elle, classiquement la colonisation spontanée de la colonisation dirigée, indique que les appuis apportés par le gouvernement du Cameroun indépendant aux migrations agricoles, pour importants qu'ils aient été financièrement, n'ont concerné qu'une fraction mineure des migrations agricoles, dont la majorité ont été spontanées (PNUD-FAO, 1990). Pour cette source bibliographique, la colonisation spontanée représente ainsi 85% des nouvelles terres mise en valeur entre 1964 et 1984, et 90% des 750 .000 nouveaux emplois agricoles créés durant cette même période.

La puissance publique, durant les deux premières décennies qui ont suivi l'indépendance (1960-1982), s'est cependant beaucoup investie dans les opérations d'appui aux mouvements migratoires et à la mise en valeur du territoire. Cette période correspond à celle du gouvernement Ahidjo qui avait fait du secteur agricole l'une des clefs du développement national. Cette période, qualifiée par un vieux planteur de la zone d'Obala comme « *l'époque où il tombait encore des miettes de là haut* », a vu la réalisation de nombreuses opérations d'appui au transfert et à l'installation des agriculteurs migrants et à la mise en valeur de zones peu peuplées du territoire.

Les opérations de peuplement comme celles de « Yabassi-Bafang » située dans la province du littoral (Barbier, 1973; Vroonen et Sossou-Gloh, 1975a, b), celle de « la route du Noun » située dans la province de l'Ouest, et la création des « villages pionniers » dans de nombreuses localités, comme celles de Minkama au Nord-Ouest d'Obala ou de Galim dans l'Ouest Cameroun, attestent cet engagement des pouvoirs publics (Boutrais et al., 1979; PNUD-FAO, 1990). Ces actions se traduisaient par la dotation des pionniers en terres et en matériel et par un appui qui ne se limitait pas aux questions agricoles mais qui abordaient également les aspects relatifs aux équipements collectifs (réseaux routiers, santé, éducation...) et à la gouvernance des ces nouvelles communautés.

Bien que plusieurs de ces opérations aient connu des problèmes et des dérives qui ont fait que leurs réalisations aient été souvent en deçà des espoirs qu'elles avaient suscités, elles témoignent de l'intérêt de la puissance publique pour la valorisation des ressources en terre et en hommes de la jeune république (Boutrais et al., 1979; PNUD-FAO, 1990).

L'importance de l'accroissement des surfaces cultivées, et la recherche d'un meilleur équilibre entre les potentialités du milieu et la pression anthropique, sont encore parfois cités par les documents plus récents fixant les grands axes du développement agricole. Concernant le développement de la production cacaoyère le document de stratégie pour la croissance et l'emploi publié en 2010 indique : *« En ce qui concerne les productions de rente, la priorité sera accordée à la dynamisation de la culture cacaoyère, en termes de couverture sanitaire du verger, de régénération de celui-ci, et d'extension des superficies cultivées »* (DSCE, 2010). De même, le document de stratégie de développement du secteur rural précisait en 2002 : *« Un mode de gestion maîtrisé des ressources assurant leur durabilité implique...la recherche de systèmes de production viables. Cela passe aussi par une politique d'aménagement du territoire qui répartisse la population et les productions selon les disponibilités des ressources foncières et selon leurs aptitudes »* (Ministère de l'Agriculture, 2002). Cependant, depuis une trentaine d'années, ces orientations apparaissent de façon moins fréquente et ne semblent pas faire partie des grands axes prioritaires qui structurent les politiques de développement agricole. Ainsi, l'un des principaux projets d'appui au développement rural de ces dernières années pour le Grand Sud Cameroun insistait essentiellement sur l'amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agricoles (projet ACEFA). Le document de ce projet soulignait une fois encore leur faible niveau de production et de productivité et ne disait rien de l'extension des surface ni des migrations agricoles (MINADER-MINEPIA, 2007).

Les entretiens que nous avons menés dans la zone de Talba indiquent que cette diminution de l'attention portée par la puissance publique aux questions migratoires se vérifie également sur le terrain, et en particulier dans cette zone. Ouverte à la colonisation plus tardivement, et pratiquement à la fin de « l'ère Ahidjo », l'appui de la puissance publique y a été moins important et moins structurant que dans les expériences de la période 1960-1982. Cet appui s'est surtout matérialisé par la construction du « pont de l'enfance » qui a ouvert en 1979 cette zone à la colonisation. L'Etat camerounais s'est également investi à travers la mise à disposition tardive d'agents de santé et d'enseignants (souvent en partie payés par les cotisations des parents d'élèves), mais la plupart des discours recueillis donnent le sentiment que la population locale considère que la puissance publique est depuis longtemps largement en deçà du rôle d'accompagnement qui devrait être le sien.

Les travaux de Moupou sur différents fronts pionniers du Cameroun méridional, dont celui de Talba, confirment ces déclarations (Moupou, 2010).

Les équipements structurants présents dans cette zone sont surtout issus des investissements consentis par le secteur privé, les communautés catholiques et les associations, ou les ONG (Luisoni, 1974; UIPE, 1975; IUCW, 1977). De même, les appuis techniques ou organisationnels apportés aux migrants ont été surtout le fait des organisations de la société civile (Jacq et Vautherin, 1981; Mbende, 1981). Les pistes de pénétration de la zone de Talba ont été essentiellement percées par les sociétés forestières qui continuent d'en assurer en partie la maintenance et par quelques grands planteurs disposant de moyens financiers ou ayant accès à des engins de terrassement. Si certaines de ces pistes ont été un temps entretenues par la SODECAO, société publique d'appui à la filière cacaoyère, la mise en sommeil de cette structure après la crise de la fin des années 80 a fortement limité la participation de la puissance publique à l'entretien des voies de communication. Les communautés religieuses, et en particulier les « frères Salésiens de Talba », se sont particulièrement investis durant les premières années de leur mission dans la définition de règles communes et équitables pour l'accès à la terre (Elong, 2004), la réalisation des ouvrages de franchissement (ponts, radiers...) permettant de relier les communautés les plus isolées, et dans la construction des bâtiments abritant les principaux services collectifs (écoles, centres de santé, églises...) permettant d'améliorer les conditions de vie et l'environnement spirituel des migrants.

*Planche photographique 37 : La case de santé communautaire de la mission catholique de Talba.*



Les réductions budgétaires liées à la crise de la fin des années 80 et le retrait général de l'Etat, qui se concentre sur ses fonctions régaliennes, expliquent sans doute en partie la diminution des appuis apportés par la puissance publique aux migrations de population. On peut également considérer que cet appui prend aujourd'hui de nouvelles formes et qu'il se recentre surtout sur la création de routes qui visent à désenclaver ou à mieux relier certaines zones rurales aux grands centres urbains camerounais et de la sous-région. Le goudronnage en 1992 de la route Yaoundé-Ayos, puis la récente réouverture des travaux du tronçon Ayos-Bertoua-Centre Afrique, réalisé avec le concours financier de la communauté européenne, témoignent de cet effort.

Cependant, cette faible attention portée aux dynamiques d'accroissement des surfaces cultivées et la diminution des appuis de la puissance publique aux dynamiques migratoires traduisent également une réaffirmation de la primauté de l'amélioration des rendements et de la productivité du travail agricole, et la marginalisation des approches conduisant la puissance publique à s'impliquer dans les migrations agricoles et dans l'aménagement et le développement agricole du territoire.

Il nous semble, au contraire, qu'il serait important, en particulier pour la production cacaoyère, que les politiques de recherche s'attachent à mieux caractériser et à mieux évaluer les rôles que jouent l'augmentation des surfaces et les migrations agricoles dans le développement de la production agricole du Grand Sud Cameroun et dans l'amélioration des conditions de vie des ménages ruraux. De même, il nous semble important que la puissance publique, en concertation avec les pouvoirs locaux et les promoteurs privés, puisse réinvestir ces nouveaux territoires agricoles pour renforcer les équipements structurants (routes, ponts, services de santé et d'éducation, électrification...) et participer à promouvoir un développement agricole aussi équitable et intégrateur que possible. Même si les approches technicistes et l'amélioration des rendements ont bien entendu un rôle à jouer, il semble fondamental de développer également des politiques publiques plus attentives à la gestion des territoires et des hommes.

#### **4.3.1.4 Bien peser les avantages et inconvénients concernant « la promotion de la grande exploitation agricole ».**

Le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi publié en 2010 (DCSE 2010) par le gouvernement camerounais indique, comme nous l'avons déjà signalé, qu'il est nécessaire de faire la promotion « de la moyenne et de la grande exploitation » privée pour atteindre les objectifs de modernisation de l'appareil de production agricole et d'accroissement de la production. Bien que le DSCE 2010 ne précise pas les surfaces exactes auxquelles font référence ces dénominations de « moyenne et de grande exploitation », on peut les rapprocher de nos propres observations concernant les rendements obtenus par les différents types de planteurs. La confiance placée par les pouvoirs publics dans les performances des moyennes et des grandes exploitations semble trouver un certain écho dans les résultats que nous avons obtenus dans les zones d'Obala et de Talba. Le tableau n°32 et la figure n°51 montraient en effet que les rendements en cacao obtenus par les « grands planteurs » étaient significativement supérieurs à ceux des « petits et moyens planteurs ». Ainsi se trouverait « confirmée » l'intérêt de la « grande plantation » pour l'amélioration des rendements et des productions cacaoyères.

Cependant, outre le fait que nos données sont issues d'un nombre limité d'observations, cet intérêt doit également être nuancé, voire discuté, à la lumière des remarques suivantes :

- **L'augmentation de la taille des plantations ne garantit pas toujours de meilleurs rendements.**

La première remarque, c'est que nos enquêtes font également apparaître que les rendements obtenus par les « très grands planteurs » sont similaires à ceux obtenus par les « petits et moyens planteurs » (voir le tableau n°32 et la figure n°51). L'accroissement de la taille des exploitations n'est donc pas toujours un gage d'amélioration des rendements. Il conviendrait, à travers la réalisation d'études plus poussées, de préciser quels pourraient être les situations et les seuils au-delà et en-deçà desquels l'augmentation de la surface des exploitations peut se traduire par une réelle amélioration des rendements.

➤ **Le risque de la prolétarianisation des agriculteurs.**

La seconde remarque est le fait que le choix de promouvoir telle ou telle taille d'exploitation, pour des raisons de performances techniques, a également de fortes incidences sur l'évolution des rapports sociaux de production, en particulier dans le domaine des plantations cacaoyères. Ainsi que nous l'avons montré dans le cas de Talba, l'expansion des grandes plantations est généralement liée au développement du salariat agricole. En effet, le type d'itinéraire technique est sensiblement le même que celui développé dans les petites et moyennes plantations. Les opérations manuelles y restent largement majoritaires, et l'extension des surfaces n'y a été possible que grâce au développement de la main d'œuvre salariée. Si le développement de ce type d'emploi constitue pour les petits agriculteurs déshérités du Nord Ouest Cameroun une opportunité d'amélioration de leurs conditions de vie, voire un tremplin pour devenir eux-mêmes planteurs, l'extension du statut d'ouvrier agricole et la promotion de la grande plantation pose cependant, comme nous l'avons déjà mentionné, la question des inconvénients liés à l'augmentation du prolétariat agricole.

➤ **Quelles contributions à la sécurité alimentaire des populations locales et de la nation ?**

La troisième remarque se rapporte à l'évolution de la contribution des systèmes agroforestiers à base de cacao, à la résolution du problème de sécurité alimentaire des familles rurales, mais aussi urbaines, du Cameroun. Bien que nous ayons, du fait de notre sujet d'étude, surtout insisté sur la production cacaoyère des systèmes agroforestiers villageois, il faut rappeler que ces systèmes produisent également des denrées alimentaires. Qu'ils s'agissent des cultures installées durant les premières phases de croissance du cacao (banane plantain, ...), des cultures fruitières (manguiers, safoutiers, avocatiers...) ou vivrières (banane plantain, macabo, banane douce...) associées à ces systèmes, ou des produits forestiers non ligneux (mangue sauvage, Djansang...), ces systèmes agroforestiers procurent une quantité importante de denrées alimentaires pour la consommation familiale ou la commercialisation (Sonwa et al., 2001). Ainsi par exemple dans la zone de Talba, la rapide avancée du front pionnier cacaoyer offre au bananier plantain des surfaces considérables où il est produit, soit lors de la phase d'installation de la cacaoyère, soit en association avec le cacao. Cette réalité a conduit au développement dans la zone de Talba d'un important commerce de cette denrée (voir planche photographique n°38).

Cette production est collectée par les « Bayam Salam » (commerçantes « qui achètent et qui vendent ») et expédiée vers les villes du Cameroun et de la sous-région (Gabon, Guinée Equatoriale, ...).

Planche photographique 38 : Les Bayam Salam collectent la banane plantain dans la zone de Talba.



*Planche photographique 39 : Les camions évacuent la production de bananier plantain de la zone de Talba vers les villes du Cameroun ou de la sous-région (Gabon, Guinée Equatoriale).*



Bien que les entretiens et les quelques visites dans les plantations nous aient montré que la composition et la structure de ces agro-forêts était souvent maintenue dans les grandes plantations soucieuses de contribuer à subvenir aux besoins alimentaires de leur main d'œuvre salariée, nous avons noté, chez quelques « grands planteurs » et surtout « très grands planteurs », une évolution vers la simplification de ces systèmes. Le cas extrême observé étant celui d'une très grande plantation, où l'ombrage forestier est quasiment absent, et où la plantation ne produit pas autre chose que du cacao. Les ouvriers de cette plantation sont alors alimentés à partir de denrées majoritairement achetées à l'extérieur de l'exploitation. Bien que ce genre de cas reste pour l'instant marginal dans les zones enquêtées, les évolutions des systèmes cacaoyers Ivoiriens ou Ghanéens vers des plantations mono-spécifiques de cacao montrent que ces scénarios agro-techniques ne sont cependant pas irréalistes.

Au-delà de cet aspect alimentaire, nous avons montré comment les systèmes agro-forestiers villageois, en particulier ceux de la zone d'Obala, jouaient un rôle « d'amortisseur de crise » et constituaient un lieu privilégié d'intégration socio-économique des plus démunis. La multifonctionnalité de ces systèmes agro-forestiers, sur laquelle repose probablement en partie la paix sociale que connaît aujourd'hui le Cameroun, serait-elle maintenue dans des systèmes agraires où domineraient les grandes exploitations ?

## ➤ **Quelle durabilité pour ces grandes exploitations ?**

La quatrième remarque se rapporte à la durabilité de ces grandes exploitations.

Nous avons vu comment l'analyse historique des processus d'accumulation en surface cacaoyère a mis en évidence la faible durabilité de certains types de grandes et de très grandes plantations. Ce fut le cas pour les grandes plantations tenues par les colons au début du XXème siècle. Ce fut également le cas pour les plantations des chefferies de l'époque coloniale de la zone d'Obala et pour une part importante de celles développées grâce aux crédits FONADER dans la zone de Talba par les « grands de l'Etat » dans les années 1970. La dernière vague d'expansion des grandes et très grandes plantations, concerne les années 80-90. Portée essentiellement par des opérateurs détenteurs de capitaux d'origine non agricoles, est-elle également destinée à n'être qu'un « feu de paille » ? Comme tous les exercices de prospective, celui-ci prend le risque d'être démenti par les faits à venir.

Cependant, les échanges conduits avec ces grands planteurs de la « dernière génération », indiquent que leur longévité sera peut-être plus importante que celle de leurs « illustres prédécesseurs » camerounais. Le premier argument en faveur de cette hypothèse est que les investissements qu'ils ont consentis dans le cacao sont majoritairement issus de leurs propres capitaux (même si certains acteurs locaux s'interrogent parfois sur la légitimité des modalités d'appropriation de ce capital financier) et non de capitaux prêtés par les banques publiques. On peut donc penser que ces opérateurs économiques et leurs descendants seront plus attentifs que les « grands de l'Etat » à préserver l'intégrité de leur capital cacaoyer.

Par ailleurs, ces opérateurs sont plus souvent que leurs prédécesseurs issus du monde des affaires. Ils voient le cacao d'abord comme une source de profit même si l'aspect identitaire n'est pas absent de leurs représentations. La plupart de ces planteurs sont d'ailleurs déjà engagés dans l'achat et la plantation de nouvelles surfaces forestières dans des zones situées à plus de 50 km au Nord de Talba. Anticipant le vieillissement de leurs plantations actuelles et la montée des prix du foncier, ils assurent ainsi leur reproduction dans le temps en étendant leurs exploitations dans les zones situées plus au nord et à l'ouest de la zone de Talba. Des zones qui constituent aujourd'hui le véritable front pionnier cacaoyer du Mbam et Kim.

Enfin, on peut penser, en ces temps de domination du système libéral, que la marchandisation de la terre et de la main d'œuvre constituera, pour quelques décennies encore, un cadre d'échange plus difficile et plus long à remettre en cause que le code de l'indigénat.

Cependant, les tensions croissantes autour du foncier et les frustrations qui s'accumulent chez les plus modestes des ruraux, et en particulier chez les plus jeunes d'entre eux, peuvent également conduire à une remise en cause de la légitimité, voire à des démantèlements, plus ou moins violents, de ces grandes et très grandes plantations, qui constituent pour certains d'entre eux la preuve tangible de la consolidation progressive d'une société de plus en plus basée sur « l'inégalité des chances ».

La durabilité de ces grandes plantations dépend également d'aspects agro-écologiques. Les plantations cacaoyères sont, en général, comme l'ont déjà souligné de nombreux auteurs (Marticou, 1962; Ruf, 1995), consommatrices du capital fertilité produit par la forêt. On peut penser que la dégradation progressive des rendements liée au vieillissement des plantations et à la baisse de la fertilité des sols conduira les grands planteurs, supportant des charges financières et soucieux de leurs profits, à délaisser progressivement leurs plantations les plus âgées pour poursuivre leurs investissements dans des zones pionnières plus fertiles et rémunérant mieux le capital investi (voir le tableau n°33 et la figure n°52 qui comparent les rendements pour Obala et Talba). Si cette hypothèse se vérifie, on peut penser que les grandes exploitations auront du mal « à faire vivre » ces systèmes agro-forestiers à base de cacao au-delà de la durée de leur cycle endogène qui est de l'ordre d'une trentaine d'années. On pourrait alors assister à une récupération de ces « vieilles grandes plantations » par les petits et moyens planteurs de l'endroit qui, comme le montrent les analyses réalisées sur la zone d'Obala, ont été capables de mettre en place des itinéraires techniques (remplacement des manquants) et des systèmes d'activités (développement de la pluri-activité) permettant de maintenir pendant près de 100 ans des systèmes agro-forestiers, sans doute peu productifs, mais qui constituent le lieu de vie de plusieurs dizaines de milliers des ruraux du centre Cameroun.

#### **4.3.1.5 Etre attentif au maintien des équilibres sociaux et à l'intégration des plus démunis.**

Le maintien des équilibres sociaux et l'intégration des plus démunis sont des préoccupations régulièrement affichées dans les différents documents et discours de politique publique au Cameroun. Celles-ci trouvent un lieu d'application tout particulièrement pertinent dans des zones de fronts pionniers comme celui de Talba.

L'exemple des dynamiques de plantation de nouvelles parcelles de cacao dans la zone de Talba montre que celles-ci s'accompagnent d'une accélération des différenciations socio-économiques entre individus et groupes sociaux (ouvriers agricoles, planteurs de tailles différentes, investisseurs disposant de capitaux considérables d'origine non agricole...). Si les premières phases de conquête de cette frontière agricole ont permis à des planteurs plus ou moins fortunés de s'y établir, il apparaît que le renchérissement du prix du foncier et l'accélération de la course à la terre est en train de rendre plus difficile qu'auparavant l'accès à la ressource foncière pour les plus démunis.

Il serait à ce titre intéressant d'étudier la proportion des différents types de planteurs dans les zones situées à 50 km au Nord de Talba, et plus récemment colonisées, pour voir si cette course à la terre exclut effectivement aujourd'hui, plus qu'hier, les planteurs disposant de faibles ressources monétaires.

Ici encore, certaines organisations caritatives, comme les Frères de Talba, s'impliquent financièrement pour faciliter l'accès à la terre pour les individus ne disposant pas d'une épargne suffisante, et en particulier pour les jeunes ayant bénéficié d'une formation agricole. Cependant, et malgré l'attrait de la ville et des emplois salariés, les prétendants sont nombreux et la tâche dépasse les possibilités des organisations de la société civile. Le démarrage dans l'activité cacaoyère nécessite, comme nous l'avons vu, une dotation initiale en capitaux et il est important que la puissance publique renforce ses programmes d'aide à l'installation des jeunes planteurs ou des nouveaux planteurs les plus démunis. Cette aide devrait se traduire par une implication de la puissance publique, qui devrait œuvrer aux côtés des collectivités et des communautés locales, pour faciliter leur accès au foncier et également en apportant un appui financier, matériel et technique aux nouveaux planteurs durant les premières années de la phase d'installation. Ces mécanismes d'aide ne sont, bien sûr, pas simples à mettre en place, et dans un pays comme le Cameroun les dérives possibles sont nombreuses. Cependant, un retour critique sur les expériences passées contribuerait à identifier les principaux écueils et les solutions alternatives à expérimenter avec les partenaires locaux.

La puissance publique pourrait ainsi, à travers ces politiques d'aide et d'accompagnement, permettre aux différents types de planteurs de trouver dans l'activité agricole un lieu de profit et/ou d'amélioration de leurs conditions d'existence. Le souci du maintien par l'Etat d'un équilibre satisfaisant d'un point de vue productif et social entre les différents types de planteurs camerounais pourrait également s'exprimer par rapport à l'éventuelle arrivée d'investisseurs étrangers dans ces dynamiques d'expansion agricoles.

Ces observations rejoignent celles faites par Folefack (2010) qui, analysant la répartition des revenus en zone cacaoyère du Grand Sud Cameroun, note une concentration importante des revenus. Il recommande de « *réduire les inégalités de revenus* » et encourage la puissance publique à « *financer des projets visant à améliorer le cadre de vie et les conditions de travail des producteurs, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'habitat et des pistes agricoles* ».

#### **4.3.1.6 L'extension des surfaces cultivées : une dynamique incontournable qu'il vaut mieux accompagner que laisser au seul « jeu » du marché.**

L'analyse de la cinétique de production du cacao que nous avons présentée, et les travaux plus généraux menés sur l'ensemble de la production agricole camerounaise, montrent que le développement de la production cacaoyère et agricole s'est majoritairement fait jusqu'à nos jours à travers l'extension des surfaces agricoles. Cette solution, largement mobilisée par les différentes communautés agraires du Grand Sud Cameroun, est-elle une solution d'avenir ?

Dans le panorama général de l'Afrique, le Cameroun bénéficie d'une place privilégiée. Il présente une disponibilité en terres très importantes et la densité moyenne de sa population (41.6 hab/km<sup>2</sup>) reste modérée (INS, 2010a). Les estimations de la superficie des terres arables varient selon les critères les définissant et les sources mobilisées de 7,2 à 31 millions d'hectares (estimations du Ministère de l'agriculture du Cameroun, PNUD-FAO 1990). Cependant, les différentes estimations s'accordent pour indiquer que seule une partie de ce potentiel est actuellement mis en valeur et que « *le développement économique du pays ne saurait être limité par la disponibilité en terres arables* » (PNUD-FAO, 1990). Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural du Cameroun indique ainsi que la mise en valeur du potentiel agricole du Cameroun reste très faible : seulement 17% des terres irrigables sont exploitées, et seulement 26% des terres arables sont cultivées.

Cette disponibilité « agronomique » ne doit cependant pas laisser croire que la totalité de ces territoires agraires pourraient être aisément ouverts à la colonisation agricole. Les risques de tensions, voire de conflits, entre populations autochtones et allochtones ont été maintes fois vérifiés lors des mouvements migratoires antérieurs, qu'ils soient spontanés ou dirigés. De même, la nécessité de promouvoir des formes de production durables et la montée en puissance au niveau international des problèmes écologiques et des objectifs de conservation des ressources naturelles, vont à l'encontre de cette expansion agricole. Il y a déjà une dizaine d'années Pokam et Suderlin notaient que le ralentissement de l'exode rural et l'augmentation des retours au village des urbains accroissaient le rythme de la déforestation des zones concernées (Pokam et Sunderlin, 1999).

Cependant, l'accroissement continu de la population rurale, les difficultés croissantes d'insertion en milieu urbain, et l'observation des dynamiques sur le terrain, montrent que cette colonisation agricole, et les migrations humaines qui en sont à l'origine, se font et se feront avec ou sans l'intervention de la puissance publique et des instances internationales. Le choix n'est donc pas tant de savoir s'il faut miser ou pas une partie du développement agricole camerounais sur l'extension des surfaces cultivées, mais si les pouvoirs publics nationaux, et les bailleurs de fonds internationaux, choisissent ou pas d'accompagner et de contribuer à orienter cette dynamique d'expansion. Les observations réalisées sur Talba montrent que le seul jeu du marché et des intérêts privés conduit depuis une trentaine d'années à un accroissement des dynamiques de différenciation socio-économiques entre types de planteurs, à une accélération de la concentration foncière et à un possible renforcement des processus d'exclusion des plus démunis. La situation qui prévalait durant l'époque coloniale, et qui est représentée dans la figure n°60 par des surfaces cacaoyères moyennes par planteur de l'ordre de 10 ha, serait-elle en train de revenir progressivement à l'ordre du jour ? Serait-on passé en un siècle d'un processus de concentration foncière par la force du pouvoir colonial à un processus de concentration foncière par le « jeu » du marché ? Comme le note Charlery à propos des cultures pérennes en Afrique noire « *un nouvel ordre social et territorial est en train de se forger dans le cadre contraignant d'une dérive économique et financière, sinon sociale, qui exacerbe la compétition pour l'accès aux ressources* » (Charlery de la Masselière, 2001).

Nous aurions ainsi assisté en un siècle à la domination, durant l'époque coloniale, de la puissance militaire et du capital des puissances étrangères, puis, après l'indépendance, à l'émergence des grandes sociétés agro-industrielles d'Etat, puis, depuis une trentaine d'années à l'émergence d'un capitalisme agricole national, qui risque lui-même d'être à brève échéance concurrencé par le capitalisme international de puissances émergentes comme

l'Inde ou la Chine qui investissent actuellement dans le foncier et la production agricole en Afrique (Hou, 2011; AREION group, 2012).

Les petits et moyens agriculteurs familiaux, et en particulier les petits et moyens planteurs de cacao, dont le nombre s'est considérablement accru durant la période coloniale, et qui ont traversé les différentes périodes historiques en augmentant encore leur nombre, sauront-ils s'accommoder de ces dernières « péripéties » ? Les populations rurales locales seront-elles dans leur grande majorité disposées à tolérer, voire à accompagner ou même à participer, à ces nouveaux mouvements de concentration foncière ?

Ces dynamiques nous semblent potentiellement porteuses de tensions sociales et de conflits, et il est important que les pouvoirs publics et la communauté internationale puissent, comme nous l'avons déjà évoqué dans les chapitres précédents, réinvestir cette dimension du développement agricole et territorial. Il ne s'agit pas pour la puissance publique de déplacer de façon volontariste des populations des zones peuplées vers des zones considérées comme « vacantes » mais de jouer un rôle moteur dans la mise en œuvre de concertations avec les pouvoirs coutumiers et la société civile pour définir des plans concertés d'aménagement des zones de migration et un cadrage national permettant d'en orienter les modalités et les grands axes de développement. L'un des enjeux prioritaires de la politique de développement agricole du Cameroun est donc à notre avis autant, si ce n'est plus, lié à sa capacité à caractériser ces mouvements migratoires spontanés et à les accompagner plus qu'à tenter d'accroître les rendements et la productivité du travail agricole de quelques pourcents supplémentaires sur les surfaces déjà en culture.

Remarquons enfin que les capacités de la puissance publique, et des services de l'Etat, à jouer ce rôle de médiateurs est bien évidemment directement liée à leur probité et au fait qu'ils soient reconnus par les autres acteurs comme porteurs d'une réelle volonté de défense de l'intérêt général. Comme le soulignait récemment Tchammegni à propos du règlement des litiges fonciers : « *En droit camerounais, l'administration apparaît, en fait, comme en droit, comme la gardienne du droit de propriété. Ce constat pourrait rendre perplexe dès lors que l'administration n'est pas toujours respectueuse des droits et libertés fondamentales. Lui confier la garde du droit de la propriété foncière reviendrait à confier la garde de l'agneau au loup* » (Tchammegni, 2008). Les gouvernements du Cameroun seront probablement confrontés dans les décennies à venir à la nécessité de devoir arbitrer des situations localement tendues et l'on voit mal quel pourrait être son apport positif s'il est lui-même englué dans des problèmes d'abus de pouvoir et de clientélisme. Cette observation renforce la nécessité, régulièrement exprimée par le gouvernement actuel et les instances internationales, concernant « la moralisation » du pouvoir central et des services de l'Etat.

#### 4.3.1.7 Vers un réinvestissement du secteur agricole.

Il nous faut, pour clore ce rapide tour d'horizon de la situation et des politiques de développement agricole camerounaises, aborder la question de l'interaction entre les différents secteurs de son économie et de la place qu'y occupe le secteur agricole.

Comme nous le préciserons dans le chapitre suivant n°4.3.2, l'idée d'un développement des pays du Sud calquée sur l'histoire des pays du Nord peine à se réaliser. Même au Cameroun, dont le niveau important de développement des secteurs secondaires et tertiaires le classe parmi les pays « moyennement avancés », l'espoir d'une véritable industrialisation et d'un développement d'une société de services semble marquer le pas. Le gouvernement du Cameroun indiquait récemment que le secteur secondaire souffre du poids des activités extractives au détriment d'une véritable industrialisation du pays et que le secteur tertiaire, hypertrophié (40% du PIB), ne traduit que le développement d'activités commerciales à faible valeur ajoutée et non un véritable développement des services (DSCE, 2010). Ces deux secteurs qui ont longtemps offert des revenus supérieurs à ceux des activités agricoles peinent aujourd'hui à absorber les milliers de jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail camerounais, et dont la majeure partie va chercher à survivre grâce au formidable développement de l'économie informelle.

Ce constat peu optimiste n'est pas nouveau, mais le contexte mondial de ce début de 21<sup>ème</sup> siècle appelle sans doute de nouvelles analyses et de nouvelles orientations. Bien que n'ayant jamais autant dominé la planète, le modèle productiviste-marchand et libéral génère de par le monde de plus en plus d'exclusion et d'écarts socio-économiques entre les individus et les groupes sociaux. Les problèmes écologiques et de durabilité des ressources, en particulier énergétiques, viennent s'ajouter aux interrogations concernant la durabilité sociale de ce modèle. Dans les pays du Nord où les minima sociaux sont de moins en moins à l'ordre du jour, des cohortes d'individus viennent grossir le flot des chômeurs ou des « *sans domicile fixe* » qui n'ont, comme le soulignait un collègue africain, « *même pas un morceau de terre à eux où tomber mort* ». Sans nier le formidable essor matériel, et de niveau de vie, permis par un demi-siècle d'expansion de ce modèle pour la grande majorité des ressortissants des pays du Nord et certains des habitants des Suds, on peut s'interroger aujourd'hui sur sa reproductibilité à l'échelle planétaire, et sur le devenir de ceux qui en sont exclus.

Ces interrogations ne sont pas propres à la situation camerounaise et une étude récente indiquait que pour la plupart des pays africains le secteur agricole et les espaces ruraux devraient, pour encore au moins deux décennies, constituer le lieu privilégié d'insertion socio-économique de la majeure partie de la nouvelle génération (Losch, 2008).

Sans faire l'apologie du milieu rural et de l'activité agricole, qui connaissent également la ségrégation sociale, de faibles niveaux de revenus monétaires, et où la vie est souvent dure et incertaine, on peut légitimement se demander si le temps n'est pas venu aussi pour la puissance publique de réinvestir de façon importante dans les territoires ruraux. Le secteur agricole camerounais a largement contribué au lendemain de l'indépendance au développement des autres secteurs de l'économie et en particulier des services de l'Etat (Ministère de l'Agriculture, 1980; Varlet, 1992). En retour, le secteur agricole, et en particulier l'agriculture paysanne, a bénéficié d'appuis relativement faibles des pouvoirs publics. Ainsi par exemple, participant à hauteur de 30 à 40% à la constitution des ressources budgétaires de l'Etat, le secteur agricole n'a bénéficié durant la période 1960-1980 que de 15% des dépenses publiques (Ministère de l'Agriculture, 1980). Le redressement économique du Cameroun depuis le milieu des années 90 et la diminution des tensions budgétaires invitent à consacrer une part des capitaux publics plus conséquente qu'auparavant pour les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural et à l'accroissement de l'attractivité de l'activité agricole. Après plusieurs décennies où le secteur rural a alimenté l'expansion des autres secteurs de l'économie, le temps n'est-il pas venu de « *renvoyer l'ascenseur* » et de miser sur ces territoires et ces activités pour contribuer à résoudre les problèmes d'intégration socio-économiques des générations présentes et à venir ?

### **4.3.2 Réinterroger les modèles de développement.**

Les observations faites aux chapitres 4.2 et 4.3 sur les dynamiques de développement de la production cacaoyère, et agricole en général, nous conduisent également à réinterroger la pertinence de certains des modèles de développement économique d'une nation.

Ces modèles sont fondés sur l'analyse des processus historiques de développement des pays du Nord (pays d'Europe Occidentale, Etats Unis, Japon...). L'un des modèles qui a imprimé sa marque aux politiques de nombreux pays d'Afrique est relatif à la théorie des trois secteurs. Cette théorie (Clark, 1960; Fourastié, 1963) indique que le développement des nations s'appuie dans une première phase sur une amélioration de la productivité du travail et une accumulation en capital dans le secteur primaire, en particulier agricole. Cette amélioration de la productivité du travail agricole se réalise grâce à une amélioration des techniques et des processus de production (Rostow, 1962). La productivité du travail agricole augmentant plus vite que la consommation de produits agricoles, l'emploi dans ce secteur tend à diminuer. On assiste alors à une migration massive et définitive des actifs agricoles vers les autres secteurs de l'économie (industries et services) et à une concentration des surfaces agricoles dans un nombre réduit d'exploitations. Ainsi, dans une seconde phase, la population agricole décline et l'activité industrielle prend une grande importance. L'économie s'industrialise et s'urbanise (Roux 1986). Ce secteur industriel connaît à son tour une amélioration de la productivité du travail plus rapide que la consommation de produits industriels et libère des actifs qui vont, dans une troisième phase, participer au développement du secteur tertiaire. Selon cette théorie, le niveau de développement d'une nation peut donc s'évaluer en mesurant la part respective des actifs du secteur primaire, secondaire et tertiaire. Plus un pays est développé, plus la part dans l'économie du secteur primaire, puis secondaire, sont réduites.

Ces processus et étapes du développement, et les liens entre les différents secteurs de l'économie, ne se vérifient que partiellement dans le cas du Cameroun, bien que la plupart des politiques publiques qui y sont menées depuis l'indépendance relèvent, comme nous l'avons vu pour le secteur agricole, de ce modèle de référence.

#### **4.3.2.1 Un développement agricole qui ne s'est guère appuyé sur l'amélioration des techniques, des rendements et de la productivité du travail agricole.**

Contrairement au modèle proposé par Rostow, et comme nous l'avons vu au chapitre précédent, le développement de l'agriculture camerounaise, et en particulier cacaoyère, ne s'est pas appuyé majoritairement sur une amélioration des rendements et de la productivité du travail mais surtout (pour 60%) sur l'accroissement des surfaces cultivées. Cette situation est donc bien différente de celle des pays qui ont servi de référence pour l'établissement du modèle de Rostow. La contribution du rendement à l'augmentation de la production agricole pour la période 1971-1981 est ainsi de 85% pour l'Amérique du Nord et même de 126% pour l'Europe occidentale, puisque cette dernière a connu dans le même temps une réduction des surfaces cultivées qui a donc été largement compensée par la forte augmentation des rendements (PNUD-FAO, 1990). Ainsi, alors que nous observons au Cameroun une faible progression des rendements cacaoyers sur la période 1935-2009, les rendements de blé en France ont été multipliés par 7 entre 1900 et 2000, passant ainsi de 10 à plus de 70 quintaux par hectare (Mazoyer et Roudart, 2002). Les mêmes remarques peuvent être faites pour l'accroissement de la productivité du travail qui a peu évolué dans les cacaoyères camerounaises et qui a été multipliée par un facteur 100 grâce à la mécanisation dans les agricultures européennes (Mazoyer et Roudart, 2002). Le paysan français produit donc 700 fois (7 X 100) plus qu'au début du siècle là où son collègue africain ne produit guère plus qu'au début du siècle dernier.

#### **4.3.2.2 Un exode rural qui n'est pas lié à l'amélioration des performances de l'appareil de production agricole et qui n'a pas entraîné de concentration foncière.**

Bien qu'il n'y ait pas eu d'amélioration notable de la productivité du travail dans les systèmes agroforestiers du Grand Sud Cameroun, ces zones ont pourtant connu un important exode rural entre les années 1960 et 1990. On a également assisté durant cette même période à l'expansion des secteurs secondaire et tertiaire de l'économie camerounaise. Cependant, cet exode rural n'a pas été lié à une amélioration des rendements ou de la productivité du travail agricole, comme l'indique la théorie des trois secteurs. Il est dû à l'attrait des rémunérations, des conditions de vie et des statuts sociaux offerts par le développement du salariat et des activités urbaines. C'est donc plus le rapport entre la rémunération du travail agricole et celle offerte par les activités non agricoles, généralement urbaines, qu'il convient d'analyser, si l'on veut comprendre les déterminants et la cinétique de ces mouvements migratoires entre villes et campagnes.

Par ailleurs cet exode rural n'a pas, comme en Europe, vidé les campagnes et conduit à la disparition de milliers de petites exploitations paysannes dont le foncier ainsi libéré aurait permis l'accroissement rapide des surfaces moyennes des exploitations restantes. La zone d'Obala témoigne de cette permanence de la petite exploitation familiale, malgré une histoire très forte d'exode rural et l'arrivée de quelques « élites urbaines » investissant dans la terre et les plantations cacaoyères. La population rurale et le nombre des actifs agricoles ont au contraire fortement augmenté au Cameroun, alors que le nombre des exploitations familiales agricoles diminuait très fortement en Europe au cours du XX<sup>ème</sup> siècle. .

Les récentes dynamiques de concentration foncière observées sur Talba ne sont pas liées comme en Europe à une agrégation des anciennes petites exploitations non viables, mais à l'entrée dans le jeu agricole d'acteurs ayant accumulé des capitaux dans des activités généralement non agricoles et s'installant surtout dans des zones de front pionnier.

On le voit, les modèles basés sur l'histoire du développement agricole des pays du Nord apparaissent peu pertinents pour décrire les dynamiques historiques observées dans le Grand Sud Cameroun. Il serait donc tout à fait intéressant que l'analyse de diverses trajectoires historiques de développement africaines puisse contribuer à définir un, ou des, modèles de développement agricole rendant mieux compte des mécanismes et logiques du développement agricole de ce continent.

#### **4.3.2.3 Une forte mobilité des actifs entre secteurs de l'économie.**

La migration du rural vers l'urbain, qui s'est généralement traduite en Europe par une rupture définitive des liens professionnels avec la terre d'origine, n'a pas eu lieu au Cameroun. Les camerounais du Centre n'ont pas rompu définitivement leurs liens à la terre malgré 30 ans de développement des villes et des autres secteurs de l'économie. Comme l'avait déjà pressenti Franqueville à la fin des années 1970, une part importante de la population camerounaise donne l'image d' « une Afrique entre le village et la ville » (Franqueville, 1987).

L'importance du nombre des parcours de vie qui se construisent, comme l'ont montré nos travaux, en mêlant activités rurales et urbaines, ou agricoles et non-agricoles, n'est pas propre au Grand Sud Cameroun. Les travaux portant sur ces sujets montrent que l'on estime que 40% des revenus des ruraux africains proviennent d'activités non agricoles (Haggblade et al., 1989; Reardon, 1997). De plus, certaines études montrent que l'importance de ces revenus d'origine non agricole est en augmentation en Afrique depuis une cinquantaine d'années (Brycesson et Jamal, 1997).

Comme le souligne Bryceson, l'abandon durant les décennies 80 et 90 des études portant sur l'analyse du monde paysan du point de vue du travail a conduit à une simplification de la réalité. Durant toutes ces années, il a surtout été question « du paysan producteur de denrées agricoles » et une attention insuffisante a été portée à ses capacités de mobilité spatiale et professionnelle (Brycesson, 1999). La situation est similaire au Cameroun où, ainsi que nous l'avons déjà souligné, la représentation d'un planteur naissant, vivant et mourant à l'ombre de ses cacaoyers, apparait de plus en plus éloignée de la réalité professionnelle d'une majorité d'entre eux.

Ainsi, « à la fin des paysans » annoncée par Mendras en France (Mendras, 1984), il faut pour le Grand Sud Cameroun parler plutôt de l'émergence d'un producteur agricole construisant son parcours de vie entre village et ville et entre activités agricoles et non agricoles. Bien que la pluriactivité des agriculteurs se soit également développée en France (Butault et al., 1999; Laurent, 1999), elle ne concerne plus aujourd'hui qu'une partie des 3.5% de la population active qui continue à se consacrer à la production agricole (INSEE, 2009). Au Cameroun, ces parcours professionnels composites concernent une part importante des 63,5% d'actifs de la population camerounaise qui se consacre encore aujourd'hui à l'activité agricole (MINEPAT/CTSE, 2009). L'importance du secteur informel, la fragilité des contraintes réglementaires, le maintien des liens à la terre, et la modicité des investissements nécessaires, font qu'au Cameroun les allers retours entre secteurs d'activités sont bien plus aisés qu'en France. Ainsi pour échapper à la « trappe de la pauvreté » de la profession agricole les paysans camerounais n'ont pas eu à abandonner définitivement la terre comme l'ont fait la grande majorité de leurs homologues français, mais ils se sont inscrits dans des parcours composites qui tentent de construire des trajectoires d'accumulation en saisissant les occasions et ressources fournies par les différents types d'espaces professionnels.

Les questions relatives à l'évolution de la production agricole et à l'acuité des problèmes d'autosuffisance alimentaire à l'échelle nationale apparaissent donc au Cameroun plus dépendantes de cette mobilité professionnelle des producteurs agricoles et de l'importance des migrations de la main d'œuvre entre secteurs de l'économie et entre espaces ruraux et urbains que de l'évolution des rendements ou de la productivité du travail.

#### **4.3.2.4 Des capitaux privés qui retournent vers le secteur agricole : une tendance durable ?**

Comme indiqué par la théorie des trois secteurs, et comme nous l'avons déjà signalé, l'agriculture camerounaise a bien participé au développement des autres secteurs de l'économie en particulier durant la période 1960-1980. Une partie de la valeur ajoutée créée par le secteur agricole s'est donc bien réinvestie dans le développement des secteurs secondaire et tertiaire.

Les capitaux privés issus d'activités du secteur secondaire ou tertiaire qui s'investissent depuis une trentaine d'années dans la création de plantations cacaoyères dans la zone de Talba, montrent que les flux de capitaux s'établissent également en sens inverse, et que l'on assiste à un renforcement du poids de ces nouveaux acteurs économiques sur l'évolution des structures agraires et des productions agricoles. Ce type de dynamique privée n'est pas propre au cacao et des processus similaires ont lieu dans plusieurs provinces du Grand Sud Cameroun pour les plantations de palmier à huile (Rafflegeau et Ndigui, 2001; Levang, 2012), dans la province du Nord-Ouest (Mope Simo, 2011), pour les productions à grande échelle de maïs et de pommes de terre dans la province de l'Ouest, et pour les élevages semi-industriels de porcs et de volailles. L'absence de recensement agricole, depuis celui réalisé en 1984, empêche d'évaluer précisément l'importance relative, en termes de PIB ou de production par filière, des grandes exploitations gérées par ces investisseurs privés. On peut cependant penser que si leur nombre reste probablement marginal par rapport à la multitude des petits agriculteurs familiaux toujours en exercice, leur poids en termes de production agricole et de surfaces possédées est fortement en expansion depuis une trentaine d'années.

Cette mobilité des capitaux, à l'instar de la mobilité des actifs, rend compte de « la porosité » des différents secteurs économiques du Cameroun et de leurs importantes interconnexions. Cette mobilité appelle des thématiques de recherche et des orientations politiques plus attentives aux flux de main d'œuvre et de capitaux entre les différents secteurs de l'économie nationale.



## 5 Conclusions

Nous voudrions dans ce dernier chapitre préciser tout d'abord les limites de nos travaux. Ce chapitre nous permettra également de présenter les apports méthodologiques de ce travail et les principaux résultats obtenus concernant les stratégies d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun. Enfin nous préciserons les perspectives de recherche ouvertes par notre étude.

### 5.1 Les limites de notre étude.

Cette étude s'est déroulée dans deux zones de la province du Centre du Cameroun, l'arrondissement d'Obala et la zone de Talba. Elle a essentiellement porté sur les informations issues d'entretiens semi-directifs réalisés auprès de 11 personnes ressource et d'un échantillon de 82 planteurs.

Bien que le Centre Cameroun représente l'un des principaux bassins de production du cacao au Cameroun et que l'expansion cacaoyère du département du Mbam et Kim conforte encore l'importance de cette province, elle ne représente qu'une partie des zones cacaoyères du Grand Sud Cameroun. Le second bassin cacaoyer du Cameroun, celui du Sud Ouest, n'a pas fait l'objet de travaux de terrain durant cette étude. La généralisation des conclusions de cette étude à l'ensemble du Grand Sud Cameroun nécessiterait donc de vérifier que les grands types de trajectoires d'accumulation identifiées dans le Centre Cameroun se retrouvent bien dans le bassin du Sud Ouest.

De même, les sites d'Obala et de Talba représentent deux situations très contrastées des réalités cacaoyères du Centre Cameroun. La comparaison de ces deux zones, intéressante du point de vue heuristique, gagnerait certainement à être complétée et enrichie par l'analyse des trajectoires d'accumulation des planteurs résidant dans d'autres arrondissements de cette province et présentant des situations intermédiaires entre celles d'Obala et de Talba.

Bien que la représentativité des 82 planteurs interviewés se soit appuyée sur une typologie préalable réalisée à dire d'experts, le nombre de cas analysés reste relativement modeste. Cette limitation numérique, et les problèmes de représentativité des individus interrogés, sont surtout sensibles lorsque l'on cherche à préciser des valeurs chiffrées (et non à décrire des processus) et lorsque l'on subdivise cet échantillon global entre les deux zones d'étude (Obala et Talba) et entre les différents types de planteurs (petits, moyens, grands, très grands).

Ainsi, par exemple, pour les données de rendement présentées au chapitre 3.4.4 seul un planteur représentait la classe des « très grands planteurs » d'Obala. Pour ce type de données, il serait donc utile de confirmer les premières observations faites dans cette étude par des travaux portant sur un échantillon plus important et cherchant à renseigner un nombre de variables plus limité.

## **5.2 Apports méthodologiques.**

### ➤ **Elargir notre cadre d'analyse aux activités et secteurs non-agricoles.**

La réalité des trajectoires d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun ont montré qu'il était utile d'élargir notre cadre d'analyse des processus de production et d'accumulation agricole en prenant également en compte les activités et les secteurs non agricoles.

Ainsi, il ne s'agit plus seulement d'être attentif aux migrations des ruraux allant d'une zone rurale densément peuplée vers des zones rurales peu peuplées et ouvertes à la colonisation agricole, comme l'ont souligné plusieurs auteurs traitant des dynamiques de développement des cultures pérennes (Losch, 1994; Ruf, 1995), mais également d'être attentif aux mouvements de population entre espaces ruraux et espaces urbains. Ces mouvements entre les espaces ruraux et urbains pouvant se faire comme nous l'avons vu dans le cas des deux zones étudiées soit dans le sens rural-urbain, soit, comme plus récemment, dans le sens inverse, de l'urbain vers le rural.

De même, il faut, au-delà de la migration des hommes, être également attentif aux migrations de capitaux entre zones géographiques et secteurs d'activités. L'exemple de Talba montre l'incidence des capitaux d'origine non agricole qui viennent depuis une trentaine d'années se réinvestir dans des activités agricoles. Ces flux de capitaux vont générer à leur tour des flux de main d'œuvre, puisque ces nouvelles formes de production patronales ou capitalistes vont nécessiter le recrutement de nombreux ouvriers agricoles.

Il s'agit donc de développer des cadres d'analyse qui prennent en compte l'insertion du monde agricole dans l'économie générale de la nation et qui prennent acte du fait que les stratégies des planteurs ne se définissent plus uniquement par rapport aux conditions de la seule production agricole. La croissante mobilité spatiale et professionnelle des individus et des ménages ainsi que celle des capitaux implique donc, comme nous l'avons fait, d'élargir notre cadre d'analyse.

➤ **Analyser les stratégies des planteurs sur le temps long.**

La seconde proposition méthodologique se rapporte au pas de temps retenu pour l'utilisation du modèle d'analyse SRL ou « Sustainable Rural Livelihood » qui nous a servi de cadre de référence pour l'analyse des stratégies des planteurs. Nous proposons d'analyser l'évolution des stratégies et leurs déterminants sur le temps long.

Nous proposons de renseigner ce modèle sur l'ensemble du parcours de vie du planteur, et si possible sur plusieurs générations. Il nous semble nécessaire d'analyser les trajectoires d'accumulation en capitaux sur le temps long pour identifier l'ensemble des éléments qui structurent les stratégies des planteurs. Ainsi, travailler sur trois générations de planteurs nous a permis de mesurer toute l'importance des stratégies de « sortie de l'agriculture » qui conduisent les planteurs à investir une partie importante de leurs revenus agricoles dans la scolarité et les formations professionnelles non agricoles de leurs enfants. Cette stratégie va limiter les investissements qui pourront être réalisés par le planteur dans son outil de production agricole.

L'analyse des stratégies des planteurs sur le temps long implique de décrire également les évolutions sur le temps long des systèmes d'activités développées par les planteurs et leur famille, et des interactions entre activités et revenus agricoles et non agricoles.

Les choix concernant les systèmes d'activité développés par les différents membres d'une famille peuvent s'exprimer à quatre niveaux de décision.

La diversité des activités peut tout d'abord s'établir grâce au développement d'activités différentes par les divers membres du ménage. L'épouse peut ainsi travailler en dehors du secteur agricole alors que son mari travaille à plein temps dans l'agriculture.

Elle peut deuxièmement se rapporter aux activités menées à un temps « t » par chaque individu. Ainsi le chef de famille peut consacrer la moitié de son temps aux activités agricoles et l'autre moitié à des activités non agricoles.

Elle peut troisièmement s'établir à travers la construction de parcours de vie qui vont faire alterner des périodes de séjour au village où les activités développées par les membres du ménage seront essentiellement d'ordre agricole et des périodes de séjour en ville plus ou moins longues où les activités développées seront essentiellement non agricoles.

Elle peut enfin, quatrièmement, se construire à travers la préparation de la mobilité professionnelle de la génération suivante. C'est le cas lorsque les planteurs vont choisir de consacrer une part importante de leurs revenus agricoles pour financer les études et la formation professionnelle de leurs enfants pour leur permettre de quitter le secteur agricole.

Si les deux premières formes d'interactions entre les activités agricoles et non agricoles peuvent être étudiées par un relevé à un temps « t » de l'importance des différents types d'activités développées par la famille et de l'importance relative des différentes sources de revenus qu'elle génèrent, l'analyse de la troisième forme nécessite de travailler sur les parcours de vie des individus, et celle de la quatrième forme nécessite de faire porter notre analyse sur plusieurs générations.

Les entretiens menés sur Obala et Talba ont mis en évidence toute l'importance de travailler sur le temps long et sur ces parcours de vie, car une part importante des stratégies d'activité et d'accumulation des individus se réalise à cette échelle temporelle.

### **5.3 Les stratégies d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun.**

#### **➤ Validation de nos deux hypothèses de départ.**

L'analyse des processus d'accumulation en surfaces cacaoyères sur la période 1910-2010 montre que les écarts entre les différents types de planteurs s'accroissent depuis un siècle et que ces différenciations socio-économiques ont connu une forte accélération depuis une trentaine d'années.

Cette étude a donc permis de montrer que la situation a bien évolué depuis les observations faites par Weber en 1974 qui concluaient à l'inexistence d'une accumulation productive et à la non existence de rapport capitaliste de production (Weber, 1974). Elle permet de retracer l'histoire des trajectoires d'accumulation au cours des cent dernières années.

Les débuts de la cacaoculture villageoise ont été caractérisés par la prédominance de petits planteurs disposant d'un ou deux hectares de cacao. Au lendemain de l'indépendance (1960), le renforcement des besoins monétaires des familles rurales a conduit à une première différenciation socio-économique entre ces petits planteurs et des planteurs moyens disposant de surfaces cacaoyères de l'ordre de 2 à 6 hectares. A partir des années 1980, la marchandisation progressive de la terre et de la main d'œuvre et l'investissement de volumes considérables de capitaux d'origine non agricole ont encore accéléré ces processus de différenciation entre planteurs. On assiste ainsi depuis une trentaine d'années, dans une zone de front pionnier comme celle que Talba, à la montée en puissance des « grands » et des « très grands planteurs » qui possèdent plusieurs dizaines d'hectares de cacao. Ils possèdent aujourd'hui les trois quarts du capital cacaoyer de cette zone.

L'analyse des parcours de vie montre que les grands gagnants de cette expansion des surfaces cacaoyères sont les planteurs, ou les fils de planteurs, qui ont pu développer, essentiellement en milieu urbain, des activités non agricoles procurant des revenus souvent supérieurs à ceux du cacao.

Les capacités de mobilité spatiale et professionnelle des planteurs apparaissent ainsi comme l'un des principaux déterminants des rythmes et des niveaux d'accumulation qu'ils sont susceptibles d'atteindre.

Ces résultats valident donc les deux hypothèses que nous avons formulées au début de ce travail concernant la marchandisation de la terre et de la force de travail, et le rôle primordial de la mobilité spatiale et professionnelle sur les processus d'accumulation des planteurs du Centre Cameroun.

➤ **Promouvoir des politiques publiques plus attentives à la gestion des territoires et des hommes.**

Au-delà de la validation de nos deux hypothèses de départ, les résultats et analyses présentés dans cette étude nous ont également conduit à formuler des observations concernant les politiques de recherche et de développement portant sur la production cacaoyère.

Les analyses réalisées montrent que l'accroissement de la production cacaoyère dans le Grand Sud Cameroun repose depuis un siècle surtout sur l'accroissement des surfaces cultivées et de façon secondaire sur l'accroissement des rendements à l'hectare. L'accroissement de la production cacaoyère nationale repose ainsi en grande partie sur les migrations des populations rurales et l'ouverture de nouveaux territoires à la colonisation agricole.

Cette réalité invite à développer des travaux de recherche permettant de mieux caractériser, pour l'ensemble du Grand Sud Cameroun, ces dynamiques migratoires, ainsi que leur rôle sur les revenus des planteurs et sur la production cacaoyère nationale. Il paraît également souhaitable que la puissance publique renforce son implication dans ces zones d'expansion agricole. Cette implication concerne la réalisation des équipements structurants (réseaux routiers, services de santé et d'enseignement,...) et le renforcement des aides financières (aides aux jeunes agriculteurs, crédits d'installation...) et techniques (conseil agricole) apportés aux migrants.

Les résultats de nos travaux montrent également que ces phénomènes migratoires s'accompagnent d'une modification des formes de production agricole. Les formes patronales et capitalistes de la production agricole se développent fortement dans les zones de fronts pionniers comme celui du Mbam et Kim où est situé Talba.

En même temps qu'il offre des opportunités d'emplois salariés aux paysans pauvres du Nord Ouest ou du Centre Cameroun, le développement de ces formes de production participent au développement d'un prolétariat agricole. Le développement de cette classe d'agriculteurs et la faiblesse de leurs revenus contribue au maintien de taux élevés de pauvreté en milieu rural.

Le développement de ces nouvelles formes de production, et l'arrivée massive de capitaux d'origine non agricole en milieu rural, a accéléré la marchandisation de la terre et un accroissement de son prix de vente. Pour les planteurs les plus démunis, cette évolution rend l'accès à la terre de plus en plus difficile. Ici encore, il semble important que la puissance publique s'implique davantage aux côtés des communautés locales et des autorités coutumières pour traiter les tensions foncières, ne pas laisser le foncier au seul jeu du marché, et définir une vision concertée de l'aménagement et du développement agricole du Grand Sud Cameroun.

Il s'agit ainsi de compléter des politiques agricoles largement basées sur l'amélioration des rendements et de la productivité du travail par des politiques plus attentives à la gestion des territoires et des hommes.

#### **5.4 Perspectives de recherche.**

- **Mieux caractériser les différentes dynamiques agroforestières du Grand Sud Cameroun.**

Ainsi que nous l'avons vu dans le cas d'Obala et de Talba, la construction des systèmes agro-forestiers dans des contextes historiques différents a conduit à l'établissement de structures agraires et de formes de production distinctes. Les fonctions attribuées par les planteurs et leurs familles à ces systèmes agro-forestiers varient selon le profil des acteurs économiques concernés et selon les territoires considérés.

Il serait intéressant de caractériser les fonctions des différentes zones agro-forestières du Grand Sud Cameroun non encore étudiées, et d'identifier les différents types d'acteurs qui portent les dynamiques de récession, de maintien ou expansion de ces systèmes agro-forestiers. En effet, depuis les travaux forts intéressants conduits il y a déjà une vingtaine d'années par Losch sur les différentes régions cacaoyères et caféières du Grand Sud Cameroun (Losch et al., 1991), peu de travaux ont cherché à caractériser la situation actuelle des divers systèmes agro-forestiers.

Il faut reconnaître que l'absence depuis 1984 de données statistiques sur le nombre des planteurs, les surfaces possédées par planteur et les rendements, ainsi que l'arrêt depuis 1990 du recueil des données de production cacaoyère par province, rendent les analyses statistiques plus difficiles et leurs conclusions plus sujettes à caution. Ces difficultés expliquent sans doute en partie le peu de travaux récents sur ces sujets. Cependant, cette absence de données statistiques fiables et récentes ne doit pas conduire les chercheurs et les responsables des politiques et services de développement à prendre pour référence des situations déjà anciennes, et en grande partie probablement périmées, ou à accepter que s'accroisse la méconnaissance des dynamiques en cours. Il semble utile que des travaux plus qualitatifs puissent se développer dans les différentes zones agroforestières du Grand Sud Cameroun pour apporter des éléments d'appréciation des causes de déclin, maintien ou accroissement de ces systèmes agroforestiers à base de cacao, à base de café, ou centrés sur d'autres cultures pérennes (hévée, palmier à huile...). Ces travaux pourront également préciser les types d'acteurs et les formes de production (familiale, patronale, capitaliste) qui portent ces diverses dynamiques.

En ce qui concerne les systèmes agroforestiers à base de cacao, il serait en particulier intéressant de développer des études concernant l'importance des dynamiques de plantation dans les zones situées à l'est et au Sud de la province du Centre Cameroun (zone de Nanga Eboko, Ayos, Bertoua...) et dans la province du Sud-Ouest. L'accroissement de la production en cacao du Cameroun dépendra probablement, en effet, en grande partie, de l'importance et des modalités prises par ces dynamiques de plantation. Ces informations contribueront à renforcer la pertinence des scénarios prospectifs du développement de la production cacaoyère nationale et à préciser les politiques d'appui les plus adaptées aux réalités du terrain et aux stratégies des acteurs.

➤ **Comparer les dynamiques cacaoyères du Grand Sud Cameroun aux autres situations rencontrées en zone tropicale.**

Ainsi que nous l'avons indiqué dans les chapitres 4.2, et 4.3, les diverses fonctions (identitaires, patrimoniales, économiques...) que remplissent les systèmes agro-forestiers à base de cacao du Grand Sud Cameroun, les rôles respectifs de l'extension des surfaces et de l'amélioration des rendements dans l'augmentation de la production cacaoyère de ce pays, ainsi que l'évolution de l'importance relative des différentes formes de production (familiales, patronales, capitalistes) ne correspondent qu'imparfaitement aux modèles classiques de développement agricole.

Quelles sont les spécificités, et les ressemblances, des dynamiques cacaoyères du Grand Sud Cameroun par rapport à celles d'autres pays comme la Côte d'Ivoire, le Ghana, l'Indonésie ou certains des grands pays producteurs d'Amérique Latine (Brésil, Equateur) ? En quoi la comparaison de ces différentes situations permet-elle de contribuer à la construction de modèles de développement des systèmes agro-forestiers à base de cacao qui rendent mieux compte des stratégies des différents types de planteurs et des dynamiques observées dans les pays du Sud ?

Il serait en particulier intéressant de mieux analyser dans différents pays producteurs de cacao comment évoluent la part respective des différentes formes de production (familiale, patronale, capitalistes), des différentes formes de travail (main d'œuvre familiale, main d'œuvre payée à la tâche, ouvriers payés mensuellement ou par contrat de campagne, ) et des formes d'ajustement entre possession foncière et force de travail (métayage, location des terres...). Ces informations permettraient de mieux comprendre comment évoluent dans les différents pays les rapports de force entre ceux qui détiennent le foncier ou les plantations cacaoyères et ceux qui cherchent à vendre ou à valoriser leur force de travail.

Il nous semblerait ainsi intéressant que les résultats obtenus à travers la réalisation de cette étude dans le Grand Sud Cameroun puissent être complétés et approfondis et contribuer à l'élaboration de scénarios de développement des systèmes agro-forestiers à base de cacao se basant sur l'observation des dynamiques actuelles de plusieurs pays de référence.

## Bibliographie

- Abdelmalki L., Mundler P. 1997. Economie de l'environnement. Paris: Hachette (*Les Fondamentaux*), 160 p.
- Achancho V. 2006. Café et cacao au Sud Cameroun : évolutions et contrastes sociaux. *Grain de sel* mars-août 2006 (34-35): 18-19.
- Adams W. 2001. Green Development. Environment and sustainability in the Third World. London: Routledge, 445 p.
- Aerts J.J., Cogneau D., Herrera J., De Monchy G., Roubaud F. 2000. L'économie camerounaise. Un espoir évanoui. Paris: Karthala (*Les Afriques*), 289 p.
- Alary V. 1996. Incertitude et prise de risque en période d'ajustement. Le comportement des producteurs de cacao du Cameroun avant et après 1994. . Paris, Paris I-Panthéon Sorbonne. *Doctorat, Economie*, 396 p.
- Albaladejo C., Duvernoy I., Dominguez C., Veiga I. 1996. La construction du territoire sur les fronts pionniers. *In: Les fronts pionniers de l'Amazonie brésilienne - la formation de nouveaux territoires -*, C.e.T.J.C. Albaladejo (Ed.). Paris: L'Harmattan, p. 358.
- Alvim P.T. 1977. Cacao. *In: Ecophysiology of tropical crops*, P.T. Alvim, T.T. Koslowski (Eds.). New-York: Academic Press, p. 279-313.
- AREION group. 2012. Le land grabbing : la course aux terres fertiles. *Carto* (9): 54-57.
- Arghiri E., Bettelheim C. 1978. L'échange inégal : Essai sur les antagonismes dans les rapports internationaux. Paris: Maspero (*Economie et Socialisme*), 422 p.
- Assemblée Générale des Nations Unies. 1956. Rapport annuel du gouvernement français à l'assemblée générale des Nations Unies sur l'administration du Cameroun placé sous la tutelle de la France. . Gouvernement français, 225 p.
- Assidon E. 1992. Les théories économiques du développement. Paris: La Découverte (*Repères*), 184 p.
- Assidon E. 2000. L'émergence d'un nouveau domaine, l'économie du développement. *In: Nouvelle histoire de la pensée économique*, A. Béraud, G. Faccarello (Eds.). Paris: La Découverte, p. 487-515.
- Assoumou J. 1977. L'économie du cacao. Agriculture d'exportation et bataille du développement en Afrique tropicale. Paris: Jean-Pierre Delarge, 350 p.
- Banque-Mondiale. 2010. Séries statistiques du Cameroun CD de données statistiques disponible aux Bureaux de la Banque Mondiale, Quartier, Bastos, Yaoundé, Cameroun. .
- Banque Mondiale. 2008. Rapport sur le développement dans le monde 2008. L'agriculture au service du développement. Version abrégée. Washington: World Bank.

- Barbier J.C. 1973. Colonisation agricole et référence au milieu urbain. Exemple des villages pionniers de l'opération Yabassi-Bafang, au Nord-est de Douala (Cameroun). *Cah. ORSTOM, Série Sciences Humaines X (2/3)*: 203-216.
- Barbier J.C., Courade G., Gubry P. 1977. L'exode rural au Cameroun. Yaoundé: Office national de la recherche scientifique et technique (ONAREST), 113 p.
- Bardin L. 1993. L'analyse de contenu Paris: PUF, 291 p.
- BEAC. 2009. Données statistiques de Base. Cameroun. Période 1996 à 2009. Yaoundé: Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC), 1 p.
- Bebbington a. 1999. Capitals and Capabilities: A Framework for Analyzing Peasant Viability, Rural Livelihoods and Poverty. *World Development* 27 (12): 2021-2044.
- Becker G. 1993. Human Capital : a Theoretical and Empirical Analysis, with Special Reference to Education. Chicago: The University of Chicago Press.
- Bedu L., Martin M., Knepler M., Tallec M., Urbino A. 1987. Appui pédagogique à l'analyse du milieu rural dans une perspective de développement. Montpellier: CIRAD-DSA (*Documents Systèmes Agraires n°8*), 191 p.
- Bergeret P., Dufumier M. 2002. Analyser la diversité des exploitations agricoles. *In: Le mémento de l'agronome*. CIRAD: GRET-MAE, p. 321-344.
- Bertaux D. 2005. L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie. Paris: Armand Colin, 128 p.
- Binet J. 1956. Condition des femmes dans la région cacaoyère du Cameroun. *Cahiers internationaux de sociologie* 20 (1): 109-123.
- Blanchemanche S. 2000. Comprendre la combinaison d'activités professionnelles des ménages agricoles : l'exemple du département de l'Isère: INRA (*Programme de Recherches Pour et Sur le Développement Régional*), 32 p.
- Bopda A. 1993. Le secteur vivrier Sud Camerounais face à la crise de l'économie cacaoyère. *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims (83-84)*: 109-122.
- Borchardt J. 1919. Karl marx, Le capital. Edition populaire (résumés-Extraits). Paris: Puf 414 p.
- Boudon R. 1979. La logique du social. introduction à l'analyse sociologique. . Paris: Hachette, 279 p.
- Bourdieu P. 1979. La distinction. Critique sociale du jugement. . Paris: Éditions de Minuit (*Le Sens commun*), 672 p.
- Bourdieu P. 1980. Le capital social : notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales* (31): 2-3.
- Boussard J.-M. 1987. Economie de l'agriculture. Paris: Economica, 310 p.
- Boutrais J., Courade G., Gubry P. 1979. Population, planification et développement rural : l'exemple du Cameroun. . Yaoundé: ONAREST-ORSTOM, 163 p.

- Braudeau J. 1969. Le cacaoyer. Paris: Maisonneuve et Larose (*Collection techniques agricoles et productions tropicales*), 304 p.
- Brossier J., Chia E., Marshall E., Petit M. 1997. Gestion de l'exploitation agricole familiale. Eléments théoriques et méthodologiques. . Dijon: Educagri, 217 p.
- Brundtland G.H. 1987. World Commission on Environment and Development, Our Common Future (The Brundtland Report). Oxford: Oxford University Press, XV+387 p.
- Brunet R. 1992. Les mots de la géographie - dictionnaire critique -. Paris: La documentation française.
- Brycesson D.F. 1999. African rural labour, income diversification and livelihood approaches : a long term development perspective. In: *ASC Working Paper 35/1999*. Leiden (Netherlands): Afrika-Studiecentrum, funded by the Dutch Ministry of Development Cooperation and by the International Labour Office., 40 p.
- Brycesson D.F., Jamal V. 1997. Farewell to farms : de-agrarianisation and employment in Africa. Aldershot (UK): Ashgate Publishing Ltd, (*African Studies Centre Research Series 1997/10*), 265 p.
- Butault J.P., Delame N., Krebs S., Lerouillois P. 1999. La pluriactivité : un correctif aux inégalités du revenu agricole. *Economie et statistique. Revue de l'INSEE* (329-30): 165-180.
- Cannel C.F., Kahn R.L. 1957. "Interviewing". In: *Handbook of social psychology*, G. Lindzey, E. Aronson (Eds.). London: Reading, Addison Wesley, p. 526-595.
- Castex P. 1977. Voie chilienne au socialisme et luttés paysannes. Approche théorique et pratique d'une transition capitaliste non révolutionnaire. Paris: François Maspero (*Documents et recherches d'économie et socialisme*), 290 p.
- CGN. 1978. Carte du Cameroun au 1/200.000. Feuille de Bafia. NA-32-6. Yaoundé: Centre Géographique National.
- Chaléard J.-L., Charvet J.-P. 2004. Géographie agricole et rurale. Paris: Belin (*Atouts, géographie*), 240 p.
- Chaléard J.-L., Dubresson A. 1989. Un pied dedans, un pied dehors : à propos du rural et de l'urbain en Côte d'Ivoire. In: *Tropiques : liens et lieux*, ORSTOM (Ed.). Paris: ORSTOM, p. 227-290.
- Chaléard J.-L., Dubresson A. 1999. Villes et campagnes dans les pays du Sud. Paris: Kartala (*Géographie des relations*).
- Chambers R., Conway G. 1992. Sustainable Rural Livelihoods: Practical Concepts for the 21st Century. In: *IDS Working Paper* Brighton, UK: IDS, p. 33.
- Champaud J. 1966. L'économie cacaoyère du Cameroun. *Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines* III (3): 105-124.
- Champaud J. 1973. Mom, terroir Bassa (Cameroun). Paris: ORSTOM (*Atlas des structures agraires au sud du Sahara.*), 59 p.

- Champaud J. 1983. Villes et campagnes du Cameroun de l'Ouest. Paris: ORSTOM (*Mémoires*), 502 p.
- Charaudeau P., Maingueneau D. 2002. Dictionnaire d'analyse du discours. Paris: Seuil, 662 p.
- Charlery de la Masseliere B. 2001. Petits planteurs et construction territoriale en Afrique noire : quels enjeux pour les cultures pérennes ? *OCL* 8 (6): 587-592.
- Charlery de la Masseliere B. 2002. Paysanneries d'Afrique Noire - Entre terre, terroir et territoire -. *Historiens et Géographes* (379): 217-224.
- Chauveau J.-P. 1994. Participation paysanne et populisme bureaucratique. Essai d'histoire et de sociologie de la culture du développement. *In: Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques, J.P. Jacob, P. Lavigne Delville (Eds.)*. Paris: Kartala, p. 25-60.
- Chauveau J.-P. 1997. Des "stratégies des agriculteurs africains" au "raisonnement stratégique" : histoire, usages et remise en question d'un concept pluri-disciplinaire. *In: Thème et variations : nouvelles recherches rurales au sud. Dynamique des Systèmes Agraires : Séminaire, Paris (FRA), 1995, C. Blanc-Pamard, J. Boutrais (Eds.)*. Paris: ORSTOM, p. 179-217.
- Chauveau J.-P., Colin J.-P. 2010. Customary transfers and land sales in Côte d'Ivoire: revisiting the embeddedness issue. *Africa* 80 (1): 81-103.
- Chauveau J.-P., Dozon J.P. 1985. Colonisation, économie de plantation et société civile en Côte d'Ivoire. *Cah. ORSTOM, Série Sciences Humaines XXI* (1): 63-80.
- Chayanov A.V. 1966. The theory of peasant economy. Homewood (Illinois): The American Economic Association.
- Chenery H., Ahluwalia M.S., Bell C.L.G., Duloy J.H., Jolly R. 1974. Redistribution with growth. London: Oxford University Press for the World Bank and the Institute of Development Studies, 75 p.
- Chia E., Dugué P., Sakho-Jimbira S. 2006. Les exploitations agricoles familiales sont-elles des institutions ? *Cahiers Agricultures vol 15* (n°6): 1-8.
- Cialdella N. 2005. Stratégies d'élevage dans les projets familiaux en milieu aride. Usages des ressources locales pour gérer l'incertain, cas de la Jeffara (sud-est tunisien). Paris, Institut National Agronomique Paris Grignon. *Thèse de doctorat*, Ecole Doctorale ABIES, 291 p.
- Clark C. 1960. Les conditions du progrès économique. Paris: PUF, 309 p.
- Cochet H., Brochet M., Ouattara Z., Bousso V. 2002. Démarche d'étude des systèmes de production de la région de Korhogo-Koulokakaha-Gbonzoro en Côte d'Ivoire. Paris: GRET (*Agridoc, observer et comprendre un système agraire*).
- Coleman J. 1988. Social capital in the creation of human capital. *American Journal of Sociology* (94): 95-120.
- Coleman J. 1990. Foundations of social theory. Cambridge: Belknap Press of Harvard University Press, 997 p.

Colin A., Ruf F. 2011. Une économie de plantation en devenir. L'essor des contrats de planter-partager comme innovation institutionnelle dans les rapports entre autochtones et étrangers en Côte d'Ivoire. *Revue Tiers Monde* 3 (207): 169-187.

Collectif. 2000. Le Petit Robert. Dictionnaire de la langue française. Paris: Le Robert.

Costanza R. 2003. Social goals and the valuation of natural capital. *Environmental Monitoring and Assessment* (86): 19-28.

Coudel E. 2009. Formation et apprentissages pour le développement territorial : regards croisés entre économie de la connaissance et sciences de gestion. Montpellier, Montpellier I. *Doctorat, Economie et gestion de Montpellier*, 384 p.

Courade G. 1994. Le village camerounais à l'heure de l'ajustement. . Paris: Karthala, 406 p.

Courade G. 2000. Le désarroi camerounais. L'épreuve de l'économie-monde. Paris: Karthala, 280 p.

CRFC. 1923. Guide de la colonisation au Cameroun. Paris: Emile Larose, Libraire-Editeur, 164 p.

Daly H.E. 1990. Towards some operational Principles of Sustainable Development. *Ecological Economics* (2): 1-6.

David A., Hatchuel A., Laufer R. 2000. Les nouvelles fondations des sciences de gestion. Paris: Vuibert-FNEGE, 216 p.

Daviron B., Losch B. 1997. Quelles stratégies sectorielles agricoles pour l'aide publique française. Réflexions à partir des secteurs café-cacao africains. In: *Notes et Etudes*. Paris: Caisse Française de Développement, 73 p.

Delpech B. 1979. Un essai de prospective sociale : esquisse d'une communauté pionnière imaginaire par de jeunes ruraux sud-camerounais. *Cahier de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines XVI* (1-2): 153-176.

Delpech B. 1980. A travers le feuillage du cacaoyer : changements dans la société éton du Cameroun méridional. *Cahier de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines XVII* (3-4): 273-277.

Demazière D., Dubar C. 1977. Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion. Paris: Nathan (*Essais et Recherche*), 350 p.

Denison E. 1962. The sources of the economic growth in the United States and the alternatives before us. New-York: Committee for Economic Development 297 p.

Devienne S., Wybrecht B. 2002. Analyser le fonctionnement d'une exploitation. In: *Le mémento de l'agronome*. Paris: CIRAD-GRET-MAE, p. 345-372.

Dfid. 2001. Note d'information sur les moyens d'existence durables. London: DFID Working Paper, 27 p.

Di Méo G. 1998. Géographie sociale et territoires. Paris: Nathan 320 p.

Di Méo G. 2004. Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces. *Bulletin de l'Association des géographes français* 81 (2): 193-204.

Direction de l'Agriculture. 1969. La politique agricole du Cameroun Oriental, dans la perspective du IIIème plan quinquennal. . Yaoundé: Secrétariat d'Etat au Développement Rural. Direction de l'Agriculture. , 30 p.

DNRA. 1987a. Recensement agricole 1984. Secteur traditionnel. Volume 1, résultats du niveau national. Yaoundé: Direction Nationale du Recensement Agricole. Ministère de l'Agriculture, 255 p.

DNRA. 1987b. Recensement Agricole 1984. Secteur traditionnel. Volume 2E. Résultats de la province du Centre Yaoundé: Ministère de l'Agriculture. Direction Nationale du Recensement Agricole, 120 p.

Dominguez C. 1995. Territoire, produit et conventions : la dynamique tabacole sur le front pionnier de la province argentine de Misiones. Toulouse, Toulouse le Mirail, Géographie, 226 p.

Dongmo J.-L. 1981a. Le dynamisme Bamiléké (Cameroun). Vol 1 : la maîtrise de l'espace agraire. Yaoundé, Université de Yaoundé, Cameroun. *Thèse de doctorat*, 422 p.

Dongmo J.-L. 1981b. Le dynamisme Bamiléké (Cameroun). Vol 2 : la maîtrise de l'espace urbain. Yaoundé, Université de Yaoundé, Cameroun. *Thèse de doctorat*, 293 p.

Dortier J.F. 2004. Le dictionnaire des sciences humaines. Auxerre: Sciences Humaines, 875 p.

DSCE. 2010. Document de stratégie pour la croissance et l'emploi. Yaoundé: Gouvernement du Cameroun, 167 p.

DSCN. 1978. Recensement général de la population. 1976. Cameroun. Yaoundé: Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale.

DSCN. 1983. Annuaire statistique du Cameroun. Yaoundé: Direction de la statistique et de la comptabilité nationale. Ministère du plan et de l'aménagement du territoire. République du Cameroun. , 430 p.

DSCN. 1991. Annuaire statistique du Cameroun. Yaoundé: Direction de la statistique et de la comptabilité nationale. Ministère du plan et de l'aménagement du territoire. République du Cameroun. , 337 p.

DSCN. 1997. Enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM). Conditions de vie des ménages au Cameroun en 1996. Distribution des revenus et consommation des ménages au Cameroun en 1996. Yaoundé: Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale. Ministère de l'économie et des finances, 81 p.

DSCN. 2002. Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001. Rapport principal de l'ECAM II. Yaoundé: Direction de la Statistique et de la Comptabilité Nationale. Ministère de l'économie et des finances, 99 p.

Dupont V., Guilmoto C.Z. 1993. Mobilités spatiales et urbanisation. Théories, pratiques et représentations. *Cah. Sci. Hum.* 29 (2-3): 279-294.

Dupuy F. 2008. Anthropologie économique. Paris: Armand Colin, 215 p.

Eboutou L.Y. 2009. Rentabilité financière des agroforêts à base de cacao enrichies par des arbres domestiqués dans le bassin de production du Centre, Cameroun. Dschang, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles. *Mémoire d'ingénieur agronome*, Economie et Sociologie Rurales, 129 p.

[http://www.fidafrique.net/IMG/pdf/Eboutou09\\_analyse\\_eco-des\\_cacaoyers.pdf](http://www.fidafrique.net/IMG/pdf/Eboutou09_analyse_eco-des_cacaoyers.pdf)

Elong J.G. 2004. Éton et Manguissa, de la Lékié au Mbam-et-Kim : jeux et enjeux fonciers (Centre-Cameroun). *Les Cahiers d'Outre-Mer. Afriques* (Numéro 226-227): 1-15.

Ferraton N., Touzard I. 2009. Comprendre l'agriculture familiale. Diagnostic des systèmes de production. Gembloux, Belgique: Quae, CTA, Presses agronomiques de Gembloux (*Agricultures tropicales en poche*).

FIDA. 2001. Evaluation de la pauvreté rurale. Afrique de l'Ouest et du Centre. Rome: Fond International de Développement Agricole (FIDA).

Flamholtz E., Lacey J. 1981. Personnel management, human capital theory, and human resource accounting. Los Angeles: Institute of industrial relations (*UCLA Monograph Series*), 19 p.

Folefack D.P. 2010. Pauvreté et répartition des revenus en zone cacaoyère du Cameroun. *Tropicultura* 28 (1): 5-9.

Fourastié J. 1963. Le grand espoir du XXème siècle. Paris: Gallimard (*Collection Idées*), 334 p.

Franqueville A. 1971. Deux essais sur les relations ville-campagne au Nord de Yaoundé. Yaoundé: ORSTOM-République Fédérale du Cameroun, 174 p.

Franqueville A. 1987. Une Afrique entre le village et la ville. Les migrations dans le Sud du Cameroun. Paris: ORSTOM, 646 p.

Fromont P. 1957. Economie rurale. Paris: Librairie de Médicis, 528 p.

Gafsi M. 2006. Exploitation agricole et agriculture durable. *Cahiers Agricultures* 15 (6): 491-497.

Gaillard C., Sourisseau J.-M. 2009. Système de culture, système d'activité(s) et *rural livelihood* : enseignements issus d'une étude sur l'agriculture kanak (Nouvelle-Calédonie). *Journal de la Société des Océanistes* 129 (2): 279-294.

Gastellu J.-M. 1980. "...Mais. où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ?...". *Cahiers ORSTOM, série. Sciences Humaines*. XXII (1-2): 3-11.

Georgescu-Roegen N. 1995. La décroissance. Entropie-Ecologie-Economie. Paris: Editions Sang de la terre, 254 p.

Ghiglione R., Matalon B. 1998. Les enquêtes sociologiques. Théories et pratiques. Paris: Armand Colin, 301 p.

- Gilbert A. 2007. « Vers l'émergence d'une nouvelle géographie sociale de langue française ? ». *Cahiers de géographie du Québec* 51 (143): 199-218.
- Gildas S. 2008. La planète migratoire dans la mondialisation. Paris: Armand Colin (*Géographie*), 253 p.
- Girard N. 1995. *Modéliser une représentation d'experts dans le champ de la gestion de l'exploitation agricole. Stratégies d'alimentation au pâturage des troupeaux ovins allaitants en région méditerranéenne*. Lyon, Lyon I. Thèse, 234 p.
- Girard N. 2006. Catégoriser les pratiques d'agriculteurs pour reformuler un problème en partenariat. Une proposition méthodologique. . *Cahiers Agricultures* 15 (3): 261-272.
- Godelier M. 1973. Horizon, trajets marxistes en anthropologie. Paris: Maspero, 395 p.
- Granovetter M. 1973. The strength of weak ties. *American Journal of Sociology* (78): 1360-1380.
- Guétat-Bernard H. 2011. Développement rural et rapport de genre. Mobilité et argent au Cameroun. Rennes: Presses Universitaires de Rennes, 213 p.
- Gutierrez-Montes I., Emery M., Edith F.-B. 2009. The Sustainable Livelihoods Approach and the Community Capitals Framework: The Importance of System-Level Approaches to Community Change Efforts. *Community Development* 40 (2): 106-113.
- Haggblade S., Hazell P., Brown J. 1989. Farm-Nonfarm linkages in Rural Sub-Saharan Africa. *World Development* 17 (8): 1173-1201.
- Hartwick J. 1977. Intergenerational Equity and the Investing of Rents from Exhaustible Resources. *American Economic Review* ( 67): 972-974.
- Haudricourt A.-G. 1964. Nature et culture dans la civilisation de l'igname. L'origine des clones et des clans. *L'Homme* (4, 1): 93-104.
- Hietet Goufan G.D. 2005. Valeur socio-économique des composantes d'une agroforêt a base de cacaoyers : cas des départements de la Lekie et de la Mefou Afamba dans le Centre et de la Mvila dans le Sud Cameroun. Dschang, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles. *Mémoire d'ingénieur agronome*, Economie et sociologie rurales, 88 p.
- Hou L. 2011. Un land grab chinois en Afrique Sub-Saharienne ? *Outre-Terre* 4 (30): 151-170.
- IGN. 1994. Carte du Cameroun au 1 / 1.500.000. Paris: Institut National de l'Information Géographique et Forestière.
- INS. 1989. Recensement de la population. 1987. Cameroun. Yaoundé: Institut National de la Statistique (INS). Ministère de l'économie et des finances. République du Cameroun.
- INS. 2000. Annuaire statistique du Cameroun. Yaoundé: Institut National de la Statistique (INS). Ministère de l'économie et des finances. République du Cameroun., 421 p.
- INS. 2010a. 3ème RGPH. La population du Cameroun en 2010. Yaoundé: Institut National de la Statistique (INS). Ministère de l'économie et des finances. République du Cameroun.

INS. 2010b. Annuaire statistique du Cameroun 2010. Activités économiques. Agriculture. Yaoundé, 416 p.

<http://www.statistics-cameroon.org/downloads/annuaire2010/chap13.pdf>

INSEE. 2009. Agriculture. Statut des actifs permanents: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques.

[http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg\\_id=0&ref\\_id=NATTEF10215](http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF10215)

Inspection Générale de l'Agriculture. 1952. Inspection Générale de l'Agriculture. Territoire du Cameroun. Rapport annuel 1952. Services de l'Agriculture. Territoire du Cameroun, 317 p.

IUCW. 1977. Programme for socio-economic development trough assistance to young farmers in the Mbam departement. A study of the "take-off" phase. Geneva: International Union for Child Welfare (IUCW), 63 p.

Jacq C., Vautherin C. 1981. Les animateurs de village : de futur agents de développement enfin autochtones ou une action de développement au Sud-Cameroun. . In: *Rapport de stage : Maitrise des sciences et techniques de l'expression et de la communication, option animation*. . Paris: Université Paris Nord. , 100 p.

Jagoret P. 2011. Analyse et évaluation de systèmes agroforestiers complexes sur le long terme : application aux systèmes de culture à base de cacaoyer au Centre Cameroun. Montpellier, Montpellier Supagro. *Thèse de Doctorat, Agronomie*, 235 p.

Jagoret P., Bouambi E., Menimo T., Donkam I., Batomen F. 2008. Analyse de la diversité des systèmes de pratiques en cacaoculture. Cas du Centre Cameroun. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.* 12 (4): 367-377.

Jagoret P., Couve C., Bouambi E., Menimo T., Donkam I., Nyasse S. 2006. Caractérisation des systèmes de cacaoculture du Centre Cameroun. . Yaoundé: CIRAD-IRAD-MAEE, 101 p.

Jagoret P., Ngogue Todem H., Bouambi E., Battini J.L., Nyasse S. 2009. Diversification des exploitations agricoles à base de cacaoyer au Centre Cameroun : mythe ou réalité ? *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.* 13 (2): 271-280.

Janin P. 1995. L'immuable, le changeant et l'imprévu. Les économies de plantation bamiléké et bété du Cameroun confrontés aux chocs extérieurs. . Paris, Paris IV Sorbonne. *Thèse de doctorat, Géographie*, 686 p.

Janin P. 2000. Les ajustements des planteurs et leurs fondements géographiques. *In: Le désarroi camerounais, G. Courade (Ed.)*. Paris: KARTHALA, p. 71-88.

Jarrige F. 1994. La dynamique d'offre de cacao entre marché, conditions naturelles et institutions : interprétation à partir d'une comparaison Côte-d'Ivoire - Malaisie. . Dijon Dijon. *Thèse de doctorat, Sciences économiques*, 720 p.

Jeune-Afrique. 1979. Atlas de la répubique unie du Cameroun. Paris: Editions Jeune Afrique (*Les Atlas Jeune Afrique*), 72 p.

Kabou A. 1991. Et si l'Afrique refusait le développement ? Paris: L'Harmattan, 208 p.

Kamdem C. 2010. L'économie du cacao au Cameroun. Yaoundé, Université de Yaoundé II SOA. *Thèse de doctorat, Economie*.

Kaufmann J.-C. 1996. L'enquête et ses méthodes. L'entretien compréhensif. Paris: Armand Colin, 128 p.

Koenig G. 1993. Production de la connaissance et constitution des pratiques organisationnelles. *Revue de l'AGRH* (9).

Kotto Same J., Moukam A., Tiki-Manga T., Tonye J., Diaw C., Gockowski J., Hauser S., Weise S.F., Nwaga D., Zapfack L., Palm C., Woomer P., Gillison A., Bignell D., Tondoh J. 2000. Alternatives to Slash and Burn : summary report and synthesis of phase II in Cameroon. Nairobi: ICRAF, ASB Coordination Office, 72 p.

Laburthe-Tolra P. 1981. Les seigneurs de la forêt. Essai sur le passé historique, l'organisation sociale et les normes éthiques des anciens Bété du Cameroun. Paris: Publications de la Sorbone, 490 p.

Landais E. 1996. Typologies d'exploitations agricoles. Nouvelles questions, nouvelles méthodes. *Economie rurale* (236): 3-15.

Larousse. 1990. Petit Larousse en couleur. Paris: Larousse, 1720 p.

Laur E., Howald O. 1948. Economie rurale de la petite et moyenne culture. Lausanne: Librairie Payot, 474 p.

Laurent C. 1999. Activité agricole, multifonctionnalité et pluriactivité. *Revue du GREP* (164): 41-46.

Lavigne-Delville P. 1998. Privatiser ou sécuriser ? In: *Quelles politiques foncières pour l'Afrique Rurale ? Réconcilier pratiques, légitimités et légalité*, P. Lavigne-Delville (Ed.). Paris: KARTHALA - Coopération Française, p. 28-35.

Le Moigne J.-L. 1999. Les épistémologies constructivistes. Paris: PUF (*Que sais-je ?*), 127 p.

Lebeau R. 1991. Les grands types de structures agraires dans le monde. Paris: Masson (*Initiation aux études de géographie*), 180 p.

Leenhardt M. 1953. *Gens de la Grande Terre*. Paris: Gallimard, 228 p.

Lefevre A. 1973. Conditions d'un développement intégré dans La Lékié. Tome IV : les migrations d'agriculteurs. Yaoundé: Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire, 69 p.

Legay J.-M. 1997. L'expérience et le modèle. Un discours sur la méthode. Paris: INRA (*Sciences en questions.*), 111 p.

Léna P. 1988. Aspects de la frontière amazonienne. *Cahier de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines* 22 (3-4): 319-343.

Lepak D., Snell S. 1999. The human resource architecture : toward a theory of human capital allocation and development. *Academy of Management Review* 24 (1): 31-48.

Leplaideur A. 1985. Les systèmes agricoles en zone forestière : les paysans du Centre et du Sud Cameroun. Paris: CIRAD-IRAT, Mission d'économie et de sociologie rurales, 615 p.

- Leplaideur A. 1989. Vie et survie domestique en zone forestière camerounaise : la reproduction simple est-elle assurée ? In: *Le risque en agriculture*, M. Eldin, P. Milleville (Eds.). Paris: ORSTOM, p. 227-290.
- Levang P. 2012. Elites et accaparement des terres au Cameroun : l'exemple du palmier à huile. In: *Les conférences de l'Institut Français de Yaoundé, IRD (Ed.) 15.05.2012*. Yaoundé, Cameroun: IRD.
- Lhopitalier L. 2001. Sustainable livelihoods : de quoi s'agit-il ? *Grain de sel* (20): 33-34.
- Lorino P., Tarondeau J.-C. 1998. De la stratégie aux processus stratégiques. *Revue française de gestion*: 5-17.
- Losch B. 1994. Cacaos africains : comment la Côte d'Ivoire a devancé le Cameroun. . *Plantations, recherche, développement* 1 (2): 15-22.
- Losch B. 2008. Migration and development. In: *Migration and development : Future Directions for Research and Policy*, New-York: Social Science Research Council, 14 p.
- Losch B., Daviron B., Freud C., Nicolas G. 1992. Relance régionalisée de la production paysanne de café et de cacao au Cameroun. Etude de faisabilité. Phase 1, cadrage général de la relance. Yaoundé: CIRAD SOFRECO, 87 p.
- Losch B., Fusillier J.-L., Dupraz P. 1991. Stratégies des producteurs en zone caféière et cacaoyère du Cameroun. Quelles adaptations à la crise ? In: *Collection "Documents Systèmes Agraires"*. Montpellier: CIRAD, 252 p.
- Luisoni E. 1974. Pont de l'enfance. Conséquences socio-économiques, évaluations et propositions. . Genève: Commission Nationale Suisse "Enfants du monde". COSOC Genève. , 74 p.
- Luxembourg R. 1913. L'accumulation du capital. Contribution à l'explication économique de l'impérialisme. Paris: Maspero (*Petite collection Maspero*), 285 p.
- MacDicken K.G., Vergara N.T. 1990. Agroforestry. Classification and management. New-York: John Wiley & Sons, 380 p.
- Malassis L. 1973. Agriculture et processus de développement. Essai d'orientation pédagogique. . Paris: UNESCO (*Education et développement rural.* ), 308 p.
- Mandel G. 1939. Le Cameroun, création française. L'oeuvre de la France. In: *Revue de l'empire français*: Ministère des Colonies. , 32 p.
- Marguerat Y. 1975. Analyse numérique des migrations vers les villes du Cameroun. In: *Travaux et Documents de l'ORSTOM*. Paris: ORSTOM, 108 p.
- Marshall A. 1890. Principles of Economics: an introductory volume. London: Macmillan and Co, 319 p.
- Marticot H. 1962. Les structures agricoles dans le Centre Cameroun. Yaoundé: Direction de l'Agriculture du Cameroun, 67 p.
- Marticot H. 1973. Les freins à la pénétration du progrès technique dans l'agriculture camerounaise. *L'Agronomie tropicale* 28 (5): 519-536.

- Marx K. 2008 (éd. orig. 1867). Le capital. Paris: Gallimard (*Folio essais*), 1056 p.
- Mauss M. 1926. Oeuvres complètes. Paris: PUF.
- Mauss M. 1973. Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *In: Sociologie et anthropologie*. Paris: PUF (1re éd : 1923-1924), p. 145-279.
- Mazoyer M., Roudart L. 2002. Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine. Paris: Seuil, 534 p.
- Mbende J. 1981. Les structures d'intervention en milieu rural. L'action du développement communautaire dans la région de Ntui. Yaoundé, Université de Yaoundé, Faculté des Lettres et Sciences Humaines. *Mémoire de Maîtrise, Sociologie*, 98 p.
- Mendras H. 1984. La fin des paysans, suivi d'une réflexion sur la fin des paysans vingt ans après. Arles (France): Actes Sud, 370 p.
- MINADER-MINEPIA. 2007. Document de présentation du Programme ACEFA : « Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales ». Yaoundé: MINADER-MINEPIA, 102 p.
- Mincer J. 1958. Investment in Humand Capital and Personal Income Distribution. *The journal of Political Economy* LXVI (4): 281-302.
- MINEPAT/CTSE. 2009. Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi. Cadre de référence de l'action gouvernementale pour la période 2010-2019. Yaoundé: MINEPAT, 104 p.
- Ministère de l'Agriculture. 1980. Bilan diagnostic du secteur agricole de 1960 à 1980. Yaoundé: Ministère de l'Agriculture. République Unie du Cameroun. , 180 p.
- Ministère de l'Agriculture. 1981. Vème Plan quinquennal. Secteur agricole. . Yaoundé: Ministère de l'Agriculture. République Unie du Cameroun., 157 p.
- Ministère de l'Agriculture. 2002. Stratégie de développement du secteur rural. . Yaoundé: République du Cameroun. , 34 p.
- Ministère de la coopération. 1980. Mémento de l'agronome. Paris: Ministère de la coopération (*Collection "techniques rurales en Afrique"*), 1600 p.
- Ministère des affaires étrangères. 2002. Mémento de l'agronome. Paris: Ministère de la coopération, CIRAD, GRET, 1691 p.
- MINPAT. 1999. Etudes socio-économiques régionales au Cameroun. Cadrage national. Yaoundé: MINPAT/Projet PNUD-OPS, 423 p.
- Mope Simo J.A. 2011. Land grabbing, governance and social peace-building issues in Cameroon : Case study of the roles of elites in land deals and commoditisation in the North West Region. *In: Global Land Grabbing, L.D.P.I. (LDPI) (Ed.) 6-8 April 2011*. University of Sussex, Brighton, United Kingdom: Land Deal Politics Initiative (LDPI), 16 p.
- Moupou M. 2010. Fronts pionniers et structuration de l'espace dans le Cameroun méridional : de nouveaux territoires en mutation rapide. *Les Cahiers d'Outre-Mer. Afriques* (243): 1-21.

Nair P.K.R. 1989. Agroforestry Systems in the Tropics. London: Kluwer Academic Publishers in Cooperation with ICRAF (*Forestry Sciences*), 664 p.

NEA. 1981. L'encyclopédie de la république unie du Cameroun. Dakar: Nouvelles Editions Africaines.

Nsangou A. 1981. Les formes du facteur travail en zone cacaoyère (secteur de Goura-Talba). *Revue sciences et techniques de la DGRST* 1 (3): 7-27.

OCDE. 2001. Du bien être des nations : Le rôle du capital humain et social. Paris: Les éditions de l'OCDE (*Enseignement et compétences*), 140 p.

OCDE. 2006. Perspectives économiques. Cameroun. Yaoundé: Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), 17 p.

Olivier de Sardan J.P. 1995. La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête* (1): 71-109.

Olivier de Sardan P. 1990. Populisme développementaliste et populisme en sciences sociales: idéologie, action, connaissance. *Cahiers d'Etudes Africaines* (120): 475-492.

ONCC-CICC. 2009. Stratégie de développement de la filière café au Cameroun. Yaoundé: Office national du Cacao et du Café - Conseil Interprofessionnel du cacao et du café, 58 p.  
<http://euacpcommodities.eu/files/1CENB01a%20ITC%20Cameroon%20Coffee%20Strategy%20Final%20Version.pdf>

ONCC-CTA-ORIGIN. 2010. Indications géographiques : défis et opportunités pour le secteur café-cacao au Cameroun. Yaoundé: Office National du Cacao et du Café, 43 p.  
<http://dgroups.org/?cpvw2qv0>

ONCC. 2009. Les mesures prises par le Gouvernement pour parvenir à une économie cacaoyère durable. Cas du Cameroun. In: *Table ronde sur l'économie cacaoyère mondiale durable du 23 au 27 Mars 2009, O.N.d.C.e.d.C. (Cameroun) (Ed.)* Hotel Hyatt Regency Port of Spain, Trinidad et Tobago, 14 p.  
<http://www.roundtablecocoa.org/documents/ONCC%20%20Pierre%20Etoa%20Abena.pdf>.

ORSTOM. 1959. Atlas du Cameroun. Planche Phytogéographie au 1/2.000.000. Paris: ORSTOM.

Paul J.-L., Bory A., Bellande Alex, Garganta E., Fabri A. 1994. Quel système de référence pour la prise en compte de la rationalité de l'agriculteur : du système de production agricole au système d'activité. *Les Cahiers de la Recherche Développement* ( n°39): 7-19.

Pédelahore P., Tchatchoua R., Tonka M., Ntsama M. 2009a. La pluriactivité devient-elle l'une des clefs du développement de l'agriculture familiale au Sud Cameroun ? . In: *Atelier SFER., SFER (Ed.) les 9,10 et 11 décembre 2009*. Montpellier, France. , 17 p.

Pédelahore P., Tchatchoua R., Tonka M., Ntsama M. 2009b. Que font les ménages agricoles du Sud Cameroun pour gagner plus d'argent et assurer un meilleur avenir à leurs enfants ? In: *Atelier REPARAC. , les 23,24 et 25 juin 2009*. Mbalmayo , Cameroun. , 21 p.

Peirce C.S. 1932. Elements of Logic, . In: *Collected Papers of Charles Sanders Peirce, C. Hartshorne, P. Weiss (Eds.)*. Cambridge: Harvard University Press, p. 535.

Perrot C. 1990. Typologie d'exploitations construite par agrégation autour de pôles définis à dire d'experts. *INRA Prod. Anim.* 3 (1): 51-66.

Petit M. 2006. L'exploitation agricole familiale : leçons actuelles de débats anciens. *Cahiers Agricultures* 15 (6): 486-490.

Pichot J.P. 2006. L'exploitation agricole : un concept à revisiter du nord aux suds. *Cahiers Agricultures* 15 (n°6): 483-485.

PNUD-FAO. 1977. Recensement mondial de l'agriculture et établissement d'un système permanent de statistiques courantes. Cameroun, Congo, Gabon, Empire Centrafricain, Tchad. Résultats du recensement agricole 1972/1973 pour le Cameroun. . Rome: PNUD FAO, 360 p.

PNUD-FAO. 1990. Bilan diagnostic et perspectives de la colonisation des terres au Cameroun. Yaoundé: Ministère de l'Agriculture. Division des projets agricoles., 117 p.

PNUD-FAO. 2001. Stratégie de développement rural et réduction de la pauvreté : proposition d'un projet-pilote national pour la période 2002-2004. Yaoundé: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). , 55 p.

PNUD. 2000a. Etudes socio-économiques régionales au Cameroun. Eradication de la pauvreté. Amélioration des données sociales. Cadrage national. . Yaoundé: République du Cameroun. Ministère des Investissements Public et de l'Aménagement du Territoire. Programme des Nations Unies pour le Développement. Bureau des Services d'Appui aux Projets. , 450 p.

PNUD. 2000b. Etudes socio-économiques régionales au Cameroun. Eradication de la pauvreté. Amélioration des données sociales. Province du Centre. . Yaoundé: République du Cameroun. Ministère des Investissements Public et de l'Aménagement du Territoire. Programme des Nations Unies pour le Développement. Bureau des Services d'Appui aux Projets. , 156 p.

Pokam J., Sunderlin W. 1999. L'impact de la crise économique sur les populations, les migrations et le couvert forestier du Sud Cameroun. Bogor: Center for international forestry research (CIFOR), 23 p.

Polanyi K. 1983. La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps. Paris: Gallimard (1re éd. américaine : 1944), 420 p.

Ponthieux S. 2006. Le capital social. Paris: La découverte (*Repères*), 121 p.

Pretty J., Hine R. 2002. What is Sustainable Agriculture ? In: *Reducing Food Poverty with Sustainable Agriculture : A Summary of New Evidence*, J. Pretty, R. Hine (Eds.). Essex, UK: University of Essex.

Quivy R., Van Campenhoudt L. 2006. Manuel de recherche en sciences sociales. Paris: Dunod (*Sociale*), 256 p.

Rafflegeau S., Ndigui B. 2001. Synthèse d'enquêtes agro-économiques réalisées dans une centaine d'exploitations élaicoles du sud du Cameroun. La Dibamba, Cameroun.: IRAD, Station de La Dibamba., 90 p.

Reardon T. 1997. Using evidence of household income diversification to inform study of the rural nonfarm labor market in Africa. *World Development* 25 (5): 735-747.

Reboratti C. 1979. Migraciones y frontera agraria : Argentina y Brasil en la cuenca del alto Parana - Uruguay -. *Estudios rurales latinoamericanos* 12 (3): 1-47.

Rostow W.W. 1962. Les étapes de la croissance économique. Paris: Seuil, 202 p.

Roux P. 1986. Economie agricole. Volume 1 : les fondements de l'économie. Paris: Lavoisier (*Collection TECDOC*), 354 p.

Roux P. 1987. Economie agricole. Volume 2 : l'agriculture dans le développement économique. Paris: Lavoisier (*Collection TECDOC*), 354 p.

Ruf F. 1991. Les crises cacaoyères. La malédiction des âges d'or ? *Cahier d'études africaines*. 31 (121-122): 83-134.

Ruf F. 1995. Booms et crises du cacao. Les vertiges de l'or brun. Paris: Karthala-CIRAD-Ministère de la Coopération, 459 p.

Ruf F. 2001. Libéralisation et tenailles des prix cacao/intrants. Le cas du Sud-Ouest Cameroun. . In: *Filière agroalimentaires en Afrique : comment rendre le marché plus efficace ?*, Ministère des Affaires Etrangères (Ed.). Paris: Ministère des Affaires Etrangères., p. 269-304.

Sabourin E., Caron P., Tonneau J.-P. 2004. Dynamiques territoriales et trajectoires de développement local : retour d'expériences dans le Nordeste brésilien. *Cahiers Agricultures* (13): 539-545.

Sahlins M. 1976. Âge de pierre, âge d'abondance. L'économie des sociétés primitives. Paris: Gallimard.

Santoir C. 1992. Sous l'empire du cacao : étude diachronique de deux terroirs camerounais. Paris: ORSTOM (*Collection "à travers champs"*), 191 p.

Santoir C., Bopda A. 1995. Atlas régional. Sud Cameroun. Paris: Edition de l'ORSTOM, 53 p.

Schulte-Tenckhoff I. 1986. Potlatch : Conquête et invention. Réflexion sur un concept anthropologique. Lausanne: Edition d'En bas, 309 p.

Schultz T. 1961. Investment in human capital. *The American Economic Review* 51 (1): 1-17.

Scoones I. 1998. Sustainable rural livelihoods: a framework for analysis. Brighton: IDS.

Scoones I. 2009. Livelihoods perspectives and rural development. *Journal of Peasant Studies* 36 (1): 171-196.

SEDES. 1966a. Enquête sur le niveau de vie à Yaoundé. 1964-1965. Paris: Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social (SEDES), 247 p.

- SEDES. 1966b. Le niveau de vie des populations de la zone cacaoyère du Centre Cameroun. Résultats définitifs de l'enquête sur la nutrition et les budgets des ménages ruraux exécutée dans la zone en 1964-1965. Paris: Société d'Etudes pour le Développement Economique et Social (SEDES), 117+82 p.
- Sen A. 2000. Un nouveau modèle économique. Développement, justice et liberté. Paris: Odile Jacob, 368 p.
- Services de l'Agriculture. 1951. Services de l'Agriculture. Territoire du Cameroun. Rapport annuel 1951. Services de l'Agriculture. Territoire du Cameroun, 347 p.
- Siran J.-L. 1980. Emergence et dissolution des principautés guerrières vouté (Cameroun Central). *Journal des Africanistes* 50 (1): 25-57.
- Smith A. 1976 (éd. orig. 1776). Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations. Paris: Gallimard, 445 p.
- Sonwa D., Weise S.F., Tchatat M., Mkongmeneck B., Adesina A.A., Ndoye O., Gockowsky J. 2001. Rôle des agroforêts cacao dans la foresterie paysanne et communautaire au Sud-Cameroun. London: DFID, Rural Development Forestry Network, Forestry in southern Cameroon, 10 p.
- Tchampegni R. 2007. La réforme de la propriété foncière au Cameroun. *In: Géocongrès international. Québec 2007, histoire de voir le monde. , 2 au 5 octobre 2007.* Québec: Université de Laval, Association Canadienne des sciences Géomatiques, 14 p.
- Tchampegni R. 2008. Le contentieux de la propriété foncière au Cameroun. Nantes, Université de Nantes, Faculté de droit et des sciences politiques. *Doctorat, Droit privé et sciences criminelles*, 532 p.
- Tchayanov A. 1990 (ed. or. 1925). L'organisation de l'économie paysanne. Paris: Librairie du Regard
- Tchouamo I.R. 1994. Les impasses des stratégies de substitution chez les planteurs de l'Ouest du Cameroun. *In: Le village camerounais à l'heure de l'ajustement, G. Courade (Ed.).* Paris: KARTHALA, p. 344-353.
- Thiam I. 2008. Stratégies des exploitations agropastorales de Thieul (Ferlo-Sénégal) dans un contexte d'incertitudes sur les ressources naturelles productives. Toulouse, Université de Toulouse. *Thèse de doctorat*, Essor, 394 p.
- Thillard R. 1920. L'agriculture et l'élevage au Cameroun. Paris: Emile Larose, Libraire-Editeur, 199 p.
- Timmer P.C. 1988. The agricultural transformation. *In: Handbook of development Economics, H. Chenery, T.N. Srinivason (Eds.):* Elsevier, p. 276-328.
- Timmer P.C. 2002. Agriculture and economic development. *In: Handbook of agricultural economics, K.J. Arrow, M.D. Intriligator (Eds.):* Elsevier, p. 1488-1536.
- Todem Ngnogue H. 2005. Bilan financier des systèmes de cacaoculture du Centre-Cameroun. Dschang, Faculté d'Agronomie et des Sciences Agricoles (FASA). *Mémoire d'ingénieur agronome*, Economie et sociologie rurales, 88 p.
- Torquebiau E. 2007. L'agroforesterie. Des arbres et des champs. Paris: L'Harmattan (*Biologie, Ecologie, Agronomie*), 150 p.

- Toynbee A. 1951. L'histoire : un essai d'interprétation. Paris: Gallimard, 652 p.
- UIPE. 1975. Installation de mille familles de jeunes agriculteurs dans la zone du "pont de l'enfance" et création d'un centre d'appui technique à Goura (Cameroun). . Genève: Union Internationale de Protection de l'Enfance., 16 p.
- Valenduc G., Warrant F. 2001. L'innovation technologique au service du développement durable. Working Paper n° 1. Aspects conceptuels. Namur: Fondation Travail - Université ASBL. Centre de recherche Travail & Technologies, 26 p.
- Varlet F. 1991. Dynamique de plantation et stratégie des planteurs dans les zones cacaoyères et caféières de Makénéne et Ndikinimeki (Centre Cameroun). . Yaoundé: SODECAO, 70 p.
- Varlet F. 1992. Relations entre les pouvoirs publics et le secteur agricole au Cameroun. Cas des filières d'exportation et des filières de produits vivriers destinés au marché intérieur. . Montpellier, ENSAM. *Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme d'agronomie approfondie de l'ENSAM*, 100 p.
- Varlet F. 1997. Réformes des institutions dans les filières cacao et café au Cameroun. Chronique des années 1990 à 1997. In: *Document du CIRAD-SAR*. Montpellier: CIRAD, 55 p.
- Varlet F. 2000. Institutions publiques et croissance agricole au Cameroun. Montpellier, Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie de Montpellier. *Thèse de Doctorat*, 467+320 p.
- Varlet F., Berry D. 1997. Réhabilitation de la protection phytosanitaire des cacaoyers et caféiers du Cameroun. Douala: Cirad/Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC), 204+202 p.
- Vollant S. 2003. La frontière agraire du Sud de Fombot : mobilités et modification du système de production. Toulouse, Université de Toulouse Le Mirail, Géographie, 245 p.
- Vroonen L., Sossou-Gloh M. 1975a. Perspectives de développement de la Zone Yabassi-Yingui-Babimbi. Fascicule n°1 : Etude globale de la situation. . Douala: Institut Panafricain pour le Développement., 88 p.
- Vroonen L., Sossou-Gloh M. 1975b. Perspectives de développement de la Zone Yabassi-Yingui-Babimbi. Fascicule n°2 : Idées de projets et actions à mettre en oeuvre. . Douala: Institut Panafricain pour le Développement., 74 p.
- Watzlawick P. 1988. L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme. Paris: Seuil, 374 p.
- Weber J. 1974. Types de surproduit et formes d'accumulation. La province cacaoyère du centre-sud Cameroun. Yaoundé: ORSTOM, 69-85 p.
- Weber J. 1977. Structures agraires et évolution des milieux ruraux : le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun. . *Cahier ORSTOM, série Sciences Humaines* 14 (2): 113-139.
- Weber J. 1978. Logiques paysannes et rationalité technique : illustrations camerounaises. In: *Colloque de Ouagadougou, 4-8 décembre 1978*. Ouagadougou: ORSTOM, 311-315 p.

Yung J.M., Zaslavsky J. 1992. Pour une prise en compte des stratégies des producteurs. Montpellier: CIRAD (*Collection "Documents Systèmes Agraires"*), 74 p.

Zenou B. 2009. Le capital social comme un potentiel d'interaction coopérative. Le cas des relations intergénérationnelles familiales. Montpellier, Montpellier I. *Doctorat*, Economie et gestion, 690 p.

## **Annexes**

## Liste des annexes

- Annexe n°1 : Guide d'entretien : caractérisation des sites d'étude à « dire d'experts »
- Annexe n°2 : Guide d'entretien : typologie à « dire d'experts »
- Annexe n°3 : Caractéristiques des personnes ressource d'Obala et de Talba
- Annexe n°4 : Guide d'entretien : enquêtes exploratoires sur les stratégies des exploitants agricoles pour maintenir ou améliorer leurs conditions de vie
- Annexe n°5 : Questionnaire aux exploitations familiales agricoles
- Annexe n°6 : Questionnaire d'enquête : migrations professionnelles et spatiales du chef d'exploitation et de sa parentèle
- Annexe n°7 : Guide d'entretien auprès des planteurs d'Obala et de Talba
- Annexe n°8 : Calcul du temps de vie consacré à l'activité agricole
- Annexe n°9 : Temps de vie consacré à l'activité agricole en fonction de l'année de naissance de l'individu
- Annexe n°10 : Calculs pour l'importance des surfaces cacaoyères contrôlées par les différents types de planteurs de la zone d'Obala et de celle de Talba et pour la surface cacaoyère moyenne par planteur pour la zone d'Obala et celle de Talba
- Annexe n°11 : Coefficients de redressement de l'échantillon des planteurs d'Obala et de Talba
- Annexe n°12 : Trajectoires d'accumulation des planteurs d'Obala
- Annexe n°13 : Trajectoires d'accumulation des planteurs de Talba
- Annexe n°14 : Calcul de l'importance relative des différentes formes de travail en pourcentage du capital planté pour les zones d'Obala et de Talba
- Annexe n°15 : Calculs pour la détermination de l'importance relative des formes patronales et capitalistes de la production de cacao pour la zone de Talba
- Annexe n°16 : Importance relative des différents niveaux de revenus non agricoles pour les différents types de planteurs des zones d'Obala et de Talba
- Annexe n°17 : Surfaces cacaoyères possédées en fonction de l'importance des revenus non agricoles pour les 82 planteurs
- Annexe n°18 : Relation entre le niveau des revenus non agricoles et la surface possédée en cacao pour les 82 planteurs
- Annexe n°19 : Rendements cacaoyers moyen par zone
- Annexe n°20 : Rendements cacaoyers par type de planteur pour l'ensemble des deux zones d'étude
- Annexe n°21 : Rendements cacaoyers par zone et par type de planteur

## Annexe n°1

### GUIDE D'ENTRETIEN

Caractérisation des sites d'étude à « dire d'experts »

Nom de l'enquêteur : .....

N° de fiche : .....

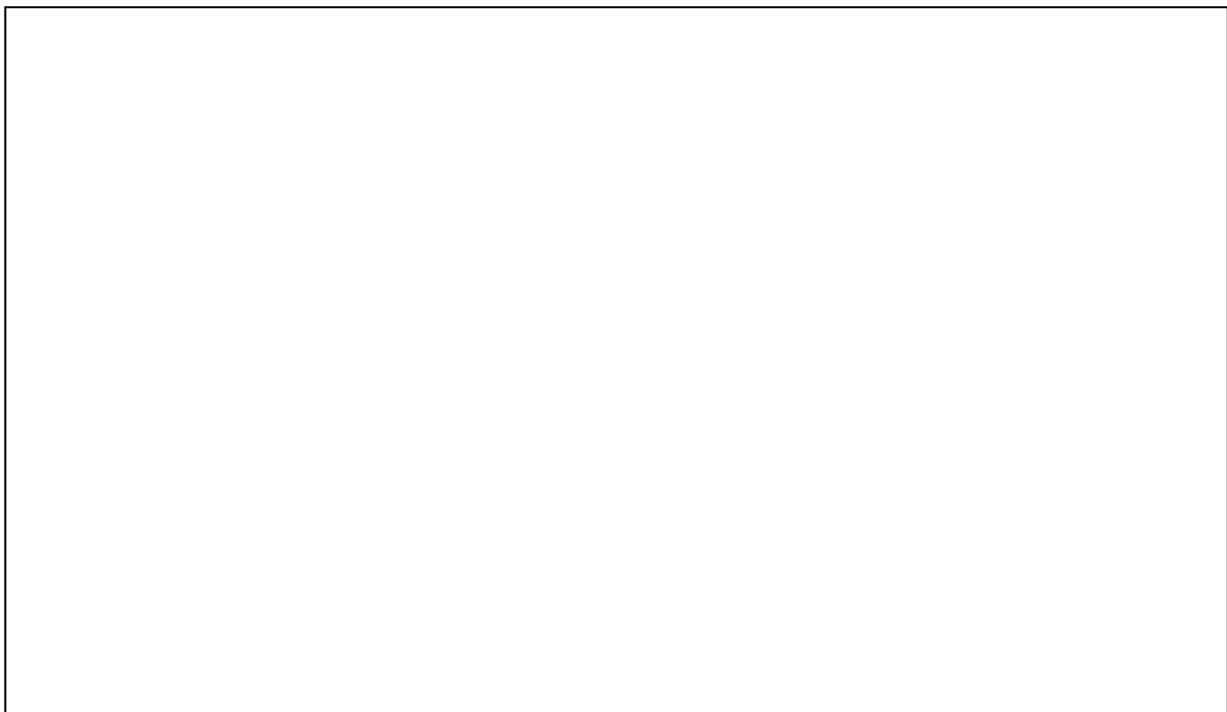
Date de réalisation de l'entretien : .....

Lieu de réalisation de l'entretien : .....

#### Personnes enquêtées :

Nom	Prénom	Fonction (OP, élus...)	Age/sexe	Contact téléph.

**Zonage** schématique : représenter les limites et la toponymie de la zone décrite, les repères spatiaux (routes, rivières, reliefs, villages) et les principaux éléments de différenciation de l'espace (morpho-pédologiques, historiques, ethniques, systèmes de production...).



## Evolution des différentes caractéristiques de la zone et dates de ruptures

Demander aux personnes enquêtées de décrire les conditions et modes de vie ainsi que les activités agricoles de leur zone. Les amener à discourir en particulier sur leur vision de « ce qui a changé » par rapport à l'époque antérieure (celle de leurs parents ou de leur jeunesse).

Si les personnes enquêtées ne les renseignent pas spontanément, poser des questions plus précises sur les points suivant :

### Situation locale :

- Population. Estimations du nombre de familles et sens des évolutions observées : les effectifs augmentent ou diminuent ?, quelles sont les classes d'âge les plus concernées par ces évolutions ?, quelles sont les causes de ces évolutions (migrations...), quelles sont les principales dates de rupture ?
- Modes d'accès et de gestion du foncier. Comment a évolué la pression sur les ressources foncières et les modes d'accès à la terre ?, quelles sont les causes de ces évolutions, quelles sont les principales dates de ruptures ?
- Accessibilité de la zone. Comment a évolué l'insertion de la zone dans les réseaux routiers régionaux et l'état des voies de communication locales, quels sont les principaux faits et dates marquantes ?

### Systèmes de production agricole.

- Systèmes de production agricole. Décrire comment ont évolué les systèmes de production agricole, expliquer les raisons de ces évolutions et préciser les dates de ruptures (préciser en particulier les principales productions et grands types d'itinéraires techniques, les principales contraintes et problèmes rencontrés, l'évolution des performances)

### Conditions de vie et organisations des acteurs.

- Evolution des services publics et privés (éducation, santé, eau, électricité...) et en particulier pour l'agriculture (crédit, conseil agricole,...)
- Evolution de l'importance et des rôles des organisations en particulier de celles liées à la production agricole (GIC, Unions, Fédérations et organisations non formelles : tontines, groupes d'entraides)
- Evolution du positionnement des différents groupes sociaux locaux (apparition de nouveaux types d'agriculteurs ou d'acteurs locaux ?...)
- Evolution des relations entre les différents types d'acteurs locaux (tensions pour l'accès aux ressources,...)

### Et l'avenir ?

- Comment envisagent-ils l'avenir pour leurs enfants et leur zone ?
- Y a-t-il des choses à améliorer ? Si oui, lesquelles et pourquoi ?

## Annexe n°2

GUIDE D'ENTRETIEN : Typologie à « dire d'experts »  
Guide d'entretien auprès des personnes ressource d'Obala et de Talba

Nom de l'enquêteur : ..... N° de fiche :.....  
Date de réalisation de l'entretien :.....  
Lieu de réalisation de l'entretien : .....

### Personnes enquêtées :

Nom	Prénom	Fonction (OP, élus...)	Age/sexe	Contact téléph.

### Critères spontanément mentionnés pour différencier les planteurs.

Les planteurs de votre zone sont-ils tous identiques ?

Sinon, quels sont les critères qui vous permettent de les différencier (= discussion sur les critères pertinents pour la typologie à dire d'acteurs et la définition des grands types de planteurs) ?

*Noter si le critère « surfaces possédées en cacao » est, ou pas, spontanément mentionné par les personnes interrogées.*

**Précisions concernant une classification des planteurs en fonction des surfaces qu'ils possèdent en cacao.**

Si vous deviez classer les planteurs en fonction des surfaces qu'ils possèdent en cacao, quelles seraient le nombre de classes que vous feriez et leurs limites en nombre d'hectares ?

Comment nommeriez-vous ces différentes classes de planteurs ?

Quelle est l'estimation de l'importance relative (en % du nombre total de planteur de la zone) de chacun des grands types de planteur (*remplir le tableau ci-dessous*)

N° du Type	Nom du type	Description du type	Importance relative du type en % du nombre total de planteurs de la zone
1			
2			
3			
4			
5...			

### Annexe n°3

#### Caractéristiques des personnes ressource d'Obala et Talba

N°	Nom	Prénom	Ethnie	Age	Type de planteur	Institution	Fonction
<b>Obala</b>							
1	EBE AYISSI	Joseph-Marie	Eton	78	Moyen	Aucune	Planteur âgé connaissant bien l'histoire de sa zone
2	ZUINGUI FOU DA	René	Eton	62	Grand	Fédération de producteurs de cacao	Président
3	DOMO	Roger	Eton	60	Petit	Fédération de producteurs de cacao	Secrétaire
4	AWONO BITA	Sylvestre	Eton	46	Moyen	Chefferie de Minkama	Chef
5	MESSANGA	Laurent	Eton	47	Moyen	Délégation de l'agriculture Arrondissement d'Obala	Délégué d'arrondissement
<b>Talba</b>							
1	SIMBE MBOUNE	Michel	Bondjo	54	Moyen	Coopérative de producteurs de cacao	Président
2	MINDANG	Jean Paul	Bondjo	37	Moyen	Fédération de producteurs de cacao	Trésorier
3	MINDANG ALIANA	Simon	Bondjo	55	Grand	Chefferie de Talba	1 <sup>er</sup> Adjoint au chef
4	ETEME	Aubert	Manguissa	49	Grand	Aucune	Planteur connaissant bien sa zone
5	KITHI	Innou	Bafia	50	Grand	Fédération de producteurs de cacao	Délégué Général
6	ESSOMBA	Roger	Eton	47	Moyen	Mairie de Mbangassina	1 <sup>er</sup> Adjoint au maire

## Annexe n°4

### GUIDE D'ENTRETIEN

Enquêtes exploratoires sur les stratégies des exploitants agricoles pour maintenir ou améliorer leurs conditions de vie

Nom de l'enquêteur : ..... N° de fiche :.....  
Date de réalisation de l'entretien :.....  
Lieu de réalisation de l'entretien : .....  
Entretien individuel ou en groupe : .....

#### Personnes enquêtées :

Nom	Prénom	Fonction (OP, élus...)	Age/sexe	Contact téléph.

**Quelles stratégies développent les exploitants et leur famille pour maintenir ou améliorer leurs conditions de vie ?**

#### Conditions et modes de vie

Demander aux personnes enquêtées de décrire sommairement les conditions et modes de vie actuels ainsi que les principales réalités des activités agricoles de leur zone.

Si les personnes enquêtées ne les renseignent pas spontanément, poser des questions plus précises sur les points suivant :

- Comment apprécient-ils leurs conditions de vie actuelles en général ?
- Quelles évolutions ont connu ces conditions de vie ces dernières décennies ?
- Comment perçoivent-ils leur condition d'agriculteur ?
- Quelles évolutions a connu la condition et le statut d'agriculteur ces dernières décennies ?

#### Comment maintenir ou améliorer ces conditions de vie ?

Interroger les individus sur ce qu'ils font pour maintenir ou améliorer leurs conditions de vie propre et celles de leur famille

## Annexe n°5

### QUESTIONNAIRE AUX EXPLOITATIONS FAMILIALES AGRICOLES

Remarque : le formulaire utilisé pour cette étape de nos travaux de terrain s'est basé sur le questionnaire mis au point par le Projet REPARAC (*Renforcement des Partenariats de la Recherche Agronomique au Cameroun*). En effet durant les premières étapes de nos enquêtes pour la thèse nous avons réalisé nos travaux de terrain dans le cadre de ce projet. Nous avons pour notre étude, et par rapport au questionnaire REPARAC de base, développé les questions P2Q12 et P3Q5 qui sont celles qui nous intéressaient plus particulièrement (sources de revenus et mobilité spatiale).

STRICTEMENT CONFIDENTIEL
--------------------------

Les informations collectées au cours de cette enquête sont strictement confidentielles au terme de la loi N° 91/023 du 16 décembre 1991 sur les Recensements et Enquêtes Statistiques qui stipule en son article 5 que "les renseignements individuels d'ordre économique ou financier figurant sur tout questionnaire d'enquête statistique ne peuvent en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle ou de répression économique".

**PARTIE 1: INFORMATIONS GENERALES**

		<b>Partie réservée Ne pas remplir</b>
P1Q02	Date enquête .....	__  __  __  __  2  0  0  7
P1Q03	Nom enquêteur .....	
P1Q04	Village .....	__  __
P1Q05	Arrondissement / Commune / District .....	__  __
P1Q06	Département .....	__  __
P1Q07	Province .....	__  __

**Partie 2: IDENTIFICATION DU CHEF D'EXPLOITATION (CE)**

P2Q01	Nom / Prénom du CE .....	
P2Q02	Sexe (1. Masculin ; 2. Féminin)	__
P2Q03	Age	__
P2Q04	Contact (téléphone)	__  __  __  __  __  __  __
P2Q05	Statut matrimonial (1. Célibataire ; 2. Marié ; 3. Divorcé ; 4. Veuf)	__
P2Q06	Niveau d'instruction générale (1. Jamais scolarisé ; 2. primaire ; 3. secondaire ; 4. supérieure 5. Formation professionnelle 6. autre préciser : .....) )	__
P2Q07	Religion (1. chrétienne ; 2. musulmane ; 3. aucune, 4. autre .....) )	__

P2Q08	Ethnie .....	_ _
P2Q09	Activité principale 1. <i>Agriculture</i> ; 2. <i>artisanat</i> ; 3. <i>commerce</i> 4. <i>fonctionariat</i> 5. <i>autre préciser</i> .....	_
P2Q10	Activités secondaires (par ordre d'importance) 1. <i>Agriculture</i> ; 2. <i>artisanat</i> ; 3. <i>commerce</i> 4. <i>fonctionariat</i> 5. <i>autre préciser</i> .....	_   _   _
P2Q11	L'exploitant a-t-il vécu pendant une période hors du village ? (1. <i>oui</i> 2. <i>non</i> )	_
P2Q12	Si oui à P2Q11, quelle est la durée totale de la période passée hors du village ? (nombre années)	_   _
P2Q12bis	Sur toutes ces années passées hors du village combien ont été passées pour la scolarité ou les études ? ..... (nombre d'années)	_   _
P2Q12ter	Sur toutes ces années passées hors du village combien ont été passés pour le travail (1) ou une autre raison (2), préciser.....	_   _ _
P2Q13	Depuis combien d'années pratique t-il l'agriculture ? ..... (années)	_ _

**Partie 3: FACTEURS DE PRODUCTION**

**P3Q1 Composition de l'exploitation et force de travail familiale ou extérieure**

Groupe d'âge	Masculin		Féminin	
	Nombre	Dont nombre actifs agricoles	Nombre	Dont nombre actifs agricoles
0 - 6ans				
7ans – 14 ans				
15 - 20 ans				
21 - 50ans				
> 50ans				
Main d'œuvre ext (en nb d'actifs/an)				



Vente des produits des élevages piscicoles		
Vente des produits de la pêche		
Activités non agricoles (préciser) <i>ex. : pension de retraite, maçon</i> .....		
Autres (préciser).....		

**Partie 4: PRODUCTIONS DE L'EXPLOITATION (VEGETALES et ANIMALES)**

Cultures pratiquées par l'exploitation (ts les mbres de la famille)	De la plus cultivée (surface) à la moins cultivée	De celle qui rapporte le plus d'argent à celle qui en rapporte le -	De celle qui apporte le plus de nourriture à celle qui en apporte le -
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			

Activités d'élevage ou autres	Effectifs des élevages	Remarques ou précisions

**Partie 5: ACCES AUX SERVICES**

**P5Q1.** Appartenez-vous à une ou plusieurs organisations ou institutions locales ? 1=Oui ; 2=Non

**P5Q2.** Quelle fonction y occupez-vous ? :.....

Décrivez cette organisation ou institution locale :

Type (assoc, GIC, mairie...) ....., le nom.....fonctions .....

P5Q3	L'exploitation bénéficie-t-elle d'appui-conseils ? (1. oui ; 2. non)	_ _ _ _ _ _ _
P5Q4	Si oui, de quelle institution ? (1. IRAD ; 2. MINADER/PNVRA ; Autre .....)	_ _ _ _ _ _ _
P5Q5	Quels conseils ou appuis recevez-vous ? ..... ..... .....	_   _   _
P5Q6	Quelles sont vos sources d'informations (1. radio ; 2. vulgarisateurs ; Autre ...)	_   _
P5Q7	Quelles sont les sources de financement de vos activités ? 1=Tontine ; 2=Banque 3=Economies personnelles ; 4= autres (préciser) .....	_   _
P5Q8	Quels sont les services qui vous manquent actuellement et dont vous auriez le plus besoin ?	

**Annexe n°6**

Questionnaire d'enquête

Migrations professionnelles et spatiales du chef d'exploitation et de sa parentèle.



**Partie 3 : TRAJECTOIRE DE VIE DES INDIVIDUS**

(utilisez autant de lignes que de périodes par individu, dans ce cas inscrire « idem » dans les colonnes 1,2 et 3)

Lien de parenté par rapport au chef d'expl. (lui-même, son père, son fils...)	Naissance		Date de début de période	Date de fin de période	Activité principale et % de temps	Lieu de l'activité principale (village ou ville, arrondissement, département)	Activité secondaire et % de temps	Lieu de l'activité secondaire (village ou ville, arrondissement, département)	Motif de la migration (mariage, recherche de terres ou de travail...)
	Date	Lieu (village-ville, arrondissement, département)							

## Annexe n°7

### GUIDE D'ENTRETIEN

#### Guide d'entretien auprès des planteurs d'Obala et de Talba

Nom de l'enquêteur : ..... N° de fiche :.....  
Date de réalisation de l'entretien :.....  
Lieu de réalisation de l'entretien : .....

#### Planteur enquêté :

Nom	Prénom	Fonction éventuelle (OP, élus...)	Age/sexe	Contact téléph.

#### **Description de la trajectoire d'accumulation de la première génération de planteurs.**

*(c'est généralement le grand-père du planteur interrogé)*

- Quel a été le premier membre de votre famille à avoir planté du cacao ?
- Quel est le nom et le prénom de cette personne ?
- Quels sont les dates et les lieux de naissance et de décès de cette personne ?
- Quelle était la profession principale, et éventuellement secondaire, de cette personne (décrire son parcours professionnel dans les grandes lignes et les différents lieux de résidence occupés au cours de sa vie) ?
- De quelles surfaces foncières disposait-il ?
- Quelles surfaces de cacao a-t-il planté (préciser la chronologie des différentes phases de plantation et les surfaces plantées à chaque phase) ?
- Quels moyens a-t-il mobilisé pour planter et entretenir ces surfaces cacaoyères (origine de la terre, de la main d'œuvre, des ressources financières éventuelles...) ?
- Quelles étaient les principales techniques de l'époque ?
- Quels étaient les principaux problèmes qu'il rencontrait ?
- Quels étaient les rendements moyens obtenus à l'époque par cette personne ?
- Comment ont été réparties à sa mort ses possessions foncières et en surfaces cacaoyères (préciser le nombre des ayants droits, les règles d'héritage et les surfaces reçues par chaque héritier, en particulier ceux concernant la branche du planteur interrogé)

## **Description de la trajectoire d'accumulation de la seconde génération de planteurs.**

*(c'est généralement le père du planteur interrogé)*

- Quel est le nom et le prénom de cette personne ?
- Quels sont les dates et les lieux de naissance et de décès de cette personne ?
- Quelle était la profession principale, et éventuellement secondaire, de cette personne (décrire son parcours professionnel dans les grandes lignes) ?
- De quelles surfaces foncières disposait-il ?
- Quelles surfaces de cacao a-t-il planté (préciser la chronologie des différentes phases de plantation et les surfaces plantées à chaque phase) ?
- Quels moyens a-t-il mobilisé pour planter et entretenir ces surfaces cacaoyères (origine de la terre, de la main d'œuvre, des ressources financières éventuelles...) ?
- Quelles étaient les principales techniques de l'époque ?
- Quels étaient les principaux problèmes qu'il rencontrait ?
- Quels étaient les rendements moyens obtenus à l'époque par cette personne ?
- Comment ont été réparties à sa mort ses possessions foncières et en surfaces cacaoyères (préciser le nombre des ayants droits, les règles d'héritage et les surfaces reçues par chaque héritier, en particulier les surfaces reçues par le planteur interrogé) ?

## **Parcours professionnel du planteur interrogé.**

Date et lieu de naissance du planteur :

Décrire le parcours professionnel du planteur et expliciter ses logiques de décision :

Date de début de période	Date de fin de période	Activité principale et % de temps	Lieu de l'activité principale	Activité secondaire et % de temps	Lieu de l'activité secondaire	Motif de la mobilité (mariage, recherche de terres ou de travail...)

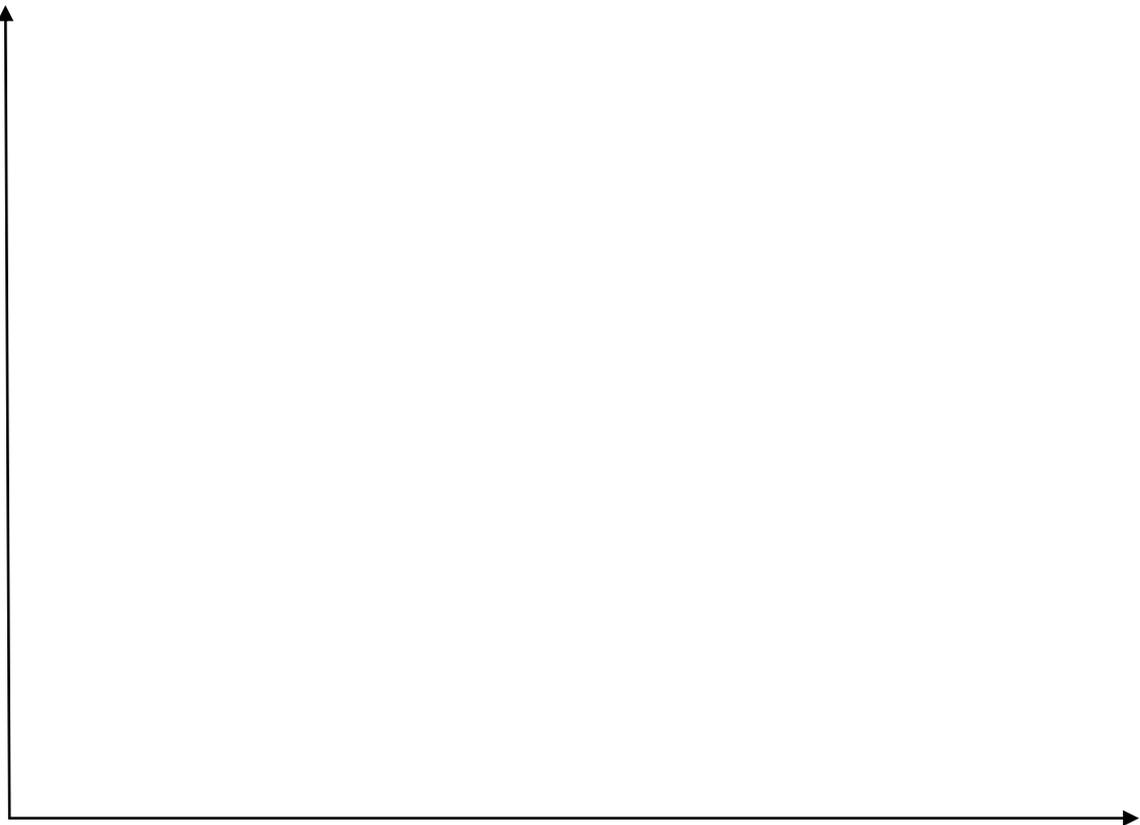
**Trajectoire d'accumulation du planteur interrogé.**

Décrire la trajectoire d'accumulation en surfaces foncières et cacaoyères.

- Mentionner les surfaces foncières reçues en héritage et acquises par le planteur
- Mentionner les surfaces cacaoyères reçues en héritage, plantées ou acquises par le planteur.

*Surfaces foncières et*

*Surfaces cacaoyères (en ha)*



*Années*

Préciser :

- Les règles et modes d'accès au foncier (prix d'achat...)
- Les différentes formes de main d'œuvre (familiale, salariée...)
- L'origine des ressources mobilisées pour planter et entretenir les surfaces cacaoyères : origine de la terre, de la main d'œuvre, des ressources financières, des connaissances et savoir faire et des réseaux sociaux.
- Les autres investissements réalisés par le planteur durant sa vie : dans la formation des enfants, dans des biens immobiliers, dans des véhicules, dans des activités non agricoles, dans le développement de ses réseaux sociaux ou politiques.
- Les relations entre le parcours professionnel du planteur et sa trajectoire d'accumulation en surfaces cacaoyères : quelles interactions en termes de gestion de sa force de travail et des diverses formes de capitaux dont il dispose ?
- Les stratégies que révèlent le parcours professionnel et d'accumulation du planteur : poser des questions de clarification et de vérification au planteur pour voir si nos premières déductions sur les stratégies du planteur sont valides.

#### **Situation actuelle et perspectives pour le planteur et sa famille.**

- Préciser l'importance relative actuelle des différentes sources de revenus d'origine agricole et non agricole, du planteur et de sa famille
- Le planteur est-il satisfait de sa situation actuelle et en particulier des surfaces en cacao qu'il possède ?
- Sinon, a-t-il des projets et en particulier des projets d'extension de ses surfaces cacaoyères ? Comment compte t-il parvenir à développer ses divers projets ?
- La reprise de sa plantation par la génération suivante (ses enfants) est-elle assurée ?

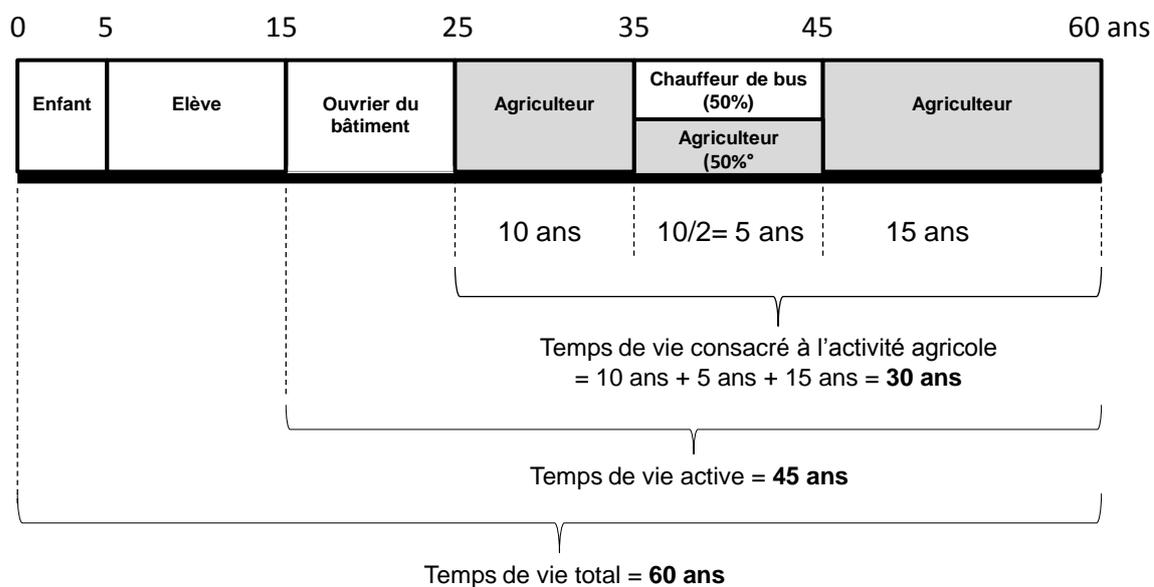
#### **Aspects techniques de la plantation cacaoyère.**

- Quelles sont les principales difficultés rencontrées pour la plantation et l'entretien des surfaces cacaoyères ?
- Préciser les différentes pratiques techniques du planteur relatives au matériel génétique planté (cacao allemand ou variétés améliorées), aux densités de plantation, aux techniques de contrôle des bio-agresseurs (pourriture brune et mirides), au réglage de l'ombrage et à la taille des cacaoyers.
- Préciser les rendements moyens des plantations à l'hectare pour les trois dernières années de production.

## Annexe n°8

### Calcul du temps de vie consacré à l'activité agricole

Exemple de calcul pour un homme de 60 ans.



**Pourcentage du temps de vie consacré à l'activité agricole = 30 ans / 60 ans = 50 %**

**Pourcentage du temps de vie active consacré à l'activité agricole = 30 ans / 45 ans = 66 %**

## Annexe n°9

Temps de vie consacré à l'activité agricole en fonction de l'année de naissance de l'individu.

Enquêtes effectuées dans l'arrondissement d'Obala, année 2008.

Nombre d'individus renseignés = 163

Année de naissance	% de vie agricole	Année de naissance	% de vie agricole	Année de naissance	% de vie agricole	Année de naissance	% de vie agricole
1910	45%	1947	1%	1965	38%	1980	5%
1913	58%	1947	1%	1966	60%	1980	37%
1915	69%	1948	53%	1966	24%	1980	29%
1915	77%	1948	19%	1966	25%	1980	5%
1915	49%	1948	67%	1966	46%	1981	9%
1918	90%	1950	52%	1966	0%	1981	19%
1918	65%	1950	50%	1967	55%	1981	0%
1919	91%	1950	40%	1967	61%	1982	0%
1919	57%	1952	10%	1968	16%	1982	8%
1924	88%	1952	21%	1968	4%	1982	28%
1925	80%	1952	33%	1968	0%	1982	6%
1925	83%	1953	62%	1968	24%	1982	17%
1927	86%	1953	78%	1968	51%	1982	5%
1927	24%	1954	71%	1968	51%	1982	5%
1927	59%	1954	9%	1969	32%	1983	41%
1930	82%	1954	68%	1969	8%	1983	6%
1932	69%	1955	8%	1970	4%	1984	26%
1933	88%	1955	2%	1970	32%	1984	3%
1933	50%	1955	57%	1970	40%	1984	0%
1933	38%	1955	63%	1970	48%	1984	0%
1935	85%	1955	72%	1972	2%	1985	8%
1936	30%	1955	16%	1972	56%	1985	25%
1939	11%	1956	4%	1972	7%	1985	0%
1939	42%	1956	60%	1972	3%	1986	8%
1939	45%	1956	37%	1972	16%	1986	8%
1939	85%	1956	51%	1973	28%	1986	8%
1940	15%	1958	58%	1974	3%	1986	6%
1940	62%	1958	30%	1974	4%	1987	8%
1940	85%	1958	3%	1974	6%	1987	7%
1940	54%	1959	78%	1974	32%	1987	5%
1942	88%	1959	63%	1974	39%	1988	5%
1943	3%	1960	65%	1974	0%	1988	7%
1943	66%	1962	6%	1975	41%	1988	11%
1943	82%	1962	69%	1976	7%	1988	7%
1944	70%	1962	50%	1976	38%	1989	8%
1944	34%	1962	8%	1977	8%	1989	8%
1944	41%	1963	2%	1977	0%	1990	7%
1945	17%	1964	47%	1978	36%	1990	7%
1945	56%	1964	3%	1978	8%	1990	7%
1945	27%	1964	59%	1978	4%	1990	7%
1946	70%	1964	1%	1979	33%		

## **Annexe n°10**

Calculs pour :

- l'importance relative des surfaces cacaoyères contrôlées par les différents types de planteurs de la zone d'Obala et de celle de Talba
- la surface cacaoyère moyenne par planteur pour la zone d'Obala et celle de Talba

Mode de calcul	OBALA	Types de planteurs				Total	Surface moyenne en cacao (en ha) E = Total de C /100
		Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur		
	Classes de surfaces (en ha)	0,1 < x ≥ 2ha	2 < x ≥ 6ha	6 < x ≥ 30 ha	x > 30 ha		
A	Surface moyenne par type (en ha)	1	4	10	40		
B	Importance du type en % du nombre total de planteur	59,0%	38,0%	2,9%	0,1%	100%	
C = A x B	Surfaces par type	59	152	29	4	244	<b>2,44</b>
D = C / Total de C	Importance du type en % de la surface totale en cacao	24,2%	62,3%	11,9%	1,6%	100%	
	Importance du type en % de la surface totale en cacao (chiffres arrondis)	<b>24%</b>	<b>62%</b>	<b>12%</b>	<b>2%</b>	100%	

Mode de calcul	TALBA	Types de planteurs				Total	Surface moyenne en cacao (en ha) E = Total de C /100
		Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur		
	Classes de surfaces (en ha)	0,1 < x ≥ 2ha	2 < x ≥ 6ha	6 < x ≥ 30 ha	x > 30 ha		
A	Surface moyenne par type (en ha)	1	4	16	50		
B	Importance du type en % du nombre total de planteur	25%	45%	26%	4%	100%	
C = A x B	Surfaces par type	25	180	416	200	821	<b>8,21</b>
D = C / Total de C	Importance du type en % de la surface totale en cacao	3,0%	21,9%	50,7%	24,4%	100%	
	Importance du type en % de la surface totale en cacao (chiffres arrondis)	<b>3%</b>	<b>22%</b>	<b>51%</b>	<b>24%</b>	100%	

## Annexe n°11

Coefficients de redressement de l'échantillon des planteurs d'Obala et de Talba

### Importance relative des différents types de planteurs pour les zones d'Obala et de Talba.

	Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur	Total
	0 > x ≥ 2 ha	2 > x ≥ 6 ha	6 > x ≥ 30 ha	> à 30 ha	
<b>Obala</b>					
% nb planteurs	59	38	2,9	0,1	100,0
<b>Talba</b>					
% nb planteurs	25,0	45,0	25,0	5,0	100,0

### Composition de l'échantillon des planteurs interrogés.

	Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur	Total
	0 > x ≥ 2 ha	2 > x ≥ 6 ha	6 > x ≥ 30 ha	> à 30 ha	
<b>Obala</b>					
En nombre de planteurs	11	18	6	1	36
En % de l'échantillon	30	50	17	3	100,0
<b>Talba</b>					
En nombre de planteurs	8	16	13	9	46,0
En % de l'échantillon	17	35	28	20	100,0

### Coefficient de redressement = % dans la population dans la zone / % dans l'échantillon

	Petit planteur	Planteur moyen	Grand planteur	Très grand planteur
	0 > x ≥ 2 ha	2 > x ≥ 6 ha	6 > x ≥ 30 ha	> à 30 ha
<b>Obala</b>				
Nombre de planteurs	1,96	0,76	0,171	0,033
<b>Talba</b>				
Nombre de planteurs	1,438	1,294	0,885	0,256

## Annexe n°12

Calcul de l'importance relative des différentes formes de travail en pourcentage du capital planté pour les zones d'Obala et de Talba.

Ce calcul s'est réalisé en trois étapes :

1) Les entretiens réalisés auprès des 82 planteurs ont permis de renseigner pour chacun d'entre eux l'importance relative des différentes formes de travail utilisées dans leur exploitation cacaoyère. Un tableau général a été établi pour l'ensemble des 82 planteurs (voir exemple ci-dessous pour 4 planteurs présentant des situations différentes).

Planteur	Main d'œuvre familiale				Main d'œuvre non familiale				
	MO familiale	Entraide	Parcelle tournante	Total	A la tâche	Contrat de campagne	Two Party	Salarié au mois	Total
1	50%			<b>50%</b>	35%	15%			<b>50%</b>
2	75%	5%		<b>80%</b>	20%				<b>20%</b>
3			100%	<b>100%</b>					
4								100%	<b>100%</b>

2) Les résultats obtenus pour la totalité des planteurs de chaque type (petits, moyens, grands ou très grands) et de chaque zone (Obala ou Talba) ont été agrégés pour obtenir l'importance relative des différentes formes de travail pour chaque type de planteur et chaque zone considérée. Cette agrégation s'est faite comme le montre l'exemple des 11 petits planteurs d'Obala présenté dans le tableau ci-dessous.

Planteur	Main d'œuvre familiale en %				Main d'œuvre non familiale en %				
	MO familiale	Entraide	Parcelle tournante	Total	A la tâche	Contrat de campagne	Two Party	Salarié au mois	Total
1	100								
2	20				80				
3	100								
4	100								
5			100						
6	100								
7	90				10				
8	100								
9	100								
10	100								
11	20				80				
<b>Total</b>	<b>830</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>930</b>	<b>170</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>170</b>
Total général	930 + 170 = 1100								
Calcul Importance relative en %	830/1100 = 75,4%		100/1100 = 9,1%	930/1100 = 84,5%	170/1100 = 15,4%				170/1100 = 15,4%
<b>Importance relative en %</b>	<b>75,4%</b>	<b>0%</b>	<b>9,1%</b>	<b>84,5%</b>	<b>15,4%</b>				<b>15,4%</b>

3) Les données obtenues par type de planteur et par zone (A) ont été redressées (C) en fonction des surfaces cacaoyères effectivement occupées dans la réalité par chaque type de planteur (B). Ce redressement a été effectué pour donner une estimation de l'importance relative des différentes formes de travail pour l'ensemble des surfaces cacaoyères de la zone considérée. Le tableau ci-dessous présente les calculs effectués pour les quatre types de planteurs (petits, moyens, grands et très grands) et les deux zones d'étude (Obala et Talba).

### Résultats pour Obala

Type de planteur	A = données d'enquêtes sur les 82 planteurs									B	C = A x B = données redressées								
	Main d'œuvre familiale				Main d'œuvre salariée						Main d'œuvre familiale				Main d'œuvre salariée				
	Fam.	Entraide	Parc. Tourn.	Total	A la tâche	Contrat	Two party	Au mois	Total	% surface cacao par type de planteur	Fam.	Entraide	Parc. Tourn.	Total	A la tâche	Contrat	Two party	Au mois	Total
petits	75,5%	0,0%	9,1%	<b>84,5%</b>	15,5%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>15,5%</b>	24%	18,1%	0,0%	2,2%	<b>20,3%</b>	3,7%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>3,7%</b>
moyens	75,0%	1,9%	0,0%	<b>76,9%</b>	18,9%	0,0%	4,2%	0,0%	<b>23,1%</b>	62%	46,5%	1,2%	0,0%	<b>47,7%</b>	11,7%	0,0%	2,6%	0,0%	<b>14,3%</b>
grands	23,3%	0,0%	0,0%	<b>23,3%</b>	56,7%	16,7%	0,0%	3,3%	<b>76,7%</b>	12%	2,8%	0,0%	0,0%	<b>2,8%</b>	6,8%	2,0%	0,0%	0,4%	<b>9,2%</b>
très grands	0,0%	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>	90,0%	0,0%	0,0%	10,0%	<b>100,0%</b>	2%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>	1,8%	0,0%	0,0%	0,2%	<b>2,0%</b>
<b>Total</b>											<b>67,4%</b>	<b>1,2%</b>	<b>2,2%</b>	<b>70,8%</b>	<b>24,0%</b>	<b>2,0%</b>	<b>2,6%</b>	<b>0,6%</b>	<b>29,2%</b>
Total en données arrondies														71%					29%

### Résultats pour Talba

Type de planteur	A = données d'enquêtes sur les 82 planteurs									B	C = A x B = données redressées								
	Main d'œuvre familiale				Main d'œuvre salariée						Main d'œuvre familiale				Main d'œuvre salariée				
	Fam.	Entraide	Parc. Tourn.	Total	A la tâche	Contrat	Two party	Au mois	Total	% surface cacao par type de planteur	Fam.	Entraide	Parc. Tourn.	Total	A la tâche	Contrat	Two party	Au mois	Total
petits	97,2%	2,8%	0,0%	<b>100,0%</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>	3%	2,9%	0,1%	0,0%	<b>3,0%</b>	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>
moyens	43,7%	3,0%	4,7%	<b>51,3%</b>	33,0%	12,7%	3,0%	0,0%	<b>48,7%</b>	22%	9,6%	0,7%	1,0%	<b>11,3%</b>	7,3%	2,8%	0,7%	0,0%	<b>10,7%</b>
grands	24,6%	4,6%	0,0%	<b>29,2%</b>	33,8%	21,5%	15,4%	0,0%	<b>70,8%</b>	51%	12,6%	2,4%	0,0%	<b>14,9%</b>	17,3%	11,0%	7,8%	0,0%	<b>36,1%</b>
très grands	0,0%	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>	54,4%	0,0%	6,7%	38,9%	<b>100,0%</b>	24%	0,0%	0,0%	0,0%	<b>0,0%</b>	13,1%	0,0%	1,6%	9,3%	<b>24,0%</b>
<b>Total</b>											<b>25,1%</b>	<b>3,1%</b>	<b>1,0%</b>	<b>29,2%</b>	<b>37,6%</b>	<b>13,8%</b>	<b>10,1%</b>	<b>9,3%</b>	<b>70,8%</b>
Total en données arrondies														29%					71%

### Annexe n°13

Calculs pour la détermination de l'importance relative des formes patronales et capitalistes de la production de cacao pour la zone de Talba.

	Importance relative en surfaces cacaoyères de la zone de Talba (A)	Importance relative des formes patronales		Importance relative des formes capitalistiques		Total
		En % du nombre de planteurs (B)	En % de la surface cacaoyère (D = A * B)	En % du nombre de planteurs ( C )	En % de la surface cacaoyère (E = A * C)	
Grand planteurs	51%	85%	43%	15%	8%	
Très grands planteurs	24%	11%	3%	89%	21%	
<b>Total</b>			<b>46%</b>		<b>29%</b>	75%

**Annexe n°14**  
Trajectoires d'accumulation des planteurs d'Obala

Type de planteurs et numéro d'ordre	1ère génération (1900-1960)	2ème génération (1930-1990)			3ème génération (1960-20--)		
	surface plantée	surface héritée	surface plantée	surface possédée	surface héritée	surface plantée	surface possédée
<b>Petits Planteurs</b>							
1	0,10	0,10	4,50	4,60	0,10	0,00	0,10
2	1,50	0,50	0,00	0,50	0,20	0,00	0,20
3	2,50	1,20	5,50	6,70	0,37	0,50	0,87
4	2,00	0,40	3,00	3,40	0,00	1,00	1,00
5	4,00	1,00	1,50	2,50	0,50	0,50	1,00
6	1,00	0,80	0,10	0,90	0,60	0,40	1,00
7	2,00	1,00	1,50	2,50	0,83	0,30	1,13
8	1,00	0,50	2,00	2,50	0,83	1,00	1,83
9	4,00	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00	2,00
10	2,00	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
11	2,00	0,00	1,00	1,00	1,00	1,00	2,00
<i>Moyenne</i>	<b>2,01</b>	<b>0,77</b>	<b>1,74</b>	<b>2,51</b>	<b>0,58</b>	<b>0,61</b>	<b>1,19</b>
<i>Moyenne arrondie</i>	<b>2,0</b>	<b>0,8</b>	<b>1,7</b>	<b>2,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>1,2</b>
<b>Planteurs Moyens</b>							
1	1,00	1,00	0,00	1,00	0,20	2,00	2,20
2	1,00	1,00	0,50	1,50	1,50	1,00	2,50
3	1,00	0,50	6,00	6,50	2,00	0,50	2,50
4	5,50	2,50	0,50	3,00	2,00	0,50	2,50
5	1,00	1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
6	2,00	2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00
7	1,00	0,00	2,00	2,00	2,00	1,25	3,25
8	0,00	0,00	3,50	3,50	3,50	0,00	3,50
9	2,50	2,00	2,00	4,00	2,00	1,50	3,50
10	3,00	2,00	0,00	2,00	1,00	3,00	4,00
11	1,00	2,00	3,00	5,00	0,00	4,00	4,00
12	2,00	0,17	5,00	5,17	2,66	2,00	4,66
13	2,00	2,00	3,00	5,00	2,50	2,50	5,00
14	5,00	4,00	2,00	6,00	5,00	0,00	5,00
15	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
16	6,50	3,00	3,00	6,00	2,50	3,50	6,00
<i>Moyenne</i>	<b>2,47</b>	<b>1,76</b>	<b>2,09</b>	<b>3,85</b>	<b>2,37</b>	<b>1,36</b>	<b>3,73</b>
<i>Moyenne arrondie</i>	<b>2,5</b>	<b>1,8</b>	<b>2,1</b>	<b>3,9</b>	<b>2,4</b>	<b>1,4</b>	<b>3,7</b>
<b>Grands Planteurs</b>							
1	0,50	0,50	6,00	6,50	4,00	2,50	6,50
2	2,00	1,00	7,00	8,00	8,00	2,00	10,00
6	0,10	0,00	4,00	4,00	0,67	10,00	10,67
3	2,00	2,00	6,00	8,00	4,00	7,50	11,50
5	8,00	2,00	3,00	5,00	3,50	10,00	13,50
4	5,00	2,00	4,00	6,00	5,00	10,00	15,00
<i>Moyenne</i>	<b>2,93</b>	<b>1,25</b>	<b>5,00</b>	<b>6,25</b>	<b>4,19</b>	<b>7,00</b>	<b>11,19</b>
<i>Moyenne arrondie</i>	<b>2,9</b>	<b>1,3</b>	<b>5,0</b>	<b>6,3</b>	<b>4,2</b>	<b>7,0</b>	<b>11,2</b>
<b>Très grands Planteurs</b>	2,00	2,00	10,00	12,00	6,00	39,00	45,00
<b>Les chefferies</b>							
1	45,00	5,00	0,00	3,00	3,00	0,00	2,50
2	110,00	9,00	0,00	7,00	7,00	0,00	4,63
<i>Moyenne</i>	<b>77,50</b>	<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,56</b>
<i>Moyenne arrondie</i>	<b>77,5</b>	<b>7,0</b>	<b>0,0</b>	<b>5,0</b>	<b>5,0</b>	<b>0,0</b>	<b>3,6</b>

## Annexe n°15

### Trajectoires d'accumulation des planteurs de Talba (première partie)

Type de planteurs	numéro d'ordre	1ère génération	2ème génération			3ème génération		
		surface plantée	surface héritée	surface plantée	Surface possédée	surface héritée	surface plantée	Surface possédée
<b>Petits Planteurs</b>	1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,50
	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
	3	25,00	0,00	11,00	11,00	0,00	1,00	1,00
	4	0,00	0,00	4,00	4,00	0,00	1,00	1,00
	5	0,00	0,00	3,50	3,50	0,00	1,00	1,00
	6	0,00	0,00	8,00	8,00	0,00	1,50	1,50
	7	3,00	0,50	2,00	2,50	0,00	1,50	1,50
	8	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	2,00	2,00
	<i>Moyenne</i>	<i>3,50</i>	<i>0,06</i>	<i>3,69</i>	<i>3,75</i>	<i>0,00</i>	<i>1,19</i>	<i>1,19</i>
	<i>Moyenne arrondie</i>	<b>3,5</b>	<b>0,1</b>	<b>3,7</b>	<b>3,8</b>	<b>0,0</b>	<b>1,2</b>	<b>1,2</b>
<b>Planteurs Moyens</b>	1	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	5,00	5,00
	2	0,10	0,10	0,00	0,10	0,00	6,00	6,00
	3	0,50	0,00	2,00	2,00	0,20	5,00	5,20
	4	1,00	0,00	6,00	6,00	0,00	5,50	5,50
	5	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	6,00	6,00
	6	1,50	0,00	5,00	5,00	1,50	1,50	3,00
	7	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	3,00	3,00
	8	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	4,50	4,50
	9	0,50	0,00	2,00	2,00	1,00	2,00	3,00
	10	0,00	0,00	3,00	3,00	1,50	1,50	3,00
	11	3,00	3,00	12,00	15,00	0,00	3,00	3,00
	12	0,00	0,00	8,00	8,00	0,00	3,50	3,50
	13	0,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00	4,00
	14	2,00	2,00	18,00	20,00	0,00	6,00	6,00
	15	0,00	0,00	22,00	22,00	3,00	3,00	6,00
	16	0,00	0,00	8,00	8,00	0,00	6,00	6,00
	<i>Moyenne</i>	<i>0,60</i>	<i>0,32</i>	<i>5,94</i>	<i>6,26</i>	<i>0,45</i>	<i>4,09</i>	<i>4,54</i>
<i>Moyenne arrondie</i>	<b>0,6</b>	<b>0,3</b>	<b>5,9</b>	<b>6,3</b>	<b>0,5</b>	<b>4,1</b>	<b>4,5</b>	

## Annexe n°15 (suite)

### Trajectoires d'accumulation des planteurs de Talba (deuxième partie)

Type de planteurs et	numéro d'ordre	1ère génération	2ème génération			3ème génération		
		surface plantée	surface héritée	surface plantée	Surface possédée	surface héritée	surface plantée	Surface possédée
<b>Grands Planteurs</b>								
<b>* Anciens ouvriers agricoles</b>	1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18,00	18,00
	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00
	<i>Moyenne</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14,00</b>	<b>14,00</b>
	<i>Moyenne arrondie</i>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>14,0</b>	<b>14,0</b>
<b>* Alloctones</b>	1	10,00	2,00	4,50	6,50	2,00	11,50	13,50
	2	1,00	0,00	50,00	50,00	10,00	5,00	15,00
	3	3,00	3,00	2,00	5,00	5,00	5,00	10,00
	4	0,00	0,00	4,00	4,00	4,00	9,00	13,00
	5	0,00	0,00	4,00	4,00	2,00	21,00	23,00
	6	0,00	0,00	0,75	0,75	0,25	6,00	6,25
	<i>Moyenne</i>	<b>2,33</b>	<b>0,83</b>	<b>10,88</b>	<b>11,71</b>	<b>3,88</b>	<b>9,58</b>	<b>13,46</b>
	<i>Moyenne arrondie</i>	<b>2,3</b>	<b>0,8</b>	<b>10,9</b>	<b>11,7</b>	<b>3,9</b>	<b>9,6</b>	<b>13,5</b>
<b>* Autochtones</b>	1	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	10,00	10,00
	2	0,00	0,00	4,00	4,00	6,00	5,00	11,00
	3	0,00	0,00	8,00	8,00	0,00	30,00	30,00
	4	0,00	0,00	8,00	8,00	0,00	30,00	30,00
	5	0,00	0,00	4,00	4,00	0,00	15,00	15,00
	<i>Moyenne</i>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,40</b>	<b>5,40</b>	<b>1,20</b>	<b>18,00</b>	<b>19,20</b>
	<i>Moyenne arrondie</i>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>5,4</b>	<b>5,4</b>	<b>1,2</b>	<b>18,0</b>	<b>19,2</b>
<b>Très grands Planteurs</b>								
<b>* De la ville</b>	1	2,00	1,00	4,50	5,50	0,00	50,00	50,00
	2	1,00	0,50	3,00	3,50	0,00	57,00	57,00
	3	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00	60,00	60,00
	4	2,00	0,50	1,00	1,50	0,00	71,00	71,00
	5	0,50	0,50	0,00	0,50	0,00	80,00	80,00
	6	0,00	0,00	6,00	6,00	0,00	200,00	200,00
	7	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250,00	250,00
	<i>Moyenne</i>	<b>0,93</b>	<b>0,50</b>	<b>2,07</b>	<b>2,57</b>	<b>0,00</b>	<b>109,71</b>	<b>109,71</b>
	<i>Moyenne arrondie</i>	<b>0,9</b>	<b>0,5</b>	<b>2,1</b>	<b>2,6</b>	<b>0,0</b>	<b>109,7</b>	<b>109,7</b>
<b>* De l'Etat</b>	1	2,00	0,00	6,00	6,00	2,00	105,00	107,00
	2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116,00	116,00
	<i>Moyenne</i>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>110,50</b>	<b>*111,50</b>
	<i>Moyenne arrondie</i>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>3,0</b>	<b>3,0</b>	<b>1,0</b>	<b>110,5</b>	<b>*111,5</b>

\* : 111,5 ha est le maximum atteint en 1983, puis à partir de 1988 on assiste à une baisse des surfaces qui ira jusqu'à 30 ha en 2010

## Annexe n°16

### Importance relative des différents niveaux de revenus non agricoles pour les différents types de planteurs des zones d'Obala et de Talba.

L'importance des différents niveaux de revenus non agricoles pour les différents types de planteurs (A) a été obtenue en faisant la moyenne par type de planteur et par zone des données recueillies par enquêtes auprès des 82 planteurs.

Ces données d'enquête ont été redressées avec les coefficients de redressement (B) présenté à l'annexe n°11 pour tenir compte du fait que l'importance relative de chaque type de planteur dans notre échantillon est différente de celle dans la population réelle des zones d'Obala et de Talba.

Obala	Niveau de revenus non agricoles (A)				Coefficient de redressement (B)	Niveau de revenus non agricoles redressés (C = A x B)				
	0	1	2	3		0	1	2	3	Total général
petits planteurs	27%	64%	9%	0%	1,960	0,53	1,25	0,18	0,00	
planteurs moyens	22%	44%	33%	0%	0,760	0,17	0,34	0,25	0,00	
grands planteurs	14%	29%	14%	29%	0,171	0,02	0,05	0,02	0,05	
très grands planteurs	0%	0%	0%	100%	0,033	0,00	0,00	0,00	0,03	
Total des points						0,73	1,63	0,46	0,08	2,899
<b>% de chaque niveau (= total des points/total général)</b>						<b>25,1%</b>	<b>56,3%</b>	<b>15,7%</b>	<b>2,8%</b>	<b>100,0%</b>

Talba	Niveau de revenus non agricoles (A)				Coefficient de redressement (B)	Niveau de revenus non agricoles redressés (C = A x B)				
	0	1	2	3		0	1	2	3	Total général
petits planteurs	38%	63%	0%	0%	1,438	0,54	0,90	0,00	0,00	
planteurs moyens	19%	63%	19%	0%	1,294	0,24	0,81	0,24	0,00	
grands planteurs	23%	38%	23%	15%	0,885	0,20	0,34	0,20	0,14	
très grands planteurs	0%	0%	22%	78%	0,256	0,00	0,00	0,06	0,20	
Total des points						0,99	2,05	0,50	0,34	3,873
<b>% de chaque niveau (= total des points/total général)</b>						<b>25,5%</b>	<b>52,9%</b>	<b>13,0%</b>	<b>8,7%</b>	<b>100,0%</b>

<b>Moyenne des deux zones (Obala et Talba)</b>	<b>25,3%</b>	<b>54,6%</b>	<b>14,4%</b>	<b>5,7%</b>	<b>100,0%</b>
------------------------------------------------	--------------	--------------	--------------	-------------	---------------

## Annexe n°17

Surfaces cacaoyères possédées en fonction de l'importance des revenus non agricoles pour les 82 planteurs.

N° d'ordre du planteur	Zone	Niveau de revenus non agricoles	Surface cacao possédée	N° d'ordre du planteur	Zone	Niveau de revenus non agricoles	Surface cacao possédée
1	Obala	0	0,10	11	Obala	2	2,00
5	Obala	0	1,00	13	Obala	2	2,50
24	Talba	0	1,00	14	Obala	2	2,50
29	Talba	0	1,50	18	Obala	2	3,00
8	Obala	0	1,83	21	Obala	2	3,50
12	Obala	0	2,20	22	Obala	2	4,00
15	Obala	0	2,50	30	Talba	2	4,00
17	Obala	0	3,00	22	Talba	2	5,20
33	Talba	0	3,00	29	Obala	2	6,00
41	Talba	0	3,00	31	Talba	2	6,00
19	Obala	0	3,25	40	Talba	2	6,25
8	Talba	0	5,00	31	Obala	2	10,00
13	Talba	0	6,00	32	Talba	2	15,00
17	Talba	0	10,00	4	Talba	2	30,00
11	Talba	0	10,00	37	Talba	2	30,00
32	Obala	0	10,67	34	Talba	2	57,00
20	Talba	0	13,00	18	Talba	2	60,00
		<b>Moyenne</b>	<b>4,5</b>			<b>Moyenne</b>	<b>14,5</b>
2	Obala	1	0,20	33	Obala	3	13,50
38	Talba	1	0,50	34	Obala	3	15,00
3	Obala	1	0,87	6	Talba	3	23,00
4	Obala	1	1,00	36	Obala	3	45,00
6	Obala	1	1,00	7	Talba	3	50,00
3	Talba	1	1,00	5	Talba	3	71,00
28	Talba	1	1,00	35	Talba	3	80,00
39	Talba	1	1,00	9	Talba	3	107,00
7	Obala	1	1,13	42	Talba	3	116,00
2	Talba	1	1,50	16	Talba	3	200,00
9	Obala	1	2,00	1	Talba	3	250,00
10	Obala	1	2,00			<b>Moyenne</b>	<b>88,2</b>
25	Talba	1	2,00				
16	Obala	1	2,50				
19	Talba	1	3,00				
36	Talba	1	3,00				
43	Talba	1	3,00				
20	Obala	1	3,50				
45	Talba	1	3,50				
23	Obala	1	4,00				
14	Talba	1	4,50				
24	Obala	1	4,63				
25	Obala	1	4,66				
26	Obala	1	5,00				
27	Obala	1	5,00				
28	Obala	1	5,00				
21	Talba	1	5,50				
10	Talba	1	6,00				
15	Talba	1	6,00				
23	Talba	1	6,00				
30	Obala	1	6,50				
27	Talba	1	10,00				
12	Talba	1	11,00				
35	Obala	1	11,50				
26	Talba	1	13,50				
44	Talba	1	15,00				
46	Talba	1	18,00				
		<b>Moyenne</b>	<b>4,7</b>				

Légende :

- 0 : pas de revenus non agricoles
- 1 : revenus non agricoles faibles
- 2 : revenus non agricoles moyens
- 3 : revenus non agricoles élevés

## Annexe n°18

Relation entre le niveau des revenus non agricoles et la surface possédée en cacao pour les  
82 planteurs (46 pour Talba et 36 pour Obala)  
(Classement par niveau de revenu et par surface de cacao croissants)

N° d'ordre du planteur	Zone	Niveau de revenus non agricoles	Surface cacao possédée	N° d'ordre du planteur	Zone	Niveau de revenus non agricoles	Surface cacao possédée
1	Obala	0	0,10	27	Obala	1	5,00
5	Obala	0	1,00	28	Obala	1	5,00
24	Talba	0	1,00	21	Talba	1	5,50
29	Talba	0	1,50	10	Talba	1	6,00
8	Obala	0	1,83	15	Talba	1	6,00
12	Obala	0	2,20	23	Talba	1	6,00
15	Obala	0	2,50	30	Obala	1	6,50
17	Obala	0	3,00	27	Talba	1	10,00
33	Talba	0	3,00	12	Talba	1	11,00
41	Talba	0	3,00	35	Obala	1	11,50
19	Obala	0	3,25	26	Talba	1	13,50
8	Talba	0	5,00	44	Talba	1	15,00
13	Talba	0	6,00	46	Talba	1	18,00
17	Talba	0	10,00	11	Obala	2	2,00
11	Talba	0	10,00	13	Obala	2	2,50
32	Obala	0	10,67	14	Obala	2	2,50
20	Talba	0	13,00	18	Obala	2	3,00
2	Obala	1	0,20	21	Obala	2	3,50
38	Talba	1	0,50	22	Obala	2	4,00
3	Obala	1	0,87	30	Talba	2	4,00
4	Obala	1	1,00	22	Talba	2	5,20
6	Obala	1	1,00	29	Obala	2	6,00
3	Talba	1	1,00	31	Talba	2	6,00
28	Talba	1	1,00	40	Talba	2	6,25
39	Talba	1	1,00	31	Obala	2	10,00
7	Obala	1	1,13	32	Talba	2	15,00
2	Talba	1	1,50	4	Talba	2	30,00
9	Obala	1	2,00	37	Talba	2	30,00
10	Obala	1	2,00	34	Talba	2	57,00
25	Talba	1	2,00	18	Talba	2	60,00
16	Obala	1	2,50	33	Obala	3	13,50
19	Talba	1	3,00	34	Obala	3	15,00
36	Talba	1	3,00	6	Talba	3	23,00
43	Talba	1	3,00	36	Obala	3	45,00
20	Obala	1	3,50	7	Talba	3	50,00
45	Talba	1	3,50	5	Talba	3	71,00
23	Obala	1	4,00	35	Talba	3	80,00
14	Talba	1	4,50	9	Talba	3	107,00
24	Obala	1	4,63	42	Talba	3	116,00
25	Obala	1	4,66	16	Talba	3	200,00
26	Obala	1	5,00	1	Talba	3	250,00

## Annexe n°19

### Rendements cacaoyers moyen par zone (en kg/ha)

Le rendement cacaoyer moyen (en kg/ha) de chacune de nos deux zones d'étude (Obala et Talba) a été calculé en corrigeant le rendement moyen obtenu par chaque type de planteur (données d'enquêtes) par l'importance relative des surfaces cacaoyères contrôlées par chaque type de planteur dans sa zone respective.

#### ZONE D'OBALA

Type de planteur	Rendement moyen (Kg/ha) par type de planteur (A)	Importance relative de chaque type de planteur en % de la surface cacaoyère de sa zone (B)	Rendement de chaque type de planteur corrigé par l'importance relative de chaque type de planteur (C = A * B)
petits	192	24%	46
moyens	255	62%	158
grands	336	12%	40
très grands	179	2%	4
<b>Rendement moyen zone d'Obala (en kg/ha)</b>			<b>248</b>

#### ZONE DE TALBA

Type de planteur	Rendement moyen (Kg/ha) par type de planteur (A)	Importance relative de chaque type de planteur en % de la surface cacaoyère de sa zone (B)	Rendement de chaque type de planteur corrigé par l'importance relative de chaque type de planteur (C = A * B)
petits	228	3%	7
moyens	394	22%	87
grands	608	51%	310
très grands	451	24%	108
<b>Rendement moyen zone de Talba (en kg/ha)</b>			<b>512</b>

## Annexe n°20

Rendements cacaoyers par type de planteur pour l'ensemble des deux zones d'étude (en kg/ha)

Zone	Type de planteur	rendement moyen	Zone	Type de planteur	rendement moyen
Obala	petit	56	Obala	grand	100
Talba	petit	100	Talba	grand	113
Obala	petit	100	Obala	grand	150
Talba	petit	150	Talba	grand	306
Talba	petit	150	Talba	grand	383
Obala	petit	300	Talba	grand	394
Talba	petit	392	Talba	grand	423
Obala	petit	463	Talba	grand	450
	<b>Moyenne</b>	<b>214</b>	Obala	grand	528
			Talba	grand	605
Obala	moyen	100	Obala	grand	607
Obala	moyen	125	Talba	grand	633
Obala	moyen	127	Talba	grand	773
Obala	moyen	131	Talba	grand	800
Obala	moyen	160	Talba	grand	1 000
Obala	moyen	200	Talba	grand	1 125
Obala	moyen	225		<b>Moyenne</b>	<b>524</b>
Obala	moyen	234			
Talba	moyen	238	Talba	très grand	150
Obala	moyen	240	Obala	très grand	179
Talba	moyen	250	Talba	très grand	279
Obala	moyen	256	Talba	très grand	500
Obala	moyen	278	Talba	très grand	521
Talba	moyen	333	Talba	très grand	550
Talba	moyen	350	Talba	très grand	708
Talba	moyen	363		<b>Moyenne</b>	<b>412</b>
Talba	moyen	375			
Obala	moyen	381			
Talba	moyen	435			
Obala	moyen	449			
Talba	moyen	500			
Talba	moyen	600			
Talba	moyen	643			
Talba	moyen	717			
Talba	moyen	750			
	<b>Moyenne</b>	<b>338</b>			

## Annexe n°21

Rendements cacaoyers par zone et par type de planteur (en kg/ha)

Rendements zone d'Obala		Rendements zone de Talba	
Type de planteur	rendement moyen	Type de planteur	rendement moyen
Petits	56,3	petit	131,3
Petits	100,0	petit	160,2
Petits	150,0	petit	240,0
Petits	462,5	petit	381,3
<b>Moyenne</b>	<b>192,2</b>	<b>Moyenne</b>	<b>228,2</b>
Moyens	100,0	moyen	100,0
Moyens	100,0	moyen	112,5
Moyens	150,0	moyen	150,0
Moyens	200,0	moyen	255,6
Moyens	225,0	moyen	333,3
Moyens	234,4	moyen	362,5
Moyens	238,0	moyen	383,3
Moyens	250,0	moyen	435,0
Moyens	277,5	moyen	527,8
Moyens	300,0	moyen	600,0
Moyens	350,0	moyen	716,7
Moyens	391,7	moyen	750,0
Moyens	500,0	<b>Moyenne</b>	<b>393,9</b>
<b>Moyenne</b>	<b>255,1</b>		
		grand	179,5
Grands	125,0	grand	306,1
Grands	126,6	grand	393,8
Grands	449,2	grand	423,0
Grands	642,9	grand	450,0
<b>Moyenne</b>	<b>335,9</b>	grand	605,4
		grand	606,8
		grand	633,3
Très grands	179,0	grand	772,7
<b>Moyenne</b>	<b>179,0</b>	grand	800,0
		grand	1000,0
		grand	1125,0
		<b>Moyenne</b>	<b>608,0</b>
		très grand	150,0
		très grand	278,5
		très grand	500,0
		très grand	521,1
		très grand	550,0
		très grand	708,3
		<b>Moyenne</b>	<b>451,3</b>

**Résumé :** Cette thèse, réalisée au Cameroun, analyse les stratégies et les trajectoires d'accumulation en surfaces cacaoyères de trois générations de planteurs couvrant la période 1910-2010. Pour cela, nous avons réalisé des entretiens semi directifs auprès d'un échantillon de 82 planteurs représentatifs des différentes tailles d'exploitations cacaoyères. L'analyse des trajectoires montre que si l'accumulation en surfaces cacaoyères est de quelques hectares pour les deux premières générations de planteurs, la génération actuelle conduit depuis trente ans, surtout dans les zones de fronts pionniers, des processus d'accumulation pouvant atteindre plusieurs dizaines d'hectares. Ces hauts niveaux d'accumulation en surfaces cacaoyères sont majoritairement le fait d'exploitants disposant d'importants volumes de capitaux financiers provenant d'activités non agricoles, généralement urbaines.

La mobilité spatiale, vers les fronts pionniers ou vers la ville, et la mobilité professionnelle, qui permet de mêler activités agricoles et non agricoles, apparaissent ainsi comme les stratégies les plus performantes pour accumuler d'importantes surfaces cacaoyères. Ces stratégies conduisent au développement de grandes exploitations cacaoyères patronales ou capitalistes qui renforcent les processus de marchandisation de la terre et de la force de travail. Ces grandes exploitations entrent en concurrence pour l'accès au foncier avec les petites exploitations familiales et conduisent à une prolétarianisation d'une partie des agriculteurs les plus pauvres.

Ces résultats incitent à développer des politiques de recherche moins centrées sur l'amélioration des pratiques techniques et des rendements et plus attentives à la mobilité de la force de travail et des capitaux financiers entre les différents secteurs de l'économie nationale et du territoire. Ils invitent aussi L'Etat à ne pas abandonner au seul jeu du marché la gestion et le devenir des hommes et des territoires.

**Mots clefs :** exploitant agricole, stratégies d'accumulation, mobilités spatiales et professionnelles, politiques publiques agricoles.

**Abstract :** This thesis, which was undertaken in Cameroon, analyses the cocoa surface area accumulation trajectories and strategies of three generations of cocoa planters, covering the period 1910-2010. To do so, we carried out semi-structured interviews with a sample of 82 planters representing different sized cocoa plantations. The analysis of their trajectories shows that while the first two generations of planters accumulated just a few hectares of cocoa land, over the past thirty years, the current generation has accumulated several dozens of hectares, particularly in the frontier areas. Farmers with large amounts of financial capital generated through non-agricultural, and generally urban, activities mainly are responsible for these high levels of accumulation of cacao land.

Spatial mobility, in the direction of the frontier regions or towards the city, and professional mobility, which allows agricultural and non-agricultural activities to be mixed, thus appears to be the most effective strategy for accumulating large surface areas for cocoa production. These strategies lead to the development of large capitalist and enterprise cocoa plantations that reinforce the commoditization of land and labour. These large plantations compete with small family farms over land, leading to the proletarianisation of some of the poorest farmers.

These results suggest that there is a need to develop research policies which focus less on improving technical practices and yields and more on the mobility of the labour force and of financial capital between the different sectors of the national economy and between regions. The results also indicate that the government should not abandon the management and future of these people and territories to the free market alone.

**Key words:** farmer, accumulation strategies, spatial and professional mobility, public agriculture policy.